3e Année. 1910 Numéro 7 Juillet 1916.

LA PARFUMERIE MODERNE

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef : R.-M. GATTEFOSSÉ



ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

PARIS — 140, Boulevard de l'Hôpital, 140 — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : France : 9 francs; Etranger : 10 francs

Le Numéro : 0,75 Centimes

(Les abonnements partent du 1er Janvier de chaque année)

Imp. P. Legendre & Cie, 14, rue Bellecordière, Lyon.

Le Gérant : Gattefossé.

LA PARFUMERIE MODERNE

(3e année)

JANVIER-DÉCEMBRE 1910



Anomalies

Botanique, Cultures

Chimie pratique

Chronique Oléicole

Chronique de la Savonnerie

Confiserie

Distillerie

Droguerie

Divers

Essences et Parfums

Essences Nouvelles

Informations

Jurisprudence

Nécrologie

Parfumerie pratique

Matériel

Parfumerie Rétrospective

Thérapeutique

Variétés



TABLE DES GRAVURES




LYON
Imp. P. LEGENDRE & Cie
Rue Bellecordière



A l'aurore de sa troisième année d'existence, la Parfumerie Moderne *est heureuse de saluer ses nombreux lecteurs et de remercier tous ceux qui l'ont aidée ou encouragée pendant cette première période, toujours difficile, des débuts.*

Nous comptons aujourd'hui, tant en France que dans tous les pays du Monde où rayonne la renommée de la Parfumerie Française, un grand nombre d'abonnés fidèles, de lecteurs réguliers et de correspondants dévoués. Tous nos confrères de la partie Produits aromatiques se sont fait un plaisir de nous accorder leur appui

En Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, aux Etats-Unis, au Japon, dans l'Amérique du Sud, nos articles originaux ont été reproduits et commentés élogieusement.

Notre publication répond donc à un besoin très réel, mais nous pensons n'avoir encore jusqu'ici qu'ébauché notre mission.

Nous sommes persuadés que tous les industriels et commerçants français, intéressés au premier chef à l'extension continue de la Parfumerie française, sous toutes ses formes, ne nous ménageront pas la collaboration active que nous leur demandons. Notre œuvre exige une alliance effective et inébranlable de toutes les forces pour affermir la suprématie, aujourd'hui menacée, de cette



Cueillette du Jasmin

industrie bien nationale et que l'on aurait cru, il y a peu de temps encore, devoir nous être éternellement réservée.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que si l'industrie de la Parfumerie se compose de deux éléments distincts, l'un technique, l'autre artistique, ce dernier reste toujours notre apanage incontesté, mais une grande partie du premier, que nous détenions par la force des choses et grâce à la situation climatérique spécialement favorable de la France, nous échappe du fait des progrès trop rapides de l'industrie chimique étrangère.

Que répondre, en effet, à cet exorde plutôt ironique de Der Parfümeur *de Berlin qui, après quelques préliminaires élogieux sur notre Revue, commente ainsi le programme que nous avons présenté à nos lecteurs dans notre premier numéro :*

« Si même en France, le pays classique des parfums naturels, le pays des fleurs odoriférantes qui acquièrent une merveilleuse suavité sous le ciel ensoleillé du Midi, si même en France, disons-nous, les représentants autorisés de la Parfumerie préconisent de plus en plus l'emploi des produits artificiels et synthétiques comme complément et perfectionnement des parfums naturels, comment le septique le plus invétéré n'admettrait-il pas que l'industrie allemande moderne a tracé la voie exacte qui découle de ces circonstances ».

« Der Parfümeur » interprèle ainsi notre programme dans un but trop clairement tendancieux, et nos lecteurs se souviennent de la thèse très logique que nous leur exposions alors, mais il faut avouer que si, au point de vue science pure, les découvertes de la Chimie des Parfums ont été aussi importantes en France qu'en Allemagne, c'est surtout dans ce dernier pays que la pratique a fait sans délai suite à la théorie. Les entreprises importantes qui exploitent depuis un certain nombre d'années les nouveaux procédés de fabrication des parfums, auraient dû, de préférence, être installées sur le sol prédestiné de la France, avec des capitaux français. C'est, au contraire, dans des pays que rien ne désignait spécialement que l'activité scientifique et l'initiative commerciale ont créé des usines qui empruntent à une matière brute, d'origine le plus souvent française, les matériaux les plus importants de leur réussite. En outre, nulle part mieux que dans ces pays, l'industriel sait ne négliger aucun élément de succès, et si, un peu malgré nous, nous avons donné dans nos études une grande place aux produits étrangers, c'est qu'il nous a été fourni sur eux, à profusion, des éléments d'étude, alors que les représentants de notre industrie nationale et nos chimistes dont la réputation est tout aussi universelle, se sont malheureusement abstenus de nous documenter et de nous faire part de leurs observations.

Nous avons cependant déjà constaté un revirement favorable ces derniers mois et avons la certitude que, petit à petit, les résultats de l'utilisation scientifique des produits du sol français seront, aussi exactement que possible, connus de nos lecteurs.

Quant à l'élément artistique, qui fait de toute production française, qu'elle touche à l'odorat ou à la vue, une manifestation parfaite du « Beau », sa suprématie n'a jamais été en péril (1).

Avec l'aide de tous, nous voulons démontrer que la Parfumerie Françaises tient toujours le premier rang et que, pour être souvent trop modeste, elle n'en a pas moins en silence transformé entièrement les anciennes méthodes empiriques et emploie avec loyauté tous les perfectionnements que la Science moderne a mis ces dernières années à sa disposition.

LA REDACTION

(1) Nous publierons volontiers, selon la méthode de notre confrère « The American Parfumer » les affiches ou étiquettes artistiques des spécialistes.



LE COMMERCE DU MUSC

On distingue commercialement trois variétés de musc. Le plus inférieur, connu aussi sous les noms de *musc commun* ou de *cabardine musc* est tiré d'un chevrotin qu'on rencontre en Sibérie au voisinage de l'Irtsch, et en Mongolie sur la montagne Allaï. Il est concentré par voie d'eau à Omsk qui est le marché le plus important et de là il est expédié à Saint-Pétersbourg, à Hambourg, en Mandchourie et, en majeure partie, à Shangaï. L'Amérique ne veut pas de ce musc commun dont l'odeur forte et dénuée de finesse est très inférieure à celle du musc de Chine. Saint-Pétersbourg, Londres et Paris constituent ses trois principaux débouchés où on l'emploie pour frauder les qualités supérieures.

Dans le Bengale, à Boukhara, et surtout dans la région sud de l'Himalaya,on rencontre aussi un porte-musc dont la poche,plus grande, renferme des grains d'un brun clair assez appréciés des indigènes qui l'appellent couramment *musc indien* ou *musc de Bengale*. Il est bien rare de trouver ce musc dans le commerce, car, bien que supérieur au cabardine musc il est de qualité très secondaire pour concurrencer le *musc de Chine*. Il sert surtout à frauder ce dernier ou à payer le fisc dans les régions où un droit existe sur l'industrie du musc.

Le plus apprécié et, par suite, le plus répandu, est le *musc de Chine* qui comprend un certain nombre de variétés cataloguées suivant leur provenance et leur qualité. Les plus intéressantes pour la parfumerie sont celles du Tonkin. Le daim qui les fournit est une farouche et jolie bête qui, à l'état adulte, atteint 50 ou 60 centimètres de hauteur et 1 mètre de longueur. Elle fréquente les hauts sommets, dépassant souvent 3000 mètres, mais,lors de la mauvaise saison, il n'est pas rare de la rencontrer à 1800 ou 2000 mètres. C'est à cette époque qu'on la chasse le plus aisément et c'est aussi ce qui explique que les gros marchés soient le mieux approvisionnés au début du printemps. L'animal ne sort guère que par couples,le soir, après le coucher du soleil; aussi le fusil ne fait-il pas beaucoup de victimes.On le chasse,le plus souvent,à la flèche, à l'aide de chiens spécialement dressés, mais les captures les plus nombreuses sont faites avec des pièges. Aussitôt abattu, l'animal est dépecé et les poches coupées sont mises à sécher sur des pierres plates et chaudes. Certains même se servent de plaques métalliques, mais c'est là une pratique défectueuse qui provoque le départ d'une bonne partie du parfum. Les indigènes n'en tiennent d'ailleurs pas compte, le poids de la poche étant la seule chose qui leur importe. C'est pourquoi ils préfèrent les vieux bouquetins dont la poche est plus lourde, bien que le parfum ait perdu de sa finesse. Les jeunes daims sont systématiquement délaissés parce que le contenu de leur poche est encore laiteux. C'est l'adulte qui fournit le meilleur musc qui n'a d'ailleurs pas, au moment de la récolte, l'aspect que nous lui connaissons: il est alors butyreux et c'est au séchage qu'est due sa transformation.

Comme nous l'avons dit, la qualité du parfum n'intervient pas dans les transactions premières.On paye les poches au poids et à un prix infime aux chasseurs qui risquent cent fois de se rompre le cou pour se le procurer. Ils ignorent sans doute la destination de leur cueillette et à coup sûr sa valeur vraie. Le musc, d'ailleurs, passe par plus de vingt mains dans son exode de la montagne à la côte et, encore que les frais de transport soient des plus réduits, il faut bien que le commerce nourrisse ces nombreux intermédiaires et enrichisse celui au compte de qui ils travaillent.

Le musc n'est qu'un accessoire pour le chasseur qui se nourrit de la viande peu estimable du daim. La peau, à odeur trop forte, est sans valeur. Il n'est pas rare que la poche ne soit que partiellement pleine car le porte-musc pour qui elle constitue un poids gênant, s'allège en éjectant le contenu sur les arbustes qu'il rencontre lorsqu'elle est trop pleine

Le musc est, en tout cas, tel quel lorsqu'il arrive à la frontière du Thibet où se rencontrent les premiers marchés parmi lesquels Chiambo est le plus important.

De là, le musc, mis en sac, est dirigé sur Ta-Chien-Lu, à l'ouest du Szechuen, et il ne faut pas moins de quarante-cinq journées de marche pour effectuer ce voyage dans une région absolument sauvage. C'est dire que les malheureux porteurs ont largement le loisir d'examiner les poches qui, incomplètement desséchées, sont encore assez molles pour permettre l'extraction d'une partie de leur contenu et se refermer ensuite. Cette portion, généralement la meilleure, sert à acquitter les droits prélevés par le gouverneur de Pékin qui se paye en nature et ne plaisante point en matière de fraude; il ne se contente même pas des qualités ordinaires et tout marchand convaincu de

tromperie dans l'acquittement de sa taxe ira se balancer au bout d'une corde pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter. En sorte, que chacun s'exécute sans lésiner et que le plus fin du parfum s'en va à Pékin.

Seulement, si le marchand ne s'avise pas de discuter avec les agents du fisc, il trouve assurément plus pratique de faire supporter par d'autres un impôt qui diminue singulièrement son bénéfice. Aussi n'est-il pas rare qu'il remplace le musc extrait par de la farine, du sang desséché ou tout simplement de l'argile.

Les commerçants en gros de Ta-Chien-Lu font la toilette des poches et opèrent une première classification. Ils agissent de même avec le musc *Zepaul* du Yunuan et le *Tampé* ou musc de Sawko.

Il n'est même pas bien sûr que ces trois noms ne correspondent pas à un même musc sérié suivant qualité ou plutôt selon la forme des poches. Une fois le lavage et le triage effectués, les poches sont emballées par cinq ou par dix dans de petites caisses d'un poids un peu supérieur à une livre et dirigées par caravanes armées sur Chung King. De là, elles descendront la rivière Yang-Tsé-Kiang jusqu'à Hankow à plus de 2000 kilomètres de distance. On les a, au préalable, hermétiquement cousues dans des peaux que l'on suspend à des bambous, en prévision du cas assez fréquent où la jonque sombrerait; le bambou les maintenant sur l'eau permet de les ramener à la rive sans qu'aucune altération ne les ait dépréciées.

C'est à Hankow que commence vraiment le commerce du musc et que la loi de l'offre et de la demande se fait sentir pour la première fois. Les représentants à Shangaï des maisons européennes envoyent jusque là des agents qui, suivant l'importance des ordres reçus, font hausser ou baisser les prix.

Forts de ce que la lumière altère le produit, les marchands ne laissent pas voir le musc. L'acheteur en est réduit à tâter les poches dans l'obscurité et s'il peut s'assurer ainsi de la grosseur des poches et de leur vacuité relative, il est bien évident qu'il ne peut pas apprécier le contenu ni déceler la fraude lorsqu'elle existe. De rares agents, rusés ou insinuants, ont le privilège de voir avant d'acheter et les représentants n'hésitent pas à les payer grassement pour se les attacher. Les commerçants japonais ou chinois sont les moins exigeants et cela, sans doute, parcequ'ils semblent ignorer la fraude ou ne pas apprécier les différences de qualité.

Afin que la surenchère ne puisse pas s'établir à ses dépens, lorsque l'acheteur a jeté son dévolu sur un lot, il entraîne le vendeur qu'il traite somptueusement dans un restaurant de marque où danseuses et musiciens s'efforcent de distribuer de la gaieté cependant que l'acheteur s'efforce d'obtenir du vendeur le prix qu'il s'est fixé. Mais ce dernier fait traîner les choses en longueur car il sait que toutes ces réjouissances, payées en son honneur, cesseront dès qu'un accord sera intervenu. Avec la cause doit disparaître l'effet; aussi, le vendeur, en homme pratique qui entend s'amuser le plus possible aux frais de son hôte, s'ingénie à détourner la conversation que, patiemment, l'acheteur ramène sur le musc. Cela donne lieu à des scènes d'un comique intense. Mais comme les choses les meilleures ont une fin, l'accord se fait et le vendeur empoche les dollars mexicains qui sont la monnaie courante.

A Shangaï, des chinois plus habiles dépouillent les poches de leurs deux enveloppes extérieures par un travail pénible et délicat. On obtient ainsi le musc rouge bleuté qu'apprécient l'Allemagne et l'Angleterre, mais dont ne veut pas l'Amérique.

Il faut des ouvriers plus habiles encore pour faire l'incision par où, après avoir retiré du musc, on introduira des matières étrangères et que l'on collera d'experte façon pour la rendre invisible à l'œil le plus exercé.

Les porte-musc se font de plus en plus rares et, en dépit des efforts faits par les rabatteurs indigènes, le chiffre des exportations a diminué de plus de moitié dans ces dix dernières années. Il n'a pas dépassé 1000 caisses en 1908, aussi le prix a-t-il considérablement augmenté.

Le musc vaut actuellement 330 taels, le cours du tael étant aux environs de 2 shellings 6 pence.

L'industrie du musc artificiel n'a porté aucun préjudice au musc naturel contrairement à ce que certains avaient annoncé. Il y a entre eux des différences notables qui justifient l'écart de leurs prix. Ici, comme dans la généralité des cas, le parfum de synthèse est nettement inférieur au parfum naturel et leurs emplois sont différents, le premier n'étant utilisable que pour les articles à bon marché.

Jean-Louis Dumont.



PARFUMERIE PRATIQUE



Pendant longtemps, on a employé les parfums sous forme de dilutions plus ou moins étendues dans un véhicule approprié à l'usage auquel on les destinait (alcool, huiles, poudres). Cependant, dans les préparations destinées à parfumer le mouchoir ou les vêtements, on a toujours cherché à éliminer l'alcool inutile. On trouve dans la chimie des odeurs de Déjean (1777), des formules de préparation de quintessence aux esprits *perçans* ou *à l'huile essentielle*, qui ne sont pas autre chose que des parfums absolus. D'autre part, toute la clientèle orientale est habituée depuis longtemps à utiliser l'essence de rose et même les autres essences plus ordinaires à l'état de pureté.

Cliché Euzière.
Salle des Extraits (Maison Euzière et Laffite)

Cependant, la méthode de fabrication des extraits de fleurs par enfleurage aux corps gras et lavage des pommades ne permettait pas jusqu'à ces années dernières d'obtenir des extraits sans alcool.

L'emploi des nouveaux procédés de concentration dans le vide et d'extraction par les dissolvants volatils, a mis à la disposition du parfumeur des matières premières à l'état ultime de concentration.

On est arrivé logiquement à offrir au public des produits de plus en plus concentrés, connus, aujourd'hui, sous le nom générique de *parfums sans alcool*.

A vrai dire, l'exemple a été donné à l'origine par des maisons françaises qui ont lancé dans le commerce des essences de fleurs très concentrées, quoique encore alcooliques, dans des flacons de luxe de la contenance habituelle et, par conséquent, d'un prix très élevé. Les maisons étrangères ont suivi ce mouvement en l'accentuant et ont préparé des essences absolues, mais qui, présentées dans des flacons de très petite capacité, sont plus abordables à la clientèle moyenne.

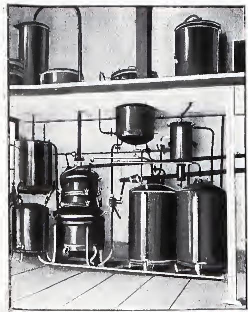
Malheureusement elles ont cru pouvoir se passer presque entièrement du concours des essences de fleurs et la plupart des produits actuellement en vente sont des compositions d'origine presque exclusivement synthétique.

*
* *

Les fabricants français ne doivent pas rester en retard pour offrir des séries analogues mais présentées d'une façon plus artistique et surtout préparées avec des essences de fleurs véritables. On a remarqué, en effet, que l'odeur de fleur fraîche ne peut pas être obtenue avec des mélanges exclusivement synthétiques et beaucoup de produits artificiels en grande vogue ne doivent la finesse de leur arome qu'à l'addition d'une certaine quantité de quintessence naturelle. En outre, la puissance des essences de fleurs est beaucoup plus grande que celle des parfums chimiques.

On ne sait encore à quelle cause attribuer cette concentration, mais l'étude de la composition chimique de ces nouveaux produits, encore très incomplète, nous renseignera certainement par la suite.

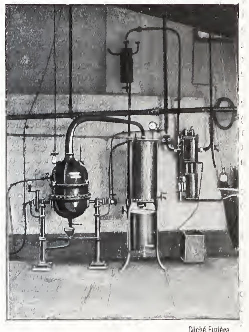
On conçoit que des essences aussi chères



Cliché Euzière.
Appareil d'extraction par les dissolvants volatils

(de 1,50 à 23 fr. le gramme) ne soient pas toujours soumises aux investigations des chimistes, la production en étant limitée et généralement inférieure à la consommation. C'est même ce coût très élevé qui peut être un obstacle à la généralisation de leur emploi.

Pour réduire le prix de ces matières premières on pourra avoir recours aux constituants des essences, meilleur marché, et aux



Cliché Euzière.

Appareil de concentration dans le vide

compositions artificielles qui seront alors dans leur véritable rôle d'adjuvant. Nous avons donné dernièrement une série de compositions presque exclusivement préparées avec des produits naturels et qui serviront à allonger les essences de fleurs en diminuant leur prix sans diminuer leur concentration. On pourra également utiliser comme dissolvants le Benzoate de Benzyle dont l'odeur faible de baume n'est pas un obstacle.

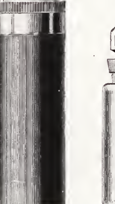
Les fabricants d'essences du littoral produisent des essences de moins en moins colorées, mais, dans le cas où il ne serait pas possible de les obtenir, il serait aisé de redistiller dans le vide les compositions finies et de les obtenir sans coloration appréciable.

* * *

La question présentation ne doit pas être indifférente. On utilise généralement de petits étuis en cristal contenant un flacon de 2 à 4 centimètres cubes à bouchon plongeur. La tige de ce bouchon ramène une goutte de parfum suffisante pour parfumer pendant plusieurs jours l'objet sur lequel on la dépose.

Ces petits récipients en verre soufflé se fabriquent surtout en Thuringe où des gisements de sable composé de silice presque pure permettent la fabrication d'un verre très blanc facile à travailler.

Le travail familial, comme dans notre Jura, est un facteur économique sérieux de cette fabrication où la main d'œuvre est un élément très important.



Ces flacons sont quelquefois renfermés dans des étuis en bois tourné, mais d'une apparence trop pharmaceutique. Il faut demander à nos artistes des étuis ou des pseudo flacons en métal travaillé, repoussé, en os, en ivoire, etc., des pochettes en cartonnage, en orfèvrerie où les flacons plats ou ronds seront disposés en série de quatre ou six odeurs favorites.

Le cuir repoussé ou non, la laque, le pégamoïd, sont egalement des matières premières dignes d'inspirer l'instinct créateur des fabricants d'articles de Paris. Nous verrons, l'an prochain, de véritables petites merveilles où contenu et contenant s'associeront pour notre plus grand plaisir.

FLORIANE.



Toxicité de quelques essences naturelles et produits de parfumerie



On ne trouve que très rarement, dans les traités classiques de toxicologie, des renseignements concernant la toxicité des différentes essences naturelles, même sur celles le plus fréquemment utilisées en distillerie, confiserie, parfumerie, pharmacie.

Sauf pour l'essence d'amandes amères naturelle, pour laquelle on trouve à ce sujet quelques renseignements, pour la plupart des huiles essentielles on manque d'abord d'observations chez l'homme et les expériences faites sur les animaux ne sont pas suffisamment nombreuses et variées, pour que l'on puisse en tirer des conclusions précises.

Cependant il est bien certain que les essences sont des poisons, en raison de leur extrême activité physiologique et de la rapidité avec laquelle elles passent dans le sang.

On peut, d'ailleurs, en dire tout autant des matières volatiles de la truffe, de celles des herbes fines, des épices et aussi de l'arôme des fruits, du parfum des fleurs.

A ce propos, un médecin neurologiste a été jusqu'à dire que les mondaines modernes, qui vivent sans cesse au milieu des parfums et des fleurs sont plus disposées que d'autres aux maladies nerveuses. Ainsi, dit-il, sont-elles plus spécialement prédisposées à la neurasthénie, par suite de l'état de dépression de leur système nerveux, conséquence symptomatique d'une intoxication chronique par les poisons volatils des parfums et des fleurs.

C'est là certainement une opinion très exagérée, car il y a là, comme dans beaucoup d'autres sujets touchant à l'hygiène, avant tout, une question de proportion, de quantité.

Des expériences faites par MM. Simon et Mitscherlich, sur un certain nombre d'essences naturelles, entr'autres sur les essences d'anis, d'absinthe, de citron, de fleur d'oranger, établiraient que, d'une façon générale, l'absorption d'essences détermine de la congestion et de l'inflammation de l'intestin. Dans les intoxications lentes et chroniques, on trouve même des modifications complètes de structure de la paroi intestinale.

Presque toujours, l'élimination des essences de l'organisme se fait par les poumons, les reins, la peau ; on retrouve, en effet, l'odeur caractéristique des essences dans l'air expiré, les urines, la sueur.

De toutes les huiles essentielles, l'essence brute et naturelle d'amandes amères est de beaucoup la plus dangereuse. Elle contient un mélange d'aldéhyde benzoïque et d'acide cyanhydrique ou acide prussique, composé éminemment toxique.

Malgré un nombre de cas assez important d'accidents survenus par absorption de cette essence, il est difficile d'en fixer la dose toxique. Cela tient très probablement à la différence de composition des divers échantillons incriminés et aussi, à la variété de leur teneur en acide cyanhydrique.

Une femme est morte en une demi-heure après absorption de 20 gouttes d'essence non purifiée.

Un jeune homme est tombé foudroyé après en avoir avalé 6 grammes.

En Angleterre, où cette essence est très employée et connue sous le nom d'huile de noyaux de pêches, les empoisonnements sont assez fréquents. Un gentleman ayant avalé 7 grammes d'essence, a été trouvé, après quelques minutes, étendu à terre, les traits contractés spasmodiquement, les yeux fixes, brillants, révulsés, la respiration convulsive. Vingt minutes après, il était tout à fait insensible, pupilles fixes, respiration lente, pouls faible ; enfin, il succomba dix minutes après.

Les effets toxiques sont extrêmement rapides' comme le prouve encore cette observation publiée par le docteur Brodié : après avoir touché avec sa langue l'extrémité d'une baguette plongée dans de l'essence d'amandes amères, il ressentit aussitôt un malaise dans le creux de l'estomac, de la faiblesse dans les jambes ; il pouvait à peine marcher, se tenir debout ; cependant le tout se dissipa promptement.

Il en est, du reste, de l'empoisonnement par cette essence comme de celui par l'acide cyanhydrique et les cyanures. Quand le malade ne meurt pas foudroyé, il est presque certain qu'on le sauvera et que les symptômes d'intoxication se dissiperont très rapidement.

Les essences naturelles, débarrassées de leur acide cyanhydrique et l'essence artificielle ne sont pas toxiques.

L'essence de genièvre est, après la précédente, une des plus actives. Elle serait toxique à la dose de 30 grammes.

L'eau-de-vie de genièvre est, du reste, classée comme le plus nocif des alcools de consommation. Un litre de genièvre déterminerait autant d'effets toxiques que 5 litres d'alcool pur à 90°.

L'absorption d'une forte dose d'essence de genièvre, sans cependant congestionner le tube gastro-intestinal, y produirait un changement de structure cellulaire : il se détache de l'intestin comme de petites écailles.

Elle provoquerait de l'hématémèse, de la diarrhée ; les reins sont fortement gorgés de sang. A faible dose, elle accélère la circulation, exalte les sécrétions (surtout l'urinaire) et communique aux urines, comme l'essence de térébenthine, l'odeur de violette.

L'essence de fenouil, au contraire, un peu moins toxique que la précédente, s'élimine bien, comme la plupart des autres essences, par les poumons, mais, ni l'urine, ni la sueur ne peuvent déceler qu'il y ait eu élimination rénale ou cutanée. Les symptômes d'empoisonnement sont les mêmes que ceux provoqué par l'essence de carvi et ont beaucoup de ressemblance, atténués toutefois, avec ceux de l'essence de sabine. Elle est abortive et produit un engouement généralisé des vaisseaux sanguins, de l'estomac, de l'intestin. Toutefois, elle ne provoque ni inflammation ni congestion du jejunum.

Les essences de lavande et de romarin, utilisées du reste par les pêcheurs, sont douées de vertus neuro-narcotiques pour les poissons. L'essence d'anis agit sur ces animaux comme un véritable poison stupéfiant. Deux gouttes

de cette essence dans un litre d'eau suffiraient pour en tuer un grand nombre.

Les huiles essentielles de girofle, de cannelle, de fleurs d'oranger, de citron, se rapprochent de la précédente par leur énergie et il suffit de quantités très faibles pour tuer les poissons.

L'essence de muguet est purgative à la dose de 4 grammes, mais, à la dose de 10 grammes, elle devient manifestement toxique et provoque des troubles musculaires, notamment du côté du cœur.

Parmi les essences utilisées en pharmacie certains traités spéciaux signalent comme toxiques à haute dose les essences de badiane, d'eucalyptus, de cajepiut, de géranium rosat, de santal.

Comme contrepoison des essences en général, il faudrait bien se garder d'administrer au patient du lait ou de l'huile sous prétexte que ce sont des corps adoucissants. Etant des corps gras, ils dissolvent l'essence et facilitent ainsi l'absorption interne. Il faudra faire un lavage de l'estomac, faire vomir en donnant de l'ipéca ou de l'émétique, puis faire prendre un lait de magnésie très épais qui absorbera l'essence et en déterminant en même temps un effet purgatif, l'éliminera par les selles.

Le musc naturel, très employé en parfumerie et un peu en pharmacie, surtout autrefois, n'est pas un produit anodin. Les doses permises sont de 1 gramme par jour pour le musc complètement desséché, en poudre par exemple, et de 4 grammes par jour pour le musc frais, pâteux.

Quand, après son absorption, il se produit des vomissements, des vertiges, de la céphalalgie, des maux de tête, on reconnaît ainsi les premiers symptômes de l'intoxication.

Enfin, on emploie journellement en parfumerie un produit qui n'est pas sans danger, c'est la poudre d'iris. Cette poudre, retirée du rhizome décortiqué et desséché de l'iris de Florence, contient une huile grasse, une résine et une essence contenant de l'irone, composé somère de l'ionone.

La poudre d'iris est éméto-cathartique et vomitive, et employée comme telle dans les campagnes à la dose de 4 grammes. Prise à doses plus fortes, elle peut déterminer des chaleurs à l'œsophage et au creux épigastrique, de la diarrhée et même de la dyssenterie, avec douleurs d'entrailles très violentes.

Elle peut même déterminer des intoxications légères par absorption cutanée. On signale, à ce sujet, deux jeunes filles qui, ayant l'habitude de se soupoudrer la tête tous les soirs de poudre d'iris, furent atteintes, au bout de quelque temps, de maux de tête persistants et d'éruptions sur tout le corps, signes manifestes d'un commencement d'empoisonnement.

H. Bottu,
Professeur de toxicologie à l'Ecole de Médecine de Reims.



INFORMATIONS



Exposition internationale d'Huiles d'Olive et d'Olives de Table.

Le Syndicat national de l'Oléiculture Française organise à Aix-en-Provence du 17 au 20 Février 1910 une exposition internationale d'huiles d'olive et d'olives de table. Voici quelques détails sur cette exposition :

Les huiles d'olive seront ainsi classées, pour chaque département ou province :

1re Classe : Huiles d'olive de première pression, vierges, à goût de fruit,

2e Classe : Huiles d'olive de première pression, vierges, douces ;

3e Classe : Huiles d'olive de deuxième pression ;

4e Classe : Huiles de ressences, extraites par le lavage des grignons ;

5e Classe : Huiles de grignons industrielles, extraites par le sulfure de carbone, l'essence de pétrole, etc..

Les olives de table formeront deux classes :

1re Classe : Olives vertes ;

2e Classe : Olives noires.

L'Exposition comprendra deux Sections spéciales :

L'une d'Enseignement oléicole ;

L'autre d'Emballages divers à l'usage des huiles d'olive.

Le dimanche, 20 février, auront lieu trois Conférences publiques ;

1° La lutte contre la mouche de l'olive par les Syndicats de défense : M. L. Belle, professeur départemental d'agriculture des Alpes-Maritimes ;

2° Le commerce mondial des huiles d'olive : M. G. Fabius de Champville, Conseiller du Commerce extérieur de la France ;

3° La répression des fraudes dans les huiles d'olive : M. E. Geneuil, Docteur en pharmacie, Chimiste du Ministère de l'Agriculture, sous-Directeur du Laboratoire Municipal de Nice.

Le Règlement de l'Exposition est envoyé franco sur demande adressée à M. H. Latière, Secrétaire-Général de l'Exposition, 2, rue Mizon à Paris.

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre & Cie, 14, r. Bellecordière, Lyon.



Dès la mi-juillet, la montagne a son incomparable parure de jeune fiancée. Cà et là, sur les pentes déboisées, dans les clapiers mouvants, entre les chênes et les pins, apparaissent des corbeilles d'épis parfumés. Parfois, une lande sans fin est toute recouverte de pieds vieillots et souffreteux qui se pressent à s'étouffer les uns les autres, tandis qu'au fond du ravin ou à la lisière des champs, les plantes ont pris un développement extraordinaire. Moment délicieux, unique, où la nature sauvage prend sa revanche sur la plaine riche et s'affirme dans une beauté rude mais charmante.

Hardis touristes, escaladez donc sans tarder les flancs abrupts de nos Alpes. Vous serez dédommagés de vos peines par des sensations inoubliables; vous vous arrêterez, émus, devant ce tableau ravissant pour admirer la bonne fée à robe bleue qui a mis les solitudes en fête; vous respirerez à pleins poumons et, grisés par l'atmosphère embaumée, vous vous en arracherez à regret et non sans avoir pillé la plante merveilleuse.



Cliché Lamothe

Plant de Lavande Géante

Car celui qui resterait indifférent, ici, ne serait pas un homme !

La Lavande a, d'ailleurs, là-haut un compagnon fidèle, le Thym qui mérite aussi notre sympathie ; si son attitude est plus modeste,

du moins peut-il concourir, comme parfum, à donner à la montagne cet enchantement que nous ne saurions trouver nulle part. Mais, hâtons-nous ! car la fleur va disparaître bientôt; encore quelques jours et des équipes de vandales aux jarrets d'acier vont se jeter sur le butin. Les voici ! Ils partent dès le jour, armés de la faucille et portant le *bourras*, aussi grand qu'un drap de lit. Lorsque les *lavandiaïres* vont loin de l'exploitation, la petite charrette, aux roues basses, les suit, conduite par la mule, bête sage, pleine de bon sens, qui inspire toute confiance par ses trente années de bons services et tout à fait dignes de la médaille d'honneur des vieux ouvriers. On lui a donc confié les provisions : barillet de vin, pain, soupe au lard, œufs, concombres, oignons... Le chemin est pierreux, rampant ; il cotoie sans cesse des précipices. Rassurez-vous, cependant : l'antique véhicule grince, gémit, comme un malade, mais arrivera toujours et sans fâcheuse aventure car sa vitesse ne dépasse guère 500 mètres à l'heure, sans compter qu'on est en pays connu.

* * *

Nos hommes sont déjà là-haut, prêts à commencer la tâche. Le *bourras* a été étendu ; puis on a lié deux becs voisins sur le devant de la poitrine, tandis que les autres sont réunis pour prendre place sur la tête et un peu à gauche, afin de ne pas gêner les mouvements. C'est en somme une sorte de grande poche qu'on portera derrière le dos, poche à large ouverture sur le côté droit pour recevoir les poignées d'épis. Et la charge, légère d'abord, augmentera sans cesse et il faudra la traîner plus d'une heure si la moisson est pauvre ou les pieds de Lavande dispersés un peu partout.

L'équipe se range en bataille, nos gens plus ou moins espacés selon l'état de la lande. Ils sont enfin au travail : le *volant* (1) mord à pleines mains sur les belles corbeilles et les plantes dépouillées semblent humiliées et tristes. Mais n'est-ce pas plutôt une vision de l'antiquité grecque ? La montagne que nous avons devant nous est peut-être le Cithéron du malheureux Œdipe et ces formes mystérieuses qui se déplacent lentement, les prêtres de quelque déesse redoutable dont on va orner le temple avec la fleur sacrée. L'illusion est complète en effet.

Oh ! quel plaisir de rencontrer dans son lot de ces plantes d'un développement merveilleux, véritables reines des pentes ensoleillées ! Comme on se hâte de les tondre !

Mille incidents viennent faire oublier la fatigue ; les perdrix chantent tout près ; un lièvre réveillé par le bruit des hommes ou la course folle d'une pierre dont le pied a rompu le fragile équilibre, détale sans trop de hâte; une vilaine vipère, surprise, love sous un genévrier ou, avertie, fuit en sifflant, mais sans espoir d'échapper à la mort; dans les airs, l'oiseau de proie plane au-dessus de la tête, véritable bandit, sans cesse à la recherche d'un mauvais coup ; l'abeille affairée butine, elle aussi et, pour venger la plante affectionnée que l'homme va mutiler, enfonce son dard dans la main du *lavandiaïre* égoïste.

Et quelle vue merveilleuse de ces bancs de rocher ! C'est la plaine infinie, avec ses opulentes cultures, ses villages, ses villes, la rivière argentée... dans le vaste horizon. En face et non loin, d'autres groupes crient, interpellent et les exclamations, les rires, les chants arrivent distincts.

Cependant, la chaleur est devenue accablante ; l'ardeur de nos hommes se ralentit et c'est l'heure du diner. Chacun de vite réunir sa moisson dans le bourras, puis on s'aide à lier le faix et l'on prend le chemin de la source bienfaisante. Le butin est pesé là, afin de maintenir une salutaire émulation parmi les travailleurs. Et à table, maintenant, après avoir choisi pour siège la roche la plus commode. Quel appétit, Messeigneurs !, on dirait vraiment que vous sortez d'un jeûne de quarante jours ! Tout le repas a le parfum de la lavande : la soupe, le pain, le fromage... La voilà bien cettte cuisine provençale qu'on nous a tant vantée et plus relevée encore. Mais qu'il ne reste rien, au moins, des provisions ; que chacun occupe consciencieusement sa place ou la bonne ménagère en serait toute honteuse le soir.

Puis, c'est la sieste, à l'ombre d'un pin ou d'un grand chêne. A deux heures, l'on reprend le collier sous un soleil de plomb et l'on reverra encore, de la route qui longe la vallée, les larges taches blanches se mouvoir lentement là-haut entre les arbres. A la nuit tombante, l'on reviendra à la ferme, les hommes d'abord et la pauvre mule un peu plus tard. C'est que la descente lui est aussi pénible que la montée avec la moisson d'épis bleus qu'elle ramène. Jeunes et vieux sont également harassés de fatigue. On soupe, sans perdre un instant et à la paille, pour recommencer le lendemain, bien dispos.

* * *

L'ouvrier gagne de 4 à 5 francs par jour à ce rude travail ; mais il est bien nourri, en revanche. Il y a vingt ans, son salaire était moindre et sa tâche plus dure ; il devait rapporter lui-même sa cueillette à midi et le soir ; maintenant, cette lourde corvée lui est épargnée. D'ailleurs, avec la disette de main-d'œuvre, on ne le presse pas. Dans l'escouade, on se garde de mettre ses compagnons en mau-

(1) Petite faucille du *lavandiaïre*.

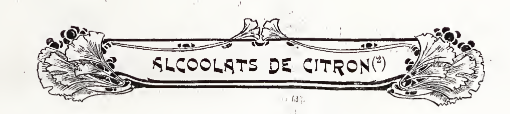
vaise posture, en montrant plus de zèle ou d'habileté, de sorte que tous vont leur petit train, préoccupés avant tout de ménager leurs forces, si bien qu'il est très difficile au propriétaire de reconnaître les vaillants dans les pesées : il n'y en a plus, hélas ! Ainsi le veut l'esprit nouveau. Il en résulte que si, autrefois, on arrivait à une moyenne de 105 kilogs de fleurs par jour en août et de 90 kilogs en septembre, aujourd'hui, c'est à peine si l'on peut compter sur 55 ou 70 kilogs, Nous parlons, bien entendu, des *baïassières* actuelles, laissées aux seuls soins de la Providence.

Quoi qu'il en soit, le propriétaire s'empresse de dénouer les *bourras* à mesure qu'ils sont laissés près de l'alambic. Il prend à brassées les épis frais et les range en longs tas parallèles, sur une surface unie et balayée, en secouant avec soin la moisson aux fines senteurs pour lui donner de l'air; ou bien elle s'échaufferait en quelques heures, en se distillant en pure perte. C'est que l'antique appareil de nos communes reculées opère par petites bouchées de 75 à 90 kilogs ; il a donc du retard, même en fonctionnant nuit et jour. Il se rend compte, encore, que ses hommes n'ont pas rasé les tiges trop bas, qu'il n'a point été empiété sur l'étage inférieur, qu'on a ménagé, en un mot, la récolte future.

Et il se dégage de l'aire, un parfum immense, pénétrant, délicieux, qui remplit toute la combe, surtout lorsque le vieux *peiroù* (1) est en marche et les passants diront, si nous sommes à Saint-Ferréol: « *Que sènton bouan ! noun de noun. Dèu èsse vé moussu Milliard, l'ancien maire qu'a tant de lévando. A qui n'ià un bouàn houmènas ! un vaillin. N'a ramàssa de soou oubè soun oli. Maï neï pas damagi !* »

Telle est la scène que la cueillette de la Lavande nous présente chaque année à la fin juillet, un peu antique, mais toujours belle, toujours jeune malgré sa touchante simplicité.

L. Lamothe.
à Grand-Serre (Drôme)



Il est d'usage en distillerie, soit qu'on ait en vue la préparation de sirop pour limonade, soit qu'on désire fabriquer les liqueurs dites *Citronade*, de distiller par l'alcool les zestes frais de citron. On calcule que l'on peut obtenir un litre d'alcoolat 75° limpide par chaque 25 ou 30 citrons. Au delà de cette proportion, l'alcool se charge de globules non dissoutes, louchit avec l'abaissement de la température et trouble abondamment lorsqu'on l'additionne d'eau.

Ces extraits sont consommés en grande quantité dans les pays de langue anglaise où leur préparation et leur contenance en huile essentielle sont réglementées (3). Ils peuvent être préparés soit à base d'huile essentielle (pressée) soit à partir des zestes frais et doivent contenir 5 % d'huile essentielle (en volume).

Une telle contenance en principe actif est incompatible avec le degré alcoolique en usage en France. Si l'on cherche, en effet, à augmenter le nombre de citrons au litre, il se produit une séparation importante d'huiles peu aromatiques (Terpènes). Malgré les pertes apparentes d'huile essentielle, le distillateur a cependant avantage, non seulement à laisser se produire cette séparation, mais encore à la provoquer.

La valeur d'un alcoolat de citron n'est pas proportionnelle à la teneur globale en huile essentielle. Les terpènes peu solubles n'ont, en effet, qu'une valeur aromatique à peu près nulle. Toute la saveur du fruit réside dans les *aldéhydes* (citral et homologues) très solubles dans l'alcool dilué. Tel alcoolat à 95° contenant 5 % d'huile essentielle aura moins de valeur qu'un alcoolat 60° contenant 0,2 % *d'essence déterpénée* et sera en revanche insoluble dans l'alcool dilué.

On peut, par la méthode courante de la distillerie obtenir un alcoolat presque sans terpènes, soluble dans l'alcool très dilué et même dans l'eau, et cependant contenant l'arome de 40 à 50 citrons.

Voici le procédé que nous devons à l'obligeance de M. Dubien, le spécialiste bien connu de Montbrison.

Les zestes sont mis à macérer dans l'alcool

(1) Nom populaire de l'alambic arabe.

(2) Voir essence déterpénée de citron, 1908. p. 18.

(3) New. South Wales pures food. act. 1908. — U.S.A. Food a. Drugs act., etc.

fort (93°) pendant plusieurs jours afin de permettre la diffusion de toute l'essence par endosmose. Cet alcool aromatique séparé des zestes est réduit à 40°. par addition d'eau distillée Après quelques temps, les terpènes insolubles sont séparés par décantation et l'alcool limpide est concentré à l'alambic jusqu'à 75°. L'alcoolat ainsi obtenu contient tout l'arome des citrons sans proportion appréciable de terpènes.

Les zestes sont épuisés à la vapeur d'eau et toutes les huiles insolubles réunies sont livrées à l'industrie.

Ce fractionnement est supérieur à celui qui se fait exclusivement à l'alambic. La présence, dans les citrons, de sesquiterpènes solubles à 70° complique toujours la question à cause de leur propriété de distiller en même temps que le citral. Les alcoolats contenant de ces sesquiterpènes donnent des dilutions bleutées difficiles à éclaircir.

***

Quels sont les avantages invoqués par le distillateur pour préférer la distillation des zestes plutôt que l'emploi de l'essence italienne obtenue par pression des mêmes zestes. Le malentendu est basé sur l'emploi de l'huile essentielle sans fractionnement. L'alcoolat anglais à 5 % d'huile est insoluble à tous les degrés d'alcool dilué. En éliminant la portion terpénique de l'essence on obtiendrait un alcoolat identique à celui que nous venons de décrire.

On dissout l'huile essentielle dans l'alcool 93°. Au bout de quelques jours on dilue à 40° on décante les huiles qui surnagent, puis on ramène par distillation l'alcool à 70 ou 75°. La dépense sera moitié moins forte à degré égal.

On nous objectera que nous ne tenons pas compte de la valeur du jus des citrons. Mais peu de distillateurs savent en tirer parti : d'ailleurs, même filtrés et pasteurisés, ils se conservent mal à cause de leur forte teneur en mucilages et glucosides. La seule utilisation serait donc la fabrication de l'acide citrique ou plutôt du citrate de chaux dont la préparation est plus facile (1) et dont la vente est aisée.

***

Toutes ces manipulations, soit à partir des zestes frais, soit à partir de l'essence « crue » (brute d'expression) reviennent à la préparation d'une solution alcoolique d'essence *déterpénée* de citron.

Les fractionnements si pénibles du moment où l'on opère sur des produits à base d'alcool, sont de beaucoup plus aisés lorsqu'on travaille l'huile essentielle dans le vide et dans les appareils spéciaux créés dans ce but.

L'alcoolat préparé avec l'essence déterpénée (2), admis au même titre que les autres extraits par les règlements français et étrangers comme « pur fruit » pourra, si on le désire, être redistillé ou plus simplement *tranché* pour lui donner l'homogénéité demandée. Il pourra représenter 50,60 citrons et plus au litre avec une manipulation minimum et un prix de revient très réduit.

Si nous négligeons les frais de main-d'œuvre qui peuvent être compensés par le citrate de chaux ou les terpènes recueillis comme sous-produits, on peut calculer comme suit les prix de revient pour un hectolitre d'alcoolat à 50 citrons au litre :

Par les zestes frais :

5.000 citrons à 30 francs le 1.000 .. 150 fr.

Par l'huile essentielle :

5 kilogs à 15 fr. le kilo.............. 75 fr.

Par l'essence déterpénée :

200 grammes d'essence à 275 fr. le k. 55 fr.

Ces chiffres se passent de commentaire.

Quant aux résultats pratiques et à la soi-disant différence d'arome, nous sommes prêts à faire toutes les comparaisons et les essais qui nous seront demandés.

R. Gattefossé,
Ingénieur-chimiste.

(1) Le jus exprimé à la presse hydraulique, à la centrifugeuse ou plus simplement à la main, est versé dans un bac en bois. On l'additionne de carbonate de chaux (craie lavée) jusqu'à ce que l'effervescence cesse. Le jus est alors neutre, ce qui peut se vérifier au tournesol, et tout l'acide est précipité à l'état de citrate de chaux. C'est ce citrate desséché qui, traité par l'acide sulfurique dilué, met en liberté l'acide citrique et dépose la chaux sous forme de sulfate. L'acide est ensuite cristallisé par concentration.

(2) Terpenless essence of Lemon — est préparée par dissolution d'essence déterpénée dans l'alcool dilué et doit contenir au moins 0.2 % de Citral de citron., N.S.W. act. 1908.





La racine d'iris sert à la fabrication des extraits d'odeur et à la préparation des eaux de toilette.

M. G. Robert, ingénieur-chimiste, a indiqué récemment (1) un procédé facile d'extraction de l'essence d'iris par les nouveaux dissolvants. La méthode ancienne et encore généralement usitée en France et en Italie, consiste à dessécher d'abord les racines d'iris, puis à les triturer, ensuite la poudre obtenue est distillée pour l'essence ou mise à macérer dans l'alcool pur. L'infusion et l'essence servent également à la préparation des eaux de toilette ou des extraits. Enfin, la poudre d'iris, après avoir été tamisée, trouve de nombreux usages en parfumerie et dans l'économie domestique; les racines desséchées sont aussi employées pour parfumer le linge.

Les parfumeries de Grasse consomment annuellement près de 300.000 kilogs de racines d'iris, mais l'industrie grassoise préférant surtout les iris italiens, ceux de Florence, qu'elle paie à un prix très avantageux pour le producteur italien, il en résulte une concurrence sérieuse venant de l'Italie.

Il y aurait donc intérêt à améliorer et développer cette production en France; car le surplus pourrait, au besoin, trouver des débouchés dans les pays étrangers.

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, nº 11, de novembre 1909.

Il importe de remarquer que la culture de l'iris en vue de l'utilisation des racines par la parfumerie, n'est vraiment recommandable, à cause des opérations de lavage et de séchage des racines, qu'elle exige, que dans les sols pauvres et dans les localités où le prix de la main-d'œuvre n'est pas trop élevé.

Ces conditions peuvent se trouver réunies dans le Midi, notamment sur le littoral, non loin des centres où existent des usines pour la transformation des produits.

Dans le département de l'Ain, les communes d'Anglefort et de Corbonod, près de Seyssel, cultivent l'iris pour la parfumerie, mais cette culture est en décroissance par suite de la concurrence italienne, et même du Midi de la France; les prix des racines d'iris ont baissé de deux tiers environ. En 1903, les communes précitées, qui produisaient annuellement 15.000 à 16.000 kilogrammes de racines sèches, écoulaient leur production à raison de 100 à 125 fr. les 100 kilogrammes. Aujourd'hui, on paie environ 45 fr. les 100 kilogrammes, alors que les industriels de Grasse paient les iris de Florence de 90 à 150 francs le quintal, ceux de Vérone, de 60 à 80 francs. Ces derniers sont bien inférieurs comme rendement en essence et comme finesse de parfum.

Il existe de nombreuses variétés d'iris, mais deux seulement sont recherchées pour la culture, à cause de l'odeur de violette que leurs racines ou rhizomes acquièrent en se desséchant: l'Iris de Florence, ou plus exactement l'*Iris pallida*, et l'*Iris Clio*, qui est une variété du précédent, et qui a des fleurs bleu-clair. En Italie, on cultive ces variétés en grand, spécialement pour alimenter la parfumerie.

La variété appelée communément Iris de Florence a des fleurs odorantes, de 8 à 9 centimètres de longueur, aux pétales internes d'un blanc pur et les pétales externes violacés ou bleu pâle.

L'*Iris Germanica* ou Iris d'Allemagne, croît à l'état spontané en Provence; il est plus rustique que le précédent et sa culture exige moins de soins. Toutefois l'Iris pallida, improprement appelé Iris de Florence dans l'industrie de la parfumerie, est, comme tous les Iris du groupe Germanica, d'une culture facile; il s'accommode de presque toutes les natures de sol et il supporte bien le froid même sous le climat de Paris. On peut le maintenir quelques années sans être obligé de le transplanter, et on le multiplie aisément par division des rhizomes. Nous avons ouï-dire que, pour ce qui concerne l'utilisation des racines en parfumerie, cet Iris ne peut fournir, sous un climat différent de celui de l'Italie, des racines aussi parfumées que celles obtenues par les producteurs de Florence qui, sous le rapport du sol et de la température plus régulièrement chaude,

sont absolument privilégiés. Mais c'est là une observation qui, en raison de son importance au point de vue de la valeur industrielle des racines et, par conséquent, de leur prix de vente, demande à être sérieusement contrôlée par des essais dans les situations les plus chaudes, et les mieux exposées de la région provençale.

Quant au mode de culture, il est très simple et il est le même, quelle que soit la variété d'Iris à laquelle on donne la préférence.

On peut consacrer à cette plante des sols même de peu de profondeur.

Dans le département de l'Ain, on utilise les sols fortement calcaires, accidentés, constitués par des éboulis et à peu près impropres à la culture de la vigne. On prépare le terrain par un labour à la bêche, puis, vers la fin du mois d'août ou dans le courant de septembre, on plante les éclats de rhizomes à une profondeur de 10 centimètres, en donnant un espacement de 20 centimètres en tous sens. Les façons culturales consistent en deux binages : l'un exécuté au printemps, l'autre à l'automne, pour ameublir le sol et surtout détruire les mauvaises herbes.

Comme fumure, on applique une dose de 15.000 kilogr. environ de fumier de ferme par hectare, toutes les deux ou trois rotations, suivant l'état de la plantation. Dans le Midi, les tourteaux de sésame ou les tourteaux de ricin, à la dose de 800 à 1.000 kilogr. par hectare, passent pour donner de bons résultats en activant le développement des racines.

En ce qui concerne l'emploi des engrais minéraux dans cette culture très spéciale, on n'a pas encore fait d'essais, croyons-nous, mais ces essais ne seraient pas sans intérêt étant donné que des résultats assez satisfaisants ont été constatés sur certaines plantes cultivées en vue de la production des essences parfumées.

On arrache les rhizomes d'iris à la fin de la deuxième ou de la troisième année, suivant la grosseur qu'ils ont acquise. Le rendement est assez variable ; il oscille entre 2.500 et 4.500 kilogr. de racines sèches à l'hectare. Les producteurs italiens obtiennent des rendements sensiblement plus élevés.

Quand la récolte des racines est terminée, on prépare celles-ci pour la livraison à la parfumerie.

La préparation comprend l'écorçage, le lavage et le séchage des racines au soleil, puis la conservation en lieu sec pour éviter les moisissures qui déprécieraient entièrement le produit.

Dans les terres du littoral méditerranéen, l'iris peut donner, pour une récolte moyenne de 3.500 kilogr. de racines sèches et un prix moyen de 70 francs les 100 kilogr. un produit *brut* de 2.450 francs à l'hectare.

Les frais de main-d'œuvre, de récolte et de préparation pour la vente varient beaucoup suivant les pays. Mais quand cette main-d'œuvre n'est pas trop chère et lorsque le produit a les qualités que recherche la parfumerie, le bénéfice net que laisse cette culture est très appréciable.

Henri BLIN.



au 2me Congrès International pour la Répression des Fraudes

La délégation du département des Alpes-Maritimes s'est trouvé au Congrès des répressions des fraudes, en opposition d'idées avec la Commission des Bouches-du-Rhône.

La première, représentant les intérêts de la région de Nice et de Grasse, où il ne se vend guère que des huiles d'olive absolument pures demandait que tous les coupages contenant de cette huile soit dénommés « mélanges », la seconde, défendant les commerçants de Marseille et de Salon grands vendeurs de qualités plus courantes, a fait adopter le maintien des dénominations actuelles : « huile de table, huile comestible, huile surfine, etc.. ».

La Société d'agriculture de Grasse réunie en Assemblée a adopté la motion suivante qui résume la discussion :

La Société d'agriculture de Grasse :

Considérant que les expressions *huile de table*, *huile surfine*, *huile comestible* et autres dont l'emploi est autorisé pour désigner les mélanges d'huiles mis en vente sont, par leur généralité, de nature à favoriser la fraude ;

Qu'en effet, l'usage simultané que nombre de maisons de commerce font de ces dénominations et de celles qui servent à désigner l'huile d'olive pure tend à faire accroire à l'acheteur que le produit auquel elles s'appliquent est également de l'huile d'olive ;

DISTILLATION DES FLEURS DE LAVANDE DANS LES ALPES DE LA DROME
On se contente de remplir le peiroù d'épis parfumés et d'eau comme au temps de Charlemagne !





UNE LAVANDERAIE (Delphinensis) DANS LES ALPES DE LA DROME
A reçu un léger Labour et un peu d'engrais. Mais aussi quel développement merveilleux !



LA RÉCOLTE DES FLEURS DE LAVANDE DANS LES ALPES DE LA DROME
Rude travail par un soleil de plomb ! Mais on est si gai dans le Midi !...

PHOTOTYPIE BAISE & GOUTTAGNY — LYON

Que les huiles dites de « table, surfine », etc., yant moindre valeur et procurant un bénéfice plus élevé, le vendeur a tout intérêt à entretenir cette confusion ;

Que les intérêts légitimes du consommateur sont ainsi lésés, de même que ceux des producteurs et des commerçants en huiles d'olive.

Emet le vœu :

Que seules les huiles non mélangées puissent être mises en vente ou vendues sous le nom d'huiles pures, suivi obligatoirement du nom de l'espèce (d'olive, d'arachide, etc.), et facultativement des expressions « de table », « comestible », etc ;

Et que les mélanges d'huiles d'espèces différentes ne puissent être mis en vente ou vendus que sous la dénomination « d'huile mélangée » suivie ou non des qualificatifs « de table », comestible », « surfine » ou autres;

Proteste contre le refus par la réunion plénière du Congrès de la Croix-Blanche d'examiner l'amendement présenté par la délégation des Alpes-Maritimes, et félicite MM. Béri, Mayrargue, Goiran, Massas, Debenedetti et les autres membres de la délégation, de l'énergie et du dévouement qu'ils ont apportés à la défense des intérêts des consommateurs, des producteurs et du commerce des huiles d'olive.

Nous estimons, d'autre part, que les dénominations actuelles ne surprennent que ceux qui veulent bien se laisser tromper, et que la publicité suffisante qui est faite autour de ces questions est de nature à fixer le consommateur sur la valeur des dénominations de fantaisie.

Les intéressés n'auront qu'à prévenir leur clientèle que seule l'expression « huile d'olive pure » garantit la livraison du corps gras extrait de l'olive sans aucun mélange et que toute désignation différente implique forcément une huile, mélangée ou non, mais autre.

D'ailleurs il n'est pas douteux que d'autres huiles que l'huile d'olive sont comestibles et agréables, mélangées ou non, et il serait fâcheux que la vente en soit rendue quasi suspecte par la nécessité d'une indication par trop draconnienne.

XXX.



La prédiction du temps

Nombreux sont les imitateurs des Mathieu de la Drôme qui prétendent annoncer un an à l'avance le temps probable. Leurs indications ne font que résumer un calcul de probabilité établi sur les 15 ou 20 années précédentes, et devraient être présentées comme telles, c'est-à-dire sans valeur objective. Tous autres sont les renseignements que l'on peut tirer de l'état atmosphérique de la période immédiatement antérieure à celle dont il s'agit de prévoir le temps.

La loi Bugeaud paraît être le résultat d'observations suivies et son application ne réserve paraît-il que peu de mécomptes.

Quelle est cette formule ignorée de beaucoup. En voici le texte et l'origine :

On rapporte que, pendant la guerre d'Espagne, le futur maréchal de France — Bugeaud n'était alors que capitaine — lut dans un manuscrit tombé sous sa main cette loi empirique :

« *Le temps se comporte onze fois sur douze, pendant la durée de la lune, comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune, si le sixième jour est resté le même qu'au cinquième.*

» *Et neuf fois sur douze comme le quatrième jour, si le sixième jour ressemble au quatrième* ».

Ravi de cette découverte, celui qui devait être le vainqueur d'Isly fit l'épreuve de cette loi et la vit, paraît-il, se vérifier avec une régularité extraordinaire.

Agriculteur de 1815 à 1830, il la mit souvent en pratique ; elle lui fit éviter, à l'époque de la fenaison et à celle de la vendange, des pertes auxquelles aucun propriétaire voisin ne sut échapper. Gouverneur de l'Algérie, il ne faisait entrer les troupes en campagne qu'après le sixième jour de la lune ; s'il se trouvait en expédition et que le mauvais temps lui fût prédit par la lune, rien ne l'empêchait de chercher un abri. C'est ainsi que toujours il préserva les colonnes placées sous ses ordres. On attribuait à la chance le résultat d'observations et de calculs.

Partant de l'heure exacte de la nouvelle lune, il tenait compte, en outre, de la différence de trois quarts d'heure environ entre le temps de la révolution de la terre autour de son axe et le temps de la révolution de la lune autour de la terre, c'est-à-dire qu'il ajoutait cinq heures au sixième jour écoulé, avant de se

prononcer sur le temps qu'il devait craindre ou espérer.

Espérons que les indications de cette loi (?), jointes à celles plus modernes des Baromètres et autres instruments scientifiques permettront dans la mesure du possible d'éviter des catastrophes comme celles d'Ollioules (Var), où toute une récolte florale vient d'être anéantie par un orage de grêle. Mais aurait-on pu préserver les cultures même en connaissant l'éventualité du cyclone ?

XXX.

Sirop d'Epine-Vinette

Les pays de langue Anglaise, le Canada, les Etats-Unis, consomment en forte quantité un sirop à base d'épine-vinette. Le jus de l'épine-vinette obtenu par pressuration est d'un beau rouge et d'une saveur acide, agréable et rafraîchissante. On a reconnu dans le jus pur 2 à 3 °/₀ d'alcool, 4 à 6 °/₀ d'acide malique et 0.15 de sucre.



CHIMIE PRATIQUE

Falsifications de l'Essence de Menthe poivrée

par l'huile de camphre

Pour découvrir la présence de l'huile de camphre, l'auteur conseille d'ajouter une goutte d'essence à 4 gr. d'acide azotique (D-1,42) et de laisser réagir pendant quelques minutes. Si l'essence ne renferme pas d'huile de camphre, le mélange devient jaune et la couleur persiste. Si, au contraire, elle en renferme seulement 5 °/₀, il devient rouge au bout de 15 à 20 minutes.

Stevens établit, en outre, que l'iode est décoloré par l'essence de menthe, et il fonde sur cette propriété une méthode volumétrique d'analyse de ce produit.

On mélange 2 centimètres cubes d'essence, 5 centimètres cubes de solution d'iode (iode, 12 gr. 666, iodure de potassium, 18 gr., eau q-s pour 1 litre).

L'essence pure décolore dans ces conditions 1 cc. 50 à 1 cc. 60 solution iodée, tandis que l'huile de camphre brute n'en décolore que la moitié et même moins (0.70).

Dr Stevens.
(Revue de la Droguerie).

Vanilline et Coumarine

On distingue aisément la vanilline de la coumarine de la façon suivante :

1° La vanilline, en solution aqueuse, donne avec le fer une coloration bleue qui brunit à l'ébullition; par refroidissement, cette réaction donne un précipité blanc de dihydrovanilline ;

2° En dissolvant 1 décigramme de vanilline dans 1 cc. d'acide acétique et ajoutant 1 cc. d'acide sulfurique, on obtient une coloration bleu-verdâtre ;

3° Si la dissolution se fait, non plus dans l'acide acétique, mais dans l'alcool, la coloration, verte à froid, passe par le rouge vineux, à chaud, pour devenir violette.

Aucune de ces réactions ne se produit avec la coumarine.

C. G.

PARFUMERIE PRATIQUE



Extraction du principe odorant du Musc, de la Civette, etc.



On s'est contenté jusqu'ici d'extraire le parfum des produits animaux à froid par macération prolongée dans l'alcool.

Ce procédé a une valeur très reelle que nous ne songeons pas à contester, mais il a l'inconvénient d'immobiliser une quantité relativement importante de produits précieux et ne donne pas rapidement un produit liquide immédiatement utilisable, ce qui peut être nécessaire dans beaucoup de cas urgents.

On pourra alors utiliser la méthode suivante qui donne, en un minimum de temps, tout le parfum contenu dans ces produits, d'origine animale. Les résidus ne contiennent plus aucune matière odorante ce qui démontre abondamment que l'extration est plus complète.

Couper le Musc (Castoréum, etc.) 100 gr. — en menus fragments et les introduire dans un ballon à large ouverture, recouvrir avec 250 gr. d'eau et chauffer au B. M. pendant 15 mi-

nutes. Retirer la première eau et la remplacer par de nouveau 100 gr. Après 10 minutes de conctact au B.M. retirer l'eau et la remplacer par 250 gr. de glycérine, porter de nouveau au B. M. chauffer 10 minutes puis ajouter 250 gr. d'alcool, laisser en présence 20 minutes, réunir tous les liquides de lavage, puis mettre les résidus dans un filtre à vide et les laver avec de l'alcool, à la trompe. Lorsque toutes les dissolutions successives réunies formeront 1000 c/c, les résidus ne contiendront aucun parfum. Il suffira de réunir les différents lavages, de les filtrer et de les utiliser ensuite comme infusion concentrée.

LES ESSENCES EN THÉRAPEUTIQUE

LES PARFUMS SÉDATIFS

Pour apprécier avec exactitude les propriétés calmantes de quelques parfums (que d'ailleurs la thérapeutique contemporaine n'utilise plus guère), il faut mettre hors de discussion les faits exceptionnels imputables à la constitution spéciale de certains individus. Ces singularités de l'odorat, ou plutôt du système nerveux, doivent elles-mêmes être bien connues ; quand on est fixé sur leur réelle valeur, on fait justice des bonnes légendes qui, à dire d'experts, représentent les parfums soit comme des poisons très subtils, soit comme des agents médicamenteux doués d'un pouvoir constant et considérable. Sans suggestion apparente, une femme observée par le Dr A. Combe (1) fut plongée dans le sommeil hypnotique par l'inhalation d'une petite quantité d'essence de bergamote. Par la suite, un résultat identique fut obtenu en quelques secondes avec le géranium rosat, les essences de cannelle, de lavande, de cédrat ou de menthe. Une seconde malade, sujette à des crises convulsives, était endormie de la même manière par le musc, la violette, le chypre et l'héliotrope ; chez une troisième malade, également grande hystérique, le chypre seul produisait l'hypnose. De telles observations ne sont pas autre chose que des exceptions curieuses, et il serait absolument illégitime d'en inférer que le musc, l'héliotrope, la lavande ou le chypre sont des hypnotiques de premier ordre.

Il faut encore éliminer les cas de troubles plus ou moins graves survenant chez les personnes qui séjournent la nuit dans une pièce close où se trouvent des fleurs en quantité notable. Les accidents dus tantôt à la négligence et à l'ignorance, tantôt au bon vouloir de ceux qui s'y exposent (car il n'est pas de plus joli suicide), sont parfois mortels ; mais plus souvent, ils consistent en torpeur, somnolence et douleurs de tête. Ici, l'action des essences et des émanations odorantes, n'est certainement pas seule en cause. La viciation de l'atmosphère limitée de la chambre est accrue du fait de phénomènes chimiques qui provoquent une augmentation de l'acide carbonique ; il s'agit, en définitive, d'une menace d'asphyxie, plutôt que d'un début d'intoxication. Des dosages précis ont démontré que, dans ces circonstances, et contrairement à l'hypothèse de Boussingault, il n'y a pas production d'oxyde de carbone.

(1) Influence des parfums et des odeurs sur les névropathes et les hystériques. Thèse de Bordeaux, 1903.

⁂

Ces cas spéciaux étant mis à part, il reste exact qu'un petit nombre de parfums possède des propriétés sédatives. On sait avec quelle rapidité, certaines substances volatiles (éther, ammoniaque) agissent comme antispasmodiques, apaisent l'exaltation morbide et irrégulière des fonctions nerveuses ; il n'est donc pas étonnant qu'on ait essayé dans le même but des essences odoriférantes, également très volatiles, dont quelques-unes ont été reconnues efficaces. Dès 1812, Virey (1) remarquait le rôle important des odeurs dans la série des antispasmodiques.

Il est un groupe de substances, dont la réputation est appuyée sur une notoriété ancienne, et qui constituent une division bien distincte à cause de leur origine animale : ces substances sont l'ambre gris, le musc, la civette et le castoreum. D'après Fonssagrives, c'est par simple odoration qu'elles ont le maximum d'activité ; elles sont peut-être légèrement anesthésiques, mais leur pouvoir sédatif est indiscutable dans les cas d'éréthisme nerveux, allant jusqu'à la crise convulsive. Cependant, on ne les utilise plus guère aujourd'hui, sans doute parce qu'on les a mal employées. Le musc s'administre en lavements, en potions ou en pilules ; la teinture de musc du codex, serait probablement

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, 1812, t. II.

plus efficace, si l'on se contentait de la prescrire en inhalations. Le castoreum, qui jouissait jadis d'une grande renommée, n'est plus guère usité que dans la préparation des pilules de cynoglosse, et l'ambre gris dans celle du sirop de karabé (1). On regardait autrefois la fumée de l'ambre, comme propre à prévenir les attaques d'épilepsie : il est probable que les crises convulsives jugulées par cette fumée, n'étaient pas des accès de mal comitial, et qu'il s'agissait de troubles névropathiques plus bénins ; mais l'indication, même erronée, a suivi la constatation d'une réelle vertu antispasmodique, agissant au maximum par l'inhalation favorisée, grâce à la satisfaction de l'odorat.

Parmi les parfums d'origine végétale, possédant des propriétés sédatives notoires, il faut citer le lis, le muguet, l'œillet, l'oranger, l'opoponax, la vanille et l'héliotrope. L'oranger, le muguet et la vanille ont encore quelques emplois médicaux, l'oranger seul (essence de Néroli) étant considéré comme antispasmodique. Pour apaiser toute la série des manifestations émotives plus ou moins graves, que le public désigne sous le nom d'attaques de nerfs, les odeurs de l'héliotrope et de la vanille ont la réputation d'être les plus actives.

Toute cette *osméthérapie* est aujourd'hui bien négligée, et le mot de Montaigne : « Les médecins pourraient tirer des odeurs plus d'usage qu'ils ne font », ne fut jamais plus exact. On ne connaît des parfums que les inconvénients de leur excès. Au point de vue qui vient d'être étudié ici, on sait communément, par exemple, que l'odeur agréable de quelques fleurs (comme le lis, la tubéreuse, le chèvrefeuille, le datura arborescens de la Côte d'Azur, etc...), provoque, à la longue, des maux de tête, ainsi que de la torpeur physique et intellectuelle. C'est ce que traduit l'expression extra médicale *entêter*. Les expériences de Bouchardat et Fonssagrives (1853 1854), pratiquées sur des animaux, ont depuis longtemps démontré l'analogie de l'influence sur les organismes vivants, des essences parfumées d'une part, et des éthers ou du chloroforme d'autre part. Les médicaments actifs peuvent être de dangereux poisons, ce qui ne justifie pas qu'on s'abstienne de les employer dans la mesure où ils sont utiles.

Dr P. J.



Baume Tranquille

des deux Capucins du Louvre entretenus par le roi Louis XIII


Prenez les solanum racemosum et le suriosum ou maniacum, la jusquiame, les têtes de pavots, la morelle, la nicotine ou tabac verd de chaque une poignée.

Prenez ensuite romarin, sauge, rhue, hyssope, lavande, thin, tanasie, fleurs de sureau ou d'hieble, mille pertuis et persicaria, de chaque une poignée.

Hachez & pilez toutes ces plantes ensemble, faites-les bouillir dans l'huile d'olive en un chaudron, jusqu'à ce qu'elles soient friables. Remettez, après les en avoir enlevées, dans cette huile bouillante pareille quantité des mêmes herbes, réitérez l'infusion et cuisson

(1) La pilule de cynoglosse et le sirop de karabé sont deux médicamens opiacés, eux-mêmes désuets (le second surtout).

jusqu'à quatre fois. La vertu de ces plantes aromatiques et somnifères, qui consiste dans leur huile, s'est unie et concentrée dans l'huile d'olive.

Quand on veut faire ce baume encore plus efficace, on y ajoute autant de gros crapeaux vivans qu'il y a de livres d'huile, on les y fait bouillir tant qu'ils soient brûlés et desséchés. Ils augmentent l'efficacité du remède sans qu'on doive en appréhender aucune mauvaise qualité tant pour l'extérieur que pour l'intérieur et, par là, ce remède devient admirable dans la peste et en toute maladie contagieuse.

Poudre à Poudrer

La poudre est d'un grand usage ; aussi sa consommation est-elle considérable : elle varie selon le goût de chacun, et se distingue par les parfums dont elle est composée.

La poudre n'est autre chose que de l'amidon blanc, bien sec, réduit en poudre subtile et passée au tamis de soie. Pour l'avoir bonne, il faut aller à une bonne fabrique & choisir la poudre en pierre d'amidon le plus blanc, le plus sec et le plus léger, le faire réduire en poudre devant vous, & le passer ; alors vous serez sûr de la qualité de votre poudre ; elle sera très-blanche, très-fine, & tiendra bien sur les cheveux : car il est fort désagréable de voir, au moindre mouvement de tête, retomber là poudre sur son habit, sur-tout lorsqu'on est poudré à blanc.

On fait des poudres à plusieurs prix ; il y en a de mauvaises, mèlées avec de la farine folle, principalement quand le bled est cher et dans les disettes. Lorsqu'il est défendu aux amidoniers de fabriquer, alors tout le mauvais amidon passe, & est encore additionné, soit avec de la farine folle, soit avec de la craie de Briançon.

Les belles poudres se passent à l'esprit de vin, pour les rendre plus fines. On leur incorpore d'autres poudres à odeurs, pour leur communiquer leur parfum. Nous reparlerons de ces poudres dans ce chapitre, de même que de celles qui sont colorées, & comme on doit les parfumer, sans addition avec d'autres poudres d'odeurs. Les parfums doivent entrer dans toutes les opérations d'un parfumeur, &, pour l'ordinaire, il annonce son état par les odeurs ; il va même jusqu'à déplaire quelquefois à qui ne les aime pas ; mais il n'est pas possible que cela soit autrement, car l'air qu'il respire chez lui est parfumé.

Tout son travail est inséré dans ce Traité (1) et on voit qu'il entre des odeurs jusque dans les cosmétiques ; ils ont à la vérité quelques marchandises sans parfums, surtout les gants ; mais pour le reste c'est de la marchandise extrêmement commune & destinée pour ceux qui craignent les odeurs. Les poudres sont de ce nombre ; la belle poudre est accompagnée de quelques odeurs.

(1) Traité des odeurs de M. Déjean, distillateur, M. DCC. LXXVII.



Poudre de Cypre Composée

Prenez une livre et demie de coquilles d'œufs, bien propres, cardamome, quatre onces ; roses rouges et benjoin, de chacun trois onces ; storax, encens & bois de clous de girofle, de chacun deux onces ; santal-citrin une once ; camphre deux gros ; ambre gris, huit grains. Pulvérisez toutes ces choses à part, ensuite passez les toutes au tamis de soie mettez le reste dans un mortier pour finir de le piler & continuez jusqu'à ce que tout soit passé ; mettez cette poudre dans un vaisseau bien bouché, & conservez là pour les amateurs.

Les Mouches

Les Mouches sont le dernier ornement de la toilette ; elles servent à deux fins ; ou à relever l'éclat du visage, sur-tout lorsque l'on a un beau coloris, ou à couvrir quelques boutons qui surviennent. Les mouches non seulement cachent ce défaut mais encore donnent un agrément : il y en a de plusieurs formes, de grandes, de petites, de moyennes & de très petites : le plus grand



nombre est rond, les autres forment un ovale, les autres un croissant ; c'est l'art de les bien poser qui les fait valoir.

La meilleure faiseuse de mouches est celle qui a les meilleurs moules, bien faits & bien tranchans, la main ferme et hardie (car c'est de la coupe que dépend la bonne façon) & autant de moules qu'il en faut pour s'assortir en formes différentes pour la grandeur et petitesse.

Le second mérite de la bonne faiseuse est d'employer du tafetas neuf et bien noir ; il y en a beaucoup qui à cause de l'apprêt emploient du vieux tafetas, & qui n'est pas propre.

Le troisième mérite de la bonne faiseuse est de bien gommer son tafetas, choisir la belle gomme, ne mettre que la suffisante quantité d'eau, afin que le tafetas prenne un corps assez ferme pour ne pas s'effiler, après être coupé, & ensuite lustrer le tafetas, en observant qu'il ne prenne aucun mauvais plis à la presse de la calandre, ou le passant sous le fer, comme plusieurs font.

C'est alors que, mettant son tafetas sur une table destinée pour la coupe des mouches, on connoît la bonne faiseuse pour la dextérité de sa main, pour le soin qu'elle a d'avoir de bons outils, d'employer du beau et du bon, & par la peine qu'elle a pris de le bien préparer.

Ces opérations sont faciles, & toutes les dames qui voudroient s'occuper à ces minuties, y réussyroient ; il y en a cependant qui ont le renom de les mieux faire les unes que les autres, & cette réputation contribue à leur bien-être, les autres péchent par le mauvais qu'ils emploient, plutôt que par leur mauvaise façon. Nous n'avons inséré ce chapitre que pour rendre la toilette complète.

M. Déjean.

Pastilles à Brûler

On fait trois sortes de pastilles : les pastilles à odeur, les pastilles à brûler et les pastilles à bouche. Ces dernières sont une espèce de conserve que l'on parfume souvent. Il faut qu'un bon parfumeur soit un peu officier et qu'un bon officier soit un peu parfumeur.

Les pastilles à brûler sont de benjoin, bois d'aloès, sucre fin, ambre gris, civette, santal, clous de girofle, iris de Florence réduits en poudre et réunis au moyen de gomme adragante.

Le mucilage des pépins de coings mêlé au sucre donne une conserve propre à être parfumée en vue de la préparation des tablettes à bouche.

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre & Cie, 14, r. Bellecordière, Lyon.





L'expression « bois de rose » a donné lieu à de multiples confusions dont l'origine remonte à la plus haute antiquité. Le mot suffit à expliquer qu'il faut entendre par là; non point les variétés d'une même famille, mais simplement toutes les espèces, même très différentes, dont la tige, les branches ou les racines ligneuses renferment des essences à odeur rappelant celle de la rose.

Leur histoire est étroitement liée aux pratiques religieuses et funèbres des peuplades primitives qui honoraient de la même façon leurs dieux et leurs morts en brûlant cérémonieusement sur les autels ou les tombeaux, des bois parfumés parmi lesquels le cèdre, le santal et les bois de rose étaient les plus réputés.

Ce n'est que bien plus tard, au moment des Croisades, vraisemblablement, que ces bois nous furent rapportés d'Orient, auréolés de légendes d'un mysticisme parfumé qui plurent fort à notre moyen âge simpliste. Leur usage se répandit lentement en médecine et surtout

LA COTE D'AZUR PITTORESQUE

Les Gorges du Loup

dans la parfumerie de luxe d'où la technique moderne semble les avoir à peu près bannis.

Sous ce nom de bois de rose,il faut englober: des convolvulacées qui, comme le *Convolvulus scoparius* et le *C. floridus* des Canaries, donnent,par leurs racines, une essence que Gladstone appelle essence de bois de rose de Téné riffe ; des laurinées comme *l'Ocotea caudata* de la Guyane française ; des légumineuses comme le *Jacaranda odorant* du Brésil qui, d'ailleurs n'est pas du tout la plante fournissant l'essence de rose du Brésil ; les bois de Rhodes et un certain nombre d'espèces improprement appelées bois d'aloès et rangées sous le nom vague de linaloë.

Encore que ces appellations fassent s'insurger les botanistes nous sommes bien obligés d'en tenir compte puisque les usages commerciaux les ont depuis longtemps consacrées. Il nous suffira donc pour l'instant de dire nettement que ce nom de *bois de rose* ne comporte aucune indication de genre ou de famille et implique seulement une analogie de parfums.

La plupart de ces essences,du reste,ont perdu de leur intérêt depuis que le géranium les remplace avantageusement dans la falsification des essences de rose véritables.

Les *bois d'Aloès* sont les plus importants et, au sens premier, comprenaient : le *Kalamback* de la Cochinchine et du Siam qui est, en réalité, une légumineuse assez employée jadis en parfumerie sous le nom de *Aloexylon Agallochum* et en médecine, sous le nom de *Lignum Agalli veri*; l'*Ahalia* ou *Ahaloth* des Hindous ; *le bois d'aigle*, résineux de la famille des Thymelacées du nom de *Aquilaria Agallocha*. Mais depuis le XVIIIe siècle, l'expression s'est restreinte et on n'entend plus guère, commercialement parlant, par bois de rose, qu'un petit nombre de bois odorants venant de la Guyane et du Mexique.

N. D. L. R.— E. M. Holmes F. L. S. distingue dans *The Essential oil record* : le Bois de Citron de Domingo ou Hispanille comme étant l'*Amarylis Balsamifera* improprement appelé *Santal des Indes Occidentales*.

En ce qui concerne le Bois de Rose de Aublet, ou Bois de Citron de Planchon, il faut constater que si les indigènes Galibis l'appellent *Likari* (et *Sarsaffras* lorsqu'il est vieux), les Français habitant la Guyanne distinguent le *Bois de Rose mâle* et le *Bois de Rose femelle*. Le premier, dur, pesant, coloré en jaune, couvert d'efflorescences de stéaroptènes, à odeur de rose et de goût amer, serait le véritable *Licaria Guianensis*, le second mou, léger, presque blanc, serait le cèdre blanc, *Protium Altissimum March.*, autrefois nommé *Icica Altissima*, son odeur de Bergamotte justifie son nom de bois de Citron, le *Licaria Guianensis* est l'*Ocotea Caudata Mez*. (*Jahrbuch des Konigl. Bot.*, Gard, 1889, p. 378 et *Plantes de la Guyanne Francaise*, par Aublet, p. 313).

Le plus curieux est que l'aloès vrai est dénué de toute essence et que son bois est parfaitement inodore. Aussi n'est-il pas étonnant que ce bois de rose s'appelle encore, suivant les lieux, *bois de citron de Cayenne, cèdre jaune, bois jaune, linalué* ou lignaloë.

Le linaloë du Mexique est fourni par deux burséracées, la *Bursera delpechiana* et la *B. alaexylon*. Il provient surtout de la province Guerrero, située au sud de Mexico, où on lui fait subir une distillation rudimentaire. On rencontre ce bois dans le commerce sous forme de gros tronçons, écorcés en forêt, d'un gris cendré mat sur toute sa surface rugueuse ; le tissu, fait d'anneaux d'un noir moiré, est spongieux, ce qui explique que ce bois soit d'une densité relativement faible. Il rend, sur place, de 10 à 12 % d'une essence à odeur agréable, facilement soluble dans deux fois son poids d'alcool, d'un poids spécifique de 0,880 en moyenne, d'indice de réfraction 1-10 et de déviation — 5° à — 12°.

Le linaloë de la Guyane provient de l'*Ocotea Caudata* appelé likari par les indigènes. C'est un bois dur et lourd à cassure jaune, se laissant facilement refendre et rougissant avec le temps. Il croît à l'état spontané aussi aux environs de Cayenne où il forme d'importantes forêts. Les habitants s'y frayent des sentiers, hache en main, décortiquent sur place pour diminuer le poids mort et distillent même depuis une quinzaine d'années. Jusqu'alors ce bois était entièrement destiné à l'exportation. Son rendement en essence est inférieur au linaloë du Mexique, 6 à 8 % seulement. Cette essence, très semblable à celle du linaloë du Mexique, en diffère pourtant par l'angle de déviation qui est de — 15° à — 20°. Mais elle a sensiblement le même poids spécifique et est comme elle constituée d'un alcool, $C^{10}H^{18}O$ appelé licareol ou linalool, de petites quantités de géraniol et de méthylhepténone,et de traces de terpènes diatomique et tétratomique. C'est le *linaloeöl* des Allemands et le *oil of linaloe* des Anglais.

Il n'y a guère qu'une cinquantaine d'années qu'on les rencontre sur le marché français, liquide onctueux et jaunâtre de saveur amère, adultéré souvent par addition d'huile grasse ; la fraude est facilement décelable, d'ailleurs, puisque cette huile grasse est insoluble dans l'alcool à 70°.

L'essence de linaloë est de nouveau très employée notamment pour la fabrication de l'acétate de linalyl (succédané d'essence de Bergamotte) et le bois de rose ne sert plus guère que pour la confection des sachets de Chypre, en mélange avec du santal et du cèdre pulvérisés et un peu de musc. On en fait cependant encore des étuis et des coffrets de luxe pour nos élégantes à l'odorat délicat.

G. CHARRIÈRE.



Les plantes à essences et les plantes médicinales de la Flore Brésilienne



Les progrès de la chimie contemporaine ne doivent pas laisser méconnaître aux droguistes et aux parfumeurs les ressources que la flore, encore imparfaitement explorée, des pays neufs met à leur disposition. Le service d'expansion économique du Brésil (1) vient de publier, sur les richesses naturelles et les industries de cette nation, d'intéressants documents qui montrent la possibilité de tirer le meilleur parti des plantes médicinales et des plantes à essence, dont la plupart n'ont donné lieu jusqu'ici qu'à une exploitation minime.

La vanille croît en abondance dans les forêts brésiliennes; cependant la récolte en est négligée au point qu'elle ne suffit pas à la consommation indigène, et que les commerçants ou les industriels du pays qui l'emploient, s'adressent partiellement à l'exportation. A plus forte raison, des espèces végétales renfermant des principes d'un usage moins courant, sont-elles complètement délaissées. En ce qui concerne particulièrement l'extraction des essences, on considère comme devant être d'une exploitation avantageuse, le Paô Cravo ou Cravinho (cannelle giroflée, Dicypellium caryophillatum de Nees), dont l'écorce exhale un parfum délicieux ; ou l'Hedychium coronatum, dont les fleurs répandent aussi une odeur très agréable, et qui est une plante très commune. L'Etat de Para exporte déjà une certaine quantité (16.111 kgs en 1905) de fèves de Tonka, utilisées et renommées pour leur arome. Les fèves de Tonka sont les fruits d'une légumineuse (Dipterix odorata), connue au Brésil sous le nom de Camarû.

La flore brésilienne fournit d'importantes résines : celles du pin de Parana, du copahier, de l'emburana, succédané de la térébenthine et du copahu, celle de diverses anacardiacées connue sous le nom de résine-Elémi. L'Elémi du Brésil jouit de propriétés stimulantes ; il entre dans la composition de différentes préparations telles que le baume de Fioravanti, l'onguent de Styrax et l'emplâtre de diachylon. Les angicos et les cambuys, très estimés comme bois de construction produisent, en outre, une gomme analogue à la gomme arabique. La gomme-Copal existe en grande abondance au Brésil ; elle est depuis longtemps article d'exportation; encore se contente-t-on de recueillir les gouttes de gomme tombées du tronc et des branches des Jatobas producteurs (Hymenaca courbaril et stillocarpa). On ne provoque habituellement pas la concrétion du Copal par des incisions propices.

La couleur rouge extraite du Bois du Brésil (Coesalpina echinata), était jadis fort appréciée. Toutefois, la découverte des couleurs d'aniline en a sensiblement réduit l'usage. Un nombre considérable d'autres espèces végétales contiennent des matières colorantes très peu exploitées.

Mais ce sont principalement les espèces médicinales qui sont abondantes au Brésil. L'énumération à peu près complète en serait longue. Indépendamment des quinas indigènes (rubiacées, solanées ou rutacées), la culture des quinquinas du Pérou a été entreprise avec succès dans l'Etat de Rio de Janeiro.

Les graines du gurana, (Paulinia sorbilis), rapées et réduites à l'état de pâte par addition de cacao et de farine de manioc forment la base d'une boisson digestive et stimulante d'un usage courant en Bolivie et dans plusieurs états brésiliens ; le cacuaba (érythroxylée) et le marapuana, (ménispermée) sont des succédanés de la kola. Les propriétés digestives et diurétiques du maté, (Ilex paraguayensis). sont trop connues pour qu'il soit utile d'y insister.

Les salsepareilles, (Etats d'Amazone et de Para), sont de même d'un usage courant ; mais on ignore généralement que les Carobas, le tayuya, le sucupina, le cipo, le manaca ont des vertus analogues ; que le timbo, diverses euphorbiacées, les feuilles de l'arbre d'acajou constituent d'excellents révulsifs. Le jéquirity est plus connu ; ses graines macérées sont très communément utilisées dans le traitement des conjonctivites granuleuses. Enfin, si le Brésil est très richement pourvu des rubiacées émétiques désignées sous le nom générique d'ipecacuanha, sa flore renferme par surcroît d'autres variétés de plantes vomitives ou diurétiques.

Elle renferme aussi l'araroba et le jaborandi. La poudre de l'araroba (Andira araroba), connue en Europe sous les noms de poudre de de Bahia ou depoudre Goa, fait l'objet d'un commerce important avec l'Allemagne. On en a isolé la chrysarobine, qui rend de réels services, à cause de ses propriétés antiseptiques, dans le traitement des maladies parasitaires de la peau.

Quant aux rutacées qui constituent les variétés de jaborandis, elles renferment dans leurs feuilles un alcaloïde, la pilocarpine dont le nom est familier à tous les chauves. La pilo-

(1) Edition française, Aillaud, Paris, 1900-1910.

carpine, stimulante et sudorifique, est en outre l'élément essentiel d'un grand nombre de teintures destinées à conjurer la chute des cheveux; mais elle se décompose rapidement dans les feuilles du jaborandi où elle existe d'ailleurs dans des proportions fort inégales.

Francis MARRE

DISTILLERIE

ALCOOLS DE FRUITS, ALCOOLS D'INDUSTRIE

L'administration turque vient de proscrire l'alcool industriel de tous les produits de consommation. Cet exemple semble devoir être suivi dans un délai plus ou moins court par les Etats européens.

Rappelons que sont considérés comme alcools naturels ceux qui sont obtenus par fermentation des jus de fruits et comme alcools d'industrie, ceux que l'on retire des jus de betteraves fermentés ou des sirops de grains, de fécule ou de cellulose.

Au point de vue chimique comme en ce qui concerne les effets physiologiques de leur usage, il est impossible de faire une distinction entre des alcools éthyliques chimiquement purs, de provenances différentes.

On ne devrait donc, en réalité, tenir compte que de la proportion plus ou moins grande d'impuretés contenues dans les alcools de consommation. Nous verrons en effet que le danger de l'alcool-boisson est dans les produits divers qui le souillent.

La proscription de l'alcool d'industrie ne peut être basé sur un souci respectable de la santé publique, c'est en ce moment une question commerciale destinée à venir en aide à la viticulture en lui créant des débouchés avantageux. Nous démontrons plus loin que les impuretés des alcools naturels sont aussi dangereuses que celles des alcools chimiques. Il est évidemment frauduleux de vendre comme alcool de vin, un alcool de betterave parfumé fut-ce même avec un arome naturel, mais il est fâcheux que l'on se croit obligé, envers l'opinion publique, de justifier une réglementation en mettant tous les méfaits de l'alcoolisme à l'actif des alcools industriels.

Nous ne prétendons pas nier le fléau qu'est l'alcoolisme, en France comme ailleurs, mais nous désirons lui attribuer ses causes exactes. La première, et sans contredit la plus importante, est l'*Abus*. L'alcool inoffensif en petites quantités, est, à forte dose, un poison, tels les alcaloïdes qui employés sagement, produisent des effets curatifs merveilleux, amènent des accidents redoutables s'ils sont absorbés sans mesure.

La seconde cause de l'intoxication populaire est la trop grande confiance en l'inocuité de certains produits qui selon le dicton « étant naturels ne sauraient être dangereux » alors que la réalité est précisément le contraire.

⁂

Prouvons d'abord que l'alcool *en soi* est inoffensif. On connaît le processus habituel des expériences de laboratoire : L'alcool à examiner est injecté dans le système circulatoire d'un cobaye ; la dose qui amène la mort ramenée à un kilog d'animal est prise comme coëfficient, le produit est d'autant moins dangereux que le chiffre obtenu est plus fort.

On ajoute à l'alcool, pour éviter la coagulation du sang, de l'Hirudin ou extrait de sangsue. On admet volontiers que cette méthode donne des indications légèrement forcées par rapport aux effets de l'ingestion naturelle par la voie stomacale. Les chiffres que nous donnons ci-dessous sont donc moins élevés que la réalité. Or, il faut par kilog d'animal :

25	grammes	25 d'alcool méthylique (de bois).
11	—	70 d'alcool éthylique (vin, betterave, grains).
11	—	41 de cognac.
8	—	30 de kirsch.
3	—	40 d'alcool propylique.
1	—	45 d'alcool butyrique.
0	—	63 d'alcool amylique.

On remarque que l'alcool éthylique pur est moins dangereux que le cognac. La différence est comme l'indiquent les faibles coefficients des alcools à atomicité supérieure, due à la présence dans les eaux-de-vie des alcools aromatiques et de leurs éthers qui en forment le bouquet *sui generis*.

C'est donc pour un homme de 65 kilogs, une dose de 750 grammes d'alcool éthylique (de vin ou d'industrie) chimiquement pur ou de cognac (60°) qui est nécessaire pour amener la mort. Or, M. le professeur G.-H. Roger a démontré que dans des conditions cliniques identiques, 325 grammes de blanc d'œuf dilué au quart ou 520 grammes de jaune d'œuf de canard en poudre entraînaient également un

résultat fatal. Et cependant rien n'est plus anodin que l'œuf. L'alcool, purifié, n'est donc dangereux que par l'abus.

***

D'une toute autre nature est le danger qu'offre la consommation d'alcools mal préparés ou impurs. Les travaux de Mohler et de Mansfeld ont prouvé que les eaux-de-vie et alcools naturels *de bonne qualité*, contiennent une proportion notable de produits divers formant leur bouquet caractéristique.

On trouve dans un litre de :

	Eau-de-vie de Marc (1887)	Cognac (1860)	Rhum	Kirsch
Alcools supérieurs	1c/c/6	0c/c/8	0c/c/34	0c/c/45
Ethers —	1 — 13	0 — 42	1 — 05	0 — 35
Aldéhydes —	1 — 36	0 — 10	0 — 12	0 — 05

et des traces appréciables de furfurol, amides, acide acétique, que nous négligeons pour le moment, ainsi que l'acide cyanhydrique du kirsch.

Nous indiquions plus haut la forte toxicité des alcools supérieurs qui entraîne naturellement celle des éthers et aldéhydes dérivés.

Les proportions trouvées dans le Cognac explique facilement leur nocivité double, à degré égal, par rapport au produit chimiquement pur.

Cette différence quoique marquée est insignifiante dans la pratique lorsqu'il s'agit de produits supérieurs bien rectifiés, mais elle devient de la plus haute importance si l'on considère les alcools de marc, de cidre et de fruits divers fabriqués dans les campagnes par les bouilleurs de cru.

Chacun connaît l'esprit de lucre du petit propriétaire qui ne consent pas à perdre une partie de son eau-de-vie et à la méthode de rémunération *au litre* du bouilleur. Il résulte de ces deux causes que la majeure partie de ces alcools qui forment une grosse part de la consommation française, contiennent le maximum de produits nocifs.

Têtes (aldéhydes et éthers acétiques), *queues* ou *huile de fousel* (alcools supérieurs) restent mélangées au *cœur* de la distillation qui seul devrait être consommé.

Il faut doubler au moins les chiffres de Mansfeld et l'on arrive au total imposant de 8 grammes environ par litre d'impuretés toxiques.

***

Les mêmes impuretés existent dans les alcools d'industrie, mais leur odeur et leur saveur sont repoussantes et il faut de toute nécessité pour obtenir les alcools dits *neutres* ou *bon goût*, les éliminer complètement.

Barbet, Savalle, Schwartz, ont créé des appareils et des procédés spéciaux qui purifient parfaitement les alcools de grains, pommes de terre, etc..., et les rendent presque chimiquement purs. La proportion d'huile de Fousel n'atteint pas même alors 0.5 pour mille.

On pourrait conclure de notre étude que les eaux-de-vie et liqueurs de fantaisie préparées avec des alcools d'industrie « bon goût » et aromatisées avec un maximum de 0.5 % de composés aromatiques naturels ou artificiels, seront toujours moins dangereux que les produits naturels mal fabriqués.

Mais nous préférons affirmer que la suppression du privilège des bouilleurs de cru d'une part, la réglementation des liqueurs avec spécification d'un *maximum global* d'essences et d'alcools supérieurs (et leurs éthers ou dérivés), d'autre part, porteraient déjà un coup sérieux à l'alcoolisme ; et qu'enfin l'alcool éthylique pur quelqu'en soit l'origine n'est pas plus dangereux qu'un certain nombre d'aliments courants.

A. GATTEFOSSÉ.



Le Bulletin Schimmel et Cº cite, au sujet de notre article sur le Vanillisme (1), l'opinion contradictoire de M. Kobert (Manuel des intoxications), donnant comme preuve de l'inocuité de la vanilline le fait que, pendant 18 ans, il ne s'est produit aucun cas de maladie professionnelle parmi les ouvriers de la fabrique de Vanilline de MM. Haarmann et Reimer.

Nous objectons à nos estimés confrères que notre rédacteur, le Dr A. G., incriminait tout particulièrement la gousse de vanille et, accessoirement, la vanilline artificielle.

Nous citerons à l'appui de l'opinion des professeurs Layet et Gaucher le cas de M. Rimoux, distillateur de nos amis, qui présente à chaque manipulation des gousses de Vanille, des plaques eczémateuses jusqu'au haut des bras. Le contact de la Vanilline lui cause également des démangeaisons, mais d'une façon moins intense.

Nous admettons, d'ailleurs, avec tous les hygiénistes, que tout individu ne présente pas les mêmes idiosyncrasies et que le tempérament arthritique du sujet observé est sans doute un élément de sa susceptibilité à l'égard de la vanille. R. G.

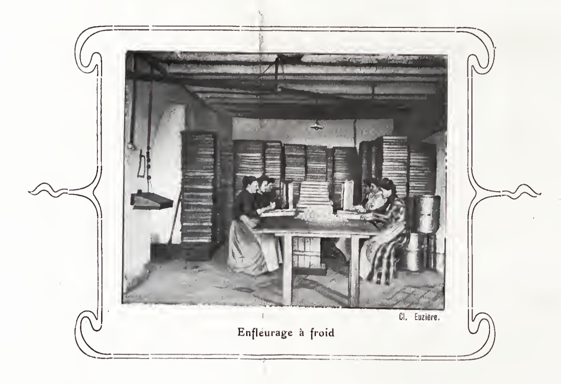
(1) 2 (1909) 50.



Nous ne saurions mieux décrire les procédés d'enfleurage à chaud et à froid qu'en empruntant au poétique auteur grassois, M. Mæterlinck, un passage de son « Ame des Fleurs ».

« On a plus d'une fois tracé, du moins je l'imagine, en parlant de Grasse et de ses environs, le tableau de cette industrie presque féerique qui occupe toute une ville laborieuse posée au flanc d'une montagne, comme une ruche ensoleillée. On doit avoir dit les magnifiques charretées de roses roses déversées au soleil des fumantes usines, les vastes salles où les trieuses nagent littéralement dans le flot des pétales, l'arrivée moins encombrante, mais plus précieuse des violettes, des tubéreuses, de la cassie, du jasmin, et des larges corbeilles que les paysannes portent noblement sur la tête.

On doit avoir décrit les procédés divers par lesquels on arrache aux fleurs selon leurs caractère, pour les fixer dans le cristal les secrets merveilleux de leur cœur. On sait que les unes, les roses par exemple, sont pleines de complaisance et de bonne volonté et livrent leur âme avec simplicité. On les entasse dans d'énormes chaudières où passe de la vapeur d'eau. Peu à peu leur huile essentielle, plus coûteuse qu'une



Cl. Euzière.

Enfleurage à froid

gelée de perles, suinte goutte à goutte dans un tube de verre étroit comme une plume d'oie, au bas de l'alambic, pareil à quelque monstre qui donnerait péniblement naissance à une larme d'ambre.

Mais la plupart des fleurs laissent moins facilement emprisonner leur âme. Je ne parlerai pas ici de toutes les tortures infiniment variées qu'on leur inflige pour les forcer à abandonner enfin le trésor qu'elles cachent désespérément au fond de leur corolle.

Il suffira, pour donner une idée de la ruse du bourreau et de l'obstination de certaines victimes, de rappeler le supplice de l'enfleurage à froid que subissent la jonquille, le réséda, la tubéreuse et le jasmin.

La violette, elle, résiste aux instances de la graisse froide. Il faut qu'on y joigne le supplice du feu. On chauffe donc le saindoux au bain-marie. A la suite de ce barbare traitement, l'humble et suave fleur des routes printanières, perd peu à peu la force qui gardait son secret. Elle se rend, elle se donne; et son bourreau liquide, avant d'être repu, absorbe quatre fois son poids de pétales, ce qui fait que l'ignoble torture se prolonge durant toute la saison où les violettes s'épanouissent sous les oliviers.

Mais le drame n'est pas terminé. Il s'agit maintenant, qu'elle soit chaude ou froide, de faire rendre à cette graisse avare qui entend le retenir de toutes ses énergies informes, le trésor absorbé. On y réussit non sans peine. Elle a des passions basses qui la perdent. On l'abreuve d'alcool, on l'enivre, elle finit par lâcher prise. A présent, c'est l'alcool qui possède le mystère. A peine le détient-il qu'il prétend, lui aussi, n'en faire part à personne, le garder pour lui seul; on l'attaque à son tour, on le réduit, on l'évapore, on le condense, et la perle liquide après tant d'aventures, pure, essentielle, inépuisable, et presque impérissable, est enfin recueillie dans une ampoule de cristal »



Cl. Euzière.

Macération à chaud

On étale donc un lit de graisse, épais de deux doigts sur de grandes plaques de verre, et le tout est abondamment recouvert de fleurs. A la suite de quelles papelardes manœuvres, de quelles onctueuses promesses, la graisse obtient-elle d'irrévocables confidences ?... Toujours est-il que bientôt les pauvres fleurs trop confiantes n'ont plus rien à perdre. Chaque matin, on les enlève, on les jette aux débrits, et une nouvelle jonchée d'ingénues les remplace sur la couche insidieuse. Elles cèdent à leur tour, souffrent le même sort, d'autres et d'autres les suivent. Ce n'est qu'au bout de trois mois, c'est-à-dire après avoir dévoré quatre-vingt-dix générations de fleurs, que la graisse avide et captieuse, saturée d'abandons et d'aveux embaumés, refuse de dépouiller de nouvelles victimes.

Rappelons en outre que ces procédés, après avoir été détronés par les nouvelles méthodes aux dissolvants volatils, semblent reprendre une certaine vogue.

On a remarqué, en effet, et cela a fait l'objet d'une étude très intéressante de M. Hesse, que

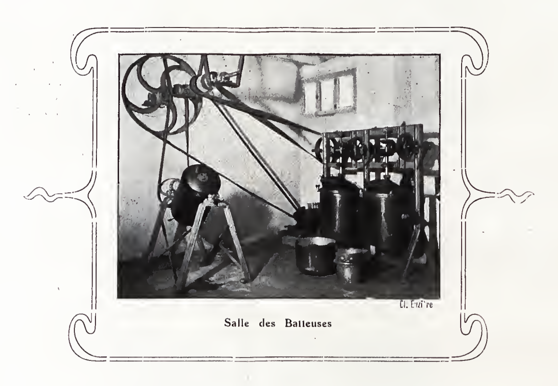
les fleurs plongées dans les dissolvants périssent immédiatement, alors qu'au contraire leur vie se prolonge pendant un certain temps lorsqu'on les enferme dans les graisses ou dans les huiles d'enfleurage.

Il paraîtrait, quoique ces résultats ne nous aient pas été confirmés par les fabricants intéressés, et qu'ils semblent exagérés, que 100 kgs de fleurs fraîches de jasmin fourniraient près de deux kilogs d'essence au moyen du procédé à la pommade, alors qu'on n'en retirerait que 375 grammes environ par l'éther de pétrole.

Il est vrai que ces chiffres comprennent l'essence distillée des fleurs épuisées, opération qui ne se fait jamais en pratique.

MM. Hesse et O. Zeitschel auraient, dans une autre série d'expériences, retiré de 1.000 kgs de fleurs d'orangers : par la distillation 800 grammes d'essence de Néroli plus 400 grammes contenues dans les eaux. Les dissolvants volatils auraient permis d'obtenir pour la même quantité de fleurs 600 gr. d'essence, la macération aurait produit 400 gr. d'essence et l'enfleurage 100 grammes seulement !

En pratique un extrait aux fleurs qui condense par litre la matière odorante des trois kilogs et demi de fleurs (extrait 36) contient en moyenne 6 à 7 gr. d'huile essentielle, ce qui représente près de 1 gr. 8 par kilog de fleurs traité par enfleurage.


Cl. Enzière

Salle des Batteuses

Ces résultats semblent s'accorder difficilement ensemble et avec les prix de vente des différents produits de fleurs. Il vaut mieux admettre que les rendements peuvent être différents selon les saisons, les appareils et les opérateurs et qu'il sera encore impossible sans doute, pendant de longues années encore, d'imposer aux extraits, pommades et huiles aux fleurs une contenance régulière, permanente et garantie d'huiles essentielles. La capricieuse nature se prête difficilement à la froide réglementation scientifique.

FLORIANE.



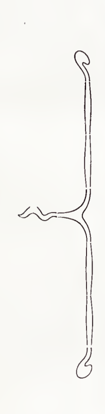


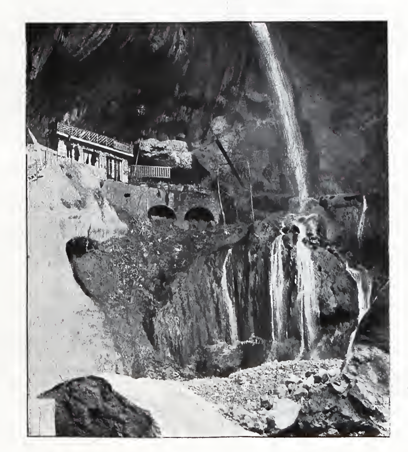
Au Pays des brouillards. — Nous avons montré, déjà, dans la « *Parfumerie Moderne* » combien on est loin, en France, de donner à la Lavande les soins qu'elle mérite. C'est à peine si nos cultivateurs de la région alpestre ont tenté çà et là quelques timides essais de culture. L'inertie et la routine sont si puissantes dans nos communes reculées !

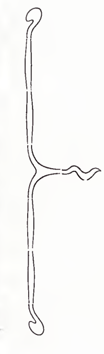
Voyons plutôt comment opèrent nos voisins d'outre-Manche et nous admirerons, sans réserve, leur intelligente initiative.

Personne n'ignore la grande faveur dont jouissent les essences anglaises de Lavande et de Menthe, d'un prix toujours supérieur aux nôtres qui, cependant, se placent bien avant leurs rivales d'Italie, d'Espagne et de Portugal, obtenues avec des procédés aussi défectueux que chez nous et avec des variétés plus ou moins grossières. Et cette constatation n'est pas sans nous humilier dans notre amour-propre. Comment ! La Nature nous a dotés de tous les avantages : soleil, altitude, sol calcaire... et nous succombons dans la lutte ! Ainsi, dans la Grande Bretagne, avec un cl·

LA COTE D'AZUR PITTORESQUE







Le Pas du Loup

mat de brouillards et de pluie, on arrive à des produits d'une valeur incontestée, grâce aux soins donnés à la plante et à la distillation de ses fleurs. Si bien que la Lavande, *française* d'inclination, a fini par oublier là-bas son origine méridionale. Eh oui ! les caresses qu'on lui a prodiguées ont fini par lui faire aimer sa terre d'exil et renier sa belle Patrie !

La Lavande se rencontre surtout dans le Comté de *Surrey*, au Sud de Londres, et occupe, actuellement, une place importante dans les riches cultures des environs de la Grande Cité. Est-il besoin d'ajouter que cette situation exceptionnelle y a amené l'industrie charmante des bouquets odorants, vendus par millions sur les marchés de la capitale du Royaume-Uni ? N'avons-nous pas affirmé, maintes fois, que cette industrie réussirait à merveille à Paris, à Lyon, à Lille... ? Rien ne serait plus facile, d'ailleurs, que de créer ce genre de commerce très lucratif. On n'aurait qu'à couper dans nos Alpes les plus belles fleurs en dépouillant les plantes vigoureuses à épis longs et touffus et dès la floraison (mi-juillet) ; la moisson serait séchée à mesure en couches minces à l'ombre des hangars ou dans des chambres bien aérées, afin de lui conserver sa belle couleur bleu d'azur. Resterait un simple triage à la main et la mise en paquets de *dix*, *quinze*, *vingt épis*, qu'on attacherait par une faveur rose, rouge ou blanche.

Les Parisiens n'accueillent-ils pas avec plaisir les fleurs du littoral méditerranéen depuis l'œillet, la rose, la violette... de Grasse, d'Hyères, de Nice, jusqu'au cyclamen d'Aix ? Eh bien ! pourait-il en être autrement des bouquets de Lavande, d'un parfum si agréable et d'une conservation en quelque sorte indéfinie ?

Mais, pour un point qui nous tient tant à cœur, nous allions perdre de vue notre sujet : nous y revenons donc sans tarder.

Sir Walter Gilbey nous explique dans « *The Perfumery* » les diverses méthodes de culture de la Lavande aux environs de Londres. (Elsenham).

Le terrain, de nature argilo-calcaire, très humide de sa nature et aussi, par l'effet du climat pluvieux des Iles Britanniques, est convenablement drainé et préparé à recevoir la plante. Ni semence, ni pieds complets : nos voisins opèrent plus vite, plus simplement, grâce à l'extrême fraîcheur du sol.

On se contente, en effet, de mettre en pépinière — vers août — des branches enlevées aux sujets dont a tordu les épis. Ces éclats prennent racine et seront définitivement mis à demeure à la fin de l'année suivante. D'ailleurs, aucune bouture n'a manqué à l'appel : toutes sont devenues des plantes.

Tel est le procédé généralement suivi, aujourd'hui, dans l'Elsenham. En France, il réussirait tout aussi bien : nous l'avons, d'ailleurs, expérimenté à Dieulefit (Drôme), il y a trois ans, chez M. L. Chauvin. Toutefois, il est nécessaire, dans le Midi, d'arroser les planches quand l'été est sec et le sol léger.

Souvent le cultivateur anglais plante *directement* des brindilles coupées en mai à des pieds adultes et de forte constitution : il y trouve une économie de main-d'œuvre.

Pendant la première année — et dans les deux cas — l'on empêche les jeunes sujets de fleurir, de s'épuiser ainsi dans un effort inutile, on y réussit en éliminant patiemment les bourgeons au fur et à mesure et l'on a alors des plants d'une vigueur extraordinaire qui donneront une bonne récolte dès la saison suivante.

A la troisième année, la Lavanderaie est en pleine production et c'est alors un spectacle merveilleux que ne nous offrent point nos pauvres *baïassières* de montagne, vieillottes, souffreteuses, abandonnées à elles-mêmes. D'ailleurs, de légers labours, des façons répétées, tiennent les champs dans une propreté absolue : nulle part vous n'y verrez une seule plante étrangère : graminée ou mauvaise herbe. C'est, en somme, l'illusion d'une culture de Menthe ou de belle luzerne, car tiges et fleurs recouvrent tout le sol, tant la végétation est merveilleuse.

Chez nous, il faut se contenter, au contraire, du côté pittoresque de nos Lavanderaies naturelles, parsemées de rochers, coupées de ravins, très accidentées et d'un accès toujours difficile.

On comprendra, maintenant, combien est aisée, rapide en Angleterre, la moisson des fleurs. On fauche à pleines mains et presque sans se déplacer, jetant les gerbes parfumées sur des draps étendus à portée des travailleurs. Tandis que dans les Alpes, le *lavandiaire* est obligé de porter la charge derrière le dos pendant des heures entières.

L'alambic est amené dans le champ même ou tout au moins, près de la source voisine ; de sorte que cueillette et distillation marchent de pair ; quelques jours suffisent donc pour venir à bout de la tâche. On se sert, d'ailleurs, d'appareils opérant par grosses bouchées de 400 kilogs, fonctionnant à la vapeur et qui laissent bien loin notre antique *peïrou* arabe. Pas de transport de récolte ; aucune fermentation même partielle, si funeste au rendement et à la qualité du produit.

Quelle est la production à l'hectare sous un ciel aussi défavorable ! Eh bien ! de 11 à 17 kilogs d'essence, en moyenne. C'est peu, dirons-nous, puisque sans soins, nous arrivons à ce résultat dans une Lavanderaie assez garnie. Mais, pour juger avec équité, il convient évidemment de tenir compte du tribut que pré-

lèvent sur la récolte le triste brouillard ou des pluies sans fin, soit environ les 2/5, certains étés.

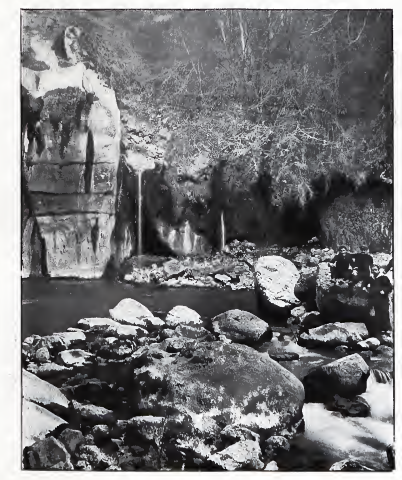
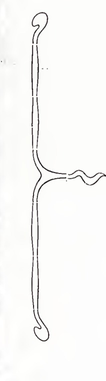
La vérité est que si nous savions nous inspirer de l'exemple des agriculteurs de Surrey, nous défierions toute concurrence ; car nous avons, nous, le climat de prédilection de la Lavande, fille de nos Alpes ensoleillées.

Patience ! un jour peut-être nous finirons par comprendre notre véritable intérêt.

Il est à remarquer que les Lavanderaies artificielles ne sauraient résister longtemps sous le ciel maussade de l'Angleterre. Dès la cinquième année, bien des pieds lâchent prise, se chlorosent et s'éteignent. Mais on ne s'en affecte point : il est si facile de reconstituer le champ !

Prétentions injustifiées. — Sir Walter Gilbey constate ensuite et non sans une légitime satisfaction que c'est dans le Surrey que la Lavande donne la meilleure essence. Rien de plus agréable, sans doute, à un bon patriote. Toutefois, nous ne saurions accepter, sans protester, un jugement dicté par un sentiment noble, mais qui a le tort de n'être pas désintéressé.

Plaçons-nous, d'abord, sur le seul terrain scientifique, en oubliant une minute que nous sommes Français. Nous dirons à l'auteur de l'article paru dans « *The Perfumery* » : Si « vous êtes un ami des sites grandioses des Al- « pes, venez les parcourir en un point quel- « conque du *Sud-Est* pendant le mois d'août. « La Lavande y pousse spontanément du Lau- « taret à la mer, recouvrant tous les contre- « forts des départements voisins. Eh bien ! « vous y verrez des équipes de lavandiaïres « qui, avec le *volant*, dépouillent les pieds de « leur parure. Peut-être, aurez-vous déjà la « sensation qu'une telle récolte doit donner « une essence hors de pair, tant les landes « sont parfumées. Mais votre opinion sera tout « autre hélas ! quand le hasard vous aura « conduit près d'un alambic. Etonné, ou plu- « tôt ahuri, vous serez pris de pitié pour le « petit *peïrou* qui date des Croisades et que « l'homme ignorant mène sans plus de soucis « que la ménagère qui prépare la nourriture

Les Gorges du Loup

« de ses porcs, de ses vaches. Au reste, il peut « servir à tous les usages. Vous saurez alors « que notre distillateur l'a payé 150 fr. au « chaudronnier du chef-lieu de canton ! Vous « comprendrez, maintenant, pourquoi, dans nos « essences, tant de lots sont inférieurs, car « vous devinerez aisément quelle perte irré- « parable leur causent et le contact direct de « l'épi avec le métal, et les coups de feu iné- « vitables, et l'eau calcaire qu'on ne renouvelle « pas et qui saponifie une portion des Ethers, « et les fuites de vapeurs odorantes à travers le « masticage de terre grasse, et une fermentation « de la fleur restée de longues heures en tas... Et « vous conviendrez de bonne foi que notre La- « vande — notamment la variété *delphinensis* « est sans rivale sous tous les rapports. La « fleur est souvent exploitée par des hommes « qui ne connaissent pas le premier mot de « leur industrie, je vous l'accorde. De votre « côté, vous serez obligé d'admettre qu'un jour « viendra où la France jettera sur le marché les « meilleurs produits de l'Europe. Il nous suf- « fit de remplacer notre outillage préhistori- « que et on s'en préoccupe à l'heure actuelle, « croyez-le bien.

« Et la preuve, c'est que toutes les fois que « l'alambic est entre des mains expérimentées, « on a un produit qui, je le répète, peut sou- « tenir la comparaison avec les essences de « Mitcham. Ainsi, à Luc-en-Diois, par exem- « ple, quelques agriculteurs ont des lots do- « sant de 50 à 57 % d'*acétate de linalyle* ! »

En considérant, donc, l'ensemble d'une saison, nous n'avons pas de peine à reconnaître que sir Walter Gibbey ne se trompe point. Mais, nous ne saurions trop l'affirmer : à côté de nos essences médiocres, nous en avons d'une richesse merveilleuse qui les place d'un coup au premier rang.

Ignorerait-on que nombre de commerçants étrangers s'approvisionnent chez nous pour revendre nos produits sous la dénomination d'*essences anglaises* et sans qu'on s'aperçoive de cette supercherie ?

On voit combien ont tort certains parfumeurs français en s'adressant à nos voisins : leur honte est précisément le jingoïsme national anglais. Inspirons-nous plutôt de l'exemple qui nous est donné. On a su tirer un parti admirable de la réputation des essences au Mitcham. Eh bien ! cette réputation est assise avant tout sur le patriotisme : elle est née de la fierté que donne une conquête. Jamais en France, même lorsque nous nous serons placés les premiers par une distillation bien comprise, nous n'arriverons à atteindre les cours de l'Angleterre. Tout ce que nous pourrons, ce sera de déplorer cette injustice flagrante. Du moins, pour l'heure présente, gardons-nous de perpétuer une erreur préjudiciable, par notre manque de sens pratique.

Conclusion. — Nous retiendrons deux points seulement de l'article de sir Walter Gilbey : d'abord que la Lavande mérite d'être traitée comme une autre plante ; ensuite, que l'altitude ne joue qu'un rôle très secondaire et même n'entre plus en ligne de compte dans les *baïassières* artificielles où l'on a le choix des variétés, où l'on est libre de donner toute la place au L. *delphinensis,* la plus estimable.

L. Lamothe,
à Grand-Serre (Drôme), officier de l'Instruction publique.





LA TURBINE A VIDE SYSTÈME M. LEBLANC



Depuis Würtz, qui s'en est servi le premier, le vide est devenu d'un usage courant, soit dans les laboratoires, soit dans l'industrie. Sans lui, de nombreux produits, trop sensibles à l'action de la chaleur, ne pourraient être distillés : il suffit en effet d'opérer sous pression réduite pour abaisser considérablement la température d'ébullition des corps. Dans les laboratoires, l'emploi du vide est pour ainsi dire constant, et pour bien des industries, il est devenu une condition de travail essentielle : matières colorantes, sucre, produits biologiques, pharmaceutiques, etc...

Au point de vue de la parfumerie, notamment de la fabrication d'un grand nombre de matières premières, l'usage du vide est indispensable : une branche considérable de cette industrie, l'extraction des parfums par les dissolvants volatils, n'aurait jamais pu, sans lui, prendre son essor actuel.

Pour les travaux de laboratoire, on se contente généralement, toutes les fois que l'on a à sa disposition de l'eau sous pression suffisante, des services que peuvent rendre les trompes à eau. Avec la trompe d'Alvergniat, on peut pratiquement distiller sous une pression de 12 à 15 millimètres de mercure, malheureusement le débit de ces instruments est des plus faibles.

Dans l'industrie, on employait exclusivement des pompes, jusqu'à ces dernières années, toutes les fois qu'on voulait faire le vide ou travailler dans le vide. Il existe des pompes excellentes. Mais, en général, on peut leur reprocher deux défauts : d'une part elles évitent plus ou moins bien l'existence d'espaces nuisibles, de l'autre elles n'ont qu'un rendement assez faible si l'on considère la puissance mécanique nécessaire à leur fonctionnement.

M. Maurice Leblanc a créé un nouvel appareil qui fonctionne d'après les principes des trompes à eau, sans être une trompe, et permet d'atteindre presque le vide théorique, diminué, bien entendu, de la tension de la vapeur d'eau à la température de l'eau employée pour sa manœuvre.

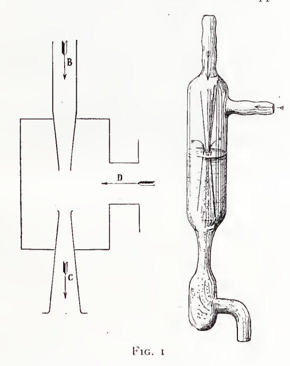


Fig. 1

La fig. 1 représente le schéma d'une trompe à eau ordinaire et une vue de celle-ci. L'eau arrive en vitesse par le tube B dont l'extrémité convergente la projette à la naissance du divergent C. Par le tube D, qui met la trompe en relation avec les récipients où l'on veut faire le vide, arrivent les gaz à extraire qui sont entraînés par friction avec la veine liquide comprise entre l'extrémité du convergent B et la naissance du divergent C.

La turbine à vide Leblanc, une fois amorcée, aspire elle-même l'eau qu'elle projette ensuite dans le divergent, cette eau entraînant mécaniquement l'air, les gaz ou les vapeurs à raréfier.

Cet appareil construit comme une turbine hydraulique, fonctionne en sens inverse. Dans une turbine hydraulique, l'eau arrivant sous pression sur les aubes mobiles les fait tourner dans un certain sens en produisant une certaine force motrice ; dans la turbine à vide Leblanc, au contraire, les aubes mobiles sont entraînées par une force mécanique extérieure et communiquent à l'eau aspirée la même force

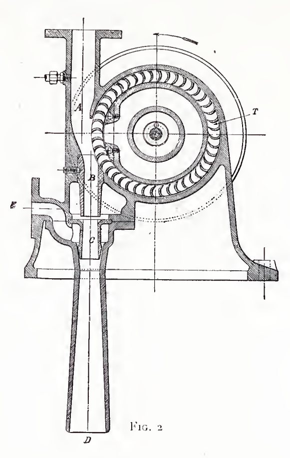


Fig. 2

vive qu'elle aurait si on l'élevait à une grande hauteur à l'aide d'une pompe centrifuge et la faisait passer ensuite dans la lance d'une trompe ordinaire.

La turbine à vide se compose (fig. 2) d'un tuyau d'aspiration A communiquant avec les appareils où l'on veut faire le vide ; d'un tuyau convergent B, d'un col divergent C se terminant par un diffuseur D. Entre la paroi externe de C et la paroi interne de D, peut arriver par la tubulure E de la vapeur vive ; cet éjecteur E sert à amorcer la turbine en produisant un certain vide en A, B, C ; aussitôt ce résultat obtenu, l'eau arrive par l'espace annulaire de la turbine qui est alors amorcée. T est une turbine qui tourne dans le sens de

la flèche, entraînée de façon quelconque, par courroie, engrenages, ou directement par un moteur à vapeur ou électrique.

La fig 3 permet de se rendre compte très aisément de quelle simplicité est la disposition mécanique employée. L'eau, arrivant par la conduite située à gauche, s'étale sur les aubes de la turbine et s'écoule en lames minces à la périphérie. Elles sont extrêmement minces en effet, puisque leur épaisseur, que l'on peut trouver par le calcul, atteint seulement quelques centièmes de millimètre. L'écoulement n'existe que pendant l'instant où l'aube se déplace dans le distributeur ; il est ensuite supprimé. Ces lames d'eau ont sensiblement les formes représentées sur la fig. 3. Elles tendent à s'élargir, car les molécules d'eau dont elles sont composées sont lancées dans des directions divergentes.

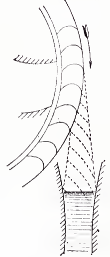


Fig. 3

Elles s'appliquent donc contre les parois du convergent B (fig. 2), et se resserrent d'autant plus qu'elles rencontrent des passages plus étroits. Comme résultat, une veine compacte traverse le col C du diffuseur D ; elle peut vaincre la pression atmosphérique et s'écouler au dehors, entraînant avec elle tous les produits gazeux à extraire pour produire le vide que l'on veut obtenir. En effet, ces lames d'eau enrobent l'air ou les produits gazeux compris entre elles et qui doivent former de petits globules noyés dans une masse d'eau continue. En tout cas, le volume gazeux aspiré est bien plus grand, à égalité de force vive communiquée à l'eau, que dans les trompes ordinaires : ce fait a été vérifié par des expériences aussi complètes que minutieuses et dans le détail desquelles il est impossible d'entrer ici.

Ces turbines à vide ne comportent ni soupapes, ni clapets, ni pistons : cette grande simplicité de construction est donc une sérieuse garantie de sécurité dans leur fonctionnement. Il n'y a aucun inconvénient à les alimenter avec de l'eau plus ou moins pure. D'une façon générale, elles sont établies pour travailler à une hauteur de 4 m. à 4 m. 50 au-dessus du niveau de l'eau dans le réservoir d'alimentation. Naturellement on pourrait les construire en vue d'une hauteur d'aspiration plus élevée.

Il faut remarquer qu'une faible quantité d'eau est suffisante pour la turbine à vide Leblanc et qu'il n'est pas nécessaire de la renouveler, ce qui est intéressant pour les régions où l'eau industrielle est vendue à un prix élevé.

Ces pompes sont très fréquemment employées pour faire le vide dans les condenseurs des machines à vapeur, et plus spécialement encore des turbo-moteurs qui exigent un vide très élevé au condenseur pour donner leur meilleur rendement. On peut alors, d'après la puissance des machines, employer des turbines à vide plus ou moins fortes : on en construit de 20 et même de 40 chevaux-vapeur.

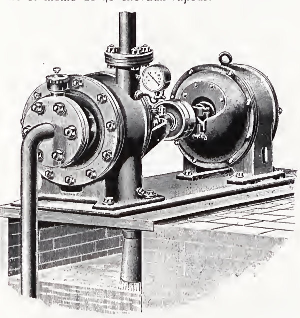


Fig. 4

Pour la distillation industrielle dans le vide, il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser de tels appareils. La fig. 4 représente un petit modèle de pompe à vide Leblanc qui absorbe 1,5 cheval-vapeur à l'allure de 1.440 tours par minute. Cette turbine est attelée directement sur la dynamo que l'on voit à droite ; à gauche du dessin, on voit le tuyau d'aspiration qui plonge dans l'eau de la fosse où débouche l'orifice de l'éjecteur. Le tuyau vertical, au centre du dessin, est le tuyau d'aspiration de l'air ou des produits gazeux à raréfier.

Plusieurs fabricants de parfums synthétiques se servent de cette pompe à vide, sans compter d'autres industriels. Il est probable que son faible encombrement, la sécurité de sa marche, sa haute efficacité quand on a besoin d'un vide intense pour un débit d'air peu élevé, rendront de plus en plus fréquent l'emploi de cette machine dont le principe est des plus intéressants.

Louis Serve,
Ingénieur civil.



 ESSENCES NATURELLES DE FRUITS 

De nombreuses industries, Confiserie, Biscuiterie, Distillerie, etc., consomment et en assez fortes quantités, les Essences de fruits pour aromatiser nombre de produits de consommation. On a souvent recours, aujourd'hui aux Ethers artificiels, bon marché, souvent fort bien faits et généralement inoffensifs, surtout si l'on considère la petite quantité utile pour parfumer une forte quantité de sucre .On ne peut leur reprocher que leur arome brutal et leur manque absolu de finesse, ce qui les fait repousser par les connaisseurs et par les gourmets. Il est indispensable, dans ce. cas, d'avoir recours aux essences naturelles.

Il est curieux de constater que dans un pays favorisé sous tous les rapports, comme la France, au point de vue du climat, de la variété et de la qualité des fruits, on ne trouve qu'un nombre très restreint de fabricants d'essences de fruits, et que la presque totalité des essences consommées proviennent de l'étranger. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, fabriquent au contraire de grandes quantités de ces produits concentrés, tant pour leur propre consommation que pour l'exportation dans leurs colonies et les pays tropicaux qui en font un emploi très étendu.

Cette fabrication offre-t-elle donc des difficultés techniques et pratiques qui ne la rendent possible qu'à quelques initiés. Non. Mais l'inertie française se complait peu aux innovations. Ces produits ont toujours été importés, nul ne s'inquiète s'il serait possible de les préparer dans nos régions à fruits et de favoriser ainsi notre agriculture nationale. Les nouveaux droits de douane dont sont frappés les produits étrangers, offrant un profit supplémentaire à l'industriel intelligent qui développera cette fabrication en France, il ne faut pas douter que d'ici peu de temps il se trouvera sur le marché des extraits ds fruits français qui n'auront aucune difficulté à concurrencer les produits similaires d'importation.

On fabrique déjà et en grande quantité, les jus de fruits pour sirops, les jus pasteurisés pour sorbets, confitures, et les eaux aromatiques.

Les jus de fruits pour sirops sont simplement le résultat de la pressuration des fruits, suffisamment fermenté pour que la proportion de glucosides et de mucilages soit minime, et telle que l'on obtienne un liquide clair et limpide. La fermentation arrêtée en temps opportun, le jus est généralement pasteurisé pour arrêter toute décomposition ultérieure. Quelques fruits plus difficiles à écraser et à pressurer sont traités par diffusion, on les additionne d'une proportion variable d'eau ou de préférence de vin, qui augmente la proportion de liquide, ou favorise la conservation. Cette pratique n'a rien de défavorable et dans des mains exercées, elle donne d'excellents résultats.

Les jus pasteurisés pour confitures, sorbets, etc., contiennent tout leur sucre et tous leurs glucosides, ils sont pasteurisés dès la sortie du pressoir, et sans clarification préalable dans des bouteilles facile à fermer et hermétiques comme on en trouve maintenant à profusion dans le commerce. Ces jus additionnés de sucre et cuits selon l'art donnent des gelées identiques à celles que l'on peut obtenir en traitant le fruit en sa saison comme cela se pratique dans la plupart des usines spéciales.

Cette méthode devrait s'étendre surtout aujourd'hui où il est possible de pasteuriser des jus en fûts, elle permettrait l'utilisation d'une grande quantité de fruits, qui dans les années d'abondance, sont perdus faute de matériel suffisant pour les employer immédiatement.

Les jus pasteurisés, convenablement ensemencés de levures sélectionnées comme celles que l'on trouve dans le commerce pour la vinification, fermentent régulièrement .si on les tient dans les conditions de milieu et de température nécessaires et donnent des jus pour sirops comme ceux que nous venons de décrire précédemment.

Fermentés complètement, puis distillés, ils donnent des eaux incolores et sans acides, légèrement alcooliques (jusqu'à 10°), qui contiennent la totalité des principes aromatiques du fruit. Les essences ne sont pas autre chose que ces eaux concentrées à 60, 80 ou 90°. Sous cette forme, elles sont faciles à utiliser grâce à leur forte concentration, elles voyagent facilement sans frais exagérés de transport ou d'emballage, bref, elles ont tous les avantages des essences artificielles avec la suavité en plus.

Le débouché en serait rémunérateur et très étendu. Rien ne permet de supposer que la naïveté française persisterait, contre toute évidence, à préférer aux produits du terroir les spécialités étrangères, comme cela se passe en ce moment dans la même partie, pour les Essences de Menthe. Les essences françaises triple rectification coûtent 20 et 30 % meilleur

marché que les essences anglaises, à qualité égale, et cependant ces dernières ont des amateurs irréductibles, qu'il serait d'ailleurs impossible d'amener même à un essai de l'essence française ? Ceux-là sont d'ailleurs de plus en plus rares, ils ne seraient pas nombreux, en ce qui concerne les extraits de fruits.

FLORIANE.

LES ESSENCES EN THÉRAPEUTIQUE



LES ESSENCES DÉTERPÉNÉES EN CHIRURGIE



Certes, nous n'avons pas la prétention de découvrir une thérapeutique inédite. Nous n'ignorons pas ce qu'on fait déjà de l'eau thymolée ; nous savons que le romarin entre dans le vin aromatique remis en honneur par Audry (de Toulouse), et dans le baume opodeldoch ; l'encalyptol et le menthol sont eux aussi connus depuis longtemps.

Mais il m'a semblé curieux de voir ces produits aux prises avec la vitalité des tissus et j'ai pu me convaincre que l'adjonction d'essences à de l'alcool ou à de l'eau hâtait la réparation organique.

Aromatiser un pansement humide c'est lui donner plus de pouvoir bactéricide et curatif. Porter dans des cavités anfractueuses un corps odoriférant, c'est lutter contre la « cavité close », ainsi transformée en réceptacle antimicrobien où, les bactéries étant vaincues, les leucocytes doivent rentrer en vainqueurs.

Et qu'on ne vienne pas me dire que la teinture à l'eucalyptus, par exemple, agit par son alcool. Je répondrai que l'alcool fait saigner les plaies et les cautérise avec une certaine brutalité; la teinture d'encalyptol, au contraire, a amené une réfection des tissus organiques sans bavures de sang, sans irritation moléculaire. L'alcool est un désinfectant de premier ordre, peut-être même trop méconnu ; mais l'adjonction d'essence déterpénée renforce son pouvoir microbicide et antifermentescible, rend son action plus rapide et diminue dans une certaine mesure quelques petits travers, tels que sa trop grande causticité et la production d'hémorragies en nappe.

Mais j'entends une critique. A quoi bon cet article sur les Essences d'Eucalyptus, de Thym, de Romarin ? Nous avions déjà l'eucalyptol, le thymol, le menthol, la teinture d'encalyptus et de romarin, etc... Fort bien ! mais essayez de mettre de l'eucalyptol ordinaire dans de l'eau et même dans une quantité insuffisante d'alcool. Voyez les beaux globules qui surnagent, réfractaires à la solubilisation ; laissez tomber quelques gouttes de teinture de Romarin ou un grain de Thymol dans de l'eau et admirez le superbe louche, le précipité instantané de votre préparation ! Allez ensuite faire un pansement avec un liquide inégalement antiseptique et forcément infidèle. Imbibez des mèches de gaze dans une solution ou trop faible ou trop forte pour en bourrer une cavité ossense...

« Corpora non agunt nisi saluta ! » Là se trouve la meilleure preuve de la nécessité des essences déterpénées.

MM. Gattefossé ont bien voulu me permettre d'expérimenter leurs essences déterpénées. Je leur en suis d'autant plus reconnaissant qu'elles m'ont donné des résultats meilleurs que les produits similaires de la droguerie ou de la pharmacopée. Pourquoi ? A mon avis, elles le doivent à ce qu'elles sont déterpénées par une préparation rigoureusement scientifique et chimique. Ainsi débarrassées des hydrocarbures non oxygénés qui sont dépourvus de valeur aromatique et se dissolvent plutôt difficilement, ces essences ne risquent pas de rancir et donnent des produits toujours egaux.

De plus, elles sont remarquablement solubles, se mélangent ainsi *de suite et parfaitement* au véhicule, même à l'eau, même à l'alcool très dilué; cela permet d'utiliser aussitôt la solution, point de vue pratique pour la chirurgie d'urgence.

En terminant je répète que mon article n'a d'autre but que d'indiquer une voie nouvelle d'expérimentation pour les solutions odoriférantes en chirurgie et surtout de montrer la supériorité des essences déterpénées pour cette utilisation nouvelle de produits jusqu'ici un peu négligés.

A cet article feront peut-être suite deux autres études : « Les essences déterpénées thérapeutiques internes et « Les parfums en pathologie nerveuse ». Cela me donnera l'occasion nouvelle de remercier encore M. Gattefossé d'avoir bien voulu me permettre l'expérimentation de leurs excellents produits déterpénés. Mais je tiens, dès maintenant, à les remercier pour leur accueil, dans leur revue, à mon humble expérience de tous les jours.

Dr E. F.

LE NOUVEAU TARIF DE DOUANE FRANÇAIS

Le nouveau tarif français terminé rapidement par les Chambres, a été promulgué le 30 mars dernier et mis en vigueur dès le premier avril.

Il apporte des modifications profondes au régime d'importation des produits aromatiques notamment en ce qui concerne les Parfums artificiels.

Si les huiles volatiles ou essences entrent comme par le passé au tarif de 100 francs par 100 kilog. au tarif général et 50 francs au tarif minimum (les essences de Rose acquittent un droit de 3.000 et 2.000 francs, le Géranium Rosat et l'Ylang 1.000 et 500 francs), le droit est perçu sur le poids cumulé de l'essence et les essences déterpénées qui ne paieront sans doute que 0.50 ou 1 fr. par kilog.

De fausses déclarations pourront être reconnues pour un grand nombre de produits introduits jusqu'ici en France comme produits chimiques et qui devront acquitter les droits de parfums artificiels. Les fabricants étrangers devront aussi s'appliquer à utiliser les emballages les plus légers possibles.

Voici les nouveaux droits applicables à quelques produits intéressant nos industries.

Saindoux.. fr. aux 100 k.	40	30
Suifs et autres graisses animales	exempt.	exempt.
Eponges brutes	35	exempt.





Vue de Grasse

des récipients intérieurs pour les envois en petits récipients, tels que flacons, tubes, boîtes.

Les parfums synthétiques ou artificiels pour lesquels il est créé une nouvelle classe payent 20 % *ad valorem* au tarif général et 15 % au tarif minimum, qu'ils soient ou non mélangés de produits ou essences naturelles. (Indépendamment des taxes sur l'alcool). La Vanilline et ses dérivés suivent ce régime.

Les produits chimiques non dénommés ne payent que 7.50 et 5 % *ad valorem.*

Ces distinctions créeront sans aucun doute des difficultés sérieuses, de nombreux constituants des essences quoique naturels, devant être assimilés aux parfums artificiels. Il y a cependant des précédents en ce qui concerne

Eponges préparées	100	65
Cédrats, citrons	15	5
Fruits à distiller : genièvre, fenouil	30	15
Myrtilles, airelles, cactus.	exempts	
Graines oléagineuses, selon espèces de	4 50 à 2 fr.	
Huile d'olive à savonnerie	10	3
» autres	15	10
Térébenthine et produits résineux	10	5
Gemmes	exempts	
Camphre naturel raffiné	9	6
Camphre artificiel ou synthétique	37	25
Caoutchoucs	exempts	

Racines de guimauve ou d'althea :		
Fraîches	23	15
Sèches	40	25
Herbes à distiller, Datura, Rue, Marjolaine, Absinthe, Mauve, Bourrache, Mélisse, Menthe	60	40
Cire de liquite	45	30
Paraffine	45	30
Vaseline	42	28
Acide tartrique	18	12
Soude brute et au-dessous de 33 %	2 85	1 90
Soude raffinée et au-dessus de 33 %	6 15	4 10
Vernis à l'alcool ou à l'essence	45	30
Vernis à l'huile ou autres	68	45
Lithopone	3 75	2 50
Gélatine autre	15	10
Etc.		

***

Le nouveau tarif de douane français a soulevé de vives protestations, notamment de la part de la Belgique qui a mis immédiatement en discussion un projet de loi qui comporte de graves représailles à l'égard de la France. Les droits sur la parfumerie seraient portés à 25 % *ad valorem*, les eaux-de-vie et liqueurs acquitteraient un droit de 500 francs par hectolitre. Ces menaces ont ému un grand nombre de parfumeurs belges, clients de nos fabriques françaises, il en est résulté un mouvement d'affaires assez vif, mais nous croyons savoir que ces projets de guerre douanière réciproque n'auront pas de suite, des transactions étant sur le point d'aboutir.

L'Allemagne liée par le traité de Francfort saura cependant, grâce à sa nouvelle réglementation des boissons et produits alcooliques, grèver nos produits nationaux de lourdes charges.

En revanche, nous avons obtenu des Etats-Unis le traitement de la nation la plus favorisée, ce qui facilitera encore s'il est possible, les cordiales relations commerciales que nous entretenons avec cette nation.



INFORMATIONS

Exposition du Centre de la France

Clermont-Ferrand, mai-octobre 1910

Les classes les plus importantes pour nos industries sont les suivantes :

Cl. 96 Matériel et procédés des arts chimiques.

Cl. 97 Produits chimiques, droguerie.

Cl. 98 Spécialités pharmaceutiques et vétérinaires.

Cl. 103 Parfumerie, essences, savons, fards, dentifrices.

Cl. 104 Cierges, bougies, savons.

Exposition d'Hygiène

Buenos-Ayres, mai-juin 1910.

Cette exposition coïncidera avec la célébration du 1er centenaire de la Révolution de Mai, date glorieuse pour la République Argentine. A cette occasion, les fêtes les plus belles amèneront dans cette ville toutes les populations de l'Amérique du Sud, et nul doute que l'exposition ne remporte le plus grand succès.

Chemists' Hexibition

De Londres, mai 1910.

Cette exposition organisée avec le plus grand soin par « The British and Colonial Druggist » aura lieu dans le Royal Horticultural Hall.

Essences d'Orange de la Jamaïque

Voici d'après « The Perfumery and Essential oil Record », notre nouveau confrère, les caractéristiques de ces nouvelles essences dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

	douce	amère
Poids spécifique	0,840	0,850
Rotation optique	99°	97°
Indice de réfraction	1.4728	1,4745



LA CULTURE DES ROSES EN FRANCE

Le problème de la culture industrielle des roses en France s'est maintes fois posé. Il redouble d'actualité depuis que plusieurs départements de notre Midi viticole se débattent péniblement dans une crise dont la solution ne semble pas devoir être prochaine.

N'est-il pas permis de voir, dans la substitution du rosier à la vigne, la véritable soupape jusqu'ici restée chimérique? C'est ce qu'il convient d'envisager. Rappelons d'abord que, en vertu de ses propriétés toutes spéciales qui lui font fixer les parfums en les exaltant, l'essence de roses est bien la matière première la plus demandée en parfumerie. Ajoutons que, de même d'ailleurs que tous nos voisins, nous sommes tributaires de la Bulgarie pour la presque totalité de cette production. Cette puissance importe, en effet, chez nous, bon an mal an, plus de 1500 kg. d'essence de roses qui, en dépit de leur prix élevé variant de 1.000 à 3.000 fr. le kg., suivant qualité, n'en sont pas moins très généralement adultérées.

Et, bien qu'ils soient les maîtres du marché mondial, les Bulgares n'en prennent pas moins des précautions pour que leur sophistication soit difficilement décelable. Ils emploient de préférence, à cet effet, l'essence de *Palmarosa* assez riche en géraniol, ou l'essence de *Bulnesia Sarmienti,* remarquable par son odeur de rose-thé.

Cette indication n'a évidemment pas pour but d'inciter nos rares producteurs à la fraude, mais bien de faciliter les recherches de nos parfumeurs en les circonscrivant, et de montrer, par sa pratique même, en un pays où l'amodiation du sol est à vil prix et la main d'œuvre surabondante, le haut intérêt qui s'attache à la culture industrielle de la rose.





Reine des Neiges



Cl. O. Cenest-Barge.

Madame Caroline Testout

Nous possédons bien, en France, plusieurs milliers de variétés de roses, mais nous devons constater qu'il s'agit à peu près uniquement de fleurs ornementales dont les couleurs délicates et l'agencement complexe des pétales font l'orgueil de nos floriculteurs, mais restent sans valeur pour l'industriel. Le résultat à atteindre est l'obtention d'une variété adaptée à notre sol et à notre climat, qui donne le

plus grand nombre possible de fleurs aux pétales nombreux, au parfum à la fois intense et délicat. La science moderne met à notre disposition toutes les données suffisantes pour y arriver. Il suffit de quelque méthode et de patience, et il serait oiseux de citer les nombreux succès obtenus, dans ces dernières années, par la grande culture et l'horticulture dans le même ordre d'idées.

Nous ne raisonnons d'ailleurs plus dans le vide, et le désir, très légitime de voir succéder une ère de prospérité à une période de misère, ne saurait plus fausser nos conclusions.

Deux rosiéristes distingués, M. Gravereaux et M. Cochet-Cochet, pénétrés de l'importance de la question, ont obtenu par des hybridations successives, deux variétés répondant à peu



Cl. O. Genest Barge.

Lyon-Rose

près à tous nos désiderata. La première possède désormais un type vigoureux et rustique, remontant jusqu'à l'arrière-saison, à multiplication facile, et donnant des fleurs nombreuses d'un rouge vineux au parfum pénétrant et fin ; il l'a dénommée la *Rose à parfum de l'Hay*. M. Cochet-Cochet a également lieu de se tenir pour satisfait avec sa variété la *Roseraie de l'Hay*.

Tout en nous félicitant de ces résultats, nous n'irons pas jusqu'à prétendre que la perfection a été atteinte, au point de vue surtout de l'obtention de l'essence. La distillation à la vapeur d'eau n'est, en effet, plus possible, en raison de la volubilité de l'alcool phényléthylique qui est précisément un des constituants les plus importants de cette essence. Il y a d'ailleurs, parallèlement, entraînement de stéaroptène, cire végétale qui encombre inutilement le produit dont il diminue la valeur commerciale. M. Gravereaux a tourné la difficulté en utilisant des solvants volatils, tels que les éthers de pétrole que l'on peut récupérer après la distillation. Encore que l'appareil employé comporte des imperfections techniques, le résultat est très satisfaisant. Au bas reposent les cires plus ou moins imprégnées d'essence et au-dessus la couche liquide qu'il suffit de décanter et purifier par des lavages successifs à l'alcool absolu pour obtenir une essence parfaitement pure et odorante, de beaucoup plus riche en alcool phényléthylique que celles de Bulgarie.

Au point de vue économique M. Gravereaux estime que, la troisième année, chaque pied lui donne 800 grammes de fleurs, soit, à 8000 plants à l'hectare, et en supposant un rendement d'environ $\frac{1}{1000}$ et le prix très minimum de 1.000 fr. le kg., un produit de plus de 5.000 fr. à l'hectare.

Ce sont là, naturellement, des chiffres essentiellement variables d'une exploitation à l'autre, suivant les soins, l'exposition, la variété, le terrain, etc., mais il n'en reste pas moins qu'il est à souhaiter de voir se multiplier les essais, se généraliser une culture qui peut être si rémunératrice là surtout où les autres ne donnent que des déboires.

La consommation est assurée chez nous. La seule concurrence à craindre est la production bulgare, et encore est-elle moins à redouter qu'on ne le croirait de prime abord. Il n'existe, en effet, en Bulgarie, qu'une seule variété de roses fleurissant toutes en même temps, ce qui entraîne une récolte hâtive et défectueuse et la distillation, aussi primitive de nos jours qu'à ses débuts, s'y fait inévitablement avec des pertes sérieuses d'un produit déjà grevé d'un impôt très lourd. Une barrière douanière existe chez nous qui les met en outre en état d'infériorité, et il est légitime de penser qu'on saurait l'élever plus encore s'il s'agissait de laisser naître et croître en vigueur une industrie nationale d'une aussi grande importance. Nous pouvons donc, dès maintenant, encourager fortement la culture des roses à essence en France.

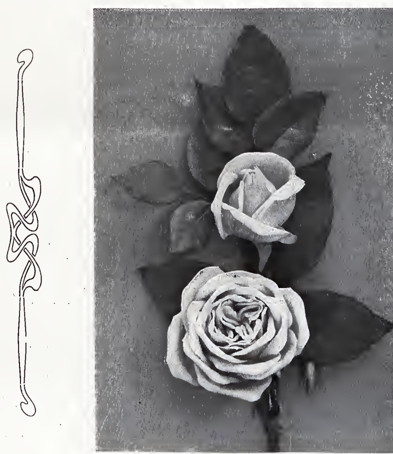
G. Charrière,
Ingénieur agronome.





Le nouveau tarif de douanes appliqué aux produits aromatiques introduits en France, aura sans doute une répercussion assez curieuse sur certaines dénominations légèrement abusives dont on décore un petit nombre de parfums naturels.

Ces huiles essentielles, purifiées par les méthodes modernes, présentant tous les caractères de solubilité et de conservation des produits artificiels, sont vendues soit sous des noms de fantaisie, soit sous la dénomination de leur principal constituant chimique.




Cliché Genest-Barge.

Kaiserin Augusta Victoria

On sait que les essences, d'après la nouvelle tarification, acquitteront les droits de 1 fr. ou 0 fr. 50 centimes par kilog, selon qu'il s'agira des tarifs maximum ou minimum,

alors que les parfums artificiels ou mélanges de produits artificiels et naturels, paieront 20 et 15 pour cent de leur valeur.

Il y a donc, dorénavant, tout avantage à revenir aux dénominations les plus simples.

On a profité, ces dernières années, de l'engouement des fabricants de parfumerie pour les produits de synthèse en décorant d'un nom scientifique des essences n'ayant jamais subi aucune manipulation chimique.

Un des exemples le plus frappant est le *linalol*. On appelle actuellement dans le commerce linalol, l'alcool ($C^{10}H^{12}O$) extrait de l'essence de linaloé.

L'essence brute ne contient qu'une petite quantité de terpènes et de résines en dehors de l'alcool recherché. Il suffit généralement d'un fractionnement bien conduit pour obtenir sans autres manipulations un linalol commercialement pur.

Nous admettons volontiers que l'on désigne sous le nom du constituant un produit extrait d'une essence qui le contient à l'état de mélange avec ses éthers ou avec des alcools voisins ; par exemple, linalol extrait de l'essence de lavande, de l'essence de bergamotte ou de l'essence de petitgrain, mais cette pratique est moins normale pour l'essence de linaloé purifiée.

Cette dénomination peut, en outre, prêter à confusion : Quel ne serait pas l'étonnement d'un parfumeur qui, imposant à son fournisseur un prix très bas, recevrait du linalol extrait de l'essence d'Aspic du Var, par exemple, qui en est très riche ? Il refuserait la livraison comme ne correspondant pas à son emploi, et cependant serait, au point de vue technique, dans son tort, sauf échantillonnage préalable, bien entendu.

Le linalol n'a donc de valeur que par son origine. Celui que l'on extraira des essences de Bois de rose femelle ou mâle (Likari) sera de beaucoup supérieur à ceux que nous venons de citer, il nous semble donc normal de revenir à des désignations telles que : essences d'Aspic, de linaloé, de bois de rose femelle, de likari déterpénées ou tout autre qualificatif désignant clairement la purification parfaite dont elles ont été l'objet.

La même réflexion pourrait s'appliquer au Menthol, plus souvent appelé à l'étranger essence de Menthe cristallisée, nom convenant bien à sa préparation et qui aurait l'avantage de ne pas créer les confusions que nous avons déjà relevées au sujet d'un jugement où le Menthol a été considéré comme produit pharmaceutique ayant un pouvoir curatif, alors que l'essence de Menthe n'était qu'un simple parfum sans autre importance que son arome ! Le Citral commercial est une essence de lemongrass débarrassée de sa méthylepténone et de ses goudrons, où quelquefois une essence de Backousia Citriodora purifiée. Certains Ylang-Ylang artificiels sont des essences de Cananga très purifiées et débarrassées de leurs parties grasses insolubles et de mauvaise odeur.

Le Géraniol est souvent une essence de Citronelle de Java, convenablement fractionnée, l'essence de Petitgrain de France débarrassée de son limonène devient un Néroli factice très appréciable.

La Rose Mousseuse artificielle d'un fabricant de notre connaissance est la partie alcoolique de l'essence de Bois de Rhodes (Cordia Gerascanthus L.).

Nul n'ignore que l'Athénol est une essence de Badiane ou d'Anis purifiée par cristallisation, que l'Eugénol peut être obtenu par distillation soignée de l'essence de girofle, etc.

Nous pourrions arrêter là une nomenclature qui peut avoir l'air d'une critique à l'égard de quelques fabricants, ce qui est très loin de notre esprit : nous n'avons que le désir de rendre à César ce qui appartient à César en évitant par la même occasion de payer, par pur snobisme, une somme importante au fisc...,mais nous désirons ajouter quelques mots au sujet des essences de Roses artificielles obtenues à partir de l'essence de Géranium.

Les Rhodinols, Réuniols, mélanges alcooliques à odeur de rose, sont extraits après saponification des éthers, c'est-à-dire après élimination des acides végétaux avec lesquels ils sont combinés dans l'essence naturelle. Or, on prépare de plus en plus des éthers de ces alcools, acétates de Citronnellyl, Valérianates, etc., après avoir reconnu que leur odeur est généralement plus fine que celle de l'alcool originel... Ne serait-il pas plus simple, pour la plupart des usages de parfumerie où l'emploi d'un produit technique ne s'impose pas et où l'on considère surtout l'odeur finale, d'employer le mélange aromatique extrait des essences de Géranium, après élimination des terpènes très maladorants et des résines insolubles ! La pratique confirme d'ailleurs notre manière de voir, et les roses artificielles obtenues, selon les cas, avec les essences sans terpènes de Géranium de la Réunion, d'Algérie et de France, sont absolument parfaites.

Pour terminer, nous ne pouvons moins faire que d'engager les fabricants de parfums artificiels à ne pas rechercher à tout prix la matière première la meilleure marché. Tels Terpinéols extra préparés avec du limonène, telles ionones préparées à partir du Citral de Backousia, ou Roses artificielles du Géranium de Vallauris, sont infiniment supérieurs à des produits analogues, plus purs peut-être, mais préparés à partir de bases plus vulgaires.

La Nature n'a pas encore dit comment elle produit des corps identiques, chimiquement

parlant, doués de propriétés organoleptiques bien différentes... pourquoi le chimiste voudrait-il en savoir plus long, et pourquoi voudrait-il que le travail de ses cornues donne un résultat plus subtil et plus parfait que celui du Grand Laboratoire naturel ?

J. Piot,
Ingénieur chimiste.

CONFISERIE



LA FABRICATION DES DRAGÉES



La fabrication et le commerce des dragées constituent un des éléments les plus importants de la confiserie.

Cette industrie dispose de débouchés très étendus, non seulement en France, mais aussi à l'étranger, en Angleterre notamment, où les importations d'articles de confiserie sont considérables (plusieurs millions de livres sterling). Il n'est guère possible de se rendre compte de l'importance exacte de la consommation, les statistiques commerciales englobant sous la dénomination générale de bonbons au sucre, les dragées et les autres produits analogues de confiserie.

La fabrication des dragées et particulièrement celle des dragées à liqueur, présente un réel intérêt, encore accru par les perfectionnements apportés dans cette fabrication, perfectionnements qui placent l'industrie française au premier rang.

Déjà, sous Louis XV, la confiserie des dragées constituait une importante industrie nationale qui se pratiquait dans les laboratoires « d'officiers confiseurs ».

Mais, à cette époque, l'installation de ces laboratoires, le matériel utilisé étaient très sommaires. La bassine *branlante*, appareil primitif, contenant les amandes à recouvrir de sucre exigeait beaucoup de surveillance. Elle fut remplacée, en 1846, par la bassine tournante de Peysson, employée encore actuellement et habilement modifiée, en 1860, par Jacquin. La bassine branlante ne sert plus qu'à la fabrication des pralines.

La dragée est une amande enrobée de sucre et le choix des amandes exige des soins. La Provence, l'Italie, la Sicile, fournissent les plus grosses quantités d'amandes à la confiserie, qui les achète toutes cassées et « en sortes », les trie et les classe par qualités suivant grosseur et régularité de leurs formes.

La qualité préférée est l'amande « flots » ovoïde, légèrement pointue, permettant d'obtenir une dragée de forme régulière et d'une grande finesse de goût.

La préparation des amandes consiste en un mondage, un passage à l'étuve pour en opérer la dessication ou les griller s'il s'agit d'en modifier le goût.

Les amandes ainsi préparées sont versées dans des bassines sphériques tournant sur un axe incliné, formées d'une armature en fer entourée d'un serpentin en cuivre rouge aplati dont les spires se touchent, et dans lequel circule un courant continu de vapeur d'eau sous pression. Ces bassines sont animées mécaniquement d'un mouvement rotatif assez rapide et les amandes entraînées dans ce mouvement sont arrosées de sucre.

Le sirop employé est cuit à un degré spécial et, sous la double influence de la chaleur et d'un courant d'air frais très énergique provenant de l'extérieur et projeté dans la bassine par un ventilateur à ailettes, le sucre se cristallise d'une manière toute spéciale, recouvre les amandes d'une couche régulière et uniforme dont l'épaisseur peut être réglée à volonté. La dernière couche de sucre ajoutée renferme le parfum et la couleur, puis l'opération se termine par un *lissage* définitif, facilité par le frottement, les unes sur les autres, des dragées qui tournent rapidement dans la bassine.

Les dragées sont alors recueillies avec des sébilles en bois et placées dans des paniers bien secs, garnis intérieurement de toile, ensuite on procède à un triage pour éliminer les dragées manquées.

Lorsqu'on opère au moyen de bassines cylindriques horizontales, tournant plus lentement, dans lesquelles un dispositif spécial permet à l'aide d'un mouvement de va et vient de produire un arrosage continu et lent du sucre sur les dragées, on obtient sur l'amande, au lieu d'une couche de sucre lisse, une sorte de cristallisation grenue, granulée, irrégulière, appelée *perlage*, analogue à celle qui se produit sur les pralines.

Les amandes, les noisettes, les avelines, les pistaches, l'anis, l'épine-vinette, les noyaux de cerises, les graines de melon décortiquées forment le noyau central des dragées dites à amandes.

Il y a d'ailleurs, dans l'article dragée, une grande variété : amandes mondées et amandes grillées, gros haricots Havane, amandes d'Espagne, dragées liqueur à parfums divers, gourdes anglaises, dragées poupons, légumes assortis, petits pois, lentilles, œufs divers, avelines, pistaches, dragées aux pâtes de fruits, billes, plombs de chasse, anis, carvis, giboulées de mars, grains d'avoine, grains de sorbier, etc., etc., autant d'articles correspondant à des dénominations commerciales.

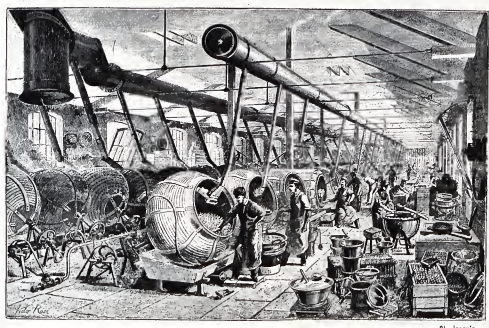
Les parfums usités sont de même très variés : café, violette, orange, citron, etc.

On fait aussi des dragées avec des pâtes d'amandes, d'abricots, de pistaches, du chocolat, du nougat, des graines de céleri, des pétales de roses et de fleurs d'oranger, des zestes d'oranges et de citrons confits, des bâtons de cannelle coupés en fils très ténus. Avec les graines de melon décortiquées et enrobées de sucre, on fait les petites dragées diversement colorées, argentées et même dorées, qui se vendent autour de 28 francs le kilogr. et qui constituent, avec les perlages, la garniture la plus élégante pour les boîtes de baptême.

Mais il y a aussi l'article commun, utilisant les amandes et le sucre de qualité secondaire, et l'amidon en assez grande quantité, le sucre ne formant que la couche extérieure de la dragée. Les pépins de potiron débarrassés de leur enveloppe et employés en guise d'amandes, ne sont pas dédaignés. La décortication des graines se fait dans les prisons et les dragées ainsi obtenues sont désignées sous le nom de *dragées d'Italie*.

M. Dujardin, le chimiste bien connu, qui nous a initié à cette technique de la fabrication des dragées, et qui a publié un très intéressant compte rendu d'une visite à une importante usine justement réputée, l'usine Jacquin à Dammarie-les-Lys, près de Melun, compte rendu auquel nous faisons, avec son autorisation, quelques emprunts (1), donne des indications sur la fabrication spéciale des dragées à liqueur, fabrication très curieuse et l'une des moins connues de l'industrie de la confiserie.

L'impression en creux de la forme du noyau liquoreux est faite dans de l'amidon en poudre soigneusement tamisée, contenue dans de petits coffrets en bois de 3 à 4 centimètres de profondeur sur 40 à 50 centimètres de largeur. L'amidon, très sec et finement pulvérisé, y est tassé, la surface est égalisée à l'aide d'une règle en fer passée dessus en appuyant sur les bords du coffret. A l'aide d'une réglette en bois de la largeur du coffret, mais le débordant de la largeur de deux doigts, et portant en relief des moulages en plâtre ayant la forme d'une amande ou celle du noyau qu'on désire reproduire, en y posant rapidement la réglette à plusieurs reprises et en appuyant légèrement, on obtient une série de trous qui garnissent complètement le coffret. On prépare alors un sirop de sucre cuit « au plumé », c'est-à-dire jusqu'à un degré de concentration tel qu'en y plongeant une écumoire froide, à petits trous,



Cl. Jacquin.

Laboratoire de fabrication des dragées à l'usine Jacquin, à Dammarie-les-Lys

(1) *Bulletin de l'Association des Chimistes de Sucrerie et de Distillerie.*

et en la retirant vivement ensuite, le sirop s'y dépose par refroidissement, de telle sorte qu'en soufflant fortement sur les trous, le sucre qui les bouche s'envole de l'autre côté comme des plumes. Ce sirop, une fois cuit, est coloré au besoin et parfumé au dernier moment, avec du rhum, du kirsch, de la vanille, du café, du chocolat, etc.

A l'aide d'une poche, sorte de récipient en cuivre rouge, à poignée, portant autant de petits becs verseurs que la réglette porte de moulages en relief, on verse le sirop parfumé dans les trous du coffret, et en opérant très rapidement, il se forme une sorte de globule ovoïde, rond ou oval, suivant la forme du moulage. Les coffrets sont ensuite portés dans une étuve chauffée à une haute température dans laquelle ils séjournent jusqu'à ce que le sucre se cristallise superficiellement et ait acquis assez de consistance pour que les noyaux ainsi formés puissent être retirés de l'amidon sans se briser.

Dans ce but, on renverse les coffrets avec précaution au-dessus d'un tamis à larges mailles sur lesquelles ils s'arrêtent, l'amidon tombant au-dessous, dans un coffre où on le recueille pour l'employer à nouveau. Les noyaux sont assez résistants pour être versés dans les bassins à dragées ; toutefois, on augmente l'épaisseur et la consistance de la couche sucrée, en saupoudrant avec de la gomme arabique réduite en poudre impalpable les noyaux légèrement humectés de sirop de sucre. Il ne reste plus qu'à passer l'amande à liqueur ainsi obtenue dans la bassine tournante, comme dans la fabrication des dragées ordinaires.

Les dragées au chocolat, au nougat, aux pâtes de fruit, se préparent de la même manière, ou bien on fait usage de piluliers ayant une certaine analogie avec ceux qu'emploient les pharmaciens.

M. Dujardin aura contribué à faire mieux connaître cette fabrication des dragées à liqueur qui, dans une usine aussi remarquablement agencée et outillée que l'est l'usine Jacquin de Dammarie-les-Lys, présente tous les caractères d'une industrie dirigée scientifiquement suivant les progrès de la confiserie moderne.

Henri BLIN.



LES GARANTIES DE PURETÉ DES HUILES ESSENTIELLES



MM. Paul Jeancard et Conrad Satie viennent de publier une étude très intéressante sur la conception idéale d'un manuel officiel donnant d'une façon claire et précise toutes les indications nécessaires à l'identification d'une huile essentielle.

On connaît, par leurs études antérieures, comme par celles du laboratoire Schimmel, les critiques dont la plupart des pharmacopées sont susceptibles. Le nouveau travail de MM. Jeancard et Satie, établit un plan que nous souhaitons de voir suivre par les éditions nouvelles des Codex français et étrangers.

Quelles sont, d'abord, les essences qu'il faut considérer comme susceptibles d'emplois pharmaceutiques ?

Le nombre en est variable dans chaque pays, les uns en décrivent 19 (France), les autres 32 (Amérique), ou 8 (Suède). La Lavande est considérée comme utile au pharmacien dans 13 pharmacopées, le Romarin également, le Thym connu par ses propriétés antiseptiques, n'est nommé que dans 7.

D'après ce qui précède, on peut conclure que les idées les plus vagues règnent sur les emplois pharmaceutiques des huiles essentielles. Il est bon de fixer le nombre des essences dont les propriétés organoleptiques et physiologiques permettent l'emploi en pharmacie.

Les auteurs proposent la liste suivante :

Amandes amères	Cyprès	Pin sylvestre
Anis	Eucalyptus	Pouliot
Badiane	Fenouil	Portugal
Aspic	Genièvre	Romarin
Bergamotte	Girofle	Rose
Bois de Rose	Hysope	Rue
Cajeput	Mentre poivrée	Sabine
Cannelle de Ceylan	Menthe crépue	Santal
Cannelle de Chine	Moutarde	Serpolet
Cèdre	Myrte	Térébenthine
Citron	Néroli	Thym
Copahu	Petitgrain	Wintergreen

et parmi les constituants :

Acétate de linalyle	Citronnellal	Safrol
Aldéhyde Benzoïque	Citronnellol	Salicylate de Méthyle
Aldéhyde Cinnamique	Eucalyptol (inéol)	Salicylate d'Amyle
Anéthol	Eugénol	Salicylate de Benzyle
Apiol	Géraniol	Santalols
Bornéol	Linalol	Terpine
Camphre	Menthol	Terpinéol
Carvone	Méthylnonylcétone	Thuyone
Citral	Pulégone	Thymol

Les descriptions des huiles essentielles acceptées par chacune des pharmacopées manquent également de principes directeurs. En adoptant, pour la Pharmacognosie, le sens étendu proposé par le Professeur Perrot, l'identification d'une drogue végétale repose sur :

1° Les caractères extérieurs ;

2° Les données de la Botanique (Morphologie, Physiologie, Géographie) ;

3° La composition chimique ;

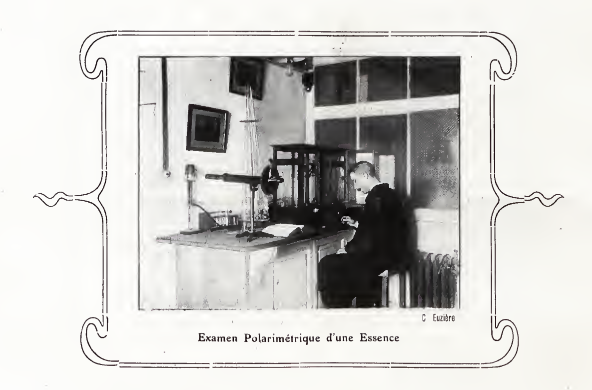
4° Les données expérimentales de la Pharmacodynamie.

Dans aucune pharmacopée on ne trouve des

descriptions répondant à ces exigences; elles sont toujours incomplètes et souvent erronées. On trouve généralement le nom latin, le mode de conservation, la description de l'aspect (couleur, fluidité, odeur), et quelques constantes physico-chimiques.

L'emploi du latin a été pendant longtemps considéré comme la marque d'un grand savoir; il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la première édition du Codex français (1818) ait été entièrement écrite dans cette langue. Les titres sont seuls écrits en latin, dans les nouvelles éditions; suivant les pharmacopées, ces noms sont d'ailleurs différents. On lit :

Aldehydum benzoïcum ou *Benzaldehydum;*
Salycilas methylicus, *Methylum salicylicum*, ou *Methylis salicylas;*



C Euzière

Examen Polarimétrique d'une Essence

Essentia Bergamotti ou *oleum Bergamotta ;*
Oleum rosæ, ou *oleum rosarum*.

Il serait à souhaiter de voir disparaître à jamais cet usage tout à fait ridicule de donner des appellations latines (en admettant que ce galimatia soit du latin) qu'aucune personne sérieuse ne consent à employer.

La description de la couleur et de l'odeur d'une essence ne correspond également à aucun caractère fixe ou déterminable, la couleur variant avec l'âge, la rectification ou l'origine et le temps de la fabrication. L'odeur est impossible à décrire, aucun mot propre n'existant dans aucune langue pour décrire les sensations olfactives.

En ce qui concerne la conservation des huiles essentielles, il existe des prescriptions générales à indiquer pour toutes les essences et qu'il est inutile de répéter.

Enfin, il faut adopter pour la description physico-chimique un ordre déterminé une fois pour toutes, les essais et analyses ayant été faits dans des conditions de température, pression, etc., uniformes.

Voici, à titre d'exemple, la description de l'essence de Romarin telle que nous la lisons dans l'*Abrégé de la Chimie des Parfums*, et qui peut être considéré comme un type :

ROMARIN. — OIL OF ROSEMARY. — ROSMARINOEL.

Le Romarin officinal, «*Romarinus officinalis*» (Labiées), croît dans le midi de la France, en Algérie, en Espagne, en Italie, en Grèce. Il fleurit de mars à mai. La distillation de la plante donne 1 % d'Essence.

CONSTITUANTS

Pinène	Bornéol	Camphre
Camphène	Cinéol	

CONSTANTES

Poids spécifique	0.900 à 0.915
Pouvoir rotatoire	+5° à +10°
Viscosité apparente	55 à 65 *s*
Viscosité spécifique	60 à 70 *s*
Solubilité : Alcool à 90°	0.5
» » 85°	0.5 à 1
» » 80°	2 à 10
Acidité	0.56 à 1.68
Indice de saponification	3.5 à 14
» » après acétylation	35 à 40

Les constantes doivent être envisagées dans le sens le plus large, quoique cependant ne laissant pas la place à une adultération. On sait que le moment de récolte, le lieu de production, la méthode de distillation ou de rectification influent dans de larges proportions sur ce qu'il est convenu d'appeler des constantes, quoique rien ne soit plus variable. Il est donc indispensable d'indiquer les limites extrêmes entre lesquelles les caractères d'une essence peuvent varier sans qu'elle puisse être considérée comme falsifiée.

En ce qui concerne les méthodes d'analyse, il sera indispensable d'adopter et de décrire très exactement des manipulations capables de donner, entre les mains de tous les experts, des chiffres comparables.

Lorsque les pharmacopées auront enfin adopté les méthodes et le classement que nous avons brièvement résumés, les vendeurs consciencieux et honnêtes, certains de la valeur des produits qu'ils auront eux-mêmes retirés des plantes, n'auront pas à se préoccuper de savoir s'ils sont conformes ou non à des prescriptions établies quelquefois par des savants peu versés dans les questions qu'ils règlementent.

R. Gattefossé.

CHIMIE PRATIQUE



ANALYSE DE L'ESSENCE DE CITRON



La question est toujours très controversée, de savoir si la présence de pinène dans l'essence de citron est un sûr garant d'addition d'essence de térébenthine, ou si au contraire elle doit être considérée comme normale.

F.-D. Dodge, dans une communication à l'American Chemical Society, conclut par l'affirmative, d'accord d'ailleurs avec les travaux de J.-C. Umney et de M.-A. Chace.

Alors que les recherches de J.-C. Umney qui avaient porté sur 36 échantillons, avaient démontré que les essences falsifiées avaient sensiblement la même densité que les essences pures, mais que si les premières contenaient du pinène absent dans les secondes, la teneur en Citral et les rotations à 25° du premier dixième étaient sensiblement supérieures chez les dernières que chez les premières.

Toutefois, les données manquant sur l'authenticité de l'origine des essences, Mr. E. Chace fut envoyé en Sicile, où il recueillit 145 échantillons sur la pureté desquels aucun doute n'est possible. Des essences de Syracuse, de l'Etna, de Messine, de Palerme et de Patti, furent ainsi analysées par lui. La composition de l'essence de Citron pure serait d'après ses travaux :

Densité à 15,5°	de 0,856 à 0,860
Rotation à 25°	de + 54 à + 66
Indice de réfraction	de 1,4743 à 1,4748
Citral %	de 4 à 7

En ce qui concerne la recherche du pinène, la méthode utilisée le plus couramment est celle qui est indiquée par la Pharmacopée américaine et qui consiste à distiller 50 cc. d'essence, puis à traiter les 10 premiers cc. recueillis par l'acide chlorhydrique et le nitrite de soude. Les cristaux de nitrosochlorure obtenus sont examinés au microscope. Les tables courtes du nitrosochlorure de pinène se distinguent aisément des longues aiguilles du nitrosochlorure de limonène.

Mr. F.-D. Dodge conseille de distinguer ces deux nitrosochlorures par la réaction de l'aniline, qui ne donne pas, il est vrai, de dosage quantitatif, mais une indication qualitative suffisante en pratique.

Dosage du Citral dans l'essence de Citron

M. Bennett indique, dans *The Analyst* 1909 le processus à suivre pour le dosage du citral dans l'essence de citron.

« 20 cc. d'essence de citron sont additionnés d'une solution N/2 de chlorhydrate d'hydroxylamine dans l'alcool à 80°, de 8 c.c. de solution normale de potasse alcoolique et de 20 c.c. d'alcool fort, puis introduits dans un ballon surmonté d'un réfrigérant à reflux. On fait bouillir pendant une demi-heure et, après refroidissement, on lave le réfrigérant et on ajoute l'eau de lavage au contenu du ballon. Le liquide ainsi obtenu est additionné de 250 c.c. d'eau et neutralisé à la phénolphtaléine. On titre alors avec l'acide sulfurique N/2 en présence du méthylorange comme indicateur. Le nombre de c.c. d'acides employés, retranché du nombre obtenu dans une opération semblable mais sans essence, donne la quantité d'hydroxylamine combiné au citral. On n'a plus qu'à multiplier ce nombre par 0.076 pour avoir le poids correspondant du citral.

La réaction au méthylorange étant assez difficile à saisir, il est bon de procéder par touches sur des gouttes de méthylorange placées sur une porcelaine quelconque.



LES ESSENCES EN THÉRAPEUTIQUE





Le Muguet *(convallaria majalis, liliacée)*, contient deux glucosides : la convallarine et la convallamarine qui possèdent des propriétés thérapeutiques aujourd'hui bien déterminées, mais qui sont aussi d'assez violents poisons. L'emploi des préparatious du muguet, même aux doses thérapeutiques usuelles, provoque parfois des nausées ou de la diarrhée chez des sujets particulièrement sensibles.

Les deux glucosides sont à peu près également répartis dans toutes les parties de la plante : la convallarine est purgative et la convallamarine est un tonique du cœur.

En Russie et en Allemagne, dans la médecine populaire, on connaissait les propriétés antispasmodiques, laxatives et surtout diurétiques du muguet bien avant que cette liliacée ait acquis droit de cité parmi les drogues officielles. L'eau d'or (eau distillée de fleurs fraiches de muguet), était réputée, en Allemagne comme un moyen de ranimer les forces vitales En réalité, la cavallamarine n'est pas à proprement parler diurétique ; elle exerce sur le cœur une action tonique qui détermine la diurèse grâce à l'influence favorable sur la circulation gérérale de la reprise de l'énergie cardiaque : il n'en est pas moins vrai que dans les intervalles du traitement digitalique, le muguet rend assez régulièrement de notables services aux personnes atteintes de maladie de cœur. Dans ce cas, l'action, légèrement laxative de la convallarine, s'ajoute heureusement à celle du glucoside spécifique.

La préparation la plus usitée est l'extrait aqueux de convallaria qui se prescrit à la dose de 1 à 3 grammes en 24 heures et qui est commodément incorporé dans la potion suivante :

Extrait aqueux de convallaria... 5 grammes
Sirop diacode.................. 50 —
Sirop d'écorces d'oranges amères. 100 —

Pour deux jours. Une cuillerée à soupe renferme un gramme d'extrait.

En pilules, l'extrait de muguet est souvent associé au sulfate de spartéine (Voir genêt), l'un et l'autre étant des succédanés de la digitale.

On prescrit :

Extrait de muguet...... 0 gramme 10
Sulfate de spartéine.... 0 gramme 05

Pour une pilule, une à chaque repas.



L'extrait de suc repris par l'eau est supérieur à l'extrait aqueux de feuilles sèches ; mais d'après Tanret, l'un et l'autre s'altèrent en s'évaporant.

La simple infusion peut, le cas échéant, ren-

dre les mêmes services que les préparations officinales précédentes ; elle s'obtient à l'aide de 10 à 20 grammes de plante par litre d'eau, fleurs et feuilles étant utilisables, puisque toute la plante contient des principes actifs ; cependant, ce sont les fleurs sèches qui sont, le plus souvent employées à la préparation de l'infusion.

Un des premiers usages du muguet, (usage aujourd'hui tombé en désuétude parce que les médicaments de cette nature ne sont plus guère prescrits par les praticiens), fut d'être un des éléments principaux des sternutatoires, les plus renommés (poudre de fleurs). En 1876, D. de Savignac pensait que les propriétés sternutatoires des fleurs du muguet étaient les moins contestables et que ces fleurs devaient être employées surtout contre le coryza chronique et les céphalalgies rebelles. Cette médication est abandonnée, de même que l'usage des baies de muguet contre l'épilepsie et les fièvres intermittentes.

Dr P. J.

❧ ❧ ❧

Le thymol dans le choléra

En expérimentant différentes substances capables d'entraver le développement des microbes du choléra, sans pour cela exercer une action toxique sur le corps humain, un médecin vient de signaler que le thymol ou acide thymique constitue un des agents antiseptiques les plus efficaces.

Ce même médecin, pour se rendre compte de la valeur du produit, a avalé du thymol en capsules recouvertes de kératine. Or, jamais l'auteur de cette expérience n'a eu, de renvois ayant l'odeur forte de l'acide thymique. Ceci prouve que les capsules traversent l'estomac sans être attaquées par le suc gastrique à cause de leur enveloppe cornée. Aussi, contre le choléra et pour désinfecter l'intestin, comme moyen de préservation, il faut recommander le thymol, en capsules, à la dose de 0 gr. 20 par jour. On pourrait aller sans danger jusqu'à 1 gramme.

❧ ❧ ❧

Le Sassafras

Originaire des Etats-Unis et du Canada, le bois de la racine de cette plante contient un éther de phénol appelé le safrol. Ses propriétés sudorifiques sont très connues en Amérique ; malheureusement l'essence, tout en produisant une sueur abondante, irrite un peu les reins. Il faudrait donc défendre le sassafras aux personnes qui souffrent d'un trouble rénal quelconque. Voici alors des pilules sudorifiques :

Extrait aqueux de sassafras	0 gr. 10
Jaborandi pulvérisé..........	quant. néc.

3 à 4 par jour.

Ou encore un sirop avec :

Extrait de sassafras........	25 gr.
Sirop simple.................	975 gr.

5 à 6 cuillerées à soupe par jour.

On peut donner le sassafras sous 2 formes : la poudre de bois, 3 grammes en une fois jusqu'à 8 grammes par jour, et l'extrait aqueux, de 0 gr. 15 à 0 gr. 30 centigrammes par jour.

Le sassafras ne serait pas inoffensif : il est narcotique, invite au sommeil, et à hautes doses, il provoque des spasmes tétaniques comme la strychine. Ce serait un antidote, un contre-poison du tabac, de la nicotine, de la jusquiame, du stramonium.



INFORMATIONS

Nous sommes heureux de signaler que M. Lacambra, le jeune et actif chimiste royannais, a, le 28 mars, écrit à M. le ministre de la guerre pour l'informer d'une importante et récente découverte dont il est l'auteur et qui intéresse, au premier chef, la défense nationale.

M. Lacambra vient, en effet, d'inventer une poudre de guerre dont il attend des résultats précieux : force balistique supérieure à celle de notre poudre actuelle, et, cependant, prix de revient insignifiant.

Le Colonel secrétaire de la Commission d'examen a, dès le 5 avril, demandé à M. Lacambra quelques documents complémentaires et des détails sur son invention,

Après examen de la réponse de notre confrère, il a été décidé que cette découverte, inscrite sous le numéro 246, serait l'objet d'un très prochain examen.

En enregistrant cette nouvelle, nous ne pouvons que rendre hommage aux efforts du distingué chimiste, et le féliciter de mettre ainsi son courageux labeur au service d'une œuvre éminemment patriotique.

❧ ❧ ❧

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Syndicat des Fabricants de Savons de Marseille, en date du 16 mars 1910.

« La hausse persistante qui, depuis quelque « temps, se manifeste dans le monde entier

« sur tous les corps gras sans exception (saindoux, suifs, huiles de coton, huiles de lin, « etc.), s'est accentuée d'une façon toute par« ticulière sur les huiles destinées à la fabri« cation du savon (coprahs, arachides, etc.).

« Il importe que les acheteurs soient mis « au courant de cette situation qui entraîne une « hausse importante des cours du savon.

« Le Syndicat décide à l'unanimité qu'il y a « lieu d'en aviser la clientèle d'épicerie, afin « que les revendeurs, informés à leur tour, « puissent relever leurs prix de *vente au dé« tail*. Rien, en effet, ne saurait faire prévoir « une amélioration prochaine de cette situa« tion et les acheteurs doivent s'attendre à su« bir une hausse inévitable pour toutes affaires « nouvelles.

« Quant aux faveurs particulières qui ont « pu être accordées jusqu'à ce jour pour les « marchés échus, leur continuation n'est plus « possible, et le Syndicat rappelle l'observa« tion des conditions générales de vente adop« tées dans sa séance du 16 novembre 1906, « notamment en ce qui concerne l'exécution « des marchés ».

A propos de l'essence de roses

Notre collaborateur G. Charrière citait, dans notre dernier numéro, l'essence de *Bulnesia Sarmienti* comme fréquemment employée à la falsification de l'essence de rose.

Cette essence provient d'une zygophyllacée dont le type est le gaïac. Il ne faut pas la confondre avec l'essence de Bois de Rhodes ou bois de cype (Rosewood), qui est retirée du *Cordia Gerascanthus* (Borraginacée).

ANOMALIES

LE NOUVEAU TARIF DOUANIER

Il est toute une série d'articles touchant d'assez près l'industrie des parfums, qui s'est trouvée frappée de droits excessifs par l'application du nouveau tarif.

Nous voulons parler de la verrerie et des appareils de laboratoire.

Il est un principe d'économie politique qui veut que les droits de douane protègent une industrie nationale contre la concurrence étrangère. Or, il est patent qu'en l'espèce, l'industrie française de fabrication des verres spéciaux et appareils pour la chimie et la physique est excessivement restreinte et insuffisante en tous cas pour la consommation.

Les baromètres, balances de précision, trébuchets et leurs poids, les appareils de chimie et physique pour l'enseignement, les ustensiles, instruments scientifiques pour laboratoires, verrerie graduée, jaugée ou soufflée, etc., paient dorénavant le droit fantastique de 3 francs par kilog. Les alcoomètres, thermomètres et densimètres, 2 francs par kilog ! Les microscopes, polarimètres, réfractomètres, etc., 5 francs par kilog, les objectifs, oculaires, etc., 50 francs, alors que ces fournitures entraient autrefois en franchise.

Et qui plus est... les laboratoires et écoles officielles peuvent s'affranchir de ces droits en s'adressant directement aux fabricants étrangers, sans intermédiaire français. Ceci est certainement un comble de protectionnisme à rebours. On constate que la fabrication connexe des verres à trous pour l'éclairage à l'incandescence, n'est pas protégée, alors qu'elle occupe cependant en France un nombreux personnel ouvrier.

Faudrait-il en déduire que l'industrie de la verrerie de laboratoire avait un représentant dans le Comité consultatif des Arts et Manufactures, alors que celle des verres de lampe n'en avait point ? Cette affirmation téméraire est, nous l'espérons, exagérée, mais les faits ne paraissent-ils pas amener cette conclusion ?





LA QUESTION DES EAUX A GRASSE



La question, toute locale,des eaux de la ville de Grasse menace de prendre une extension qui intéresse tout le commerce de la parfumerie. Le conflit qui séparait la municipalité grassoise et les parfumeurs vient de devenir aigu; il s'est manifesté par des perturbations dans le service des eaux au moment où elles sont le plus indispensables: pendant les premières distillations de fleurs d'oranger.

Les parfumeurs ont riposté par un lock-out général qui prive 6.000 ouvriers et ouvrières de leurs ressources habituelles et menace de faire perdre la plus grande partie de la récolte florale de la seconde quinzaine de mai.

Rappelons en quelques mots l'origine de la crise.

La municipalité de Grasse, désireuse d'embellir une ville déjà pittoresque et originale, et de participer ainsi aux bénéfices que les hivernants procurent aux villes voisines du littoral, a projeté de démolir une partie de la vieille ville et de créer une rue centrale monumentale... Coût : 4 millions et demi de francs! Le service des eaux devant gager et amortir l'emprunt nécessaire.

Actuellement, les industriels grassois profitent d'un tarif relativement très bas, grâce aux sacrifices qu'ils ont dû faire à l'origine de la prospérité de l'industrie des parfums, pour l'adduction d'une somme abondante et d'excellente qualité.

Cette situation privilégiée est, en dehors des conditions climatériques et géographiques uniques au monde, une des causes de la prospérité de la parfumerie locale.

On aurait pu, dans d'autres cas, envisager une augmentation sensible du tarif en vigueur jusqu'ici sans soulever de récriminations. Mais des conditons locales particulières, et surtout une querelle politique des plus aigües n'a pas permis cette solution pacifique. L'état d'esprit que décrit si bien Paul Adam, dans « Le Trust », fait considérer, par le parti avancé qui préside actuellement aux destinées de la ville de Grasse, la prospérité industrielle non pas comme un état de choses

LA COTE D'AZUR PITTORESQUE

De Golfe Juan à Vallauris

profitable à tous, mais seulement comme un triomphe de mauvais aloi du capitalisme.

Une décision du Conseil d'Etat devait départager sous peu les deux partis opposés, mais le récent échec, aux élections législatives, du parti de la municipalité, a mis le feu aux poudres.

La première récolte florale de l'année était une occasion toute indiquée pour appliquer les nouveaux tarifs, huit et même douze fois plus élevés que les précédents, et qui représentent pour certains industriels, un surcroît de dépenses annuelles de 25.000 francs !

Les parfumeurs ont fermé leurs portes, licencié leur personnel, éteint leurs feux. Des centaines de tonnes de fleurs représentant plus de 1 million 500 mille francs vont pourrir, au détriment, surtout, des petits cultivateurs qui ont vu échouer leurs démarches auprès du maire impitoyable.

Il serait temps qu'une législation mieux comprise protège l'industrie contre les petits potentats locaux qui emploient à la satisfaction de rancunes politiques, tous les moyens que met à leur disposition une autorité passagère. La prospérité de toute une région ne devrait pas dépendre de la rancœur de politiciens déçus.

Le gouvernement qui a mis rapidement fin à des incidents du même ordre, quoique plus importants encore, à Marseille, terminera sans



aucun doute ceux-ci à la satisfaction de toute une population active et travailleuse.

La Rédaction (17 mai 1910).



LINALOÉ DU MEXIQUE

Le nom de Linaloé appliqué au bois odorant du Mexique vient, dit-on, d'une corruption du nom du lieu de sa production principale : Olinala (province de Guerrero) et fut utilisé dès l'origine par les commerçants importateurs de Bordeaux.

L'essence de Linaloé fut offerte à Londres en droguerie, pour la première fois, en 1867, par MM. Sargant and Son, et M. J. Collins attira l'attention sur ce nouveau produit en 1868. Cependant il était déjà connu, selon notre confrère « *Perfumery and Essential Oil Record* », et, en 1832, la matière première avait été décrite sous le nom de bois de Citron (1). Enfin, à l'Exposition de Paris, en 1878, MM. Ollivier et Rousseau exposèrent des spécimens d'huile essentielle et de bois de Linaloé au pavillon du Mexique.

M. Poisson, dont l'attention avait été attirée et qui reçut de son correspondant mexicain, M. Delpech, des feuilles, des fruits et des fleurs de cette plante, qu'il crut nouvelle, la décrivit sous le nom de *Bursera Delpechiana* Poiss.

« C'est, dit-il, un arbre de moyenne grandeur, à feuilles groupées à l'extrémité des branches et disposées par 3 paires. Les fleurs, à l'aisselle des feuilles, ont de 5 à 7 cent. de long. Le bois est expédié sous forme de buches carrées d'une faible couleur grise, le cœur étant plus foncé et légèrement rougeâtre. Il contient de 7 à 9 % d'essence pour les troncs d'âge moyen, cette proportion atteint 10 et même 12 % dans les vieilles souches. L'huile essentielle se trouve disséminée dans les chambres des fibres parenchymateuses, les fruits en contiennent également. »

D'autres espèces, le *Bursera Aloexylon* Engl. et les *B. penicillata* Engl. et *Fagaroides* Engl. var. *Ventricosa*, sont également utilisés pour la préparation d'huiles essentielles odorantes. La dernière donne un produit à odeur sucrée et ressemblant à celle de l'Anis.

L'essence la meilleure est toujours retirée des troncs les plus âgés (40 à 60 ans).

Les Indiens qui sont occupés à la recherche et à la fabrication de l'essence de Linaloé sont

(1) *Ensayo para la Materia Medica Puebla*, 1832 ».

obligés de se livrer à une sorte de prospection pour reconnaître les bois propres à être distillés ; ils ont remarqué, en effet, que d'avril à septembre l'huile essentielle se localisait soit dans les racines, soit dans certaines branches. Ils entaillent les arbres mis en observation et déduisent de l'aspect de la blessure au bout d'un certain laps de temps la valeur commerciale du bois.

La distillation est faite de la façon la plus primitive. Six ou sept Indiens travaillent à chaque alambic, l'un débite le bois et le met en sac, l'autre alimente le feu avec le bois précédemment distillé, les autres surveillent la marche de l'opération et de la condensation. Les alambics, de fer galvanisé, ont 1 m. 50 de haut et 90 centimètres de diamètre ; la tête, en cuivre, est mastiquée à la terre glaise. L'essence est recueillie dans d'anciens bidons à pétrole. C'est également dans ces récipients qui contiennent 35 livres anglaises environ, que se fait l'expédition.



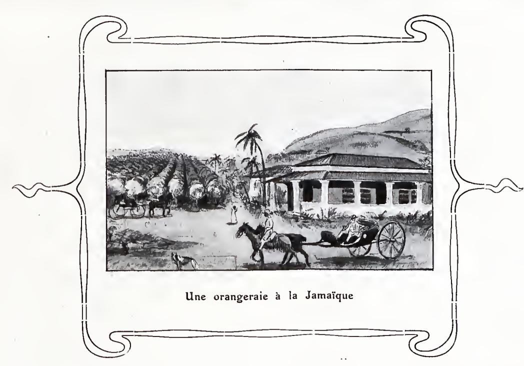
Essence d'Orange et Farine de Banane de la Jamaïque

Nous avons entretenu à plusieurs reprises nos lecteurs du parti avantageux que certains agriculteurs avisés ont su tirer d'une situation fâcheuse en se transformant brusquement en industriels. Lorsque les Etats-Unis, largement approvisionnés par l'île de la Jamaïque d'oranges et de bananes, songèrent à protéger par une barrière fiscale leurs vergers de Californie, les agriculteurs de l'île se trouvèrent subitement avec une quantité énorme de fruits inemployés.

C'est alors que, sans perdre de temps, ils improvisèrent en quelques mois la fabrication des citrates de chaux, essences d'orange et farines de bananes facilement exportables en Europe.

L'essence d'orange des Antilles, déjà appréciée par les parfumeurs, vient d'être étudiée minutieusement par le chimiste anglais, E.-J. Parry, bien connu pour sa compétence en la matière.

Il a constaté que, si les caractères physiques



Une orangeraie à la Jamaïque

et chimiques sont ceux des essences les plus pures d'Europe, les propriétés organoleptiques sont sensiblement supérieures.

Voici les résultats des essais qui ont été faits :

Poids spécifique à 15°..........	0.850
Rotation optique................	+ 98.40
Indice de réfraction (20°)......	1.4719

La distillation fractionnée sous pression réduite (12 mm) donne :

10 % :	rotation + 97.30	et réfraction	1.4709
80 %	— + 99,20	—	1,4707
5,77 %	— + 86,53	—	1,4705

et l'on peut constater la présence de 1,2 % d'aldéhydes.

cune de provenances ont donné les teneurs suivantes en aldéhydes :

Jamaïque	Sicile
29,5 %	28 %
30,5 %	28,75 %
31,8 %	30,80 %

on a pu extraire de tous les échantillons des proportions appréciables d'aldéhydes octylique, nonylique et décylique.

Si les différences chimiques sont peu importantes, on a cependant relevé, comme c'est le cas d'ailleurs pour un grand nombre d'essences supérieures selon leur provenance (Géraniums, Nérolis, Menthes), une divergence plus



Le marché à Kingston

Deux autres échantillons analysés dans les mêmes circonstances contenaient 1,3 et 1,4 % d'aldéhydes.

Les expériences de laboratoire permettent d'obtenir 1,75 % d'essence déterpénée. La proportion de sesquiterpènes est 0.95 % contre 0,97 pour les essences italiennes.

Bien entendu de tels rendements ne peuvent pas être obtenus industriellement, et il est rare que l'on puisse recueillir avec de grands appareils plus de 1,25 % d'essence déterpénée.

Au point de vue chimique, la concordance entre la nouvelle essence et l'essence sicilienne est presque absolue, trois échantillons de chacune de provenances ont donné les teneurs

réelle en ce qui concerne les propriétés organoleptiques.

L'essence de la Jamaïque est plus forte et plus fruitée que l'essence sicilienne, un simple essai avec un papier buvard sur lequel on la laisse évaporer le démontre, mais la pratique industrielle est encore plus concluante : Mr. E.-J. Parry a préparé des sirops et des gelées selon les méthodes habituelles des confiseurs et les a aromatisés avec 0,1 à 1 % des essences d'oranges les plus diverses, les résultats ont été nettement en faveur de l'essence américaine. Cet avantage est encore plus marqué avec l'usage de l'essence déterpénée, on obtient

une saveur plus agréable même avec une dose moindre d'huile essentielle.

En ce qui concerne la banane, quoique la question sorte un peu de notre cadre ordinaire, nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques renseignements qui pourront nous être utiles pour l'avenir commercial de nos colonies africaines où la production de la banane, et surtout son exportation, sont encore dans l'enfance de l'art. Il y a là cependant une source de profits considérables, surtout dans la fabrication de la farine de bananes desséchées. On sait que les propriétés nutritives de ce fruit sont remarquables. A l'état mûr, suivant les recherches du docteur Labbé et du pharmacien principal Balland, la pulpe contient 70 % de matières sucrées, correspondant à une valeur calorique de 1 calorie par gramme. Ce résultat extraordinaire ne peut être donné par aucun autre fruit. Comme il fallait le prévoir, le fruit sec a une puissance plus grande encore, et 1 gr. développe 2 calories 85. Le docteur Jos.-V. Sury donne dans le *Chemiker Zeitung* les renseignements suivants sur la préparation de la farine de banane. Le fruit est cueilli vert, ou du moins incomplètement mûr, il est desséché, soit au soleil, soit dans des séchoirs appropriés après décortication, puis la chair privée d'humidité est pulvérisée. La composition de la farine de banane non mûre est différente de celle du fruit complètement arrivé à maturation, ce qui s'explique par le travail interne qui transforme l'amidon primitif en saccharose et sucre inverti. On trouve dans la farine 80 % d'amidon assimilable et 4 % de sucre.

La farine de banane qui peut être consommée sous toutes les formes habituelles aux autres farines alimentaires, se prête en outre à des applications inédites, grâce à son arôme particulièrement agréable. On en fabrique déjà, en Angleterre, une sorte de pain ou gâteau, appelé banana ou bananine, et qui a toute la faveur du public. La firme de Villars de Fribourg prépare un cacao à la farine de banane, non seulement parfait au point de vue alimentaire, mais encore d'un goût exquis.



Une hacienda à la Jamaïque

Attendons sans impatience l'initiative d'un de nos compatriotes en Afrique, nous lui prédisons un succès d'autant plus rapide que l'exemple, nécessaire paraît-il pour la réussite d'une affaire française, vient d'outre-Atlantique.

G. ROBERT.





Préparation d'une Essence de Roses sans Stéaroptènes



La présence d'hydrocarbures insolubles dans l'essence de Rose de Bulgarie est souvent un inconvénient assez désagréable, surtout s'il s'agit d'une dissolution à faible degré d'alcool. Le stéaroptène conserve une partie importante de l'arome qui se trouve ainsi perdu sur le filtre.

On peut aisément éliminer à l'avance les stéaroptènes par une méthode assez simple qui n'est en somme qu'un perfectionnement à la préparation habituelle des infusions. On emploie l'alcool à 75 % seulement, on l'additionne de 50 gr. d'essence de rose, puis on chauffe le tout au bain-marie à 70-80° environ. Toute la portion géraniol-citronellol se dissout, et si on prend la précaution de refroidir énergiquement l'infusion, les hydrocarbures se congèlent et peuvent être éliminés.

Pour plus de précaution, on les lave à nouveau par une opération identique à la précédente, et on réunit les deux lavages. Les stéaroptènes éliminés n'ont plus d'odeur perceptible et on peut au besoin concentrer l'infusion par distillation de l'alcool.



COMMENT DIFFÉRENCIER LES TEINTURES POUR CHEVEUX



On sait le danger que présentent certaines teintures commerciales du fait de leur teneur en certains sels métalliques, comme le sulfate de cuivre par exemple, ou en extraits nocifs, comme celui des feuilles d'indigotier, qu'on rencontre fréquemment dans les extraits de henné. Encore que ces derniers se fassent rares dans les teintures pour cheveux, il importe de pouvoir les caractériser, ainsi du reste que les acides galliques et pyrogalliques, le diamidophénol et la paraphénylène-diamine qu'on y rencontre plus communément.

M. Cerbelaud conseille le procédé suivant : A 5 cc de la teinture suspecte, diluée si l'on veut suivre plus aisément les modifications, on ajoute cinq gouttes d'eau de Javel et une seule goutte d'acide chlorhydrique au dixième. Si l'on obtient un noir-rouge devenant noir, on est en présence d'acide gallique ; un jaune-brun indique qu'il y a de l'acide pyrogallique ; un rouge framboise stable trahit le diamidophénol et le paraphénylène-diamine est décelé par un vert émeraude fugace. Le henné en décoction ou en extrait, n'est démasqué par aucun changement de teinte appréciable ; mais si l'on ajoute alors un excès d'acide chlorhydrique et si la teinte s'évanouit pour donner un mélange incolore, on peut conclure à la présence de henné. La teinte disparaît également par l'addition d'un excès d'acide chlorhydrique dans le cas de la paraphénylène-diamine, mais comme on est déjà renseigné par l'apparition du vert émeraude à l'opération précédente, nous sommes fixés sur lui et n'aurons plus qu'à rechercher par un troisième mode si le henné existe simultanément.

Cet excès d'acide chlorhydrique fait s'atténuer la teinte qui, en même temps, vire au jaune citron dans le cas de l'acide pyrogallique ; elle devient jaune ambré après avoir disparu pour l'acide gallique ; avec le diamidophénol, au contraire, elle s'accentue jusqu'au rouge vineux.

Enfin, dans un troisième stade, sur un nouveau prélèvement de 5 cc de teinture neuve, on ajoute 20 centigrammes de nitrite de soude et on verse de l'acide chlorhydrique. Avec le henné, on ne perçoit aucune modification sensible dans la teinte, tandis que, s'il y a de la paraphényle-diamine, nous aurons une coloration d'un jaune, d'abord vif, et qui va diminuant à mesure qu'augmente l'excès d'acide. Un brun jaunâtre, persistant même avec l'excès d'acide chlorhydrique, caractérise le diamidophénol ; avec l'acide gallique, on obtient une coloration jaune paille et jaune orange avec l'acide pyrogallique.

Certains emploient aussi le perchlorure de fer, mais il faut une grande habileté pour conclure sûrement, car on obtient un vert olivâtre avec le henné et un vert émeraude avec le paraphénylène-diamine ; or, ce sont là deux verts évoluant rapidement vers un violet imprécis et il y a évidemment, de ce fait, d'assez grandes chances d'erreur.

Le paraphénylène-diamine, d'ailleurs, caractérisé par les trois réactions précédentes, l'est encore par l'apparition d'un beau bleu en présence de lait cru et d'eau oxygénée. Il est nécessaire que le lait soit cru ; avec le lait cuit, c'est-à-dire porté pendant quelques minutes à une température supérieure à 75°, ou, à plus forte raison, bouilli, la réaction ne se produit pas. Ses solutions se trouvent précisément souvent dans les teintures commerciales avec l'eau oxygénée. On décèle facilement cette dernière en ajoutant à la teinture un peu d'acide chromique en cristal et de l'éther ; dès qu'on agite, le mélange devient bleu.

FLORIANE.



Cl. P. M.

Bastia, 1er juin.

Les résultats de l'enquête dont vous m'avez chargé relativement à l'avenir de la Corse au point de vue des cultures aromatiques dépassent toutes mes espérances.

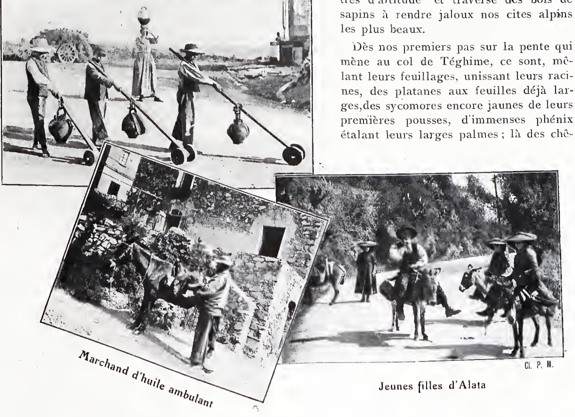
Dès mon arrivée dans l'éblouissante Kyrnos, j'ai été émerveillé de l'exhubérance de la végétation. Là où je croyais ne trouver que rochers stérils ou maquis, j'ai rencontré sous un climat merveilleux les flores réunies des Alpes-Maritimes et des cantons les plus réputés de la Sicile et de la Calabre.

La définition succincte d'Elisée Reclus est la plus exacte et la plus suggestive : « C'est le pays des fleurs parfumées et des fruits savoureux ».

Ma première excursion de Bastia à Saint Florent m'a permis de rencontrer presque tous les types végétaux de la Corse. La route qui part de Bastia dans les palmiers et les cactus, s'élève rapidement jusqu'à plus de 500 mètres d'altitude et traverse des bois de sapins à rendre jaloux nos cites alpins les plus beaux.

Dès nos premiers pas sur la pente qui mène au col de Téghime, ce sont, mêlant leurs feuillages, unissant leurs racines, des platanes aux feuilles déjà larges,des sycomores encore jaunes de leurs premières pousses, d'immenses phénix étalant leurs larges palmes ; là des chê-

Types Corses



Marchand d'huile ambulant

Cl. P. M.

Jeunes filles d'Alata

nes lièges aux sombres nuances, aux feuilles brillantes, semblables au petit houx de nos contrées. Puis des citroniers, des orangers, des mandariniers, des cédrats encore couverts de fruits tardifs, fruits d'or rouge ou d'or pâle,

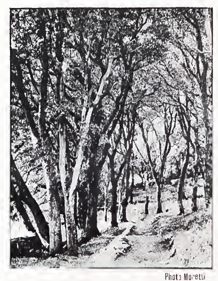


Photo Moretti

Chênes Verts

menus ou monstrueux comme ces citrons judaïques, dont le commerce est si étendu en Corse, et mêlés aux frais boutons de porcelaine blanche.

C'est un vrai berceau de verdure.

Ici, des cyprès droits comme des I, plus loin, un buisson de fusain recouvert d'un incomparable manteau de glycine embaumée, aux tons si tendres de mauve pâle. Là des bouleaux, aux troncs brillants, aux feuilles presque blanches; plus loin un saule-pleureur, puis un petit talus gazonné parsemé d'une infinité de jacinthes sauvages et de pervenches.

Plus haut, la végétation se fait plus clairsemée, nous pénétrons dans le maquis. La faible couche d'humus a donné naissance à une folle poussée de buissons et de plantes vivaces. Là croît le cyste aux feuilles rugueuses en fer de lance, recouvert d'une mousse baveuse, mais orné de nombreuses fleurs blanches au cœur d'or qui ressemblent à celles du seringat; l'asphodèle aux longues lanières, dressant l'épi de sa fleur immaculée; l'arbousier, les figuiers de Barbarie, les cactus rendent encore plus sauvage ce paysage désolé : quelques-uns, centenaires, font pointer vers le ciel, en leur vigueur dernière, l'immense bras décharné qui porte leur unique floraison.

Au milieu de ce désert, un vrai miracle nous arrache un cri d'admiration. A un tournant de la route, sur le flanc exposé au soleil, des millions et des millions de cyclamens merveilleux émaillent le coteau.

Nous sommes bientôt au point culminant de la route; à l'horizon du Sud, les Monts Doro étalent leurs neiges éblouissantes, à nos pieds, c'est l'étang de Biguglia et la plaine fertile aux amandiers innombrables.

Voici enfin le col de Téghime, qui sépare Bastia de Saint-Florent. La mer est là, à nos pieds, de chaque côté; celui de Saint-Florent est magnifique avec son golfe au loin, la pente rapide qui y conduit, ses deux villages et ses hameaux, ses montagnes à droite et à gauche.

Pour descendre, nous dédaignons la route aux trop nombreux méandres et utilisons une sente de chèvres que les mules elles-mêmes n'abordent que péniblement.

La végétation reprend peu à peu ses droits, les lentisques et les cystes deviennent plus drus et plus fournis, dans une terre arable plus épaisse. Notre sentier s'élargit au milieu de buissons vigoureux, les chênes-lièges alternent maintenant avec les arbousiers, les tamarins, les genêts épineux couverts de fleurs odorantes. Nous traversons quelques pâturages, longeons des champs de tabac, puis commence un fourré inextricable, diminutif de forêt vierge. Une odeur délicieuse et déjà entêtante sous le soleil qui commence à chauffer, malgré l'heure matinale, s'en exhale : c'est que, sous ce climat favorisé, les plantes aromatiques croissent en abondance. Ici ce sont les larges plants de

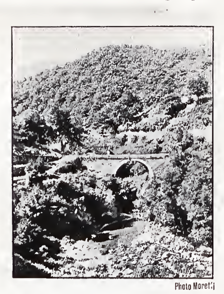


Photo Moretti

Les orangers de Pont d'Orezza

romarin aux petites corolles violettes, des giroflées sauvages, des menthes crépues; plus loin, le thym et le serpollet forment des tapis de grisaille, puis des menthes blanches, des géraniums. De superbes fenouils se dressent au milieu des genêts parfumés, la myrte croît abondamment à l'ombre des eucalyptus géants.

La côte s'abaisse progressivement et nous atteignons la plaine toute complantée d'oliviers poussiéreux.

Ici, dans un vallon où coule un clair ruisseau traversé par un rustique pont de pierre, un tapis de myosotis, de joncs, de lys d'eau aux blanches corolles forme sous les lauriers roses, un parterre royal qui invite au farniente. Mais le tragique, essentiellement corse, se mêle à la bucolique ; à deux pas, une excavation assez large dans les rochers éboulés ouvre sa gueule sinistre ; c'est le « tombeau des Anglais » morts, selon la légende, pour avoir rôti leurs mets sur des fagots de laurier rose !

Et dans toute la Corse, c'est la répétition de ce tableau enchanteur surtout dans la saison favorable où nous sommes.



Cl. P.M. Photo Moretti

Ajaccio à travers les oliviers

Le Campo dell Oro, autour d'Ajaccio, est aussi beau que les plus belles campagnes méditerranéennes, ses jardins et ses vergers ont une réputation mondiale. La Balagna, vers Calvi, est célèbre pour ses huiles que les courtiers s'arrachent cette année à prix d'or. Un peu partout, on récolte le Cédrat qui fait l'objet d'un commerce de plus de 2 millions de francs.

Il faut se rappeler que les forêts qui couvrent 125.000 hectares, le septième de la superficie de l'île, sont un merveilleux régulateur de la température et surtout de l'hydrographie. L'étagement régulier des climats, l'absence de vents froids, une température hivernale qui ne descend pas au-dessous de 11°, tout se réunit pour faire de la Corse une pépinière, un jardin pour toutes les cultures aromatiques.

Je crois volontiers que lorsque Elisée Reclus disait : « Dans un avenir plus ou moins rapproché, la grande île méditerranéenne, dont les produits sont ceux de la Provence, deviendra pour la France tempérée, un complément colonial, une sorte d'Algérie insulaire », il songeait surtout aux huiles d'olives, aux fleurs et aux plantes odorantes.

En quelques années, sans effort, la Corse peut être transformée en une redoutable concurrente de la Sicile et de la Calabre. Lorsque la culture du cédrat a donné quelque espoir au cultivateur, il a su, en très peu de temps, faire passer sa production de 800.000 kilogs en 1871 à 5 millions de kilogs en 1892.

La culture de la fleur d'oranger ne sera cependant pas intéressante, à mon avis ; tout démontre qu'elle n'aurait pas plus de valeur que la fleur italienne, et, à ce point de vue, nos amis de Golfe-Juan et de Vallauris peuvent se tranquilliser ; mais la Bergamotte rapportera énormément. Que de millions pourront ainsi rester en France qui vont, en ce moment, en Italie.

Le géranium sur lequel je pourrai vous donner sous quelques jours des renseignements plus précis, vient abondamment à Erbalunga, à Brando, à Lisco d'où l'on expédie chaque année des centaines de mille boutures pour les centres continentaux et algériens. La plante est

magnifique et ressemble à celle de nos jardins. L'essence dont je vous envoie un lot, est au moins égale au fameux géranium rose d'Espa-


Photo Moretti
Vallée de l'Asco

gne, sur lequel elle tire plus que l'essence de Grasse. Je pense qu'il y aura pour cette marchandise qui n'a servi, jusqu'ici, qu'à remonter et à améliorer les essences de pays, de nombreux amateurs d'ici peu.

Bref, on ne trouvera pour aucune autre industrie, si ce n'est l'exploitation forestière, plus d'éléments favorables que pour la fabrication des essences d'agrumes, citrate de chaux, essences de géranium, thym, romarin, etc.

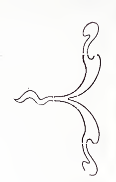
La Corse peut devenir une succursale pour Grasse et compléter dignement notre domaine au moment où tous les pays étrangers cherchent à avoir leur part dans la production mondiale des produits de parfumerie.

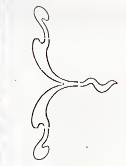
On m'a déjà objecté la paresse proverbiale des indigènes et leur amour excessif du fonctionnarisme. Ces affirmations sont fort exagérées et, selon M. Cassagneau, qui connaît les insulaires pour les avoir dirigés pendant sept ans, comme préfet : « Il y a dans l'île plus d'agriculteurs qu'on ne se l'imagine et il s'y déploie une activité admirable ».

Les Corses sont de beaucoup supérieurs aux Calabrais et aux Siciliens et même à beaucoup de nos paysans des grandes Alpes. Qu'on les aide et qu'on les soutienne, on pourra en tirer un parti merveilleux. Mais il ne faut pas, comme cela s'est fait jusqu'à présent, que des courtiers plus soucieux de leurs propres intérêts que de ceux du distillateur, abusent du peu de relations de ces derniers, provoquent la diminution des cultures existantes et tuent ainsi la poule aux œufs d'or.

Je reviendrai sur ce sujet.

Robert GATTEFOSSÉ.




Cl. P. M. Photo Moretti
Route de Luri (cap Corse)



Le rôle du coiffeur dans la prophylaxie des maladies contagieuses



On n'a pas reconnu jusqu'ici au salon de coiffure toute l'importance qu'il a sur la santé publique.

Il ne faut pas se dissimuler que la pratique de la propreté, dont il est l'école populaire, fait plus pour la prophylaxie des maladies contagieuses que toutes les précautions imposées par les Facultés.

Si le corps médical a découvert, dernièrement, après des milliers d'années d'emploi, la valeur antiseptique du savon, il a eu le grand tort de vouloir la limiter au seul savon de

Marseille, dans son ignorance de la préparation du savon de toilette qui joint aux propriétés du savon brut les avantages d'une purification plus complète et la valeur bactéricide des préparations aromatiques.

L'individu que l'on vient de raser, dont l'épiderme est prêt à recevoir tous les germes pathogènes, ne doit son immunité qu'à l'emploi subséquent du savon ; d'autre part, celui qui vient de subir l'assaut de la tondeuse perfectionnée n'est pas à l'abri de toute contamination : seules, les lotions antiseptiques empêchent la propagation des maladies du cuir chevelu. On estime cependant que l'hygiène du salon de coiffure est susceptible de perfectionnements. On a préconisé le service aseptique, par flambage, nous réclamons le service antiseptique organisé et, au besoin, réglementé.

Le flambage tel qu'il est pratiqué par la majorité des coiffeurs est sans effet ; il n'atteint jamais la perfection de celui qu'on exige en petite et grande chirurgie ; le coiffeur craint, souvent avec raison, de détériorer ses instruments et le simple passage dans la flamme ne donne souvent qu'une satisfaction platonique au client devant qui elle a lieu. En réalité, on rencontre presque toujours, après ce flambage superficiel, entre les dents des tondeuses, peignes, etc., des squames ou des bactéries encore virulentes.

L'initiative privée et la bonne volonté des groupements syndicaux n'a pu jusqu'à présent, faute du concours des savants officiels, élaborer un règlement sanitaire du salon de coiffure ; nous espérons cependant qu'il verra bientôt le jour, et nous souhaitons vivement qu'il soit dû, non pas à une coercition venant du corps médical ou du corps pharmaceutique, mais au contraire à une initiative de la corporation des Coiffeurs.

Cette indication d'un esprit de progrès sera tout à son avantage et ne manquera pas d'inspirer au public un peu plus de considération pour cette profession si souvent « blaguée ».

Le service antiseptique que nous conseillons comprend :

La désinfection journalière du salon ;

L'antiseptie des instruments de travail ;

L'immunisation du client.

Il assure la prophylaxie complète de toutes les maladies transmissibles.

***

Le premier point à envisager est le choix d'un antiseptique.

En dehors du savon qui, comme nous l'avons dit, est microbicide, qu'il soit parfumé ou non, les produits connus pour leurs propriétés bactéricides sont le sublimé corrosif (bichlorure de mercure), l'acide phénique, l'eau oxygénée, le formol, etc.

Les deux premiers ne doivent pas entrer dans un salon de coiffure, le bichlorure est un poison très violent dont l'usage est interdit en dehors de la pharmacie. Le phénol, outre son odeur repoussante est un caustique dangereux. Restent l'eau oxygénée et le formol, dont nous conseillons l'emploi.

L'eau oxygénée a déjà été étudiée dans ces colonnes (1), en ce qui concerne les usages en parfumerie. Elle est inoffensive et, à cet égard, mérite l'attention des pouvoirs publics, puisqu'il s'agit d'un antiseptique à mettre entre les mains inexpertes. Son pouvoir microbicide est des plus importants puisqu'elle est en passe de supplanter dans les hôpitaux tous les autres bactéricides.

En outre, elle détruit, point important, tous les déchets organiques (squames, pellicules, etc., etc.), provenant des différents traitements capillaires. A l'occasion, elle servira d'hémostatique contre les coupures accidentelles.

Le formol, dont notre collaboratrice Floriane cite les emplois dans ce numéro, ne devra être employé qu'en dilutions faibles (2 à 5 pour mille) ; il est plus dangereux que l'eau oxygénée à cause de son pouvoir tannant, il insolubilise rapidement l'épiderme et arrête, par conséquent, les fonctions des muqueuses ; mais son usage se limitera à la purification du sol et des instruments de travail et à la destruction des insectes ou parasites, porteurs avérés de germes dangereux.

La désinfection du salon comprendra :

La destruction par le feu de tous les déchets recueillis par balayage humide avec de la sciure de bois humectée d'une solution de formol ;

Le nettoyage répété, au savon, des cuvettes marbres, lavabos, etc.

La destruction des insectes par des émanations de formol (voir suppl. XXI, 1908).

L'antiseptie des instruments de travail comprendra :

Le lavage antiseptique par une solution de formol légèrement alcaline des tondeuses, rasoirs, peignes, blaireaux. Un réservoir spécial de liquide antiseptique servira à nettoyer ces instruments entre chaque opération. Le flambage pourra être maintenu, son action complémentaire pouvant avoir une certaine valeur, son emploi, seul, devra être déclaré insuffisant.

Le client devra être examiné avant tout traitement : les dartres, boutons, plaques, seront lavés avec une solution d'eau oxygénée, la chevelure sera passée à la solution étendue de formol si le cuir chevelu présente des traces de maladie contagieuse. Enfin, après la

(1) G. Robert (page 108, 1909).

toilette, un pansement des plaies ou des écorchures sera indispensable.

Ces opérations qui paraissent compliquées, sont, en réalité, fort peu de chose, et les spécialistes de fournitures pour coiffeurs n'auront pas difficulté pour offrir, avec des modes d'emplois simples, des liquides hygiéniques pour l'antiseptie du salon, des instruments et pour les soins du client.

Nul réglement pharmaceutique ne limite encore l'emploi des produits d'hygiène dont font partie les antiseptiques sans dangers que nous venons de citer.

Il est à souhaiter que, pour éviter tous ennuis, l'emploi de ces antiseptiques en Parfumerie soit autorisé officiellement. Le corps pharmaceutique n'a pas à craindre de voir ressusciter la corporation des barbiers qui faisait une redoutable concurrence aux apothicaires d'autrefois et dont les armes parlantes comportaient la lancette et le clysoir.

Mais le coiffeur a, à côté du dentiste, une mission hygiénique à remplir ; il faut la lui favoriser au grand avantage de la santé publique.

G. Courty,
Ingénieur-chimiste.



Le santal est une plante exotique au bois odorant. C'est une légumineuse, le *Santalum album* de Linné, qui forme, avec le genre Thèse, la famille des Santalacées, ordre des ovulées innucellées, classe des dicotylées. Arbuste pouvant atteindre 12 mètres de hauteur, il n'en est pas moins parasite par ses racines munies de suçoirs ou *haustoria,* s'enfonçant dans les racines de plantes voisines. On a souvent discuté ce parasitisme de racine à racine difficilement observable, mais le fait que le Santal ne vit qu'au voisinage immédiat de haies vives ou d'autres plantes semble devoir le faire tenir pour réel.

Sa floraison, suivant l'exposition et le climat local, s'étend de février à juin.

Le S. Album donne les bois dits *Santal blanc* et *Santal citrin,* le premier étant fourni par les arbres jeunes et l'aubier des vieux, le second provenant seulement du cœur des vieux sujets. On sait, en effet, qu'il existe une différence de coloration entre l'aubier et le cœur de la plupart des essences, le dernier étant normalement plus foncé. Cette différence, naturelle, peut avoir aussi une cause pathologique, l'attaque d'un champignon, par exemple ; elle est alors révélée par la localisation des colorations sous forme de plaques irrégulières et diversement nuancées, suivant le degré de l'affection. Normalement, le cœur est jaune chez le S. Album comme chez le buis ou le sureau, alors que chez le *Pterocarpus santalinus* qui donne le bois dit : *Santal rouge,* il est rouge cerise comme chez le Sequoia non desséché. Ce rouge est plus marqué encore, plus beau chez le *Pt. Erinaceus* qu'exporte notre colonie du Congo, sous les noms de *Santal rouge d'Afrique, acajou rouge du Congo, ezigo ou bois de corail* et dont le tronc est très recherché de l'ébénisterie et les branches utilisées par la teinturerie pour la confection de la teinture rouge de Santal.

Le S. Album est très répandu aux Indes, dans la province de Mysore notamment, où il occupe une bande large de 10 à 40 kilom., s'étendant sur 400 kilom. de longueur suivant une ligne sensiblement parallèle à la côte de l'Océan indien, à une distance variant entre 80 et 120 kilom. de cette côte. Ailleurs il n'occupe que des taches irrégulières. C'est qu'il lui faut en effet une altitude suffisante allant de 400 à 1.200 m., et un climat point trop pluvieux. Aussi affectionne-t-il les sols caillouteux qui se ressuyent facilement, et pourtant frais, comme les argilo-siliceux, car il ne faut pas oublier que, en raison de son parasitisme, les propriétés physiques du sol importent surtout au Santal.

On ne considère guère comme exploitable que les sujets ayant au moins quarante ans et un diamètre supérieur à $0^{m}70$. Les coupes sont d'ailleurs réglées par la plus regrettable fantaisie, ce qui, ajouté aux vols fréquents et aux ravages des incendies, restreint de jour en jour l'aire de cet arbre précieux. Les animaux, chèvres et bovins, très friands des jeunes pousses tendres et parfumées, y commettent des déprédations qu'aucune surveillance ne vient atténuer.

Très prolifique, heureusement, cet arbre donne des fruits très nombreux qui assurent la continuation de l'espèce par des ensemencements naturels. Il ne peut être, en effet, question du bouturage ou marcottage, les racines

étant extraites pour être traitées comme le reste. On a bien tenté des essais culturaux, mais les résultats furent tels que la seule végétation spontanée est encore pratique.

Bombay est le point de concentration d'où nous vient la presque totalité des bois de Santal.

Cet arbre croît aussi en Chine, dans le Siam, en Indo-Chine, où, malheureusement, l'imprévoyance des indigènes en a fortement diminué l'étendue, et dans l'Archipel Malais qui nous l'expédie par les ports de Macassar, dans l'île Célèbes, et Timor. La Guinée anglaise en exporte aussi de petites quantités.

Le bois du S. Album est remarquable par sa dureté, la compacité et la finesse du grain, sa teneur élevée variant entre 1,5 et 5 % d'une huile essentielle considérée comme la plus fine et dont l'odeur tient à la fois du musc et de la rose. Les grosses racines en sont surtout imprégnées, et c'est ce qui explique la sensation onctueuse qu'on éprouve au toucher et la résistance extraordinaire de ce bois à la décomposition. Le parfum paraît jouer le rôle d'un antiseptique puissant préservant le bois de la corruption et éloignant de lui les insectes. Les odeurs, généralement spécifiques, d'une essence sont dues à la présence de tanin, d'huiles grasses et éthérées, s'évaporant avec une extrême lenteur. Elles s'atténuent et peuvent même disparaître dès que commence l'altération provoquée par le développement de micro-organismes, champignons inférieurs ; mais chez les bois naturellement odorants, la persistance du parfum est à peu près illimitée.

C'est à ce fait que nous devons attribuer la très vieille faveur dont continue à jouir le bois de Santal pour la confection de coffrets et autres objets précieux ou religieux. Déjà, dix-sept siècles avant l'ère chrétienne on l'exploitait dans la partie de l'Arabie qui s'étend entre le golfe Persique et le golfe d'Aden. Et depuis s'est perpétué à travers les générations, les peuplades et les religions de l'Inde et de la Chine, l'usage de fumigations au Santal pour honorer les dieux et les morts, l'habitude de faire en bois de Santal les objets revêtus d'un caractère hiératique et les cercueils des riches hindous.

A côté du bois de Santal vrai, le commerce a donné le nom de « bois de Santal » à des essences voisines, soit par leur structure anatomique, soit par leurs usages industriels. Ce n'est pas exact en botanique, puisqu'il ne s'agit plus de Santalacées, mais, de même que pour les « bois de rose », force nous est d'accepter des dénominations anciennes et répandues, et de savoir à quelles espèces elles s'appliquent.

Il nous vient de Zanzibar un bois très semblable au S. blanc par l'extrême finesse et le poli de son grain, les pores en sont à peine visibles, grâce seulement au parenchyme jaune clair qui les entoure ; les anneaux se distinguent à l'œil nu. C'est l'*Osyris tenuifolia*, arbuste qui croît sur les hauteurs de l'Afrique orientale.

Calcutta nous expédie le *Santal rouge,* bois aromatique d'une légumineuse, *Pterocarpus indicus* (Wild), *Pt. dalbergioides* (Roxb), appelé surtout *Santal rouge de l'Inde*, parce qu'il croît en Birmanie et dans les îles Audanam du golfe de Bengale. Dans le commerce, il porte encore les noms de *corail dur*, de *Audanam red-wood*, de *Tenasserim Mahogany*, de *Burmese rose-wood* et de *Padouk*. Très lourd et dur, d'un brun rougeâtre sombre, parfumé, il arrive en bûches pour l'ébénisterie et en copeaux pour la teinturerie. Sa section lisse et luisante laisse voir des rubans concentriques ondoyant, que la diversité des tons permet de distinguer aisément.

On le retrouve en Indo-Chine à côté d'une Méliacée, l'*Epicharis Baillon* (Pierre), qui donne aussi un bois de Santal rouge.

Leur coloration est due à la présence de deux principes, le Santal et la Santaline ; le premier facilement soluble dans les alcalis, difficilement dans l'eau et l'alcool ; le second soluble seulement dans l'alcool, et tous deux cristallisables.

Quant au *Santal rouge d'Afrique*, ou *Barwood* des Anglais, il est dû au *Santalinoïdes* ou *Pterocarpus angolensis* qui croît le long des côtes de l'Afrique occidentale. Ce bois est d'un rouge plus éclatant et il est moins dense que le Santal rouge de l'Inde. On le confond souvent avec le *Cam-wood* ou *bois de corail dur* qui provient aussi d'une légumineuse, la *Baphia vitida*, abondante au Dahomey et dans la colonie anglaise Sierra-Leone. Ce bois cependant est naturellement blanc et ne devient rouge qu'après exposition à l'air, par oxydation. D'ailleurs, plus fin, il colore abondamment l'eau, même froide, ce que ne fait pas le bois de Coliatour. Il s'en distingue encore par son odeur assez faible, tenant de la violette et du palissandre.

Dans le Santal rouge d'Afrique on comprend aussi un bois de corail dû au *Pt. erinaceus* encore appelé *acajou rouge du Congo*.

Aux Antilles, on rencontre un bois de Santal plus faiblement coloré et moins dense, c'est le *bois de corail tendre* que donne le *Pt. draco* (Linné) et le *Pt. Gummifer* (Bert).

Un certain nombre d'autres variétés ou espèces fournissent des bois de Santal analogues intéressant le parfumeur. Madagascar, notamment, paraît en posséder plusieurs assez riches en essence, mais elles sont imparfaitement connues.

G. Charrière, *Ingénieur agronome.*



Réclame d'un Parfumeur-Botaniste en 1826

La Rosée du Ben-Lomond

Un parfumeur *breveté*, M. Guéland,rue de la Grande-Truanderie N° 6, à Paris, venait d'inventer sous Charles X, une Eau Cosmétique et l'accompagnait d'un prospectus assez curieux pour trouver sa place dans un journal scientifique. C'est un honneur rétrospectif qui me paraît bien dû au talent de cet industriel peu banal.

« Je crois pouvoir avancer, dit M. Guéland, que s'il est en parfumerie une création d'une utilité indispensable et dont l'urgence était vivement sentie, c'est celle d'un bon cosmétique consacré aux dames. Il est reconnu que la toilette des femmes réclame des soins délicats et particuliers à leur sexe; les préparations journellement en usage sont, par leur nature astringente, plutôt nuisibles que favorables.

« La rosée du Ben-Lomond ne ressemble en rien à ces mixtions spiritueuses d'huiles volatiles ou de corps résineux; il est aisé de s'en rendre compte par le moindre essai analytique; c'est une distillation pure et simple de diverses plantes dont elle emprunte son arôme doux et suave et ses vertus bienfaisantes.

« Convaincu par l'expérience que toutes les fleurs d'arbustes ou de plantes à haute tige,dont le parfum est ordinairement le plus flatteur, comportent trop d'acides ou d'oxaliques (?) et ne sont pour cette raison, aucunement propices à la destination dont j'ai parlé plus haut, j'ai dirigé mes recherches sur des productions végétales d'une espèce plus humble, et j'ai mis à contribution les *trésors mystérieux de la cryptogamie* (!) Si la modestie est presque toujours la compagne du mérite et de la vertu, cette vérité ne saurait être mieux démontrée que par la découverte d'une multitude de plantes généreuses qui cachent souvent leur austère et précieuse existence sous des coussins de mousse ou d'herbes vulgaires (Gentil, cela!)

« La composition que j'offre aujourd'hui aux dames est un extrait des sucs de plusieurs Lichenoïdes recueillis sur les montagnes âpres de l'Ouest de l'Ecosse (1). Je citerai entre autres le charmant *béomyce corallifère*, dont les tubercules de pourpre communiquent à la rosée du Ben-Lomond sa teinte légère qui la colore; *la borrère dorée de niadreng* et *l'hymenophylle de Townbridge*, dont les vertus rafraîchissantes ont particulièrement fixé mon attention ».

— Ici se placent une minutieuse description des propriétés de cette eau de toilette et la manière d'en faire usage dont je fais grâce au lecteur.

Mais la note (1) est à retenir et me paraît, à elle seule, une peinture de l'époque.

(1) Les études botaniques auxquelles je me livre plus encore par goût que par état, m'ayant mis dans les mains l'excellent ouvrage de l'aimable et savant professeur Hooker de Glascow, la lecture intéressante de la *Flora scotica* appela mon attention vers les montagnes d'Ecosse à peine encore explorées et plus particulièrement sur le *Ben Lomond* qui les domine toutes. Ce roi des montagnes presque ignoré parmi nous, la physionomie originale de sa coupe, sa situation pittoresque au bord du lac enchanteur qui baigne sa large base et qui porte son nom : le Loch Lomond.... (suit une comparaison du Ben Lomond avec la crête de l'inaccessible Jung Fraü où *on n'herborise pas* et la note se termine ainsi) « d'ailleurs je ne sais pas si le ciel vaporeux et ossianique de la Calédonie ne balancerait pas

pour quelques personnes, la tunique hyperboréenne de glacïers de Chamuny. Demandez au chantre harmonieux de la dame du Lac ».

— Nous sommes en plein romantisme, la cosmétique s'en ressent également. Cette évocation de Walter Scott le prouve bien. « La Dame du Lac » eut un succès prodigieux. On fit des robes,des coiffures à « la dame du Lac ». Des milliers de touristes se rendirent sur place pour visiter le lieu de la scène où le poète avait fait vivre ses héros. Le plus grand nombre croyait que c'était arrivé.

Les riches et sentimentales clientes qui fréquentaient chez Guéland devaient certainement apercevoir, dans ses flacons de Rosée, un reflet de l'âpre sommet du Ben-Lomond, tapissé de béomices, de borrères et d'hyméniphylles aux allures bienfaisantes !

L'histoire ne dit pas si Guéland fit une grande fortune avec cela ; mais elle aurait pu, sans se compromettre, vanter l'habileté de ce *savant* parfumeur.

E. GÉRARDIN,
Pharmacien honoraire.

PARFUMERIE PRATIQUE



Le formol du commerce, ou formaline, est une solution aqueuse à 35 % environ d'aldéhyde formique (H-COH) obtenu par oxydation de l'alcool méthylique. C'est un antiseptique très puissant. A ce titre, il conquiert chaque jour une place plus importante, en droguerie et en parfumerie.

On l'emploie pour la désinfection, avec ou sans étuve, des vêtements et objets contaminés, des appartements de malades, etc. On connaît le principe des brûleurs à platine qui se répandent également de plus en plus. Ce sont des lampes dont la mèche est couverte par une capsule de platine. Après un premier allumage, les vapeurs dégagées par l'alcool méthylique du réservoir brûlent sans flamme, incomplètement, par catalyse à travers les pores du platine qui reste incandescent.

Il se forme des vapeurs d'aldéhyde formique qui se répandent dans l'air ambiant en détruisant les germes morbides, les insectes, les parasites, etc., et en absorbant les mauvaises odeurs.

Un dispositif plus simple peut être utilisé ; il consiste à munir une lampe à alcool ordinaire d'un manchon disposé comme le verre d'une lampe à pétrole, mais permettant une arrivée plus ou moins grande d'air. On réalise ainsi économiquement la combustion incomplète du méthylène sans bec de platine. Il faut souhaiter que ces brûleurs se répandent de plus en plus. On pourrait les transformer en veilleuses hygiéniques, en carburant légèrement l'alcool méthylique au moyen de camphre ou de naphtaline de manière à avoir une flamme éclairante et en remplaçant le manchon métallique par un cylindre de mica. On aurait ainsi la lumière et le dégagement de formol, avantages précieux pour les water-closets, etc. On peut également obtenir un dégagement de formol au moyen des papiers odorants combustibles, du type du papier d'Arménie. Ces papiers qui sont des papiers nitrés, chargés de parfums, brûlent sans flamme. Si on les imprègne en même temps que de résines parfumées de trioxyméthylène ou formol solide, on aura pendant la combustion le dégagement cherché d'aldéhyde. Ce sera un perfectionnement intéressant de ces papiers parfumés. On peut également fabriquer des cônes combustibles, anti-moustiques et anti-épidémiques. Ce sont des compositions poreuses, combustibles sans flamme, ayant les mêmes propriétés que les papiers. On emploie généralement pour les préparer une poudre végétale (pyrèthre, eucalyptus) additionnée d'une petite quantité de benjoin et de nitrate de potasse (5 %) ; le tout est aggloméré avec un peu d'eau et de gomme adragante et comprimé dans des moules, à la machine de préférence.

Le parfum peut être très variable. La sciure de bois de cèdre ou de santal donnerait une odeur plus agréable que la poudre de pyrèthre.

En dehors de ces emplois spéciaux, il faut parler de l'emploi du formol pour la désinfection journalière des salons de toilette : Sciure de bois formolisée (5 %), liquide antiseptique pour le nettoyage des blaireaux, rasoirs, tondeuses, peignes, etc., s'employant à froid.

Cette solution, à 5 pour mille, devra être additionnée d'une petite quantité de carbonate de soude et de savon liquide (sulforicinate de soude) pour assurer un contact parfait avec l'acier et éviter toute piqûre du métal.

L'acide formique qui se rencontre dans presque tous les formols du commerce risquerait de provoquer la formation de rouille.

A cet égard, il faut éviter le mélange du formol et de l'eau oxygénée. Ce mélange donne de l'acide formique peu propre aux usages visés à cause de sa causticité.

Enfin le formol peut être employé pour les soins du cuir chevelu et contre le feu du rasoir.

En lotions à 2 pour mille, il évite la séborrhée grasse et la chute des cheveux. Il arrête la formation des pellicules et sèche les plaques. Il détruit chez les enfants les parasites et leurs œufs. Son emploi est vivement à conseiller.

Pour les soins du visage, notamment pour remplacer les vinaigres de toilette, il est également très bon, il cautérise l'excitation superficielle de l'épiderme avec la légère cuisson caractéristique des vinaigres. Il convient d'éviter de dépasser le titrage de 2 pour mille indiqué. Au-dessus, on risque, en effet, de causer des accidents aux muqueuses des lèvres et des yeux, notamment s'il est utilisé en pulvérisations.

Le formol a un pouvoir tannant très puissant, à ce titre, il atrophie les muqueuses et arrête leurs sécrétions.

Le formol, comme nous l'avons dit (suppl. 1908, p. XXI) détruit les insectes par simple exhalaison de vapeur.

Dans le salon de coiffure, il conviendra, par conséquent, de remplir les crachoirs de sciure de bois formolée, s'ils sont du type ordinaire, découvert ; de solution à 5 pour mille, s'ils sont du modèle moderne. On assurera ainsi la destruction des germes pulmonaires en même temps que la pureté de l'atmosphère.

L'odeur du formol est faible et est facilement masquée soit qu'on l'allonge d'eau distillée sur fleurs, soit qu'on le parfume au moyen d'une essence déterpénée soluble dans l'eau.

C'est un produit bon marché, susceptible par conséquent, de bénéfices appréciables. En outre, les spécialités à base de formol, si faible qu'en soit le dosage ne pourront jamais être considérées comme « charlatanesques », c'est-à-dire sans valeur hygiénique, les effets du formol étant prouvés par nombre de travaux scientifiques et de communiqués aux Sociétés savantes.

Les antiseptiques, eau oxygénée, formol, ne sont pas réglementés par les lois sur la pharmacie, leur emploi est donc licite en parfumerie. Ce sont, d'ailleurs, des produits purement hygiéniques et non curatifs, au même titre que le savon dont le pouvoir bactéricide a été démontré dernièrement, et que nul ne songe, espérons-le, à faire entrer dans la catégorie des produits pharmaceutiques.

Cependant si cette éventualité se produisait un jour, nous n'en serions nullement étonnés...., le corps pharmaceutique ayant, paraît-il, juré d'accaparer tous les produits hygiéniques.

Emploi de l'Eau Distillée de Sauge Sclarée

Le parfumeur néglige trop souvent, dans ses préparations, l'emploi quelquefois très avantageux des eaux distillées.

On ne se rend pas compte, en effet, qu'une eau distillée contient une quantité très importante d'essence en dissolution. Les eaux distillées de fleurs d'oranger, de bonne qualité, renferment en moyenne 30 à 50 centigrammes d'essence par litre soit environ 50 grammes par hectolitre. L'eau de rose contient également une très forte quantité d'essence. Certains fabricants ont même songé très sérieusement à récupérer par un lavage à l'éther ou aux dissolvants volatils l'huile essentielle précieuse. La portion de l'essence dissoute dans l'eau a beaucoup plus de valeur que la portion qui surnage : les principes les plus solubles (alcools, etc.) restant en suspension dans le liquide aqueux, alors que les stéaroptènes, terpènes, etc., passent dans la partie huileuse.

L'eau de rose contient surtout de l'alcool phényléthylique naturel, d'une finesse inégalée ; l'eau de fleur d'oranger contient surtout de l'anthranylate de méthyle. Il est à souhaiter que tous les parfumeurs reviennent aux formules anciennes qui n'admettaient, en aucun cas, l'eau ordinaire dans une préparation aromatique. Tous les formulaires anciens conseillent de diluer l'alcool avec une eau distillée sur fleurs ou sur plantes. Les méthodes plus récentes ont souvent négligé cet important appoint.

Il est bon d'y songer de nouveau aujourd'hui que les eaux distillées sur fleurs sont devenues d'un prix abordable, et que les droits sur l'alcool exigent de plus en plus l'usage d'alcool d'un degré moins élevé.

Il faut signaler tout particulièrement pour la préparation des Eaux de Cologne l'eau distillée de *Sauge sclarée.*

On sait que l'essence de Sauge Sclarée, d'un prix élevé (750 francs le kil.) est un fixateur énergique en même temps qu'un renforçateur des odeurs trop douces. L'essence de Sauge

sclarée est tantôt comparée à la vieille teinture d'ambre, tantôt à l'essence de tilleul argenté. En fait, son odeur, très fleurie, est fort agréable et laisse une arrière-odeur musquée.

Malheureusement, comme nous le disions plus haut, son prix élevé n'en permet qu'un emploi restreint dans les préparations de luxe. Au contraire, l'emploi de l'eau distillée, d'un prix bien au-dessous de sa valeur, à cause du petit nombre de connaisseurs qui l'accaparent jusqu'à présent, est très avantageux. Il permet de réduire à sa plus faible expression l'emploi du Musc et de l'Ambre naturels si coûteux, tout en donnant aux Eaux de Cologne ce fond inimitable que procurent les fixateurs naturels.

Il y a lieu de croire à une rapide extension de cet usage et les distillateurs de Sauge sclarée feront sagement de conserver, pour les fabricants avisés, leurs eaux qu'ils ont trop souvent jetées à la rivière.

FLORIANE.



LA QUESTION DES EAUX A GRASSE



L'événement a justifié l'espoir que nous exprimions d'un arrangement au sujet de la question des eaux communales. L'entrevue qui a eu lieu au ministère de l'intérieur entre la délégation des concessionnaires et M. Briand, assisté de M. de Joly, a abouti, en effet, à un accord aux termes duquel les concessionnaires acceptaient, sous condition de toutes réserves jugées utiles, de signer les contrats d'abonnement proposés par la municipalité, celle-ci devant de son côté rétablir immédiatement les services interrompus ou réduits. Il a été stipulé également que les redevances ne seront exigibles que le 1er septembre prochain et qu'elles seront calculées d'après le nouveau tarif, si le Conseil d'Etat, dont le Ministre a promis de hâter la décision, sanctionnait l'approbation du 31 décembre dernier, et d'après l'ancien tarif, dans le cas contraire.

Conformément à cet accord, les intéressés ont signé les nouveaux contrats, après avoir préalablement signifié leurs réserves, et le travail a repris son cours normal dans les usines.

Bien qu'elle soit essentiellement provisoire, nous ne pouvons que nous féliciter d'une solution qui sauvegarde tous les intérêts industriels, ouvriers et agricoles un moment compromis, en pleine production florale, en pleine fabrication, par les procédés de la Mairie, et qui permettra en même temps d'attendre avec un peu plus de calme les solutions définitives.

(*La Revue de Grasse.*)



CHRONIQUE DE LA SAVONNERIE



Saponification et Hydrolyse

Nous extrayons de la *Technique Moderne* quelques passages caractéristiques du cours de M. Bontoux, sur l'industrie de la savonnerie :

L'industrie de la savonnerie a pour objet essentiel la transformation des corps gras naturels en produits doués de propriétés détersives appelés savons.

Cette transformation est basée sur une réaction importante de la chimie organique, l'hydrolyse des éthers, dont la saponification des corps gras n'est qu'un cas particulier.

Si l'on fait réagir l'un sur l'autre un alcool et un acide dans certaines conditions, il s'élimine de l'eau entre les deux mollécules, et la soudure des résidus aboutit à la formation d'un corps nouveau, l'Ether. Cette réaction qui explique la génération des éthers constitue l'*éthérification.*

Inversement, si l'on prend un éther et que, par un moyen quelconque, on fixe sur sa mollécule les éléments de l'eau, la mollécule se dédouble en régénérant l'alcool et l'acide initials.

Cette réaction inverse de l'éthérification constitue l'*hydrolyse* ou *saponification* des éthers.

Les corps gras naturels sont formés pour la plus grande partie par des glycérides neutres, par des acides gras libres et des matières extractives insaponifiables.

Les glycérides neutres sont des éthers de la glycérine, alcool triatomique, c'est-à-dire capable de s'unir à trois mollécules d'acide monoatomiques, tels que les acides gras communs (oléique, stéarique, etc.).

Si on applique la réaction de dédoublement des éthers aux glycérides neutres, on voit qu'elle aboutit à la formation d'acides gras libres et de glycérine.

Ce dédoublement peut s'obtenir sous des influences diverses, nous lui donnerons le nom générique d'*hydrolyse* quand il conduit à la régénération pure et simple des acides gras et de l'alcool, la glycérine. Nous lui réservons le nom de *saponification*, quand il sera produit par un agent alcalin, ou alcalino-terreux, de telle sorte qu'à la réaction essentielle de dédoublement des glycérides en glycérine et acides gras, succède et s'ajoute une réaction accessoire, la saturation des acides gras par l'alcali ou l'alcalino-terreux, aboutissant à la production de savon.

....

La présence de l'eau est absolument nécessaire à l'hydrolyse et il est permis de penser que celle-ci puisse être réalisée exclusivement sous l'action de l'eau. C'est ce qui se passe en effet, car si l'on fait agir sur les corps gras l'eau à une température de 200°, les glycérides sont dédoublés en acides gras et glycérine. Cette réaction peut s'effectuer et se réalise en pratique, soit en distillant les corps gras dans un courant de vapeur surchauffée au-delà de 200°. qui entraîne la glycérine et les acides gras formés ; soit en chauffant les corps gras avec de l'eau ou de la vapeur d'eau sous pression de 15 à 16 atmosphères correspondant à une température de 200°.

Les difficultés et les inconvénients que présente l'emploi de si hautes températures et de pressions si considérables, ont amené à chercher à réaliser l'hydrolyse des matières grasses dans des conditions plus favorables, et l'on y est arrivé par l'emploi d'agents chimiques dits *accélérateurs* ou *catalyseurs*. Les agents accélérateurs sont les acides, les ferments et les bases. Les acides ne doivent pas retenir longtemps notre attention, mais il faut leur rattacher les composés *sulfo-aromatiques*, tels que celui de *Twitchell*, dont l'action est remarquable. Ces composés sont obtenus en faisant réagir l'acide sulfurique sur l'acide oléique dissous dans un carbure aromatique, tel que le benzène, le naphtalène, l'anthracène, etc. Ils paraissent agir surtout comme émulsionnants et comme générateurs d'acide sulfurique pendant l'ébullition des matières grasses avec l'eau et le réactif. Cet acide naissant donnerait avec les glycérides des composés sulfonés, plus facilement hydrolysable que les glycérides eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, 1 % de ces composés, en particulier ceux à base de benzène ou de naphtalène, permet d'obtenir à la température d'ébullition, une hydrolyse considérable atteignant suivant l'huile 75 à 80 % en 24 heures, et de 85 à 90 % en 36 heures. Ces réactifs dus à Twitchell, sont employés industriellement sous le nom de *saponifaires*.

Avec les ferments, l'hydrolyse peut être réalisée à plus basse température encore et pour ainsi dire à froid. C'est le cas de nombre de ferments contenus dans les graines végétales et dont le plus actif est le ferment de ricin qui a reçu un commencement d'application industrielle.

....

Quant aux alcalis caustiques, lorsqu'on les emploie, on a surtout en vue d'obtenir à la pression atmosphérique ordinaire, la transformation totale des corps gras, ou plutôt de leurs acides gras, en savons et, dans ces conditions, on ne cherche pas à diminuer la proportion d'alcali employé, au contraire on l'augmente et on emploie un excès sur la quantité théorique pour abréger la durée de l'opération.

Au début de celle-ci, la proportion de base étant considérable, l'hydrolyse progresse rapidement, en vertu de la loi de l'action des masses et ce, jusqu'à ce que s'établisse un équilibre résultant de la tendance de l'alcali à neutraliser les acides gras dus à l'hydrolyse, et de la tendance inverse de l'eau à hydroliser ou dissocier le savon formé. C'est ainsi que si l'on fait bouillir du suif avec la quantité de soude caustique théoriquement nécessaire pour neutraliser les acides gras formés, on arrive très rapidement à obtenir une hydrolyse de 75 à 90 %, mais au-delà de 94 %, quelle que soit la durée de l'ébullition, elle ne progresse plus et il faut ajouter un excès de soude pour reculer cette limite. C'est ce que l'on fait dans l'industrie, où la saponification s'opère avec un excès notable d'alcali, afin de gagner du temps et d'arriver rapidement à la saponification totale.

E. Bontoux,
ingénieur chimiste.

Comment agit le savon

Eh! quoi! dira-t-on, a-t-il fallu des milliers d'années pour apprendre comment agit le savon ?

Parfaitement, des millions de tonnes de savon ont été utilisées par des civilisations successives qui ont constaté que le savon nettoie sans pouvoir expliquer le mécanisme de son action. Chevreul prétendait que le savon se dissociait et que la portion d'alcali mise en liberté se combinait à son tour aux matières grasses à éliminer. Mais cette explication est insuffisante. La quantité de savon dissociée est insignifiante, et la saponification des matières grasses de l'objet souillé ne peut se faire que lentement. Il faut chercher ailleurs le pourquoi et le comment de l'action détersive du Savon.

M. W. Spring, de l'Institut de chimie générale de Liège a fait d'intéressantes recherches sur ce point. Il a étudié l'action du savon non plus sur les matières grasses pour les-

quelles des explications pouvaient être à la rigueur acceptées,comme celle de Hilger (American Chemical Sociéty) qui se base sur la propriété du savon d'émulsionner les graisses, celle de W. S. Jevons qui prétend que l'addition de savon augmente la tension superficielle des particules (?), etc...; mais sur des matières salissantes comme le noir de fumée, l'argile, la sanguine, la cellulose, etc.

Il conclut que la solution de savon, solution colloïdale, a le pouvoir de former avec les matières salissantes une nouvelle combinaison colloïdale stable, qui participe des propriétés des savons et non plus de celles du produit salissant.

Par exemple, dans le cas du noir de fumée, Il se forme une combinaison Savon-Carbone miscible dans l'eau et non plus adhérente. En un mot, le savon se substitue au support primitif de l'impureté, et se laisse entraîner par l'eau.

L'explication technique de ce phénomène, quoique assez ardue, n'en est pas moins fort intéressante.

La combinaison d'absorption colloïdale (carbone-savon) se forme parce que ses constituants ont une polarité électrique différente au sein de l'eau ; en effet, une solution de savon soumise à l'électrolyse, envoie des particules de savon à l'anode et des particules de noir de fumée à la cathode.

Le noir de fumée, mis en suspension dans de l'eau pure abandonne aisément l'eau pour se fixer sur un corps avec lequel il a plus d'affinité, par exemple la cellulose : si l'on verse sur un filtre de l'eau chargée de noir, l'eau filtrera limpide, alors que le noir formera avec la cellulose du filtre une combinaison assez stable.

Au contraire, si l'on mélange le même noir à une solution de savon, il formera avec le savon une combinaison plus stable que la précédente (cellulose-carbone) et le liquide traversera intégralement le filtre sans qu'aucune particule de noir ne se fixe sur la cellulose.

La démonstration est concluante. Voici encore un nouveau point d'éclairci dans la technique si difficile du savon, de sa préparation, de sa constitution et de son emploi.

♧ ♧ ♧

Les savons Crétois

La question crétoise a appelé l'attention sur les ressources industrielles de ce pays. La plupart des commerçants ignorent l'importance de sa production, mais les Anglais nous ont devancé dans cette documentation d'ordre pratique. M. Wyldborre Smith, consul général d'Angleterre à la Canée, mentionna, dans son rapport, l'industrie de la savonnerie comme méritant d'être signalée particulièrement. Le savon crétois est très recherché en Grèce et dans les autres pays d'Orient. Il est fabriqué avec de l'huile d'olive et de la soude. On en exporte de grandes quantités à Trieste. L'exportation annuelle atteint, environ, 2.566.000 kilogrammes. La savonnerie est une des plus anciennes et des plus prospères industries de l'île de Crète. L'huile d'olive exportée est employée à la fabrication des savons.

H. B.

♧ ♧ ♧

Les savons à l'huile de grignons d'olive

Les tourteaux résiduaires de la fabrication de l'huile d'olive, connus sous le nom de « grignons », présentent un certain intérêt pour l'industrie de la savonnerie. Traités par divers solvants des matières grasses, tels que le sulfure ou le tétrachlorure de carbone, les huiles légères de pétrole, ces grignons donnent 8 à 12 % d'huile de qualité inférieure très propre à la fabrication des savons. Plusieurs fabricants d'huile d'olive, en Tunisie, principalement dans les régions de Sfax, Mahdia, Monastir et Sousse, ont adjoint à leur entreprise la fabrication des savons. Quelques usines ont même été installées spécialement en vue du traitement des grignons d'olive. Ces usines travaillent directement leurs propres tourteaux et complètent leur approvisionnement par des achats aux huileries européennes ou indigènes des environs. Les huiles de grignons destinées à la savonnerie sont additionnées de soude et, après divers traitements, elles donnent des savons assez appréciés par les indigènes, ainsi qu'à Malte. Les savons de ménage se vendent, selon la qualité, de 35 à 50 francs ; les savons de toilette parfumés, de 50 à 65 francs les 100 kilogr. Il y a tout lieu de supposer que cette ressource offerte à la savonnerie, en Tunisie, a été la cause de l'accroissement constaté dans l'exportation de ce produit. On évaluait l'exportation à 150.000 francs en 1898. Elle s'est élevée, en 1907, à 334.000 francs ; mais il est certain que, comme nous l'avons fait remarquer dans une étude spéciale, l'industrie savonnière tunisienne serait bien plus prospère encore, n'était la taxe de fabrication de 3 fr. 20 par quintal. Il faut observer, en outre, qu'il y aurait peut-être des essais à tenter dans la fabrication du savon de luxe. Dans tous les cas, la production de la Tunisie ne suffit pas à la consommation, surtout en ce qui concerne le savon fin, dont le chiffre d'importation,pour 1907, s'est élevé à 936.136 francs.

H. B.

Huile de Camélia

Nous avons reçu de notre correspondant de Yokohama, M. V. Ménil, un type d'huile de camélia très employée au Japon, soit comme huile cosmétique pour les cheveux, soit encore comme huile à bouche ou à savonnerie. Elle est extraite des graines du *Thea sasanqua* (*Ternstrœmiacées*) qui en contiennent environ 30 %. Son apparence, son goût, ses qualités sont celles de l'huile d'olive; elle contient 80 % d'acides gras liquides, 4 % d'acides gras solides et 12 % de glycérine : ses constantes sont les suivantes (à 15° c.):

Poids spécifique.........	0.920
Point de solidification....	— 5°
Indice de saponification..	195,5
Indice d'iode............	88

Elle donne un savon cassant et moussant peu ; ces caractères sont justement ceux du savon fabriqué au Japon. Il convient pour la fabrication européenne, de la couper avec les huiles d'arachide, de coprah, et même de l'additionner de 5 % de résine.

Nous restons à la disposition de nos clients désireux d'importer cette huile.

Huile de Garcinia

Le *Garcinia Balansœ* est originaire du Tonkin où il couvre de larges étendues. Les graines de ce guttifère donnent une huile colorée convenable à la préparation des savons. Elle contient 90 % de glycerides saponifiables, 5 % de résine et 5 % d'huile essentielle. Elle se saponifie très facilement et grâce à sa teneur en résine donne un savon soluble dans l'eau de mer et très mousseux.

Huile de Soya

L'Echo de la Savonnerie donne d'intéressants détails sur cette huile qui, après avoir révolutionné les marchés anglais et russes, va être introduite prochainement en France.

La fève de Soya, originaire de la Mandchourie, est un excellent aliment. Elle rend 18 % d'huile, le tourteau constitue un bon fourrage. 200.000 tonnes de fèves et tourteaux ont été importées en Europe en 1908. Cette quantité a triplé dans le premier semestre 1909. La valeur primitive en a déjà presque doublé. La production est cependant énorme puisque 25 % de la surface totale de la Mandchourie est plantée en Soya. Aussi compte-t-on sur une importation d'un million de tonnes en 1910.

Huile d'Œillette et huile de Pavots

Les caractères chimiques de ces deux huiles sont presque rigoureusement identiques soit :

Poids spécifique 15°......	0.920
Indice d'iode............	131
— de saponification...	192

ceux de l'huile de pavot étant cependant très légèrement plus faibles. On distinguera ces deux huiles par la propriété que l'huile d'œillette présente seule de mousser par agitation.

Savon demi-palme résineux

Voici, d'après M. Bonardel, le procédé de ce savon très apprécié en Angleterre :

On fond, d'une part, à douce température et on filtre un mélange de :

Suif, coprah ou palmiste..	550 kilog.
Arachide ou coton........	50 —
Huile de Palme..........	400 —
Résine..................	400 —

D'autre part, on chauffe jusqu'à ébullition 1.000 kilogrammes de lessive de soude caustique 12° B dans lesquels on verse le mélange précédent. L'émulsion se fait instantanément. On ajoute lorsque l'ebullition est bien régulière 500 nouveaux kilogrammes de lessive 12°. Après quelques heures d'ébullition on ajoutera 1.000 kilogrammes de lessive 18°. Enfin, on terminera la saponification par 200 kilogrammes de lessive de potasse 20° B. Les autres opérations comme d'habitude.

Préparation des Savons « Windsor »

La revue *Industria Saponiera* donne les deux formules suivantes pour la préparation de ce type de savons :

Savon Windsor fin :

Savon d'huile de coco...	30 kilogrammes.
— de suif..........	30 —
Essence de citron.......	40 à 60 grammes.
— de lavande.....	200 à 250 —
— de fenouil.....	80 à 120 —
— de kummel....	200 à 250 —
— d'œillet........	100 à 200 —

Savon de la marque « Red Windsor Castle Soap »:

Savon de suif..........	100 kilogrammes.
— d'huile de coco....	150 —
— de palmier........	50 —
Essence de lavande.....	2 —
— d'œillet.......	400 à 500 grammes.



Le Géranium d'Algérie

L'essence de Géranium et les autres essences distillées sont produites presque exclusivement aux environs d'Alger. Le marché central est Boufarik, dans la plaine de la Métidja, à environ 35 kil. d'Alger.

La fabrique la plus importante se trouve dans l'ancien couvent des Trappistes de Staoueli, où des essences de toutes sortes sont produites sur une très grande échelle.

L'exportation de l'essence en France s'est élevée à 1.555.000 fr., alors qu'il n'en a été exporté dans les autres pays que pour un peu plus de 150.000 fr. en tout.

♧ ♧ ♧

Cannelle de Saïgon

La cannelle de Saïgon, mentionnée dans la pharmacopée amérieaine, appartient aux sortes de cannelles qui sont dans le commerce avec leur épiderme.

La surface extérieure en est généralement grise, irrégulière et rugueuse, ne montrant que très rarement des places brunes non recouvertes d'épiderme. La surface intérieure, brune ou partiellement grise ou noirâtre, porte de fines striures longitudinales. Les morceaux analysés mesuraient de 4 c/m 50 à 10 c/m 5 de longueur, de 0,7 à 2 centimètres de largeur et de 0,7 à 3 millimètres d'épaisseur.

Malgré son vilain aspect, le parfum et le goût de cette cannelle sont très fins, et il n'a pas été constaté, en la goûtant, de sensation de brûlure ou de viscosité.

En appuyant avec un objet dur, la surface intérieure aequiert un brillant huileux communiqué par l'huile essentielle exprimée.

La cannelle montre également des surfaces brillantes lorsqu'on la coupe avec un couteau. La section présente trois zones, l'extérieure et l'intérieure d'un brun foncé, et celle du milieu d'un brun clair. Au microscope, la cannelle de Saïgon ressemble, dans ses traits principaux, à la cannelle de Chine, bien que, toutefois, les fibres ligneuses existent en plus grand nombre dans la deuxième écorce que dans la cannelle de Chine.

L'analyse a donné:

Teneur en cendres	....	2,93 °/₀
—	eau	15,69 °/₀
—	huile essentielle .	2,11 °/₀

♧ ♧ ♧

Les huiles comestibles

M. Ruau, ministre de l'agriculture, va saisir le Conseil d'Etat d'un projet de revision du règlement du 11 mars 1908, concernant l'oléiculture. D'après la règlementation nouvelle l'huile d'olive porterait seule ce nom. Toutes les autres huiles seraient dénommées : « huile de table » ou « huile eomestible ». Les mots « vierge », « surfine », « fine » ou « supérieure » ne pourront être employés qu'après un nom spécifique : « huile de coton surfine » par exemple.

♧ ♧ ♧

Gingembre du Japon

Le gingembre est, depuis 1884, exporté de Slirzuaka-Ken. Jusqu'à présent, les cultivateurs n'apportaient pas grande attention à sa qualité, de sorte que les qualités exportées ont diminué graduellement ainsi que les prix. Mais une meilleure méthode de culture et une plus grande attention dans la préparation ont rapidement augmenté le rendement, de sorte qu'en 1905, il a atteint 2.125.000 kin (le kin égale 0 kil. 607, le yen vaut 2 fr. 56) d'une valeur de 191.250 yens.

Le gingembre est exporté principalement aux Etats-Unis et en moins grande quantité en Europe et aux Indes.

Les exportateurs s'efforcent d'ouvrir des débouchés pour les meilleures qualités aux Indes Occidentales, à Cuba et en Australie.



JURISPRUDENCE AMÉRICAINE



EXTRAITS de VANILLE, de CITRON et de FRUITS



M. Muttelet, docteur ès-sciences, chimiste au Laboratoire central de la Répression des Fraudes, a, durant tout le cours de cette année, donné dans le Bulletin International de la Répression des Fraudes alimentaires et pharmaceutiques, une série de décisions de jurisprudence très intéressantes.

La législation américaine est en avance sur la nôtre au point de vue des définitions des divers produits.

Les juges américains l'appliquent avec cette rapidité simplifiée — time is... justice — qui est la marque du pays et dosent savamment le nombre de dollars d'amende à la gravité de l'espèce.

Quelques exemples relatifs à des produits voisins de la parfumerie, à des extraits, sont bien curieux.

Extrait de Vanille. — Les frères W..., de Newport-Ky, vendaient sous le nom de « Arôme américain, vanille », un produit alimentaire à eux livré par la Cie H...

Prélèvement, analyse qui donne les résultats suivants :

Coumarine	absence
Vanilline %	0.11
Alcool méthylique	absence
Résines	absence
Caramel	présence
Colorant naturel (essai à l'acool)	absence

L'extrait de vanille étant, aux termes de la définition établie conformément à la loi du 3 mars 1903, « l'extrait aromatique préparé avec la gousse de vanille avec ou sans sucre ou glycérine, et dont 100 c.c. contiennent les substances solubles de 10 grammes au moins de gousse de vanille », le produit analysé fut considéré comme falsifié et faussement dénommé.

Falsifié, parce qu'à l'extrait de vanille naturelle, avait été substituée de la vanilline synthétique et qu'ainsi c'était un produit d'imitation coloré au caramel pour masquer son infériorité.

Faussement dénommé, puisque l'étiquette portait le mot « vanille » alors que l'extrait de gousse de vanille était absent.

La Cie H..., de Cincinnati, n'ayant rien relevé contre l'analyse, fut déférée au tribunal et condamnée aux frais du procès et à une amende de 5 dollars.

Extrait de citron. — Sous le nom de « Arôme concentré de citron », M. H... vend au détail un produit pour parfumer les crèmes, gelées, glaces, pâtisseries. Le produit est préparé par la Cie C... qui le déclare fait de matières naturelles pures.

L'analyse du laboratoire du Ministère donne :

Essence de citron (polarisation) %	0.00
Citral %	0.11

L'extrait de citron étant défini « l'extrait préparé avec l'essence de citron ou le zeste de citron, ou les deux, et contenant au moins 5 % d'essence de citron », les étiquettes sont déclarées grossièrement fausses et la Cie C... est condamnée aux dépens et à une amende de 100 dollars.

— La Cie H... S..., de Cincinnati, a préparé un « Extrait de citron » dont l'analyse donne les résultats suivants :

Polarisation à 20° C	0,5
Essence de citron %	0.156
Alcool %	47,28
Alcool méthylique	0,00
Citral %	0,1875

L'extrait devrait contenir au moins 0.2 % en poids de citral provenant d'essence de citron.

Le produit est considéré comme faussement dénommé, puisqu'il est en majeure partie formé d'essence déterpénée, et falsifié, puisque la quantité de citral ne correspond pas aux données exigées.

La Cie H... S... est condamnée aux dépens et à une amende de 5 dollars.

Extraits de fruits. — Chez des commerçants détaillants de Nampa et de Missoula sont prélevés des échantillons de produits étiquetés : « Extrait pur de citron », « Extrait de framboise », « Extrait pur de fraise ». L'extrait pur de citron ne contient que 1.62 % d'essence de citron au lieu des 5 % exigés.

Les extraits de framboise et extrait pur de fraise, sont, d'après l'analyse, des produits d'imitation colorés et aromatisés.

La Cie D... E..., de Portland, qui a vendu ces produits aux détaillants, n'ayant rien pu objecter contre les résultats de l'analyse du Laboratoire officiel, est condamnée aux dépens et à trois amendes de 25 dollars chacune.

Voilà des précédents à ne pas laisser implanter et acclimater en France.

Xavier de Borssat,
Avocat à la Cour d'appel de Paris.



Culture du Géranium

Une des productions encore bien ignorée de notre Ile de Beauté est celle de l'essence de Géranium distillée du *Pelargonium odoratissimum* qui pousse abondamment dans la partie Nord de la Corse et qui pourrait d'ailleurs être planté avec succès dans un grand nombre d'autres stations tout aussi favorisées.

Tous les ans, à trois époques différentes, en mai, août et octobre, les laborieuses populations rurales de quelques communes du cap Corse sont occupées à la récolte et à la distillation de la plante odorante.

Cette culture date de longtemps déjà : elle fût, dit-on, importée il y a plus d'un demi-siècle, par un nommé Soulier qui en planta quelques pieds apportés de Provence. Cette culture prit vite une grande extension dans les communes d'Erbalunga, Sisco et Brando, à une quinzaine de kilomètres de Bastia.


Photo G. Train, Bastia. C. P. M.

Vue générale de Erbalunga

La promenade est fort agréable à faire au-

jourd'hui, grâce au service régulier des automobiles du Cap. La route, en de nombreux méandres, suit la côte rocheuse laissant à sa gauche de hautes montagnes atteignant mille mètres, aux flancs sauvages et escarpés, couverts d'un maquis impénétrable brûlé par le soleil ardent. On atteint Erbalunga en une demi-heure; la ville est curieuse, séparée en deux parties bien distinctes; la vieille cité est bâtie sur un promontoir, les maisons grisâtres et antiques affleurant le niveau de l'eau. La pointe est, comme dans toutes les villes du littoral corse, terminée par une tour génoise en ruines.

Un peu avant Erbalunga, mais à flanc de coteau est Brando, dominé par une balme abrupte. Sisco est à quelques kilomètres de là, formé de plusieurs hameaux séparés : la Marine de Sisco, au bord de la mer avec sa plage de sable fin déjà fréquentée par les touristes, puis dans l'intérieur des terres, Crosciano et enfin



Plant de Géranium

Moline. Ces deux derniers villages sont construits dans un vallon fertile, très arrosé par une eau courante.

La région est charmante, ombragée, fraîche et verte, il est même étonnant de trouver une oasis aussi agréable au milieu de ces pentes arides et desséchées. Le contraste accentue encore la beauté naturelle de ces lieux.

On conçoit que la culture soit aisée dans un sol aussi irrigué, dans une terre arable et sous un climat favorable. La flore locale est représentée par des sorbiers, des oliviers, des châtaigniers, des figuiers, des cerisiers, des lauriers-roses, etc.

Toutes les cultures maraîchères et de primeurs y sont également pratiquées.

Le Géranium a une bonne place dans les plantations et serait encore plus abondant, si les prix étaient légèrement plus rémunérateurs.

Les soins et la main-d'œuvre demandés par cette plante sont, en effet, coûteux : il faut deux binages soignés l'un en mars, l'autre en juillet. L'irrigation demande également de grands soins pour être répartie convenablement. En effet, si la plante devient très volumineuse dans les endroits les plus humides, elle contient plus d'essence dans les terres légèrement sèches. C'est une question de doigté. Le Géranium atteint facilement un mètre de haut, à un an, lorsque la pluie n'a pas fait défaut. La reproduction se fait par boutures en mars.

A la récolte, on coupe le pied à cinq centimètres de terre environ. La première coupe donne un kilog d'essence pour 800 kilogs de plante verte, la seconde coupe est la meilleure et ne demande que 600 kil. de verdure pour un kilog. d'essence; celle de septembre ne rend que fort peu, soit en plante, soit en huile essentielle.

L'essence obtenue est comparable à celle d'Espagne ou à celle des environs de Grasse. C'est, d'ailleurs, généralement dans ces régions que l'essence corse est expédiée. La puissance de l'odeur paraît plus considérable dans l'essence corse que dans l'essence française tout en gardant la même finesse. Il serait bon que des essais d'applications soient faits avec précision par des fabricants de produits confectionnés ou de savons parfumés, afin que l'on se rende compte très exactement de la valeur de cette essence.

La production se maintient actuellement entre 600 et 700 kilogs annuels. Elle a dépassé 1.300 kilogs, mais la main-d'œuvre a augmenté de valeur ici comme sur le continent et les courtiers, escomptant le peu de relations des producteurs, offrent des prix de plus en plus bas qui découragent le cultivateur.

La commune d'Erbalunga possède, à elle seule, plus de 200 hectares de Géranium qui rendent, en moyenne, 5.000 kilogs de plante verte à l'hectare.

Il faut croire cependant que le climat, l'exposition et le sol favorables donnent une vigueur particulière aux plantes puisque la plupart des centres de production du géranium demandent aux cultivateurs du cap Corse les boutures pour leurs plantations. Il s'en est vendu, cette année, plus de 350.000 qui ont atteint le cours de 15 francs le mille.

Espérons que le concours des marchands d'essences et des fabricants de parfumerie per-

mettront de donner plus d'extension à cette culture ; l'année paraît d'ailleurs être favorable à cause des mauvaises récoltes d'Algérie, de la Réunion et de la Côte d'Azur.

Les possesseurs d'alambics ont, en dehors du géranium, de nombreuses occasions de les utiliser, notamment pour la distillation de la myrte qui pousse abondamment dans la région et dont les buissons servent de haies aux sentiers. Cette fabrication est peu suivie, elle se fait en juillet et donne environ 150 kilogs pour les trois communes qui nous intéressent. Le Romarin qui pousse en abondance dans tout le canton est peu utilisé, mais le sera le jour où un débouché suffisant sera assuré au distillateur.

Il est regrettable que la Corse si favorisée sous le rapport des productions aromatiques n'ait pas encore été encouragée dans cette voie ; la Syrie, l'Egypte même ont été initiées, malgré leur sécheresse naturelle, à la fabrication des huiles essentielles par des fabricants français ; ne serait-il pas logique qu'après l'Algérie, la Tunisie, on songe un peu à l'île voisine dont le climat est encore celui de la France méridionale, mais qui jouit, en outre, d'un système hydrographique bien plus régulier grâce à sa luxuriante chevelure forestière.

Robert GATTEFOSSÉ.



Photo G. Train — Cl. P. M.

Distillateurs d'Erbalunga

DROGUERIE



La Règlementation de la Droguerie dans les différents pays



M. Victor Krebs, notre distingué confrère belge, directeur du *Journal de la Droguerie*, à Bruxelles, a bien voulu écrire à l'intention de nos lecteurs de tous les pays l'intéressante étude qui suit sur la réglementation de la droguerie.

Cette question importante est, d'ailleurs, à l'ordre du jour en Belgique, et nul ne pouvait être mieux désigné pour un tel rapport.

Quoique le commerce de la droguerie soit une des professions de détail la plus compliquée et la plus délicate, il n'en existe aucune qui soit aussi mal ou, plutôt, aussi peu réglementée.

Le droguiste est cependant un marchand de poisons qui tient constamment la vie de ses semblables entre les mains. Les législations qui prévoient dans un certain nombre

de pays des mesures sévères pour la vente des produits dangereux par les pharmaciens, sont muettes sur leur vente au public, par les droguistes, au poids de gros.

En Allemagne, la profession n'existe pas au point de vue légal, elle s'est instituée par la force des choses, pour satisfaire les nécessités légitimes de la petite industrie et du public travailleur et modeste Il est à remarquer que la droguerie est surtout exercée en Allemagne par des candidats en pharmacie qui n'ont pas eu la bonne fortune de s'établir pharmacien pour la bonne raison que le nombre des officines y est limité. La loi se contente de prescrire la liste des produits simples que le droguiste peut débiter. Elle a des garanties suffisantes en ce qui concerne les aptitudes du droguiste puisqu'il est déjà diplômé pharmacien ; aussi cette profession jouit-elle de la considération générale et donne entièrement satisfaction.

En Belgique, la loi prévoyait un droguiste reconnu officiellement, qui passait un examen particulier et exerçait alors sa profession parallèlement au pharmacien. Cette situation s'est prolongée jusqu'en 1893. A cette époque, et sur la demande des pharmaciens, l'examen de droguiste fut supprimé, sous prétexte qu'ils empiétaient exagérément sur le domaine de la pharmacie.

A vrai dire, cette suppression ne fut demandée que par le pharmacien, direct intéressé à la question, et les industriels réunis au grand public ont fait, depuis, de nombreuses pétitions pour la réinstitution de cet examen.

En France, il n'y a plus de droguiste ; la profession a changé de nom et l'examen qui était le même que celui du droguiste belge, et régit par la même loi de 1818, se borne maintenant à un certificat d'herboriste dont le programme simplifié et borné ne suffit plus pour la garantie du public.

En Hollande, la vieille législation reconnaissait aussi le droguiste officiel qui, comme en Belgique, faisait partie du corps savant. Mais là, c'est au droguiste lui-même qu'il faut attribuer la disparition de l'examen qui, manquant de postulant au titre légal, fut aboli. Actuellement, les pouvoirs publics délivrent des autorisations spéciales qui permettent d'exercer la droguerie sans diplôme ou avec certificat obtenu à l'étranger.

En Suisse, la profession de droguiste est libre, mais les droguistes suisses ont, dans l'intérêt du public même, créé des écoles professionnelles subventionnées par la « Société des Droguistes Suisses ». Grâce à ces écoles, les commerçants suisses de la partie trouvent aisément des élèves, mais ils manquent, comme dans beaucoup d'autres pays, de la protection gouvernementale.

L'Angleterre, l'Espagne et l'Italie n'ont aucune réglementation particulière, et la droguerie, sous sa dénomination propre, ne s'y exerce pas.

De tout ce qui précède, il résulte que la situation de la Droguerie, dans tous les pays qui nous occupent, est grave, au point de vue de l'intérêt public.

Cette profession, la plus dangereuse de toutes, devrait être réglementée et professée par des gens compétents et donnant au public toutes les garanties désirables de capacité.

L'existence du droguiste non diplômé lèse des intérêts nombreux. Le public, directement intéressé, réclame son existence, alors que le pharmacien, un peu dans un but de lucre, demande sa suppression et proclame sa non-valeur.

La droguerie comprend le commerce des aliments, condiments, couleurs, teintureries, épiceries, produits chimiques, etc. ; le législateur ne peut confier au premier venu la vente de toutes les drogues. Les règlements récents sur les fraudes et falsifications ont révélé l'impuissance actuelle du marchand de drogues qui existera cependant tant que le public en sera acheteur : il faut donc, dans l'intérêt du public, que la profession soit exercée par un homme capable, diplômé, présentant toutes les garanties pour l'exercice d'une profession dont dépend la santé générale. Cela pour le plus grand bien de toutes les classes de la Société.

La droguerie protégée par les lois, avantagée par un examen sérieux, donnerait au public la sécurité absolue qu'il réclame et qu'il est bien loin d'avoir dans l'état actuel des choses.

Victor Krebs.





On doit savoir gré aux botanistes qui s'occupent spécialement de l'acclimatation des plantes susceptibles d'être utilisées dans l'industrie, des recherches persévérantes qu'ils poursuivent pour enrichir le domaine dans lequel la parfumerie, l'herboristerie, la droguerie, la pharmacie peuvent puiser des matières premières pour l'obtention de produits aussi nombreux que variés.

Récemment, M. V. Davin, l'habile jardinier en chef du Jardin Botanique de Marseille, a tenté l'introduction dans ses cultures expérimentales du Liatride très odorant (*Liatris odoratissima* Willd), afin de rechercher si le produit spécial, la *Coumarine*, que l'on retire des feuilles de cette plante dans la Caroline, sa patrie, se retrouverait dans une proportion analogue chez le Liatride cultivé sous nos climats.

Les essais n'ont permis que l'introduction d'une espèce voisine, le *Liatris Spicata*, Willd.

Les Liatrides appartiennent au groupe des Vernoniées (composées). Ce sont des plantes originaires de l'Amérique septentrionale, très communément répandues depuis le nord de la Caroline jusqu'en Floride. Les trois espèces les plus intéressantes de ce genre sont : le *Liatris squarrosa*, Willd, le *Liatris odoratissima*, Willd, et le *Liatris spicata*, Willd. Les racines tubéreuses de ces plantes ont une odeur térébinthacée et sont employées, aux Etats-Unis, comme diurétiques et anti-blennorragiques. Les feuilles vertes du *Liatris odorantissima* sont peu odorantes, mais desséchées, elles deviennent très aromatiques et se couvrent d'un givre cristallin analogue au givre de vanille. Actuellement, il s'en importe en très grande quantité à Hambourg et au Havre. Aussi riches que la Fève Tonka (*Dipteryx odorata*, Willd), en coumarine, elles sont d'un prix bien moins élevé et d'un traitement plus facile ; elles ne contiennent que très peu de matières grasses et donnent une coumarine facile à purifier.

La coumarine, dont le parfum rappelle celui de la vanille, existe aussi dans les plantes suivantes : *Dipteryx odorata* (Fève Tonka), *Angræcum fragans*, orchidée de Madagascar (Faham), dans le Mélilot officinal, la Flouve odorante (*Anthoxantum odorantum*), graminée de nos prairies, etc. Aujourd'hui, toute la coumarine préparée pour les besoins de la parfumerie est retirée des feuilles du *Liatris odoratissima*. On pourrait utiliser les feuilles du *Liatris spicata* dans les usages domestiques, quoique moins riches que celles du *Liatris odoratissima* en coumarine, elles sont suffisamment aromatiques pour être employées, après dessication à l'ombre, à parfumer le linge, le tabac et surtout les cigares, qui, à leur contact, s'imprègnent d'un parfum apprécié par un grand nombre de fumeurs.

Quant à présent, on peut cultiver avec succès le *Liatris spicata* (Liatride en épi), ainsi que l'ont montré les essais fort intéressants de M. V. Davin. Cette plante est vivace, par sa souche tubéreuse ; sa tige simple, très rigide et très droite atteint une hauteur de 40 à 50 centimètres ; ses feuilles, légèrement scabres sur les bords, sont disposées tout le long de la tige, elles sont sessiles, linéaires et lancéolées ; les fleurs, à capitules, sont de même sessiles ; elles apparaissent à l'extrémité des tiges, en un élégant épi cylindrique de 10 à 15 centimètres de longueur, d'une couleur rouge pourpre plus ou moins foncé. La floraison a lieu en juin-juillet ; les épis persistent longtemps et conservent leur belle coloration pendant près de deux mois.

On multiplie cette plante par éclats de touffes, au printemps ; elle peut être cultivée en pleine terre et on la plante vers les premiers jours de mai, dans un sol bien amendé, plutôt léger que compact ; il faut des arrosages copieux au fur et à mesure que la plante se développe. On peut trouver des graines de Liatride en épi chez les principaux horticulteurs et marchands grainiers.

On aurait donc intérêt à étendre la culture du Liatride, en vue de la production de la coumarine pour les besoins de la parfumerie et pour les usages domestiques. Dans son ouvrage (1), M. V. Davin donne, d'ailleurs, d'utiles indications provenant de ses recherches sur la production de la coumarine. Ces indications peuvent aider à de nouvelles recherches, en vue de l'acclimatation du *Liatris odoratissima*, et des ressources que cette plante peut offrir à l'industrie de la parfumerie.

(1) *Les Drogues simples et végétales*, 2 vol. — O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.

LA FRAISE


Vue de Chaponost

Ce fruit printannier a une importance considérable dans la confiserie, on en fabrique des confitures et des sirops estimés ; l'essence de fraise obtenue par la distillation de la fraise fermentée est également l'objet d'une demande active. Son usage pourrait s'étendre à bien des préparations cosmétiques, à des dentifrices, etc.

La France récolte beaucoup de fraises, la plus grande partie en est expédiée en Suisse et en Angleterre.

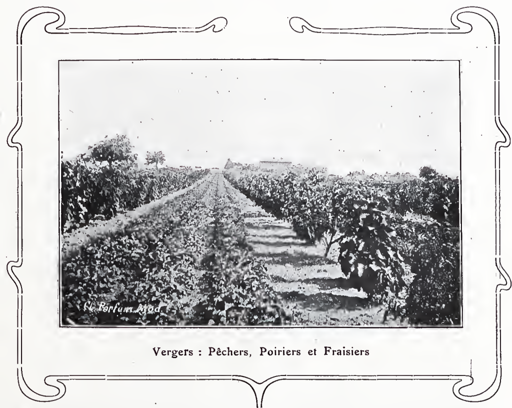
Ce sont surtout les cultures des environs de Lyon : Chaponost, Brignais, Oullins, etc.,qui alimentent la Suisse, l'Angleterre s'approvisionne principalement à Plougastel (Finistère) où toute la presqu'île est complantée de fraisiers.

On distingue les petits fraisiers et les gros fraisiers. Tous les petits fraisiers sont issus du fraisier des Bois qui a donné naissance, à la suite de semis successifs, au fraisier des


Champ de fraisiers aux Aqueducs de Chaponost

Quatre-Saisons. Dans cette catégorie se rangent la Belle du Mont-d'Or, la Belle de Meaux améliorée, etc.

Les fraisiers à gros fruits ont pour origine une hybridation du fraisier du Chili avec le fraisier de Virginie. On rencontre parmi ces fraisiers à gros fruits les variétés suivantes : la Sulpice Barbe, très cultivée dans la région



Vergers : Pêchers, Poiriers et Fraisiers

lyonnaise à cause de la fermeté de sa chair et de la facilité avec laquelle elle supporte l'expédition ; puis le fraisier Noble de Laxton, Héricart de Thury, Docteur Morère, Royal Sovereign, Centenaire, Lucie Boisselot ; la variété la plus récente est Madame Moutot, qui donne des fruits atteignant 100 grammes. La Gautier, grosse blanche, est la plus parfaite pour la confiserie.



Récolte de la fraise

On intercale généralement des lignes de fraisiers entre les rangées des vergers de poiriers et de pêchers cependant on en rencon-

tre beaucoup, à flanc de coteau, couvrant des surfaces considérables à eux seuls.

Les fraisiers se multiplient par les *Stolons* ou ramifications de la plante, courant à fleur de sol ; on les arrache en juillet, août, et on les repique en pépinières, en septembre,on les met à leur place définitive.

Pour la culture commerciale, on préfère la plantation en lignes à la plantation en planches, on les sépare de 60 centimètres environ, en réservant 25 centimètres entre chaque fraisier. On arrose et on laisse tel quel jusqu'au printemps, époque à laquelle on procède au paillage. Il est indispensable de faire ce paillage au début du printemps pour éviter toute pollution du fruit. A l'époque de la fructification, il ne doit rester, en effet, aucune trace de matière grasse ou organique susceptible de donner une mauvaise odeur à la fraise.

Dans un terrain pauvre, on emploiera avec succès 150 kil. de sulfate d'ammoniaque par hectare. Le phosphate a pour effet de raffermir le fruit. Son emploi est à recommander dans les terrains dépourvus d'acide phosphorique.

Il convient, autant que possible, de répartir les plantations suivant plusieurs expositions. La production est plus précoce au midi qu'à l'ouest ou au nord.

Les rendements sont intéressants et atteignent aisément 500 kilogs par jour et par hectare, pendant tout le mois de juin. Les fruits de belle qualité se sont vendus cette année, de 70 francs au début de la campagne à 25 francs au moment de la production intensive. La région de Lyon expédie jusqu'à 25.000 kilogs par jour.



Emballage et expédition

Bref, la culture de la fraise est intéressante et rémunératrice et mérite d'être encouragée.

E. Déaux,
Chef de culture
Ecole d'Agriculture d'Ecully.



L'Essence de Mirbane au Conseil Supérieur d'Hygiène



La campagne que nous avons commencée dans ces colonnes mêmes (1), et à laquelle se sont associés, par la suite, tous nos collègues, vient d'avoir sa répercussion au Conseil supérieur d'hygiène.

En date du 11 avril dernier, le Conseil supérieur d'hygiène consulté par le Ministre de l'Agriculture a conclu par l'interdiction rigoureuse de l'emploi de l'essence de Mirbane.

(1) *Parfumerie Moderne*, N° 8, 1909, p. 97.

Et cette interdiction doit s'entendre non seulement dans les produits de consommation, substances alimentaires, bonbons, etc., mais encore dans tous les usages où elle est susceptible d'être absorbée soit par voie stomacale, soit par voie respiratoire.

Nous avons démontré, en effet, dans nos précédentes études, que c'est surtout dans ce cas que les accidents ont été les plus remarquables. Lervin a, de son côté, constaté des cas d'intoxication chez des enfants dont la toilette était faite avec des savons parfumés à l'essence de mirbane.

L'action de l'essence de Mirbane soit sur les globules sanguins, soit sur le système nerveux, a été assimilée à celle de l'acide prussique, avec moins de violence toutefois. Cependant, les caractères essentiels de l'empoisonnement sont les mêmes.

On remarque particulièrement la Cyanose, ou bleuissement de l'épiderme et qui provient évidemment d'une diminution de la propriété de l'hémoglobine de fixer l'oxygène; des troubles hépatiques accentués, une excitation nerveuse pouvant aboutir à la paralysie.

Rappelons qu'Eulemberg a relevé 44 cas d'empoisonnement par la Nitrobenzine, causés pour la plupart par simple inhalation de vapeur. Quatorze de ces accidents ont été mortels.

Souhaitons donc que l'interdiction qui vient enfin de frapper ce produit dangereux soit étendue à tous ses emplois en nature,c'est-à-dire autres que sa transformation en Aniline. Cette manipulation est, en effet, réglementée très sévèrement, l'état actuel de la science ne permettant pas encore de prévoir sa suppression complète.

De toute façon, la décision du Ministre de l'Agriculture expose tous les fabricants qui utilisent l'essence de Mirbane pour parfumer (?) les savons, lessives, vernis, encaustiques, à des poursuites et à des responsabilités civiles; ils ne se mettront à l'abri que par la prohibition absolue de ce poison.

Ajoutons, pour mettre au jour tous les inconvénients de ce produit, qu'il est explosible dans certaines conditions et inflammable; les compagnies de chemin de fer ont été sagement inspirées le jour où elles l'ont taxé comme dangereux.La mesure serait utilement complétée par une augmentation des primes d'assurances contre l'incendie pour les locaux où on l'entrepose ou le manipule.

Le jour où cette huile nauséabonde ne sera plus le produit économique par excellence, il cessera d'être utilisé pour le plus grand bien de la santé publique.

J. Piot,
Ingénieur chimiste.



LES POUDRES DE RIZ

On désigne sous le nom de Poudres de riz, les mélanges de poudres parfumées ayant pour base l'amidon pulvérisé et destinées à sécher et à protéger les épidermes délicats. Les anciennes « Poudres à poudrer » utilisées pour l'ornement de la chevelure et l'entretien des perruques n'ont plus leur raison d'être. Elles ont complètement disparu du commerce, mais l'une d'elles, célèbre au XVIII° siècle, la Poudre à la Maréchale, a gardé son renom, comme parfum tout au moins et l'on trouve encore des spécialités « à la Maréchale » toujours très goûtées du public.

Nous avons prié un de nos chimistes d'industrie très compétent, de passer en revue les principales matières premières des poudres actuelles de parfumerie. Il convient, en effet, que le préparateur connaisse la préparation de toutes les bases qu'il emploie, c'est la condition *sine qua non* d'achats avantageux et de sélection raisonnée.

Amidon. — L'amidon se trouve naturellement dans les graines des céréales, les légumineuses, les châtaignes, les pommes de terre, les bulbes des liliacées, etc. Industriellement on le retire des céréales ou des pommes de terre.

Le riz est le plus riche en amidon et en contient près de 90 %, le maïs, le blé, l'orge, l'avoine en contiennent 65 à 70 %.

Le *Gluten*, produit azoté essentiellement nutritif accompagne l'amidon. C'est un produit de valeur qu'il importe de ne pas laisser perdre ; les méthodes modernes s'y attachent tout particulièrement.

Le procédé primitif, encore employé dans un certain nombre d'usines, consiste à détruire par fermentation le gluten. Cette sorte de putréfaction végétale ne se fait pas sans produire des odeurs désagréables et des petites eaux nauséabondes et dangereuses. Les établissements qui utilisent cette méthode sont rangés parmi les « insalubres,incommo-

des et dangereux », il faut espérer que leur nombre diminuera de plus en plus.

Le procédé Emile Martin sépare, sans pertes appréciables, le Gluten et l'Amidon. Sa méthode repose sur l'expérience suivante bien connue : Quand on malaxe sous un filet d'eau une pâte faite de farine et d'eau, on constate que l'eau entraîne l'amidon, tandis qu'il reste dans la main une masse élastique qui est constituée par du gluten.

Industriellement, on observe des précautions spéciales et les différentes phases de la fabrication peuvent se résumer ainsi :

Préparation de la pâte. — La pâte est faite avec de l'eau froide et a la consistance de la pâte à pain.

Lavage. — Le lavage se fait sur un grand tamis en toile métallique. L'ouvrier prend dans la main un bloc de pâte et le malaxe sous un filet d'eau jusqu'à ce qu'il s'aperçoive que l'eau qui coule à travers les mailles du tamis n'est plus laiteuse. Il sent, d'ailleurs, que le bloc qu'il manie a acquis de plus en plus d'élasticité et ne se modifie plus. Tout l'amidon a été entraîné.

Dépôt de l'amidon. — Les eaux chargées d'amidon sont amenées dans de grands bacs où elles se déposent. L'eau claire est soutirée et on verse sur l'amidon une certaine quantité d'eau tiède destinée à dissoudre un enduit gluant qui le recouvre, enduit insoluble dans l'eau froide, mais soluble, au contraire, dans l'eau tiède. Cette impureté est constituée par un corps caséineux, à odeur de fromage.

On agite le nouveau mélange tiède pendant 24 heures. Après dépôt, on obtient : une couche d'eau blanchâtre, un dépôt demi-liquide grisâtre et enfin, au fond du bac, un dépôt blanc d'amidon pur.

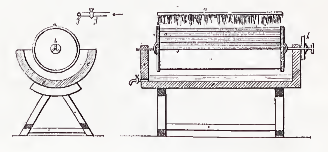
On soutire brusquement cette couche profonde, les deux couches supérieures sont reprises pour une nouvelle opération.

Séchage. — Pour dessécher l'amidon, on le porte en pains au séchoir. Au bout de quelque temps, quand la dessication est commencée, la surface s'écaille. On porte alors le produit à l'étuve. Sous l'influence de la chaleur, l'amidon subit un retrait et se divise en prismes plus ou moins irréguliers, dits *Amidon en Aiguilles.*

La désagrégation de l'amidon se fait maintenant mécaniquement. Voici, par exemple, la description de l'amidonnière Thuez :

Elle se compose : d'un cylindre creux (*a*) en forme de lanterne à claire voie, composé de plateaux en fonte et en bois (*b* et *c*) et de lattes transversales (O). Ce cylindre tourne au-dessus d'une caisse cintrée (*e*) doublée de cuivre et reçoit l'eau d'une rampe (*g et g'*). On introduit dans le cylindre un boudin de pâte de 25 kilogs environ, et on ouvre l'adduction d'eau. Le cylindre tourne alors sous une pluie régulière, l'amidon s'accumule dans la caisse et le gluten reste dans le cylindre. L'opération dure 15 minutes environ et un ouvrier peut traiter journellement un millier de kilogs de pâte humide donnant 4 à 500 kilogs d'amidon.

Carbonate de magnésie. — Le carbonate de magnésie s'obtient à partir du sulfate naturel. Une solution de carbonate de soude concentrée ajoutée à une solution chaude de sulfate de magnésie précipite le carbonate de magnésie cherché. La densité du produit obtenu est variable avec la température de l'opération : c'est celui qui est fabriqué à froid qui est le plus léger et le plus impalpable. On recueille le précipité qui est lavé, égoutté et séché. Généralement, on calcine une partie du carbonate pour obtenir la magnésie. Les eaux résiduelles de la fabrication du carbonate de magnésie contiennent du sulfate de soude qui est récupéré par cristallisation.



Amidonnier Thuez

Sous-nitrate de bismuth. — C'est avec le sous-nitrate de bismuth, que l'on obtient les plus belles poudres de riz. Son aspect nacré rappelle l'orient des perles fines. On l'obtient en dissociant dans l'eau bouillante le nitrate de bismuth obtenu par l'attaque du bismuth métallique natif par l'acide nitrique.

Le Talc ou Craie de Briançon est un silicate de magnésie hydraté. C'est un produit naturel, blanc, onctueux, insoluble, inattaquable par les acides. Sa nuance varie avec son origine. Quelques gisements italiens et grecs fournissent des talcs de très belle qualité et convenables pour la cosmétique, Il faut rejeter les talcs gris et verdâtres ou d'odeur accentuée.

Carbonate de chaux précipité. — Cette poudre d'un blanc mat résulte d'une double décomposition entre le chlorure de calcium et le carbonate de soude en solutions aqueuses. On emploie également la craie naturelle, pulvérisée et lavée.

Sulfate de baryte. — Parmi les produits

à bas prix pour la fabrication des poudres de riz de qualité ordinaire, le sulfate de baryte est évidemment indiqué. C'est un produit très blanc, sans odeur et neutre qui est obtenu par traitement du chlorure de baryum par une solution de sulfate de soude. On l'obtient plus couramment comme sous-produit de la fabrication de l'eau oxygénée. On sait que celle-ci est obtenue par décomposition du bioxyde de baryum par l'acide chlorhydrique. Il se forme, d'une part, du peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) et, d'autre part, du chlorure de baryum. On précipite ce sel par l'acide sulfurique qui donne le sulfate de baryte ou blanc fixe et régénère l'acide chlorhydrique.

Enfin, le lithopone est un mélange de sulfate de baryte et de sulfure de zinc obtenu par réaction entre deux solutions l'une de sulfure de baryum, l'autre de sulfate de zinc.

Les proportions de ces différentes matières premières sont évidemment variables selon le résultat à obtenir et le prix de vente de la poudre de riz. Il faut chercher autant que possible à obtenir une nuance franche, une finesse excessive et une densité aussi réduite que possible. Pour colorer une poudre de riz, on peut employer une poudre minérale colorée : oxydes de fer, rouge d'Angleterre, ou une laque obtenue par précipitation d'une solution de couleur soluble (alizarine, etc.), par le sulfate d'alumine (rouge de France). Cette dernière méthode permet de préparer les nuances les plus délicates.

G. Courty,
Ingénieur Chimiste.



Les cultures florales de la Côte-d'Azur Italienne

On se figure volontiers dans certains milieux agricoles que la culture des fleurs à parfum et l'industrie de la parfumerie constituent, pour Grasse et la région, une sorte de monopole qui ne saurait leur être disputé, et l'on nous taxe parfois non moins complaisamment de pessimisme ou d'exagération, au besoin de parti-pris, lorsqu'à l'occasion nous cherchons à mettre les cultivateurs en garde contre les conséquences qui peuvent résulter de cette opinion erronée.

Pour ceux qui se refusent ainsi à croire au danger de la concurrence étrangère ou que n'a pas suffisamment édifiés le développement de certaines cultures florales en Algérie, en Syrie, en Bulgarie ou ailleurs, voici une information, qui est de nature à leur donner l'éveil, et dont il leur sera facile au surplus de contrôler l'exactitude. Nous l'empruntons à l'*Ospedaletti Hivernal*, du 4 juin courant, organe de la coquette station climatérique de la Riviera italienne.

« Après avoir constaté les progrès continus de la culture des fleurs coupées, dont les expéditions par chemin de fer se sont élevées à près de 600.000 kilos d'une valeur de plus de 1.800.000 fr., l'intéressante petite revue s'exprime ainsi :

« Ajoutons que depuis ces derniers jours on a commencé pour la première fois dans notre pays la vente des feuilles de roses, qui sont expédiées à Grasse pour la distillerie. Ce sont seulement les feuilles de roses Brunner, Paul Neyron, France et Souvenir, dont on a une grande quantité à Ospedaletti et les plus riches en essence, qui sont achetées ; le prix actuel est de 20 centimes le kilo.

« Le prix n'est pas très élevé, mais il est considéré comme rémunérateur si l'on envisage qu'actuellement ces roses en pleine floraison sont très abondantes, et que leur exploitation n'est plus possible par ces fortes chaleurs de la fin mai et du mois de juin.

« Il est probable que l'on procède à la création d'une distillerie d'essence de roses, s'il résulte de cette expérience que nos roses sont suffisamment riches en essence. »

Evidemment, cette utilisation de l'arrière-production des roses d'Ospedaletti n'est pas en elle-même bien menaçante pour nos cultures locales. Mais, jointe à l'introduction ou au développement en divers pays des cultures à parfum, menthe, rose, jasmin ou autres, elle constitue un indice non équivoque d'ambitions et de concurrences économiques dont nos cultivateurs auraient grandement tort de ne pas se préoccuper.

(*La Revue de Grasse.*)



CHIMIE DES PARFUMS

Pour beaucoup de lecteurs, les formules qui accompagnent un grand nombre d'études sur les parfums organiques restent mystérieuses, parce qu'ils n'ont pas eu le loisir d'approfondir les notations nouvelles; et cependant rien n'est plus simple, au fond. Notre revue, qui a le désir de mettre à la portée de tous les connaissances actuelles sur tous les produits modernes utilisés en parfumerie, se devait de résumer en quelques chapitres simples et concis les connaissances élémentaires nécessaires à leur lecture et à leur compréhension.

Nous ne pouvions mieux faire que d'emprunter au beau livre de M. Otto « l'Industrie des parfums », son plan si précis et son exposé si simple que nous résumons. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir cette question à l'auteur précité.

Formules de constitution. — On sait que les éléments des parfums sont peu nombreux: le carbone (C), l'oxygène (O), l'hydrogène (H) sont les principaux. Comment arrivent-ils à former ces composés innombrables si différents d'odeurs et de propriétés ?

La notion de *valences* expliquera de prime abord l'enchainement des atomes; la *stéréochimie*, puis l'étude des *fonctions* chimiques feront le reste.

Valence. — Un atome, particule élémentaire d'un corps jouit de toutes les propriétés de ce corps. Son activité se manifeste par une ou des attractions envers tels atomes d'un autre corps. De leur mise en contact dans certaines conditions, résulte une combinaison et le résultat est une molécule. Ces attractions se manifestent dans des directions généralement fixes que nous appellerons pôles d'attractions ou valences.

Certains corps ont un seul pôle attractif, comme l'hydrogène, le chlore, le brome, l'iode: ils sont *monovalents:* H —— ; d'autres en ont deux comme l'oxygène et sont *bivalents:* —— O —— ou 4 comme le carbone, *tétravalents:*

```
  |
— C —
  |
```

d'autres en ont tantôt trois, tantôt cinq, comme l'azote, et sont dits *tri* ou *quintivalents.*

Si l'on met en présence deux atomes monovalents, ils se combinent et saturent leurs valences, mais si on essaye de combiner un atome bivalent avec un atome monovalent, une des valences du premier restée libre réclame un second atome du second, par exemple:

H——O——H ou H_2O (l'eau)

Radicaux. — La molécule incomplète, dont une valence est restée libre, est un *reste* ou *radical.* Elle peut se combiner avec un atome monovalent ou une molécule semblable ayant une valence de libre, par exemple : HO-OH donne l'eau oxygénée.

Si un atome de carbone, au lieu de satisfaire ses quatre valences avec de l'hydrogène (en donnant du méthane), n'en utilise que trois, on obtient un radical susceptible de se combiner avec un radical identique en formant l'éthane :

```
   H        H        H         HH
   |        |        |         ||
H—C—H    H—C—     —C—H     H-CC  H
   |        |        |         ||
   H        H        H         HH
```

De même, si deux seulement de ses valences étaient saturées, on aurait un radical hypothétique à deux pôles attractifs qui pourrait se combiner avec un autre reste identique par une double *liaison,* en donnant l'éthylène. Une supposition analogue est possible pour un atome de carbone associé à un seul atome d'hydrogène formant une molécule à trois pôles qui se combinant avec une molécule identique donnerait l'acétylène, carbure à triple liaison.

```
   |     H          H      |
H —C—     >C=C<       H -C-   H—C≡C—H
   |     H          H      |
   H
```

Les carbures à double ou triple liaison (non saturés) sont moins stables que les carbures à liaison simple (saturés). Ils se combinent aisément aux corps monovalents capables de saturer une de leurs liaisons.

Formules planes. — Nous avons vu que deux radicaux ou restes peuvent se combiner pour former une molécule. On représente les atomes par leurs initiales, les valences par un tiret :

```
           / H
Le reste — C— H se soude à un radical identique
           \ H
```

```
                         H\        /H
pour donner l'éthane : H— C -- C — H
                         H/        \H
```

Si par hypothèse, nous retranchons un atome d'hydrogène, nous aurons une valence de libre, susceptible de se saturer par addition d'un radical monovalent :

```
H\       /H                  H   H
H— C — C—— OH   ou H — C — C — OH
H/       \H                  H   H
```

ou alcool éthylique ordinaire.

(*A suivre.*)

L'INDUSTRIE DE LA ROSE EN BULGARIE

Les sujets, en apparence les plus épuisés, sont ceux souvent sur lesquels il reste le plus à dire. La rose en est un exemple des plus typiques. Sans doute, en raison de l'importance en parfumerie de son essence jaunâtre et si odorante et des espoirs que fondent sur sa culture les habitants de vastes régions, tant en Algérie qu'en Tunisie et dans notre Midi, nous possédons sur elle une vaste littérature. Il semble qu'on ait tout dit de cette jolie fleur qui fait le plaisir des yeux, les délices de notre odorat et la fortune des provinces qu'embaume sa gracile beauté. Et, pourtant, M. le Dr E. Blondel, retour de mission, rapporte sur elle des détails aussi intéressants qu'inédits que nous sommes heureux de donner aux lecteurs de la *Parfumerie Moderne*.



Distillerie de roses à Grasse

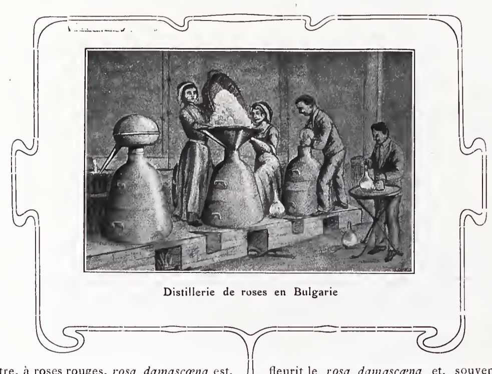
Rappelons en passant que, très prospère dans tout l'Orient et surtout en Perse, dès les premiers siècles de notre ère, la culture de la rose y a presque disparu de nos jours. Par contre, aux Indes et, plus près de nous, aux pieds des Balkans, elle est en pleine vitalité. C'est là, sur les bords de la Toundja et de la Strema, rivières qui s'en vont grossir la Maritza, que le Dr E. Blondel est allé voir croître, fleurir et distiller les fameuses roses de Bulgarie.

Son attention s'est plus particulièrement portée sur la valeur des rosiers, d'après leur rendement en essence et la qualité de cette essence.

Deux roses sont cultivées en Bulgarie. L'une, blanche, *rosa alba*, employée surtout pour délimiter entre eux les champs de propriétaires différents, ne vaudrait même pas la peine d'être citée, par suite de l'infériorité de son essence, si n'était que certains industriels ingénieux et... peu scrupuleux, tirent son profit de ses propriétés particulières.

L'essence de *rosa alba*, plus riche en effet en stéaroptène que tient en dissolution un fluide oxygéné, élève le point de congélation de

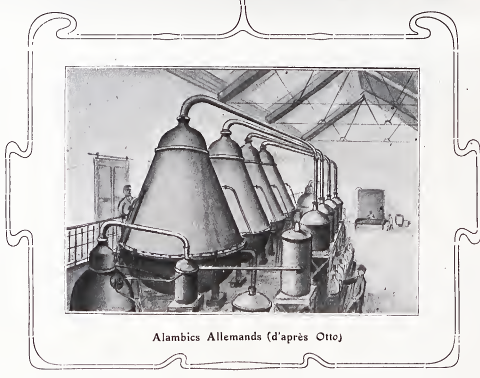
l'essence extraite du mélange des deux fleurs. On conçoit que l'adultération par addition d'essence de géranium en soit par suite facilitée.



Distillerie de roses en Bulgarie

L'autre, à roses rouges, *rosa damascæna* est, à tous les points de vue, supérieure à la précédente. Arbuste buissonneux de 2m50 à 3 mètres de haut, il se distingue facilement du *rosa alba* plus petit, moins touffu.

L'apogée de sa production a lieu vers cinq ans ; aussi, encore qu'il puisse vivre vingt ans, on le revivifie vers la dixième année en recépant au ras du sol. L'année suivante, les rejets fleuriront à leur tour. C'est en mai-juin que fleurit le *rosa damascæna* et, souvent aussi, une deuxième floraison se produit en novembre. Celle-ci, toutefois, reste inutilisée parce qu'insuffisante. C'est donc du 20 mai au 20 juin que se fait la cueillette, les seules roses incomplètement épanouies étant récoltées par



Alambics Allemands (d'après Otto)

des femmes dont le salaire ordinaire est de deux centimes par kilog de fleurs coupées. Le rendement moyen étant de 3.000 kilogs à l'hectare, les frais de récolte y sont seulement de 60 francs. Les glandes du pédicelle secrétant un liquide visqueux, brun foncé, résineux, les doigts des cueilleuses en sont recouverts progressivement et, après la récolte, cet enduit est soigneusement râclé, roulé en minuscules boulettés, puis mélangé au tabac qui prend, de ce fait, une saveur spécialement affectionnée des fumeurs.

Aussitôt coupées, les fleurs sont transportées à proximité de l'alambic qui distille chaque jour la récolte de la journée. Si l'installation est durable, on a prévu un abri frais pour les fleurs, mais comme, le plus souvent, elle n'est



Cl. O. Genest-Barge

Vicomtesse Folkestone

que provisoire, en pleine campagne, on les dépose simplement à l'ombre d'un arbre feuillu ou sous un abri rudimentaire fait de quelques pieux et d'un toit en chaume.

L'alambic, lui-même, est aussi dans ce cas sous un abri de fortune semblable, car ce n'est guère que dans les bourgs qu'existent des hangars à demeure. Régulièrement aussi, on utilise les hangars des moulins car, à cette époque, les troupeaux sont dehors, et les propriétaires ne manquent pas de les louer aux distillateurs à raison de 4 fr. par alambic. La proximité de l'eau fait particulièrement estimer ces abris. La question de l'eau est, en effet, primordiale, tout alambic en fonctionnement nécessitant la proximité d'un cours d'eau ou d'une canalisation suffisante. Il est fréquent que les propriétaires établissent un barrage et un canal rudimentaire qui amène l'eau sur le champ même où se fait la cueillette. Et comme ces eaux, après utilisation, retournent à la rivière plus ou moins souillées, il importe de s'établir le plus possible en amont pour opérer avec une eau de meilleure qualité.

Si l'installation est simple, l'appareil ne l'est pas moins. Une cucurbite tronconique, étranglée dans le haut, supportant un chapiteau en champignon d'où part latéralement le tuyau d'évacuation, voilà l'alambic. Au lieu de serpenter en spirale dans le réfrigérant, comme nous sommes habitués à le voir, ce tuyau traverse obliquement, mais en ligne droite, le réfrigérant où l'eau se renouvelle d'ailleurs constamment.

Dans la cucurbite on introduit 75 litres d'eau et, par une sorte d'entonnoir en osier tressé, 10 kilogs de fleurs, y compris les sépales et l'ovaire. Ce sont pourtant les pétales seules qui fournissent l'essence et le docteur E. Blondel a constaté que le mésophylle, parenchyme compris entre les deux épidermes, supérieur et inférieur, en était totalement dépourvu. L'huile essentielle est donc tout entière localisée dans l'épiderme des pétales. Le feu, poussé très vite au début est bientôt abandonné à lui-même, diminué en cours d'opération en retirant quelques bûches du foyer lorsqu'on aperçoit des vapeurs, signe de réfrigération imparfaite, au point de sortie de l'eau de rose. On éteint dès que deux flacons de cette eau ont été obtenus. Ces flacons, cylindriques, à goulot réduit, sont tous d'une contenance de 5 litres. 10 litres représentent tout le parfum de 10 kilogs de fleurs mais, en poussant plus loin, on obtient encore des stéaroptènes, ce que ne manquent pas de faire certains industriels dans un but facile à deviner. Après quatre opérations, les 40 litres obtenus sont remis à l'alambic et on arrête la distillation lorsqu'on a recueilli 5 litres dans un flacon de même contenance que les premiers mais de forme différente : sorte de boule munie d'un long col, en verre de Hongrie, ayant 20 centimètres de diamètre au bas et 40 centimètres de hauteur.

Le liquide, ainsi recueilli, louche au début, se clarifie en refroidissant et forme deux couches bien distinctes : l'essence, jaunâtre, surnageant dans le col sur une épaisseur de quelques millimètres. On l'y puise à l'aide d'un petit entonnoir en étain qu'une tige latérale permet d'introduire dans le col et de l'en retirer. Plongé au-dessous de la couche huileuse, il ramène aussi de l'eau qu'il laisse échapper d'abord et, dès qu'arrive une goutte d'huile on verse rapidement le reste dans un flacon spécial.

Le contenu de l'alambic est, après chaque distillation, renversé sur des paniers d'osier qui retiennent les fleurs, maintenant blanches et inodores, qu'on donnera au bétail, l'eau, toute chaude, sert à l'opération suivante qu'on fait d'ailleurs aussitôt, réalisant ainsi une économie sérieuse de bois.

Les façons culturales se résument à deux : les labours dont un, léger, immédiatement après la récolte, l'autre, en octobre, plus profond et servant à enfouir les fumures dans les rares points où on en use ; la taille qu'on fait en mars.

Bon an, mal an, on récolte en Bulgarie de 2.500 à 3.000 kilogs d'essences de roses valant sur place de 6 à 800 francs le kilog.

G. Charrière.



COIFFEURS ET PHARMACIENS



La lutte entre pharmaciens et coiffeurs-parfumeurs devient de plus en plus aigüe. Des procès récents démontrent que la loi de Germinal, vétuste, ne peut plus réglementer la vente des produits médicamenteux et leur usage en pharmacie et ailleurs. Les dispositions de cette loi étant chaque jour violées par les pharmaciens (interdiction de la publicité et des étalages, etc.), il était impossible de les appliquer aux autres.

Jacques Dhur, le publiciste bien connu, défenseur attitré des causes raisonnables, a publié dans le *Journal* l'article que nous reproduisons ci-dessous et M. Langrand, président du Syndicat général des pharmaciens de France, lui a répondu en quelques mots.

La lutte intéresse près de 30.000 commerçants en France. Il faut prévoir bientôt une limitation des produits utilisables en parfumerie-coiffure (produits hygiéniques, antiseptiques ou inoffensifs), mais nous ne croyons pas que soit jamais autorisé officiellement l'usage de produits réellement dangereux en cas d'abus. Le parfumeur devra se contenter de produits préventifs et sans dangers, quinquina, panama, eau oxygénée, formol, soufre, acide salicilyque, oxyde de zinc, l'emploi des produits dangereux revenant de droit au pharmacien diplômé.

La Rédaction.

***

La justice en a parfois de joyeuses !...

Voici que le Parquet vient d'assigner, en correctionnelle, un coiffeur parisien, M. Reynes.

Quel est donc le crime commis par ce coiffeur ?

A-t-il employé son rasoir autrement qu'à débarrasser de poils superflus le visage d'un de ses contemporains ?...

A-t-il volé, cambriolé, assassiné ?...

Non... Il a simplement vendu une lotion mirifique destinée, dit le prospectus, à garder la chevelure « souple, soyeuse et abondante », et contenant du chlorhydrate de pilocarpine !...

Or, il est une vieille loi — elle date du 21 germinal an XII — qui interdit à tout autre qu'à un pharmacien la vente des substances médicamenteuses. Et c'est en vertu de cette loi surannée que le procureur de la République poursuit.

Cette poursuite, on en conviendra, est ridicule. On ne saurait prétendre, sans rire, que la lotion dont il s'agit est une « substance médicamenteuse ». Ou alors, il faudrait interdire, sur tout le territoire, à quiconque n'est pas pharmacien, la vente des parfums et des dentifrices et d'une foule d'autres ingrédients.

— Car, me faisait remarquer M. Guignardet, le dévoué président de la chambre syndicale patronale des coiffeurs, il n'est pas un dentifrice qui ne contienne du menthol. Et le menthol est incontestablement un produit pharmaceutique !...

Il est évident que si les magistrats s'engagent dans la voie où est entré le Parquet de la Seine, il y a encore, en France, de beaux jours pour la gaîté.

Après les coiffeurs, on poursuivra les parfumeurs, les fabricants de vernis et de cirage. Puis ce sera le tour de diverses autres corporations, qui vendent des produits dans la fabrication desquels la chimie joue un rôle.

Le simple bon sens devrait pourtant indiquer qu'il est tout naturel qu'un coiffeur s'occupe des soins à donner aux chevelures, et il y a gros à parier que si quelqu'un allait demander à un pharmacien une lotion capillaire, l'honorable chevalier du Codex lui rétorquerait :

— Allez donc chez mon voisin, dont la devanture, peinte en bleu de roi, est ornée de deux plats à barbe. C'est à lui qu'incombent les soins à donner aux cheveux.

Il y a d'ailleurs un précédent à l'acquittement que ne peut manquer de prononcer la 10e chambre.

Le 29 juillet 1909, comparaissait en correctionnelle, à Lille, M. Arthur Lefebvre, coiffeur, pour répondre d'une inculpation analogue à celle qui vise M. Reynes. Et les juges lillois rendaient le jugement suivant :

Attendu que Arthur Lefebvre est poursuivi pour avoir, en 1909, à Lille, exercé illégalement la pharmacie, en vendant de la pilocarpine, substance vénéneuse;

Attendu que l'emploi, par le prévenu, de la pilocarpine dans les proportions où il en a fait usage, ne saurait être considéré comme la vente d'un produit médicamenteux;

Que, dans ces conditions, la prévention ne saurait être retenue contre lui,

Le tribunal acquitte Arthur Lefebvre, le renvoie des fins de la poursuite sans peine, amende ni dépens.

En dehors du ridicule qui s'attache au procès intenté à M. Reynes, il y a également une question de vie ou de mort pour toute une intéressante catégorie de travailleurs. Bien souvent, le coiffeur subsiste surtout grâce à la vente des produits capillaires, des savons, des brosses à dents, des parfums. Ce n'est pas avec les vingt centimes des barbes qu'il rase qu'il peut espérer payer ses garçons et ses frais généraux. Il lui faut donc, en sus du prix auquel il taxe sa besogne matérielle, d'autres ressources. Et ces ressources, il les trouve dans le commerce proprement dit. Va-t-on donc le ruiner en lui empêchant, par exemple, de faire une friction à la quinine au client qui veut avoir la tête propre?

Pourquoi poursuivre un honnête commerçant qui a agi de bonne foi, et qui, d'ailleurs, avait le droit absolu de faire ce qu'il a fait?

Je crois, quant à moi, que le syndicat des pharmaciens — dont le distingué président est mon excellent ami Langrand — serait bien inspiré en demandant la refonte complète de cette loi du 21 germinal an XI dont les articles 23 et 25 ne répondent plus aux exigences de la chimie moderne, et dont l'article 32 est une menace pour les pharmaciens eux-mêmes.

Cet article leur interdit, en effet, de vendre quoi que ce soit en dehors des substances médicamenteuses inscrites au Codex. Et, un de ces jours, un magistrat grincheux peut les poursuivre pour avoir exposé dans leurs vitrines des bandages herniaires, des éponges, des brosses à dents.

Je comprendrais qu'on traînât devant les tribunaux — si encombrés déjà — un coiffeur qui se permettrait de vendre, à usage d'ingestion, une substance dangereuse.

Mais tant qu'il ne fait que toucher aux cheveux — ce qui est, encore une fois, son affaire — les juges n'ont rien à y voir.

Et puis, il faut se souvenir que naguère les barbiers étaient médecins et apothicaires, et que Bartholo se mit un jour en colère, parce que Figaro, de joyeuse mémoire, avait purgé ses valets et mis un emplâtre à sa mule. On ne protestait pas, à cette époque, et les tribunaux n'avaient pas à connaître de cette ingérence de l'artiste capillaire dans l'art médical. Raison de plus, aujourd'hui, pour qu'on laisse les coiffeurs en paix quand ils ne font que soigner les cheveux de leurs contemporains...

JACQUES DHUR.



MON CHER AMI,

Dans le *Journal* du 15 juillet dernier, vous voulez bien faire appel à mon opinion en faveur de la revision de la loi du 21 germinal an XI, qui régit l'exercice de la pharmacie.

Certes, comme tous mes confrères, je suis partisan d'une amélioration à la législation actuelle et je serais particulièrement désireux de voir notre charte antique et quelque peu surannée remplacée par la loi dont le projet a été élaboré, il y a près de dix ans, par les professeurs des Ecoles de Pharmacie.

Mais n'allez pas croire, mon cher Jacques Dhur, que la loi nouvelle que nous réclamons permettrait à tout venant de débiter comme du sucre les alcaloïdes les plus vénéneux et aux coiffeurs en particulier de manipuler en se jouant de la pilocarpine, poison redoutable, dont ils ne connaissent ni les effets ni surtout les dangers.

La vente libre des médicaments a été tolérée en France à une époque où la chimie était loin d'avoir produit les innombrables toxiques végétaux et autres que nous possédons aujourd'hui. L'expérience fut désastreuse. Il y eut une floraison d'empoisonnements telle que nous lui devons cette loi de germinal, loi sage s'il en fut, qui a vieilli évidemment et ne répond plus aux exigences actuelles de l'exercice de la pharmacie, mais à laquelle, à défaut d'un texte législatif entièrement nouveau, quelques amendements judicieux rendraient une vitalité nouvelle et une longue carrière.

Si vous voulez nous aider, mon cher Jacques Dhur, à obtenir des pouvoirs publics les améliorations que nous souhaitons lui voir apporter, mes confrères et moi vous en serons profondément reconnaissants.

Croyez-moi votre bien dévoué,

André LANGRAND.





IMPORTANCE DE L'ALCOOL EN PARFUMERIE



Maints anciens et sérieux préparateurs de parfumerie s'étonnent de la diminution graduelle et régulière du degré alcoolique des préparations, et certains d'entre eux en concluent à la décadence de la profession et à la prédominance des produits de basse qualité. D'autres raisonnent de toute autre façon et nous partageons volontiers leur manière de voir.

Quel est le rôle exact, disent-ils, de l'alcool en parfumerie ?

C'est, en premier lieu, un dissolvant.

Peu de produits, en effet, seraient plus qualifiés pour extraire des matières premières brutes, par infusion ; des pommades, par battage, les produits aromatiques qu'elles contiennent. Et il est naturellement tout indiqué, dans ces emplois spéciaux, de l'employer aussi pur que possible, afin d'avoir une dissolution complète.

Mais, lorsqu'il s'agit de livrer au public une dilution aromatique, que recherche-t-on ? Un parfum aussi concentré que le permet un prix de vente maximum. Dans ces conditions, n'est-il pas logique d'économiser le plus possible sur le véhicule inodore en soi et de livrer une plus grande quantité de produit odorant ? Car il faut compter l'alcool, non à son prix exact d'achat, mais à celui auquel le public consommateur le paie, une fois que les droits, très élevés dans presque tous les pays du monde, ont été acquittés. Si on compte l'alcool 100° à 400 francs l'hectolitre, ne remarque-t-on pas immédiatement que, dans les préparations dont la consommation est la plus grande (Eaux de Cologne, de Toilette, Lotions, etc.). d'une valeur, au public, de 400 à 800 francs l'hectolitre, la valeur de l'alcool entre pour moitié dans le prix de vente ! Affirmera-t-on que le public préfèrera acheter 1 franc de parfum dissous dans 3 francs d'alcool plutôt que 3 francs de parfum dans 1 franc d'alcool, à condition que l'aspect et la présentation soient la même ?

Le fabricant de parfumerie trouvera toujours un avantage à utiliser, même pour des produits luxueux, le minimum d'alcool compatible avec le maximum de parfum. Et les matières premières qui lui sont offertes aujourd'hui l'aideront singulièrement à la réalisation de cet idéal : Essences naturelles déterpénées débarrassées, au même titre que les parfums artificiels ou synthétiques, de tous les corps hydrocarbonés peu solubles et malodorants, parfums nouveaux ultra-concentrés et solubles dans l'alcool très dilué, etc...

Tout le monde serait d'accord sur ce point, si une controverse ne s'élevait au sujet de l'odeur propre de l'alcool.

Cette odeur a-t-elle une valeur ? Dans les alcools de vin ou de fruits, certains éthers ou aldéhydes ont une odeur agréable, mais qui peut être communiquée à un liquide très faiblement alcoolique par les éthers œnanthiques artificiels ou essences naturelles similaires.

Dans les alcools de grains, l'odeur qui domine le plus facilement est celle de l'huile de fousel, impureté que l'on recherche toujours à éliminer. L'odeur propre de l'alcool ne peut être prise en considération, puisque des traces d'huile de fousel suffisent à le rendre nauséabond. Le propre d'un alcool pur est d'être sans odeur.

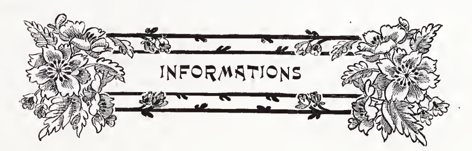
Il ne reste plus à envisager que le *mûrissement*, ou oxydation particulière des produits alcoo-aromatiques, qui *fond* le parfum, *l'affine* et le *perfectionne*. Cet avantage indéniable de l'alcool n'est pas réservé à l'alcool *fort*, et l'alcool *dilué* le possède à un point plus élevé encore, peut-être. Le vieillissement a plus d'effet sur un vin peu alcoolique, sur une liqueur à 30° que sur un alcool à 83°, par exemple. Nul obstacle, par conséquent, à l'usage d'alcool de bas titre.

L'alcool, comme la glycérine, le formol, l'acide acétique, *conserve* les parfums bien mieux que l'eau pure, mauvais véhicule, facile à se pervertir ; à ce titre, il a droit à tous les égards. Mais, de plus en plus, nous l'affirmons, il cessera d'être la pierre angulaire de la bonne parfumerie. Les consommateurs sans préjugés cesseront de croire une eau de Cologne ou une eau de Toilette supérieure à une autre parce que plus alcoolique. Ils choisiront la plus odorante et seront dans le vrai.

Déjà les degrés couramment employés, de 30° à 35° pour le courant, 55° à 60° pour l'extra, paraissent extraordinaires aux anciens préparateurs habitués à considérer le 60° comme faible. Les jeunes générations verront, sans trouble, vendre des parfums extra, excellents et jouissant de la faveur du public et ne contenant qu'un minimum d'alcool, peut-être point !

Tout évolue.

FLORIANE.



Fleurs d'Oranger et Roses

La récolte des fleurs d'oranger a été cette année voisine de la normale, mais les pluies trop fréquentes ont sensiblement diminué la proportion d'essence y contenue. On recueille généralement dans l'ensemble de la saison 1.000 grammes d'essence de Neroli pour 1.000 kilogs de fleurs ; le rendement atteignant pendant quelques jours 1.200 et même 1.400 grammes par tonne, et oscillant entre 800 et 900 grammes pendant les premiers et les derniers jours de la récolte. Cette année, le rendement général est resté voisin de 8 à 900 grammes et n'a atteint que pendant huit jours à peine le gramme au kilog.

Les incidents causés par la question des eaux, la grève de trois jours qui s'en est suivie et la faiblesse du marché ont amené une diminution appréciable des cours. Le syndicat des Producteurs de fleurs d'oranger a été sagement inspiré en ramenant ses prétentions à un taux raisonnable. La fleur s'est payée 1 fr. 10 le kilog. A ce prix même, et à cause de la concurrence de plus en plus active des Nérolis espagnols et italiens, et l'emploi très généralisé des Nérolis artificiels, la vente du Néroli et de l'eau de fleurs d'oranger n'est pas très avantageuse. Le cours de l'essence de Néroli première s'est fixé autour de 500 francs et un calcul élémentaire permet de se rendre compte que les bénéfices ne sont pas sensibles pour le distillateur.

Les roses ont été très rares, maint parfumeur a été obligé d'avoir recours aux fleurs tardives des floriculteurs de la Côte-d'Azur qui se spécialisent généralement dans la fleur coupée pour bouquets. On signale également pour la première fois l'importation de roses italiennes. Ces circonstances remettent en vedette les travaux de MM. Gravereaux et Cochet-Cochet dont notre distingué collaborateur M. Charrière a entretenu nos lecteurs (1).

L'essence de rose vraie de Grasse vaut d'ores et déjà 3.500 francs le kilog. et la provision en est très restreinte.


Cl. "Petite Revue"

Cueillette de la fleur d'oranger

(1) La culture des roses en France (Avril 1910), n° 4, page 39.



Coryza professionnel des Préparateurs de Parfumerie



Un nouveau traitement

Certaines professions réunissent des causes particulièrement actives pour l'apparition,chez les prédisposés, de crises de coryza et d'asthme.

Ce sont principalement la Droguerie, la Pharmacie, la Parfumerie et, en général, toutes les industries produisant des poussières végétales et des vapeurs irritantes pour les muqueuses nasales. Bien entendu, tous les préparateurs, manipulateurs, etc., ne sont pas atteints; il y a une question de réceptivité ou plutôt d'idiosyncrasie (prédisposition particulière du sujet). Les récents travaux des docteurs Billard et Maltet, publiés dans la *Gazette des Hôpitaux*, mettent cette question au point et nous indiquent un traitement efficace, alors que toute médication était restée jusqu'à présent sans résultats notables. — Nous pensons nous rendre utile aux préparateurs de Parfumerie en donnant le compte-rendu de cette communication et en l'adaptant à notre profession.

Les auteurs admettent la théorie de Withehill Hinkel (de Buffalo), qui reconnaît trois conditions essentielles à la production des crises de coryza et d'asthme professionnel.

1° Existence d'un tempérament nerveux héréditaire ou acquis;

2° Une susceptibilité ou hyperexcitabilité particulière de la muqueuse ou bien une maladie nasale;

3° Une cause irritante extérieure.

La cause irritante extérieure est, dans le cas particulier, attribuée aux poudres végétales manipulées (iris, bois de panama, patchouli, etc., etc.), de même que les poussières émanées des prairies occasionnent le rhume des foins ou coryza printanier. Aucune différence entre le malade qui, au mois de mai, présente une crise due au pollen des graminées, et celui qui est atteint, en janvier, par les poudres végétales soumises aux diverses manipulations.

Chez le préparateur de Parfumerie il faut, en outre, tenir compte du surmenage auquel il soumet ses centres olfactifs. Les muqueuses nasales sont fréquemment en contact, occasionnel ou volontaire, avec des vapeurs odorantes et irritantes par leur excès même. Le coryza du Parfumeur est un exemple de l'anaphylaxie étudiée par Ch. Richet: une première atteinte, loin de conférer l'immunité, d'améliorer cette sensibilité spéciale, au contraire, rend les sujets plus aptes à contracter cette affection qui dégénère souvent en crises d'asthme; les exemples de cas rebelles à toute médication et forçant à l'abandon prématuré de la profession ne sont pas isolés.

Le mécanisme de l'action des particules végétales est le suivant: Au contact de l'humidité des muqueuses de l'œil et des premières voies respiratoires, elles gonflent et expulsent une toxalbumine soluble qui détermine le catarrhe oculo-nasal.

Du moment où il est facile de provoquer à volonté, au moyen d'une substance connue, les symptômes d'une maladie, on peut affirmer avec certitude que l'on tient en main la cause même de cette maladie.

Pour enrayer ces symptômes, il faut détruire la cause, il faut détruire cette toxalbumine végétale par une antitoxine. C'est ainsi que, poursuivant les travaux de Dunbar, étendant à d'autres végétaux qu'aux seules graminées l'origine de la toxalbumine incriminée, les docteurs Billard et Maltet ont injecté dans le péritoine d'animaux très résistants (oies, canards) des grains de pollen et des poudres d'un très grand nombre de plantes choisies parmi celles qu'une étude de six années leur a montrées devoir être le plus nocives. Ils se sont placés dans les conditions les plus favorables pour que les animaux, réagissant, produisent un sérum capable de neutraliser les diverses albumines toxiques contenues dans les poudres végétales utilisées en Droguerie, Parfumerie, Pharmacie, etc.

Ce sérum (sérum-collyre) contre le Rhume des foins, contre les coryzas apériodiques professionnels ou non, est contenu dans de petites ampoules de 1/10 de cent. cube, représentant deux à trois gouttes qui sont instillées comme un collyre, matin et soir, dans chaque œil du malade. Cheminant par le canal nasal avec les larmes, le sérum vient en contact avec la muqueuse attaquée et anéantit graduellement et rapidement les phénomènes provoqués par la toxine.

D'après les auteurs, qui s'appuient sur plusieurs centaines d'observations, l'asthme apériodique est supprimé par l'emploi du sérum; le coryza professionnel des Parfumeurs lui résiste rarement et le traitement doit toujours être tenté, autant que possible dès le début de la crise.

R. Gattefossé.



L'ESSENCE DE THYM (1)

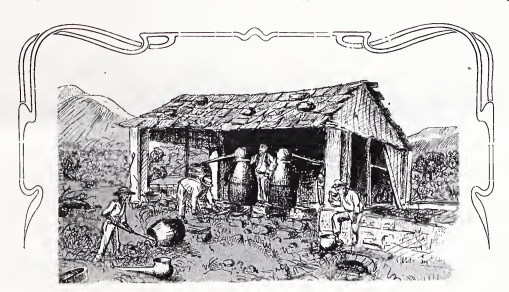
Le Thym (*Thymus vulgaris*) appartient, au point de vue botanique, à l'importante famille des *labiées* qui comprend, d'ailleurs, un grand nombre de plantes utilisées pour la production des essences et matières premières de parfumerie, telles, par exemple : les basilics, les lavandes, le patchouly, les menthes, les origans, les hysopes, les mélisses, les sauges, les romarins, etc., etc.

C'est un sous-arbrisseau ou arbuscule à tiges ligneuses, de dix à vingt centimètres, à feuilles petites et très entières, opposées, sans pétales, lancéolées et roulées en dessous par les bords. Les fleurs, qui sont roses ou blanches, se trouvent groupées par trois à la naissance des feuilles supérieures. Le calice a dix ou treize nervures, la corolle a deux lèvres dont la supérieure est très dentelée et l'inférieure bi-dentelée.

Le thym se rencontre abondamment dans le Midi de l'Europe ; il affectionne surtout les collines sèches, bien exposées. On le trouve surtout dans le Sud de la France et en Espagne, ainsi qu'en Angleterre (Mitcham) et en Allemagne. A vrai dire, les essences produites par la distillation des thyms de France et d'Espagne sont de bien meilleures qualités. Quelquefois cependant, certaines essences de thym françaises contiennent de l'essence de serpollet (thymus serpillum).

L'essence de thym que l'on trouve dans le commerce peut être rouge ou blanche, cette dernière étant obtenue par la rectification de l'essence rouge. Le rendement en essence varie de 0.3 à 1 % si l'on distille des plantes fraîches et de 1,7 à 2,7 % si l'on emploie des plantes sèches. Quant à la densité, elle est comprise entre 0.900 et 0.950, à 15°. La densité la plus faible serait celle de l'essence de Mitcham qui ne serait que de 0.892 à 0.893 à 15°, d'après M. Williams.

Le pouvoir rotatoire de l'essence de thym est très faible ; il est, d'ailleurs, fortement augmenté quand l'essence contient une proportion plus ou moins forte d'essence de serpollet, dont le pouvoir rotatoire est de — 12°.



Poste de distillateurs dans les Alpes

Le thym et son essence ont fait l'objet d'innombrables travaux dont les principaux furent exécutés par Gubler, Arrau, Trousseau et Pidoux, Topinard, Cazin, Paquet, Bouillon, etc. C'est Doveri qui, le premier a extrait le thymol de l'essence de thym (1), mais c'est M. Lallemand qui obtint le premier ce phénol complètement pur, c'est-à-dire cristallisé, et en fit l'étude.

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, nº 1 (1909) page 129.

(1) Le thymol du commerce est extrait de l'essenc d'*Ajowan Pichotis*.

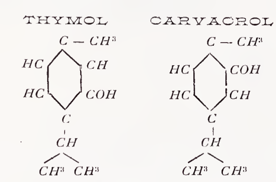
Depuis, l'étude du thymol et celle du carvacrol, autre phénol contenu dans l'essence de plantes de la famille du thym, et de leur nombreux dérivés ont été reprises et complétées par de nombreux chimistes, dont les principaux sont : M. Mentschoutkine, M. Widmann, MM. Messinger et Wortmann qui ont, de même que M. Kremers, trouvé un procédé pour le dosage du thymol ; M. Saarbach, M. Schiff, M. Naquet, M. Kobek, M. Febvre, M. E. Jahns, etc.

Labbé a publié l'analyse suivante de l'essence de thym :

Thymol	30
Hydrocarbure bouillant à 156-158°	17
Menthène	15
Cymène	21
Linalol	5
Bornéol	8
Résidu	4

20 % ; une essence de bonne qualité doit en contenir au moins 25 %.

Voici les formules de constitution du thymol et de son isomère le carvacrol :



Pour séparer le thymol de l'essence, on agite celle-ci avec une lessive de soude ou de potas-



Distillation du thym en plein air dans les Alpes

Cet hydrocarbure bouillant à 156-158°, et qui est lévogyre, fut d'abord appelé thymène, mais M. Wallach démontra que c'était du pinène impur. Le laboratoire de Schimmel a également trouvé du pinène dans la portion qui passe entre 155 et 165° lors d'une distillation fractionnée de l'essence au préalable débarrassée de ses phénols.

Il ne s'ensuit cependant pas que l'essence de thym doive contenir une proportion trop forte de pinène, ce qui serait la preuve d'une addition frauduleuse d'essence de térébenthine, addition qui constitue d'ailleurs, une fraude assez fréquente, principalement pour l'essence de thym blanche. Au surplus, il existe un moyen sûr de déceler cette falsification et qui consiste dans le dosage des phénols : la proportion de ceux-ci ne doit jamais descendre au-dessous de

se qui dissout toute la portion phénolique. Le liquide se sépare au repos en deux couches et l'on peut décanter le résidu d'essence qui ne contient plus de phénols. Pour enlever toutes traces d'essence, on peut laver avec de l'éther ou de la benzine la lessive de soude ou de potasse qui contient le phénol à l'état de dissolution : il suffit de traiter cette dissolution par l'acide chlorhydrique dilué pour mettre le phénol en liberté à l'état liquide. Le thymol ne tarde pas à se solidifier et pour l'avoir à l'état pur, on lui fait subir une ou plusieurs cristallisations successives dans de l'acide acétique cristallisable.

On peut d'ailleurs, d'après la methode de M. Widmann, préparer le thymol en partant de l'aldéhyde cuminique $C^{10}H^{12}O$, ou cuminal, que l'on peut extraire en grande quantité de l'es-

sence de cumin par le procédé au bisulfite de sodium. Le dérivé nitré de l'aldéhyde cuminique traité par le perchlorure de phosphore donne un produit que l'on décompose par l'eau. Le composé chloré obtenu est traité par le zinc et l'acide chlorhydrique en solution alcoolique, ce qui donne de la cymidine qui est transformée en thymol par l'action de l'acide nitreux.

Les cristaux de thymol sont incolores et fondent à 50° (M. Mentschoutkine) ou 51°5.

Sa densité à 24° est de 0,96895. Il bout à 231° 8. Il est faiblement soluble dans l'eau froide, un peu plus fortement dans l'eau bouillante. Il est soluble dans l'alcool, l'éther et l'acide acétique.

Le thymol, dont l'odeur se rapproche beaucoup de celle du thym, possède un grand pouvoir antiseptique, ce qui le rend un agent très précieux en thérapeutique. L'essence de thym est également très employée en médecine à divers titres; son emploi est courant en parfumerie, spécialement pour aromatiser les savons à bon marché.

Pour doser le thymol d'une essence de thym, on fait principalement usage de la méthode de Kremers, dont voici le principe. On traite une quantité donnée d'essence par une lessive de potasse et le thymol qui s'y dissout est dosé avec une solution titrée d'iode. Le thymol est précipité et forme un composé brun rougeâtre. Voici la formule de la réaction :

$$C^{10}H^{14}O + 4\,I + 2\,NaOH = C^{10}H^{12}I^{2}O + 2\,NaI + 2\,H^{2}O$$

Au point de vue commercial, il est très important d'effectuer le dosage du thymol d'une essence de thym.

Louis SERVE, *ingénieur civil.*



EXTINCTION DES INCENDIES DE PARFUMERIE



On sait combien est difficile l'extinction des huiles essentielles enflammées ou celle des graisses, huiles minérales ou végétales et en général de tous les corps gras.

Les incendies qui surviennent dans les Parfumeries sont toujours très graves à cause de l'imperfection des procédés employés jusqu'ici pour les arrêter.

L'emploi de l'eau, plus lourde que les corps en combustion et impuissante à réduire suffisamment leur température pour arrêter l'ignition, est notoirement insuffisant. On a pris l'habitude de garder dans les laboratoires des caisses de sable, de terre, de cendres fines destinées à absorber le liquide brûlant et à l'éteindre par étouffement.

Certains gaz, comme l'ammoniaque, l'acide sulfureux, l'acide carbonique sont employés dans ce but. Les extincteurs actuels sont des générateurs composés d'un liquide chargé de bicarbonate de soude et d'un tube de verre d'acide chlorhydrique qui est brisé en vase clos par un piston à tige émergeante. La combinaison dégage un grand volume d'acide carbonique et projette comme un siphon un liquide sous pression chargé de gaz extincteur.

On a utilisé sans grand succès, à cause de la nécessité notamment de combustion en vase clos, le tétrachlorure de carbone et le chloroforme. En cas d'incendies à l'air libre ou suffisamment alimentés d'oxygène, ces produits n'ont aucune valeur.

La Société W. Graaf & C° propose un procédé basé sur l'emploi du brome dissous dans un hydrocarbure dont 1 molécule d'hydrogène a été remplacée par 1 molécule de chlore. Le brome permet d'éteindre immédiatement et au grand air les incendies de benzine, de pétrole, d'essence de térébenthine, d'huile, etc... considérés jusqu'ici comme incohercibles. La quantité de brome utile est relativement faible: 200 centimètres cubes ont suffi pour éteindre au grand air 50 litres de benzine enflammée, instantanément et dans un fort courant d'air. Dans les solutions de tétrachlorure de carbone, de trichloréthylène ou d'un dissolvant analogue, l'action est moins rapide quoique également efficace. L'addition de brôme au liquide enflammé produit des vapeurs n'incommodant que fort peu.

On a proposé également le chlore et l'iode pour le même usage.

Chose curieuse, les résultats ont été à peu près nuls: de nombreux essais faits avec de l'iode solide ou à l'état de solution ont démontré que ce corps est impropre à remplir le but proposé. Cependant ses vapeurs sont les plus lourdes que l'on connaisse: 8.716 (Dumas). Dissous dans des corps volatils et se mélangeant intimement au corps en combustion, son inaction devient inexplicable. Le chlore gazeux ne réussit que dans des récipients clos.

Quoi qu'il en soit, l'exposé des différentes méthodes utilisables pour combattre les incendies, si fréquents dans notre partie, méritait une bonne place dans notre revue. La sécurité des chimistes et aussi la diminution du risque d'incendie sont des éléments de prospérité indiscutables pour nos professions. Il est bon de donner à ces méthodes le plus de publicité possible et de réclamer également à ceux qui ont eu l'occasion d'utiliser des dispositifs efficaces, la divulgation de leur découverte. Ils rendront service à tous leurs collègues.

P. M.

CHIMIE DES PARFUMS (1)

On peut étendre ces exemples et faire une quantité de substitutions analogues. On peut écrire ces formules plus simplement en écrivant les radicaux à la suite les uns des autres avec leur valence libre, en prenant garde de ne pas saturer les valences et de n'en pas laisser de libres :

l'éthane s'écrit : CH^3-CH^3
et l'alcool éthylique CH^3-CH^2-OH.

Composés à chaîne fermée. — Ces formules sont linéaires ou ouvertes ; supposons que nous libérions à chaque extrémité d'une chaîne analogue, une valence. Le corps hypothétique obtenu ne peut exister dans ces conditions et ses valences se satureront mutuellement en fermant la chaîne. Par exemple :

l'hexane $CH^3 - CH^2 - CH^2 - CH^2 - CH^2 - CH^3$
deviendra $CH^2 - CH^2 - CH^2 - CH^2 - CH^2 - CH^2$

qui peut s'écrire

CH^2
CH^2 CH^2
CH^2 CH^2
CH^2

C'est un composé *cyclique* (cyclohexane).

Isomères. — Il existe deux sortes d'isomères. Les uns sont dits *isomères de position*, et ont la même formule chimique et les mêmes fonctions, mais diffèrent par la position de leurs groupes caractéristiques (ionone et pseudoionone).

Les *isomères de compensation* peuvent avoir des fonctions différentes. Par exemple l'acétone ordinaire est l'isomère de l'aldéhyde propionique. Ils possèdent tous deux la formule C^3H^6O, mais l'un a la fonction cétone, l'autre la fonction aldéhyde.

Fonctions chimiques

On désigne sous le nom de groupements fonctionnels certains assemblages d'atomes, invariables et qui, ajoutés à des radicaux, leur communiquent des propriétés spéciales dites *fonctions chimiques.* Tous les corps possèdant le même groupement fonctionnel ont des propriétés identiques.

On envisage généralement les fonctions *oxygénées,* c'est-à-dire dans lesquelles le groupement fonctionnel renferme de l'oxygène. Les corps ne renfermant que du carbone et de l'hydrogène à l'exclusion de tout autre corps, sont nommés *hydrocarbures* ou carbures. Comme nous l'avons dit précédemment, ils peuvent être à liaisons simples (saturés), doubles (éthyléniques) ou triples (acétyléniques), ou encore *cycliques* saturés ou non.

Les fonctions oxygénées sont les suivantes :

Fonction *alcool* et fonction *phénol,* — fonctions *éther* (éther-oxyde et éther-sel), — fonction *aldéhyde,* — fonction *cétone,* — fonction *acide,* — fonction *anhydride.*

Alcools. — Les alcools sont des composés qui résultent du remplacement, dans un carbure saturé, de 1 atome d'hydrogène par le groupement — OH (oxhydryle). C'est la plus importantes des fonctions en ce sens que toutes les autres peuvent en être régulièrement dérivées. Les alcools jouent en chimie organique un rôle aussi important que les *bases* en chimie minérale (2).

Comme les bases, les alcools jouissent de la propriété de se combiner aux acides pour donner des *éthers* (éthers-sels). La fonction éther-sel (*esther* en allemand) est donc caractérisée par la combinaison alcool-acide, avec élimination d'une molécule d'eau. Une combinaison analogue, avec élimination d'une molécule d'eau, peut se faire entre deux fonctions alcool, le résultat est un *éther-oxyde.*

Les phénols, comme les alcools, sont caractérisés par la substitution d'un oxydryle à un hydrogène, mais cette substitution se fait dans un noyau benzénique (carbure cyclique non saturé). Les phénols se rapprochent des acides et se combinent directement à la soude et à la potasse avec dégagement de chaleur.

La fonction aldéhyde est caractérisée par le groupement $-\overset{O}{\overset{\|}{C}}- H$, soudé à un radical quelconque monovalent. Les aldéhydes sont des alcools primaires déshydrogénés. On peut les préparer par une oxydation ménagée de ces derniers. Les aldéhydes se combinent aux bisulfites alcalins en donnant des composés cristallisés.

(*A suivre*)

(1) Voir page 84, n° 7 et *Otto.* Industrie des Parfums 1909.

(2) Ch. Moureu. Chimie organique.

SOLUBILITÉ DES ESSENCES



Détermination d'un coefficient

Les indications données par les ouvrages techniques sur la solubilité des essences ne peuvent généralement pas être utilisées en pratique.

Le Codex dit par exemple : l'essence de Bergamotte est miscible en toutes proportions dans l'alcool à 95° ; l'essence de Romarin doit se dissoudre sans trouble dans la moitié de son volume d'alcool à 90° ; l'essence d'Orange est soluble dans 4 fois son volume d'alcool à 95° !

Quel usage le praticien peut-il faire de ces données vagues ? On lit ailleurs : l'essence de Cannelle de Ceylan déterpénée donne une solution claire avec 0.55 parties d'alcool 80°, 1,8 partie d'alcool à 70° ou 65 parties d'alcool à 60° (H. Haensel, avril 1908, page 9).

Seule la solubilité à 60° est intéressante ; une méthode qui permettrait de se rendre compte de la solubilité des Parfums modernes dans l'alcool au degré minimum serait bien vue par tous les parfumeurs. C'est ce que nous avons essayé d'établir par notre recherche d'un coefficient.

Si dans un volume constant d'alcool on verse une quantité constante d'huile essentielle, ce mélange supportera une addition variable d'eau, proportionnelle à la solubilité du parfum, et qui pourra être prise pour coefficient de solubilité.

Pratiquement l'expérience est la suivante :

Au moyen d'un compte-gouttes normal (1) — convention internationale, — on verse dans un petit ballon 30 gouttes d'alcool 93° (c'est le titre le plus courant du commerce), auxquelles on ajoute 3 gouttes normales de l'huile essentielle à essayer ; on agite.

Puis, on ajoute goutte à goutte de l'eau distillée jusqu'à formation d'une lactescence persistante.

Le nombre de gouttes d'eau employé est le coefficient cherché ; il est d'autant plus élevé que l'huile essentielle est plus aisément soluble dans l'alcool dilué.

Par exemple, dans les conditions de l'expérience, l'essence de Néroli pétales, naturelle, donne 8, l'essence de Petitgrain, 10, et l'essence de Néroli artificielle ou déterpénée (de petit grain ou de néroli) donne 18. Ces chiffres sont inversement proportionnels à la teneur en terpènes insolubles de chaque échantillon (2).

Cette méthode appliquée aux parfums couramment utilisés par le parfumeur lui donnera les plus utiles indications, soit en le renseignant sur la pureté ou la constance de deux types d'une même huile essentielle, soit encore *sur le degré minimum de l'alcool à utiliser sans filtrage.* Le filtrage étant encore de nos jours une des plaies de notre industrie tant à cause cause des pertes énormes d'alcool qu'il provoque que par la manipulation dangereuse, encombrante et longue qu'il nécessite.


C. Gramtoerlier

Paysanne de la Côte-d'Azur

(1) Le compte-gouttes normal doit satisfaire aux conditions suivantes :

1° Le diamètre extérieur du tube d'écoulement doit être égal à 3 millimètres.

2° Le diamètre intérieur du même tube doit être égal à 6 dixièmes de m/m.

3° L'écoulement du liquide doit se faire en chute libre.

(2) Ils varient également selon la fonction du constituant principal de l'essence (Jeancard), les alcools étant les plus solubles, puis les phénols, les aldéhydes, les éthers, les cétones, etc.

Voici quelques-uns des coefficients les plus remarquables :

Essence brute de Citron	1
— — d'orange	1
— — de bergamotte	4 à 5
— — de menthe	4 à 5
— — de romarin	7
— — de néroli	8
Salicylate d'amyle	8
Essence rectifiée de menthe	8 à 10
— brute de petitgrain	10
— déterpénée d'orange	10
— — de citron	10 à 11
— brute de lavande	13 à 15
— déterpénée de menthe	16
— — de bergamotte	16
— — de romarin	16
— — de petitgrain	18
Cinnamate d'éthyle	19
Rhodinol	18 à 20
Essence déterpénée de lavande	18 à 21
Linalol	22
Alcool cinnamique	35
Terpinéol	36
Alcool phényléthylique	65 à 70

Ce coefficient peut, par un calcul simple, être transformé pour être lu en « volumes d'essences solubles dans un volume déterminé d'alcool d'un degré calculé ».

On sait que 1 centimètre cube d'alcool 93° donne 55 gouttes normales (66 gouttes font un gramme à 15° centigr.), et que 20 gouttes d'eau font un centimètre cube, sans erreur appréciable :

30 gouttes d'alcool 93° = o c.c. 55
plus 5 gouttes d'eau = o c.c. 25

soit au total o c.c. 80, titrant $0.55 \times 93° = 0.51$ d'alcool pur, ou, en degrés G. L., $51 : 80 = 64°$.

L'essence de bergamotte, dont le coefficient est 5, est soluble à 64° (3 gouttes d'essence pour 35 gouttes d'alcool dilué) (1).

Pour l'essence déterpénée de bergamotte, le calcul serait le suivant :

30 gouttes d'alcool 93° .... o c.c. 55
15 gouttes d'eau distillée ...... o c.c. 75

soit 1,30 c.c. contenant o c.c. 51 d'alcool pur, soit 40° environ.

Le même calcul donne le tableau suivant pour les coefficients courants de 1 à 55 :

(1) Ce calcul se vérifie expérimentalement : 55 c.c. d'alcool 93° additionnés de 300 gouttes (ou 5 gr., 5) d'essence d'orange déterpénée supportent l'addition de 40 c.c. d'eau, correspondant à 8 gouttes pour 30 gouttes d'alcool, soit solubilité à 53°5.

Trois gouttes d'essence d'un coefficient X *sont solubles dans* Y *gouttes d'alcool à* Z *degrés :*

Coefficient	Alcool		degrés
—	—		—
1	31	gouttes à :	85°
2	32	— :	78°
3	33	— :	73°
4	34	— :	68°
5	35	— :	64°
6	36	— :	60°
8	38	— :	53°5
10	40	— :	50°
12	42	— :	44°5
14	44	— :	**41°**
16	46	— :	37°5
19	49	— :	34°
21	51	— :	32°
25	55	— :	28°
29	59	— :	25°
35	65	— :	22°
45	75	— :	20°
55	85	— :	16°5

Bien entendu, il serait facile, pour l'extension de la méthode, d'utiliser 100 gouttes d'alcool additionnées de 1 ou 10 gouttes d'huile essentielle. Le coefficient serait plus exact. La pratique nous a enseigné que le chiffre de 30 gouttes et l'adoption de l'alcool 93° permettait l'usage de notre méthode d'une façon constante et avec des résultats très satisfaisants ; c'est pourquoi nous l'avons présentée telle quelle.

N'est-il pas intéressant par exemple d'apprendre en quelques secondes qu'une huile essentielle composée pour eau de Cologne de bonne qualité courante correspond au coefficient 3 (soluble à 73°), une autre composition pour eau de Cologne, mais entièrement déterpénée donne le chiffre 21, soit soluble à 32° (3 vol. pour 51 vol.), et à une dose plus faible, encore que suffisante, au coefficient 35 (solubilité à 22° !).

Les effets de la rectification se vérifient au fur et à mesure de la perfection : essence de menthe française brute coefficient 4 (68°) ; rectifiée coefficient 8 (54°), et coefficient 16 (37°5), si elle est déterpénée.

Nous souhaitons que notre méthode pratique se généralise et vulgarise en les faisant toucher du doigt les méthodes modernes de purification des huiles essentielles naturelles et artificielles.

R. GATTEFOSSÉ,
Ingénieur-Chimiste.





PARFUMS CINNAMIQUES

Les parfums cinnamiques, pour avoir une réputation moins tapageuse que certaines violettes ou que certains produits à odeur musquée, ne sont pas moins parmi les plus importants et les plus employés en parfumerie et en savonnerie.

Ce sont les Baumes de Styrax, du Pérou et de Tolu, les essences de Cannelle et leurs constituants naturels ou reproduits artificiellement : acide et alcool cinnamiques et leurs éthers : cinnamates de méthyle, d'éthyle, de benzyle et de cinnamyle, aldéhyde cinnamique, etc...

***

L'alcool cinnamique se trouve à l'état naturel dans le Baume du Pérou et à l'état de cinnamate de cinnamyle (styracine) dans le Styrax. C'est de ce dernier qu'on l'extrait industriellement.



Styrax

On sait que le Styrax est un baume extrait d'un arbrisseau commun en Asie-Mineure : la seconde écorce interne en contient abondamment. On la traite à l'eau bouillante et on la presse. Elle donne le « yagh », ou huile (Styrax brut). Il est question en ce moment de lui appliquer un impôt spécial d'exportation qui en majorera sensiblement la valeur.

La styracine est extraite par des lavages alcalins et des cristallisations, puis elle est distillée en présence d'une lessive concentrée et donne l'acide cinnamique cristallisable à 33 degrés C.

L'acide cinnamique est souvent appelé « Jacinthe artificielle », quoique son odeur se rapproche plus de celle de l'alcool phényléthylique (Rose) que de celle de l'aldéhyde phénylacétique (Jacinthe). Nous la rangeons plutôt dans la série des Roses artificielles. Voici, par exemple, une formule d'essence de Rose sauvage fraîche et agreste très plaisante en extraits :

Géranium Rose (de Corse) déterpéné	65 gr.
Alcool cinnamique	15 —
Acétate de Benzyle	8 —
Anthranylate de Méthyle	8 —
Cinnamate d'Ethyle	2 —
Rose vraie	8 —

pour 20 litres d'alcool à 60°.

Son emploi en savonnerie est des plus indiqués, sa stabilité étant parfaite en présence des alcalins et son odeur piquante propre à atténuer l'odeur de gras. Cette remarque peut d'ailleurs être répétée pour tous les dérivés cinnamiques. On utilisera, par exemple, pour 100 kilogs de savon à la Rose des Bois :

Géranium	125 gr.
Acide cinnamique	150 —
Cinnamate de Méthyle	25 —

Par oxydation, l'alcool cinnamique donne l'acide cinnamique (une oxydation plus énergique conduit à l'acide benzoïque) ; en réalité on obtient synthétiquement cet acide en condensant l'aldéhyde benzoïque avec un radical gras (chlorure d'acétyle, anhydride acétique, etc.).

Si l'on fait agir l'acétate d'éthyle sur l'aldéhyde benzoïque en présence de l'éthylate de sodium, on obtient directement le cinnamate d'éthyle.

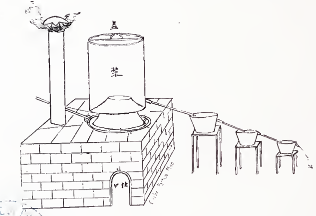
***

Le parfumeur n'attache pas assez d'importance aux éthers cinnamiques qui ont, cependant des odeurs douces ou fruitées des plus agréables.

Le cinnamate d'éthyle, par exemple, a une légère odeur d'abricot ou de pêche, non pas violente et irrésistible comme celle des acétates de phényléthyle et phénylméthyle, mais au contraire se mariant parfaitement avec celle de l'acétate de benzyle, du propionate et du formiate de benzyle, pour donner des parfums de la série Bouvardia ; avec les nérolis artificiels, anthranylates, etc., pour donner des tons fleurs d'oranger ; avec le citral, l'aldéhyde décylique, pour donner des

gammes nouvelles de Verveine, d'Orange et de Mandarine.

L'odeur fruitée est crainte en parfumerie, et cependant les eaux de Cologne, de Portu-



Alambic chinois pour la distillation de la cannelle

gal lui doivent son succès. L'odeur très fruitée du Jasmin artificiel (acétate de benzyle) arrive à être parfaite lorsqu'elle est suffisamment diluée (Violettes au Jasmin). Dans cette voie, un large emploi peut être réservé au cinnamate d'éthyle. Son usage judicieux dans une série peut être un succès. Voici une formule type (série essences d'agrumes) :

Cinnamate d'éthyle ....Gr.	60.»
Citral	39.5
Aldéhyde décylique	0.5

l'addition d'ionone tend à la note Mandarine !

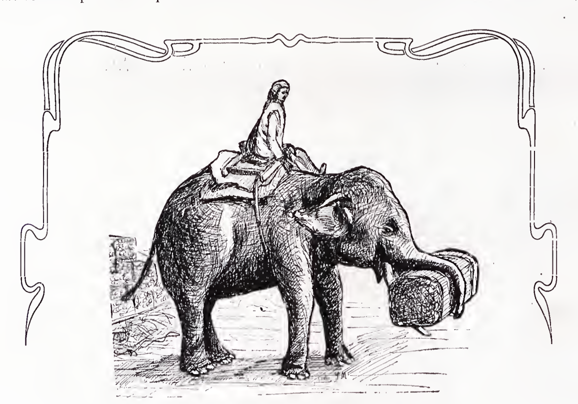
Le cinnamate de méthyle moins original, plus puissant et plus capiteux, peut faire la base, comme autrefois le salicylate d'amyle, d'un parfum à succès à cause de sa ténacité réelle.

Le cinnamate de méthyle est indispensable pour donner au Géraniol du Géranium (Rhodinol) l'odeur de la Rose de Bulgarie ; par exemple :

Rhodinol	85
Cinnamate de méthyle	5
Géraniol de citronnelle	10
Alcool phényléthylique	5

D'ailleurs les cinnamates sont à conseiller chaque fois que l'on cherche la fixité du parfum.

Le cinnamate de benzyle est la matière odorante du Baume du Pérou et il participe de l'odeur mielleuse et de la fixité de ce produit. Vendu comme essence de Baume du Pérou, Péruvine, etc..., c'est le dissolvant tout indiqué du Musc artificiel. Il est préférable, souvent au benzoate de benzyle pour cet usage. Le soluté obtenu est deux fois un fixateur ! Cinnamate de benzyle et cinnamate de cin-



Ceylan. - - Transport de ballots de Chips (Cannelle)

namyle serviront également de diluant pour certaines « essences de fleurs sans alcool ». Ils conviennent mieux à certaines essences douces : Tubéreuse, Jonquille, Héliotrope, etc..., qui prennent une odeur d'amande amère après un long séjour dans le benzoate.

Bref, tous les éthers cinnamiques méritent la considération du parfumeur et du savonnier, et doivent exister d'une façon permanente dans leur réserve. Leurs ancêtres, Baumes et Résines, avaient toute leur estime ; pourquoi leurs descendants, perfectionnés et plus facilement utilisables, ne l'auraient-ils pas ?

***

Nous ne citerons que pour mémoire les essences de Cannelle de toutes origines et leur constituant principal, l'aldéhyde cinnamique naturel où synthétique.

En Chine, dans l'île de Ceylan, le cannellier est utilisé dans toutes ses parties : écorce, feuilles, rameaux, tout est distillé. Voici quelques caractéristiques des essences obtenues :

L'essence de Cannelle de Ceylan (écorce) contient, outre l'aldéhyde, de l'eugénol et du phellandrène ; l'essence de feuilles, même provenance, contient de l'eugénol et du safrol. L'essence de Cannelle de Chine, feuilles et rameaux, contient de 75 à 90 % d'aldéhyde, de l'acétate de cinnamyle et de l'aldéhyde métoxycoumarique (Jaubert).

La préparation dé l'aldéhyde cinnamique artificiel se fait par condensation des deux autres aldéhydes, benzoïque et éthylique, en présence de la soude.

Nous n'ajouterons rien sur cette essence, naturelle ou artificielle. Ses usages sont trop connus, ses qualités pour la savonnerie notamment sont uniques. Elle est un membre sain et vigoureux de cette belle famille cinnamique, précieuse à bien des points de vue et qui, bien que très ancienne, a des rejetons de belle venue et aucunement déplacés parmi les multiples « Parfums Modernes ».

G. Courty,

Ing.-Chimiste.



Exploitation Forestière

La Corse, pays essentiellement montagneux, dont les hauts sommets dépassent 1.000 mètres, n'est pas aussi boisée qu'on pourrait le croire, quoique en bonne place parmi les départements français favorisés.

La qualité et le dru de ses bois pourraient se classer par arrondissement dans les proportions indiquées aux figures ci-dessous, où la partie ombrée représente la proportion de forêts :



Le *châtaignier* est l'essence dominante ; viennent ensuite le *sapin*, le *pin maritime* et le *chêne-vert*. Il y a encore des frênes en petites quantités et des chênes-lièges livrés à l'ex-

ploitation du liège, mais les trois premières seules intéressent l'industrie chimique proprement dite.

L'exploitation du châtaignier en vue de la préparation des extraits tannants est déjà très développée en Corse, trop développée, pourrait-on dire, car elle menace l'existence de l'arbre par l'abus excessif dans lequel on est tombé. Plusieurs usines, dirigées par des Allemands, construites à proximité des voies ferrées, sont de véritables gouffres où viennent s'engloutir les géants des forêts corses, laissant les montagnes sauvages, autrefois pittoresques, dans une nudité triste.

Cet abus criant, qui menace la Corse tout entière, doit être limité. La Société des Amis de la Corse devra se préoccuper de cette question de la plus haute importance pour l'avenir de l'île.

***

Le pin maritime est très peu exploité dans le pays et serait celui qui tendrait à prendre le plus d'extension.

Son utilisation comme producteur de gemme (résine et essence de térébenthine) est possible dans un grand nombre de centres non exagérément accidentés. Tout est à faire dans cette voie, mais on peut admettre que quelques chefs résiniers landais organiseraient rapidement cette industrie facile et qui conviendrait au tempérament local. L'augmentation de ces matières premières durant les dernières années indique que la production est insuffisante. La Corse peut apporter un utile appoint.

Le sapin, qui est utilisé pour ses bourgeons, sur le continent, n'est actuellement recherché que pour faire des poteaux télégraphiques ; le chêne-vert donne un bois d'ébénisterie. Quoique ces deux industries sortent de notre cadre, il faut signaler les inconvénients auxquels elles sont soumises et qui sont ceux de toutes les industries corses.

Le continental est mal vu, principalement dans les arrondissements de Sartène et de Bonifacio, et a presque complètement abandonné l'exploitation forestière en Corse. A part les usines d'extraits, qui ont un monopole écrasant, les exploitateurs sont corses, mais parfois au service de continentaux. Ils exploitent eux-mêmes et vendent à un continental pour le compte duquel ils travaillent.

Les transports sont incommodes, longs et onéreux. Dans les hauts plateaux, ils se font à dos de mulets, faute de chemins carrossables. Ailleurs, les voies ferrées étant rares et mal desservies, ils se font par charrettes. Les arrondissements de Zicavo et de Sartène, les plus boisés, sont les plus difficiles à exploiter, car ils ne possèdent aucune ligne de chemin de fer.



C. Cardinali

Forêt d'Aitoné. — Le Moulin

Il faut donc être du pays et disposer de capitaux assez considérables pour pouvoir entreprendre de grandes entreprises dans un pareil pays !

D'autres aléas menacent encore les industries forestières : les incendies, qui sont très fréquents, souvent volontaires, toujours terribles comme dégâts ; et les voleurs de bois, fléau moins terrible que l'incendie, mais à considérer, surtout lorsque l'exploitation est faite par un continental.

Les cultures de plantes aromatiques, dans des cantons moins sauvages, sont certainement plus intéressantes.

Maurice GILLET (*Bastia*).



LES ESSENCES EN THÉRAPEUTIQUE



Action de certains parfums

Il ne s'agit que de parfums aromatiques et non de ceux à odeur fétide, comme la valériane ; nauséeuse de la courge et du concombre ; vireuse de quelques solanées ; ni à odeur âcre et désagréable, pouvant provoquer le larmoiement, comme l'essence de moutarde.

Il n'est aussi question ici que de l'action des effluves parfumées et non des cas d'éternuements spasmodiques dus à l'action irritante d'albumines toxiques du pollen des fleurs, qui produit ce que l'on appelle la fièvre des foins, accompagnée de coryzas et de crises d'asthme. L'impression olfactive serait le résultat d'une réaction chimique qui se passe sur la muqueuse pituitaire. Certains parfums aromatiques dus aux essences et autres principes odorants des fleurs déterminent divers troubles d'origine réflexe, qui se manifestent tantôt sur le cœur, pouvant aller de la lipothymie à la syncope même ; tantôt d'origine stomacale, occasionnant outre des nausées de véritables vomissements, surtout en cas de dyspepsie ou après les repas.

D'autres donnent des céphalées avec somnolence ; de la dyspnée d'origine cardio-aortique ; des vertiges. Ces parfums sont encore plus actifs à la suite de la fermentation partielle des fleurs comme cela peut se produire dans les parfumeries.

Je citerai en premier lieu la *tubéreuse* et le *narcisse*, dont l'odeur est si forte qu'une fleuriste, qui pourtant maniait beaucoup de fleurs, tombait en syncopes, pour lesquelles j'ai dû intervenir plusieurs fois. Une de mes malades, nerveuses, ne peut sentir le tilleul ni porter un bouquet de violettes à son corsage.

L'on connaît les céphalées que donnent les parfums des fleurs dans les appartements dont l'air n'est pas renouvelé, surtout la nuit quand il s'agit de *tubéreuse* et de *belle-de-nuit* (mirabilis jalapa), dont l'odeur se dégage plus intense le soir.

Parmi les fleurs incriminées, il faut citer en outre : le *patchouli*, la *jacinthe*, le *mimosa dealbata*, l'*acacia*, *jasmin*, *lilas*, *cassie*, *réséda*. Je dirai en passant que pour les personnes qui sont incommodées par l'odeur de la *rose*, celle-ci est plus odorante avant le lever du soleil.

D'autres n'aiment pas l'odeur des *aurantiacées*, contrairement au goût de Napoléon Ier, telles que : fleur d'oranger, néroli, petit grain, bergamote. Il arrive à presque tout médecin que telle potion aromatisée à la fleur d'oranger, à la menthe ou au laurier-cerise, n'a pas convenu à son malade. Le *troene du Japon*, que l'on rencontre dans beaucoup de jardins avec trop de profusion, à mon avis, sent très fort à une grande distance et donne des troubles gastriques à beaucoup de gens, les forçant à s'éloigner de ces arbres. L'odeur concentrée du *musc* donne des nausées, des vomissements, des vertiges et de la somnolence, action que l'on constate parmi les ouvriers des parfumeries. D'autres n'aiment pas la *vanille*, et sont indisposés par tant soit peu de crème parfumée à la vanilline ; ceux-là ne recherchent pas l'odeur du *vanda suavis*, ayant une odeur s'en rapprochant.

Il y a des personnes incommodées par l'odeur de la *reine des prés*, due à l'aldéhyde salicylique ou à un de ses dérivés comme celui du *mélilot*.

Peu de gens aiment l'arome du salicylate de méthyle qui est celui de l'essence de *Wintergreen*, base de nombreuses pommades antirhumatismales ; enfin, certains ne peuvent prendre de pastilles ni inhalations de menthol ou eucalyptol. Le parfum de la *lavande* est excitant, l'on en fait respirer l'essence aux enfants dans nos campagnes.

Dr Ernest Liotard (de Nice).
Journal des Praticiens

⁂

Intoxication par le Salycilate de Méthyle

Deux médecins militaires du Val-de-Grâce ont observé deux tentatives d'empoisonnement avec du salicylate de méthyle, ce médicament qu'on emploie ordinairement dans les rhumatismes en frictions. On a facilement reconnu la nature du poison par l'odeur de l'haleine et la réaction des vomissements avec le perchlorure de fer. Les lavages de l'estomac, grâce à la lente absorption du poison, ont réussi à sauver les deux malades et à évacuer la plus grande partie du salicylate. On n'a noté ni signes nerveux ou psychiques, ni albuminurie.

Il s'est produit, durant quelques jours, une élimination journalière d'urée, de 30 à 50 grammes, par les urines et de l'amaigrissement. Il s'agit là d'une augmentation des combustions internes due à l'absorption du salicylate.

❧ ❧ ❧

Emploi de l'essence de camphrier contre la mouche tsé-tsé

La Compagnie maritime, le Lloyd de l'Asie centrale, fait faire actuellement des études sur la question de l'emploi en thérapeutique de l'essence de camphrier, produit volatil qu'on recueille dans la distillation avec l'eau des feuilles de camphrier, et non le résidu liquide obtenu dans la préparation du camphre. Cette essence serait un des meilleurs remèdes contre les piqûres de la mouche tsé-tsé, qui cause la trypanosomiase des troupeaux.

Ces recherches ont été instituées à la suite de ce fait que les paysans du Sud de la Chine utilisent cette substance contre la piqûre des insectes.



Curieuse perversion du goût et de l'odorat

La plume de Rabelais serait certainement plus apte que toute autre à traiter un pareil sujet ; ce joyeux conteur en eût tiré quelques pages de la plus étourdissante fantaisie. Un tel préambule peut paraître quelque peu déplacé dans une revue aussi sérieuse, aussi technique que celle-ci. Cependant, il s'agit bien là d'un parfum, mais de quel parfum !

En réalité, le « Kinguiri » est bien loin de vouloir jamais compter dans la gamme des fines essences, des suaves odeurs de fleurs, voire même des innombrables composés chimiques qui permettent aux parfumeurs de combiner ces subtils bouquets, de composer ces savants et merveilleux extraits où vingt produits harmonieusement mélangés se trouvent fondus dans quelque parfum rêvé.

Pas davantage le « Kinguiri » ne sera-t-il employé par un confiseur en quête d'un fondant de saveur inédite ou de quelque bonbon fourré aux combinaisons imprévues d'arômes délicats.

Non, vraiment, toutes ces éventualités ne sont pas près de se produire et il est bien certain que ce produit si spécial se contentera de ses débouchés actuels.

A vrai dire, le « Kinguiri » est un parfum (!), un condiment (!!), trouvé par des nègres, à l'usage de nègres, et qui constitue une véritable calamité pour les explorateurs, les soldats, les commerçants qui se trouvent de circuler au cœur de l'Afrique, dans le Démaghérim notamment. Cette vaste région se trouve autour de Zinder et entre cette ville et le lac Tchad, qui a été récemment et de si complète façon étudié par la Mission du capitaine Tilho. C'est, d'ailleurs, à l'obligeance du capitaine Tilho que nous devons d'être renseigné sur l'emploi intempestif, par certaines peuplades nègres, du « Kinguiri », qui n'est pas autre chose que de... l'urine de vache !

Les habitants de cette contrée ont la fâcheuse coutume de toujours mettre du « Kinguiri » dans le lait. Il en résulte que le lait, ainsi que le beurre, sont toujours infectés de cet abominable produit. Les négresses, qui se graissent abondamment les cheveux qu'elles portent minutieusement nattés, emploient du beurre pour cela : on peut juger l'agréable odeur que dégagent ces noires personnes.

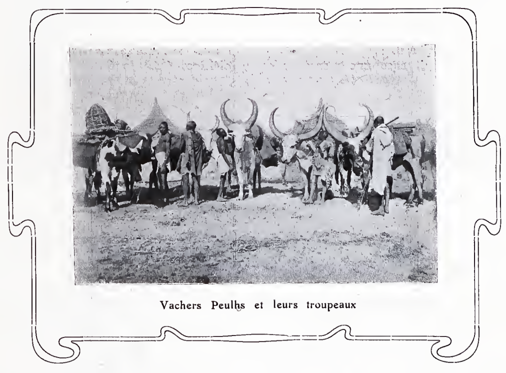
Dans quel but les nègres ajoutent-ils au lait ce singulier ingrédient ? Il est assez difficile de le savoir de façon bien précise, attendu que certains prétendent empêcher ainsi le lait de cailler trop vite, tandis que d'autres affirment exactement le contraire. Cependant, ils disent pour la plupart que c'est tout simplement pour parfumer le lait. Cette explication paraît bien être la bonne quoique la plus surprenante.

On connaît l'attrait tout spécial que certaines nourritures extraordinaires exercent sur bien des peuples. Les mangeurs de fourmis, de sauterelles, d'araignées, etc... sont bien connus ; d'ailleurs, nous-mêmes, qui nous montrons si délicats, n'apprécions-nous pas une bécasse bien à point, et cependant l'odeur qui se dégage d'un tel gibier ne devrait pas nous paraître bien appétissante. Néanmoins, de là à se régaler avec du « Kinguiri », la différence est grande.

Il faut vraiment que ces peuples aient subi à la longue une véritable perversion du goût et de l'odorat. Il est vrai qu'on ne doit pas oublier la célèbre maxime : « *De gustibus non est disputandum* », des goûts et des couleurs..... Cependant, certains goûts sont pour le moins bizarres.

Il est à remarquer que cette singulière coutume de parfumer ainsi le lait est tout particulièrement répandue dans deux peuplades noires, les Aoussas et les Peuhls. Ces derniers surtout possèdent de grandes quantités de bêtes à cornes. Peuples nomades, dont l'élevage est la plus grande ressource, ils se déplacent continuellement à la recherche de nouveaux pâturages quand ceux où ils campent sont épuisés.

Chose étonnante, ces Peuhls constituent peut-être la race noire la plus intelligente et, toutes proportions gardées, la plus civilisée de l'Afrique équatoriale. Cela ne veut d'ailleurs pas dire qu'ils nous soient bien favorables : au contraire, ils supportent très difficilement notre autorité qui se montre néanmoins très douce et très légère envers eux.



Vachers Peulhs et leurs troupeaux

Quant à leurs troupeaux, outre des moutons, des chèvres et de rares chevaux, ils se composent de bœufs et de vaches très résistants, très vigoureux et porteurs de cornes gigantesques, d'un aspect des plus redoutables. Les vaches fournissent le lait et le beurre qui, assaisonnés comme on sait, jouent un rôle capital dans l'alimentation de ces indigènes. Quant aux bœufs, ils rendent d'inappréciables services comme animaux de bât dans une région où les chevaux n'existent qu'en très petit nombre et seulement comme montures. D'ailleurs, il n'y a pas de routes carrossables, tout au plus de mauvais chemins de terre, des pistes qui obligeraient, faute de bœufs porteurs, à recourir à l'odieux et inhumain portage à dos d'hommes que l'on emploie seulement là où tout autre moyen de transport est impossible.

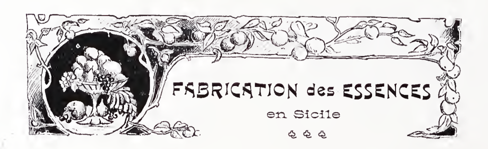
On a prétendu que si les Peuhls et les Aoussas ajoutent ainsi du « Kinguiri » au lait que leur fournissent leurs nombreuses vaches, c'est parce qu'ils n'ont aucun autre moyen de le parfumer et qu'ils tiennent à l'aromatiser d'une manière quelconque. Il faut croire cette région d'une pauvreté toute particulière et bien surprenante en produits odorants.

Ne serait-ce pas là une indication pour le commerce français ? Sans doute ces peuplades sont pauvres et leur puissance d'achat assez faible, mais enfin il est fort probable qu'ils doivent offrir un certain débouché à la vente d'essences à bon marché. Il faudrait que des maisons d'exportation aient là-bas dans leurs comptoirs des agents assez habiles pour habituer ces nègres à parfumer leur lait et leur beurre avec tout autre chose que du « Kinguiri ».

Beaucoup de temps et de patience seraient nécessaires, mais enfin les résultats ne seraient pas négligeables.

Il faut souhaiter en tout cas que, d'une manière ou d'une autre, disparaisse cette fâcheuse et peu hygiénique coutume. Ce n'est certes pas les explorateurs arrivant mourant de faim dans un village du centre de l'Afrique et ne trouvant pas autre chose à manger que des produits infectés de « Kinguiri », qui s'en plaindraient !

S.



FABRICATION des ESSENCES en Sicile

Voici d'intéressants détails sur la fabrication des essences et des jus de citron en Sicile ; ils sont extraits d'un rapport du Consul des Etats-Unis à Messine.

La première opération est l'écorçage.

En trois coups de couteau, l'écorcheur pèle le fruit en long et laisse tomber l'écorce dans une cuve placée sous le bloc à découper. Il tranche ensuite le citron en deux et jette les morceaux dans un seau.

Tout cela se fait avec une merveilleuse rapidité ; un ouvrier remplit d'écorces 10 à 12 cuves de 35 kilog. par jour ; ce travail lui est payé à raison de 0 fr. 25 l'une ; au cours des opérations, sa main gauche et l'index droit sont protégés par des bandes de cuir.

On laisse séjourner l'écorce fraîche pendant quinze minutes dans l'eau avant d'extraire l'essence ; lorsqu'elle est vieille d'un jour ou deux, la durée de l'immersion est de 30 à 40 minutes, de façon à lui laisser le temps de se gonfler, ce qui facilite l'opération subséquente.

Celle-ci s'accomplit en pressant fortement deux ou trois fois et en tournant chaque fragment d'écorce contre une petite éponge que l'ouvrier tient dans la main gauche ; quand ce sont des femmes qui font ce travail, elles passent un morceau de bois dans l'éponge pour la tenir plus fortement. On opère sur l'extérieur de l'écorce, les glandes oléifères étant logées dans l'épicarpe ; la destruction de cellules met l'essence en liberté avec l'huile qui la contient.



Extraction de l'essence de Bergamotte de Calabre

Quand l'éponge est remplie d'huile, on l'exprime dans un vase de terre. Pas une cellule n'échappe à l'opération. On peut s'en convaincre, en exposant l'écorce écrasée à la flamme d'une chandelle ; elle ne donne pas de craquements et ne diminue pas l'éclat de la flamme. On obtient par ce procédé, outre l'essence, une petite quantité de jus et de fèces (drèches). La séparation de l'essence du

jus et des drèches ne tarde pas à se faire si on laisse les vases en repos ; l'huile vient flotter sur le jus et les fèces se déposent. Ces trois substances extraites de l'écorce n'ont entre elles aucune affinité. On écume l'essence lorsqu'elle vient à la surface, on la



Bergamotte

met dans des bouteilles, qu'on laisse reposer quelques jours. On la siphone alors dans des vases en cuivre que l'on ferme à l'étain. Après l'extraction de l'essence, on tire encore une petite quantité de jus des écorces ; on donne ensuite celles-ci aux bœufs et aux chèvres ou bien on les jette sur le fumier où on les laisse bien pourrir ; sans cette précaution, elle formerait un engrais trop échauffant.

Cette industrie s'exerce pendant cinq mois de l'année, de novembre à avril.

Un atelier comprend six hommes et traite 8.000 citrons par jour ; deux sont occupés à l'écorçage, les quatre autres à l'extraction de l'essence.

Dans la province de Messine, on a estimé que ces 8.000 citrons fournissent environ 3 kilogrammes d'essence et 620 litres de jus ; mais le rendement en essence est très variable : ce sont les fruits verts qui en renferment le plus.

L'essence distillée des fruits tombés ou abîmés, des écorces insuffisamment exprimées, est inférieure à l'essence pressée à la main, elle contient très peu d'aldéhyde, c'est un terpène presque pur. On en produit des quantités à cause de son prix de revient minime. On la mélange à l'essence pressée à la main, c'est la falsification la plus courante.

L'extraction de l'essence de Bergamotte, en Calabre, se fait de toute autre façon. Les fruits sont disposés par 4 ou 6 dans une écuelle percillée et au-dessus de laquelle tourne une râpe circulaire qu'un levier amène en contact avec les fruits. Toute la surface du zeste est râpée et l'essence s'écoule dans un récipient placé sous l'écuelle, à l'intérieur de la caisse de l'appareil.

Toute rudimentaire qu'elle soit, cette machine rend de grands services.



Le Jasmin

Grasse, 5 septembre.

A la faveur d'une température enfin redevenue propice, les plantations du jasmin sont depuis quelques jours en pleine production. On sait la place importante que la petite fleurette blanche et d'un parfum si délicat a prise depuis quelques années dans la culture et dans l'industrie locales. Aussi l'activité est-elle des plus grandes en ce moment aux champs, d'abord, où dès les premières clartés du jour on voit moutonner dans la verdure étoilée la troupe bariolée des femmes et des enfants occupés à la cueillette ; à l'usine ensuite, où la captation du subtil parfum, de l'« âme de la fleur » comme dit Mæterlinck, exige l'intervention de si nombreuses équipes d'ouvriers et d'ouvrières ; et même par les sentiers et les routes, où l'on ne peut faire un pas sans entrer dans le sillage embaumé des porteurs qui, d'un pas agile, vont livrer à la fabrique le produit de la précieuse cueillette.

Mais ce n'est pas seulement dans la parfumerie que le jasmin blanc est utilisé. D'une élégance rare, ce précieux et charmant arbuste, dont les fleurs au parfum suave sont toujours très recherchées, occupe une place importante dans la composition et l'ornementation des jardins et des parcs d'agrément. En constatant

qu'il a conquis de très nombreuses sympathies chez les propriétaires de ceux-ci et chez les amateurs d'horticulture, notre confrère le *Petit Jardin Illustré* rappelle que le jasmin a même fait naître une légende gracieuse que M. de Stoppaert rapporte ainsi :

« On raconte, dit-il, qu'avant d'arriver dans nos jardins, le jasmin séjourna en Italie. Un duc de Toscane, — l'histoire ne dit pas son nom, — en fut le premier possesseur.

« Amateur égoïste de fleurs, il voulut jouir seul d'une fleur aussi parfaite.

« Jaloux de son trésor, il défendit à son jardinier d'en donner une seule tige, voire une seule fleur.

« Le jardinier eût été fidèle s'il n'eût été amoureux ; mais le jour de la fête de sa bien-aimée, il lui offrit un bouquet, et, pour le rendre plus précieux, il l'orna d'une branche de jasmin.

« La jeune fille, pour conserver la fraîcheur de cette fleur si rare, la mit dans de la terre fraîche ; la branche resta verte toute l'année, et le printemps suivant on la vit croître et se couvrir de fleurs.

« La jeune fille cultiva son jasmin et le multiplia, grâce aux conseils de son amant.

« Elle était pauvre, il n'était pas riche ; la prévoyance de sa mère s'opposait à son union ; mais elle fut vaincue : l'amour venait de faire un miracle pour eux. La jeune fille vendit ses fleurs, et si bien, qu'elle ramassa un petit trésor qui permit à sa mère de consentir à l'union rêvée.

« Les filles de la Toscane ont gardé le souvenir de cette aventure ; elles portent toutes, le jour de leurs noces, un bouquet de jasmin, et elles ont un proverbe qui dit qu'une jeune fille, digne de porter ce bouquet, est assez riche pour faire la fortune de son mari ».

(*Revue de Grasse.*)

L'influence de la constitution moléculaire sur les odeurs

M. Maquenne présentait dernièrement à l'Académie des Sciences un travail de MM. G. Austerweil et G. Cochin, sur la nature chimique des corps à odeur de rose. Les auteurs s'étaient proposés de déterminer les modifications d'odeur entraînées par les changements provoqués, soit dans la chaîne, soit dans la fonction terminale de la molécule du citronnellol.

Qu'elle soit primaire, secondaire ou tertiaire, la fonction alcoolique est nécessaire à la manifestation de l'odeur de rose. Chose curieuse, il faut que 8 atomes de carbone, au moins, figurent dans la chaîne à côté du groupement fonctionnel alcoolique ; le diméthylhepténol, par exemple, qui ne comprend que 6 atomes de carbone dans la chaîne, possède seulement une odeur fruitée, agréable certes, mais ne rappelant en rien le parfum rosé. De même, ce dernier n'existe pas non plus lorsque les chaînes saturées de la série grasse, à une ou deux ramifications, sont disposées d'une façon identique à celles du citronnellol ; l'odeur de rose n'apparaît qu'avec la double liaison. Par contre, l'introduction d'un noyau cyclique ne semble pas influer sur la nature du parfum.

Le Baume de San Salvador

ou Baume du Pérou

Le baume recueilli à San-Salvador porte le nom de Baume du Pérou dans le commerce. Ce nom est dû à cette circonstance qu'à l'époque de la domination espagnole, le port de Callao, au Pérou, était le lieu de rassemblement de toutes les marchandises à envoyer des Colonies en Espagne par le Grand Océan. Le baume reçut alors le nom du pays d'expédition maritime.

Les arbres à baume croissent également dans le Nicaragua et dans le Guatemala, mais San-Salvador est le seul pays qui soit tenu en considération par le commerce pour l'obtention du baume. La région productive est appelée la Côte du baume ; elle va du port d'Acajutla au Nord, au port de Libertad au Sud et le pays intérieur est limité par les monts volcaniques qui s'élèvent à une hauteur de 2.000 pieds.

Certains groupes d'arbres ont fait l'objet de plantations, mais la plupart croissent sauvages et sans culture. L'arbre à baume appartient à la famille des légumineuses et porte le nom de *Toluifera pereira Baill*, ou de *Myroxylon pereira Klotzsh*. Sa hauteur varie jusqu'à 75 pieds, l'arbre demeure vert toute l'année.

Quand un grand nombre d'arbres croissent l'un à côté de l'autre, le propriétaire les entoure d'une clôture, mais les arbres isolés sont la propriété des habitants dont la hutte est la plus proche.

Le baume est extrait de la manière suivante. A un pied au-dessus du sol on bat le tronc de l'arbre avec une pierre ronde ou un instrument émoussé sur une surface de 6 pouces de large et 10 de long, de manière à faire tomber toute l'écorce extérieure et à mettre à découvert la deuxième couche d'écorce. A la place ainsi découverte, on fixe un morceau d'étoffe de coton assujettie par des broches de bois. En cinq jours, il coule de l'écorce un peu de baume qui est absorbé par l'étoffe de coton. Une fois la première période d'écou-

lement terminée, on échauffe la partie de l'arbre mise à nu à l'aide d'une torche jusqu'à ce qu'elle soit bien chaude. A la fin on enlève avec un couteau les couches d'écorce, de manière à atteindre le bois. On les broie et les échauffe dans l'eau, de manière à enlever le reste du baume qu'elles contiennent. L'arbre à baume montre dans ce travail une puissance vitale extraordinaire et malgré ce travail sauvage il peut garder sa faculté de donner du baume.

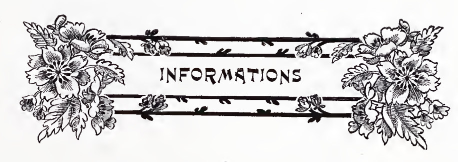
Quand on a suffisamment de morceaux d'étoffe imprégnés de baume, on les chauffe avec de l'eau dans un chaudron. Les impuretés montent à la surface et sont écumées. Après cela les morceaux d'étoffe sont pressés fortement pour en exprimer les restes du baume. Le baume obtenu est introduit dans des récipients de fer blanc qui tiennent 55 livres.

La valeur d'exportation s'est élevée à :

1906.............	72.740 dollars
1907	68.910 »
1908	82.639 »

Les Etats-Unis en ont consommé respectivement pour 19.230, 24.310 et 20.795 dollars, et le reste a été envoyé en Europe.

(*Chemische Industry*).



A propos de la Vanille de Tahiti

Il est d'usage constant, pour apprécier une vanille, de doser d'abord la vanilline et de tenir pour suspecte une vanille dont la teneur est voisine de 1% ou inférieure à ce chiffre. La plupart des chimistes même n'hésitaient pas à déclarer partiellement et frauduleusement épuisées celles qui ne dépassaient pas cette proportion. Deux docteurs ès-science, MM. H. Gautier et André Kling viennent de mettre en évidence ce qu'il y avait d'erroné dans une pareille interprétation. Ayant analysé un certain nombre d'échantillons de vanille de Tahiti, sur l'authenticité desquels aucun doute n'était possible, ils ont obtenu des chiffres voisins, mais très généralement inférieurs à 1 % de vanilline dans les gousses à l'état humide.

Encore que la vanilline artificielle, produit de l'oxydation de l'isoeugénol, ait supplanté dans de nombreuses applications la vanilline naturelle, il n'est pas sans intérêt de constater que la teneur en vanilline des gousses n'est pas un critérium mais seulement un indice que doivent compléter l'examen extérieur et la connaissance du pays producteur.

Les auteurs de ce travail font, en effet, justement remarquer qu'il est d'autant plus injuste et regrettable de ne pas considérer comme loyale et marchande une vanille ayant seulement 1 % de vanilline que notre colonie de Tahiti, précisément, en exporte annuellement 200.000 kilog. dont 20.000 chez nous, soit un tiers de notre importation totale. Elle est facilement reconnaissable à ce que ses gousses ridées, d'un brun-rougeâtre luisant, sont plus courtes et nettement plus larges que celles du Mexique et de Bourbon. L'huile de coco ou de palme dont on les recouvre sans modération et qui les rend onctueuses au toucher a pu faire croire qu'il y avait là une manipulation destinée à masquer un épuisement que semblait confirmer la faible teneur en vanilline. En réalité, c'est là une pratique très générale dont ne sont pas exemptes les gousses des autres provenances, et qui a pour but de prévenir la casse des gousses et d'éloigner les parasites tels que les mites des vanilles. A Tahiti seulement, on exagère un peu l'épaisseur de cette couche. Mais il n'y a vraiment rien de mystérieux ou de frauduleux, et, en dépit de sa pauvreté en vanilline, cette vanille qui renferme d'autres principes aromatiques, moins fins sans doute, mais plus intenses, reste assurée de son succès auprès de la clientèle moins fortunée qui préfère la payer 10 ou 12 fr. le kilog., que de payer 40 francs celles de Bourbon ou 60 francs celles du Mexique.

♧ ♧ ♧

Une Ecole de Parfumerie

C'est à Lyon que s'est ouverte la première Ecole de Chimie des Parfums, à la Faculté des Sciences, sous la direction du distingué chimiste, M. Seyewetz, connu pour ses travaux importants en Chimie photographique.

Il est à souhaiter que toutes les Facultés françaises suivent cette voie féconde. La France

est, en effet, le pays du monde le plus indiqué pour la culture et la récolte des plantes à parfums, et ses colonies lui offrent en outre un territoire immense sous un climat tropical où il est possible d'obtenir toutes les essences que nous achetons actuellement encore à l'étranger.

Nos jeunes chimistes français auront, en outre, à soutenir notre réputation en ce qui concerne la préparation des parfums artificiels. La ville de Lyon, outre l'industrie de la soie, qui fait sa réputation mondiale, est également un des principaux centres de l'industrie chimique; elle était tout indiquée pour tenir haut et ferme le drapeau de l'industrie nationale en face des villes allemandes, qui, comme Leipzig, ont une réelle avance sur nous.

Le lauréat de cette année a été M. Eldib, avec une thèse sur la préparation de la Violette artificielle.

Tous nos vœux accompagnent cette innovation.

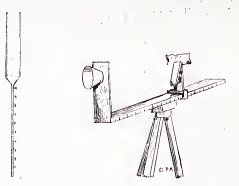
PARFUMERIE PRATIQUE



OLFACTOMÉTRIE

Les méthodes actuelles nécessitant la pesée pour permettre la dilution exactement semblable de plusieurs échantillons sont longues et peu commodes.

Le procédé suivant a l'avantage, tout en étant d'une grande précision (à la condition d'opérer soigneusement) d'être rapide, sans nécessiter les dépenses exigées par l'achat d'une excellente balance, ni les ennuis corrélatifs des pesées minutieuses.



Pipette et Olfactomètre Pommier

On opère avec des pipettes capillaires de calibre semblable qu'on obtient aisément en étirant au chalumeau un tube de verre de 2 millimètres de diamètre et assez épais. En l'étirant sur 20 centimètres et en sectionnant par le milieu, on obtient du même coup deux pipettes capillaires identiques et dont la partie effilée varie entre 8 et 10 cm.

On gradue alors ces pipettes à la plume avec de l'encre de verrier.

Pour l'essai, on enfonce chaque pipette dans les liquides à comparer, toujours à la même profondeur, et on laisse monter le liquide qui devra toujours être à la même hauteur.

On fait écouler un certain nombre de divisions (1) dans un tube à essai contenant le diluant, en agissant de même pour le contretype.

On plonge alors dans chacun des tubes à essai une même longueur de papier buvard qu'on retire aussitôt. Il est alors facile de comparer les deux produits comme odeur et comme intensité. On peut même pousser jusqu'au dosage en préparant une règle graduée sur laquelle glisse une pince portant le papier imprégné, jusqu'à limite de perception du parfum. Le nombre de divisions lu sur la règle est proportionnel à l'intensité du parfum.

P. Pommier,
Dr es-Chimie,

(1) Pour faciliter l'écoulement difficile dans la partie capillaire, on peut coiffer l'orifice supérieur de la pipette d'un tube de caoutchouc ouvert ou fermé comme pour un compte gouttes, et le faire agir par pression sur le liquide. Il suffit généralement de tapoter avec l'index sur l'orifice supérieur.





Les premiers parfumeurs français estimaient, autant que ceux d'aujourd'hui, les eaux parfumées avec les essences citrines et ils nous ont laissé maintes formules simples ou compliquées et qui ne sont pas autre chose que les ancêtres des actuelles Eaux de Cologne.

Il n'est pas douteux, lorsqu'on compulse le Traité de la distillation de Dejean par exemple, que les préparations du XVIIIe siècle avaient beaucoup d'analogies avec celles de nos jours.

Voici quelques descriptions des fruits à essences qui donnent une idée fort précise du goût de cette époque.

Le Cédrat. — Le Cédrat est un fruit distingué par la supériorité de son parfum : c'est de tous les fruits à écorce, le meilleur et qui est du meilleur usage; il l'emporte sur toutes les odeurs et, malgré la réputation que l'ambre s'était faite, le cédrat a prévalu et l'emporte.

Voici ce qu'il faut observer pour le bien choisir : Le cédrat est d'une figure assez irrégulière, communément de figure ovale, ayant sur son écorce plusieurs tubérosités ou bosses. Il y en a d'autres qui sont pointus des deux côtés; d'autres arrondis par un côté et pointus par l'autre; sa couleur est celle du Citron. Il faut toujours choisir ceux qui ont le plus de tubérosités et qui seront les plus pointillés, parce qu'ils ont plus d'écorce et plus de quintessence. Son odeur consistant dans les zestes, plus les zestes seront épais et vermeils, plus le fruit aura de parfum.

Pour faire la quintessence du cédrat, il faut le choisir dans sa parfaite maturité, c'est-à-dire qu'il ne soit pas trop vert et n'ait passé son point de maturité.

On coupe légèrement la superficie du Cédrat, c'est-à-dire cette écorce jaune. Vous aurez soin de n'y point laisser de blanc, parce que ce blanc éponge votre quintessence. Quand les zestes auront été levés délicatement, vous les mettrez dans un entonnoir de verre ou d'argent; après quelques temps, vous verrez la quintessence distiller goutte à goutte. Vous laissez l'entonnoir sur une bouteille jusqu'à ce qu'il ne tombe plus rien.

On tire encore les quintessences sur un entonnoir entouré de pointes, auquel il y a une grille. On tourne légèrement sur les pointes qui servent de râpe enlevant la superficie de l'écorce et les quintessences coulent d'elles-mêmes au travers de la grille.

Ce sont, ajoute l'auteur, les quintessences les plus à la mode; il faut reconnaître que les goûts actuels sont moins simples et que le public exige des odeurs plus capiteuses. Cependant, la véritable essence de Cédrat est peu connue, on n'utilise guère en parfumerie que l'essence italienne qui est absolument apocryphe et généralement tirée du citron vert. Certains fabricants italiens, sur la demande expresse de quelques parfumeurs, en ont établi de citron judaïque véritable, mais le prix en est, en Italie, de 75 francs le kilog. environ. On pourrait faire des essais avec la culture Corse, puisque les Cédratiers sont innombrables dans cette île. Nul doute qu'en connaissant l'essence véritable de Cédrat, on revienne à l'opinion de nos pères.

DEJEAN 1777.

(*A suivre*)



CHIMIE DES PARFUMS [1]

La fonction CÉTONE ou *acétone* est caractérisée par le groupement carbonyle — CO — bivalent, uni à deux radicaux symétriques ou différents. Les cétones se rapprochent beaucoup des aldéhydes. Si ces derniers sont des alcools primaires déshydrogénés, les cétones sont des alcools secondaires déshydrogénés. Quelques cétones se combinent également aux sulfites alcalins.

L'oxydation des aldéhydes, et par conséquent des alcools primaires, conduit aux ACIDES. Deux molécules d'acide peuvent se condenser avec élimination d'une molécule d'eau (H^2O) pour donner une molécule d'*anhydride d'acide*.

Il faut citer également la fonction azotée *amine* qui peut être considérée comme résultant de la substitution du groupe AzH^2 à 1 atome d'hydrogène dans un hydrocarbure. Les amines primaires ne diffèrent donc des alcools et des phénols que par la substitution du radical AzH^2 à l'oxydryle OH.

Stéréochimie

Jusqu'à présent, nous avons représenté les corps par des formules planes, mais en réalité les molécules occupent un certain volume dans l'espace. Pour les représenter schématiquement, il faut tenir compte de trois dimensions. Non que nous ayons la prétention de représenter la molécule sous l'aspect qu'elle prendrait à nos yeux sous un fort microscope, ces atomes, ces molécules étant seulement hypothétiques et leur constitution réelle nous étant tout à fait inconnue; mais cette géométrie dans l'espace nous permet de placer en équilibre stable tous les éléments de la molécule et cette hypothèse permet d'expliquer des anomalies qui, sans elle, resteraient mystérieuses. Il y a une concordance frappante entre le raisonnement et la réalité.

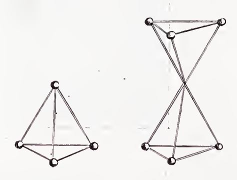
Nous supposerons de prime abord que les atomes sont des points sans forme palpable, leurs positions respectives ayant seules une importance. En outre, nous les supposerons à une distance invariable les uns des autres.

Le Méthane, dans lequel les 4 valences du carbone sont saturées par 4 atomes d'hydrogène, sera représenté par un tétraèdre où l'atome de carbone occupera le centre, les atomes d'hydrogène les sommets. Cette figure est la seule qui permette de comprendre :

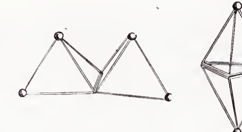
1° que la substitution d'un radical monovalent à un atome d'hydrogène ne donne jamais qu'un seul corps;

2° qu'il n'y a également qu'un seul dérivé bi-substitué du Méthane.

En effet, dans une figure géométrique, on



doit obtenir 4 figures superposables, en remplaçant successivement l'atome d'H. par un radical; cette figure pourrait être un carré dont l'atome de carbone occuperait le centre et les atomes d'hydrogène les angles. Mais on doit pouvoir également substituer un radical à deux atomes d'hydrogène et obtenir des figures identiques. Seul, le tétraèdre répond au problème, les deux atomes substitués se trouvant toujours sur une arête, il n'y a pas deux isomères, mais un seul corps.

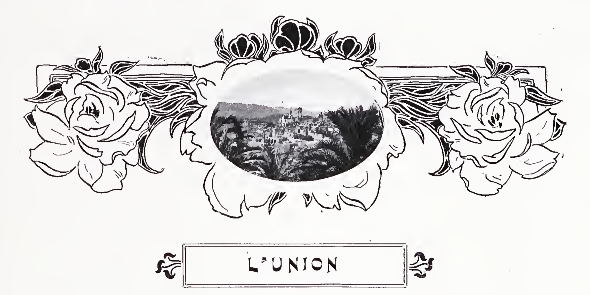


Ces dérivés du Méthane sont symétriques, mais dans le cas de triple substitution, les tétraèdres sont asymétriques et un rayon de lumière polarisée traversant un tel système se trouve dévié à sa sortie à droite pour l'un d'eux, à gauche pour l'autre. Il en résulte la loi suivante énoncée par Le Bel et van t'Hoff :

Chaque fois qu'une molécule renferme un carbone asymétrique (les 4 valences de ce carbone étant saturées par 4 atomes ou 4 restes différents), la molécule jouit du pouvoir rotatoire.

(*A suivre*)

(1) Voir page 84, n° 7, page 96, n° 8 et *Otto*. Industrie des Parfums 1909.



L'UNION

Nous recevons la lettre suivante :

Nice, octobre 1910.

Quoique cette revue se soit toujours abstenue de toute polémique, il est des faits qui portent en eux-mêmes leur leçon et qu'il est nécessaire de citer :

Retiré du mouvement commercial de la région depuis des années déjà, je m'intéresse pourtant à tout ce qui me rappelle mon ancienne profession. La récolte de la fleur d'oranger, en raison des anomalies commerciales qui l'ont accompagnée, m'a paru valoir quelques commentaires.

Ces années dernières, les 2.500.000 kilos de fleurs récoltés en moyenne et valant environ trois millions de francs avaient procuré au distillateur, approximativement, 25.000 hectolitres d'eau distillée et 2.500 kilos d'essence de Néroli représentant 3 millions 500.000 francs et laissant au parfumeur pour peine, main-d'œuvre et bénéfice un demi-million loyalement gagné.



Eau du Sahel — Cl. Dorier

Autrefois la fleur coûtait deux ou trois fois moins et était payée par la vente de l'eau distillée alors plus demandée qu'aujourd'hui. Le Néroli était tout bénéfice et se vendait aisément de 300 francs à 400 francs le kil. procurant aux parfumeurs de la région Golfe Juan, Grasse et Vallauris un gain voisin du million sur un chiffre d'affaires de quelque deux millions seulement. C'était l'âge d'or. Mais l'Union vint, en l'espèce la *Coopérative de producteurs de fleurs d'oranger*, las de voir les gros bénéfices accaparés et voulant sa part du gâteau. Ils l'ont eue, et belle; mais qu'arrive-t-il aujourd'hui. La fleur s'est payée cette année 1 fr. 10 le kil. malgré son faible rendement (1).

Sans tenir compte de cette circonstance aggravante et en envisageant les chiffres moyens, on constate qu'au cours actuel du Néroli (450 fr.) environ, la Coopérative a attiré à elle tout le gain, ne laissant au parfumeur que ses peines : 2 millions 750.000 fr. de fleurs donneront 1 million 500.000 fr. d'eau et 1.250.000 fr. au plus de Néroli.

Cette situation est absolument anormale et peut devenir des plus préjudiciable au commerce des produits de l'oranger qui a été longtemps une des sources de la prospérité locale.

A quoi est-elle due : A

(1) Elle donne habituellement par kilog 1 litre de fleurs d'oranger et 1 large gramme de Néroli, cette année le rendement moyen a été de 90 centigrammes à Grasse où le transport de la fleur en charrettes cause une fermentation (consommation) et à Vallauris ou les « friaou » (cantons froids) ne sont pas rares. Il a atteint le gramme à Golfe-Juan pour les fleurs locales distillées sur place.

ce fait que l'Union des Producteurs ne s'est pas heurtée à une Union des Acheteurs, seule organisation susceptible d'établir un équilibre raisonnable du marché.

Il en est résulté que, malgré la baisse du Néroli, baisse causée elle-même par les prix excessifs des années précédentes, ouvrant toute grande la porte aux imitations artificielles, les distillateurs ont encore acheté à des prix exagérés une fleur de basse qualité.

Les prix de la fleur sont établis par une commission de cultivateurs qui se base, d'une façon forcément partiale, sur la production globale de la région. Aucune commission antagoniste ne fait intervenir les facteurs, cependant tout aussi important, des stocks et de la demande extérieure.

Il est inutile de rechercher si les cultivateurs n'eurent pas raison de se liguer pour échapper aux conditions quelquefois draconniennes qui leur étaient imposées, mais ce que l'on peut affirmer sans risque d'être démenti, c'est que les distillateurs, également intéressés à la question, eurent le tort de ne pas savoir opposer à l'Union, l'Union. Il n'est pas nécessaire non plus de montrer que les fautes commises qui ont introduit chez le fabricant de parfumerie et le savonnier les Nérolis étrangers : d'oranger doux d'Espagne, de Citron de Tunisie, de Bergamotte d'Italie, compromettent très sérieusement la prospérité du commerce régional des produits de l'oranger.

Il faut appliquer sans retard le remède connu de tous : l'Entente. Y arrivera-t-on? peut-être!

***

Le tempérament français et surtout méridional y est peu enclin. Faut-il citer en exemple le bon esprit d'entente qui fit unir nos concurrents Allemands à l'exposition de Paris où ils obtinrent un grand prix collectif qui illustre individuellement chacun d'eux. Faut-il démontrer quelle sorte de communisme industriel, partageant les peines, coordonnant les efforts, pourrait faire de la région de Grasse un paradis : les branches sont diverses dans notre industrie et chacun veut les pratiquer toutes pour être le moins possible tributaire du voisin.

Ne serait-il donc pas possible que l'un d'eux par exemple consacre toute sa science et tous ses capitaux à une installation modèle d'extraction par les dissolvants, travaillant pour la communauté dans les meilleures conditions de rendement, de perfection et d'achat. Qu'un autre se spécialise très exclusivement dans le traitement des bois odorants. Qu'un autre encore ne fasse toute sa vie que des pommades ou des extraits. Cette sorte de division du travail, poussée à l'extrême dans l'industrie de la soie, pourrait s'appliquer à la Parfumerie du Midi, malgré les difficultés inhérentes à un travail de saison.

L'entente, l'union pour l'achat et pour la vente sont le meilleur élément de prospérité.

J'aurais cru, par exemple, dès l'apparition de votre Revue, tout indiquée pour porter au loin la réputation des produits français, que l'appui et le concours de nos distillateurs vous était tout acquis ; c'était une tribune aux échos universels qu'ils auraient pu utiliser, dès l'abord. J'ai du constater que peu d'entre eux ont su profiter de l'accueil bienveillant que vous réservez aux communiqués de toute nature. C'est encore une conséquence de l'esprit apathique français.

Le *struggle for life*, toujours plus vif, donnera sans doute à nos descendants, dans quelques générations, un peu de cette impétuosité commerciale qui caractérise les peuples dont les débuts furent pénibles. Nos pères ont eu trop de facilité à réussir, ils nous ont légué un peu de paresse et beaucoup d'insouciance.

C..., *Ancien Parfumeur.*

Nous insèrerons volontiers les réponses à notre correspondant, si elles sont d'un intérêt général. Nos colonnes sont toujours ouvertes à ceux de nos lecteurs désireux d'exprimer leur opinion au sujet de nos études spéciales.
N. D. L. R.



LES PARFUMS DANS LES ALPES-MARITIMES



C'est surtout le département des Alpes-Maritimes qui produit, en France, les Parfums de fleurs; le département du Var participe également à cette production bien française, mais en faible proportion. La Floriculture du Var vend particulièrement ses récoltes en nature et de petites quantités seulement sont utilisées pour la parfumerie. Il n'est pas question ici des plantes aromatiques des Alpes, de l'Hérault, de l'Aude, du Vaucluse, etc., les chiffres intéressants que nous citons plus loin ne visent exclusivement que le département des Alpes-Maritimes. Ils sont extraits des rapports administratifs de la Chambre de Commerce de Nice, de la direction des Douanes et du Préfet des Alpes-Maritimes.

Le Commerce de la Parfumerie ne vient dans le département qu'en deuxième ligne : il occupe 2.250 ouvriers dans 60 fabriques donnant un chiffre d'affaires de 33 millions de

francs. Le commerce de l'huile d'olive, qui occupe le premier rang, se pratique dans 200 établissements, avec 1.200 ouvriers et un mouvement commercial de 50 millions de francs.

Vient ensuite l'industrie florale avec 3.100 établissements, 18.600 ouvriers et un chiffre de 30 millions de francs; les fruits confits donnent 3 millions 1/2 avec 250 ouvriers dans 41 maisons différentes. Au total, le commerce général des Alpes-Maritimes donne le total imposant de 358 millions de francs.

Le rapport de l'Administration des douanes n'est pas moins instructif : L'industrie de la parfumerie, dit textuellement le rapport, subit le contrecoup de la concurrence étrangère. Le renchérissement des matières premières paraît avoir eu pour effet de restreindre la fabrication.

D'autre part, les produits synthétiques continuent à être recherchés. Leur prix de vente moins élevé, plus accessible aux bourses modestes, contribue à généraliser leur emploi.

Et il ajoute, toujours sur ce sujet :

« Une partie des essences qui, autrefois, étaient presque entièrement produites par le département des Alpes-Maritimes, sont maintenant demandées à l'Italie. Ce sont surtout les essences de Citron, de Bergamotte, d'Orange, de Lavande, de Menthe qui, grâce au prix peu élevé de la main-d'œuvre et la facilité de la culture, peuvent être produites à meilleur compte qu'en France; aussi constate-t-on une progression, pas très forte, mais constante, dans les importations de ces produits ». Cette appréciation, observerons-nous, n'est exacte qu'en ce qui concerne l'essence de Menthe, dont la production, dans les plaines de la Haute-Italie, date seulement de quelques années. Ce n'en est pas moins un indice qui vaut d'être retenu.

« Je signale, dit encore le Directeur des Douanes, l'augmentation de 100.000 kilos dans les entrées de racines d'Iris. Ce produit, qui vient des environs de Florence, est directement dirigé sur les usines de Grasse et de Vallauris ».

Cultures florales. — Voici comment s'exprime le rapport à ce sujet :

« La culture florale prend dans toute la région une extension de plus en plus grande. On arrache les Oliviers en France et en Italie pour pouvoir cultiver à ciel découvert le plus grand nombre de variétés de fleurs. On fait surtout, à Vintimille et dans la Rivière de Gênes, la culture de l'Œillet et de la Rose. Les importations accusent une plus-value dépassant 58.000 kilos. » Mais ces fleurs ne sont pas introduites sur le marché français; elles ne font que traverser notre territoire. Tout en constatant de nouveau, à notre tour, l'activité de la concurrence des floriculteurs de la Péninsule, si menaçante pour notre propre production florale, nous souhaitons aux Italiens, comme nous le faisons d'ailleurs à l'égard de nombre de nos concitoyens, qu'ils n'aient pas à regretter plus tard la destruction de leurs oliveraies.

(*Revue de Grasse.*)



Récolte des Violettes





Le Cèdre forme avec le Sapin la tribu des Abiétées, de la famille des Abiétacées. C'est un arbre pyramidal pouvant atteindre 40 m.



Cèdres du Liban

de hauteur et plus de 10 m. de circonférence dans les pays d'origine.

Sa racine présente une stèle, des faisceaux ligneux et libériens alternants, avec, au centre de la moëlle, un canal résineux secréteur de gomme.

La tige présente aussi une stèle, d'abord peu différenciée, avec aussi des faisceaux libéro-ligneux, les uns foliaires, les autres un peu plus larges. Il n'y a ni fibres péricycliques, ni canal axile, mais, dans le péricycle des chapelets d'utricules résinifères.

Les branches, horizontalement étalées, comprennent de longs rameaux avec, à leur aisselle, des rameaux courts donnant chaque année une feuille nouvelle, ces feuilles restant pelotonnées, en touffes.

Au lieu d'être plates comme celles du sapin, les feuilles de cèdre sont en losange avec des stomates sur toutes les faces et deux canaux sécréteurs.

Les fleurs se développent très tard, après cinquante ans, parfois. Il y a monœcie. Les bourgeons mâles renferment un grand nombre d'écailles qui sont autant d'étamines, avec, au bas, des bractées stériles. Chaque étamine porte à la base deux sacs polliniferes ; dans le grain de pollen l'exine se sépare de l'intine en deux points, formant ainsi deux ballonnets pleins d'air, deux flotteurs qui faciliteront la dissémination.

Les bourgeons femelles ont aussi des bractées stériles à leur base, puis d'autres donnant à leur aisselle, un rameau. En arrière, à gauche et à droite de ce rameau, poussent deux feuilles — la troisième, qui devrait être en avant, avorte — qui se soudent, formant une écaille courte et très large, dont la face ventrale regarde celle de la bractée. Ces doubles feuilles sont des carpelles portant chacun un ovule sur le dos.

Il y a donc autant de fleurs femelles que de



Cèdre de l'Atlas

bractées et le bourgeon est en réalité un épi, cône dressé qui, à maturité, s'exfolie. Les graines se détachent, entraînant un fragment de la face supérieure du carpelle, sorte d'aile munie de canaux secréteurs, qui facilite leur transport au loin par les vents.

On distingue le Cèdre du Liban (Cedrus Libani), le Cèdre de l'Atlas (Cedrus Argentea), et le Cèdre de l'Himalaya (Cedrus Deodar).

Le tissu du Cèdre, aux accroissements réguliers, est fait de cellules parallélipipédiques disposées comme les pierres d'un mur par rangées régulières, superposées.

Le périderme reste toujours à la même place; aussi n'y a-t-il pas de rhitidorne et, par suite, la tige demeure lisse. Le bois secondaire est fait d'une seule sorte d'éléments à parois épaisses avec ponctuations aréolées; ce ne sont pas des fibres, mais des vaisseaux aréolés. En fin de saison les vaisseaux sont beaucoup plus plats, tandis qu'au printemps ils sont carrés, à calibre maximum, ce qui permet de distinguer nettement les couches d'une année à l'autre et de déterminer avec certitude l'âge d'un bois. Cela explique aussi la tendance qu'a le cèdre à se séparer en plaques circulaires, suivant les zones d'accroissement, lorsqu'on le fend.

***

Le *Cèdre du Liban* (*C. Libani*, *Pinus Cedrus* ou *Ceder Cedar*) est célèbre par son incorruptibilité et sa durée prodigieuse. Le Mont Liban, qui en était jadis entièrement couvert, en est aujourd'hui à peu près totalement dépourvu, mais il en existe encore des forêts considérables en Syrie et dans l'Asie Mineure. Importé en Europe, il s'y est montré très rustique, mais l'acclimatation ne s'est faite qu'aux dépens de la qualité. Celui qu'on peut admirer au Jardin des Plantes de Paris fut apporté d'Angleterre par Bernard de Jussieu en 1734.



Cèdres et Abiès, au jardin botanique de Lyon.

Son bois, très joli, qui ne se ride ni ne se gerce au soleil, devient dur comme fer par immersion sous l'eau, L'aubier, assez net et abondant, est plus clair que le cœur jauneâtre.



Cèdre de l'Himalaya.

Il exhale un arome persistant, d'une intensité incommodante, dû à sa résine qui figurait dans les formules de parfums religieux et d'embaumement des momies chez les anciens Egyptiens.

L'Ancien Testament le mentionne comme le plus précieux des bois et les Hébreux ont prétendu que leur roi Salomon avait édifié en cèdre son fameux temple qui date de dix siècles avant notre ère. En réalité, le Genévrier et le Cyprès y ont surtout été employés, mais les anciens donnaient le nom de « bois de cèdre » à tous les résineux.

Le *C. de l'Atlas* se rencontre dans les magnifiques forêts des montagnes de l'Aurès, en Algérie; son bois a été très remarqué aux récentes expositions de Marseille et de Londres.

Le *C. de l'Himalaya* se différencie des précédents par sa plus grande résistance au froid.

C. CHARRIÈRE,
Ing. Agronome.



Essence de Lavande latifolia

Le compte rendu de l'Institut impérial et royal d'essais et d'agriculture de Salato donne quelques renseignements sur l'essence de Lavande latifolia obtenue en Dalmatie.

Cette huile essentielle est d'une belle couleur jaune claire et d'odeur agréable, le rendement est assez élevé et atteint 1,96 % dans le canton de Raguse et 1,81 % dans celui de Gravosa. L'Essence a été obtenue de plantes sèches par l'emploi de la vapeur surchauffée, son poids spécifique correspond à celui de l'aspic et est de 0,908.

La Lavande pousse en Dalmatie à l'état sauvage, comme dans les Alpes françaises, et le gouvernement qui a protégé l'industrie du Romarin dans cette région songe à conseiller également l'utilisation de la Lavande. Son grand rendement en essence en ferait évidemment un produit avantageux pour le pays et une concurrence sérieuse pour l'Aspic français. Il faut s'élever à cet égard contre l'emploi abusif de la dénomination « Lavande » utilisée déjà pour les essences d'Aspic d'Espagne et qui est susceptible d'amener une confusion fâcheuse dans les esprits. L'essence de Lavande latifolia n'a pas de rapport avec l'essence de Lavande officinale qui est l'essence véritable.

M. Heine & Cie ont essayé des cultures de Lavande latifolia dans l'Ile Arbe, mais y ont renoncé à cause de la rapide dégénérescence des plantes; Birckenstock prétend que la cause est dans la faible altitude de cette île dont les sommets ne dépassent pas 250 m. Au-dessous de 7 à 800 mètres, la Lavande latifolia s'abâtardit avec l'Aspic et fournit des essences inférieures (Slaus-Kantshieder).


Distillation de la Lavande

La Lavande des Grandes Alpes Françaises n'est pas encore prête à être détrônée.

Essence de Calaminthe népetoïdes

M. Slaus Kantshieder a étudié une essence

de Calaminthe dont l'odeur agréable rappelle celle de la Menthe verte. Une culture de cette plante est tentée et paraît susceptible de donner des résultats.

Fixateurs nouveaux

Le Dr Schmitz a pris des brevets (brev. allemand, 22.185, avril 1909) pour la fabrication de nouveaux parfums. On sait qu'en principe un fixateur doit avoir un point d'ébullition élevé, un point de fusion bas, une grande solubilité et doit être inaltérable et d'odeur franche ou même faible. Il a été démontré que les dérivés alkyl, aryl ou alkaryl des éthers du glycol (HO HC COOH) remplissent les conditions imposées. La formule de ces dérivés est A.O.CH2 COOR, dans lesquels R est un radical éthérogène comme méthyl, éthyl, propyl, etc. Les différents fixateurs obtenus forment deux groupes dont l'un a une odeur faible mais agréable et dont l'autre est inodore. Parmi les éthers du glycol susceptibles d'emploi en parfumerie, il faut citer notamment : Acétylglycoléthyléther, Propionylglycolméthyléther, Benzylglycoléthyléther, Benzylglycolméthyléther, oxybenzoylglycolbutyléther, etc.

(*Chemiker Zeitung*)



ESSENCES DE MENTHE ANGLAISE



On a déjà signalé, en France et en Angleterre, la quantité anormale de sophisticateurs qui vendent un peu partout, sous l'étiquette d'*Essence de Menthe Mitcham*, des mixtures dont la base est généralement l'essence de Menthe américaine plus ou moins rectifiée.

Cette pratique frauduleuse, qui s'étend de plus en plus, cause le plus grand tort, non seulement à la culture anglaise par l'avilissement des prix, mais aussi aux commerçants anglais, en jetant la suspicion sur leur réputation, cependant séculaire, d'honorabilité.

C'est, en effet, généralement sous le couvert de marques et de firmes anglaises, quelquefois domiciliées dans la région de Mitcham par un prête-nom complaisant, que se font ces transactions.

Les plaintes répétées de maisons de premier ordre nous ont amené à faire une enquête sérieuse sur ce point. La maison Stafford, Allen & Sons Ld, à qui l'on doit une nouvelle méthode d'extraction de l'essence de Lavande par les dissolvants volatils, publiait dernièrement, dans les colonnes de notre confrère anglais, *Perfumery and Essential oil Record*, une note brève flétrissant la conduite de ces peu scrupuleux concurrents. Nous avons jugé que des chiffres précis permettraient encore mieux à la clientèle française, si facilement trompée, de toucher du doigt la réalité de ces faits.

Grâce à l'aimable entremise de notre confrère londonien déjà cité, nous avons eu de MM. J. & G. Miller, les cultivateurs distillateurs bien connus de Mitcham (Surrey) les renseignements suivants sur les cultures de plantes aromatiques dans le Royaume-Uni :

« La culture de plantes et herbes médicinales occupe, dans le district de Mitcham, une superficie de 500 à 550 acres dont 450 environ sont réservés à la menthe poivrée, seule. Ces plantations sont d'ailleurs, en dehors de la commune de Mitcham, sur les territoires de Carshalton, Wallington, Reddington, Sanderstead, Sutton, Cheam, Morden, Ewel, Dorking, Leatherhead, et Caterham dans le Surrey et Chelsfield dans le canton de Kent.

« Il y a sept distilleries dans la contrée, qui renferment 20 gros alambics d'une contenance moyenne de 1.000 gallons (4.000 litres environ) chacun.

« L'industrie de l'essence de Menthe anglaise est peu avantageuse pour le distillateur honnête ; les commerçants mélangent des huiles essentielles étrangères avec celle de Mitcham et l'envoient ensuite au consommateur avec garantie d'origine.

« Les cours de l'essence sont au-dessous de la moyenne et ce qu'on appelle Menthe Mitcham, dans le commerce, produit très falsifié, devrait être vendu un prix très bas.

« Pour ce qui est de la Lavande, elle est, en pratique, vendue en bouquets sur les marchés de Londres. La récolte de Camomille est insuffisante et les prix élevés, les autres plantes sont en quantité insignifiante ».

Si l'on rapproche ces renseignements de ceux que nous connaissons déjà sur le rendement de la menthe anglaise, qui, selon Sir Walter Gilbey, baronnet, varie entre 10 et 15 livres anglaises par acre, nous arrivons à un total de 4.500 livres au minimum et 6.750 livres dans les meilleures années, soit de 2 à 3.000 kilos. Ce chiffre, qui est aussi celui de la production de Menthe française, est de beaucoup inférieur à celui de la vente de la Menthe « dite Anglaise » qui dépasse certainement 15.000 kilos annuellement. Les chiffres que nous avons eu sous les yeux pour une seule marque importante ne nous laissent aucun doute à cet égard.

Tout apocryphe qu'elle soit, cette menthe

anglaise est encore souvent préférée à l'essence française.

A qui connaît l'article, il est impossible d'admettre que cette préférence soit raisonnée : c'est une question de bluff de la part du vendeur et de snobisme ignorant de la part de l'acheteur.

Si l'on ne tient pas compte de l'influence prépondérante du climat qui, comme pour les vins, doit être primordiale, il est évident que la qualité d'une essence de Menthe dépend surtout des soins culturaux. La moindre quantité d'herbes étrangères introduites dans l'alambic en même temps que la menthe, charge l'essence de produits étrangers nauséabonds au grand dam de la valeur gustative de l'essence. C'est ce qui arrive pour les grandes plantations japonaises et américaines qui sont traitées sur le même pied que les cultures fourragères. En Angleterre, comme en France, les champs de Menthe sont soigneusement débarrassés de toute plante parasite. C'est la main d'œuvre nécessaire qui fait surtout le prix élevé et la qualité de l'huile essentielle.



Culture de Menthe française dans le Vaucluse

La menthe anglaise a une valeur commerciale encore plus grande du fait que le rendement commercial à l'hectare est beaucoup plus petit que le rendement correspondant en France (deux à quatre fois moins) et il est de toute urgence que les commerçants anglais prennent des précautions pour se préserver des falsificateurs. Il est évidemment préférable qu'ils en prennent, eux-mêmes, l'initiative pour éviter que le consommateur n'en arrive un jour ou l'autre à boycotter indistinctement toutes les essences anglaises, même les meilleures.

Un syndicat à l'imitation de celui de Banyuls pour la protection du vin fameux, avec étiquette et plomb de garantie pour tous les vendeurs, ou une marque uniforme comme pour les Producteurs de Vaucluse, qui soit à elle seule une garantie suffisante, semble d'autant plus facile à préconiser que le nombre de distillateurs est plus restreint.

Les distillateurs des Alpes-Maritimes devraient également, soit pour leurs Menthes, soit pour leurs autres essences locales, Géranium, Néroli, Petitgrain, etc., créer un laboratoire régional dont le plomb à demeure sur le flacon et l'accompagnant dans toutes ses pérégrinations assurerait l'authenticité d'origine.

La Chimie est en effet impuissante à déterminer exactement l'origine d'une essence et surtout d'un mélange d'essences. S'il n'est pratiquement pas possible de distinguer un mélange de Menthe Américaine et de Menthe Anglaise, d'une essence Mitcham garantie, il n'est pas moins délicat de distinguer un Petitgrain Vallauris d'un mélange à base d'essence exotique, ou une essence de Géranium Rosat de France d'une essence de Géranium d'Afrique.

Seul l'odorat permet cette distinction. Le nombre des connaisseurs est évidemment grand, mais il est de nos jours de moins en moins en rapport avec le nombre d'acheteurs. Et il sera d'autant plus petit que le sens critique des nouveaux venus aura été faussé par des livraisons incorrectes.

Ces différences subtiles, déjà insaisissables pour beaucoup de consommateurs, deviendront bientôt insuffisantes pour justifier des écarts de prix qui vont du simple au quadruple.

La sincérité des livraisons des commerçants honnêtes ne suffit pas à établir des différences assez tranchées ; leur union n'arrivera à éliminer de la corporation les éléments véreux que par une coercition qui s'impose.

Les Vins français ont réclamé une bande de garantie ; ne serait-il pas possible de reprendre une idée analogue pour les produits qui tirent de leur origine une grande partie de leur valeur ?

R. Gattefossé.



TOUJOURS L'ABSINTHE



Après avoir démontré que l'Absinthe est un poison redoutable, après avoir incriminé toutes les essences ensemble et séparément, les nombreux chimistes et hygiénistes qui se sont occupé de la question ont exprimé des opinions tout différentes. L'alcool doit-il être accusé? l'Anis (Anéthol, Badiane, etc.) dont on a démontré la valeur comme stomachique n'est-il pas innocent de tant de crimes?

On nous dit aujourd'hui que l'alcool d'industrie bien rectifié est plus anodin que les Armagnacs les plus réputés, grâce à sa faible teneur en alcools et aldéhydes supérieurs.

« 3° Que toutes les polémiques soulevées ces temps derniers ne reposent sur aucune base scientifique sérieuse, attendu que l'essence d'absinthe pure est une des plus rares et des moins étudiées chimiquement.

« D'après les travaux de MM. Cuniasse et Labbé (Essai des huiles essentielles), il est démontré, en effet, que la quantité d'essence d'absinthe pure pouvant entrer théoriquement dans 100 litres d'absinthe de Pontarlier ne peut excéder 1 gramme.

« Si l'on considère d'autre part que la thuyone n'est que l'un des nombreux composants de



Récolte de l'Absinthe

Que faut-il penser de tout cela?

Rien, sinon que la sellette est aujourd'hui réservée à l'essence d'absinthe seule, ou plutôt à son constituant la Thuyone.

Le Syndicat des fabricants d'absinthe de Pontarlier, en la personne de son président, M. H. Bazinet, a adressé à la presse la lettre suivante à ce sujet :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Pour couper court à tous les faux bruits qui ont couru sur la question de l'absinthe, les distillateurs de Pontarlier certifient :

« 1° Qu'il est impossible de fabriquer la liqueur d'absinthe sans y faire entrer la plante Artémisia absinthium cultivée dans nos montagnes;

« 2° Que toutes les liqueurs qui prendraient le nom d'absinthe sans contenir la plante de ce nom ne seraient qu'une falsification aussi grossière que l'ont été les imitations de la célèbre liqueur des Pères Chartreux.

l'essence d'absinthe et n'entre au maximum que dans la proportion de 1 milligramme par litre, on reconnaîtra combien sont exagérées et sans fondement les attaques multiples lancées contre le soi-disant poison.

« Quel est donc le savant qui pourrait affirmer de bonne foi que les effets nocifs de toutes les liqueurs attaquées incombent à un corps si peu déterminé que la thuyone, puisque celle-ci se trouve dans ces produits en proportions infinitésimales, cent fois inférieures à celles qui sont tolérées en médecine pour les poisons les plus violents?

« S'il s'en trouve un pour arriver à une telle conclusion, les travaux ardus auxquels il se serait livré le mettraient certainement à même d'indiquer une méthode pratique de supprimer la thuyone ou tout autre élément proscrit, sans altérer les autres composants.

« Le syndicat des distillateurs de Pontarlier serait alors très heureux d'une telle découverte qu'il s'empresserait d'utiliser pour mettre

fin aux continuelles attaques auxquelles il est en butte.

« Veuillez agréer, etc.

« *Le Président du syndicat des fabricants d'absinthe et de liqueurs de Pontarlier,*

« H. Bazinet ».

de Labbé, lorsqu'ils démontrent, par exemple, que l'essence d'Absinthe cultivée à Choisy-le-Roi contient de 35 à 43 % de thuyone, et que cette cétone est le constituant le plus important des essences étrangères; en revanche, il les confirme en ce qui concerne l'essence



Séchage et hachage

Il est évident que les questions posées par M. H. Bazinet le sont d'une façon très raisonnable et très scientifique. Mais nous lui ferons observer bien volontiers que si la toxicité de la thuyone est assimilée à celle des alcaloïdes employés en médecine, la Faculté ne

obtenue de l'Absinthe sauvage des Alpes-Maritimes (Causso) qui contiennent de 3 à 8 % de thuyone et celle que l'on obtient à Grasse d'absinthe cultivée, qui ne contient que 7 % de ce produit.

Il serait donc raisonnable avant toute chose



Emballage et Expédtion

consentira jamais, quelle qu'en soit la dose effective par litre, à en autoriser la consommation régulière et l'usage prolongé, l'abus étant hors de question.

D'autre part, les travaux de Charabot sont en contradiction, en certains cas, avec ceux

de déterminer rigoureusement la teneur en thuyone de l'essence tirée des herbes sèches employées par les distillateurs de Pontarlier.

Enfin l'élimination de la thuyone n'est pas un problème insoluble.

Il existe même déjà dans le commerce une

essence répondant à ce désir, c'est l'essence déterpénée de Heinrich Haensel.

Le procédé qui permet d'éliminer toutes les parties nocives ou inutiles d'une essence, transforme l'essence d'absinthe en un produit inoffensif en lui conservant toutes ses propriétés gustatives particulières.

Pourquoi ne serait-il pas adopté par les distillateurs de Pontarlier du moment où ils sont déterminés à ne plus fabriquer qu'un produit répondant aux exigences des hygiénistes.

Nous nous mettons bien volontiers à leur disposition pour l'application pratique. Il serait heureux que les polémiques de ces mois derniers aboutissent enfin à un résultat pratique, d'autant plus que les nombreux consommateurs leur en seront certainement reconnaissants.

J. Piot, *Ingénieur Chimiste.*



Les Essences Déterpénées en thérapeutique interne



Dans le N° d'avril 1910 de la *Parfumerie Moderne*, j'ai publié les résultats de mes expériences sur le rôle des Essences déterpénées dans la pratique chirurgicale courante.

Il m'a été depuis permis d'expérimenter les Essences déterpénées en thérapeutique interne et c'est le fruit de mes nouvelles observations que j'apporte aujourd'hui à cette Revue.

Sans m'attarder à énumérer mes cas, j'aborderai de suite les conclusions et l'enseignement pratique de mes essais.

Tout d'abord merci à la Maison Gattefossé et fils, d'avoir bien voulu mettre à ma disposition des Essences en quantité suffisante pour apprécier le rôle que peuvent et pourront jouer les *Essences déterpénées* dans la thérapeutique journalière.

« Certes » et je répète là les propres termes de mon dernier article, « certes, je n'ai pas « la prétention de découvrir une thérapeu- « tique inédite ». Non! Mais j'estime que les qualités particulières des Essences déterpénées très solubles, en font un article de choix, un produit précieux, capable de rendre des services insoupçonnés aux pharmaciens d'abord, ensuite et surtout aux médecins-pharmaciens.

Ces derniers principalement apprécieront, s'ils veulent bien l'expérimenter, le côté pratique de la question; et au lieu d'avoir recours à des droguistes ou à de grandes pharmacies commerciales pour leurs approvisionnements, ils trouveront, sous un volume réduit et à un prix avantageux, dans les *Essences déterpénées* de Gattefossé, le moyen de préparer extemporanément toutes teintures, solutions aqueuses ou huileuses, mixtures, etc... que réclame la pratique courante.

En chirurgie, on emploie le plus souvent des solutions alcooliques. Les récentes communications aux académies ont fait beaucoup de bruit sur l'usage — l'abus — de la teintude d'iode pour toutes les désinfections. Peu importe que la teinture d'iode agisse ou non par son alcool, car il s'agit de thérapeutique externe.

Mais dès qu'on aborde la thérapeutique interne, surtout la thérapeutique infantile, la question se complique et l'on ne doit pas ignorer le rôle nocif des alcools, alcoolatures, teintures; c'est ici qu'on apprécie à sa juste valeur la facilité de dissolution des Essences déterpénées dans l'Eau pure ou très faiblement alcoolisée.

Tel malade a besoin de fenouil comme carminatif ou diurétique; si l'on n'a pas cette plante à profusion comme dans le Midi, si la provision familiale ou pharmaceutique est épuisée; si le malade atteint d'un ulcère d'estomac ne peut supporter ni la teinture ni l'huile volatile de fenouil, il faudra bien avoir recours à un autre moyen. Nous le trouverons, ce moyen, dans l'Essence déterpénée concentrée de fenouil, qui permettra de préparer à la dose de *deux gouttes* par tasse une infusion *potable et active*, répondant exactement aux besoins du malade.

Nombreux sont les cas où le patient, ne pouvant supporter des potions alcoolisées ou des teintures, a cependant besoin d'un produit bien défini qui n'existe guère qu'en solution alcoolique.

Prenons l'exemple banal de la menthe. J'ai dans ma clientèle une jeune fille qui présente des ulcérations de l'œsophage consécutives à une brûlure par ingestion d'acide sulfurique. Les troubles gastriques sont intenses. Habituée à dissiper ses malaises avec de la menthe (Ricqlès, Carmes, etc.), elle ne put, après son accident, user de ces spécialités sans réveiller d'atroces douleurs qui l'empêchaient de bénéficier du remède. J'essayai l'infusion de menthe; l'infusion était trop ou trop peu concentrée; chaude, elle ne pouvait la boire; froide, elle ne lui trouvait plus de goût; bref, les fermentations stomacales ne disparaissaient plus; le lait lui-même provoquait des

météoriques et des gaz acides qui, remontant d'une façon intolérable, irritaient, avivaient les brûlures œsophagiennes. Un chirurgien parlait déjà du bistouri.

Je lui fis alors prendre de l'Eau pure et froide, aromatisée avec de l'Essence déterpénée de Menthe française. La solution fut parfaite, limpide, parfumée au goût de la malade (ce degré de concentration s'obtient par tâtonnement et dépend de chacun).

La jeune fille vit disparaître son ballonnement et, chose plus heureuse encore, l'eau de menthe calma les brûlures et permit une rapide, définitive guérison.

Cet exemple, pris au hasard, montre péremptoirement le parti qu'on peut tirer de l'usage rationnel des Essences déterpénées en médecine.

Autre fait, non moins démonstratif; *un enfant* de huit mois, atteint de vomissements acitonémiques et de diarrhée verte infectieuse, a des convulsions, puis du méningisme, de l'hypothermie et du coma, précurseur d'une issue fatale. Le musc est tout indiqué. Mais les vomissements acitonémiques interdisent la teinture de musc en potion; la diarrhée l'interdit en lavements. Je lui donnai donc une goutte de musc Tonkin dégraissé et rendu soluble (Gattefossé et fils), dans une cuillerée d'eau bouillie aromatisée d'une goutte d'essence de citron soluble; ainsi de suite, d'heure en heure, alternant le citron et la menthe, toujours sous forme d'essence déterpénée soluble. L'enfant a guéri et la guérison persiste depuis plusieurs mois.

La conclusion de tous ces faits vient d'elle-même à l'esprit des lecteurs.

Les Essences déterpénées concentrées constituent un produit excellent, capable de réussir là où échouerait toute autre préparation. Principalement dans les cas où l'alcool est contre indiqué, on n'est plus désarmé, on peut agir efficacement avec *une solution aqueuse et bien dosée.*

Essayez donc, confrères, et publiez vos expériences.

Bien entendu, il est encore impossible d'établir une posologie définitive. Cela dépend un peu de la pratique individuelle. Mais les résultats seront toujours satisfaisants, après les quelques inévitables tâtonnements du début.

Essayez vous aussi, MM. les pharmaciens, de préparer vos produits avec les Essences déterpénées solubles. Vous serez surpris de la rapidité, de la limpidité et de la qualité thérapeutique de vos préparations. Faites part de vos essais aux médecins et je suis sûr qu'ils apprécieront les vertus de vos sirops, huiles, solutions, etc., ainsi préparés.

J'entrevois même le jour où tout médecin aura dans sa boîte de secours un assortiment des principales Essences déterpénées pour parer avec bonheur à toute éventualité, au cours de sa tournée dans le fond des campagnes.

Docteur E. FORGUES.



La production des Citrus à la Vera-Cruz

L'orange amère et le citron viennent en abondance, à l'état sauvage, dans cette région du Mexique, où les arbres de ces variétés fleurissent jusqu'à des altitudes de 4.000 pieds ou 1.250 mètres, et portent des fruits pendant la plus grande partie de l'année. Ces citrus, extrêmement résistants et exempts d'attaques d'insectes, peuvent fournir des greffes excellentes en quantités illimitées.

Il a été exporté de la Vera-Cruz, en 1908, pour une valeur déclarée de 152.500 francs d'oranges; les chiffres de 1909 ne sont pas connus.

La récolte commence vers le mois d'octobre; mais on rencontre déjà beaucoup de fruits à partir d'août et septembre.

La région de la Vera-Cruz est également très favorable à la production des citrons; les citronniers y poussent rapidement et commencent à porter dès leur quatrième année; les fruits sont de forte dimension, de qualité supérieure, et supportent remarquablement bien le transport. Les arbres sont chargés de fruits pendant toute l'année; quelques vieux sujets n'ont pas cessé de produire abondamment depuis sept ans. Le citronnier n'est l'objet d'aucune culture à la Vera-Cruz, cependant, il y devient très vigoureux et de forte taille; tous les terrains lui sont bons jusqu'à une altitude de 900 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Afin d'encourager l'exportation des agrumes du Mexique, le gouvernement mexicain accorde aux exportateurs une prime de 5 francs par 1.000 oranges et de 3 fr. 75 par 1.000 citrons expédiés à l'étranger.

(*Diplomatic and consular Reports*).

NÉCROLOGIE

La Parfumerie Moderne vient de subir une perte cruelle : son fondateur, M. Louis Gattefossé, vient de décéder rapidement au cours d'un voyage sur la Côte-d'Azur. Une première atteinte du mal auquel il vient de succomber, l'avait forcé il y a quelques années à diminuer le surmenage auquel le poussait trop facilement son tempérament excessivement actif.

Bien connu dans le monde des Produits chimiques, il avait gardé une particulière prédilection pour la Parfumerie, où les nombreux amis qu'il a laissés le regretteront vivement. Tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître se rappelleront volontiers son caractère affable, et nombreux sont ceux qui lui ont voué un sentiment de sincère reconnaissance pour l'activité qu'il a mise sans compter à leur service.



En même temps qu'il fondait ou dirigeait dans la région lyonnaise des fabriques de produits pharmaceutiques, de pansements, de toiles cirées, de vernis, etc., actuellement en pleine prospérité, il réservait une partie de son activité à la direction du laboratoire qu'il avait créé pour la fabrication des essences déterpénées dont il prévoyait depuis longtemps le succès actuel.

Rappelons qu'il avait introduit en France dès l'origine, les Vaselines, Huiles de Vaseline, Cérésines encore inconnues et dont l'usage depuis s'est développé au plus haut point, et que son nom est lié à l'usage, en France, des premiers parfums artificiels et de tous les parfums modernes.

C'est pendant sa demi-retraite sur la Côte-d'Azur, où il aimait à s'occuper des essences naturelles, qu'il s'était rendu compte de la nécessité de créer une Revue de Défense des intérêts de la Parfumerie Française menacée, dans ses sources même, par l'activité étrangère.

Le rapide succès de notre Revue a consacré encore une fois la justesse de ses vues.

Notre Rédaction perd en sa personne un chef aimé, un esprit droit, intuitif et fécond, mais il a laissé un exemple trop vivant pour qu'elle ne s'efforce de le suivre dans la voie de probité commerciale et scientifique qu'il nous a tracée.

La RÉDACTION.



LE COMMERCE SINCÈRE



« J'appelle un chat un chat... »

Le commerce des produits aromatiques doit être, plus que tout autre, sincère ; nous nous sommes élevés à plusieurs reprises contre l'emploi abusif, quelquefois même frauduleux de dénominations propres à donner à certains produits une valeur fictive.

Nous ne reviendrons pas sur la question des Essences de Menthe et de Lavande Anglaises sous le couvert desquelles on écoule au prix fort une quantité importante d'essences de moindre valeur ; mais nous avons parlé, en passant, des essences de Géranium, Petitgrain et autres, du Midi de la France, et on nous fait remarquer que la plupart des tarifs des intermédiaires français et étrangers portent,pour ces essences, des prix inférieurs à ceux qui sont pratiqués sur les lieux de production.

Cette circonstance, facile à vérifier, donne encore plus d'importance à la question, et il devient urgent qu'une décision des intéressés intervienne en faveur de la réglementation des prix.

En effet, la diminution de prix constatée ne peut provenir que d'une diminution de la qualité, et il faut, ou que le fabricant français ait livré une essence inférieure, ou que le destinataire, par des coupages, ait diminué la valeur initiale de l'essence.

Le résultat est facile à saisir : la différence de finesse entre l'essence française et l'essence exotique diminue et l'intérêt qui s'attache à la consommation de la première disparaît ; le producteur verra donc tôt ou tard cesser sa fabrication par suite de l'habitude prise par le consommateur d'user de l'essence la moins chère.

Nous avons cité l'exemple des vignerons attachés à garder intact la réputation de leurs crus ; les distillateurs français ne peuvent-ils en faire autant pour leur Parfums ?

Il faudrait :

1° Que l'étiquette « Origine française » n'abritât jamais que des produits parfaits et purs;

2° Que les acheteurs de produits français ne soient pas autorisés à revendre ces essences, comme telles, à des prix inférieurs.

Cette obligation est d'ailleurs très coutumière dans le commerce et nul ne se formaliserait de se voir interdire la revente au-dessous du prix convenu.

A défaut d'une organisation élémentaire sur ce point, la publicité des prix de revient fera facilement justice des falsificateurs. Le consommateur prévenu se refusera dorénavant à acheter des essences à des prix inférieurs à la valeur exacte, comme suspectes de mélange.

En ce qui concerne la grossière falsification des produits courants, il faut se féliciter de l'initiative prise par certains fabricants de produites artificiels : ils offrent franchement des « Essence factices » propres à remplacer les essences naturelles trop coûteuses. L'habitude que prendra le préparateur d'acheter côte à côte le produit vrai et le succédané mettra fin, espérons-le, à la vente de produits mixtes, à des prix moyens, inférieurs à la valeur de l'essence pure et préjudiciable, par conséquent, à la vente loyale des produits originaux.

Il faut mettre, enfin, le parfumeur en garde contre l'usage inconsidéré de dénominations inexactes : nous citerons, par exemple, une grande maison suisse qui, certainement avec la plus grande bonne foi, offre une essence d'orange *déterpénée* à un prix qui ne dépasse pas 4 fois le prix de l'essence brute, alors que chacun sait qu'il faut environ 40 kilogs d'essence ordinaire pour donner un kilog. d'essence d'orange déterpénée. Le parfumeur qui achèterait un tel produit serait mal venu d'exiger une essence réellement sans terpènes. Il en est de même pour quelques fabricants italiens qui offrent des essences concentrées sous le terme de *déterpénées ;* il ne faut pas s'attendre à payer, à moitié prix, des essences d'une valeur deux fois plus grande.

Les intéressés devront, dans l'intérêt de tout le monde, éviter d'employer des termes qui ne conviennent pas à leur fabrication ; comme nous l'avons dit précédemment, ils seront les premières victimes de leur outrecuidance, leurs cotations ridiculement basses n'attireront que les ignorants, mais mettront en défiance les véritables connaisseurs.

Pour terminer, nous souhaitons que tous les parfumeurs désireux d'être soigneusement servis prennent les dispositions suivantes :

Exiger des garanties d'origine formelles;

Se méfier des cotations hors de proportion, soit avec les prix de revient connus, soit avec les cotations de première main ;

Faire eux-mêmes leurs coupages.

Quant aux fabricants d'essences, il est inutile de leur rappeler que leur intérêt est toujours, non seulement dans la tenue des prix à un niveau en rapport avec le coût des matières premières et la finesse du parfum, mais aussi dans la réputation intégrale de leurs produits.

Cette réputation est un patrimoine national qu'il ne convient à personne d'amoindrir.

R. GATTEFOSSÉ.

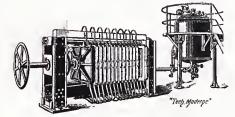


Comme on l'a constaté chaque fois qu'il s'agit de produire rapidement et à bon compte des produits confectionnés, la Machine Américaine est toujours en tête du mouvement évolutif qui supprimera graduellement sur le continent comme ailleurs la petite main-d'œuvre.

Nous appelons petite-main d'œuvre celle don l'ouvrage nécessite peu d'initiative comme, par exemple, dans le cas qui nous occupe: la frappe et l'empaquetage des savons de toilette ou de ménage.

Quoique l'ouvrier et surtout l'ouvrière fran-

çaise ne soient pas coûteux, et qu'on ait calculé que leur rendement est souvent plus avantageux



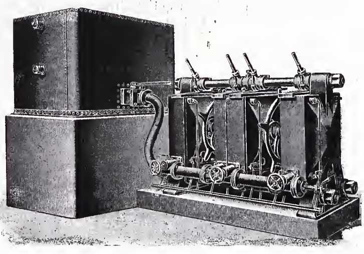
Presse réfrigérant Schrauth

que celui de la machine la plus perfectionnée. il faut bien admettre que, pour un travail machinal et qui demande une faible force, la machine moderne est certainement plus adéquate que le personnel nombreux exigé par une production journalière un peu importante.

Le savonnier américain s'efforce de perdre le moins de temps possible et de produire en masse.

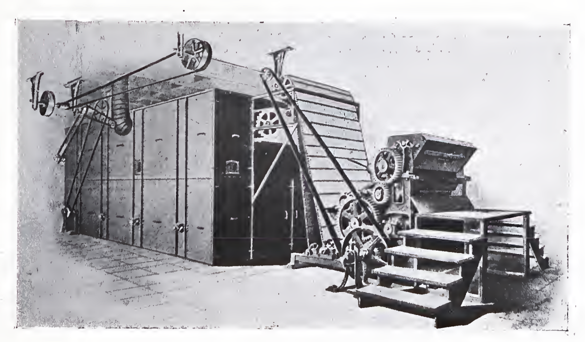
C'est dans ce but que, par exemple, il a inventé la machine à refroidir et à dessécher le savon, qui transforme en quelques heures le savon sortant liquide et chaud des chaudières en savon rebroyé et contenant seulement la proportion d'eau indispensable. L'Allemagne a suivi cet exemple et les presses réfrigérantes Klumpp ou Schrauth citées par E. Bontoux dans son étude récente sur le matériel de savonnerie (Technique moderne, T. II, nº 9, page 490) indiquent que le mouvement sera suivi assez rapidement en Europe ; mais ces appareils à petite capacité sont loin d'équivaloir le « Proctor System » dont nous donnons une vue perspective empruntée à notre collègue de New-York, « Soap Gazette and Perfumery ».

Pour ce qui est de la frappe des savons, nous en sommes restés à la presse à bloc (hermétique) pour les savons de toilette et à la presse à verges (ouvrante) pour les savons de ménage : une invention relativement récente est la Frappeuse mécanique à double marteau de Montel qui permet déjà une production de 20 à 30.000 morceaux par journée de 10 heures.



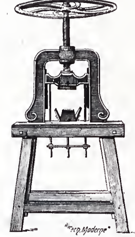
Cliché Tech. Moderne.

Presse réfrigérant Klumpp



Proctor System

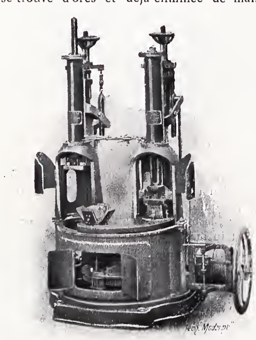
Mais nous sommes encore loin de la petite presse à main de Patterson, qui donne 25 morceaux par coup de balancier, de la « Ralston » qui débite 90.000 pains de savon de ménage par journée de 10 heures, de la « Dreadnought », également pour savons de ménage, qui donne, 200 morceaux à la minute et des différents types de presses à savons de toilette qui donnent une production plus ou moins intensive selon le modèle et la force, mais qui débitent toujours au moins 60.000 pains par jour.



Presse à verges

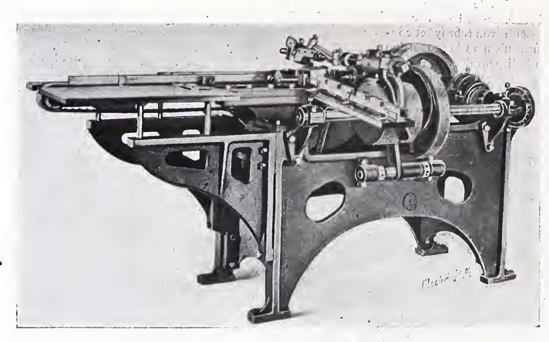
La conception primordiale de ces appareils et qui en assure la rapidité de fonctionnement est l'alimentation automatique par chemins roulants présentant constamment un morceau nouveau à l'appareil qui vient de se décharger de lui-même.

La fabrication française de savons de toilette se trouve d'ores et déjà éliminée de maints



Frappeuse Montel

marchés ou la qualité de ses produits la maintiendrait encore si la différence de prix entre

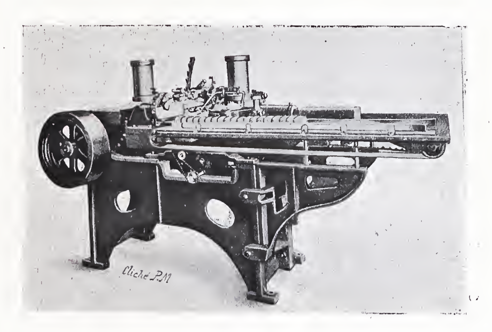


Presse Automatique « Machinery Designing & Mg C° »

La main-d'œuvre est réduite à la stricte surveillance et un ouvrier s'occupe quelquefois de deux ou trois machines, à moins qu'une frêle jeune fille ne soit préposée, seule, à la garde du monstre mécanique docile et facile à apprivoiser.

ses produits et ceux des Etats-Unis n'était excessive. Nous voulons parler de la Chine, du Japon, où la production locale laisse encore beaucoup à désirer, de l'Amérique du Sud, etc. Mais nos fabricants, à qui nous avons eu l'occasion de montrer les produits Américains, se

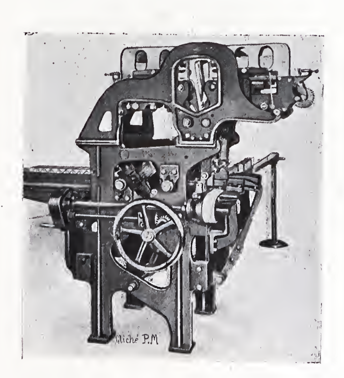
sont toujours montrés étonnés que la main-d'œuvre coûteuse des Etats-Unis permette des paquetages si soignés et une présentation aussi luxeuse.



« Dreadnought » (Machinery Designing & Mg C°)

C'est qu'en général on ne connaît pas en France la Wrapping machine qui remplace, et comment, nos plus habiles plieuses.

Que penser de la « Condon Wrapping Machine » qui, sur demande, utilise le papier blanc en rouleau, paraffiné ou non, l'étiquette en feuilles, qui produit des paquets à coins collés ou scellés à la cire et débite 63.500 pains en 10 heures et demi ? La Machinery Désigning and Manufacturing Co présente aussi un appareil qui inspire toute confiance par sa robustesse et sa rapidité.



Sheet Feed Wrapping Machine

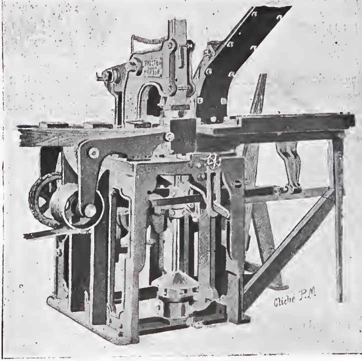
Ces machines modernes paraissent de plus en plus indispensables aux nouvelles installations de savonnerie elles permettent un rendement journalier considérable en marchandise prête à la consommation et convenablement présentée. Le public s'habitue de plus en plus à préférer les savons de belle apparence, soignés et propres, aux antiques savons Phocéens, que l'on voit en piles jaunes ou vertes exposées à toutes les poussières et à toutes les pollutions dans les boutiques des épiciers.

Le fabricant ne se rend pas assez compte que, dans l'âme simple des foules, ce qui est destiné à nettoyer doit être en soi-même propre.

Beaucoup d'autres industries auraient intérêt à utiliser les Wrapping Machines ou machines à empaqueter; à notre connaissance il n'est guère qu'un fabricant de biscuits qui ait adopté ce système qui préserve par un emballage hermétique l'objet de toute atteinte de l'air, de l'humidité, ou des germes nuisibles.

Certaines machines emploient l'étui ou boite pliante en carton léger et l'on rencontre beaucoup de savons présentés dans ces jolis emballages. Ils font d'ailleurs beaucoup plus d'effet que simplement enveloppés.

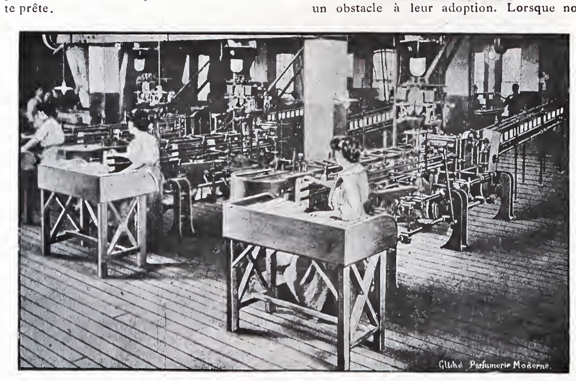
Citons pour finir les appareils à production continue de poudre de savon ou de lessives en poudre, complétés par les machines à peser et à mettre en boites dont nous donnons la gravure. Les jeunes femmes se contentent de fermer la partie supérieure de la boite qui leur est livrée toute prête.



Ralston automatique pour savon de ménage

la parfumerie. Nous donnerons prochainement des descriptions de machines pratiques pour remplir les flacons, les boites de vaseline, de poudre de riz; d'entonnoirs automatiques, de machines à étiqueter, à boucher, à capsuler, etc., etc.

Ce matériel essentiellement moderne, déjà adopté par beaucoup d'industriels allemands, le sera bientôt en France, mais il faut avouer que l'on manifeste chez nous bien peu d'enthousiasme pour tous ces appareils. La nécessité de les faire venir de l'étranger est encore un obstacle à leur adoption. Lorsque nos



Automatic Packaging

Ces machines à peser sont, à la savonnerie, ce que sont les remplisseuses doseuses pour la

constructeurs français nous les offrirons, nul doute que chacun veuille en posséder. En

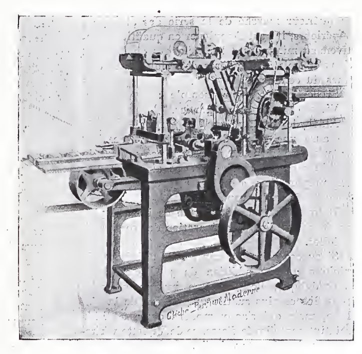
attendant, il faut avoir recours à la mécanique étrangère.

Nous nous mettons volontiers à la disposition de nos lecteurs pour les mettre en rapport avec nos amis d'Outre-Atlantique.

Pierre Cestier.
Ingénieur C L.

Nous devons, pour compléter cette étude, signaler les machines perfectionnées des maisons Des Cressonnières et Breyer frères, notamment celles qui correspondent au Proctor Système. Ce sont des ensembles composés d'une broyeuse à cylindres. de chemins roulants dans une étuve et d'une peloteuse, le savon liquide est en quelques minutes parfumé, coloré et prêt à sécher. Ces mêmes constructeurs étudient en ce moment des modèles autres qui concurrenceront certainement les machines américaines.

N. D. L. R.



Wrapping Machine Condon



PARFUMERIE PRATIQUE

Violette Artificielle

Emploi de l'Aldéhyde Duodécylique

L'aldéhyde Duodécylique (C^{12}) fait partie de cette nouvelle série dont l'application sera fertile en nouveautés et dont les membres les plus intéressants sont : les aldéhydes heptylique, octylique, nonylique, décylique et duodécylique et leurs alcools.

Ces corps, dont l'importance en parfumerie deviendra considérable, sont encore peu utilisés. Il faut attribuer cette réserve du parfumeur non seulement à son ignorance de leur emploi, mais encore à leur abord peu agréable. Ils ont, presque tous, une odeur qui les rapproche des acides gras correspondants, mais cette impression superficielle disparaît après un examen approfondi. Disons d'ailleurs que cette odeur grasse *sui generis* est surtout le fait des corps incomplètement rectifiés et qu'elle disparaît complètement dans les aldéhydes très purs.

Le parfumeur s'effraye également du prix relativement élevé de ces nouveaux parfums de synthèse, sans se rappeler les prix exagérés auxquels il payait il y a quelques quinze ans les parfums artificiels alors à leur début.

Les corps nouveaux baisseront aussi de valeur marchande, mais ils ont pour eux ce que leurs ancêtres n'avaient pas : une puissance odorante extraordinaire. Il n'est pas exagéré de dire, en effet, que ces aldéhydes à haut poids molléculaire, ont une odeur infiniment plus forte que les produits dont le parfumeur a l'usage habituel. Et si les alcools supérieurs en C^7, 8,9, 10 et 12 sont eux-mêmes déjà très puissants, les aldéhydes correspondants le sont beaucoup plus encore. L'essence d'orange déterpénée, par exemple, qui ne diffère guère de l'essence de citron que par un très léger pourcentage d'aldéhyde décylique, est deux ou trois fois plus forte que celle-ci.

Nous avons déjà donné quelques indications sur l'emploi prudent de l'aldéhyde nonylique dans les parfums du type Cyclamen, Muguet Lilas, de l'aldéhyde octylique dans les préparations de Jasmin, Jonquille, Jacinthe, Narcisse; rappelons aujourd'hui qu'une petite addition d'aldéhyde nonylique dans une essence de rose suffit à la transformer en lui donnant une puissance et une ténacité extraordinaire.

Le but de notre étude est d'indiquer au parfumeur l'emploi de l'aldéhyde duodécylique dans les préparations de violette.

Il y a là un emploi nouveau qui donnera certainement une vive satisfaction au préparateur de parfumerie en le libérant de l'usage coûteux de certaines matières premières à odeur de verdure, que leur prix réserve aux préparations de luxe. L'aldéhyde duodécylique au contraire, bien entendu s'il est de pureté parfaite, est fort économique. Outre qu'il est

le meilleur marché de la série des aldéhydes supérieurs, il peut s'employer en quantités relativement minimes, et les mélanges obtenus ont deux et trois fois la force des Violettes cétoniques du commerce.

Si l'on emploie par exemple :

Violette β 100 %, 90 parties.

Aldéhyde duodécylique, 10 parties,

on aura une odeur de Violette verdure dont le prix de revient ne dépassera pas 200 francs le kilog et qui corrigera avec aisance toutes les préparations « plates », trop fréquentes avec les formules usuelles.

Il jouera en un mot le rôle de l'alcool phényléthylique dans la préparation des roses artificielles.

Si au contraire on emploie de préférence la violette α, une addition de 5 % d'aldéhyde duocédylique, donnera une nuance nouvelle plus fine et plus subtile que l'odeur de la violette, mais qui s'accommodera d'une addition relativement élevée d'essence de Violette véritable aux dissolvants volatils.

On connaît, en effet, la difficulté de l'emploi de ces produits naturels très chers, et d'odeur peu engageante de prime abord, que sont les essences de Violette de Parme et Victoria obtenues dans le Midi. Leur usage est souvent limité à donner aux essences factices cette dernière touche qui perfectionne et affine. Avec la nouvelle préparation Ionone + C12 on aura un véhicule qui permettra l'emploi en doses plus massives de ces essences véritables.

Enfin, il n'est pas jusqu'à l'essence de Cassie vraie qui ne puisse bénéficier de ce nouvel adjuvant qui lui donnera plus de légèreté et une apparence plus exacte de violette.

Que le parfumeur s'approvisionne donc de ces aldéhydes et de ces alcools supérieurs nouveaux, il y trouvera les matériaux du perfectionnement de ses spécialités. N'est-ce pas à cet idéal de perfection que tendent les recherches de tous les spécialistes chimistes ou préparateurs ?

Préparation rapide de l'essence d'Ambrette

On sait que l'essence d'ambrette distillée n'a pas la finesse de celle que l'on obtient par infusion ; en outre, pendant la distillation, une grande partie des produits à haut point d'ébullition se décomposent ou ne sont pas entraînés. Et l'essence d'ambrette étant surtout utilisée comme fixateur, on conçoit qu'il est plus profitable de l'extraire par déplacement.

Si l'on utilise l'alcool comme dissolvant, la dissolution du principe aromatique de la graine se fait avec lenteur et exige une quantité relativement importante de liquide ; on peut, pour plus de rapidité, broyer finement la graine et la mettre dans cet état de division en macération.

Mais beaucoup plus rapide et complet est le procédé qui utilise les nouveaux dissolvants volatils ininflammables, notamment le *Trichloréthylène.*

Il suffit alors de mettre en contact pendant quelques heures les graines d'ambrette et le dissolvant dans une capsule ou dans un récipient fermé. La quantité de Trichloréthylène a utiliser est relativement minime puisqu'il suffit de baigner entièrement les graines pour assurer l'extraction totale du principe odorant. Il est d'ailleurs fort simple d'organiser un lavage méthodique sans mettre en œuvre une quantité trop forte de produits : on introduira, par exemple, dans quatre flacons, 250 grammes de graines d'ambrette. On remplira le premier flacon avec du Trichloréthylène et on laissera l'extraction se faire d'elle-même pendant deux heures. Au bout de ce laps de temps, on transvasera dans le second flacon, encore vide de liquide, mais déjà garni de graines, le dissolvant du premier flacon. Cette opération se fera en renversant le premier flacon dans un entonnoir surmontant le second. Les graines s'égoutteront complètement pendant la dissolution de la seconde portion. On continuera ainsi jusqu'à lavage complet de la graine mise en action. La première portion sera tout à fait épuisée, la seconde pourra être relavée avec une nouvelle quantité de dissolvant que l'on fera passer successivement sur la troisième et la quatrième parcelle, puis sur des graines fraîches.

On aura alors un dissolvant riche en matières aromatiques et qu'il suffira de faire évaporer lentement au bain-marie pour obtenir l'essence concrète d'ambrette dans le meilleur état pour être utilisée comme fixateur. Extraite ainsi à froid, elle ne contient pas d'acides gras insolubles, sa couleur est celle du caramel, son odeur est franche et proche de celle du musc.

La même méthode qui est, en somme, quoique plus simple, celle que nous avons indiquée pour l'extraction de l'essence d'iris, peut être appliquée à la plupart des corps que l'on met habituellement en infusion et que l'on cherche à obtenir rapidement à l'état de pureté, soit pour une certitude de dosage plus grande, soit pour la dissolution dans des véhicules autres que l'alcool.

Les graines du Fenugrec donnent une essence excellente et que nous étudierons prochainement, la Mousse de Chêne, à cause de son volume et de sa nature spongieuse, n'est pas aussi commode à traiter ; nous décrirons une méthode plus appropriée pour l'utilisation de ce lichen.

FLORIANE.

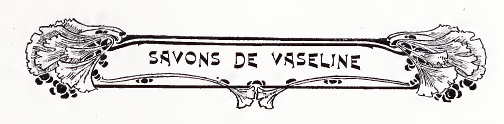
Emploi des Graisses de Suint en Savonnerie

Ces graisses, qui sont : la suintine brute, la lanoléine et les graisses de suint distillées, sont assez peu employées en savonnerie. On les redoute à cause de leur contenance en « non-saponifiables ».

On pourrait cependant en tirer un excellent parti, soit pour la fabrication des savons mous ordinaires (suintines brunes), soit pour la préparation des savons blancs (graisse blanche de suint) et des savons de parfumerie (suintines blanchies ou Lanoléines.)

On saponifie d'une façon parfaite ces différentes graisses en prenant la précaution de commencer la saponification au moyen de lessives de borax ; on émulsionne ainsi la graisse qui prend ensuite aisément les lessives de soude.

Le savon de suint pur est très soluble dans l'eau, mais il mousse peu ; il sera donc utile de le mélanger à des graisses ou à des huiles donnant plus de mousse ; par exemple : on fondra 30 kilogs de graisse de suint avec 5 kilogs de résine, on ajoutera 20 kilogs de lessive de borax, puis on ajoutera 80 kilogs d'un mélange à base de Coco, et l'on continuera la saponification au moyen des lessives de soude, comme d'habitude.



Nous empruntons au si intéressant « Traité de Savonnerie » de M. Edouard Moride, la recette suivante très originale :

Dans une chaudière sphérique en cuivre, on met 50 litres d'eau et 13 kilog. de soude caustique solide ; lorsque celle-ci est entièrement dissoute, on introduit 100 kilogs d'huile de Coco Cochin épurée et on ferme hermétiquement la chaudière.

On chauffe progressivement au moyen de la vapeur, jusqu'à ce que la pression atteigne 5 atmosphères ; et on maintient cette pression pendant 4 heures. On ouvre la chaudière et on ajoute 50 litres d'eau bouillante pour délayer la masse et 20 kilogs de vaseline. On ferme la chaudière et on chauffe encore pendant 2 heures à 5 kilogs de pression. On rouvre la chaudière, on ajoute 50 litres d'eau bouillante, puis le parfum dont voici une des recettes :

Essence de	lavande	300	grammes
—	citron	75	—
—	néroli	75	—
—	verveine	25	—
—	menthe	20	—
—	anis	20	—
—	carvi	20	—
—	thym	20	—

On ferme hermétiquement la chaudière et on la laisse en cet état une heure ou deux pour permettre au parfum de s'incorporer dans toute la masse et on procède au moulage.

Si le savon doit être coloré, on ajoute la couleur avant le parfum.

La fabrication des pains de savon de vaseline diffère totalement de la méthode actuellement employée pour la fabrication des savons de toilette. Elle est infiniment plus rapide et économique ; elle se fait en une seule opération, un simple moulage, et on évite ainsi le découpage, le séchage, le pelotage, l'estampage que doivent subir les savons fins préparés à froid.

Le moulage est basé sur une curieuse propriété que possède le savon de Vaseline, c'est d'être fusible à une température relativement basse en un liquide très limpide se laissant manier avec une grande facilité.

Les moules que l'on emploie sont en cuivre ou en fer-blanc, ils ont la forme d'une pelote et s'ouvrent par le milieu. Ils portent en relief, dans l'intérieur, le nom du fabricant et celui du savon. Ils sont réunis par groupes de vingt, disposés pour s'ouvrir simultanément. Ils portent un jet par lequel on introduit le savon liquide. Ce jet est relié à un tuyau où viennent aboutir les vingt jets d'un groupe. C'est par ce tuyau qu'on amène le savon à tous les moules à la fois.

Dans une caisse rectangulaire en tôle, on dispose vingt séries de moules ; on relie ensuite les 20 tuyaux de ces moules à une boule portant autant d'ajutages et à la partie supérieure de laquelle arrive le tuyau amenant le savon de la chaudière.

Lorsqu'on veut mouler, on chauffe les moules au moyen d'un courant d'air que l'on dirige dans la caisse et l'on fait couler le savon en ouvrant le robinet de vidange de la chaudière. Les moules étant pleins, on cesse l'arrivée de l'air chaud, et on le remplace par un courant d'eau froide qui solidifie instantanément le sa-

von. Le démoulage est très facile : il suffit d'ouvrir le moule et de casser le jet. Les pains de savon sont mis sur des toiles tendues sur des cadres, et laissés 24 heures à l'air. Un ouvrier ratisse les aspérités laissées par suite de la rupture du jet et des ouvrières donnent du brillant aux pains de savon au moyen d'un chiffon de flanelle.

Un ouvrier moule 3.000 pains par jour.

Le savon de Vaseline ainsi obtenu ressemble, comme consistance, dureté, aspect et coupe, à l'acide stéarique. Il a la propriété de retenir une grande quantité d'eau qui peut aller jusqu'au double de son poids. Il est très détersif et mousse beaucoup. Après le lavage, il laisse sur la peau une onctuosité très recherchée. Malgré ces diverses qualités, ce savon est d'un prix relativement bas.

Ed. Moride.



L'HYSOPE

L'exploitation intensive des plantes aromatiques officinales et à essences tend à se développer depuis quelques années. Elle offre une précieuse ressource, surtout dans les régions montagneuses où ces plantes croissent à l'état sauvage et sont encore trop délaissées.

La valeur des essences produites dans les montagnes de Vaucluse (Monts de Vaucluse, Mont Ventoux) et de la région montagneuse de Nyons, où l'on rencontre en abondance la lavande, l'aspic, le thym, le romarin, l'hysope, la mélisse-citronnelle, le fenouil inculte, etc., dépasse certainement un million de francs. Bien des localités de la région du Mont Ventoux se font de modestes revenus par la simple amodiation des plantes aromatiques qui croissent spontanément sur les terrains communaux.

L'hysope ou hyssope (*hyssopus officinalis*) n'est pas la plante la moins intéressante, parmi les labiées aromatiques dont l'industrialisation est rémunératrice. Cette plante dicotylédonnée, originaire des contrées méditerranéennes et de l'Asie méridionale, se trouve en abondance sur les collines calcaires, dans les terres sèches, légères, aussi bien sur les montagnes dauphinoises, principalement dans le massif de la Grande-Chartreuse, où elle croît à l'état sauvage, que dans la plaine caillouteuse de la Crau, en Provence; elle est particulièrement abondante dans les *Coussous* de la Fossette et du Retour où elle fleurit en septembre-octobre et où les herboristes la font cueillir pour la distiller sur place.

L'hysope a des fleurs d'une teinte variant du bleu au blanc et au rose, s'épanouissant en été; elles sont très odorantes. Les feuilles sont étroites, linéaires ou lancéolées. La plante a une hauteur de 40 à 60 centimètres, la tige est divisée en rameaux dressés.

L'hysope a des propriétés aromatiques, thérapeutiques et hygiéniques remarquables; son emploi est aussi important en parfumerie qu'en distillerie et ses qualités condimentaires sont très appréciables. Elle entre dans la composition de l'absinthe, du vulnéraire, etc. Les Pères Chartreux et les Trappistes ont su en tirer parti habilement pour la fabrication de leur liqueur réputée; cette fabrication qui nécessite de grosses quantités d'hysope n'a pas peu contribué à faire connaître davantage les mérites et l'utilité de cette plante, dont les parties herbacées vertes fournissent une huile essentielle très appréciée, ambrée, très odo-



Cl. Vilmorin-Andrieu

Hysope officinale

rante et très fluide, contenant un principe essentiel l'*hysopine* qui fut signalée pour la première fois, en 1829, par le chimiste Herberger. La plante a une saveur amère, piquante et comme camphrée; outre les nombreux usages auxquels elle se prête en parfumerie on l'utilise aussi en pharmacie pour la confection de sirops servant comme véhicule de potions, comme tisane stomachique expectorante, contre les bronchites et les affections pulmonaires chroniques et contre l'asthme.

L'hysope a aussi des propriétés nectarifères et mellifères de premier ordre; elle communique au miel un parfum d'une extrême finesse. Les apiculteurs auraient intérêt à cultiver cette plante dans le voisinage des ruchers, surtout dans les lieux plus ou moins secs, sur les hauteurs.

Dans une communication qu'il fit à l'Académie des sciences, le savant Berthelot montra, avec résultats d'expériences à l'appui, que l'hysope, comme la lavande, l'aspic, le romarin, le thym et autres labiées aromatiques des régions alpestres, est plus efficace que la naphtaline pour la conservation des tissus, des plumes, des peaux fines, des fourrures et du linge usuel auxquels s'attaquent les insectes et notamment les mites.

Envisageant l'hygiène médicale et chirurgicale, le Dr Calvello estime qu'à ce point de vue ni le savon, ni l'alcool, ni le sublimé ne valent les essences d'hysope, de thym, de cannelle, de lavande, etc., employées en solutions alcooliques à 6 % avec dilution dans l'eau distillée. Le pouvoir antiseptique de ces essences est plus accentué, leur action est plus diffusible et plus pénétrante. Cette observation ne peut manquer d'intéresser la savonnerie hygiénique, qui emploie certaines huiles essentielles de labiées dans la fabrication des savons de toilette.

L'hysope fait l'objet d'un commerce rémunérateur, mais sa production est encore loin de suffire aux besoins de la consommation, puisque, malgré un droit de douane de 50 fr. au tarif général et de 40 francs au tarif minimum, auquel sont assujetties les fleurs d'hysope mondées et d'hysope en bouquets, l'herboristerie française se voit dans l'obligation de s'approvisionner pour d'importantes quantités à l'étranger. Il faudrait donc développer, en vue de l'exploitation industrielle, la culture de cette labiée rustique, peu exigeante sur la nature du sol, car elle s'accommode même des sols calcaires, médiocres et pourrait être cultivée dans les terres dénudées du littoral, de même que sur les collines arides. La parfumerie en retirerait en abondance une plante fournissant une huile odorante réputée et cette plante procurerait quelques bénéfices sur les terres de peu de valeur, sur les sols incultes, dans le Midi de la France, comme en Algérie et en Tunisie.

L'hysope se multiplie par semis, boutures, marcottes ou éclats de touffes. Dans les contrées méridionales, on sème en février-mars; dans les régions septentrionales, un mois plus tard. La graine se vend, chez les marchands grainiers autour de 9 fr. à 9 fr. 50 le kilogramme. La plantation des boutures et des éclats de touffes se fait au printemps, en lignes distantes de 50 centimètres, et en laissant entre les plants, sur la ligne, un espacement de 35 centimètres environ.



Le Couvent de la Grande Chartreuse

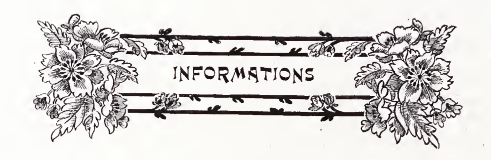
Une bonne fumure au fumier de ferme bien préparé contribue à donner une belle vigueur à la plante et à en augmenter le rendement.

Normalement, on peut récolter 1.200 à 1.800 kilogr. de plantes à l'hectare. De 100 kilogr. de parties herbacées vertes, on obtient, par la distillation, 1 kilogr. d'essence, qui se vend au prix moyen de 100 francs. Les feuilles

mondées d'hysope sont achetées, par l'herboristerie, au prix de 60 à 70 francs les 100 kilogr. ; l'hysope en bouquets, 20 à 30 francs les 100 kil.

Même en ne cultivant cette plante que pour la vente à l'herboristerie et à la pharmacie, on obtient un produit net de 600 francs au moins par hectare.

Henri BLIN.



La production des olives et des oranges en Crète

La récolte des *olives* en Crète, en 1909-1910, a été, d'après un rapport consulaire austro-hongrois, des deux tiers environ de celle d'une bonne année. On peut estimer approximativement la production à 12 ou 14.000 tonnes. Bien que la qualité laissât beaucoup à désirer, les prix se sont maintenus très élevés. L'exportation s'adresse principalement à l'Angleterre, l'Egypte, l'Allemagne et, pour une moindre proportion, à l'Italie méridionale. Les demandes de l'Autriche-Hongrie sont insignifiantes par suite de la concurrence que les huiles à bas prix d'Albanie font, dans ce pays, aux provenances crétoises. Dans l'ensemble, les prix de l'huile se sont maintenus plus élevés en Crète que sur les autres places de consommation de cet article en Europe.

Les perspectives de la campagne 1910-1911 ne sont pas très satisfaisantes, par suite de la douceur extrême de l'hiver passé, à considérer surtout le rapport de l'année précédente.

Etant donné l'extension continuelle du greffage, la culture des *oranges* se développe chaque année en Crète ; en 1909, les fruits, qui étaient plus gros que d'habitude, ont été exempts de maladies, grâce aux soins appropriés des agriculteurs crétois, et ils étaient d'excellente qualité.

L'exportation, qui s'adresse exclusivement à la Grèce, s'est élevée, d'après les statistiques officielles à 217.760 francs en 1907, et à 94.474 francs en 1907 ; les prix oscillent de 18 à 20 francs les 1.000 pièces, suivant grosseur.

En 1909, la récolte des *mandarines* a été supérieure en quantité et en qualité ; l'exportation est dirigée sur Trieste et les pays de la mer Noire ; les prix varient de 15 à 20 francs les 1.000 fruits. La production totale est évaluée de 160.000 à 180.000 francs.

Un nouveau savon... sans savon

L'activité des chimistes n'a pas de bornes et l'on vient de créer un nouveau produit détersif, capable de remplacer sinon entièrement, du moins dans beaucoup de cas, le savon ordinaire. Ceci n'est pas fait pour rendre plus brillante une profession rendue pénible par le marché des huiles, mais il sera bon que cette nouvelle fabrication soit accaparée par les savonniers s'ils ne veulent pas se voir dans un délai plus ou moins long, maltraités par le nouveau produit.

Celui-ci, à vrai dire, ne prend toute sa valeur que s'il est mélangé au savon ordinaire, il est donc tout indiqué de le voir retomber dans le patrimoine de la savonnerie.

C'est une combinaison d'alcali avec un silcate d'alumine. L'inventeur, M. Kaiser, donne l'exemple suivant de sa méthode.

A 180 kilogrammes de silicate de soude, il ajoute 135 kilogs de lessive de soude à 42° et fait cuire quelques minutes, il ajoute ensuite 34 kilogs d'hydrate d'alumine et continue la cuisson jusqu'à ce que le mélange soit devenu crémeux. Le produit est alors refroidi et concassé ou pulvérisé.

Un perfectionnement consiste à ajouter à la composition ci-dessus une certaine quantité de savon à base d'huile. On a alors un produit régulièrement soluble dans l'eau et convenant parfaitement aux usages les plus délicats (lainages, tissus colorés, etc.).

Enfin, on peut ajouter le nouveau corps au savon ordinaire, sans le durcir et sans rien lui enlever de ses qualités, le savon s'use moins et est plus avantageux pour le consommateur.

Il y a dans ces divers renseignements les éléments d'une prospérité industrielle et bien inspirés seront, à notre avis, ceux qui se ménageront une licence du procédé.



MÉFIONS-NOUS

La parfumerie fait dorénavant partie des professions soumises à l'inspection, comme la pharmacie, la droguerie, les fabriques d'eaux minérales, etc. Cette visite est, bien entendu, confiée aux inspecteurs de pharmacie. C'est le début de la main-mise sur tous les produits hygiéniques que projettent en secret quelques grandes associations de pharmaciens.

La pharmacie est une de ces rares professions qui jouissent de la plus grande liberté, grâce à l'impossibilité matérielle de l'application des règlements qui la régissent. Maints pharmaciens s'étonneront de notre affirmation qui leur paraîtra paradoxale surtout à l'époque où les registres d'opium et autres chinoiseries administratives leur amènent de petits ennuis répétés. Ils croiront peut-être même à une attaque directe de notre part. Qu'ils se détrompent, nous comptons depuis longtemps parmi eux un grand nombre d'amis, et l'idée d'une polémique ne nous effleure même pas. Ce n'est d'ailleurs pas le moment de soulever des discussions qui pourraient s'éterniser et dégénérer en animosités regrettables.

Constatons seulement que la loi de Germinal, qui interdit aux pharmaciens toutes professions étrangères à la pharmacie et limite leur capacité commerciale à l'exécution des ordonnances des médecins avec interdiction de l'usage de la publicité, dont ils ne se font pas faute, et des étalages; qui condamne les spécialités, etc., est inapplicable. Son observation rigoureuse entraînerait *ipso facto* la disparition de toutes les officines.



Cl. Petite Revue d'Antibes.

Cultures de fleurs dans le département du Var

Il en résulte que le pharmacien n'est régit en somme que par les siens, Ecoles Supérieures de Pharmacie en tête, qu'il ne dépend que de ses pairs et que, par conséquent, il jouit d'un régime de faveur, et ne souhaite aucunement une loi nouvelle qui ne pourrait que restreindre ses libertés.

Le produit « hygiénique », nouveauté mo-

derne, comme l'hygiène elle-même qu'on paraît avoir découvert officiellement (... ?) ces années dernières, doit-il être assimilé au produit pharmaceutique ?

C'est l'ambition bien légitime du pharmacien qui verrait ainsi agrandir à l'infini son domaine au détriment d'un grand nombre de professions florissantes. C'est la terreur du parfumeur qui se verrait réduit à l'exclusive fabrication des odeurs, toute la *Cosmétique* lui échappant.

Les produits « entrant au corps humain » et pour l'usage externe, sont alimentaires, médicamenteux ou hygiéniques.

Hygiéniques sont toutes les lotions, crèmes, teintures, produits de beauté, pour les soins de la peau, des cheveux, des dents, etc. ; hygiéniques aussi tous les vins, liqueurs, apéritifs, digestifs. Le parfumeur a le droit strict, jusqu'à nouvel informé, de fabriquer les produits de toilette et hygiéniques, c'est-à-dire toutes les spécialités contenant des produits inoffensifs, ou des produits chimiques en doses faibles, ni curatives ni dangereuses.

Le délicat est la détermination du point critique où la dose devient médicamenteuse. Des jugements récents ont affirmé, par exemple, que la dose de deux grammes de menthol cristallisé par kilog de pastillage était pharmaceutique,mais que l'emploi d'une dose moindre ou de l'essence de menthe ne devait pas être interdit. Il en résulte qu'un pastillage contenant 3 grammes d'essence de Menthe rectifiée n'est qu'hygiénique ou d'agrément alors qu'il contient bien 2 grammes de Menthol, mais de Menthol non cristallisé. La cristallisation conférerait-elle au Menthol des propriétés particulières ?

Cette décision n'est pas logique et il ne convient pas, par exemple, de déclarer pharmaceutique l'emploi des menthol, thymol, eucalyptol et autres constituants, et hygiénique l'usage des essences de menthe, thym, eucalyptus, etc., etc.

Une interdiction plus normale est celle de l'utilisation des alcaloïdes ou des produits dangereux dans certaines lotions. Nous ne cessons depuis plusieurs années de conseiller à nos amis non pharmaciens de s'abstenir de faire figurer dans leurs préparations le chlorhydrate de pilocarpine, l'alcoolat de cantharide, et même le sulfate de quinine, bien anodin cependant.

Mais en prenant en considération la jurisprudence établie au sujet de la confiserie au menthol nous n'hésiterons pas à affirmer que l'emploi du jaborandi, des infusions de quinquina, quillaya, etc., est parfaitement licite. Cette situation trop imprécise amènera tôt ou tard, trop tôt, hélas ! aujourd'hui que l'inspection de la Parfumerie est confiée aux pharmaciens, des conflits douloureux. Nous faisons appel à tous les parfumeurs et à tous les pharmaciens que la question intéresse pour provoquer la différentiation précise et sans ambiguité des produits hygiéniques et des produits médicamenteux. Non pas qu'il soit dans notre esprit de vouloir faire interdire, ce qui serait enfantin, la préparation de ces derniers au pharmacien, mais bien pour éviter au parfumeur, la crainte d'empiéter de bonne foi sur le domaine de la pharmacie.

Il faut éviter alors que c'est encore possible des procès qui, jugés différemment, comme cela s'est déjà produit, selon les cours, nous donneront une jurisprudence indécise pire que le mal. Ce sera le cancer rongeur au sein d'une profession florissante.

Un bon mouvement, Messieurs, sachons pour une fois nous entendre et nous accorder avant que des griffes ne nous poussent et nous amènent à nous entre-déchirer.

Nous proposons la création d'une commission mixte chargée de déterminer la liste des produits dont l'usage est autorisé et leur dose maximum d'emploi.

Nous sommes assurés que les Parfumeurs et les droguistes sont tous disposés à entrer dans nos vues ; en sera-t-il de même des pharmaciens qui, en somme, n'ont rien à y gagner et tout à perdre ? L'avenir nous l'apprendra.

R. Gattefossé.

N. de la R. — La Revue générale de Droguerie et Produits chimiques, par une coïncidence curieuse, réclame, de son côté, pour la la droguerie, une classification analogue.



CULTURE DE LA ROSE

Les cours très élevés que viennent d'atteindre les essences de Roses attirent de nouveau l'attention sur la possibilité d'accroître, en France, la production de cette essence précieuse : maintes localités, dans le Sud-Est notamment, jusqu'aux premiers contreforts des Savoies, pourraient rivaliser avec la Bulgarie.

Les statistiques douanières, quelquefois en désaccord avec la réalité, donnent cependant quelques indications sur l'importance du mouvement commercial auquel les essences de roses donnent naissance.

Durant l'année 1908, les importations françaises en huiles volatiles et essences de rose se sont élevées à 1.248 kilogr. d'une valeur de 899.800 fr., tandis que la valeur de nos exportations atteignait 1.098.000 francs.

Le prix du kilogramme d'essence de rose importé ressort à un peu moins de 800 francs, tandis que, si l'on considère le total de nos exportations, soit 2.740 kilogs, on constate que le prix du kilogramme ressort à un peu plus de 400 francs. C'est du moins le chiffre qui ressort de la statistique, pour l'année 1908, telle qu'elle est relevée par l'Administration des douanes. Il nous a été impossible d'obtenir un chiffre plus précis. On observe, en effet, et avec raison, que ce prix de 400 francs est bien inférieur à la réalité, le prix de l'essence de rose produite en France étant, généralement, plus élevé que celui de l'essence de rose produite en Bulgarie. La différence tout à fait anormale que l'on constate tient, vraisemblablement, à ce que les déclaratons faites aux douanes étrangères englobent sous la même désignation que l'essence de rose des huiles essentielles d'autre espèce.

La Bulgarie figure au premier rang pour la production mondiale de l'essence de rose. Ce pays, où la culture du rosier à parfum est remarquablement spécialisée, produit plus des neuf dixièmes de la consommation mondiale ; l'Allemagne, la France (région de Grasse), l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte produisent le dernier dixième, 800 kilogs au maximum.

La France importe plus du tiers de la production bulgare.

La statistique ci-dessous montre combien ce petit pays balkanique a su développer son commerce d'essence de rose par l'exportation dans le monde entier.

Exportation bulgare

France	1445 kilog.
Allemagne	853 —
Turquie	578 —
Angleterre	472 —
Russie	100 —
Autriche-Hongrie	23 —
Etats-Unis, Suisse, Italie et autres pays	923 —
Total	4394 kilogs

L'exportation totale était, en 1905, de 5.316 k. d'une valeur de 3.712.388 francs. Pendant les années 1896 à 1905, les plus grandes quantités d'essences de rose ont été exportées en France. Si on considère que le kilogramme d'essence de rose paie un droit d'entrée de 50 francs, en France, et que le prix de vente peut atteindre jusqu'à 1500 francs, on se rend compte aisément de l'intérêt considérable que nous aurions à produire en France l'essence nécessaire à la parfumerie et aux industries similaires.



Récolte de la Rose en Bulgarie

L'Allemagne, qui importe bien moins que nous, fait tous ses efforts depuis quelques années pour ne point demeurer tributaire de la Bulgarie. On y a fait d'importantes plantations de rosiers à parfum et on a amélioré notablement la fabrication de l'essence. Ces mêmes efforts, on les constate en Turquie, en Anatolie, en Perse, en Russie. Seule, la France semble rester stationnaire.

Cette situation économique est regrettable ; elle tient, principalement, à ce fait que la culture du rosier à parfum est trop peu développée, trop localisée.

Certes, il serait téméraire d'avancer que cette culture peut se faire avantageusement dans tous les terrains et dans toutes les régions. Mais on pourrait faire des essais, notamment dans

les terrains de prédilection du rosier à parfum, terrains sablonneux, perméables, exposés au midi et abrités des vents du nord.

A Kézanlik, en Bulgarie, centre de culture le plus important, on rencontre le rosier à 400 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, sous un climat tempéré, mais néanmoins avec brusques variations de température (+ 40 degrés en été, — 2 degrés en hiver). En France, le département des Alpes-Maritimes est à peu près seul à cultiver la rose pour alimenter la parfumerie. C'est l'industrie de Grasse qui transforme la presque totalité de cette production.

La culture est pratiquée sur 651 hectares. Les centres de production sont, par ordre d'importance : Grasse, Moüans-Sartoux, La Colle, Valbonne, Peymeinade, Vence, Mougins, Tourette-Levens, Auribeau, Le Cannet, Saint-Paul, La Roquette, Pégomas, Opio, Roquefort, Villeneuves-Loubet, Bouret et Châteauneuf. Les rendements en fleurs varient de 2.500 à 3.500 kil. à l'hectare, et les prix de 0 fr. 25 à 1 fr. 50 le kilog.

Il est juste d'observer que sous le climat septentrional, à Fontenay-aux-Roses, notamment à la roseraie de l'Haÿ, près de Villejuif on a fait d'intéressantes tentatives en vue d'aider au développement de la culture du rosier à parfum, de sélectionner les variétés propres à l'industrie de la parfumerie, et que ces tentatives ont donné des résultats très encourageants.

Les essais poursuivis depuis 1901, dans ce pays, par un rosiériste bien connu, M. Jules Gravereaux — qui fut chargé par le Ministère de l'Agriculture d'une mission en Bulgarie — ont permis de constater que, grâce à des travaux d'hybridation, nous possédons aujourd'hui des roses à parfum supérieures à celles de la Bulgarie, tant au point de vue de l'intensité du parfum que de la production en pétales. Les roses de Bulgarie appartiennent au *Rosa damascena* ; elles sont très odorantes, mais elles ont le défaut de n'être pas *remontantes*, c'est-à-dire d'avoir une période de floraison très brève, qui nécessite une récolte très rapide et l'extraction immédiate de l'essence ; leur végétation n'est pas très vigoureuse.

Par l'hybridation des rosiers bulgares avec le rosier du Japon et du Kamtschatka (*Rosa rugosa*), M. Gravereaux obtint un grand nombre d'hybrides, parmi lesquels soixante se signalèrent comme dignes de retenir l'attention. L'un d'eux, dénommé *Rose à parfum de l'Haÿ*, obtenu par le croisement du *Rosa damascena* avec l'hybride remontant *Général Jacqueminot*, fécondé à son tour par le *Rosa rugosa*, est considéré, jusqu'ici, comme la meilleure variété industrielle. La fleur est de couleur rouge vineuse, lavée de cramoisi ; elle a un parfum très pénétrant. Un autre rosiériste, M. Cochet-Cochet, de Coubert (Seine-et-Marne), a obtenu une variété très remarquable, la *Roseraie de l'Haÿ*, qui possède les mêmes qualités que la *Rose à parfum de l'Haÿ*.



Paysannes Bulgares

Dans une plantation de Roseraie de l'Haÿ, un rosier peut donner, en moyenne, 800 grammes de fleurs. Sur 8.000 pieds à l'hectare, on peut récolter 6.400 kilogs de fleurs. En admettant un rendement de 8 décigrammes d'essence pure par kilogramme de pétales, on obtient une production de 5 k. 120 d'essence pure par hectare. En évaluant le prix de l'essence à

1000 francs, c'est un produit brut de 5.120 francs à l'hectare.

Il y a lieu d'espérer qu'une culture raisonnée appliquée en France pourra donner une supériorité qualitative très grande à notre production et contribuer au développement du commerce de l'essence de rose.

Henri BLIN.



La Douane Française

Le bulletin d'octobre de la Maison Schimmel et C[ie] s'élève, avec juste raison, contre les agissements absolument incorrects de la Douane française, dans les termes suivants :

« Nous saisissons l'occasion pour signaler que l'application du nouveau tarif telle que la réalisent les autorités douanières de ce pays *n'est nullement digne de la nation française*; nous ne pouvons que formuler l'espoir de voir les gouvernements intéressés réagir à bref délai dans ce domaine. Non seulement la classification des marchandises est fréquemment abandonnée complètement à l'arbitraire des fonctionnaires des douanes françaises qui ne sont pas bien fixés sur l'interprétation de la nouvelle loi; mais en outre il arrive souvent de voir appliquer de fortes amendes dans des cas ou la rédaction du nouveau tarif laisse un doute sur la déclaration à faire. La plupart de nos clients français sont obligés par ce fait de passer par des séries d'écritures et de renvois inutiles pour arriver à faire dédouaner leurs envois. Nous espérons qu'ils sauront mettre tout en œuvre pour apporter enfin un terme à cet état de choses qui n'est pas de nature à favoriser la bienveillance réciproque qui convient entre voisins ».

Nous avons écrit nous-mêmes à la Direction Centrale pour essayer d'obtenir satisfaction pour des importations personnelles : la même marchandise arrivée en France, par les bureaux de douane de Feignies, Petit-Croix, Pagny-sur-Moselle et Lyon, a été taxée de trois façons différentes, toutes erronnées et malgré une expertise datant de 1907 et établissant avec précision la nature exacte du produit. Malgré nos réclamations, il ne nous a été possible d'obtenir la livraison de la marchandise que partiellement. Une partie retenue en douane de Feignies et pour laquelle une somme élevée, représentant la valeur de la marchandise, celle des droits éventuels et même de l'amende encourue (?) pour fausse (?) déclaration, n'a pas été livrée, de telle façon que la douane garde à la fois l'argent et la marchandise.

De tels procédés appliqués par un particulier ou un commerçant seraient qualifiés de termes très sévères et une sanction légale méritée condamnerait le coupable à des dommages d'autant plus élevés que la marchandise est détenue déjà depuis plus d'un mois.

Les administrations françaises ne seraient-elles soumises à aucune des lois commerciales et le Bon Plaisir et l'Arbitraire seraient-ils leurs seuls règlements ?

C'est ce que nous avons l'intention d'approfondir.

Nous avons fait part de ces faits à M. Justin Godart, le député de Lyon bien connu pour sa compétence et son dévouement aux intérêts commerciaux français, et à M[e] Xavier de Borssat, avocat à la Cour d'appel de Paris, avocat conseil de notre Revue.

Nous avons le ferme espoir que ces abus scandaleux finiront sous peu et à la satisfaction de tous.

LA RÉDACTION.



Deux nouvelles cires

L'une, excellent succédanné de la cire de carnauba, dont la consommation atteint 4 millions de kilogr., est extraite des écumes de défécation du jus de canne à sucre. D'après le D[r] Wijnberg, chimiste hollandais, elle est jaune clair, et a un point de fusion très élevé. L'autre a été confondue avec la cire d'abeille, tellement ses caractères l'en rapprochent, par les chimistes américains. Elle est retirée d'une petite plante appelée *Condelilla* (petite bougie) qui pousse en abondance dans les régions septentrionales du Mexique. Une association commerciale de Londres a offert immédiatement d'en acheter 50 tonnes par mois. Une société pour l'exploitation de ce nouveau produit a été immédiatement constituée.

Le Thé Russe

Les Russes qui consomment annuellement pour 50 millions de thé, ont créé, dès 1890, des plantations dans les régions de Batoum et de Koutaiss; la production atteint déjà 300 tonnes et augmentera certainement encore dans de larges proportions.

❧ ❧ ❧

La récolte du Jasmin en 1910

Malgré quelques gelées tardives, la récolte a été normale et le prix de la fleur s'est tenu autour de 2 fr. 75 le kilog. Une coopérative des producteurs des environs de Grasse essaie de faire remonter les cours aux taux élevés de ces années dernières et de les fixer au minimum de 4 francs. Cette exagération doit être limitée par une association des acheteurs, elle donnerait un essor rapide à la concurrence et pourrait tarir en peu d'années une des belles sources de revenus des floriculteurs des Alpes-Maritimes. Rappelons que, non seulement la Tunisie, l'Espagne, la Turquie peuvent produire d'assez fortes quantités, mais qu'il est de plus en plus question de la mise en valeur des régions fertiles de la Mésopotamie par une irrigation bien comprise, et que nulle région ne saurait être mieux placée. Des essais ont été faits également en Nouvelle-Calédonie où le jasmin fleurit pendant huit mois de l'année. On ne saurait donc trop conseiller aux producteurs français la plus grande prudence dans l'établissement de leurs prix de vente.

❧ ❧ ❧

Un procès curieux

Un important parfumeur de Grasse s'est vu dresser dernièrement 57 procès-verbaux pour contravention à la loi de 1892 sur le travail. Un certain nombre d'ouvrières avaient été retenues aux ateliers après 9 heures du soir pour le traitement de la récolte journalière de jasmin. On sait que cette fleur ne peut passer la nuit, toute la provision aurait donc été perdue si la loi avait été strictement appliquée.

Comme il est impossible de régler la floraison des jasmins, et par conséquent, d'uniformiser la durée du travail dans les parfumeries, on se demande si cette chinoiserie administrative n'est pas simplement le fait d'une animosité locale.

❧ ❧ ❧

Le raid de l'« Azurêa »

Notre ami, le sympathique et éclectique chimiste de Vernier, M. Léon Givaudan, vient de participer à bord de son ballon, l'*Azuréa* à la coupe Gordon-Bennet, en compagnie du capitaine Messner, pilote.

Partis de Saint-Louis, le 17 octobre, après 39 heures de voyage, ils atterrirent dans le « Bush » canadien près de Biscotasnig (Ontario), après avoir traversé les grands lacs.

Les naufragés de l'air mirent 36 heures à traverser la forêt vierge, sans nourriture, et furent obligés de traverser à la nage la Dead-River et la Spanish-River. Ils purent enfin rejoindre la ligne du Canadian Pacific Railway qui les ramenait dans le monde civilisé. L'Azuréa avait parcouru une distance, calculée en ligne droite, de 1.216 kilomètres.

Rappelons que le frère de M. Léon Givaudan est l'inventeur d'un aéroplane très curieux dont on attend les meilleurs résultats.

❧ ❧ ❧

Radium et Vanille

Les émanations particulières du Radium agissent très activement, de même que tous les rayons chimiques du spectre, sur la fonction chlorophylienne et sur la formation des essences dans les plantes.

Tout le monde connaît, dit M. Thibaut à ce sujet, le parfum dégagé par le foin coupé en séchant; il est dû surtout à la présence de la flouve odorante (*anthoxanthum odorantum*). Ce même parfum se retrouve dans l'aspérule odorante, dans le mélilot officinal qui, non à l'état frais, mais au bout de plusieurs jours de dessication, laissent échapper une suave odeur due à la coumarine. Cette coumarine ne préexiste pas dans le végétal, elle s'y trouve à l'état de glucoside.

M. Pougnet vient de vérifier que les rayons ultra-violets avaient pour effet de favoriser le dédoublement de ces glucosides en glucose et coumarine. Au bout de quelques minutes d'exposition à la lumière obtenue par une lampe à mercure qui est particulièrement riche en radiations ultra-violettes, des plantes fraîches de flouve, de mélilot, et d'aspérule, se trouvent noircies, désorganisées et laissent dégager l'odeur de la coumarine. A noter que la transformation, une fois commencée, se continue même si l'exposition à la lumière cesse.

L'arc électrique lui-même peut produire cet effet à un degré moindre. Et ce n'est pas sans raison que l'on signalait dernièrement le dépérissement des plantes vertes soumises directement à la lumière de l'arc électrique non entouré d'un globe de verre, le verre absorbant les rayons les plus réfrangibles du spectre.

Cette nouvelle application des rayons chimiques jointe à la propriété qu'on leur sait, de détruire les microorganismes, pourrait avoir

une répercussion sérieuse sur l'industrie de la vanille. On sait que la gousse verte contient des glucosides qui se transforment ensuite en vanilline et glucose sous l'influence de la chaleur. Le *modus operanti* actuel provoque souvent des moisissures et des pertes qui seraient évitées par l'emploi des lampes à mercure.

Nous attendons avec confiance, les résultats des essais qui seront tentés dans cette voie par des colons intelligents.

La Vanille de Madagascar

Les producteurs de Vanille viennent, par l'intermédiaire de M. Pierre Bourg, de demander la suppression de la Vanilline au profit de la Vanille, dans les termes ci-après :

« L'avenir de la culture de la vanille est une question de la plus grande importance pour Madagascar, surtout depuis le rattachement des Comores à la grande île, la production se trouvant portée, de ce fait, à 80.000 kilogrammes.

« Sur le rapport de M. Ayron, de la Chambre d'agriculture, les planteurs partisans du dégrèvement total de tous les produits coloniaux à leur entrée en France, voudraient voir substituer la vanille naturelle à la vanille chimique, dont l'origine est presque exclusivement allemande.

« Un impôt sur la vanilline mettrait les concurrents étrangers en état d'infériorité; c'est autant de produit naturel qui entrerait dans la fabrication d'aliments de première nécessité.

« Depuis deux ans, grâce aux mesures prises, l'Amérique a prohibé complètement l'emploi de la vanilline.

« Le droit de 208 francs par 100 kilog. payé à l'entrée en France sur la vanille, s'applique à la puissance du parfum contenu dans les gousses; la vanilline artificielle ayant par kilog. une puissance cent fois supérieure à celle de la vanille naturelle, il serait donc juste qu'elle soit frappée de 208 francs le kilog. pour la fabrication française et 416 fr. pour la fabrication étrangère.

« La vanille n'a de valeur que par la vanilline qu'elle contient et que les fabricants de vanille artificielle obtiennent par synthèse; il s'en suit qu'il y a aujourd'hui en présence deux producteurs de ce parfum: l'un l'obtenant naturellement, l'autre l'extrayant chimiquement de différentes matières.

« Il serait à souhaiter que la vanille extraite synthétiquement de la houille soit prohibée.

« Que la vanilline soit frappée d'un droit correspondant à celui payé par la vanille en rapport à sa puissance de parfum et du double si elle provient de l'étranger.

« Que la loi du 5 août 1905 sur les fraudes alimentaires lui soit rigoureusement appliquée.

« Enfin, que les fabricants employant la vanilline chimique soient tenus d'en faire mention par des étiquettes ou tout autre moyen apparent ».

Inutile de rappeler à nos lecteurs que la plus grande partie de la vanilline utilisée provient de l'essence de girofle et que la prohibition de la vanilline porterait le plus grand tort à la culture du girofle qui a également une réelle importance pour nos colonies et même pour Madagascar.

Quant à la vanilline du Gaïacol, son emploi dans l'alimentation est restreint, sa suppression complète ne ferait de tort qu'aux fabricants actuels, qui se rabattraient immédiatement sur sa fabrication à partir de l'eugénol.

La vanilline, résultat de l'action de l'oxygène sur le principe du girofle, est absolument inoffensive et il n'y a pas lieu de restreindre son usage. Quant aux droits que l'on attendait déjà l'an passé, personne n'y est opposé en principe, pourvu que sa perception ne soit pas vexatoire.

Machines à savons Américaines

Nous recevons de la Maison A. des Cressonnières et Cie, au sujet de l'article de notre collaborateur P. Cestier, la lettre suivante :

Nous vous remercions de la N. D. L. R. insérée après l'article « Machines à savons américaines » dans votre numéro 11 de novembre 1910. S'il est bon d'admirer le génie américain, ce n'est pas une raison suffisante pour lui attribuer toutes les découvertes et tous les perfectionnements. Notre machine broyeuse-sécheuse, bien supérieure au Proctor System, est déjà vieille de 15 ans et les grandes firmes américaines nous en ont acheté jusqu'au jour où notre représentant en Amérique nous a substilisé notre invention et a fait construire pour lui aux Etats-Unis. Ne dénigrons pas les machines françaises, nous sommes à la hauteur dans beaucoup d'industries, notamment en Savonnerie.
Veuillez agréer... etc.

Nous sommes les plus heureux de constater que la Construction française n'a rien à apprendre outre Atlantique, mais nous regrettons vivement de constater que lorsque nous recevons vingt documents intéressants de l'Etranger, nous n'en recevons pas cinq des fabricants français. Faut-il que nous répétions constamment que nous sollicitons de *tous* les renseignements susceptibles d'intéresser nos lecteurs et qu'il nous est impossible de parler de ceux dont nous n'avons pas connaissance.

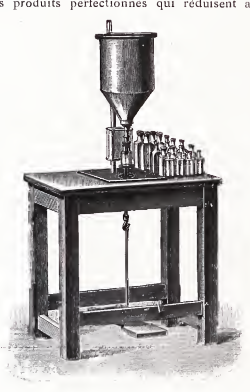
LA RÉDACTION.



LES MACHINES AUXILIAIRES DE LA PARFUMERIE

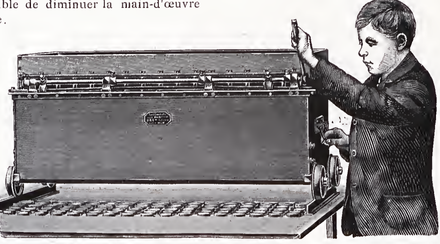


Une fabrique moderne de parfumerie doit non seulement employer, autant que possible, les produits perfectionnés qui réduisent au



Entonnoir automatique

minimum les manipulations, les pertes, etc., mais encore le matériel le plus parfait et le plus susceptible de diminuer la main-d'œuvre et le coulage.



Remplisseuse pour Vaselines

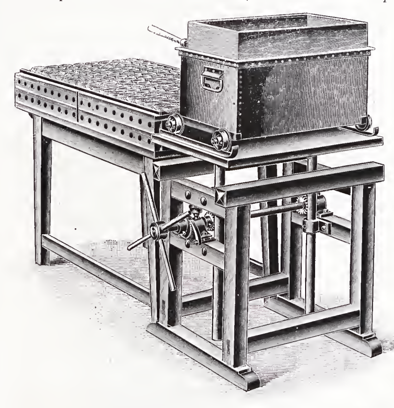
C'est dans ce but que nos concurrents, les Américains et, en Europe, les Allemands, ont créé toute une série de machines auxiliaires précieuses qui ne sont pas suffisamment acclimatées chez nous. Comme elles constituent un facteur économique important, nous nous

Remplisseuse « Triomphe »

faisons un devoir de les signaler à nos lecteurs avec l'espoir de les voir rapidement adoptées.

La plupart des appareils que nous décrivons ci-dessous sont dus à MM. Ganzhorn et Kling, qui ont mis aimablement une série de clichés à notre disposition.

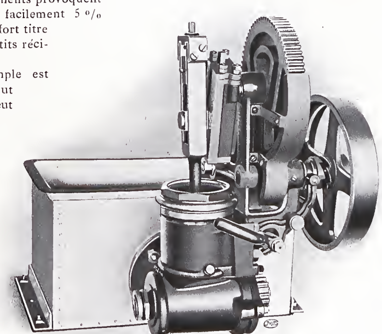
A n'en pas douter, les appareils les plus intéressants sont ceux qui permettent de remplir automatiquement les flacons et les boîtes, soit à un poids donné, soit à une hauteur uniforme; on sait combien ces desiderata sont difficiles à réaliser par le remplissage à la main. Pour les liquides, les divers transvasements provoquent une évaporation qui atteint facilement 5 °/₀ lorsqu'il s'agit de liquides à fort titre alcoolique et emballés en petits récipients.



Remplisseuse à réservoir mobile

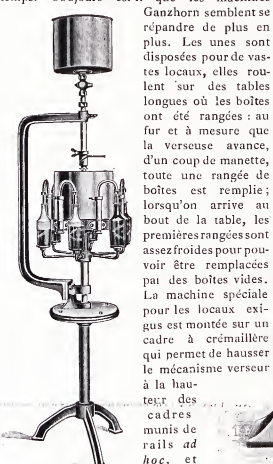
La machine la plus simple est l'entonnoir à soupape que tout le monde connaît et qui peut être disposé de différentes façons plus ou moins pratiques et peut être commandé à la main ou au pied, etc. Son emploi évite le coulage et le salissage des flacons. Un perfectionnement permet de remplir plusieurs flacons à la fois, et à une hauteur régulière dans le col. Les flacons sont alors disposés dans des cadres spéciaux à casiers, posés sur le plateau mobile de la machine. Un coup de manette remplit toute une rangée de récipients à la fois. Un autre dispositif rotatif utilise la propriété des siphons et remplit, sans à-coups, les bouteilles de tous les genres : l'ouvrier n'a qu'à retirer d'une main la bouteille pleine et à la remplacer de l'autre par une bouteille vide, un sixième de tour, et une nouvelle bouteille pleine se présente à lui. La manœuvre est simple et douce.

La vente des petites boîtes de vaseline parfumée qui a été considérable, il y a quelques années, nous a été enlevée par nos concurrents d'Outre-Rhin, non seulement à cause de la différence, à leur avantage, des droits de douane sur les matières premières, mais encore par le système plus perfectionné de remplissage qu'ils emploient. Nous avons vu des machines à remplir les boîtes de vaseline, construites en France il y a quelques années; elles nous avaient paru fort bien conçues et susceptibles d'un bon rendement; mais, soit que le fabricant



Remplisseuse réglable pour liquides visqueux

n'ait pas eu un débouché suffisant, soit pour toute autre cause, nous n'avons pas eu l'occasion d'en examiner d'autres depuis longtemps. Toujours est-il que les machines Ganzhorn semblent se répandre de plus en plus. Les unes sont disposées pour de vastes locaux, elles roulent sur des tables longues où les boîtes ont été rangées : au fur et à mesure que la verseuse avance, d'un coup de manette, toute une rangée de boîtes est remplie; lorsqu'on arrive au bout de la table, les premières rangées sont assez froides pour pouvoir être remplacées par des boîtes vides. La machine spéciale pour les locaux exigus est montée sur un cadre à crémaillère qui permet de hausser le mécanisme verseur à la hauteur des cadres munis de rails *ad hoc*, et que l'on superpose les uns sur les autres. Ces machines remplissent 100.000 boîtes par jour.



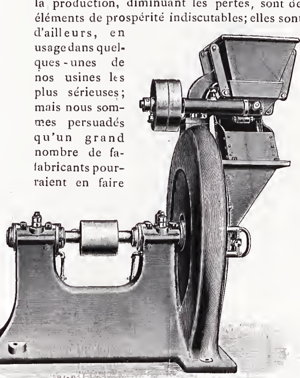
Remplisseuse à siphon

Enfin, il faut signaler les machines spéciales pour l'embouteillage des produits visqueux : glycérines, huiles; pour les produits demi-fluides (cold-cream, glycérés, etc), à capacité réglable, qui sont de la première utilité pour les maisons qui débitent de grandes quantités de crèmes, cérats et produits analogues Les machines à remplir les tubes sont bien connues, on leur apporte cependant tous les jours des perfectionnements nouveaux, ainsi qu'aux appareils à boucher les flacons.

On a remplacé dans bien des cas l'ancienne capsule en étain, trop molle, par des capsules en métal plus dur, tel que le fer blanc, il a fallu construire des sertisseuses plus puissantes et plus précises, capables d'appliquer avec énergie le métal contre le goulot, sans le fendre celui-ci.

Citons, pour terminer, le moulin centrifuge à poudre de savon, remplaçant le bruyant appareil à meules métalliques encore usité dans beaucoup de nos usines.

Toutes ces machines auxiliaires, augmentant la production, diminuant les pertes, sont des éléments de prospérité indiscutables; elles sont, d'ailleurs, en usage dans quelques-unes de nos usines les plus sérieuses; mais nous sommes persuadés qu'un grand nombre de fabricants pourraient en faire l'acquisition; le capital engagé est relativement minime en proportion du rendement et il est possible de parer sans difficultés aux à-coups d'une demande irrégulière. Quel est le parfumeur qui n'a pas eu à regretter dans sa carrière la difficulté que l'on a quelquefois à se procurer en quelques heures un personnel supplémentaire? La présence des petites machines que nous venons de décrire permet de faire varier dans de très larges limites la production journalière. C'est un gage de la rapidité d'exécution des commandes, nécessité toujours de plus en plus grande des méthodes commerciales actuelles.



Moulin centrifuge

P. Cestier,
ingénieur E.C.I.



LES NIGELLES

La plupart des plantes à parfums poussent très bien sous notre latitude et l'on se demande pourquoi on ne se livre pas à leur culture qui est très lucrative et mettrait en valeur une certaine quantité de terres incultes. A côté des plantes et fleurs délicates exigeant pour se développer beaucoup d'engrais, d'eau et de main d'œuvre, il y en a d'autres, éminem-



Cl. Vilmorin-Andrieu.

Nigelle aromatique

ment rustiques et aromatiques, dont les produits ne peuvent être, dans une limite quelconque, remplacés par des extraits synthétiques, et qui, malgré qu'elles trouvent dans plusieurs régions des conditions extrêmement favorables à leur végétation et à la formation de leurs principes odoriférants ou officinaux, n'ont pas encore été l'objet d'une exploitation méthodique ; ce sont : la lavande vraie de montagne, la lavande-aspic, l'hysope, l'arnica, la rue, le romarin, l'origan, etc. On se contente d'aller les cueillir là où elles viennent spontanément.

Une autre espèce qui, en grande culture, n'a pas davantage éveillé l'attention des agriculteurs, c'est la nigelle. Certes, il serait exagéré de la comparer, par exemple, à l'aspic, à la lavande, au romarin, à l'hysope, à la sauge, à la menthe, et aussi aux plantes à fleurs intensivement cultivées pour assurer l'approvisionnement des usines de Grasse, et qui peuvent couvrir sans crainte de surproduction les plus vastes territoires ; mais il est tout de même fâcheux qu'on ne l'ait point fait entrer, çà et là, dans quelques assolements, d'autant plus que sa culture est facile, simple comme bonjour. On la cultive bien aux Indes, dans le Caucase, en Egypte, en Perse même, dans ce pays qui fut le berceau de l'agriculture et que, maintenant, la stérilité désole. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant, alors que notre parfumerie se trouve, sous le rapport des essences qui rappellent le parfum des fraises des bois, réduite à la portion congrue ?

La nigelle est, paraît-il, originaire de l'Orient, mais on la rencontre en France, et dans toute l'Europe, un peu partout, à l'état spontané, et peut-être en cherchant bien dans notre pays en découvrirait-on quelque variété tout aussi intéressante que celle de Damas, signalée par Hippocrate et que l'on n'a pas cessé depuis la plus haute antiquité de mettre à contribution. Si, à quelques exceptions près, des plus restreintes au demeurant, le végétal qui nous occupe, et à propos duquel M. Blaringhem a fait naguère de fort curieuses observations, n'est pas exploité dans nos campagnes au point de vue industriel, en revanche il est assez répandu, sous diverses formes, dans nos jardins.

Nos nigelles ornementales paraissent se rattacher à deux espèces botaniques : Nigella damascena et N. sativa, qui possèdent « une capsule résultant de la suture des cardelles tout le long d'un axe central ».



Cl. Vilmorin-Andrieu

Nigelle damascena

Nos horticulteurs énumèrent généralement dans leurs catalogues les variétés dites : nigelles de Damas double variée, blanche, bleue, naine bleue, naine blanche, d'Espagne variée, blanche, bleue, pourpre.

On les appelle vulgairement cumin noir, anis noir, nigelle romaine, nigelle de Crète, patte d'araignée, cheveux de Vénus.

On en extrait une huile jaune orangé,

d'une légère saveur camphrée, point volatile, se congélant à + 2° et ayant une densité moyenne de 0,9 (0.895/0.906). Elle est soluble dans l'alcool absolu. Les graines en fournissent approximativement 25 %, mais, par rapport à la plante entière, le rendement n'est que de 0,5 %. Cette essence a été à peine étudiée et nous ignorons encore la plupart de ses constituants ; Schneider seulement, dit M. Otto dans son magistral ouvrage : « L'Industrie des Parfums » « a recherché et isolé une base qui communique à l'essence une fluorescence bleue magnifique. Cette base $(C^9H^{11}AzO^3)$ est la damastine ».

Faute de production végétale, les parfumeurs ont recours à l'essence artificielle de fraise que l'on prépare en additionnant à un litre d'alcool pur diverses quantités d'éther nitrique, d'acétate et de butyrate d'amyle, de formiate, butyrate et salycilate d'éthyle, et enfin de la glycérine.



Cl. Vilmorin-Andrieu.

Nigelle hispanica

Les nigelles de Damas et celles de l'Inde, à fleurs bleu clair ou blanc bleuâtre, donnent des graines plus odorantes que celles des nigelles d'Espagne, à fleurs bleu lilas, purpurines ; les premières sont donc celles qui conviennent le mieux à la culture industrielle, qui doit être ainsi entendue :

Semer en terre légère, chaude, assez profonde et substantielle, en fin août ou en mars-avril. Les semis d'été donnent des plantes à tiges plus vigoureuses, à racines plus développées, fleurissant en juin ; ceux de printemps donnent naissance à des sujets plus grêles, fleurissant selon les milieux de fin juin à août.

Pour activer le développement des nigelles, des surcharges et binages sont utiles ; enfin il importe d'éclaircir de telle manière que les plants soient distants les uns des autres de 15 à 20 centimètres.

Les graines, arrivant à maturité du mois de juillet au commencement de septembre, sont récoltées en coupant les tiges ; la récolte exige certaines précautions. C'est de bonne heure, quand la rosée n'est pas évaporée, qu'il est préférable d'y procéder, car si on attendait le plein jour on risquerait de voir les capsules, trop mures, laisser échapper leur contenu. Les tiges coupées sont étendues sur une bâche et ainsi exposées au soleil ; et, quand on constate que les capsules s'effritent facilement sous la main, on pratique les battages et nettoyages. On complète la dessication des graines par une nouvelle exposition au soleil. Ces graines pèsent en moyenne 55 kilos à l'hectolitre. On peut aussitôt les mettre en œuvre pour en extraire l'essence de « fraise des bois ». L'huile aromatique de nigelle entre aussi bien dans les préparations de parfumerie (caux et vinaigres de toilette, extraits, cosmétiques, brillantines, poudre) que dans la confiserie.

(*Revue Générale de la Droguerie*).



La Bergamotte en Corse

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la suite des études de notre collaborateur Robert Gattefossé, dans la *Parfumerie Moderne*, *Bastia Journal*, *Perfumery Record*, etc., M. F. Donati, secrétaire du Syndicat Agricole de la Corse, s'occupe de créer dans l'Ile, des jardins de Bergamottiers par greffage sur des Cédrats. Nous sommes persuadés du rapide succès de cette initiative qui pourra ramener en France de nombreux millions qui vont, en ce moment, à nos voisins italiens, et qui mettra fin par la même occasion aux velléités de monopole des essences d'Agrumes qu'on prête à la Cameria Agrumaria.





Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ



SOMMAIRE DU N° 1

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.



Cérésines

Ce vocable indiquait autrefois le produit raffiné tiré de l'ozokérite, ce dernier terme représentant exclusivement la matière brute tirée directement des mines de la Galicie et de la Bohême.

A la suite de la grande crise de l'ozokérite et de la quasi monopolisation des mines par de grands trusts de banques en Autriche, on en est venu à appeler cérésines les mélanges d'ozokérite raffinée, filtrée et blanchie avec de la paraffine. Le terme ozokérite s'applique indistinctement au produit brut ou raffiné *sans* addition de paraffine.

La paraffine est au point de vue chimique absolument identique à la cérésine et ne diffère que par sa facilité à cristalliser. On différenciait autrefois ces deux produits par leur point de fusion, celui de la paraffine dépassant rarement 52° alors que l'ozokérite atteint jusqu'à 73°. Mais on a découvert maintenant des paraffines (Java Bornéo, Belgique, etc.), dont le point de fusion atteint 60 et même 80° alors que les cérésines mélangées descendent quelquefois au dessous de 60° pour se tenir de préférence autour de 64° qui est le point de fusion de la cire d'abeilles naturelle.

La transparence de la paraffine, son touché gras et glissant sont assez particuliers et permettent aux connaisseurs d'apprécier (?) les différents mélanges, aucun autre indice ne permet d'appuyer une conviction et tout procès ou contestation basés sur des constatations d'experts (?) seraient sujets à caution et à erreurs.

Le mieux est d'exiger des ozokérites et paraffines pures et de fondre soi-même son mélange selon les nécessités de l'emploi ou de s'adresser à une maison de confiance disposée à ne cacher aucun de ses moyens de fabrication et de ses formules et accueillant toujours volontiers les demandes en garantie de titrages.

❧ ❧ ❧

Vaselines parfumées

Sont solubles dans les corps gras, liquides ou non, tous les parfums artificiels se présentant sous forme d'huile essentielle sans addition d'alcool.

La solubilité des parfums chimiques est assez variable voici le tableau de saturation des différents parfums de synthèse employés couramment.

Dans un kilog. de vaseline ou huile de vaseline on peut dissoudre :

160	grammes	de phénate de méthyle (Yara).
130	—	de — d'éthyle (Bromélia).
3	—	de musc cristallisé.
400	—	d'anéthol.
200	—	de citral.
45	—	d'eugénol — ou isoeugénol.
16	-	de vanilline crist.
9	—	d'héliotropine crist.
12	—	d'héliotrope amorphe.
10	—	d'anisaldéhyde.
15	—	de coumarine.
10	—	de jacinthe art.

Presque tous les autres parfums et les essences se dissolvent dans les corps gras minéraux en grandes proportions, dépassant toujours de beaucoup les doses d'utilisation.

On peut préparer à l'avance un parfum concentré à base d'huile, filtré, qui se dissout clairement dans toutes les huiles minérales ; les huiles aux fleurs dites neutralines sont généralement fabriquées de cette façon.

Coloration des Vaselines

Les vaselines étant des corps gras neutres ne peuvent se combiner avec les colorants bases solubles dans les produits gras et qui ne donnent de résultats intéressants qu'avec des acides gras (végétaux ou animaux) il y a donc lieu de passer par l'intermédiaire des stéarates d'aniline, néanmoins certaines nuances sont assez difficiles à obtenir, le vert notamment n'est possible qu'avec les colorants naturels : chlorophyle de platane ou d'épinard extraite par les dissolvants gras.

Les rouges, jaunes, oranges, etc. sont très faciles à obtenir et très stables.

♣ ♣ ♣

Savons très blancs

Savon liquide. — Le sulforicinate de soude du commerce et qui trouve aujourd'hui un important débouché dans la fabrication des shampoings concentrés et des savons liquides, est souvent coloré en brun clair. On peut le décolorer en le portant à la température d'ébullition de l'eau et en lui ajoutant par petites portions de l'eau oxygénée.

Savon de Marseille. — On peut blanchir énormément par la même méthode des savons ordinaires de Marseille, on leur enlève en même temps presque toute leur odeur. Cette opération pourra avoir une certaine importance dans la savonnerie à cause de la crise des huiles de coco pour les savons de parfumerie. Après dessication habituelle le savon ne contient plus d'oxygène libre et peut être coloré et parfumé selon les méthodes usuelles sans craindre de voir disparaître la couleur ou le parfum.

♣ ♣ ♣

Neige de Savon à l'Eau Oxygénée

On connaît l'action de l'eau oxygénée sur l'épiderme. En solution légèrement alcaline, particulièrement, elle a la propriété de le blanchir graduellement et en en diminuant le grain.

On peut utiliser cette qualité pour préparer une neige de savon (en tubes ou en boîtes), d'un blanc éclatant et remplaçant les eaux de toilettes et les crèmes.

On dissout dans 250 grammes de glycérine une première portion de 250 grammes de savon sec en copeaux, puis dans ce mélange chaud une seconde portion de 250 grammes du même savon.

On verse dans un grand mortier et on ajoute par petites quantités 250 gr. d'eau oxygénée 12 volumes.

Le savon qui était jaune, blanchit et mousse abondamment, on agite pendant le refroidissement et on parfume. Employer de préférence des parfums inaltérables comme rhodinol et dérivés, éviter la vanilline, l'héliotropine, l'anthranylate de méthyle et tous parfums qui se colorent à la lumière.

♣ ♣ ♣

Cold Cream à la Glycérine et à l'Huile de Vaseline

Les glycérolés d'amidon et les crèmes à base de glycérine sont souvent trouvées trop visqueuses par la clientèle. En revanche les crèmes au stéarate contenant trop d'eau, sont considérées comme sans action suffisante sur l'épiderme. La crème à la glycérine et à l'huile de vaseline blanche combinée sera parfaite. Elle adoucira la peau sans la graisser comme les vaselines, et n'aura plus ce toucher sirupeux désagréable. On pourra d'ailleurs selon les emplois auxquels on la destine la préparer exclusivement à l'huile ou si l'on désire diminuer encore le prix de revient, l'additionner d'eau.

Comme pour la crème au stéarate on préparera un mélange de :

Acide stéarique.......	100 grammes
Huile de vaseline.....	300 —
Glycérine............	300 —

On chauffera jusqu'à dissolution parfaite, puis on ajoutera graduellement 300 grammes d'eau contenant 25 gr. de carbonate de soude pur.

Après refroidissement on passera au mortier de verre et on parfumera.



Huile de Coton

L'huile de coton est extraite de la graine de cotonnier Bombace (gossypium usitatissium), malvacées. Sa saveur et son odeur sont presque nulles, ce qui constitue une grande qualité pour les coupages. Voici quelles sont ses propriétés physiques : Densité, 0,923 à 15°, soluble dans l'alcool absolu (6 gr. 4 %) ; point de congélation, 1° ; point de fusion des acides gras, + 38.

Exportation de la France : 1.896.800 kilogs.
Importations en France : 31.334.700 kilogs (en 1907).

♣ ♣ ♣

Turquie

Les droits de douane qui sont actuellement de 11 % *ad valorem* seront certainement portés à 15 % à partir du 1/14 mars 1910.



Aide Mémoire de la « Parfumerie Moderne »

Par R. GATTEFOSSÉ (Ing.-chimiste)

3e Edition

En souscription........................ Broché : 1.25
— .... Relié : 1.75

TABLE DES MATIÈRES

I. Les Essences

1. Formation.
2. Caractères et origines
3. Extraction.
4. Classification.
5. Rectification.
6. Essences déterpénées.
7. Quintessences. Extraits.
8. Essai des essences (4 procédés).
9. Analyse des essences (6 méthodes).
10. Solubilité dans l'alcool.
11. — — l'eau.
12. — — l'huile.
13. Table de solubilité.

II. — Parfums synthétiques.

14. Définition.
15. Classification (117 descriptions).
16. Composition des parfums artificiels (31 formules nouvelles).
17. Solubilité.
18. Fixateurs.

III. — Matières premières.

19. Graisses et huiles.
20. Vaselines, paraffines.
21. Cérésines.

IV. — Parfumerie Pratique.

22. Eaux de Cologne.
23. Eaux de Cologne déterpénées.
24. Essences pour Eau de Cologne.
25. Eaux dentifrices.
26. Pâtes et poudres dentifrices.
27. Eaux et alcoolats de Lavande.
28. Eaux de toilette.
29. Lotions.
30. Extraits pour le mouchoir.
31. Gelée pour les lèvres.
32. Cold cream, glycérolés.
33. Crème au stéarate.
34. Vinaigre de toilette.
35. Poudres de riz.
36. Sels pour flacons.
37. Teintures.
38. Dépilatoires.
39. Brillantine et brillantine cristallisée.
40. Huiles antiques et de Quinine.
41. Pommades et vaselines.
42. Cosmétique.

V. — Savonnerie.

43. Fabrication des savons.
44. Savons de refonte.
45. Parfums pour savons.
46. Manutention des savons de toilette.
47. Savons transparents.

VI. — Formulaire.

Acacia, Bouvardia, Cuir de Russie, Fraise, Foin coupé, Héliotrope, Iris, Jasmin, Magnolia, Mousse de chêne, Œillet, Peau d'Espagne, Rosindol, Trèfle, Violette Russe, V. de Grasse, V. ordinaire, V. de Nice, Ylang.

VII. — Les Essences dans l'Alimentation.

48. Essences déterpénées en liquoristerie.
49. Liqueurs.
50. Dosages.
51. Limonades, sirops.

IIX. — Alcoométrie.

52. Alcools.
53. Dilution.
54. Table de densités.
55. Table de mouillage.
56. Ebullition.

IX. — Divers.

57. Mélanges réfrigérants.
58. Mesures pratiques de capacité.
59. Dosage par gouttes.
60. Bibliographie.

X. — Législation.

61. Loi du 5 juillet.
62. Litres.
63. Loi sur l'absinthe.
64. Liqueurs et sirops.

Ancienne Maison MATHIEU & ARLAUD, d'AVIGNON

UNION DE PRODUCTEURS D'ESSENCES DE VAUCLUSE

ALTHEN-LES-PALUDS

SPÉCIALITÉ

D'ESSENCE DE MENTHE

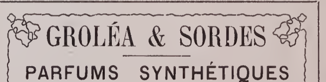
FRANCO-ANGLAISE

CULTURES MODÈLES ET DISTILLERIES A

ALTHEN-LES-PALUDS, ENTRAIGUES

PERNES, VALAYANS

Adresse Télégraphique : UNION PRODUCTEURS ALTHEN-LES-PALUDS

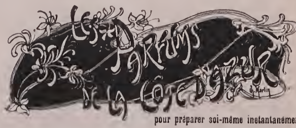


PARFUMS SYNTHÉTIQUES

SPÉCIALITÉS : *Alcools et Aldéhydes Décylique, Nonylique, Octylique et Phényléthylique.*

Violettes artificielles, Roses, Jasmin.

11, rue Jules-Ferry, SURESNES, (Seine)



pour préparer soi-même instantanément

LES PARFUMS POUR LE MOUCHOIR

EAUX DE COLOGNE -- LOTIONS -- EAUX DE TOILETTE ET DENTIFRICE, etc.

M. ABEL, à LORGUES (Var)

NOUVEAUTÉ

Essences de Fleurs extra concentrées

En étuis de bois ou cristal à fermeture métallique

Pouvant s'employer pures ou en solutions alcooliques

LE DERNIER MOT DU PROGRÈS

Etuis n° 4, bois ou cristal, la douzaine : 36 francs

POCHETTE RÉCLAME

10 Flacons n° 1 assortis, la pochette : 5 francs

REMISES AUX REVENDEURS

SANTO GRECO FU F^{sco}

REGGIO DI CALABRIA

Adresse Télégraphique : SAGREF Reggio-di-Calabria

Usine à S. CATERINA

ESSENCES PURES

de Bergamotte, Citron,
Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli, Mandarine, etc.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890

GATTEFOSSÉ & FILS, Agents

LYON



FLACONS EN VERRE

pour

Parfums concentrés

Essences, Huile de rose, etc.

de toute sorte, seulement chez

F. G. BORNKESSEL

MELLENBACH (Allemagne).



MATIÈRES PREMIÈRES DE PARFUMERIE, PARFUMS SYNTHÉTIQUES

CHUIT, NAEF & Cie

GENÈVE (Suisse)

SPECIALITÉS : Essences artificielles de Violette, Iralia, Cyclosia Persicol, Dianthine. etc.

DERNIÈRES CRÉATIONS : Muguet "N", Jasmanthème, Œillet "S", Pelargonia

Essences synthétiques de Rose

PARIS : A. BÉROU, 11, Rue de la Perche, (IIIe). NEW-YORK : 273, Pearl Street

REVUE DES REVUES

De la « Revue de Grasse »

du 28 novembre 1909

Température et Récoltes. — Il était certainement écrit que l'année 1909 serait jusqu'au bout, météorologiquement parlant, une des plus bizarres que l'on ait vues depuis longtemps. L'hiver en effet se montre aussi précoce que le printemps et l'été avaient été tardifs et l'automne riche de radieuses journées. Et il ne faudrait pas s'étonner outre mesure que les rigueurs par lesquelles il a débuté si inopinément missent pour quelque temps une sourdine aux cordes lyriques de nos chantres du « printemps perpétuel ». Aux tiédeurs persistantes dont l'automne nous avait favorisés jusqu'à la fin de la semaine dernière a succédé tout à coup, en effet, une température glaciale des plus désagréables, tant a été brusque et accentuée la chute du thermomètre. Nous avons eu 2, 3 et même jusqu'à 4 degrés sous zéro en certains points, dans les nuits du 23 et du 24. Nous parlons bien entendu de la zone inférieure de l'arrondissement car pour la montagne ç'a été pis encore; la neige y est tombée en assez grande quantité, atteignant dans quelques vallées jusqu'à 10 centimères d'épaisseur; le thermomètre, à Thorenc,est descendu jusqu'à — 17°. Temps superbe pour les amateurs de sports d'hiver, qui pourront dès maintenant aller se livrer là-haut, sur le lac, aux plaisirs du patinage, mais froid un peu excessif, à l'égard de certaines cultures.

Ces gelées précoces ont, en effet, causé d'appréciables dégâts. Nombre de cultures maraîchères ont été sérieusement endommagées, quelques-unes entièrement brûlées par le froid. On a des craintes pour le jasmin, surtout dans les jeunes plantations, malgré l'activité que les intéressés, travaillant même la nuit dès que le danger est apparu, ont apporté à l'opération du buttage. Mais il est impossible actuellement de se rendre compte de l'importance du mal réel.

Quant aux orangers, qui dans certains quartiers étaient en fleur comme au mois de mai, cet abaissement de température, même la neige qui dans la matinée de mardi est venue un moment les poudrer à frimas, ne semblent pas avoir eu pour eux des conséquences bien fâcheuses. S'ils ont eu çà et là quelques jeunes pousses de septembre et d'octobre atteintes, il n'en ont pas moins continué à fleurir. Il est vrai que la production florale, qui pour la seule commune du Bar s'était élevée pour la seule journée du 22 novembre au chiffre de 3000 kilos, s'est considérablement ralentie depuis. Mais n'est-ce pas un merveilleux pays que celui où, en novembre et tandis que les flocons de neige tourbillonnent dans les airs, les orangers ont de pareils retours des ardeurs printanières?

Pour les oliviers, la récolte qu'ils donneront cette année sera, nous l'avons déjà dit, des plus médiocres comme quantité. Elle sera même moins abondante qu'on n'aurait pu l'espérer il y a quelque temps, les derniers froids s'étant fait sentir de façon particulièrement intense dans certaines oliveraies. C'est d'autant plus fâcheux qu'avec cette température les progrès du ver seront à peu près complètement enrayés, et qu'on aurait fait partout des huiles excellentes.

De la « Savonnerie Marseillaise »

La Savonnerie au XVIII[e] siècle.

Quelques extraits du « Traité théorique de l'art du Savonnier, par Dominique-François Baudoin, fabricant de savons à Marseille, 1795. »

« Il est temps, dit l'auteur, que les commerçants exploitent eux-mêmes cette fabrication et cessent d'en laisser la direction à leur maître valet. Il est de leur honneur de se tirer de cette honteuse tutelle et de ne plus partager avec eux ce ridicule préjugé des ateliers qui fait attribuer à des causes surnaturelles, les effets inattendus des opérations (Chaptal, Eléments de chimie). »

« En 1760, il y avait 145 chaudières à Marseille, en 1775, il y en avait 152; en 1789,236; aujourd'hui, 1795, nous en comptons 360 qui peuvent produire cinq cuites de 100 milieroles d'huile (5800 kil.) produisant 225 quintaux, poids de table, de savon (9.180 kil.) tous les deux mois, soit au total 810.000 milleroles d'huile à 100 francs la millerole. Cette production serait plus du double de la consommation actuelle. »

Les frais de fabrication étaient de 6 livres par millerole. Il fallait 1 quintal 10 livres de soude par millerole (48 °/₀), la soude valant 15 francs le quintal.

Le règlement de 1688 prohibait la fabrication pendant les mois d'été,le savon à l'huile d'olive se fabriquant difficilement pendant les mois d'été. En réalité, cet édit tendait à éviter la surproduction et la spéculation, cette période d'arrêt correspondant aux arrivages d'huile de Naples.

La millerole représentait quatre fois le volume du pied cube ou pan.

La véritable unité était le quart de millerole qu'on appelait l'*escandal*. Comme le *pan* était à très peu près le quart du mètre, on était à Marseille particulièrement flatté d'avoir une mesure qui se rattachait tant bien que mal au système métrique.

On était quelquefois obligé de peser l'huile ; lorsque, par exemple, elle était logée dans des outres, comme la plupart des huiles de Provence ; mais, pour le paiement, on réduisait les livres en milleroles, ce qui donnait lieu à des discussions interminables, car personne ne savait exactement le poids d'une millerole d'huile ; on l'estimait de 142 à 144 livres. On savait, toutefois, que l'élévation de la température dilatait l'huile et avantageait le vendeur pour les huiles mesurées. C'est pourquoi une ordonnance de police avait fixé les heures de débarquement des huiles. Ce débarquement devait être terminé le plus tard à 7 heures du matin en été, et à 9 heures en hiver, pour les huiles devant être jaugées dans la journée. On arrivait ainsi à les mesurer avant qu'elles eussent subi l'influence des rayons solaires.

Pour ce qui est de la jauge elle-même, nous devons croire qu'elle avait été calculée avec le plus grand soin; car la forme des fûts était des plus variée à cause des nécessités de l'arrimage. On trouvait, en effet, dans un chargement, *des pipes* d'une longueur atteignant assez souvent deux mètres et des tambours d'un très grand diamètre, mais dont la longueur ne dépassait pas 50 ou 60 centimètres ; quelques-uns avaient une forme fuselée, les autres se rapprochaient du cylindre parfait. Cuber de

tels récipients par le simple relevé de deux longueurs mesurées sur une règle, était évidemment un problème délicat. Les anciennes jauges laissaient à désirer et, souvent, il fallait avoir recours au mesurage qui était une opération des plus incommodes.

Fort heureusement, le père Pézenas, jésuite, astronome de l'observatoire de Marseille (on les trouve partout !!) rectifia l'ancienne jauge par un grand nombre d'expériences sur diverses formes de tonneaux et fit des tables de calcul pour les tonneaux ordinaires et pour les tonneaux de formes anormales. Depuis, on renonça au mesurage et l'exactitude de la jauge fut admise sans contestation.

Nos anciens avaient des idées très larges en matière d'exactitude. Chacun arrangeait les mesures à son gré ou à sa convenance : la millerole, aussi bien que le quintal et la canne ou le pan, changeaient de valeur lorsqu'on passait de Marseille dans une ville quelconque du département. Ces mesures avaient des valeurs différentes à Marseille, à Salon, à Arles, à Aix, à Tarascon et dans les moindres villages. On peut même citer comme bizarrerie la valeur de la livre à Marseille : elle était de 388 grammes 5, pour les poids au-dessous de 20 livres ; mais à partir de 20 livres, elle augmentait de 5 % jusqu'au quintal qui était de 100 livres, mais qui en pesait exactement 105.

Ces variations avaient été adoptées pour favoriser le commerce de détail qui gagnait ainsi 5 % en achetant *au gros poids* et en vendant *au petit*. La chose passait d'ailleurs inaperçue du public. L'artifice était des plus simples : les romaines portaient comme aujourd'hui, deux graduations ; le côté du petit poids pesait jusqu'à 20 livres de 388 gr. 5 ; l'autre côté, dit du gros poids, pesait depuis 20 livres jusqu'à une limite plus ou moins élevée ; mais le trait qui désignait le quintal était tracé à une position correspondant à 105 livres et l'intervale était divisé en 100 parties qui représentaient les livres, dites du gros poids, majorées de 5 %. Ces livres pesaient donc 408 gr. et le quintal, poids de table, pesait 40 kil. 800 gr.



LISTE DE BREVETS ET ADDITIONS DÉLIVRÉS EN FRANCE

du 30 Septembre au 1er Décembre 1909.



N° 403.733. — Diebel. — Perfectionnements dans les rasoirs de sûreté.

N° 403.863. — Rutgerswerke Aktiengesellschaft. — Procédé pour la fabrication de l'éther composé du méta-crésol et de l'acide ortho-oxalique constituant un désinfectant solide.

N° 403.895. — Carpentier et Rivière. — Fer à friser électrique et brûle-pointe pour cheveux.

N° 403.721. — Ratib. — Bouteille avec dispositif pour empêcher toute introduction frauduleuse de liquide dans la bouteille.

N° 403.810. — Weber-Stierlin. — Bidon de sûreté pour liquides se gazéifiant facilement.

N° 11.001/394.711. — Ré. — Addition au Brevet pour Appareil garantissant l'inviolabilité des bouteilles.

N° 11.007/392.315. — Wilcox. — Addition au Brevet pour : Capsules métalliques pour bouteilles.

N° 403.945. — Henri, Helbronner et Von Recklinghausen. — Perfectionnements apportés à la stérilisation des liquides.

N° 403.946. — Mêmes noms. — Appareil pour exposer les liquides aux rayons ultra-violets.

N° 403.947. — Mêmes noms. — Dispositif perfectionnés pour la stérilisation de l'eau et des autres liquides.

N° 404.011. — Douzal. — Appareil domestique pour la stérilisation des eaux par l'ozone.

N° 404.050. — Société dite West Desinfecting Company. — Récipient distributeur de liquide.

N° 404.091. — Ranci-Ortigosa et Dacorsi. — Système de garniture pour boîtes et récipients en tôle ou autre feuille de métal, à fermeture hermétique.

N° 404.149. — Hubert et Besson. — Bouchon anti fraude avec son goulot de bouteille.

N° 404.316. — Holt. — Rasoir mécanique ou rasoir de sûreté.

N° 404.397. — Browning. — Appareil à repasser les rasoirs et à leur donner du fil.

N° 404.437. — Société Française du Gaz Marot. — Procédé de désinfection.

N° 404.474. — Rump. — Bouteille qui ne peut être remplie qu'une seule fois.

N° 404.706. — Grant. — Procédé et appareil pour la fabrication du savon.

N° 11.145/389.506. — De Belinay. — Addition au Brevet pour vaporisateur.

N° 404.959. — Société The Arabol Manufacturing Company. — Procédé d'émulsion des huiles, graisses, etc...

N° 404.822. — Drapier. — Perfectionnements apportés aux peignes.

N° 405.149. — Kohler. — Bouteille irremplissable.

N° 405.506. — Caldagues. — Appareil pour la stérilisation et la purification des matières pulvérulentes et granuleuses.

N° 405.664. — Nessler. — Procédé et appareil pour onduler les cheveux naturels sur la tête.

N° 405.615. — Dietz. — Savon réclame.

N° 405.731. — Rembaux. — Distributeur de savon liquide.

N° 11.290/392.703. — Pignol et Nouzieres. — Addition au Brevet pour : Appareil pour la désinfection des récipients ou locaux quelconques.

N° 405.775. — Lanz. — Dispositif servant à stériliser les brosses à dents.

N° 405.668. — Monge. — Perfectionnements apportés aux récipients en verre et autres matières analogues.

N° 405.688. — Fouchet. — Système de fermeture pneumatique étanche et instantanée.

N° 405-796. Giari. — Nouvel appareil à placer sur les bouteilles ou récipients analogues pour garantir le remplissage d'origine.

N° 405-943. — Société Lever Brothers Limited. — Perfectionnement à la fabrication du savon.

N° 405.916. — Douaillv et Trastour. — Appareil électrique pour onduler les cheveux.

N° 406.030. — Blazv. — Barrette de sûreté pour cheveux.

Bureau des Brevets d'invention : **Y. RABILLOUD et Fils**, ingénieurs-conseils, **10, Cours Morand, Lyon.**


M. MILOU & Cie
CARTONNAGE DE LUXE
À MONTÉLIMAR
SPÉCIALITÉS POUR PARFUMERIE

N°2 Février 1910



EXTRACTION DES PARFUMS



L'appareil fig. 318 dont les vases de macérations sont de moyenne capacité, est plus particulièrement employé par les fabricants de produits pharmaceutiques ou similaires. L'épuisement méthodique a lieu « per ascensum » mais la batterie peut opérer, si on le désirait « per ascensum ou descensum » par l'addition d'un simple robinet. L'extraction se fait à froid avec un dissolvant volatil approprié à la matière à traiter : alcools, éthers, etc.

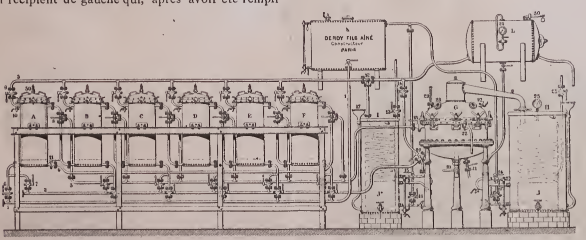
Les vases sont successivement chargés de matières au fur et à mesure de l'extraction qui a lieu après six macérations ou lixiviations.

La marche normale de l'appareil s'établit quand les six vases de batterie sont chargés. On débute par le premier récipient de gauche qui, après avoir été rempli de matières, reçoit par le bas une charge de dissolvant prélevée sur le récipient supérieur.

Le second récipient est ensuite chargé de matières et une nouvelle charge de dissolvant faite sur le premier vase, déplace dans le second vase, le dissolvant qui a effectué la macération, et ainsi de suite, du premier vase au dernier, l'arrivée du dissolvant continuant pour chaque macération, à se faire dans le premier vase. On déplace le dissolvant ayant effectué six macérations pour le faire passer dans l'appareil à concentrer dans le vide G en ouvrant sur cet appareil le robinet d'aspiration du dernier vase et le robinet d'air du premier vase.

La quantité de dissolvant que contenait le dernier vase étant passée dans l'appareil de concentration, tous les vases, sauf le premier, restent pleins de dissolvant ; il n'y a donc plus dans le premier vase que la matière épuisée par six macérations, mais qui retient encore cependant, dans les résidus, un peu de dissolvant ; on le récupère par distillation, dans le récipient J du condenseur I. Ensuite, on décharge le premier vase de la matière épuisée et on le recharge de matières nouvelles puis on le remplit par déplacement du dissolvant chassé de vase à vase; au moyen d'un apport de dissolvant vierge sur le second vase qui constitue pour celui-ci, la dernière macération ; après quoi, il sera bon à décharger et à recharger, lorsqu'on aura évacué dans l'appareil à concentrer le dissolvant du vase précédemment chargé, qui de premier est passé dernier.

On continue ainsi de la même manière : le vase à décharger ayant servi à six macérations recevant l'apport de dissolvant vierge, et le dissolvant saturé de l'extrait de six lixiviations successives étant dépoté du dernier vase chargé dans l'appareil à concentrer où il est aspiré par le vide.



Concentration. — Le vide se fait à l'aide d'une pompe pneumatique attelée sur le ballon à vide L ce qui évite les variations de vide que provoquerait la pompe si elle était attelée directement sur l'appareil. Lorsque l'évaporateur G est chargé du dissolvant qui a véhiculé l'extrait, on introduit la vapeur dans le double fond et quand le dissolvant est évaporé, l'extrait seul reste dans l'appareil où on le recueille. Le dissolvant condensé qui s'est accumulé dans le récipient inférieur du condenseur J est remonté par le vide au réservoir supérieur K.



VARIÉTÉS

Cours des Essences

Le commencement de l'année voit des fluctuations assez sensibles dans le cours des essences. Ces mouvements sont dûs, à la fois, à la reprise des affaires et aux mauvaises récoltes :

Essences d'Italie. — Après avoir été voisines de 37 francs les essences de bergamotte se relèvent à 40. Les essences de citron passent de 7 à 9.50.

Géranium. — Le géranium d'Afrique passe de 23 à 35. Le Syndicat de la Réunion a retiré son stock de la circulation et les cours s'établissent à 31 fr. en moyenne.

Lemongrass, de 8.50 monte à 10.50.

Toutes ces cotations se relèveront encore, notamment en ce qui concerne la bergamotte, dont la récolte est de 25 o/o au-dessous de la normale.



Medicamenteux ou hygiéniques

Du « Progrès des Coiffeurs ».

Le Conseil de la Chambre syndicale patronale ayant eu connaissance d'un décret en préparation au Ministère de l'Agriculture, susceptible de porter gravement atteinte aux intérêts des parfumeurs et des coiffeurs, en ce sens qu'il aurait pour résultat de leur interdire la fabrication et la vente de diverses préparations de toilette telle que : teintures, dentifrices, fards, crèmes, lotions à base de quinine, pilocarpine, menthol, acide borique, acide salycilique. etc., pour en donner le monopole aux pharmaciens, a délégué M. Guignardat, président, qui s'est rendu au Ministère et y a été reçu par M. Roux, chef du service de la répression des fraudes, auteur du susdit décret. M. Guignardat était accompagné de M. Donnet, président de la Chambre syndicale des fabricants de teinture ; Gardett, président de la Chambre syndicale des fournisseurs pour coiffeurs; Guttières, du Syndicat des teintures, et Desprez, de la maison Millot, membre du Syndicat de la Parfumerie.

Ces messieurs ont exposé à M. Roux le préjudice énorme qui résulterait pour les commerçants dont ils défendent les intérêts, si ce décret était maintenu et mis en vigueur.

Ils ont en outre protesté contre la surveillance officielle exercée depuis quelques mois sur les établissements de coiffeurs qui sont désormais soumis aux visites des inspecteurs des pharmacies, afin de constater si certaines préparations hygiéniques *qui y sont vendues ou préparées*, ne sont pas susceptibles d'être considérées comme médicamenteuses, soit par la nature de leur composition, soit par les propriétés curatives que leur attribue le vendeur sur les étiquettes ou prospectus.

M. Roux a demandé aux délégués de lui fournir un rapport détaillé de leurs revendications, lequel rapport sera étudié très attentivement, et il y a lieu d'espérer que les délégués seront appelés en collaboration, au moment de l'étude des modifications qui seront apportées audit décret.

***

Nous avions fait pressentir tout cela dans notre numéro du mois dernier et nous tiendrons les lecteurs au courant par la suite.

Pour l'instant, sans créer autour de la question une agitation *qui serait nuisible* à nos intérêts, il est bon de savoir que ledit décret viendrait à l'appui de la loi de 1905 sur les fraudes (1)

Nous engageons nos confrères qui s'occupent de vente ou de fabrication de teintures ou de produits de toilette, à se reporter à cette loi et à en étudier attentivement les paragraphes s'ils veulent s'éviter des inconvénients par la suite.

D'autre part nous apprenons qu'un important congrès de pharmacie doit se tenir incessamment et que toutes ces questions y seront agitées (contre notre intérêt bien entendu). La coopération de tous les coiffeurs de toutes nos sociétés est indispensable à l'œuvre de défense.

(1) *Parf. Mod.* Nov. 1908 p. Sup. VII.

Savons transparents à l'alcool

De « La Revue Chimique », Janvier 1910.

1° *A chaud.* On met dans un alambic 25 kilogs de savon entièrement sec avec son poids d'alcool. On chauffe jusqu'à ébulition pendant deux ou trois heures et de façon à ce que la moitié de l'alcool distille. On laisse ensuite reposer, on colore et on parfume, puis on coule en mises et on sèche.

2° *A froid.* On le prépare en fondant 8 kil. de suif blanc, 8 kil. d'huile ou acide gras de Coco, et l'on verse 9 kilogs environ de soude 36° en agitant continuellement jusqu'à ce que le produit soit saponifié.

On le verse à l'alambic et procède comme pour le premier.

On peut aussi mélanger l'alcool à la lessive et employer de l'alcool méthylique, etc.

Savon au fiel de bœuf

Huile de Coco	50 kil.
Bleu d'outre-mer	0,100 gr.
Lessive caustique 32° B.	30 kil.
Solution de Carbonate de Potasse 10°	4 kil.
Fiel de Bœuf	4 kil.
Bichromate de potasse	0,050 gr.
Solution de sel marin 16° B.	2
Ammoniaque	2,500
Essence de térébenthine	2,500

Fondre l'huile, la colorer, saponifier puis ajouter carbonate et sel marin. Après madrage ajouter l'ammoniaque et l'essence de térébenthine.

Traitement de l'ivrognerie par la suggestion

Journal de la Santé.

Cette méthode paraît avoir beaucoup plus d'avenir que les poudres Coza et analogues qui n'agissaient, peut-être,

en fin de compte, que par suggestion objective. D'après les expériences reprises au Brésil après avoir été abandonnées en France, sur 652 Dipsomanes, six seulement auraient résisté à la suggestion. Souhaitons que cette méthode ait plus de résultat que la campagne de calomnies contre tous les produits alcooliques en général que l'on a vu mener en France dernièrement.

❧ ❧ ❧

La Revue de la Droguerie.

Reproduit l'article de notre collaborateur G. Robert sur l'extraction de l'essence d'Iris.

❧ ❧ ❧

L'Echo de la Savonnerie, de Marseille.

Reproduit sans indication d'origine nos articles sur les Vaselines naturelles et artificielles et nos données sur les essais de l'essence de Girofle et de Thym.

❧ ❧ ❧

La Lingerie Pratique.

Reproduit l'article de notre collaborateur V. Menil sur l'art capillaire au Japon.

❧ ❧ ❧

Soap Gazette and perfumer, de New-York.

Numéro très intéressant, notamment une étude sur l'emploi des Synthétiques par S. Isermann, une étude sur la situation de l'huile d'olive, et de nombreuses informations relatives à l'industrie de la savonnerie dans le monde entier. Très instructif en ce qui concerne l'activité et la rapide extension de l'industrie savonnière américaine.



BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Formulaire
de René Cerbelaud

Formulaire des principales spécialités de Parfumerie et de Pharmacie. Rélié, 14 francs. (Bibliothèque de la *Parfumerie Moderne*).

L'auteur a été assigné par un certain nombre de spécialistes pour avoir porté atteinte à la propriété de leurs marques en publiant des formules permettant d'obtenir des résultats analogues à, et en vue de faire cesser la publication de ce Formulaire. Les jugements intervenus ont conclu que Cerbelaud n'avait jamais cherché à déprécier les produits visés et qu'il ne peut lui être fait grief de ce que ses formules soient prévues comme donnant des résultats analogues.

Il est fâcheux que l'auteur, vu l'abondance de la matière (1.023 pages in-octavo) n'ait pas cru devoir séparer le Formulaire de Parfumerie de celui de Pharmacie. Le premier eut été d'un prix moindre et d'un plus grand attrait pour le préparateur de parfumerie.

L'auteur donne une quantité de renseignements précieux, mais ils manquent souvent de profondeur, c'est-à-dire que les formules offertes donnent un résultat superficiellement analogue au produit imité et ne résistent pas à l'examen approfondi d'un préparateur exercé.

Il ne faut pas demander à ce formulaire une importance que son auteur n'a pas cherché à lui donner, ni y chercher une précision qu'il était impossible d'obtenir vu le nombre des formules (3.500 titres différents).

Il faut reconnaître la grande valeur du travail, la quantité importante de documents réunis et les qualités réellement extraordinaires d'investigation qui ont présidé à la confection de cette 3e édition.

Un certain nombre d'erreurs involontaires se sont glissées dans quelques chapitres, notamment au sujet des synthétiques sur lesquels l'auteur ne paraît pas absolument au courant des nouveautés et des emplois spéciaux. Il semble avoir été conseillé par un seul fabricant et n'avoir pas envisagé l'existence de produits techniques nombreux et intéressants et qui sont dans le commerce depuis longtemps.

Tout parfumeur désireux de connaître une des vues perspectives modernes de sa profession doit posséder le Formulaire R.C.

Voici un tableau typique de la précision scientifique avec laquelle un grand nombre de questions sont exposées :

Analyse des teintures mixtes :

	Paraphénylènediamine	Diamidophénol	Pyrogallique	Acide gallique	Henné
5 cc. de liquide filtré dilué, traité par 5 gouttes d'Eau de Javel et une seule goutte d'acide chlorhydrique au 10 °/. donneat :	Vert émeraude fugace	Rouge framboise stable	Jaune brun	Noir rouge puis noir foncé	Rien
Si l'on verse un excès de H Cl dans le mélange ci-dessus :	Teinte disparaît immédiatement	S'accentue rouge vineux	S'atténue jaune citron foncé	Disparaît jaune ambré clair	Disparaît incolore
A nouveau 5 cc. du liquide avec 0 gr. 20 de nitrite de soude, puis H Cl :	Jaune vif s'atténuant par excès d'H Cl	Brun jaune persistant avec excès d'H Cl	Jaune orange couleur bichromate	Jaune paille clair	Rien ou s'atténue

La Paraphénylènediamine avec 5 cc. de lait *cru* additionnés de 2 gouttes d'eau oxygénée donne une couleur *verte*.

R. G.



Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ⨯ SAVONNERIE ⨯ DROGUERIE ⨯ PHARMACIE ⨯ LIQUORISTERIE ⨯ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 3

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : **0,40** Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.

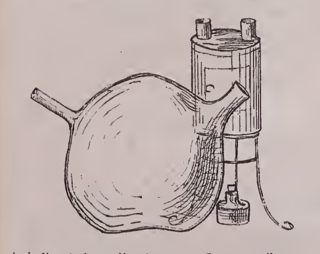


TITRAGE DES ACIDES GRAS DANS UN SAVON



Voici un nouvel appareil pratique et peu encombrant que nous pouvons offrir à nos lecteurs, a titre de prime, à des conditions très avantageuses.

Il permet de déterminer rapidement la quantité d'acides gras contenue dans un savon. Cette analyse succinte s'impose à tout acheteur ou consommateur de savon. On sait que la teneur en acide gras est le plus



sûr indice de la qualite du savon. Cet appareil permet, en outre, la constatation des ajoutes ou charges.

On l'utilise de la façon suivante :

Tarer le flacon et y introduire 10 grammes du savon à examiner, ajouter ensuite 10 cc. d'eau distillée, 10 cc. d'éther à 65° et 5 cc. d'acide acétique cristallisable.

Laisser l'attaque se commencer à froid en agitant de temps en temps; le liquide se sépare en deux couches : solution éthérique d'acides gras et solution aqueuse d'acétate alcalin.

Décanter en ayant soin de remplir d'eau le tube capillaire et d'y réunir la couche aqueuse, renouveller le lavage à l'eau distillée jusqu'à complet entraînement du sel alcalin, il ne reste plus alors qu'à ajouter 2 cc. d'alcool 90° et de porter à l'étuve jusqu'à poids constant. Le corps restant dans l'appareil est l'acide gras qu'il est facile de ramener à 100 parties en poids de savon. Les ajoutes, lorsque le cas se présente peuvent rester soit en suspension dans l'eau et on les recueille alors à part pour les peser après dessication, ou dans la couehe éthérée et on les pèse alors avec les acides gras. On élimine ensuite les acides gras par un lavage et on pèse les ajoutes séparément. La quantité exacte d'acide est obtenue par différence.

Nous livrons cet appareil avec une étuve en tôle russe rivée, son support métallique, une lampe à alcool et un thermomètre pour la somme de 16 francs.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous pouvons leur fournir dans les meilleures conditions tous appareils de laboratoire et notamment un nécessaire d'analyse des essences pour 25 francs (Voir n° de décembre dernier).

P. M.



INFORMATIONS

Congrès International du Commerce des liquides

Le Comité International du Commerce des vins, cidres, spiritueux et liqueurs dont le siège social est 32, rue d'Argout, à Paris, nous informe qu'il organise, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles (mai 1910) un Congrès International du Commerce des liquides. Ce Congrès étudiera toutes les questions et réformes se rattachant à ce commerce.

❧ ❧ ❧

Exposition Internationale du Nord de la France (Roubaix 1911)

La grande activité industrielle et commerciale de la région du Nord et l'appui officiel du Gouvernement sont un sûr garant du succès de cette exposition.

Les classes huit (bijouterie, maroquinerie, brosserie, parfumerie) dix (industries chimiques) et quatorze (colonies) intéressent particulierement nos lecteurs.

Exposition Flottante Russe

L'Industrie naissante des Russes, encore peu connue, a conçu une idée très originale de propagande par la vue.

A la fin de l'année dernière, un superbe paquebot de la Compagnie Russe de Navigation, l'*Empereur Nicolas* a commencé une tournée de publicité. Il est aménagé, à l'intérieur, en Exposition bien conçue et les visiteurs ont pu aisément se rendre compte de la valeur et du prix des produits exhibés.

L'Exposition-Marine visitera les ports du Levant et de la Méditerranée.

On nous avise que la Parfumerie Russe, dont le développement est si rapide, a eu beaucoup de succès dans les premiers ports visités, notamment en Turquie. Nos fabricants français devraient ne pas perdre cette occasion de se rappeler aux consommateurs orientaux par des envois de collections, de voyageurs et de prix courants.

N° 3. – SUPPLÉMENT



Le Savonnier ou Sapindus et sa Saponification

Le Savonier ou Sapindus (*Sapindus Saponaria officinalis*) est un bel arbre originaire de l'Inde ; son fruit remplace avantageusement le bois de Panama, car il est deux fois plus riche que lui en Saponine, et il contient, en outre, certaines gommes qui donnent aux étoffes, notamment aux rubans de soie, un véritable apprêt et leur font retrouver le brillant des tissus neufs.

Les ménagères algéroises connaissent toute la valeur pratique de la noix du sapindus ; pendant longtemps, elles n'hésitèrent pas à payer ces fruits jusqu'à 2 fr. 50 et 3 francs le kilogramme aux pharmaciens qui, seuls, en avaient la vente quand la production était restreinte, durant la période d'expériences. La noix du sapindus s'est vendue jusqu'à 1.000 francs les 1.000 kilogrammes, en Algérie, mais en descendant jusqu'à 500 et même 450 francs, au niveau du cours du bois de Panama, le résultat des plantations serait encore excellent, ainsi que l'a établi un colon distingué de l'Algérie, M. Bertrand qui, le premier, se livra à cette culture, laquelle occupe, actuellement, sur son domaine de Sidi-Ali, à l'Arba, dans la plaine de la Mitidja, une superficie de soixante hectares.

Le marché du sapindus algérien s'élargit ; la supériorité de ce produit lui assure un vaste écoulement, non seulement dans les ménages, mais dans la grande industrie, pour le foulage des tissus de laine notamment. Des essais très concluants ont été faits dans le Nord ; l'Angleterre et l'Allemagne absorbent déjà la plus grande partie de la production algérienne, et cette réussite doit engager les colons à augmenter rapidement les surfaces plantées en savonier, ainsi que l'a conseillé d'ailleurs, M. Bertrand, le dévoué président de la Société des agriculteurs d'Algérie. Nos colonies méditerranéennes : l'Algérie et la Tunisie, seraient dotées ainsi d'une culture nouvelle, source de profits certains qui, en maints endroits, pourrait pallier la crise viticole, et qui n'aurait aucune concurrence à redouter, car, sous le climat de la France, le sapindus ne peut mûrir ses fruits.

Le savonier peut prendre une place importante dans le commerce de la droguerie. Déjà, en 1867, Hardy appelait l'attention sur la valeur de ses fruits très riches en saponine. Cet arbre fut envoyé à Alger, par le Muséum, sous les noms de *Sapindus emarginatus* et *Sapindus indicus*. Une première plantation faite, à cette époque, par M. Bertrand, avec des boutures prises sur le meilleur arbre, donna des sujets tous fertiles, fournissant, à 8 ans, 50 kilogrammes de fruits.

Il ne faut pas perdre de vue que le Sapindus est un arbre des pays chauds qui ne peut prospérer, en Algérie, que sur le littoral, dans les plaines basses et les vallées profondes, où il fructifie régulièrement et donne des fruits beaucoup plus riches en saponine que ceux récoltés dans l'Inde ; ces fruits n'arrivent à maturité que vers le 15 décembre. La zone de production est donc limitée, et la surproduction n'est pas à craindre. Cet arbre aime les terres riches, profondes, et surtout perméables. Dans les premières années de sa plantation, il lui faut forcément de l'eau en été, et même lorsqu'il a pris un certain développement ; bien implanté dans le sol, deux irrigations en été lui sont fort utiles pour permettre aux fruits d'acquérir tout leur développement. La multiplication se fait par boutures, méthode beaucoup plus certaine que celle du semis qui, à côté d'arbres vigoureux, donne aussi des arbres chétifs et rabougris, dont le port, la forme et la couleur des feuilles varient ; certains sujets venus de semis ne donnent jamais de fruits, ils se couvrent, chaque année, de fleurs, qui coulent régulièrement. Les fruits de certains arbres ont la coque, c'est-à-dire la partie utilisable, extrêmement mince, ces coques ne renferment alors que très peu de saponine ; d'autres, les bons, ont la coque épaisse. Il faut donc établir des pépinières, en choisissant exclusivement des races se mettant rapidement à fruit et donnant une coque épaisse. Pour le bouturage, on emploie des branches dont le diamètre varie de 10 à 20 millimètres, on obtient alors une réussite qui peut atteindre 60 à 70 %. La pépinière doit être établie en terrain bien défoncé, les boutures taillées à 40 centimètres et enfoncées de 30 à 35 centimètres, au fond de petites rigoles disposées pour l'arrosage ; un bon paillis, en été, maintient l'humidité et facilite la reprise. Les sujets, plantés à 70 centimètres en tous sens, sont utilisables à la fin de la seconde année, ils ont alors 2 mètres de hauteur et peuvent être mis définitivement en place. L'arbre étant à feuilles caduques, peut être planté à racines nues, mais il faut avoir soin de prâliner ses racines et de ne pas laisser s'écouler un laps de temps trop long entre l'arrachage et la plantation ; celle-ci étant faite sur simple défoncement, l'arbre se développe beaucoup plus vite et fructifie plus rapidement et plus abondamment. L'espacement à laisser est de 10 à 12 mètres en tous sens ; dans ces conditions, on peut faire quelques cultures intercalaires qui permettent de couvrir les frais d'établissement et d'entretien de la plantation de Sapindus.

Dès la seconde année, l'arbre peut donner 1 à 2 kilogr. de fruits ; à 4 ans, 15 kilogr. ; à 6 ans, 20 à 25 kilogr. ; à partir de la huitième année, la production est de 40 kilogr. ; à cet âge, quelques sujets particulièrement vigoureux ont donné, à Bou-Kandoura, presque chaque année, 80 kilogr., parfois 97 kilogr. de fruits. En calculant sur une production moyenne de 50 kilogs par arbre, et à raison de 67 arbres à l'hectare, on obtiendrait une production moyenne annuelle de 3.350 kilogs de fruits, qui se trouverait certainement dépassée en récoltant sur les arbres plus âgés.

En laissant le fruit sur l'arbre, dans les années à hiver sec, ce fruit mûrit complètement, se dessèche et devient d'un jaune ambré transparent ; il est prudent de ne pas attendre cette époque pour faire la cueillette, car le fruit tombe au fur et à mesure du dessèchement complet, et alors le ramassage partiel deviendrait très coûteux.

Mieux vaut, à partir d'une époque qui peut varier du 1er au 15 décembre, cueillir les fruits et les dessécher dans des étuves à 40°. L'arbre perd ses feuilles fin décembre, courant janvier, pour rentrer de nouveau en végétation dans le courant du mois de mars.

En somme, il semble qu'un bel avenir s'ouvre devant l'exploitation du Sapindus ; étant données les abon-

dantes productions que l'on peut obtenir à l'hectare, étant donné aussi le prix de vente du Bois de Panama, qui varie de 450 à 500 francs la tonne, et qui est moins riche en saponine que le fruit du Sapindus, les résultats économiques de la culture industrielle de cet arbre ne peuvent être qu'avantageux.

Récemment, un pharmacien d'Alger, M. F. Ribard, a fait connaître le moyen ingénieux qu'il a trouvé pour saponifier le produit du Sapindus. Il a fait breveter un nouveau savon à base de saponine, tiré du *Sapindus Saponaria officinalis* et a constaté que le fruit contient jusqu'à 20 % de saponine.

Voici en quoi consiste le procédé de fabrication : on traite la poudre extraite du fruit, ou *Sapindine*, par l'alcool à 90° et, après huit jours de macération, on obtient une teinture titrée à 100 pour 500 grammes. Lorsqu'on mélange cette teinture en parties égales avec un corps gras (coprah, suif, huiles ou graisses) et en agitant, le corps gras s'empare de la saponine et l'alcool surnage sur l'émulsion.

Après vingt-quatre heures de repos, on saponifie par émulsion et on obtient un savon pour lequel il ne faut que deux heures de préparation, à une température ne dépassant pas 90° C.

Le savon sapindiné est très blanc, onctueux, d'une pâte homogène, absolument neutre, très soluble dans l'eau ; c'est un savon que l'on désigne dans le commerce sous le nom de savon demi-cuit. Grâce à sa richesse en saponine, ses propriétés détergentes sont trois fois plus grandes que celles du savon, ce qui fait qu'un kilogramme de savon sapindiné produit le même effet détersif que 3 kilogrammes de savon ordinaire ; cet avantage sera peut-être difficile et long à faire apprécier par le consommateur, mais il est indéniable.

La preuve que ce savon ne doit sa richesse détergente qu'à la saponine et non aux sels alcalins formés par les acides des corps gras, c'est qu'en y ajoutant un principe actif du Sapindus, on obtient un autre savon marron, très soluble, même dans l'eau de mer, de sorte qu'à l'avenir on pourra l'employer pour le lavage du linge dans la marine, avantage considérable lorsqu'on considère que la marine n'a parfois qu'un approvisionnement limité en eau douce. Dans ce sens, les essais faits à l'amirauté, à Alger, ont pleinement réussi.

La découverte de M. Ribard offre un très grand intérêt, car, en dehors de l'industrialisation du Sapindus, il a trouvé l'emploi d'un glucoside pour la préparation des savons. A l'avenir, la richesse du savon ne consistera plus dans la quantité d'huile (70 à 72 %), mais, au contraire, moins il y aura d'huile, comme dans le savon sapindiné, plus sera grande la richesse du savon en saponine.

L'industrie savonnière, et par suite le commerce du savon, ont donc, dans le produit du Sapindus, une ressource précieuse, et il faut souhaiter que, pour développer cette production, la culture du savonier soit étendue dans les régions favorables, là où cet arbre peut croître normalement et mûrir ses fruits.

Henri BLIN.



ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE



L'essence de térébenthine et la colophane ou résine sont des produits de la plus haute importance pour l'industrie de la Droguerie et des Vernis et peintures. Nous empruntons les renseignements qui suivent au travail si complet et si intéressant de M. Vèzes, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

L'industrie résinière est localisée en France dans la région landaise. Environ 750.000 hectares sont plantés en pins martimes, dans les départements des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, produisant annuellement environ 100.000 tonnes de matière première.

La *Gemme*, nom qui est donné dans les Landes au produit brut, s'écoule de mars à octobre de la *carre* ou plaie faite à l'arbre par la hache du résinier. Cette carre nettoyée chaque semaine s'allonge progressivement jusqu'à atteindre au bout de cinq années une hauteur de quatre mètres. L'arbre est alors laissé en repos pendant trois ans, puis on recommence sur un autre point de son écorce. Cette exploitation dure une quarantaine d'années et se termine par le *gemmage à mort*, auquel l'arbre succombe. Après quoi, il est livré aux marchands de bois. La gemme s'écoule de la carre dans un pot en terre suspendu à sa partie inférieure. Tous les mois, elle est recueillie dans des futailles et transportée à l'usine. C'est une masse pâteuse composée d'essence, de colophane, d'un peu d'eau et de quelques impuretés.

Le traitement qu'elle subit avant de devenir marchande se décompose en deux phases : 1° La fusion pendant laquelle on la débarrasse de l'eau et des impuretés ; 2° la distillation qui sépare l'essence de la résine solide. Les impuretés forment 10 % de la masse, la colophane 70 %, l'essence 20 %.

C'est la rareté relative du produit liquide qui est la cause de son prix élevé. La consommation importante de colophane par la savonnerie a fait également augmenter sa valeur qui varie de 9 à 25 fr. les 100 kilogs pour les produits colorés (brais) et de 25 à 35 francs pour les colophanes claires. L'ensemble des usines landaises verse annuellement sur le marché environ 20.000 tonnes d'essences et 70.000 tonnes de résines, pour une valeur globale de plus de 25 millions de francs.

La distillation de la gemme se perfectionne de plus en plus, notre figure représente une installation moderne de distillation sous pression réduite. L'alambic chargé au moyen des bacs reçoit la vapeur d'une chaudière installée extérieurement pour éviter tout risque d'incendie. L'appareil est d'ailleurs entièrement clos et ne dégage aucune vapeur. La pompe à vide, à gauche de notre dessin, permet grâce à la basse température d'ébullition d'obtenir des produits de première qualité. Lorsque la proportion normale d'essence est obtenue, le résidu de l'alambic est coulé directement dans des fûts en bois où il se solidifie. Le même appareil permet la fabrication de l'acide résinique incolore. On sait que la colophane se compose

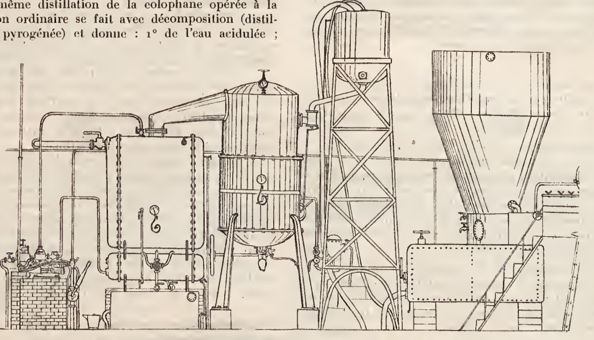


de deux produits, l'un blanc, l'autre très coloré. On les a séparés en provoquant la cristallisation du premier dans le sein du mélange chauffé à 110° et par ensemencement de cristaux déjà obtenus d'autre part. Mais le procédé de distillation est beaucoup plus industriel malgré la difficulté d'obtenir un vide élevé.

La même distillation de la colophane opérée à la pression ordinaire se fait avec décomposition (distillation pyrogénée) et donne : 1° de l'eau acidulée ; 2° l'*essence vive* ; 3° l'huile de résine. On connaît l'emploi de ces dernières comme succédanés de l'huile de lin, notamment dans les peintures bon marché et les encres d'imprimerie. L'essence vive est surtout employée à l'adultération de l'essence naturelle. On a établi en théorie quatre catégories d'essence de térébenthine pure :

1° Essence extra contenant moins de 2,5 % d'adultérants normaux (provenant du procédé de fabrication, colophane, etc.), et dont l'acidité est inférieure ou égale à 1 (neutralisant 1 gr. de potasse pure par litre).

2° Essence de deuxième qualité, dont la teneur en adultérants normaux est inférieure à 3 % et l'acidité inférieure à 3.



Usine de distillation à vapeur et sous pression réduite pour la fabrication de l'essence de térébenthine dans les Landes

3° Essence de troisième qualité si ces chiffres atteignent 5.

Enfin, au-dessus de ces chiffres, l'essence est considérée comme fraudée. Dans tous les cas, l'essence doit être entièrement privée d'adultérants anormaux (benzène, white spirit, huile minérale, etc.).

Nous continuerons cette étude par quelques documents sur les essences étrangères et leur méthode de fabrication.

Achille Staron, *Chimiste.*



LE CAMPHRE

Au cours de la campagne de Mandchourie, les Japonais avaient interdit l'exportation du camphre, dont l'exploitation constituait déjà un monopole d'Etat, et qui entre dans la composition de diverses poudres sans fumée. Sur les 4 à 5 millions de kilogs qu'atteint la consommation annuelle du camphre, les explosifs n'en emploient guère pourtant que 2 pour cent. La pharmacie et diverses industries en utilisent 28 pour cent ; la fabrication du celluloïd absorbe la majeure partie, soit 70 pour cent.

Le camphre naturel ne peut suffire à ces besoins, bien que sa production se soit considérablement développée. On sait qu'il est obtenu par distillation du bois d'un laurier qui croît au Japon, à Formose, et dans certaines parties de la Chine méridionale. L'exportation du Japon, qui se chiffrait par 280.000 kilos en 1868, atteignait 3 millions 800.000 kilos en 1888. Depuis lors, elle a subi une assez forte décroissance, tombant à 1.800.000 kilos en 1908 ; en même temps, le prix des 100 kilogs montait de 69 francs à 700 francs, et subissait sur les marchés d'Europe, des fluctuations qui le portaient à 1300 francs en 1907, pour le ramener aux environs de 400 francs en 1908.

En présence de ces cours élevés, on s'est, en effet, préoccupé d'obtenir le camphre par voie industrielle et déjà l'on exploite divers procédés rémunérateurs ayant tous pour base un traitement spécial de l'essense de térébenthine.

D'autre part, le gouvernement japonais commence à repeupler de jeunes camphriers les régions déboisées ; dans d'autres pays, aux Indes, à Ceylan, en Floride, au Texas, des arbres à camphre ont été plantés sur des milliers d'hectares. On ne saurait toute-

fois compter avant longtemps sur le produit de ces nouvelles cultures, car, contrairement à certaines assertions, il semble que, seuls, les arbres de quarante à cinquante ans renferment assez de matière pour pouvoir être traités avec profit.

Dès lors, si la consommation se maintient ou s'accroît, il est probable que le camphre artificiel fera au produit naturel une concurrence toujours grandissante, et cette industrie offrira un nouveau débouché à la culture des résineux.

⁂

La purification et le raffinage du camphre naturel ne suscite pas des problèmes scientifiques bien nombreux. Les principales méthodes employées pratiquement sont les suivantes :

Résublimation. — En Europe cette opération est effectuée principalement dans des cornues de verre, qui donnent un gâteau rond, concave, pesant de 6 à 8 livres, ayant une ouverture au centre. En Amérique le camphre est sublimé dans des bassines plates en fer, munies de couvercles en fer et qui donnent des plaques de 18 inches carrés, de 1 inche d'épaisseur et pesant de 8 à 10 livres.

Condensation. — Les vapeurs de camphre sont amenées dans de grandes chambres de pierre ou de métal, où elles sont refroidies et condensées en une poudre microcristalline, pressée ensuite hydrauliquement en cubes ou en plaques.

Cristallisation. — Le corps brut est dissous dans le benzène bouillant ou l'éther de pétrole, on laisse ensuite la matière se tasser, on filtre ensuite et on sèche par centrifugation, après cristallisation.

Le camphre brut apparaît dans le commerce sous forme d'une poudre épaisse humide blanc-grisâtre ; le camphre chinois est empaqueté dans des pots de bois de 150 livres de contenance, le japonais dans des boîtes en bois recouvertes de feuilles de plomb contenant 130 livres net.

Les camphres rares, le bornéol, le camphre chinois, le camphre de Sumatra, etc, n'entrent pas en considération pour le raffineur.

Le camphre brut contient comme impuretés principales, de l'eau, de l'huile, du camphre, du fer, du sable, du bois, etc. L'huile de camphre est séparée du produit cristallin au Japon et a peu de valeur ; quant à la pâte, aujourd'hui elle est d'un prix plus élevé, ce qui est dû aux corps précieux qu'elle renferme. L'huile légère a comme poids spécifique de 0.895 à 0.920 au point d'ébullition de 170° — 180°, contient du pinène, du camphène, du dipentène, du phellantrène, etc. ; l'huile lourde, ayant un poids spécifique de 0.960 à 0.970, au point d'ébullition de 240° à 300° C., contient le sesquiterpène, le safrol, l'eugénol, la cinéone, la fenchone, la terpénone, etc. Outre ces corps, les deux huiles contiennent beaucoup de camphre en solution, qui autrefois, après congélation, formait un produit brut commercial très profitable.

Pour le raffineur les deux impuretés soumises à l'élimination sont l'huile et l'eau, dont on doit se débarrasser avant le raffinage, l'huile donnant au camphre raffiné un caractère gras et l'eau le rendant opaque. On élimine souvent l'eau et l'huile par lavage dans une centrifugeuse avec un peu d'eau, la liqueur égouttée contient à la fois l'huile et l'eau. On peut aussi effectuer la séparation sous pression hydraulique, ou en se débarrassant de l'eau seulement en plaçant le camphre dans une pièce étanche en couches de 3 à 4 mètres d'épaisseur et distantes de 12 ; entre ces couches sont inclinées des gouttières métalliques contenant du chlorure de calcium, régénéré subséquemment. Une autre méthode consiste à faire cristalliser le camphre dans la benzine bouillante ou dans l'éther de pétrole, la matière ainsi préparée est la plus propre au raffinage.

Le raffinage consiste à mélanger le corps avec un peu de chaux, de charbon de bois ou de limaille de fer suivant la qualité et à mettre dans chaque bassine environ 12 livres de matière : les bassines à sublimation sont chauffées lentement pendant 2 heures et ensuite portées rapidement à 190° C., cette température est maintenue pendant 12 à 16 heures. Après refroidissement, le produit raffiné est enlevé du couvercle en chauffant doucement ce dernier et coupé ensuite suivant la forme que l'on désire.

⁂

La détermination quantitative du camphre est faite de la façon suivante :

La solution alcoolique est agitée dans un appareil spécial, avec de l'éther de pétrole et l'on calcule l'augmentation des volumes de ce dernier en s'y prenant comme suit :

Dans un appareil à la température de 15° et gradué de 90 à 100, on verse au moyen d'un entonnoir de l'eau acidulée jusqu'à la graduation 30. On verse ensuite la solution alcoolique de camphre à analyser jusqu'à la graduation 100, on mélange et on ajoute 50 c/c d'éther de pétrole de poids spécifique 0,64 à 0,67. On agite alors fortement pendant deux minutes et on laisse refroidir l'appareil pendant une demi-heure environ. On ajoute une trace de fuschine acide et la couche de séparation peut être observée plus facilement.

Après avoir vidé l'appareil, on en met le contenu dans un entonnoir à séparation, on laisse écouler la couche alcoolique aqueuse et on détermine l'alcool dans 50 c/c de celle-ci après neutralisation par la lessive de potasse par distillation. D'après le pourcentage de volume d'alcool qui a été trouvé, multiplié par deux, la contraction peut être lue directement sur un tableau préparé par l'auteur.

Par la méthode ci-dessous, le camphre peut être également déterminé dans le celluloïd. Pour l'en retirer, on laisse agir en agitant 100 grammes de lessive de soude à 25 % sur 10 grammes de celluloïd râpé finement.

Après une heure environ, on bouche le matras avec un bouchon percé de deux trous et dans l'un des trous on met un entonnoir à séparation contenant de l'alcool, alors que par le deuxième trou le matras est en communication avec un réfrigérent de Liebig. On chauffe le contenu du matras avec précaution à 80 degrés jusqu'à ce qu'il forme une masse homogène et l'on chauffe ensuite plus fort, ce qui amène la sublimation du camphre.

S'il se rassemble une grande quantité de camphre, dans le tube de distillation, on met un peu d'alcool dans le matras et l'on continue à distiller, ce qui amène la dissolution du camphre. La distillation continue jusqu'à ce qu'il ne se dépose plus de camphre dans le tube de communication. On fait ensuite couler dans le matras une plus grande quantité d'alcool afin de rincer le réfrigérant pendant la distillation.

Le camphre est séparé de la façon indiquée du produit de la distillation. La saponification du celluloïd et la distillation du camphre exigent environ trois heures.



Cold-Creams (Cérats)

On prétend qu'il est impossible de donner aux colds-creams gras un aspect et une tenue convenables sans addition de blanc de baleine et une formule classique (Cerbelaud) indique les proportions suivantes :

Blanc de baleine .... 162 gr.
Cire blanche .... 81 gr.
Huile d'amande douce .... 567 gr.
Eau de rose .... 180 gr.

Parfumer avec une composition *adéquate*.

On peut cependant, avec un mélange plus moderne de produits différents, obtenir des résultats splendides. Nous conseillons :

Paraffine .... 100 gr.
Cire d'abeille blanche .... 80 gr.
Lanoline .... 5 gr.
Huile de vaseline .... 500 gr.
Eau .... 315 gr.

Mais cette quantité d'eau ne se mélange que très difficilement au cérat et un tour de main peu connu consiste à l'additionner de 5 à 10 o/o de borax. En opérant à une température douce et au mortier on obtient une émulsion onctueuse, nourissant l'épiderme, effaçant les rides et, avantage inappréciable, ne rancissant jamais. On pourra « oxygéner » le cérat en employant un peu de perborate de soude ou d'eau oxygénée. Le cold-cream ainsi obtenu blanchira le teint.

Bouchage à la baudruche artificielle

Les bouchages de luxe avec peaux, parchemins, capskin (baudruche forte), baudruche mince, ne conviennent que pour les flacons chers ; on est souvent embarrassé pour boucher avec élégance les flacons-échantillons ou petits flacons d'extraits qui se livrent par dizaines de milles à l'exportation, notamment.

Le trempage à la cire est tout à fait inélégant.

La cire est, d'ailleurs, facilement dissoute par l'alcool et les essences et il se produit des suintements, des coulages, etc.

Voici une formule très intéressante et qui donne de beaux résultats susceptibles d'être variés à l'infini : les flacons bouchés liége coupé ras ou en sifflet se prêtent parfaitement à son utilisation :

On dissout à chaud .. 250 gr. gélatine fine
dans .. 750 gr. d'eau.

On colore en blanc opalescent avec 100 gr. ou 200 gr. de sulfate de baryte pulvérisée ou une toute autre poudre colorée selon le résultat à obtenir. Les couleurs à employer sont celles que l'on utilise pour la décoration à la détrempe. Il faut préférer les nuances tendres.

Les flacons sont trempés dans ce mélange à chaud.

Après dessication le bouchage très solide est absolument imperméable, très dur et de belle apparence.



FORMOL ET INSECTES



Les indications suivantes qui ont été données dans la *Nature* permettront à nos lecteurs de créer des spécialités insecticides liquides, désinfectants, etc.

Le Formol est devenu d'un usage courant dans nombre de branches scientifiques ; ses applications sont très diverses ; fixation, conservation de préparations anatomiques et d'échantillons d'histoire naturelle ; antisepsie sous toutes les formes ; désinfection des objets et des appartements. Un emploi insuffisamment mis en valeur est celui du Formol comme insecticide, comme parasiticide. Déjà dans ma thèse sur « l'Importance des Insectes dans la transmission des maladies infectieuses et parasitaires », en 1898, j'attirais l'attention sur cette propriété insecticide du Formol. Depuis lors, j'ai pu vérifier maintes fois la valeur de ce produit à ce point de vue. Je veux aujourd'hui signaler seulement trois cas différents pour lesquels on peut fréquemment recourir à cet aldéhyde.

Lorsqu'on a le malheur d'être envahi par des punaises, on sait du moins que leurs repaires se réduisent aux fentes produites dans les boiseries, des lits, des plinthes, aux déchirures des tapisseries, aux tampons de laines et coutures des matelas. On peut donc facilement les y atteindre. Un lavage avec la solution formolée du commerce à 40 p. 100 tuera toutes les punaises qui seront à découvert. Avec une seringue munie d'une aiguille fine, on injectera cette solution dans tous les trous, les fentes, les anfractuosités des lits ou des boiseries, des tapisseries, des

murs. Chaque punaise touchée par la solution est presque instantanément tuée. Le plus souvent, elle reste sur place, morte.

Un lavage au Formol des parquets détruit les puces et leurs larves nichées dans les rainures.

Un emploi analogue réussit parfaitement pour détruire les insectes qui rongent le bois, les meubles, les cadres.

Avec une seringue de Pravaz, ou une autre de plus grande contenance, munie d'une fine aiguille, on injecte dans tous les trous du bois, soit la solution ordinaire de Formol, soit, de préférence, un mélange ainsi composé :

Formol du commerce 40 pour 100....	2 tiers
Essence de térébenthine...............	1 —

Émulsionner le mélange en l'aspirant avec la seringue et le rejetant vivement et plusieurs fois dans le récipient, puis injecter doucement, lentement dans tous les trous, de façon à faire pénétrer profondément la mixture insecticide. Cette petite opération n'abîme ni le bois, ni la peinture, la dorure ni le vernis et le lendemain on trouve le sol jonché de cadavres d'insectes.

Après les meubles, les humains. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'employer avec succès dans des cas de phtiriase, d'invasion des régions pileuses, quelles qu'elles soient par des poux de diverses natures, la lotion suivante :

Formol à 40 pour 100......	10 c. c.
Acide acétique...............	5 —
Eau de Cologne............	100 ou 200 —
	(suivant la sensibilité.)

Le plus souvent, après une seule lotion de quelque trois à cinq minutes, tous les parasites sont morts, les lentes, les œufs sont raccornis. Une fois les cheveux ou les poils séchés, on les lubréfie ainsi que la peau avec de l'huile de vaseline ou mieux un peu d'huile de coco ; en passant alors un peigne fin, on enlève tous les cadavres et toutes les lentes. Vingt-quatre heures plus tard, on pratique la même opération, par prudence. Il faut bien veiller à ne pas laisser pénétrer de cette mixture dans les yeux ou les oreilles, elle y déterminerait une irritation violente. Déjà les vapeurs qui se dégagent excitent un peu les muqueuses, mais sans danger. Un inconvénient résultant de la puissante propriété de dessiccation du Formol est que la main servant à faire la friction sera rendue pour quelque temps un peu sèche et rude, inconvénient minime à côté de celui de l'intrusion parasitaire et auquel on peut facilement obvier par l'emploi d'un gant de caoutchouc.

Après M. Tourrou, de Bordeaux, j'ai essayé l'usage de frictions et de compresses au Formol dans des cas de gale. Lorsque l'invasion n'est pas trop ancienne, les résultats sont excellents ; le formol pénétrant jusqu'aux acares les détruit. La meilleure méthode est la suivante : 1° Enduire abondamment les parties atteintes avec du savon noir liquide qu'on laisse sur la peau pendant environ une heure ; 2° laver à l'eau chaude ; 3° lotionner avec une solution de Formol du commerce coupée de moitié eau distillée, et laisser sur place les compresses imbibées de la solution pendant un quart d'heure. Ce traitement est parfois un peu douloureux lorsqu'il est appliqué sur des régions à peau délicate et très innervée. Mais il est plus simple et plus rapide que le traitement par le soufre.

A ces faits, j'ajouterai que, dans le traitement des troubles apportés à l'organisme humain par les Insectes, le Formol m'a donné des résultats très intéressants. J'ai publié, il y a déjà quelques années, une formule de mixture pour cautériser et panser les piqûres de moustiques ; mixture que j'ai employée des milliers de fois aux Colonies et qui m'a rendu de très grands services. Car non seulement elle évite la douleur et obture la piqûre, mais appliquée de suite elle a bien des chances, grâce à la rapidité et à la puissance de pénétration du Formol, à sa grande affinité pour les matières organiques, de neutraliser les venin injecté et ses diastases, et même de détruire les germes vivants, les parasites sanguins que le moustique laisse dans la plaie.

L'emploi de cette mixture peut s'étendre d'ailleurs, avec bons effets, à toutes les piqûres d'insectes. Il serait même très intéressant de voir si l'application de cette composition formolée ou d'une autre à base de Formol, faite aussitôt après la piqûre d'une mouche tsé-tsé, ne détruirait pas le protozoaire infectieux au point même de pénétration.

Cette formule qui a été reproduite un peu partout est la suivante :

Formol à 40 p. 100...........	15 gr.
Acide acétique................	0 gr. 50
(ou mieux : acétone..............	4 gr.)
Xylol	5 —
Baume du Canada............	1 —
Essence de badiane...........	Q. S.

Agiter le flacon et, avec le bouchon, qui peut être muni d'une petite rondelle de feutre, toucher largement la piqûre aussitôt qu'elle est faite.

J'ai encore employé d'autre façon, avec heureux effet, le Formol, à la suite de piqûres d'insectes. En voici une observation. Une jeune femme est piquée au petit doigt de la main par une guêpe. Réaction locale peu intense, mais qui rapidement se généralise et prend la forme d'une éruption urticarienne intense couvrant le corps entier, avec sensation de brûlures et de démangeaisons très douloureuses. Me basant sur l'action calmante du Formol dans les piqûres de moustiques et sur sa propriété astringente, je fis pratiquer une lotion de tout le corps avec :

Eau de Cologne................	500 gr.
Formol	5 —
Glycérine	10 —

suivie de poudrage à la poudre d'amidon avant dessiccation de la peau. Presque instantanément la démangeaison cessa et l'éruption diminua.

Le Formol est donc bien, d'après ces faits différents, un auxiliaire précieux pour quiconque doit lutter contre les insectes et leurs méfaits.

Dr P. R. Joly.



SAVONNERIE PRINTANIA

A. VEUGE, 17, Quai Pierre-Scize, 17, LYON

SPÉCIALITÉ DE SAVONS DE FANTAISIE, PARFUMÉS, GARANTIS PURS

Présentation parfaite — Cartonnages et Etiquettes de Luxe



PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS

Nombreuses marques avec ou sans nom du fabricant

DEMANDER PRIX ET CONDITIONS SPÉCIALES POUR L'EXPORTATION

EXPORT-BRANCHE, Case 4, Bureaux du Journal

PARFUMS DE LA COTE-D'AZUR

POMMADES ET HUILES AUX FLEURS

Extraits aux Fleurs

Essences de Fleurs Incolores

Eaux Distillées, Huiles d'Olives, etc.

M. ABEL, à LORGUES (Var)

Maurice D

Marque Déposée

Ancienne Maison MATHIEU & ARLAUD, d'AVIGNON

UNION DE PRODUCTEURS D'ESSENCES DE VAUCLUSE

ALTHEN-LES-PALUDS

SPÉCIALITÉ
D'ESSENCE DE MENTHE
FRANCO-ANGLAISE

"STELLA"

CULTURES MODÈLES ET DISTILLERIES A
ALTHEN-LES-PALUDS, ENTRAIGUES
PERNES, VALAYANS

Adresse Télégraphique : UNION PRODUCTEURS ALTHEN-LES-PALUDS





Notice sur les instruments de précision appliqués à l'Œnologie

Par J. DUJARDIN, ✻, ✻, Successeur de Salleron. En vente chez l'auteur, 24, rue Pavée, Paris (IVe). — 1 volume cartonné toile, 550 pages, 260 figures, portraits et planches hors texte des maladies du vin. Prix : 4 fr., franco 4 fr. 85. Union Postale Universelle, 5 fr. 50.

Extrait des Annales de Chimie analytique appliqués à l'Industrie, à l'agriculture. Secrétaire : M. Rocques, chimiste-expert ; collaborateurs : Magnier de la Source, Portes, etc.

« M. Dujardin, successeur de Salleron, s'efforce de vulgariser la Chimie œnologique et ses applications générales, à la vinification, à l'analyse des vins, etc.

M. Dujardin n'est pas seulement un constructeur habile, c'est un chercheur et un collectionneur ; et l'on retrouve dans sa Notice des renseignements historiques, des gravures qui intéressent vivement les chimistes s'occupant des vins et des alcools.

Mais si M. Dujardin se préoccupe du passé et sait y faire d'ingénieuses trouvailles, il ne se désintéresse pas du progrès ; il suit au contraire très attentivement les perfectionnements réalisés dans les industries viticoles et les modifications que subissent les règlements administratifs ».

Nos lecteurs trouveront dans cette notice, sur ces diverses questions, de précieuses indications ; celles sur l'alcoométrie, et sur l'aréomètre Baumé, notamment, sont très étudiées et elles sont d'autant plus intéressantes que M. Dujardin est le fournisseur officiel de la Régie qui exerce tous ceux qui utilisant l'alcool, sont soumis au régime fiscal de l'administration des contributions indirectes.



REVUE DES REVUES



Recoloration des Cheveux Oxygénes

De « La Coiffure de Paris »

Teintures à Oxydant : dangereuses, ces teintures sont à base de dérivés d'aniline. Elles se composent de deux flacons que l'on mélange au moment de l'application.

L'écueil est le suivant: quand on recolore des cheveux oxygénés, on ne recherche pas des teintes noires, mais des teintes intermédiaires. Etant donné la composition de ces teintures, il est presque impossible d'obtenir les tons cendrés recherchés, on ne peut arriver qu'au rouge ou au noir.

Teintures à fixateur. Ne se prètent pas du tout aux recolorations. Elles sont très difficiles à manier, cependant elles donnent de beaux résultats. En résumé, le groupe le plus simple pour la recoloration est celui des teintures semi-instantanées. En une ou deux applications on arrive sans difficultés au résultat cherché.

❖ ❖ ❖

Perfumery and Essential oil record

Nous avons le plaisir de signaler l'apparition de ce nouveau confrère en langue anglaise conçue avec le sentiment du pratique qui caractérise les Anglo-Saxons. Cette revue a un sommaire très intéressant, envisageant successivement : Le programme général d'action, les projets de droits sur l'alcool, l'essence de citronelle, le Congrès de la Croix blanche, Revue rétrospective, Culture de la Lavande et de la Menthe, l'Industrie Américaine de la Menthe, Rapport de l'Impérial Institute ou Essential oils, Analyse du lemongrass. La Parfumerie confectionnée et la Réforme douanière. New south Wales pures food. Essence de Vanille, Etude systématique des essences, etc.

John C. UMNEY, éditeur, 8, Serle Street, Londres W.C. Abonnement, un an : 8/6.

❖ ❖ ❖

Traitement de la Gangrène pulpaire par le Baume du Pérou

L'Odontologie.

Le professeur Schosser d'Insbruck a démontré que le Baume du Pérou arrête la production des microbes, peut donner naissance à des substances bactéricides, persiste, grâce à son insolubilité, dans les pansements, fixe les leucocytes, encapsule les microbes et les tissus nécrosés.

Un bon point pour le Baume de Pérou. On sait combien déjà les essences de Girofle, Cannelle et de Thym ont trouvé d'emplois en chirurgie dentaire. On démontrera bientôt que les essences ont leur application indiquée en grande chirurgie.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Imp. P. LEGENDRE & Cie, 14, r. Bellecordière, Lyon

3e Année Numéro 4. AVRIL 1910



Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

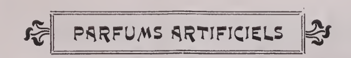
SOMMAIRE DU N° 4

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs ; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. Legendre et Cie, Lyon.



Le parfum artificiel de Jacinthe

La chimie des parfums artificiels, extrêmement intéressante et pleine de ressources, fait chaque jour une nouvelle conquête.

M. Otto fait connaître, dans sa belle étude sur l'*Industrie des parfums*, le mode de préparation du parfum artificiel de jacinthe : on l'obtient par l'alcool cinnamique ou styrone, principe constituant du styrax ou baume du Pérou. MM. Matthes et Rohdich, d'après la *Revue générale de chimie pure et appliquée*, ont fait breveter une nouvelle formule : Après saponification de 13 kil. de beurre de cacao avec la potasse alcoolique, et extraction du savon par l'éther, on obtient environ 22 grammes d'une masse cristalline qui se décompose en phytostérine brute et en essence ayant une très fine odeur de jacinthe, odeur qui rappelle très fidèlement celle de la jacinthe pédiculée, appelée vulgairement « jacinthe à toupet ». — H. B.

Myalis

Ce nouveau parfum artificiel n'est pas une composition, c'est un individu chimique nettement caractérisé sans aucun mélange. Il ne contient ni dissolvant ni adjuvant (alcool, benzyl-benzoate, etc).

Il donne dans la note *Muguet* la fraîcheur de fleur fraîche que donne l'alcool phényléthylique dans la note *Rose*. Employé seul ou avec un fixateur approprié il donne un délicieux extrait de muguet sans aucune arrière odeur de produit chimique.

En outre, on peut l'utiliser dans toute la série des essences florales et leurs compositions, il leur donne la caractéristique et la suavité des fleurs nouvellement cueillies. Il faut en conseiller l'emploi notamment dans les jasmins artificiels dans lesquels il corrige parfaitement l'odeur de l'acétate de benzyle. Il semble impossible dès qu'on en a fait essai, de reproduire sans son concours l'odeur du Bouvardia et du Cyclamen, dans lesquels on peut additionner l'aldéhyde nonylique. Le lilas sera obtenu par un mélange en parties égales de Myalis et d'aldéhyde phénylacétique, au besoin additionné d'essence de fleur pure de jasmin ou de fleur d'oranger. Le parfum frais et agréable du Mimosa en branches sera donné par un mélange de deux parties de Myalis et de 1 partie de Paraméthylacétophénone. L'œillet maritime supportera également une forte dose de Myalis. La Glycine, le Chèvrefeuille, la Jonquille, le Narcisse, seront radicalement transformés et imiteront d'une façon frappante la Nature.

Il faut prévoir pour ce nouveau parfum le succès de l'alcool phényléthylique qui s'est imposé aux parfumeurs et dont il est dorénavant impossible de se passer.

Le Myalis vaut 400 francs le kilog. Un échantillon de 10 grammes pour essais est envoyé franco par poste recommandée contre 4 francs. Gattefossé et fils, 19, rue Camille, Lyon.



Aide-Mémoire du Parfumeur

par R. Gattefossé,

Ing.-Chimiste. — Un volume in-octavo.
Broché, 1.25 ; relié, 1.75.

La nouvelle édition de l'Aide-Mémoire Gattefossé (33[e] mille) est au courant de toutes les innovations les plus récentes et indique, avec précision, l'utilisation rationnelle et économique des matières premières nouvelles si nombreuses que la chimie a mises, ces derniers temps, à la disposition du Praticien.

Les documents sur les Parfums de synthèse, notamment en ce qui concerne leur valeur comparée à celle des Huiles essentielles naturelles, sont très complets et seront de la plus haute importance pour le Préparateur de Parfumerie.

Tous ceux qui veulent connaître exactement les méthodes actuelles les plus perfectionnées de fabrication de la Parfumerie, Savonnerie, Cosmétique, ont intérêt à consulter l'Aide-Mémoire du Parfumeur.

Les débutants comme les Parfumeurs établis, doivent posséder ce résumé succinct, clair et exact de toutes les connaissances actuelles, pratiques et techniques sur la Parfumerie ; chez les Editeurs : Parfumerie Moderne, 19, rue Camille, Lyon.

La Société des Agriculteurs de France vient de décerner une médaille de vermeil à notre distingué collaborateur, M[e] Xavier de Borssat, avocat à la Cour d'appel de Paris, pour son intéressant ouvrage : « *Législation et Jurisprudence sur les Fraudes et Falsifications* ». Nos sincères félicitations.

N° 4. – SUPPLÉMENT



L'INDIGO

S'il est un produit synthétique dont le succès ait été rapide et complet et qui soit en voie de supplanter complètement le produit naturel, c'est bien l'indigo de synthèse. On estimait la consommation mondiale en indigo naturel il y a une dizaine d'années à cinq millions de kilogrammes, le produit étant considéré comme pur (100 %), soit près de cent millions de francs par an. Déjà dans les Indes qui en furent le principal pays producteur, la surface plantée en *Indigofera anil* a baissé de plus de 50 % de 1900 à 1908 et l'exportation a diminué de 60 %.

Un point extraordinaire du succès de ce produit est son introduction dans les pays même de production, chez les teinturiers, son mode d'emploi étant de beaucoup plus pratique que celui du produit naturel.

Le grand succès de l'indigo, naturel ou artificiel, est surtout dû à la solidité des nuances obtenues avec ce colorant. La résistance à la lumière est parfaite, les tissus teints à l'indigo se dégradent en un bleu qui reste toujours vif, enfin il peut servir sur coton, laine et soie.

L'indigo de synthèse est un produit qui est exactement identique comme composition à l'indigo naturel, il le remplace comme l'*alizarine* a remplacé la *garance* dont elle est le principe actif. Tels ne sont pas les cas des Noirs d'aniline, azoïques, noirs au soufre, remplaçant le campèche ou des rouges azoïques remplaçant la *cochenille*, le succédané n'ayant de commun avec le produit originaire que le résultat.

Rappelons que l'Indigo est connu depuis les temps les plus reculés dans l'Inde, alors que son usage en Europe ne date que du moyen âge. Sa supériorité était tellement évidente que Colbert dans ses ordonnances sur la teinture n'en permit l'emploi qu'aux teinturiers grand teint, abrogeant les ordonnances royales antérieures qui en interdisaient l'usage sous peine de mort. Ces décrets prohibitifs avaient été promulgués à l'instigation des grands cultivateurs de *Pastel* du Languedoc (*isatis tinctoria*). En Angleterre, fait curieux, ces mêmes dispositions ne sont pas encore abrogées, quoique tombées en désuétude et les teinturiers y affrontent volontiers ces peines redoutables, jamais appliquées bien entendu.

⁂

L'indigotier (*indigofera*) est une légumineuse papilionacée de la famille des galégées. C'est un arbrisseau atteignant au plus 1 m. 40 de hauteur, on en connaît plus de 200 espèces dans les pays tropicaux, quelques-unes mêmes sont communes dans le Midi de la France. Aux Indes, on fauche la plante en juin, et on la fait fermenter dans des bassins pleins d'eau. Après repos et décantation on soutire un liquide coloré du jaune au vert olive qui, placé dans une cuve, est soumis au contact de l'air par agitation. La couleur fonce graduellement, le produit dépose, on recueille la pâte ainsi formée, on la porte à la température d'ébullition de l'eau, puis on la sèche au soleil. Ces opérations sont accompagnées de fermentations et moisissures, les pains brossés et secs constituent l'indigo brut dont la contenance en produit actif est variable selon les provenances. L'indigo de synthèse au contraire est toujours pur, mais pour en faciliter l'emploi, on le livre fréquemment à des titrages différents qui se rapprochent de ceux du produit brut originel, ceci pour plus de facilité pour les employeurs, notamment lorsqu'il s'agit de teinturiers des pays encore peu civilisés. L'indigo est préparé artificiellement par un certain nombre de procédés dont les plus connus sont les suivants :

On traite l'aldéhyde orthonitrobenzylique (essence d'amandes amères nitrée artificielle) par l'anhydrique acétique, le dibromure de l'acide orthonitrocinnamique ainsi obtenu donne avec la solution alcoolique de potasse de l'orthophénylpropiolate de potasse duquel l'acide chlorhydrique précipite l'acide orthophénylpropiolique qui sous l'action d'un réducteur se change en indigotine.

On peut également chauffer du chlorure de benzène avec de l'acétate de soude, on obtient l'*acide cinnamique* qui est nitré et transformé comme plus haut en acide propiolique. On prépare quelquefois un sel d'indigo que l'on imprime sur la fibre et que l'on transforme ensuite en indigo. Le procédé Neumann part de l'acide anthranilique. Ce même point de départ permet la fabrication de leuco dérivés de l'indigo, on mélange par exemple : 1 kil. d'acide anthranilique avec 2 kil. 5 de potasse caustique, on chauffe à 150° en agitant. On ajoute ensuite 2 kil. de glycérine et on chauffe à 220° pendant une heure environ, il se forme un vif dégagement d'hydrogène. L'acide amidé est précipité de la dissolution aqueuse subséquente par neutralisation exacte.

⁂

La *Pourpre antique* était un dérivé indigotique. On se figure généralement que la pourpre était d'un rouge vif, rien n'est moins vrai et les poètes latins l'ont quelquefois comparé à la couleur de l'améthyste, l'héliotrope, la violette. Certainement cette couleur était beaucoup plus violette que rouge, d'ailleurs la teinture en rouge vif était inconnue des anciens, ce qui explique la vogue de la couleur la plus vive que l'on puisse obtenir qu'était la pourpre.

Son prix de revient excessivement élevé en motivait la seule application aux vêtements royaux.

Le professeur Frienslaender de Vienne (1) a pu à Tamaris-sur-Mer (Var), traiter 12.000 coquillages du type purpura décrit par Pline et actuellement désigné sous le vocable de *Murex Brandaris* et en isoler 1 gramme 5 d'un colorant cristallisé caractérisé comme Indigo dibromé. Cet indigo naturel revient à 50.000 francs le kilogramme, alors que le produit artificiel ne vaut plus guère maintenant que 10 fr. environ. On peut mesurer à cet écart éloquent, les progrès grandioses de la Chimie moderne.

Cet indigo dibromé, teint en rouge violacé, les teinturiers antiques le mélangeaient pour varier la nuance de matière colorante isolée d'autres coquillages (*Buccinum*), qui ne sont pas bien connus.

La teinture de la pourpre disparut de Rome avec les invasions barbares et se réfugia à Byzance où elle tomba dans l'oubli au XIII[e] siècle. Avec la découverte de l'Amérique, une série de nouvelles drogues vinrent en effacer les derniers souvenirs et ce fut le succès des cochenilles, campêches, indigo, comme c'est aujourd'hui le triomphe des matières colorantes artificielles.

G. Robert.

(1) *Le Génie Civil.*



LA DIGITALE

Dans bien des régions, la culture industrielle des plantes médicinales, en vue d'approvisionner l'herboristerie, la droguerie et la pharmacie, permettrait d'utiliser les terrains de peu de valeur, notamment ceux situés en montagne, et de procurer aux populations rurales des revenus très appréciables.

La digitale, appelée communément *Gant de Notre-Dame*, à cause de ses fleurs purpurines qui ont la forme d'un doigt de gant et pendent d'un même côté de la tige, est une plante de la famille des scrofularinées (*Digitalis grandiflora*), fort intéressante au point de vue de ses propriétés pharmaceutiques. Elle croît à l'état sauvage, dans les terrains granitiques, schisteux, siliceux, dépourvus de chaux. On la rencontre dans les montagnes non calcaires (Ardennes, Vosges, Plateau Central, Pyrénées), et dans la Vendée. Elle ne croît qu'entre 400 et 800 mètres d'altitude.

Les feuilles de la digitale contiennent une certaine quantité de *digitaline*, c'est-à-dire d'un mélange de principes divers qui sont tous des glucosides, corps ayant la propriété de donner, par décomposition, du glucose. Ces glucosides suffiraient à caractériser chimiquement la digitaline, mais cette substance a, de plus, une action médicamenteuse très remarquable ; c'est un excellent tonique du cœur, elle agit sur la fibre musculaire de l'organe, ralentit ses battements et les rend en même temps plus énergiques : la tension artérielle se trouve augmentée, et la circulation du sang est plus active.

La digitale offre donc un réel intérêt en raison de sa mise en œuvre pour l'obtention de la digitaline ; aussi y a-t-il, dans l'exploitation de cette plante, une source de profits pour les populations, là où la plante croît spontanément, d'autant plus que le prix de vente est assez élevé. Dans l'Ardèche, observe M. Farcy, professeur d'agriculture de ce département, on pourrait récolter, en montagne, la digitale, comme on y récolte d'autres plantes médicinales ou officinales, telles que la pensée sauvage (violette), la gentiane, l'arnica et le pied-de-chat (*Antennaria dioica*). Dans la digitale, la feuille est la partie la plus utile ; sa valeur varie avec sa richesse en digitaline. L'herboristerie lyonnaise paie les feuilles mondées de digitale au cours de 30, 40 et 60 francs les cent kilogr. D'après le prix courant le plus récent de la Pharmacie Centrale des Pharmaciens de France, à Paris, et au dire de M. Farcy, le prix moyen atteindrait, actuellement, 70 à 75 francs les 100 kilogr. pour les feuilles sèches mondées. Si on considère qu'il suffit de récolter la plante sur les montagnes, on voit que ce produit est avantageux pour les récoltants. Il ne s'agit que des plantes spontanées, dont les feuilles sont plus riches en digitaline que celles des plantes cultivées. Néanmoins, la différence entre les feuilles des deux origines étant très faible, il y aurait intérêt à soumettre la digitale à une culture méthodique, culture facile, qui se résumerait à ceci : créer une pépinière avec des semences récoltées l'année précédente, faire ce semis en avril et, dès que la plante est assez forte, repiquer dans une terre quelconque, non calcaire, car la digitale n'est pas exigeante quant à la nature du sol, dans les pays où elle vient spontanément ; on la rencontre même dans les rochers. Le sol doit être préparé par un labour profond et les plants espacés de 15 à 20 centimètres les uns des autres, sur des lignes espacées de 60 à 75 centimètres.

La digitale, étant bisannuelle, ne fleurit que la deuxième année. On ne cueille pas les feuilles durant la première année, car ces feuilles sont toutes radicales et nécessaires à la plante, pour lui permettre de développer, l'année suivante, une tige vigoureuse. Le commerce n'accepte que les feuilles récoltées la deuxième année et quelques jours avant la floraison. On doit les récolter en juin-juillet, au moment où elles ont acquis tout leur développement et quand la tige est sur le point de produire ses fleurs. C'est à ce moment que les feuilles contiennent la plus forte proportion de digitaline. On les fait sécher à l'ombre, sur des draps ou des canisses, et elles peuvent être livrées au commerce. La cueillette doit se faire par un temps sec, après le lever du soleil, et lorsque la rosée est dissipée. Les feuilles ne doivent pas être pressées ni laissées en tas, parce qu'elles s'échaufferaient et se détérioreraient. Le mieux est de les étendre sur des draps de toile, sur des claies recouvertes d'un tissu à larges mailles, à l'abri des rayons du soleil, ou dans une étuve dont la chaleur, de 25 degrés d'abord, est graduellement élevée jusqu'à 36 degrés et même au-delà. Un grenier exposé au midi et suffisamment chauffé par le soleil, peut remplacer l'étuve. On remue les feuilles de temps en temps, afin que le la dessiccation s'opère d'une manière égale, et on les retire lorsqu'elles se brisent entre les doigts.

Par le mode de culture que nous venons de décrire, la digitale monte facilement jusqu'à 1 mètre de hauteur, et chaque plante donne 25 à 50 grammes de feuilles sèches. En se basant sur le nombre de 30.000 plantes à l'hectare, on a, sur cette étendue, d'après les évaluations de M. Farcy, un rendement de 750 à 1.500 kilogr. de feuilles sèches, d'une valeur de 562 fr. 50 à 1.125 francs. En prenant 800 francs comme moyenne, on arrive à obtenir un produit *brut* de 400 francs par an, puisque la culture dure deux ans, c'est-à-dire à un produit annuel qui égale la valeur même du sol médiocre dont la digitale sait se contenter.

On a donc un placement de 100 %, en ne tenant pas compte de la main-d'œuvre. Mais si on fait intervenir les frais de main-d'œuvre (repiquage, cueillette, séchage de la récolte), qui sont peu élevés lorsque, dans les montagnes, les familles se livrent à la récolte de la digitale, on obtient encore un revenu très notable ,lors même qu'il peut se trouver réduit de moitié.

Ce rapide aperçu fait ressortir l'intérêt qui s'attache à la production de la digitale pour l'approvisionnement de l'herboristerie. de la droguerie et de la pharmacie. Et cette production conduite industriellement, par la culture intensive, se traduirait par un revenu encore plus élevé.

Henri Blin.



LE CAOUTCHOUC ET L'INDUSTRIE DES PARFUMS

On sait que le caoutchouc est, par sa composition chimique et par son origine, proche voisin des huiles essentielles. On le retire du *Latex* ou sève d'un grand nombre de plantes, notamment des artocarpées, des euphorbiacées et des apocynées. Ce latex qui le renferme sous forme d'émulsion est décomposé par voie chimique et le caoutchouc en est retiré sous l'apparence d'une gomme élastique plus ou moins brune et transparente que chacun connaît. Depuis quelques années, soit du fait de la disparition d'un grand nombre d'arbres sacrifiés pour en retirer la plus grande quantité possible de sève, par une opération semblable du *gemmage à mort* que l'on pratique sur les Pins vieillis pour les épuiser complètement, soit du fait de la grande consommation, le cours du caoutchouc augmente dans des proportions considérables.

Le prix est actuellement plus de cinq fois supérieur aux cours habituels, et ce phénomène économique presque sans précédent jette une perturbation très grave dans un grand nombre d'industries, notamment dans celle de l'automobile. Mais de l'excès du mal sortira peut-être le remède. En même temps qu'à la hausse continue du caouchouc, nous assistons à l'énergique effort des inventeurs pour lui substituer un produit nouveau doué des mêmes propriétés. Comme nous le disions plus haut, la nature chimique du caoutchouc, très voisine de celle des essences, réserve probablement aux chimistes de la partie *Parfums artificiels*, la gloire et le profit d'une découverte dont le retentissement sera considérable.

D'après Wallach, le caoutchouc appartient aux *polyterpènes* $(C_{10}H_{16})x$ si communs dans les essences. Heinemann a fait breveter un procédé qui consiste à isomériser par l'action de l'acide sulfurique l'isoprène obtenu par condensation d'éthylène et d'acétylène par du chlorure de méthyle. Les essais de laboratoire auraient donné une matière élastique douée d'un certain nombre des propriétés du caoutchouc. Il faut espérer que cette voie sera féconde en résultats. Peut-être trouvera-t-on aussi une méthode de transformation d'un des terpènes que la nouvelle industrie des *Essences déterpénées* jette sur le marché, à bas prix.

En attendant cette découverte, on a, du moins, trouvé l'utilisation des déchets de caoutchouc usagés restés jusqu'ici sans valeur.

On constate en effet, fait très rare dans l'industrie, que si la matière première pure coûte en ce moment 30 francs le kilog, la même matière manufacturée, usagée ou vieillie, perd entièrement sa valeur marchande.

Il faut dire cependant que les traitements que subit la gomme originelle la transforme entièrement. La vulcanisation notamment qui donne au caoutchouc sa solidité, son infusibilité, etc., le rend entièrement insoluble dans les dissolvants ordinaires qui lui servent de véhicule à l'état vierge.

Le caoutchouc régénéré serait celui que l'on pourrait retirer des objets de rebut sous forme de gomme vierge sans trace de soufre.

En ce moment on utilise un procédé dit à la vapeur d'eau qui consiste à cuire pendant de longues heures le caoutchouc pour le désagréger légèrement et en permettre le rebroyage. Mais le produit obtenu est à peine bon pour la préparation des objets très chargés en matières étrangères ou entoilés, et ne forme guère, en somme, qu'un produit sans grande valeur pratique.

Tout autre est le procédé aux *Alcools terpèniques*.

Un brevet français réserve l'emploi du *Terpinéol* comme agent régénérateur du caoutchouc et préconise la dissolution du produit vulcanisé dans le terpinéol, puis son lavage à l'alcool pour provoquer la coagulation du caoutchouc et la dissolution du terpinéol employé.

Ce procédé fort imparfait n'a pas été adopté, non seulement à cause du prix relativement élevé du terpinéol, mais encore à cause de la grande quantité d'alcool à mettre en action et des dangers que présente une telle manipulation. Enfin, les essais ont révélé qu'il est presque impossible de priver le caoutchouc régénéré des dernières traces de terpinéol, corps très visqueux, qui lui enlève une partie de ses qualités.

M. Gattefossé a perfectionné sensiblement ce procédé en l'étendant à l'utilisation de la plupart des essences d'origine française ; Aspic, Romarin, etc., et plus particulièrement à l'essence de Pin d'Amérique (pinus viridis) que l'on obtient aujourd'hui dans d'excellentes conditions de prix.

La nouvelle méthode est la suivante :

Le caoutchouc à régénérer est cuit pendant deux heures à 175° avec une quantité suffisante d'essence de pin pour couvrir la gomme qui se gonfle. Le dégagement de vapeur d'eau et d'hydrogène sulfuré résultant de la décomposition du caouchouc vulcanisé, nécessite un dispositif analogue aux alambics à distillation, terminé par une cuve à alcali pour absorber les vapeurs nocives. Lorsque la dissolution est complète, le produit obtenu est filtré s'il y a lieu pour le débarrasser des matières étrangères (toiles, terres, etc.), puis distillé dans le même appareil qui a été muni au préalable d'un dispositif d'injection de vapeur sèche et auquel on peut atteler une pompe à vide.

La presque totalité de l'essence distillée peut être récupérée, les parties de l'essence sulfurée, moins volatile, cèdent au traitement simultané de la vapeur et du vide. La température n'atteint jamais le point critique de décomposition du caoutchouc, il ne reste plus qu'à terminer l'épuration par un lavage sous la calendreuse par un chlorure d'éthylène ininflammable.

Le caoutchouc régénéré par ce procédé peut-être à nouveau vulcanisé comme du produit natif. Il faut espérer que cette méthode sera adoptée par un certain nombre de manufacturiers de caoutchouc, il est possible que l'industrie des essences trouve là, dans quelques temps, un débouché réel.

Disons en terminant qu'il existe déjà dans le commerce un certain nombre de succédanés du caoutchouc qu'il ne faut pas confondre avec le produit synthétique cherché.

Ces gommes artificielles sont le plus souvent des huiles cuites ou nitrées. L'huile de lin traitée par un mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique donne un produit élastique qui a quelques emplois.

On a préconisé d'autres matières à base de gélatine comme les pâtes à rouleaux typographiques, mais solidifiées et tannées au moyen de formaldéhyde ou de trioxyméthylène, ou encore d'alun de chrome. Ces derniers produits n'ont qu'un lointain rapport avec le caoutchouc, et ne peuvent comme les précédents lui être mélangés.

Ac. STARON.



Pour faire disparaître l'odeur du Pétrole

Prenez du lait de chaux additionné d'une très petite quantité de chlorure de chaux. Par ce moyen, toute trace d'odeur disparaît des récipients ayant contenu du pétrole

❧ ❧ ❧

Nettoyage des taches de café au lait

On peut facilement enlever les taches de café au lait sur les étoffes de laine ou de soie sans détriment pour les couleurs en les brossant de glycérine pure, en les lavant ensuite à l'eau tiède, puis en chauffant d'un fer à repasser l'étoffe à l'envers, jusqu'à ce qu'elle soit séchée. La glycérine absorbe les matières colorantes du café et les matières grasses du lait.

❧ ❧ ❧

Colle à la gomme inaltérable

Faire dissoudre dans l'eau votre gomme arabique et ajouter une très petite quantité d'alcool. On additionne enfin de quelques gouttes d'acide sulfurique, il se produit un précipité. On décante et on enferme dans des flacons bien bouchés.

❧ ❧ ❧

Peinture à l'eau pour l'extérieur

Ces peintures modernes économiques ont beaucoup de succès. On les prépare, soit en additionnant une peinture ordinaire à la colle de solution alcaline de caséine soit en remplaçant la colle par cette même solution. Un brevet récent d'une maison Lyonnaise réputée prévoit l'emploi de Viscose (sulfocarbonate de cellulose). On emploie également des mélanges à base de silicate de potasse.

❧ ❧ ❧

Benzine parfumée à détacher

On obtiendra cette spécialité en parfumant avec 1 gramme d'acétate d'amyle, 1 gramme de terpènes de citron, 1 gramme de citronellol, un litre d'essence minérale rectifiée (Benzo-Moteur, Moto Naphta, etc.).

❧ ❧ ❧

Bains sulfureux inodores ou bains alcalins au soufre

Ces compositions pour bains ont une vente facile, elles sont d'ailleurs déjà spécialisées sous un grand nombre de noms différents. On les prépare comme suit :

Cristaux de carbonate de soude......	950	grammes
Soufre fleur......................	50	—
Bichromate de soude..............	10	—
Eau	40	—

Chauffer les cristaux jusqu'à fusion dans une capsule. Retirer du feu et ajouter en mélangeant la fleur de soufre, puis la solution de bichromate. Agiter, puis couler en moules ad hoc. Se présente généralement en boîtes de 125 grammes.

❧ ❧ ❧

Taches d'encre sur les livres ou papiers

Dissolvez du chlorure de chaux dans de l'eau, frottez avec cette solution la tache qui deviendra rougeâtre, mouillez ensuite avec de l'ammoniaque, lavez, épongez et laissez sécher. Il ne restera aucune trace.

Alcools de Menthe

L'alcoolat de menthe du Codex contient 20 gr. d'essence pour 1 kilog. d'alcool 90°. Cette préparation faite avec une essence brute est quelquefois lactescente mais s'éclaircit par un simple filtrage sur carbonate de magnésie ou de chaux.

Les alcools de menthe du commerce ne contiennent généralement que 10 gr. d'essence par litre d'alcool 75° et il est nécessaire d'employer une essence bien rectifiée pour obtenir une dissolution suffisamment limpide.

Le prix très élevé de l'alcool ayant acquitté tous les droits (au consommateur) implique dans beaucoup de cas l'emploi d'alcool plus dilué. Mais il est nécessaire d'utiliser alors une essence déterpénée, entièrement soluble. Une bonne formule d'alcoolat de qualité exquise est la suivante :

Essence de menthe Stella déterpénée	8 gr.
Alcool 60°	1 litre.

Un produit meilleur marché, plus poivré, quoique aussi fin sera obtenu avec :

Essence de menthe déterpénée « Stella »	4 gr.
Menthol cristallisé	4 gr.
Alcool 55°	1 litre.

L'essence déterpénée de menthe américaine donnera également un bon produit courant.

On exige suivant les localités un alcoolat plus poivré ou plus fin. Dans le premier cas on ajoutera : essence de poivre sans terpènes 0 gr. 01 dans le second on utilisera l'essence de menthe de Haute-Garonne (Flor-Mint) plus fine et moins poivrée.

On sait que c'est dans la Haute-Garonne que se fabrique le Pippermint Get de réputation mondiale. Cette liqueur est faite avec les menthes de Revel et on peut fabriquer avec la menthe Flor-Mint triple rectification une excellente imitation de cette marque. Voici la méthode qui nous est indiquée par MM. Raissac : On prépare une liqueur avec :

50 litres d'alcool de vin de première qualité.
30 kilog. de sucre dissous dans 20 litres d'eau.

puis on ajoute :

50 grammes d'essence Flor-Mint diluée dans : 500 grammes alcool 90°. On agite afin de mélanger intimement, puis on bat deux blancs d'œuf par hectolitre et on laisse reposer 6 à 8 jours. On procède alors au filtrage dans trois manches ou par trois repasses et on colore avec un mélange d'indigo et de safranine.

Les liqueurs à 10 et 15° sont beaucoup plus faciles à obtenir au moyen de l'essence Flor-Mint déterpénée qui ne trouble presque pas et s'éclaircit dès le premier filtrage. On n'emploie alors que 10 ou 15 gr. d'essence par hectolitre.

⁂

Alcoolat de Lavande

L'alcoolat de Lavande du Codex contient comme l'alcoolat de menthe 20 gr. d'essence par kilog. d'alcool 90°. On peut faire les mêmes observations pour cette fabrication par l'essence déterpénée.

L'essence de Lavande anglaise est sensiblement plus fine et donne un produit de première qualité mais qu'il faut remonter par une addition de fixateur : On emploie par exemple :

Essence de Lavande anglaise déterpénée	10 gr.
Alcool 50°	1 litre.

et on ajoute :

Coumarine	0 gr. 1
Civette dégraissée	0 gr. 1
Teinture de labdanum	0 gr. 5

et au besoin Musc artificiel.

Dans ce dernier cas et à cause de l'insolubilité du Musc dans l'alcool dilué il est bon de dissoudre le Musc artificiel dans l'essence de Lavande elle-même qui en absorbe facilement 20 % de son poids.

L'alcoolat et l'eau de Lavande se vendent en grande quantité et jouissent d'une grande vogue dans le public à cause de leur propriété antiépidémique bien connue. On les utilise dans les bains, la lessive, etc. On les prépare simplement avec :

Essence de Lavande Mont-Blanc	15 gr.
Alcool 60°	1 litre.

colorer en rouge ou caramel, ou encore avec :

Essence de Lavande déterpénée	8 gr.
Alcool 40°	1 litre

Ce dernier produit est économique et de bonne vente.

⁂

Pour dessouder sans danger les bidons d'essence

On sait que l'usage se répand de plus en plus, pour les expéditions d'essences en récipients métalliques, de souder une rondelle de métal sur le bouchon pour prévenir à la fois les fuites et l'introduction d'air.

Cette rondelle est considérée comme très difficile à enlever, alors qu'il n'en est rien : Il suffit, de chauffer suffisamment un fer à souder et de déposer sur la couche d'étain une petite quantité d'acide stéarique ou de suif.

Le fer à souder, grâce à cet enduit, se trouve en contact complet avec une surface entièrement décapée et facile à liquéfier. L'étain fond et peut être éjecté par un simple mouvement de main, la rondelle vient ensuite sans peine et le bouchon peut être enlevé par les procédés ordinaires sans détériiorer le bidon.

⁂

Crême épilatoire n'irritant pas la peau

Les épilatoires habituels se composent de mélanges, préparés généralement au moment de l'emploi, de sulfures de baryum, de strontium ou de calcium, de talc, d'amidon et d'eau aromatique. Voici un procédé dû à M. Luttge (brevet allemand) qui permet la fabrication à l'avance d'une pâte non irritante et active. On chauffe à 100° les poudres de sulfures avec de l'amidon et de l'eau. Il s'agit en somme du glycérolé dans lequel le sulfure n'est pas ajouté après coup par trituration, mais bien au cours de la cuisson, la modification est-elle réellement digne d'un brevet ? La formule indiquée est la suivante :

Sulfure de strontium	1 gr. 5
Amidon	2 —
Eau	2 —

Mode opératoire habituel de la fabrication des glycérés.

Wasserfuhr & Schieble

HAREN (Nord)-lez-Bruxelles

GRAND PRIX, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900

HUILES DE VASELINE

Spéciales pour la Confiserie, Biscuiterie, Parfumerie

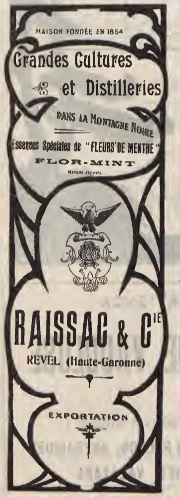
Sans traces de Sulfures

***BRILLANTOLINE**, Huile soluble dans l'eau*

VASELINES PURES et SIMILI. — GRAISSES. — CÉRÉSINES

Agent Dépositaire pour la France (Province) :

GATTEFOSSE & Fils, 15-19, Rue Camille, LYON







Distillerie d'Essences
ET EAUX AROMATIQUES

Alberto CALDES

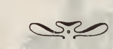
Calle Huerto de los Frailes, No 1

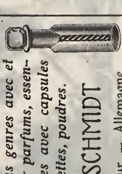
ALCIRA (Valencia) Espagne

SPÉCIALITÉ D'ESSENCES PURES RECTIFIÉES

d'Orange douce (Portugal), Néroli, Lavande,
Pouliot, Sauge, Camomille, Citron, Thym, Eucalyptus, Romarin, etc., etc.

PRIX ET ECHANTILLONS SUR DEMANDE



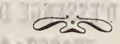


Flacons en tous genres avec et sans bouchons, pr parfums, essences, etc. — Tubes avec capsules nickel pour tablettes, poudres.

A. WILH. SCHMIDT

Altenfeld in Thur. — Allemagne





SAVONNERIE PRINTANIA

A. VEUGE, 17, Quai Pierre-Scize, 17, LYON

SPÉCIALITÉ DE SAVONS DE FANTAISIE, PARFUMÉS, GARANTIS PURS

Présentation parfaite. — Cartonnages et Etiquettes de Luxe



PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS

Nombreuses marques avec ou sans nom du fabricant

DEMANDER PRIX ET CONDITIONS SPÉCIALES POUR L'EXPORTATION

EXPORT-BRANCHE, Case 4, Bureaux du Journal

PARFUMS DE LA COTE-D'AZUR

POMMADES ET HUILES AUX FLEURS

Extraits aux Fleurs

Essences de Fleurs Incolores

Eaux Distillées, Huiles d'Olives, etc.

M. ABEL, à LORGUES (Var)

Maurice D.

Marque Déposée

Ancienne Maison MATHIEU & ARLAUD, d'AVIGNON

UNION DE PRODUCTEURS D'ESSENCES DE VAUCLUSE

ALTHEN-LES-PALUDS

SPÉCIALITÉ

D'ESSENCE DE MENTHE

FRANCO-ANGLAISE

"STELLA"

CULTURES MODÈLES ET DISTILLERIES A

ALTHEN-LES-PALUDS, ENTRAIGUES

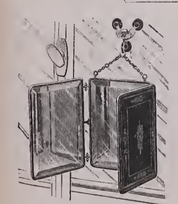
PERNES, VALAYANS

Adresse Télégraphique : UNION PRODUCTEURS ALTHEN-LES-PALUDS



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I Nyo-Jonquille Nyo-Narcisse Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II Nyo-Néroli M Nyo-Rose A Nyo-Muguet
Nyo-Œillet Nyo-Néroli big. Nyo-Rose M Nyo-Orange
Nyo-Cassie Nyo-Lilas Nyo-Héliotrope Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

FIXE-MIROIR DE VOYAGE Bté S. G. D. G. 



Il est très agréable en voyage de pouvoir fixer rapidement un miroir de toilette à la fenêtre de sa chambre. Cependant il n'existe aucun système vraiment pratique permettant de le faire, aussi l'inventeur du Fixe-Miroir a répondu à un besoin véritable en construisant l'ingénieux petit appareil que montrent nos gravures.

Il est formé de trois ventouses en caoutchouc qui se fixent instantanément sur toutes surfaces polies et avec une très réelle solidité si l'on suit le conseil du fabricant, de toujours mouiller les rondelles avant de s'en servir. Une monture estampée et disposée pour recevoir toutes sortes de miroirs, complète l'appareil.

On peut substituer au miroir un flambeau ou une douche de toilette. Chez l'inventeur. Ch. Fougerat, 149, avenue de Saxe, à Lyon.

REVUE DES REVUES 

Du « Journal des Confiseurs ».

Décision douanière Russe

Le département des douanes, par circulaire du 2 septembre 1909 porte à la connaissance des intéressés que les jus de fruits additionnés d'alcool, importés de l'étranger en fûts, ne peuvent être remis aux particuliers qu'après avoir préalablement été mis en bouteilles dans les locaux de la douane, munis de la banderole (bande), après avoir acquitté les droits d'entrée imposés aux boissons alcoolisées.

♣ ♣ ♣

Du « Bassin du Rhône ».

Anfos Martin, directeur à Montélimar. Cette nouvelle revue du Sud-Est est réellement fort intéressante, elle publie une étude très complète sur les Alpes françaises (publiant sans indication d'origine notre cliché n° 43, vue de Saint-Jullien-en-Champsaur), un article très complet sur le Rhône et les documents suivants sur la Truffe :

La Truffe

La truffe (*tuber melanosporum*) a fait l'objet d'études nombreuses, les savants n'ont pu nous donner la clé de son développement. On l'a considéré pendant de longues années comme une sorte de gale parfumée et nutritive poussant sur les racines des arbres à la suite d'une piqûre d'insecte (J. Valserres), M. Grimblot prétendait qu'elle est le résultat de l'excrétion radiculaire du chêne.

MM. Chatin. Bonnet, Condamy, ont démontré que la truffe est un champignon de la famille des tubéracées, ordre des thécasporées dont les spores sont renfermées dans des thèques. Ces mêmes auteurs lui ont reconnu un *mycelium* très fin et fragile. L'enveloppe ou péridium est chagrinée et véruqueuse. Composition de la truffe d'après Payen :

Produits volatils ou combustibles (non compris l'azote)	20,30
Azote, acide phosphorique, acide sulfurique, potasse, soude, magnésie, chaux, acide carbonique et produits non dosés	3,62
Eau	76,60 %

L'influence du sol est prépondérante. Les truffières les plus productives sont sur les calcaires jurassiques et crétacés. Dans le Sud-Est la truffe se trouve sur les calcaires néocomiens et sur les sables calcaires de la molasse. La présence de l'oxyde de fer paraît jouer un certain rôle sur sa finesse (Mouillefer).

Le chêne pubescent et le chêne vert paraissent être les plus favorables au développement de la truffe, mais le noisetier, le châtaignier, le charme, le hètre, le tilleul, les pins sylvestres, d'Alep, etc., interviennent dans cette production.

Les praticiens affirment qu'il existe des races de chêne truffiers, l'auteur n'est pas de leur avis et le démontre.

Les bonnes truffières sont aux expositions chaudes de l'est et du midi. Au Mont Ventoux les truffes sont rares et moins parfumées à partir de 1.000 mètres.

N. Feraud,
Professeur d'agriculture à Montélimar.

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre, 14, r. Bellecordière, Lyon



3e Année Numéro 5. MAI 1910



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 5

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.



ESSENCE DÉTERPÉNÉE
WHITE STAR
pour Eau de Cologne

EST LA PLUS PRATIQUE
LA PLUS ÉCONOMIQUE — LA PLUS SUAVE

Soluble à 50° sans Filtrage. Dose de 1 à 3 grammes par litre d'alcool

Quatre types différents : PRIMA, EXTRA, RUSSE et LUXE

Prix et Échantillons sur demande à GATTEFOSSÉ & FILS, LYON



SANTO GRECO FU F^sco^

REGGIO DI CALABRIA

Adresse Télégraphique : SAGREF Reggio-di-Calabria

Usine à S. CATERINA

ESSENCES PURES
de Bergamotte, Citron,
Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli,
Mandarine, etc.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890

GATTEFOSSÉ & FILS, Agents
LYON



FLACONS EN VERRE
pour
Parfums concentrés
Essences, Huile de rose, etc.
de toute sorte, seulement chez
F. G. BORNKESSEL
MELLENBACH (Allemagne)



PAPIER-FILTRE
GRIS ET BLANC
Filtrant rapidement tous les liquides sans altération
RECONNU LE MEILLEUR DE TOUS LES PAPIERS A FILTRER
FILTRES PLISSÉS PRAT-DUMAS
PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

Essences d'Orange de la Jamaïque

DOUCES ET AMÈRES

MONOPOLE POUR L'EUROPE

M. RUBECK
59, Mark Lane
LONDRES E. C.

ESSENCES EXOTIQUES
d'importation directe

Fournitures pour Laboratoires - J. DELERS, *12, Rue de Condé* LYON

VENTE EN GROS D'INSTRUMENTS ET OBJETS EN VERRE SOUFFLÉ OU MOULÉ POUR CHIMIE, PHARMACIE ET USAGE TECHNIQUE
Thermomètres, Densimètres, Verreries graduées, Boîtes postales pour Echantillons de Liquide
TUBES EN VERRE, NIVEAUX A GLACES PRISMATIQUES ET PROTECTEURS DE NIVEAUX POUR CHAUDIÈRES
Siphons auto-amorçeurs, Vide-Tourles et Vide-Fûts. Porcelaines, Verreries et Caoutchoucs pour Laboratoires
NOUVEAU MATÉRIEL EN QUARTZ FONDU POUR LABORATOIRES, (Capsules, Creusets, Tubes, Moufles

PARFUMS SYNTHÉTIQUES
A. BIRCKENSTOCK
TÉLÉPHONE 201-14 **PARIS — 3, Rue des Rosiers**

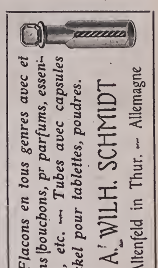
Acétates de Benzyle - Linalyle - Terpényle - Essence d'amandes amères artificielle - Violette - Musc - Terpinéol
Coumarine - Héliotropine - Essence de Bergamotte artificielle - Essences absolues remplaçant les concrètes de fleurs.

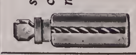
USINE A MONTREUIL (Seine) 76, Rue Armand-Carrel













Distillerie d'Essences
ET EAUX AROMATIQUES

Alberto CALDES

Calle Huerto de los Frailes, No 1
ALCIRA (Valencia) Espagne

SPÉCIALITÉ D'ESSENCES PURES RECTIFIÉES
d'Orange douce (Portugal), Néroli, Lavande,
Pouliot, Sauge, Camomille, Citron, Thym, Eucalyptus, Romarin, etc., etc.
PRIX ET ECHANTILLONS SUR DEMANDE

Wasserfuhr & Schieble

HAREN (Nord)-lez-Bruxelles

GRAND PRIX, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900

HUILES DE VASELINE

Spéciales pour la Confiserie, Biscuiterie, Parfumerie
Sans traces de Sulfures

BRILLANTOLINE, Huile soluble dans l'eau

VASELINES PURES et SIMILI. — GRAISSES. — CÉRÉSINES

Agent Dépositaire pour la France (Province) :
GATTEFOSSÉ & Fils, 15-19, Rue Camille, LYON

N° 5. - SUPPLÉMENT

JURISPRUDENCE

L'ARBITRAIRE ET LA LOI DE GERMINAL

La loi de Germinal (an XI) est celle qui réglemente l'exercice de la Pharmacie, c'est celle dont le Procureur de la République à Orléans, disait : « La loi de Germinal est à coup sûr très ancienne et ne répond plus aux mœurs actuelles ». De fait, elle est devenue tellement étroite et peu en rapport avec les exigences actuelles du commerce qu'on est obligé de l'interpréter tous les jours dans des sens différents.

Il est grand temps, pour éviter des conflits de toutes natures entre différentes professions de la réviser et de la remanier complètement.

Nous n'en voulons pour preuve que la Circulaire du 8 octobre 1908 relative aux produits du Laurier-Cerise qui met fin au privilège séculaire des distillateurs du littoral, bien placés pour une fabrication parfaite, et réserve aux seuls pharmaciens la préparation des eaux distillées de laurier-cerise et produits similaires.

Indépendamment des inconvénients techniques qui résultent de cette nouvelle disposition (les produits au laurier-cerise ont besoin d'être préparés de plante très fraîche sous peine de perdre toute leur valeur), il y a là une interprétation excessive des lois qui régissent l'exercice de la pharmacie et de la droguerie.

Au vœu émis récemment par le Conseil général des Alpes-Maritimes à ce sujet, demandant que les parfumeurs-distillateurs puissent continuer à préparer et à vendre *en gros* les produits du laurier-cerise, au besoin en s'aidant des connaissances et sous la responsabilité d'un pharmacien, le Ministre de l'Agriculture a répondu par la négative.

Il s'inspire de l'ordonnance royale de 1777 et de la loi de Germinal et ajoute :

« De plus, tout établissement se consacrant à la fabrication des produits médicamenteux doit être la propriété d'un pharmacien. La combinaison qui consisterait à adjoindre un pharmacien à l'établissement serait contraire à la loi, ce pharmacien n'étant autre chose qu'un prête-nom. »

Or, les textes sont les suivants :

« Déclaration du Roy du 25 avril 1777. Art. IV :

« Défendons aux épiciers et à toutes personnes de fabriquer, vendre et débiter aucuns sels, compositions ou préparations entrant au corps humain en forme de médicaments, ni de faire aucune mixtion de drogues simples pour administrer en forme de médecine, sous peine de 500 livres d'amende et de plus s'il y échoit. »

La loi de Germinal An XI (11 avril 1803) annule la précédente là où elle la contredit et limite l'interdiction aux compositions et préparations pharmaceutiques vendues au poids *médicinal*, et régit en quelque sorte la droguerie en déterminant ses attributions :

« Art...... Les épiciers et droguistes ne pourront vendre aucune composition ou préparation pharmaceutique sous peine de 500 francs d'amende. Ils pourront continuer de faire le commerce *en gros* des drogues simples, sans pouvoir néanmoins en débiter aucune au Poids Médicinal. »

L'eau distillée de laurier-cerise peut-elle être assimilée à une composition médicinale ou doit-elle être comprise parmi les drogues simples.

Jusqu'à présent, on s'est surtout inspiré de l'esprit de la loi et non de la lettre. L'eau de laurier-cerise ne peut être obtenue que de feuilles fraîches et il convient par conséquent de distiller en grosses quantités au moment de la cueillette, ce qui est évidemment le rôle des distillateurs-spécialistes parfaitement outillés du littoral. Il en a toujours été ainsi pour le Baume tranquille par exemple, l'eau de Roses, l'eau de Fleurs d'oranger et les Baume et Alcoolat de Fioravanti. Les pharmaciens s'étonneraient et seraient même désagréablement surpris si on les forçait à préparer eux-mêmes l'alcoolat de Garus, l'alcoolat de Mélisse composée, l'alcoolat de Vulnéraire, de Citron, d'Orange. Il n'est pas d'exemple qu'on ait jamais songé à interdire la vente des Eaux de Cologne, Elixirs Dentifrices et autres spécialités inscrites au Codex et qu'il est possible de regarder comme pharmaceutiques.

Nous ne parlerons pas des Sels et préparations « entrant au corps humain », selon l'Ordonnance de 1777, et des drogues simples qui sont vendues par les fabricants de produits chimiques et les droguistes sans autorisation ni formalités. On nous objecte que le laurier-cerise devant ses propriétés à la *Prulaurasine* (glucoside cyanhydrique cristallisé), doit être considéré comme un produit vénéneux.

Nous n'en doutons pas, mais les substances vénéneuses sont également règlementées par l'ordonnance royale du 29 octobre 1846, Articles I, II, III et IV :

« Quiconque voudra faire le commerce d'une ou plusieurs substances comprises dans le tableau annexé à la présente ordonnance, sera tenu d'en faire préalablement la déclaration devant le maire de la commune en indiquant où est situé son établissement. Les chimistes, fabricants et manufacturiers employant une ou plusieurs desdites substances seront également tenus d'en faire la déclaration dans la même forme. »

Mais dans ces conditions, l'eau de Laurier contenant 1 gr. par litre d'acide cyanhydrique, l'essence d'aman-

des amères et même au besoin l'huile d'amandes amères, devront être déclarées ou considérées comme produits pharmaceutiques ! Ce qui est absurde.

En définitive, ces nouvelles circulaires paraissent s'inspirer d'intérêts particuliers.

L'Article XXXII de la loi de Germinal qui interdit au pharmacien tout autre commerce que celui des préparations pharmaceutiques est lettre morte. L'obligation de ne vendre aucun remède secret est tournée depuis longtemps par les spécialités ; l'interdiction de vendre par étalages, d'offrir par affiches et par annonces imprimées, est, sinon inconnue, du moins tournée en dérision, si on considère que la moitié de la publicité des quotidiens et des affiches murales concerne les spécialités pharmaceutiques. Quelle *tolle* général si on s'avisait d'appliquer sur ce point la loi !

Bref, la loi de Germinal doit être considérée comme caduque et à remanier entièrement.

M. Paul Bogelot, avocat à la Cour d'Appel, dit à son propos : « Les Parquets doivent, dans certains cas, savoir fermer les yeux. » C'est également notre avis ; mais il serait indispensable, puisqu'il ne s'agit en somme que de la protection de la santé publique, de ne pas profiter de ce que la loi a de favorable à la profession pharmaceutique en négligeant au contraire les côtés par lesquels elle restreint ses droits et fixe ses devoirs.

Puisque dans la nouvelle Chambre, MM. les Pharmaciens sont nombreux, nous espérons que leur premier geste sera de déposer un projet de loi qui sauvegarde les droits de chacun en même temps que la « Santé Publique ».

G. R.



LES RHUBARBES

La rhubarbe est une plante vigoureuse, énorme, qui atteint jusqu'à deux mètres et plus de hauteur ; son introduction en Europe ne remonte pas à deux siècles. On la cultive de plus en plus dans tous les jardins, car elle est à la fois ornementale et utilitaire. On vend, à l'époque où nous sommes, sur les marchés et en bottes, ses pétioles tendres, d'une jolie teinte rose et qui peuvent atteindre jusqu'à un mètre de longueur. Ils sont gorgés d'un suc acidulé agréable ; on en fait des compotes et des confitures excellentes, saines et hygiéniques qu'il y aurait intérêt à voir se généraliser. En Angleterre, c'est un produit que l'on apprécie mieux qu'en France. Pour transformer ces pétioles en compote, on enlève en lanières la pellicule superficielle, puis on les coupe par tronçons d'un centimètre environ de longueur. On les chauffe ensuite dans une casserole sans addition d'eau. Après une dizaine de minutes, sous l'influence de la chaleur, on obtient une marmelade que l'on fait égoutter sur un tamis ; le jus en excès s'écoule et fait disparaître à peu près complètement le goût amer. On ajoute ensuite du sucre et la compote est prête à être consommée.

C'est un mets délicieux qui vient à son heure, au printemps, pour suppléer aux fruits dont il rappelle le goût à s'y méprendre.

La culture de cette plante est des plus élémentaire. C'est d'ailleurs un végétal rustique, originaire de Mongolie et du Thibet. Une bonne terre franche amendée lui convient, on la multiplie par le semis ou par division des souches. La graine n'est autre que le fruit (achaine) à trois angles membraneux et dont les facultés germinatives se conservent trois années ; un litre pèse 80 à 120 grammes. On sème en juillet en pépinière, aussitôt après la récolte. La division des souches, qui est le procédé le plus pratique et le plus employé, se fait au printemps. On plante à demeure quand la terre est labourée et fumée, en espaçant les pieds d'un mètre les uns des autres. La récolte n'arrive qu'après deux ans, encore n'est-elle abondante que la troisième année. Les mêmes plantes peuvent durer huit à dix ans.

Les soins culturaux et d'entretien se résument en des binages successifs, une fumure renouvelée toutes les deux années et un labour au printemps. Si la culture est faite en vue de la production des feuilles, on coupe les tiges florales au fur et à mesure qu'elles se montrent, pour ne pas inutilement fatiguer les plantes. L'effeuillage se fait dès le mois d'avril sous notre climat, on le continue généralement jusqu'en juin. On détache les pétioles des souches ; on les sépare des limbes pour les assembler en bottes par douzaine. C'est ainsi qu'ils sont vendus et livrés sur les marchés.

Vu la grande consommation qui se fait de ce produit en Angleterre, les cultivateurs soumettent la plante, en hiver, à la culture forcée.

Le *Rheum officinale* est une plante pittoresque superbe, très décorative et que l'on peut avantageusement placer sur les pelouses des grands jardins. Les feuilles, grandes, nombreuses, d'un vert nuancé, formant des touffes de deux mètres de hauteur et autant de largeur, avec un limbe arrondi qui atteint 80 centimètres de diamètre, en font une plante de premier mérite. Du centre de feuillage naissent des inflorescences garnies de fleurs blanches, également très ornementales.

Les rhubarbes potagères proviennent du *Rheum hybridum*, on cultive surtout les variétés suivantes : *Victoria*, qui convient surtout pour les récoltes d'été ; *rouge hâtive de Tobolsk*, recommandée pour le printemps et la culture forcée ; *Red Champagne*, avec ses très jolis pétioles rouge vif ; *paragon*, très productive et de saveur douce. On cultive aussi la *rhubarbe ondulée* et la *rhubarbe groseille*, quoique moins estimées que les précédentes.

C'est de la souche de la rhubarbe officinale que les pharmaciens tirent le produit qui sert à augmenter l'appétit des personnes qui ont des digestions difficiles. Ces racines, séchées et réduites en poudre, ont des propriétés purgatives et stomachiques connues depuis les temps les plus reculés. On emploie surtout à cet usage la rhubarbe de Moscovie et la rhubarbe de la Chine ; les racines sont extraites vers la cinquième année de culture.

Les rhubarbes les plus ornementales sont : la *rhubarbe de Hooker* (R. nobile), originaire de l'Himalaya, qui se couvre de larges feuilles cordiformes imbriquées et serrées ; la *rhubarbe rugueuse* à feuillage coriace, un peu gaufré ; la *rhubarbe prince Albert*. Toutes sont des plantes montagnardes rustiques, à l'exception du *Rheum ribes*, qui pousse plus tardivement et a besoin d'abri pendant l'hiver sous notre climat.

A. Maguien.

« *Revue des Produits Chimiques* ».



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I Nyo-Jonquille Nyo-Narcisse Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II Nyo-Néroli M Nyo-Rose A Nyo-Muguet
Nyo-Œillet Nyo-Néroli big. Nyo-Rose M Nyo-Orange
Nyo-Cassie Nyo-Lilas Nyo-Héliotrope Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)



Bains alcalins à la Violette

Le succès de plus en plus grand des sachets pour bains en fait une spécialité indispensable à tout parfumeur, droguiste, etc.

On les prépare en pulvérisant, aussi régulièrement que possible, du sous-carbonate de soude, additionné ou non de borax, de perborate de soude pour lui donner des propriétés antiseptiques, ou d'amidon, de son pour lui communiquer des vertus adoucissantes. Si on ajoute des : sulfate de soude, chlorure de sodium, on aura les bains à l'eau de mer ; si, au contraire, on préfère le sulfure de calcium et le sulfate de soude, on aura les bains sulfureux.

C'est-à-dire que le produit se prête à de multiples transformations et applications.

On le parfumera de préférence à la violette. La résine d'iris rendra, dans ce cas, des services précieux par son bas prix et son odeur agréable en milieu alcalin. On peut préparer avec :

Résine d'iris.................	300 gr.
Violette artificielle............	100 gr.
Lilas artificiel................	50 gr.
Vert de violette..............	0 gr. 5
Alcool	550 gr.

une « Violette Victoria » pour savons, bains, etc. qui donne des résultats absolument parfaits (type White-Star).

❧ ❧ ❧

Encres pour Machines à Écrire

Les encres employées pour l'encrage des rubans de machines à écrire sont généralement à base de couleurs d'aniline, violet de Paris ou bleu soluble à l'eau (on emploie aussi des colorants insolubles dans l'eau, en se servant de l'alcool comme dissolvant). On pèse une quantité de matière colorante suffisante pour un grand nombre de bandes, 100 gr., par exemple, et, d'autre part, on étend 100 gr. de glycérine pure avec 100 gr. d'eau. Puis mettre le colorant dans une capsule de porcelaine, verser la moitié du mélange de glycérine et d'eau et chauffer légèrement en agitant. Après dissolution complète et refroidissement, chauffer à nouveau en ajoutant de la glycérine étendue jusqu'à ce que l'on ait une solution limpide.

On peut épaissir plus ou moins ces encres suivant leur destination. On préparera de cette façon une encre épaisse pour Duplicateur (à feuilles perforées en baudruche ou en paraffine) en ajoutant à chaud aux mélanges ci-dessus, 2 à 4 % de gélatine. On peut préparer également des encres grasses pour duplicateurs en colorant au moyen de stéarates d'aniline des vaselines artificielles.

❧ ❧ ❧

Composé à Détacher

Il s'agit en somme d'un savon pour enlever les graisses, quand le savon ordinaire ne réussit pas. On prépare d'abord 30 parties d'un extrait de bois de Panama ou de sapindus, cela en faisant bouillir de l'écorce concassée dans de l'eau jusqu'à ce que celle-ci prenne une belle couleur sombre ; on fait ensuite évaporer l'eau par la chaleur, et l'on recueille le résidu formant l'extrait désiré. On le pulvérise et on le mélange avec 30 parties de borax en poudre et 120 p de fiel de bœuf frais. D'autre part, on fait fondre dans une petite quantité d'eau 450 p. de savon de Marseille, et l'on ajoute les premiers ingrédients, en mêlant bien.

❧ ❧ ❧

Pour faire disparaître les taches d'huile ordinaire sur le papier

Vous prenez un peu d'ammoniaque étendu d'eau (*alcali volatil*), vous versez quelques gouttes du mélange sur les taches d'huile, puis vous lavez à l'eau de pluie. Un léger passage dans le bain au chlorure de chaux pour enlever les dernières traces d'huile si le papier était resté un peu jaunâtre. Enfin, lavage à grande eau.

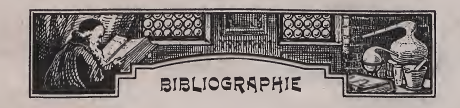
Il existe un autre procédé pour enlever les taches d'huiles sur le papier. En voici la formule :

Acide azotique ou nitrique......	10 gr.
Eau	100 gr.


Parfumerie Instantanée
BREVETÉE S.G.D.G.
Dorier
LA PLUS ANCIENNE MARQUE
" OLEAROMES ,,
ESSENCES CONCENTRÉES
" Sans Alcool "
SOLUBLES A L'EAU
ODORANTHÈMES
ACCESSOIRES POUR LE SALON
M. DORIER & Cie
80, Rue Marengo, 80
MARSEILLE (FRANCE)


CRÈME
ÉCLIPSE
LE PLUS POPULAIRE DES
CIRAGES À LA CIRE


SAVON
A·VEUGE
à la Crème de Lait



Manuel de Laboratoire pour l'Industrie des Parfums

Par Dr Oskar Simon, le réputé chimiste allemand, traduit par Ad. Jouve, ingénieur-conseil, ancien préparateur de chimie à l'Ecole polytechnique de Paris.

Ouvrage très intéressant, d'une utilité incontestable, qui sera sous peu dans toutes les bibliothèques des parfumeurs et chimistes, des praticiens et tous ceux, enfin, que l'indutrie des parfums intéresse. Comme nous, on lira avec plaisir ce Manuel et on le consultera souvent avec profit.

Comme il est dit dans l'introduction : « l'Industrie des parfums a pris, durant ces dix dernières années, une extension considérable due à la collaboration étroite et féconde de la science et de la technique. La place qu'elle occupe aujourd'hui mérite d'attirer sérieusement l'attention. Le chimiste qui, au sortir de l'école désire se consacrer à cette industrie, y trouve un vaste domaine où peut s'exeroer son activité. Toutefois, il verra de suite qu'il lui faut, à côté des méthodes générales qu'il connaît, s'initier à toute une série de travaux spéciaux. Cette pratique une fois acquise, ce qui peut se faire assez rapidement, le chimiste ne tardera pas à être à la hauteur de la mission qui lui incombe.

Le *Manuel de Laboratoire pour l'Industrie des Parfums* de Oskar Simon, dont le coût est de 5 francs, lui sera un aide puissant et nous nous faisons un véritable plaisir de le recommander à nos lecteurs et amis.

❧ ❧ ❧

Nouveau Bréviaire de la Beauté

Par G. CLARKS

1 volume in-8, 144 pages, 17e édition

Cet ouvrage fort bien conçu est un résumé succint, mais clair, et exposé méthodiquement de toutes les précautions et de tous les soins que la Femme doit prendre pour conserver sa beauté ou la recouvrer. Nécessaire à tous ceux qui s'occupent de la vulgarisation et de l'extension des produits et méthodes hygiéniques dans tous les milieux.

Chez l'auteur, Palais Royal, 130, Galerie de Valois, Paris.

❧ ❧ ❧

Le Cordon Bleu

Le Journal *Le Cordon-Bleu* (12e année). Abonnement 10 francs par an, paraît le 1er et le 15 de chaque mois et contient, avec des menus, de nombreuses recettes de cuisine et de pâtisserie bourgeoises. Ces recettes ayant été exécutées aux cours de cuisine du *Cordon-Bleu* par des chefs professeurs, leur parfaite réussite est assurée.

L'Ecole de Cuisine du *Cordon-Bleu* forme cuisiniers et cuisinières pour maisons bourgeoises et place gratuitement le personnel domestique.

Envoi gratuit d'un spécimen du *Cordon-Bleu*, 129, faubourg Saint-Honoré, Paris. — Téléphone 565-39.

❧ ❧ ❧

Lisez le *Journal-Revue* des Fabricants de boissons gazeuses, des Entrepositaires de bières et des Distillateurs-Liquoristes.

Cet organe traite également de la glace, des eaux minérale et de toutes les boissons hygiéniques en général.

Rédaction et administration : 9, boulevard Saint-Marcel, à Paris ; Jules Bulcourt, directeur.

Prix de l'Abonnement : France, Algérie et Colonies, 5 fr., étranger, 6 fr.

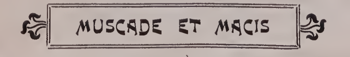
La Publicité dans le Journal-Revue coûte peu et rapporte beaucoup.

Faites-y de la réclame !!

La lecture du Journal-Revue est aussi agréable qu'intéressante.

Lisez-le !!

Prime : Tout abonné au *Journal-Revue* a droit à une carte de France très complète.



MUSCADE ET MACIS

La noix muscade véritable est le fruit du *Myristica fragans* Houtt., originaire des Molluques, mais cultivé aujourd'hui dans un grand nombre de pays tropicaux, notamment aux Indes Hollandaises, à Cayenne, à La Réunion, à La Guadeloupe.

Il existe une certaine confusion au sujet des noix muscades du commerce, et nous ne pouvons mieux faire que de donner à ce sujet la liste dressée par M. E. HOLMES :

La Noix de Muscade véritable (*M. Fragans* Houtt.) ou Noix de Banda, est ovoïde arrondie, quelquefois mélangée de la noix plus allongée d'une variété de cette espèce médicinale, la Noix muscade SAUVAGE (*M. argentea* Warb.), ou noix de Papoua, noix de Macassar, autrefois article important du commerce de la presqu'île de Malacca, grâce à son bon marché. Son odeur est peut-être moins agréable mais plus persistante que celle de la noix véritable.

La Fausse Muscade (*M. Fatua* Houtt.), qui a été confondue avec la précédente, mais dont la valeur est nulle puisqu'elle ne possède aucune odeur.

Enfin la Noix de Bombay (*M. Malabarica*, Lam.), qui

sert à falsifier les noix véritables, mais s'importe assez peu.

Nous ne devons pas manquer de citer la Noix muscade de Madagascar qui pourra devenir un article intéressant d'exportation pour notre colonie. M. E. Heckel en a décrit un type qui lui est parvenu de Farafangana. C'est la *M. Vouri* Baill. ou *Brochoneura Vouri* Warb. Les indigènes en retirent par pression à chaud un corps gras qui est un excellent médicament contre la gale et un cosmétique apprécié pour les cheveux.

Le Muscadier est un bel arbre aux feuilles luisantes et aux fruits semblables à la pêche, mais sensiblement plus allongés. Il atteint deux mètres de haut et est cultivé sur un terrain débarrassé des herbes parasites, il porte des fleurs et des fruits simultanément pendant l'année entière, la cueillette des fruits mûrs se fait tous les matins.

Le fruit du Muscadier est composé d'un péricarde charnu, jaune rougeâtre, marqué d'un sillon longitudinal au niveau duquel se fait la déhiscence lors de la maturité complète, et d'une graine unique renfermée dans ce péricarde. La graine à son tour peut être divisée en plusieurs parties :

Un arille lascinié, charnu, d'un rouge orangé, entourant la graine d'une sorte de réseau irrégulier. C'est le *Macis* qui entoure la coquille et s'ouvre comme un filet à mesure que la graine augmente de volume.

La coquille est dure, mince, sans odeur ; c'est un testa ligneux, brunâtre, luisant, cassant, portant à l'extérieur l'impression des mailles du Macis qui le recouvrait ;

Un endoplèvre, pellicule verdâtre ou rougeâtre, enveloppe enfin étroitement l'albumen ou graine en pénétrant dans ses replis les plus sinueux.

La Muscade, enfin, compacte, amylacée, d'un blanc jaunâtre, profondément ruminée et présentant sur la coupe un aspect souvent marbré, porte à la base des cotylédons foliacés et placés obliquement au-dessus du hile.

Dans les noix du commerce cet embryon est détruit, elles sont même souvent roulées dans la chaux. Cet usage provient de l'ancienne coutume des Hollandais qui désirant conserver le monopole de cet épice, lui enlevait tout pouvoir germinatif.

La noix muscade, dit M. A. Herlant, est d'autant plus estimée qu'elle est plus lourde et plus intacte, les plus chères pèsent de 6 à 7 grammes, celles du commerce ne dépassent guère 4 à 5 grammes. Frottée avec un linge, la surface de la noix ne doit pas présenter de piqûres d'insectes qu'on masque souvent au moyen de poudres.

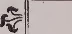
Une falsification courante est l'épuisement préalable des noix ; on reconnaît cette sophistication à la teneur en extrait éthéré qui est normalement de 25 à 33 %, soit 2 à 3 % d'essence et 25 à 30 % de matières grasses.

L'essence de Muscade comme celle de Macis est obtenue par distillation à la vapeur d'eau. Quoique de caractères olfactifs sensiblement différents, elles ont des analogies telles dans leurs caractères chimiques et physiques, qu'il est presque matériellement impossible de les distinguer l'une de l'autre.

Le Manuel de Oscar Simon donne les constantes suivantes :

	Muscade Incolore ou jaunâtre	Macis Tournant au rose
D 15°	0,865 à 925	0,890 à 0,930
Rotation optique	+70° à +30°	+10° à +22°
Solubilité dans l'alcool 90°	0,5 à 3	3

En pharmacie, la noix muscade est utilisée dans les alcoolats de Fioravanti, de Garus et de Mélisse composée ; en parfumerie, son odeur très aromatique et forte, son prix relativement très bas, la font utiliser soit pour la préparation des savons, soit pour renforcer certaines préparations alcooliques. En définitive son usage est assez étendu et mériterait peut-être encore plus d'attention.



COURS DES ESSENCES D'ESPAGNE



	Fr. le kil.
Neroli (*Azahar*) rectifié	125 »
— — par 10 kil.	115 »
— — par 25 kil.	110 »
Camomille (*Camamiria*)	400 »
Citron (*Limon*) pressé	50 »
— — par 10 kil	45 »
Pouliot (*Poleo*)	20 »
— — par 25 kil.	15 »
— — par 100 —	12.50
Orange douce (*Naranja*) pressée	17.50
— — par 25 kil.	15 »
— — par 100 —	14 »
Romarin (*Romero*) rectifiée	15 »
— — par 25 kil.	11.50
Lavande (*Espliego*) rectifiée	16 »
— — par 10 kil.	15 »
— — par 100 —	10 »
Eucalyptus rectifié	15.50
— — par 25 kil.	13 »
— — par 100 —	10 »
Fleurs d'oranger sèches 100 kil.	50 »
Orangettes sèches	28 »
Ecorce d'orange douce	35 »
Ecorce d'orange amère	80 »
Jus de citron	30 »
Eau de fleurs d'oranger, la bonbonne de 65 k.	15 »
Eau de fleurs d'oranger IIa	12 »
Eau de rose	25 »

Communiqué par Alberto Caldés, place Emilio Castelar, 19, Alcira, Province de Valence, Espagne.

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre, 14, r. Bellecordière, Lyon



PREMIÈRE FABRIQUE FRANÇAISE

D'ESSENCES

DÉTERPÉNÉES

concentrées, solubles dans l'alcool dilué
(sans sesquiterpènes)

ESSENCES NATURELLES FRANÇAISES ET D'IMPORTATION DIRECTE DE TOUS PAYS

MAISON FONDÉE EN 1882

GATTEFOSSÉ & FILS

Lyon — *13, 15, 17, 19, Rue Camille et 44, Rue Julien* — Lyon

CONSTITUANTS DES ESSENCES -- PARFUMS SYNTHÉTIQUES

VASELINES, PARAFFINES, CÉRÉSINES, HUILES DE VASELINE

ESSENCES DE FLEURS PURES

M. MILOU & Cie

CARTONNAGE DE LUXE — A MONTÉLIMAR

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMERIE

3e Année Numéro 6. JUIN 1910



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 6

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

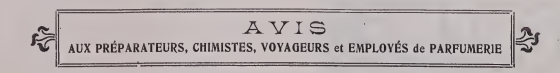
ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs ; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.


Parfumerie Instantanée
BREVETÉE S.G.D.G.
Dorier
LA PLUS ANCIENNE MARQUE
" OLEAROMES "
ESSENCES CONCENTRÉES
" Sans Alcool "
SOLUBLES A L'EAU
ODORANTHÈMES
ACCESSOIRES POUR LE SALON
M. DORIER & Cie
80, Rue Marengo, 80
MARSEILLE (FRANCE)

N° 6. – SUPPLÉMENT



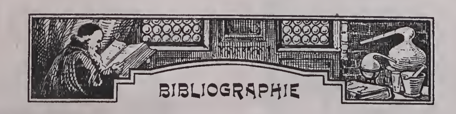
Pour faciliter la propagande de notre Revue, nous offrons à tous les employés en parfumerie :

Un abonnement de six mois gratuit

ou à titre de prime pour tout abonnement de 1 an :

Six numéros de la collection, Un formulaire Aide-Mémoire du Parfumeur et six lignes d'annonce dans le courant de l'année.

A ceux qui nous procurerons au moins trois abonnements dans les conditions ci-dessus, nous enverrons, en outre, un porte-plume réservoir or et iridium, valeur 10 francs.



Aide-Mémoire du Parfumeur

Par R. Gattefossé,
Ing.-chimiste. — Un volume in-octavo.
Broché, 1.25.

La nouvelle édition de l'Aide-Mémoire Gattefossé (35e mille) est au courant de toutes les inovations les plus récentes et indique, avec précision, l'utilisation rationnelle et économique des matières premières nouvelles si nombreuses que la chimie a mises, ces derniers temps, à la dispositions du Praticien.

Les documents sur les Parfums de synthèse, notamment en ce qui concerne leur valeur comparée à celle des Huiles essentielles naturelles, sont très complets et seront de la plus haute importance pour le Préparateur de Parfumerie.

Tous ceux qui veulent connaître exactement les méthodes actuelles les plus perfectionnées de fabrication de la Parfumerie, Savonerie, Comestique, ont intérêt à consulter l'Aide-Mémoire du Parfumeur.

Les débutants comme les Parfumeurs établis, doivent posséder ce résumé succinct, clair et exact de toutes les connaissances actuelles, pratiques et techniques sur la Parfumerie ; chez les Editeurs : Parfumerie Moderne, 19, rue Camille, Lyon.

❧ ❧ ❧

Vient de Paraitre

Législation et Jurisprudence Nouvelle sur les Fraudes et les Falsifications

Par Xavier de Borssat, avocat à la cour d'appel de Paris. Avec préface de M. E. Roux, docteur ès-sciences, chef du service de la répression des fraudes.

Ouvrage honoré des souscriptions des Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

Indispensable à tous les commerçants qui s'adressent à la pharmacie, la droguerie et l'alimentation, prix 7.50.



Cérésines et Ozokérites. — Importante usine autrichienne cessant fabrication écoule stocks dans des conditions avantageuses.
Bureau du journal.

❧ ❧ ❧

Chimiste connaissant fabrication de tous produits de parfumerie, savons toilette, liqueurs, spécialites diverses avec capitaux s'intéresserait dans affaire pour donner extension.

Labbé, 69, rue Molière, Lyon.

On demande d'occasion machine à parfumer les cartes et machine à coller les étiquettes.
Bureau du journal.

❧ ❧ ❧

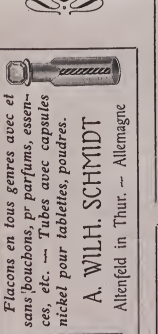
Essence de Géranium Rose de Corse « Erbalunga » prix et échantillons.
Bureau du journal.

❧ ❧ ❧

Pharmacien 1re classe, offrant garanties, demande situation, chimiste, représentation, direction, etc. Ecrire à M. G. Durand, 18, rue Tronson Ducoudray à Reims.



MAISON FONDÉE EN 1854
Grandes Cultures
et Distilleries
DANS LA MONTAGNE NOIRE
Essences Spéciales de "FLEURS DE MENTHE"
FLOR-MINT
RAISSAC & Cie
REVEL (Haute-Garonne)
EXPORTATION



Flacons en tous genres avec et sans bouchons, pr parfums, essences, etc. — Tubes avec capsules nickel pour tablettes, poudres.
A. WILH. SCHMIDT
Altenfeld in Thur. — Allemagne



FLACONS BOUCHÉS A L'ÉMERI
faits a la main
KÜHNLENZ & Cie
pour parfums
à FRAUENWALD
(Thuringe)
FLACONS EN TUBES
a capsule nickelée
Emballages en Verre Soufflé
en tous genres
Représentant Hermann Burgi 11 rue Cail Paris X
Demander le Catalogue
à notre représentant Hermann BURGI, 11, rue Cail, Paris



REVUE DES REVUES

De « La Nature », du 29 janvier.

Fabrication perfectionnée du Chocolat

M. Jacques Boyer décrit les nouvelles machines et les nouvelles méthodes de fabrication du chocolat et des cacaos solubilisés ou non.

Marrons Glacés

par Francis MARRE

Le marron glacé, que de rares amateurs dégustent en tout temps, à petites doses, a, pour la majorité de ceux qui le consomment une saison bien courte, et c'est grand dommage, car cette friandise qui renferme environ la moitié de son poids de sucre est un aliment très énergétique, et de digestion aisée.

Mais, si pendant la dernière semaine de l'année, puis pendant la première semaine de l'année suivante, chacun absorbe des marrons glacés jusqu'à satiété, on s'abstient ensuite à peu près complètement pendant onze mois et demi. Il est heureux, d'ailleurs, que la consommation soit à ce point limitée ; depuis que les châtaigneraies sont décimées par la maladie de l'encre, et mises en coupe réglée pour la fabrication d'extraits tanniques, les beaux fruits destinés à la confiserie, sont de plus en plus recherchés. On peut juger d'après les chiffres suivants, de l'intérêt qu'il y a pour les propriétaires de châtaigniers à récolter de gros marrons. En 1908, le quintal de marrons de 60 au kilogramme, valait 80 francs, tandis que le quintal de fruits un peu plus petits (70 au kilogramme), ne valait que 40 francs.

Déjà les produits de l'Ardèche (Marrons de Lyon) et ceux du massif des Maures ne suffisent plus aux besoins des confiseurs. L'industrie s'approvisionne en partie à l'étranger, sur les marchés de Turin, de Florence et surtout de Naples. Les marrons de Naples, à cause de leur grosseur, sont très appréciés, et sont principalement destinés à l'Angleterre. Une variété japonaise, le *Tambu*, dont l'amande est volumineuse et non cloisonnée, constituera le marron glacé idéal, le jour où il deviendra facile de l'importer.

L'auteur décrit ensuite en détail le glaçage qui n'est pas à la portée des ménagères.

Les marrons sont blanchis à l'acide sulfureux (vapeurs) puis lavés à grande eau pour éliminer l'excès d'acide. La cuisson doit durer de 3 à 4 heures, sans jamais atteindre l'ébulition, les bassines sont divisées par des grilles sur lesquelles reposent quelques couches seulement de fruits.

Des ouvrières très habiles sont ensuite commises au soin d'enlever la pellicule mince qui recouvre l'amande.

La confiserie proprement dite s'effectue lentement, à l'aide d'un sirop faible d'abord à froid, puis au bain marie. Par évaporisation le sirop se concentre et passe de 18° B. à 33°. Pour éviter la cristallisation du sucre les industriels ajoutent au sirop une petite quantité de glucose qui empêche les marrons de blanchir après le sucrage. Lorsque les marrons ont été confits au mois de novembre, on ne les glace pas immédiatement, ils sont conservés dans des pots de terre vernissée recouverts d'une couche de sirop concentré.

Enfin le glaçage s'obtient par immersion dans un sirop très épais, maintenu fluide, à chaud. Les marrons sont ensuite séchés à l'étuve.

❖ ❖ ❖

La Technique moderne publie depuis le mois de mars le cours de M. Bontoux, chimiste des établissements Tassy, Rocca et de Roux, et de la S. A. des Savonneries de la Méditerranée sur l'*Industrie de la Savonnerie*.

Cette importante étude dont nous avons extrait quelques lignes donnera en 30 leçons toutes les connaissances acquises sur la question.

Le premier chapitre que nous avons résumé d'autre part est intitulé : *Généralités sur l'hydrolyse et la saponification des corps gras ; sur la constitution et les propriétés des savons.* Le chapitre suivant traite des *Matières premières employées en savonnerie* : matières grasses, soudes et potasses, lessives, etc.

Les matières grasses sont étudiées successivement avec la compétence bien connue de l'auteur et tour à tour : les Huiles de lin, de Chénevi, d'œillette ou de pavot, de Tournesol, de Cameline, de Soja, de Maïs, de Kapock, de Coton de Sézame, de Colza, d'arachide d'Olive, de Ricin, de Mowrah, d'Illipe, de Karité, de Palme, etc.. sont passées en revue (Tech. Mod. avril 1910).

Le numéro de mai continue cette étude par les Huiles Palmiste, de Coco ou Coprah, de poissons. de Cétacés, d'Os. Puis les Résines et acides naphtéiques et enfin les alcalis et lessives sont étudiés soigneusement au double point de vue pratique et théorique.

Les savonniers doivent posséder cette étude très moderne qui résume tous les documents les plus recents épars, jusqu'ici, dans différentes revues.

La *Technique Moderne*, H. Dunod et Pinat, éditeurs. Abonnement 15 francs (France) 18 francs (Union postale). On peut s'abonner à la *Parfumerie moderne* ou directement 49, quai des Grands Augustins, Paris.

MACHINE A ÉCRIRE

Smith Premier

A ÉCRITURE VISIBLE

CLAVIER UNIVERSEL

Complet



Ecriture bi-colore



Sélecteur automatique de Colonnes

NOMBREUX PERFECTIONNEMENTS



CATALOGUE FRANCO

sur demande



Direction Générale

pour la France

89, Rue de Richelieu, 89

PARIS

Succursale de LYON

8, Rue Lafont, 8

Société Anonyme "FLORA"

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES

DUBENDORF - ZURICH

SUISSE

MATIÈRES PREMIÈRES POUR FABRIQUES DE PARFUMERIE

Savons de Toilette, etc.

Direction : Dr A. CORTI et Dr BAUR-THURGAU

Représentants pour LYON et la Province : **GATTEFOSSÉ & FILS**, 15-19, rue Camille, LYON

TARIFS SUR DEMANDE



Sirops de fantaisie et sirops d'agrément

On a demandé à plusieurs reprises si le terme « Fantaisie », qui différencie les sirops purs de fruits et de sucre des sirops acidulés, colorés ou à base de glucose, d'essences, etc., était le seul qui soit admis par la loi.

Le règlément de Juillet 1908 n'est pas absolu sur ce point et tolère toute autre indication différenciant suffisamment les deux catégories. On a proposé la dénomination « Sirops d'agrément », mais le service de répression des fraudes du Ministère de l'Agriculture a déclaré que ce vocable employé aux lieu et place de Sirops de Fantaisie ne satisfaisait pas au règlement et ne pouvait avoir la même valeur.

Il est probable que les termes « sirops fraudés ou falsifiés » conviendraient mieux ? et seraient au goût du service de répression des fraudes. Il est un grand nombre de sirops qui ne sont et n'ont jamais été préparés avec le fruit et qui, par conséquent, ne peuvent prétendre à la dénomination de sirop pur; il en est d'autres qui ne sont vendables qu'après addition de colorant... Faut-il donc déclarer que ces produits ne sont pas purs parce qu'il n'en existe pas de plus purs?

La règlementation est plus vexatoire que préservative de la santé publique (?). Du moment où les sirops de fantaisie sont considérés comme bon pour la consommation, à quoi peut correspondre la règlementation susvisée?

❖ ❖ ❖

Colorants tolérés dans la fabrication des liqueurs et sirops

L'arrêté ministériel du 4 août 1908 a fixé comme suit les matières colorantes dont l'usage est autorisé pour les produits de consommation.

1° Les matières colorantes végétales à l'exception de la gomme gutte et de l'aconit napel ;

2° Les matières colorantes dérivées de la houille suivantes :

Couleurs roses :

Eosine (tétrabromo-fluorescéine).

Erythrosine (dérivés méthylés et éthylés de l'éosine).

Rose bengale phloxine (dérivés iodés et bromés de la fluorescéine chlorée).

Rouges de Bordeaux. — Ponceau (résultant de l'action des dérivés sulfo-conjugués du naphtol sur les diazoxylines).

Fuschine acide (sans arsenic et préparée par le procédé Coupier).

Couleurs jaunes :

Jaune acide, jaune d'or, etc. (dérivés sulfo-conjugués du naphtol).

Couleurs bleues :

Bleu de Lyon, bleu lumière, bleu Coupier, etc. (dérivés de la rosaniline triphénylée ou de la diphénylamine).

Couleurs vertes :

Mélanges de bleu et de jaune ci-dessus.

Vert malachite (éther chlorhydrique du tétraméthyldiamidatrophényl carbinol.)

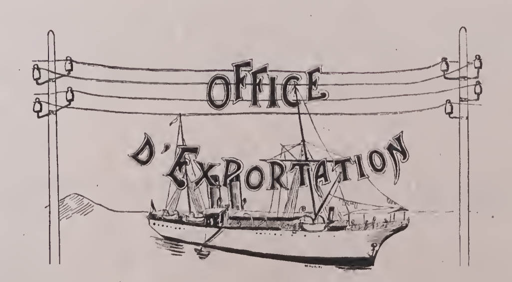
Couleur violette :

Violet de Paris ou de méthylaniline.

Lorsque ces couleurs sont employées dans la fabrication des liqueurs et sirops, *il n'est pas nécessaire de faire mention de leur emploi dans les dénominations spécifiques données aux produits.* Il n'y a d'exception que pour les liqueurs ou les sirops à base de cassis, de cerise, de merise, de groseille, de framboise qui, lorsqu'ils ont été additionnés d'une matière colorante, même autorisée, doivent être désignés sous leur nom spécifique accompagné du qualificatif « coloré » ou du terme « fantaisie ».

Il n'y a pas lieu de faire de distinction, à cet égard, suivant que le colorant employé est une couleur *végétale* ou une couleur dérivée du *goudron de la houille.* Toutefois, lorsque la coloration de la liqueur ou du sirop est obtenue à l'aide d'un colorant végétal, il est parfaitement licite, si le producteur ou le fabricant le juge utile, d'indiquer sur l'étiquette que cette coloration a été obtenue à l'*aide d'un colorant végétal.*

Ajoutons qu'une nouvelle règlementation en préparation va *proscrire* définitivement *tous* les *colorants artificiels*, les seules matières colorantes végétales étant permises. Mais est-il bien prouvé que ces dernières sont inoffensives ?



Parfumerie

Tarif des Douanes et Expéditions par Postaux

PAYS-BAS

Parfumerie sans alcool.................. 5 °/₀ *ad. val.*
— alcoolique.......... 100 kg. 7 35
Plus 132 fr. par hect. d'alcool 50°.....
Savon parfumé................ 100 kg. 8 40
Postaux 5 kil. : 1 fr. 50, 4 déclarations.

PORTUGAL

Parfumerie en tous genres...... 100 kg. brut 560 fr.
Savonnettes.................... — 168 »
Postaux viâ Bordeaux : 1.75. Assurance 300 fr. 0.20, 2 déclarations.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Parfumerie.......................... 50 °/₀ *ad. val.*
Postaux 5 kil. viâ Marseille : 4.75, voie d'Italie : 2.25, 3 déclarations en douane.

ROUMANIE

	Tarif convent.
Parfumerie fine à l'alcool	150
Eaux de Cologne dentifrice, etc	120
Savons (tarif général 180)	»
Parfumerie sans alcool	120

Postaux 5 kg., 2.25, assurance 0.25, 4 déclarations.

RUSSIE

	100 kg. brut
Huiles essentielles naturelles ou artificielles sans alcool	273 fr.
Parfumerie alcoolique et pommades	597 50
Eaux de senteur	381 75
Pommades en boîtes de 10 kg. au moins	243 93
Savons parfumés	195 63

Postaux 5 kg., 2.75, assurance 0.25, 5 déclarations en douane.

SERBIE

Parfumerie.......................... 100 kg. 300 fr.
Savons parfumés.......................... 40 »
Postaux Belgrade et Chabatz seulement, 5 kg. 1.70, 4 déclarations.

SUÈDE

Parfumerie...................... 100 kg. brut 417 fr.
Savons parfumés.............................. 139 »
Huiles essentielles en bidons de 1 kg. au moins 278 »
En bidons de moins de 1 kg.................. 417 »
Postaux 5 kg., 2.50 et 3 fr., 4 déclarations.

(1) Voir Supplément n° 10 (1909) p. 124 et 125.

SUISSE

	100 kg. brut
Parfumerie, parfums synth., bidons de 1 kg. au moins	50
Bidons de moins de 1 kg	100
Savons de toilette	40 »
Huiles essentielles d'amandes am. véritable, de cajeput d'encalyptus, de muscade, de rose, de violettes, d'aiguilles de pin	45 »
De Girofle, lavande, aspic, genievre, camphre, bergamotte, canelle, citron, menthe	8 »
Postaux 0 à 5 kg	1 fr.
— 5 à 10 kg	1 50

Assurance 0 fr. 10, 2 déclarations en douane.

URUGUAY

Parfumerie et savons.................. 51 °/₀ *ad. val.*
Postaux 5 kgs., 4.75, 2 déclarations.

VÉNÉZUELA

Parfumerie en tous genres........ °/₀ kg. brut 125 fr.
Postaux 5 kg., 3.75, 2 déclarations.

ÉTATS-UNIS

	Ancien tarif Dollars	Nouveau tarif Dollars
Parfumerie cosmétique, préparations pour la toilette contenant de l'alcool ou dans la fabrication desquelles il est entré de l'alcool	0.60 par liv. plus 45 °/°	0.55 par liv. et 50 °/₀ *ad. val.*
Parfumerie et préparations pour la toilette dans lesquelles il ne rentre pas d'alcool	60 °/₀ *ad. v.*	60 °/₀ *ad. v.*
Savons de fantaisie		50 °/₀ —
Ethers ou essences de fruits	2 par livre	1 par livre.
Ethers non dénommés de toute espèce	1 par livre	0.50 par livre
Acide benzoïque	libre	25 °/° ad. val.
Huile de Menthe	0.50 p. livre	0.25 par liv.

Les Huiles essentielles d'amande, anis, lavande, aspic, bergamotte, fenouil, jasmin, fleurs d'oranger, essences de fleurs, romarin, thym, origan, entrent en franchise.

Postaux New-York, Brooklyn, Hobsken, Jersey,

	jusqu'à 1 kg. 360	2 fr.
	— 3 —	3 25
	— 5 —	4 15
Autres localités	jusqu'à 1 kg. 360	3 25
	— 3 —	4 50
Asssurance 0 fr. 40	— 5 —	5 40

Deux déclarations en douane.

SAVONNERIE PRINTANIA

A. VEUGE, 17, Quai Pierre-Scize, 17, LYON

SPÉCIALITÉ DE SAVONS DE FANTAISIE, PARFUMÉS, GARANTIS PURS

Présentation parfaite — *Cartonnages et Etiquettes de Luxe*



PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS

Nombreuses marques avec ou sans nom du fabricant

DEMANDER PRIX ET CONDITIONS SPÉCIALES POUR L'EXPORTATION

EXPORT-BRANCHE, Case 4, Bureaux du Journal

PARFUMS DE LA COTE-D'AZUR

EXTRAITS AUX FLEURS

Essences de Fleurs Incolores

EAUX DISTILLÉES

de Sauge sclarée, Fleurs d'Oranger, Roses, etc.

M. ABEL, à LORGUES (Var)

Maurice D

Marque Déposée

Ancienne Maison MATHIEU & ARLAUD, d'AVIGNON

UNION DE PRODUCTEURS D'ESSENCES DE VAUCLUSE

ALTHEN-LES-PALUDS

SPÉCIALITÉ
D'ESSENCE DE MENTHE
FRANCO - ANGLAISE

"STELLA"

CULTURES MODÈLES ET DISTILLERIES A
ALTHEN-LES-PALUDS, ENTRAIGUES
PERNES, VALAYANS

Adresse Télégraphique : UNION PRODUCTEURS ALTHEN-LES-PALUDS

DROGUERIE

MARCHÉ EN DROGUES

Les affaires sont calmes un peu partout. On attend la nouvelle récolte, quant aux *plantes médicinales* de l'Europe, celles provenant des colonies ou de l'Orient sont en faible demande à cause des cours très élevés.

Aloë Cape : les stocks sont très restreints, on demande 150 francs pour marchandise disponible.

Arsenic est toujours bien demandé, la poudre blanche 99,5 % est coté 340 francs la tonne franco ports français.

Baies de genièvre valent 30 francs, *laurier* 28 à 32 francs, *nerpruns* 80/90 francs.

Bourgeons de sapins ont été récoltés en grosses quantités un peu partout.

La vente ayant été minime, on trouve actuellement de belles couronnes.

Francs 170/165, 2e qualité francs 125, et des boutons déjà 95/90 francs.

Cantharides de Russie sont toujours chères 795 francs, nous recommandons chaudement celles de Chine à raison de 320/310 francs.

Ecorces de bourdaine coupée livrable en juillet vaut 55 francs ; *épine vinette* (tronc) francs 60 et (racine) francs 120.

Essences de citron est cotée francs 900. Portugal francs 1800. *Bergamotte* francs 4500. *Menthe* francs 1600. *Badiane* francs 1350.

Feuilles de belladone sont rares en qualité pure, « Atropa », on trouverait encore quelques petits lots dans les 140/150 francs. *Bucco* est introuvable à des prix abordables. *Digitale* manque complètement ; il y d'ici là des lots minimes de 50/60 kilos évalués à des 200/210 francs. *Estragon coupé* est offert à prix très bas, 65/55 francs. *Hysope mondé* francs 50 et mieux : les cultivateurs désirent à vider leurs magasins avant la nouvelle récolte. *Jusquiame* pour extrait est à obtenir, 85/80 francs. *Lierre terrestre* 135 francs ; *Sené* est rare en belle feuille ; les stocks dans des 45 à 80 francs ont mieux fournis.

Fleurs d'anthyllis, il y a encore de grands stocks, dont on se débarrasserait volontiers à 75 et même 70 francs. *Arnica* (vraie) ont été de même peu demandées et valent 110/105 francs. *Bouillon blanc* extra francs 320, 2e, francs 160 (non acquitté), *Camomilles allemandes francs* 160/180. *Guimauve* francs 230. *Pied de chat rose* valant 220 francs et seront très chères cette année-ci, à cause d'une mauvaise récolte en Italie. *Prunellier sauvage* seront bientôt livrables à raison de 240/230 francs. *Souci* restent toujours à bon marché dans les 225/220 francs. *Sureau mondé* ont fortement baissé ; les supéculateurs hambourgeois se contenteraient de 170 francs (non acquitté). *Tilleul* ont très mal marché ou plutôt l'offre a été beaucoup supérieur à la demande ; le Russe vaut 120 francs, celui d'Autriche 130 francs, celui du pays 210 francs.

Tussilage ont fortment baissé, tout le monde ayant retardé l'achat à cause des grands stocks de 1909. Le cours actuel est et restera de 130/120 francs.

Gommes arabique est cotée 85 francs, *Cerisier pur* 130/125 francs. *Laque Standard* TN francs 185 et *A.-C. Garnet* francs 178. Nous conseillons l'achat immédiat.

Queues de cerise ont été en bonne demande, on vend actuellement 140/135 francs.

Racine d'Angélique sont complètement épuisées ; la tressée de Bohême n'est guère plus trouvable au-dessous de 250 francs, l'allemande 180 francs.

Belladone atropa extra vaut 90 francs. *Calamus* mondé 47 francs, *Orcanette* est offerte 70/65 francs, *Polypode* francs 180, n'a jamais été si bas, *Rhubarbe* (plate (Canton) est à 315 francs, *Valériane* à 75 francs est à la hausse.

Semence de coings vaut 520 francs, *Psillium* blond francs 50/45, noir francs 180 et 130 ; *Staphysaigre* francs 120/115. *Seigle ergoté* francs 370/360 suivant qualité.

Ces prix s'entendent par 100 kilos pour de gros achats. Nous nous ferons un plaisir de mettre nos lecteurs en rapports avec les meilleurs fournisseurs des susdits produits.



COURS DES ESSENCES ET MATIÈRES PREMIÈRES



Essences déterpénées concentrées solubles dans l'alcool dilué.

pour Eau de Cologne extra, dose 3 gr...		le kilog.	135
— — —	prima	—	100
— Eau Dentrifice (dose 8 gr.)	spécial	—	120
— — —	extra..	—	80
— — —	prima..	—	60
Essence déterpénée de Citron, pour limonade, etc......		—	275
— —	d'Orange........	—	875
— —	Bergamotte......	—	120
— —	Lavande........	—	60

Prix spéciaux et tarifs complets sur demande.

♧ ♧ ♧

Nouveautés

Le parfumeur est toujours à l'affût de nouveautés de composition constante et connue afin de pouvoir établir des formules sûres et à suivre. Les essences déterpénées nouvelles sont des produits naturels ayant la finesse particulière des fleurs dont elles sont tirées et de plus toutes les propriétés de concentration, solubilité, conservation des parfums artificiels. Leur composition n'est pas secrète, leur mérite réside dans une préparation excessivement soignée, selon des méhodes mises au point depuis de longues années et dont les résultats sont invariables et parfaits.

Parmi les nouveautés récemment mises dans le commerce, il faut citer : les *essences déterpénées de Géranium de Vallauris*, remplaçant les Roses artificielles (Frs 165 le kilogr.) ;

Essence deterpénée de Petitgrain de France, le meilleur des Nérolis artificiels (Frs 145 le kilogr.);

Essence déterpénée de Néroli d'Italie, parfait succédané du Néroli de France (Frs 550 le kilogr.);

Essence déterpénée de Bois d'Azelia (60 fr. le kilogr.) et de *Bois de Likari* (Frs 145 le kilogr.), bases parfaites de Muguets ;

Essence déterpénée de Bois de Rhodes (Frs 300 le kilogr.) : Rose Mousseuse extra-fine et tenace ;

Essence déterpénée de Citronelle Rose (12 fr. 50 le kil.) remplace le Géraniol. — (Voir Tarif Gattefossé).

♧ ♧ ♧

Produits chimiques " Flora " S. A. Dubendorf-Zurich

Mousse de chêne concrète 250 fr. le kg. — Matière première pour composition de : Chêne royal, Chypre, Trêfle, savon aux herbes, etc.

Miellone, 250 fr. le kg. — Pour savons d'Acacia, Robinia. Compositions au miel et à la rose.

Magnolia, 330 fr. le kg. – Nouveauté absolue pour extraits.

Chinambrol. — 160 fr. le kg. — Matière première d'ambre, très puissant.

Propionate de benzyle, 8 fr. le kg. — Remplace l'acétate de benzyle, rendement supérieur à celui-ci, spécialement pour savons.

Iris en pâte, 120 fr. le kg. – Recommander pour savons à la violette, etc.

Echantillons sur demande (Gattefossé fils, 19, rue Camille, Lyon.

Vaselines

Vaseline blanche pure Pharmaceutique White-Star nº 0	190
— — — nº 1	170
Vaseline blonde..................................	130
— artificielle blanche extra................	125
— — — prima................	105
— — blonde.........................	85
Cérésine blanche extra .... 170 à	245
— — prima: 10 francs de moins.	
— jaune toutes nuances 20 francs de moins.	
Ozokérite blanche raffinée 76°....................	310
— jaune naturel 76°........................	290
Paraffine blanche raffinée extra 54°...........	112 50
— — — — 52°...........	107 50
— — — — 50°.............	100

Ces prix s'entendent en futs ou par 100 kil. franco Paris, Lyon ou Marseille.

♧ ♧ ♧

Brillantine cristallisée, translucide

Prix spéeiaux

♧ ♧ ♧

Essences Italiennes

Santo Greco, Reggio de Calabre.

Bergamotte pressée extra..................	38 »
Citron pressée..............................	9 50
Portugal....................................	17 »
Néroli rectifié..............................	150 »
Mandarine..................................	»
Cédrat......................................	»
Limette.....................................	»

Franco Marseille non acquittée.

Expédition directe par postaux de trois kilos nets.

Dépôt à Lyon, 19, rue Camille.

♧ ♧ ♧

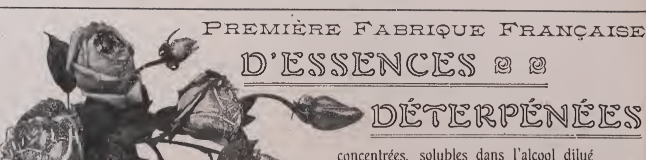
Essences d'Espagne

Alberto Caldès, Alcira, Espagne

	Fr. le kil.
Neroli (*Azahar*) rectifié	125 »
— — par 10 kil...............	115 »
— — par 25 kil.	110 »
Camomille (*Camamiria*).........................	400 »
Citron (*Limon*) pressé	50 »
— — par 10 kil........................	45 »
Pouliot (*Poleo*)..................................	20 »
— — par 25 kil.......................	15 »
— — par 100 —.......................	12.50
Orange douce (*Naranja*) pressée................	17.50
— — par 25 kil.............	15 »
— — par 100 —.............	14 »
Romarin (*Romero*) rectifiée......................	15 »
— — par 25 kil............	11.50
Lavande (*Espliego*) rectifiée.....................	16 »
— — par 10 kil..................	15 »
— — par 100 --	10 »

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon



PREMIÈRE FABRIQUE FRANÇAISE

D'ESSENCES

DÉTERPÉNÉES

concentrées, solubles dans l'alcool dilué
(sans sesquiterpènes)

ESSENCES NATURELLES FRANÇAISES ET D'IMPORTATION DIRECTE DE TOUS PAYS

MAISON FONDÉE EN 1882

GATTEFOSSÉ & FILS

Lyon — *13, 15, 17, 19, Rue Camille et 44, Rue Julien* — Lyon

CONSTITUANTS DES ESSENCES -- PARFUMS SYNTHÉTIQUES

VASELINES, PARAFFINES, CÉRÉSINES, HUILES DE VASELINE

ESSENCES DE FLEURS PURES

M. MILOU & Cie

CARTONNAGE DE LUXE
A MONTÉLIMAR

SPÉCIALITÉS POUR PARFUMERIE

3e Année Numéro 7. JUILLET 1910



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 7

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : France : 5 francs ; Etranger : 6 francs

Le Numéro : **0,40** Centimes

Imp. P. Legendre et Cie, Lyon.

DROGUERIE

MARCHÉ EN DROGUES

Paris, fin juin 1910

Les affaires reprennent enfin. On s'aperçoit cependant que les derniers désastres (les inondations, tremblements de terre, etc.) pèsent toujours sur notre commerce tant à la consommation qu'à la production.

Bourgeons de sapin sont fournis par l'étranger en grosse quantité. Les prix extrêmement bas de 150 à 140 francs, auront l'excellent effet de diminuer la production en France et d'empêcher la mutilation de nos sapins.

Bourgeons de peuplier, de plus en plus recherchés, sont payés 150 à 140 francs.

Cantharides de Russie sont en baisse; le cours actuel est de 750/730 francs.

Feuilles de *Belladone* sont en bonne demande à 150/140 francs pour marchandise nouvelle; *Digitale*, de même à 140 fr.; nous conseillons d'attendre les cours nouveaux de 120/100 francs, qui ne tarderont pas à s'établir; *Jusquiame* est bien tenue à 85/80 francs; nous prévoyons la hausse; *Asperula odorante*, de plus en plus introduite en France, est à très bon marché, 110 francs; *Mélisse :* on commence à offrir 120/115 francs.

Fleurs d'*Anthyllis* et *Arnica* restent invariables; *Camomilles all.* sont offertes à vil prix, de 120/180 fr., selon qualité; *Pied-de-Chat roses* ont baissé : 200 fr.; la récolte en Allemagne étant très abondante.

Sureau mondé de Russie a fléchi, 120/110 fr. Nous conseillons l'achat immédiat, prévoyant la hausse certaine. *Tilleul de Russie* 1910 est offert 120/110 fr., d'*Autriche*, 175/170 fr. *Muguet:* nous recommandons à nos distillateurs un joli lot de 300 kilog. au prix de 850 fr. Cet article devient de plus en plus rare. *Coquelicot:* la *nouvelle* récolte paraît très compromise, l'Espagne demande 200 fr. et 120 fr. pour les stocks de 1909. Roses nouvelles valent 450/500 francs. *Tussilage* ont baissé : 100/90 fr., prix que nous n'avons presque jamais vu.

Gomme arabique, hausse 100/95 fr., en poudre 140/300 francs, selon qualité; *Cerisier* est de plus en plus délaissée; *Laque* est en hausse.

Queues de Cerises sont à la hausse, 170/160 fr., la nouvelle récolte paraissant restreinte. Il est regrettable que nos fabricants de conserves, etc., ne connaissent pas encore la vente facile et lucrative de cet article.

Racines de Calamus, hausse, 50 fr.; *Orcanette*, baisse 60 fr.; *Polypode* est à livrer, en automne, dans les 160/155 fr.; *Garance*, en première qualité, est offerte au prix très avantageux de 70/65 fr.

Semence de *coings* s'épuise. Pourquoi nos fabricants de sirops et confitures n'offrent-ils pas ces pépins à nos droguistes qui doivent les chercher au Cap et en Perse? *Persil* (pour la fabrication de l'Apiol) vaut 60/75 francs, selon volume; *Psillinne* noir est en hausse, 140 à 135 francs.

Ces prix s'entendent par 100 kilos, pour de gros achats. Nous nous ferons un plaisir de mettre nos lecteurs en rapports avec les meilleurs fournisseurs des susdits produits.



AVIS AUX INVENTEURS FRANÇAIS

Exposition Internationale d'Inventions de date récente

La Société pour l'encouragement des inventions autrichiennes, à Vienne, projette d'organiser dans cette ville, en 1911, une Exposition d'inventions de date récente, et a institué, à cet effet, un Comité d'initiative, chargé de commencer les travaux préparatoires et de constituer la Commission exécutive de l'Exposition. Cette Exposition comprendra les inventions nationales et étrangères, brevetées ou déposées en Autriche, ainsi que les autres nouveautés jouissant de la protection légale, et sera divisée en trois groupes principaux. Le premier de ces groupes sera consacré aux inventions et autres nouveautés qui n'auront pas encore été exploitées; le second à toutes celles qui auront déjà donné lieu à une production industrielle ou à une exploitation partielle ; la troisième à l'aviation et aux sports. (*Bulletin de Berne*).

Communiqués du Cabinet Aasbleau :
MM. B. Bloch & A. Haas, Ingénieurs-Conseils en matière de Propriété industrielle et commerciale, 25, rue Drouot (S'y adresser pour tous renseignements gratuits).

⁂

Géranium rosat de Corse. — Les distillateurs d'Erbalunga désireux de faire connaître leurs spécialités, se mettent à la disposition des marchands d'essences et des fabricants de parfumerie pour leur envoyer des échantillons des essences de leur production.

Le prix base est en ce moment de 75 francs le kilog., mais il serait consenti des conditions de faveur pour achats importants et pour contrats à suivre.

(*Bureaux du Journal.*)

⁂

A nos Lecteurs belges

Tous renseignements concernant l'administration et la rédaction de la *Parfumerie Moderne* (et *Droguerie Moderne* réunies) doivent être demandés à notre correspondant à Bruxelles, M. Von Frenckell, 47, avenue Adolphe-Demeur.


NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I Nyo-Jonquille Nyo-Narcisse Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II Nyo-Néroli M Nyo-Rose A Nyo-Muguet
Nyo-Œillet Nyo-Néroli big. Nyo-Rose M Nyo-Orange
Nyo-Cassie Nyo-Lilas Nyo-Héliotrope Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

REVUE DES REVUES

De la Technique Moderne de Juin 1910 :

Industrie de la Savonnerie (*suite*)

par E. Bontoux,

chimiste des établissements Tassy Rocca et de Roux, et de la Société anonyme des Savonneries de la Méditerranée.

L'auteur donne des indications techniques et pratiques sur les Lessives de Soude et Carbonates de Soude Solvay, et décrit l'opération de la Caustification.

La caustification du Carbonate de Soude s'effectue au moyen de la chaux, dans des solutions étendues à 10 ou 12 degrés Baumé, la proportion théorique de chaux est de 52,27 %, en pratique on emploie 60 %. La caustification s'opère dans des malaxeurs de types divers: les uns sont des bacs cylindriques en tôle forte de 8 à 10.000 litres de capacité, munis d'un barboteur pour le chauffage à vapeur, et d'un agitateur. Les autres sont formés d'un berceau demi-cylindrique en tôle forte, surmonté de parois verticales et munis d'un agitateur horizontal à palettes (figures).

L'opération de la caustification est décrite en détail, puis les appareils nécessaires à la concentration des lessives caustifiées sont décrits minutieusement avec des figures très claires et très compréhensibles.

Potasses : Potasses caustiques, solide, lessive de potasse, carbonates de potasse.

Chaux. Sel. Carbonate de Soude, sulfate de Soude. Chlorure de Potassium, Sulfate de Potasse, silicate de soude, Phosphate de soude, Borax, talc, Baryte, Alun, etc., tous les sels et les ajoutes sont classés méthodiquement, et leurs propriétés et emplois en ce qui concerne l'industrie de la savonnerie sont donnés très exactement.

(*La Technique Moderne*, Dunod et Pinat, éditeurs, 49, quai des Grands-Augustins. Abonnement 15 francs par an.)

❦ ❦ ❦

Le « *Chemist and Druggist* » nous écrit :

Paris, le 29 juin 1910.

Essence de Rose de Bulgarie

Nous avons souvent dit que c'est uniquement la température pendant l'automne qui fait la récolte. Celle de 1910 confirme cette ancienne maxime. Aucune récolte n'a été précédée d'un hiver plus doux, d'un printemps plus favorable pour les cultures. Le temps, pendant la formation des boutons, ne put pas être meilleur, et les nouvelles provenant de différents côtés, pendant le mois de mai, furent extrêmement optimistes, et tout faisait prévoir non seulement une riche cueillette, mais une récolte dépassant tous les records. Ce que mai promit, le commencement de juin l'a brusquement et complètement changé. Tous les derniers rapports ne parlent plus d'un record, même pas d'une récolte moyenne, mais à peine d'une cueillette médiocre, estimée à 3.000 kilog. environ. Les averses quotidiennes au commencement de juin, suivies d'une chaleur torride, ont blanchi les plantations, arraché et déchiré les pétales et cassé les boutons. On ne peut pas encore évaluer les dégâts, surtout d'après les plaintes des paysans qui ont tant intérêt à exagérer ces dégâts, pour profiter d'une spéculation à la hausse.

En mi-juillet, nous serons à même de donner des rapports véridiques et contrôlés par nos agents. Nous croyons que la récolte de 1910 ne sera pas au-dessous de 3.700 à 4.000 kilog. La distillation dans les hautes contrées durera probablement 8 à 10 jours de plus, tandis que dans la plaine elle sera terminée vers le 20 juin.



Les Huiles essentielles

par Charabot, Dupont et Pillet.

Les huiles essentielles et leurs constituants, un très fort volume in-8° .... 20 francs.

❦ ❦ ❦

Traité de Savonnerie

par E. Moride, complété par Varenne.

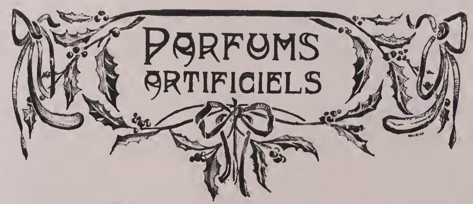
Traité pratique de la savonnerie, matières premières, matériel, procédés de fabrication de savons de toute nature, par Edouard Moride, ingénieur-chimiste; ouvrage couronné par la Société industrielle du Nord de la France, 3e Edition, complètement remaniée et mise au courant des derniers progrès réalisés par E. Varenne, ingénieur-chimiste, docteur de l'Université de Paris. Un volume in-8° contenant 110 figures dans le texte. Relié .... 16 francs.

❦ ❦ ❦

Plantes à Parfums

par Paul Hubert.

Produits marchands en parfumerie, Monographie des principales plantes à parfums, commerce, généralités. Parfums des végétaux. Chimie des parfums, Industrie des parfums, in-8° de XII-610 pages avec 164 figures. Cartonné .... 10 francs.



Musc " Omega "

Garanti pur 100 p. 100 de Musc Xilol

MM.

Depuis que le brevet concernant le Musc Baur est tombé dans le domaine public, cet article est l'objet d'une fabrication intensive et a été livré à la spéculation. Il en est résulté une baisse formidable des prix, dont nous trouvons peu d'exemples dans l'histoire de la Chimie des Parfums.

Par suite de cette diminution régulière des prix, le Parfumeur a actuellement à sa disposition bien des sortes de Muscs dont il peut facilement envisager l'emploi sans risques de pertes. Mais, naturellement, ces conditions particulières devaient amener, en même temps que la chute des prix, une différence de plus en plus sensible dans la qualité. Ceci nous est confirmé par les plaintes de plus en plus nombreuses que nous signalent plus particulièrement les Savonniers, l'emploi de telles sortes de Muscs provoquant la formation dans les savons de taches brunes ou noires, et autres inconvénients.

Nous sommes en mesure aujourd'hui de vous offrir un nouveau Musc dont peu de produits de la concurrence atteignent la pureté et qui, tout spécialement, n'aura pas d'équivalent pour les savons ou les préparations alcalines. Notre Musc OMÉGA est inimitable comme pureté aussi bien que comme finesse de parfum. Sa cristallisation est parfaite ; 1 litre d'alcool 93° en dissout 6 gr.

Il est des plus facile, du reste, de s'assurer par un simple essai de la supériorité de notre Musc « Oméga » sur toutes les qualités usuelles du commerce. Il suffit de prélever quelques grammes d'un Musc quelconque et les chauffer avec de la potasse alcoolique : la solution, aussi bien que les cristaux, se coloreront instantanément en violet et même jusqu'au noir d'encre. Tandis que notre Musc « Oméga », soumis au même traitement, accusera à peine une nuance légèrement jaunâtre.

Nous vous offrons ce Musc « Oméga » à 33 francs le kilog, marchandise prise à Dubendorf.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous adresser un échantillon de ce nouveau produit, ainsi que pour vous soumettre des offres spéciales pour grosses quantités ou pour marchés.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations empressées.

Fabrique de Produits chimiques FLORA S. A.

GATTEFOSSÉ ET FILS, Agents.



Académie des Sciences

Le scalp et les engelures. — Il est remarquable de constater combien les esprits graves se plaisent à cultiver l'humour le plus pur. Après le remède au scalp, cette infirmité accidentelle assez rare dans nos régions, malgré la présence de plus en plus abondante des apaches, et qui consiste essentiellement, d'après un de nos académiciens, en le port pur et simple d'une perruque, voici la guérison des engelures :

Le patient, disent MM. Jacquet et Jourdannet, devra activer la circulation du sang dans les extrémités des membres atteints de ce petit désagrément, par une gymnastique appropriée suivie de massage. Pour remplir ce programme, le malade tiendra les bras (s'il s'agit des mains) élevés pendant quelques minutes, puis en même temps il fera mouvoir les doigts avec autant de rapidité que le comporte le gonflement des tissus. Les pieds seront mis de même en élévation forcée et on imprimera aux orteils les mêmes mouvements de flexion et d'extension ! !

Simple remède, commente le Dr A.C. et facile à suivre, même en voyage. Foin des spécialités pharmaceutiques ou du Baume de M. Ossola, de Grasse, mais si, en chemin de fer, vous apercevez un voyageur ou une voyageuse se livrant à une mimique extraordinaire, ne tirez pas la sonnette d'alarme, ce sera seulement un porteur d'engelures en train de suivre le traitement de MM. J. et J.

❖ ❖ ❖

Les Parfums en Angleterre

L'usage des parfums s'est tellement répandu en Angleterre que les fabricants de ce pays sont débordés et doivent travailler en dehors des heures habituelles. La haute société de Londres est toujours en quête d'un nouveau parfum. Le seul qui garde la préférence est l'eau de Cologne ; l'eau de lavande se maintient aussi assez bien, mais tous deux ne servent plus qu'à parfumer les bains journaliers. L'odeur de violette n'est plus du tout de mode. Par contre, le patchouli est très recherché ; il sert à de nombreuses préparations auxquelles on donne des noms japonais. Les prix ont considérablement augmenté dans ces dernières années et l'on ne consomme plus guère que des parfums chers, coûtant 10 shellings 6 pences le flacon.

Un grand fabricant du Westend de Londres a déclaré qu'il avait des clients réguliers dont la consommation en parfums variait de 5.000 à 10.000 francs par an.



Adeps Lanæ — Lanoléine

Le Codex décrit de la façon suivante le produit de la Graisse de laine si souvent employé aujourd'hui en Cosmétique pour les soins de la peau :

« Produit blanc jaunâtre, presque inodore, à consistance de pommade. Fondu au bain-marie, il se partage en deux couches, l'une aqueuse, l'autre huileuse. »

Cette description se rapporte à la graisse hydratée préparée par malaxage de 75 parties de graisse de laine et 25 parties d'eau distillée.

Cette préparation, pour être excellente, présente néanmoins un certain nombre de défauts: son homogénéité est loin d'être parfaite, son odeur et sa couleur s'accentuent avec le temps, le contact entre l'eau même distillée et le corps gras amenant petit à petit des décompositions.

Cependant, la Lanoléine (le nom de *Lanoline* étant déposé) a de réels mérites et devrait être plus fréquemment employée dans toutes les préparations où il faut assouplir, imperméabiliser, tonifier l'épiderme ou lui faire absorber des médicaments ou des produits hygiéniques. La graisse de laine possède en effet la propriété d'être absorbée rapidement et complètement par la peau.

Voici une préparation moderne, inédite et fort intéressante pour la parfumerie :

On fond à feu très doux 60 parties de lanoléine anhydre filtrée, blanchie et de bonne qualité (150 à 175 francs les cent kilos), et on l'additionne graduellement, en agitant, de 40 parties de solution à 10 % de perborate de soude. Le mélange est intime et ne risque pas de se séparer, la graisse blanchit et devient agréable à l'œil, elle se conserve éternellement et est presque complètement désodorisée. Pour avoir un résultat plus complet encore, on peut ajouter 10 à 20 % d'eau oxygénée au lieu et place de même quantité de solution perboratée.

Cette formule est à rapprocher de celle que nous avons publiée au mois de janvier pour la préparation d'une *crème de savon oxygénée*. Les deux produits peuvent d'ailleurs être préparés ensemble :

On fond ensemble 200 grammes de savon blanc et 200 grammes de Lanoléine anhydre; on verse dans un mortier et on ajoute 250 grammes d'eau oxygénée additionnée de 10 grammes de perborate de soude. La quantité d'eau variera avec la consistance à donner au produit.

Ces différentes préparations pourront être parfumées à la Rose Niel (à base d'alcool phényléthylique), qui dissimule de la façon la plus parfaite la légère odeur *sui generis* de la graisse de laine.

❧ ❧ ❧

Eau de Cologne économique

très parfumée

On mélange :

Eau distillée de Fleurs d'oranger	....	2 litres
— — Roses	....	1 —
— — Sauge sclarée	....	1 —
Alcool à 93°	....	1 —

Si l'on a pris la précaution de faire dissoudre au préalable 5 grammes d'essence déterpénée dans l'alcool, on obtiendra en définitive 5 litres d'excellente eau de Cologne lotion très parfumée et contenant un minimum d'alcool.

On peut préparer sur la même base toute une série de lotion excellentes :

Rose

3 litres Eau de Rose,
1 litre Eau de Sauge sclarée,
1 litre d'alcool à 93° contenant :
4 gr. d'essence de Rose artificielle (à l'alcool phényléthylique très soluble).

Muguet

1 litre Eau de Sauge sclarée,
2 litres Eau de Rose,
1 litre Eau de Fleurs d'oranger,
1 litre Alcool,
2 grammes Linalol de Likari,
1 gramme Jasmin artificiel.

Violette

1 litre Eau de Fleurs d'oranger,
2 litres Eau de Rose,
1 litre Eau de Sauge sclarée,

1 litre d'alcool,
1 gramme Ionone,
1 gramme Jasmin artificiel,
1 gramme Santalol.

Portugal

3 litres Eau de Fleurs d'oranger,
1 litre Eau de Rose,
1 litre Alcool 93° avec :
2 grammes essence déterpénée de Citron et
2 grammes Essence déterpénée d'Orange.

Lilas

2 litres Eau de Sauge sclarée,
1 litre Eau de Rose,
1 litre Eau de Fleurs d'oranger,
1 litre Alcool.
2 grammes Terpinéol,
1 gramme Linalol,
5 décigrammes aldéhyde phénylacétique.

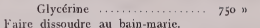
— Ces formules que nous avons essayées sont simples et parfaites, on sera étonné des résultats obtenus, surtout si l'on ajoute des traces de Coumarine ou Héliotropine comme fixateur dans les parfums qui le permettent. Les teintures de Musc et Civette naturels sont également à conseiller.

❧ ❧ ❧

Désinfectant stable au Formol

Voici une formule simple et économique de désinfectant au formol pour tous usages :

Formaldéhyde .... 250 gr.



Glycérine .... 750 »

Faire dissoudre au bain-marie.

D'autre part, faire dissoudre 20 grammes de Thymol dans 500 grammes de lessive de potasse ; ajouter ces deux solutions à 10 litres d'eau.

❧ ❧ ❧

Emploi de l'Agar-Agar

dans les Crèmes Glycérées, Pâtes dentifrices

L'Agar-Agar ou gélose à la propriété d'absorber 200 fois son poids d'eau et de la retenir. On peut utiliser cette curieuse propriété pour la préparation de gelées de carmin pour les lèvres, crèmes glycérinées, pâtes dentifrices ne se décomposant jamais.

On prendra par exemple :

Gélose ....10 à 15 grammes.
Eau .... 500 —
Glycérine .... 500 —

Cette gelée base servira à toute une série de préparations cosmétiques ou de parfumerie :

Additionnée de blanc de perle, ce sera un fard en pâte d'un emploi très agréable ;

Mélangée de carbonate de chaux précipitée et parfumée avec des essences de Menthe, Anis, etc., une pâte dentifrice de premier ordre ;

Avec le blanc de zinc, ou mélangée à une crème au stéarate, on obtiendra une nouvelle crème fine pour le visage et les soins de la peau.

Simplement colorée avec une trace de carmin, et parfumée au géranium, elle sera parfaite pour les soins des lèvres.





PETITES ANNONCES

CHIMISTE PARFUMEUR très au courant de toutes les spécialités en parfumerie, demande emploi ou similaire.

Adresser offres : Bathie J.-M., 66, rue d'Annonay, Saint-Etienne.

LA LIBRAIRIE FLAMMARION ET VAILLANT désire entrer en relation avec parfumeur pour faire de la publicité par coupe-papiers et signets parfumés. La clientèle de premier ordre de cette maison, à Paris et en Province, assure un rendement des plus avantageux. Ecrire directement à Paris, rue Rotrou, ou à Lyon, place Bellecour.

PROFESSEUR PIERRE, Villa Brune, 4 bis, Paris. — Applications générales de l'électricité et produits d'hygiène et de beauté pour les Soins du Visage. La SEMIPHORAS, lotion moderne pour les Soins de la Chevelure. Demande correspondants dans tous les pays du monde.

OFFICE D'EXPORTATION

Augmentation des Droits de Douane turque

La Chambre de Commerce française de Constantinople confirme que les droits actuels d'entrée en Turquie (11 °/o ad valorem) seront indubitablement portés à 15 °/o dans un bref délai. Cette réforme a été adoptée *sine die* et un préavis de six mois sera certainement obtenu.

❧ ❧ ❧

La République Argentine

Impose les produits de la parfumerie

En fin de session, le Congrès a voté un droit de 5 centavos papier (11 centimes) par boîte, bouteille ou flacon les articles suivants :

Huiles parfumées, pommades et lotions pour la chevelure ;
Eaux, poudres et pâtes dentifrices ;
Poudres, crèmes, pommades et lotions pour l'épiderme ;
Articles épilatoires ;
Pastilles pour parfumer la bouche ;
Savons, poudres et crèmes savonneuses parfumées ;
Pâtes et farines pour les mains ;
Pâtes, poudres et liquides pour les ongles ;
Vinaigres aromatiques ;
Extraits, essences, parfums en général.

L'impôt est perçu depuis le 1er janvier dernier, au moyen d'un timbre mobile de 5 centavos qu'on doit appliquer sur chaque unité vendue.



COURS DES ESSENCES ET MATIÈRES PREMIÈRES



Essences déterpénées concentrées solubles dans l'alcool dilué.

pour Eau de Cologne extra, dose 3 gr...	le kilog.	135
— — — prima	—	—	100
— Eau Dentrifice (dose 8 gr.) spécial	—	—	120
— — — extra..	—	—	80
— — — prima..	—	—	60
Essence déterpénée de Citron, pour limonade, etc......	—	—	275
— — d'Orange........	—	—	875
— — Bergamotte......	—	—	120
— — Lavande........	—	—	60

Prix spéciaux et tarifs complets sur demande.

❧ ❧ ❧

Nouveautés

Le parfumeur est toujours à l'affût de nouveautés de composition constante et connue afin de pouvoir établir des formules sûres et à suivre. Les essences déterpénées nouvelles sont des produits naturels ayant la finesse particulière des fleurs dont elles sont tirées et de plus toutes les propriétés de concentration, solubilité, conservation des parfums artificiels. Leur composition n'est pas secrète, leur mérite réside dans une préparation excessivement soignée, selon des méhodes mises au point depuis de longues années et dont les résultats sont invariables et parfaits.

Parmi les nouveautés récemment mises dans le commerce, il faut citer : les *essences déterpénées de Géranium de Vallauris*, remplaçant les Roses artificielles (Frs 165 le kilogr.) ;

Essence déterpénée de Petitgrain de France, le meilleur des Nérolis artificiels (Frs 145 le kilogr.);

Essence déterpénée de Néroli d'Italie, parfait succédané du Néroli de France (Frs 550 le kilogr.) ;

Essence déterpénée de Bois d'Azelia (60 fr. le kilogr.) et de *Bois de Likari* (Frs 145 le kilogr.), bases parfaites de Muguets ;

Essence déterpénée de Bois de Rhodes (Frs 300 le kilogr.) : Rose Mousseuse extra-fine et tenace ;

Essence déterpénée de Citronnelle Rose (12 fr. 50 le kil.) remplace le Géraniol. — (Voir Tarif Gattefossé).

❧ ❧ ❧

Brillantine cristallisée, translucide

Prix spéciaux

❧ ❧ ❧

Vaselines Pures

Vaseline naturelle White-Star

FILANTE, CHIMIQUEMENT PURE

		En fûts pétroliers	En bidons de 25 k.	En boîtes de 1 et 5 k.
Blanche N° 0...	les 100 kil. fr.	175	180	185
— N° 1...	—	155	160	165
Paille.........	—	125	130	135
Blonde	—	115	120	125

Marchandise logée en caisses de 50 kil. Boîtes poids net, sur wagon Lyon.

Vaselines Simili

	En fûts pétroliers poids net 100 k.	En bidons de 25 k. 100 k.	En boites de 1 et 5 k. 100 k.
Vaseline blanche ph. Extra.	115	120	125
— — Prima	95	100	105
— paille —	75	80	85
— blonde —	70	75	80

Vaselines colorées pour la Parfumerie
(*Prix sur demande*)

Marchandise logée en caisses de 50 kil. Boîtes poids brut pour net, sur wagon Lyon.

Cérésines Pures

Point de fusion...		60°	64°	68°	72/75°
Blanc extra......	les 100 kil. fr.	170	210	230	245
— prima.....	—	160	200	220	235
Jaune nature (très pâle) / Orange clair et foncé	—	140	180	200	215

En sacs de 70 et 100 kil. sur wagon Lyon.

Huiles de Vaseline

Spéciale, blanche, sans odeur ni saveur, *sans traces de sulfures.*

Densité...............	0,885	0,865/80	0,875/70
Les 100 kil. ....fr.	104	89	84

A —	Blanche extra, sans odeur ni saveur.	Densité	0,880/85	les 100 kil. fr.	95
B —	— — — —	—	0,870/75	—	78
C —	— — — —	—	0,865/70	—	74
D —	— I —	—	0,865/70	—	67
E —	— II —	—	0,865/70	—	63
F —	— III —	—	0,865/70	—	60
FR	—	—	0,875	—	54
G	Demi-blanche légère		0,875/80	—	58
K	— lourde		0,885/90	—	62
Paille extra, sans odeur ni reflet		—	0,870/75	—	62
— B	sans reflet	—	0,875/80	—	58
— C	—	—	0,875/80	—	42
— H	—	—	0,885	—	38

Conditions. — Logement en fûts prétroliers perdus ou en bidons fracturés par 100 kil. minimum. Expéditions *franco de port*. Les prix indiqués s'entendent pour Lyon et la région du Centre. En conséquence, ces prix seront diminués de 3 fr. par 100 kil. pour le Nord et la région parisienne et augmentés de 3 à 4 fr. pour la région du Midi, par suite de la différence de transport.

Offres spéciales pour marchandises cif Havre, Marseille, Bordeaux, etc.

Huiles de Vaseline rouges, vertes, etc, pour la Parfumerie.

Le succès d'une Revue étant une œuvre commune, nous serions très heureux d'avoir votre opinion sur tout ce qui touche notre rédaction.

Nous vous rappelons que les colonnes de la Revue sont toujours largement ouvertes aux communications des Lecteurs.

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre, 14, r. Bellecordière, Lyon

3e Année Numéro 8. AOUT 1910



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 8

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.





LA FRAUDES DES CONFITURES

Sous le titre *Chronique documentaire*, M. Emile Gautier publie dans les colonnes de nos confrères classés sous le nom de la Grande Presse politique, des articles qu'il a le tort de vouloir rendre intéressants en traitant des sujets qui lui sont complètement étrangers et sur lesquels il se plait parfois à émettre des jugements aussi erronés que fantaisistes; tels que ceux portés par lui dans un article sur la *Dundee-marmelade*.

Se basant sur des racontars d'un ami, qui, il y a quelque vingt ans, se trouvant dans la petite ville d'Ecosse, Dundee, où on fabrique une marmelade jouissant d'une réputation universelle, M. Emile Gautier raconte que cet ami voyant quotidiennement sortir de la gare de cette ville des trains entiers chargés de pots de cette marmelade d'orange, alors que jamais, à sa connaissance, il n'y entrait de cargaisons d'oranges « nature », fut piqué d'une curiosité bien explicable, et s'informa tout autour de lui, mais partout il se heurtait à une discrétion systématiquement étanche. Voulant pourtant en avoir le cœur net, il « entreprit » un douanier. Il apprit ainsi, non sans surprise, — et vérifia, — qu'il n'entrait pas dans la ville, du premier jour de l'an à la Saint-Sylvestre, assez d'oranges pour confectionner seulement douze douzaines de pots de marmelade, mais que « ça ne faisait rien » !

C'est sans doute parce que son ami avait avalé la carotte du douanier que M. Emile Gauthier a tenu d'en faire avaler une semblable à ses lecteurs en leur affirmant que si les oranges figurent sur l'étiquette de la *Dundee-marmelade*, il ne rentre que des carottes dans sa composition.

Pour donner à son affirmation plus de valeur, M. Emile Gautier l'accompagne de cette abracadabrante invention de son imagination qui mérite d'être citée textuellement pour bien apprécier le crédit que l'on doit attacher à de pareilles extravagances.

« Les Ecossais y mettent de la modération. Ils pourraient aussi bien confectionner des confitures de synthèse, à l'instar de ce fantaisiste dont les spécialités — vraiment *spéciales* — firent florès vers 1880. Il n'y employait, ce fraudeur de génie, que de la gélatine, congrument sucrée et aromatisée avec des essences chimiques extraites de la houille. La gélatine, il la retirait d'ossements venus des charniers de la Chine, où les squelettes sont pour rien; les sous-produits des usines à gaz lui fournissaient à bon compte les colorants et les parfums; quant au sucre, il le fabriquait tout simplement avec les vieux papiers et les vieux chiffons des « poubelles ». Rien ne se perd! »

Si M. Emile Gautier, avant d'écrire de pareilles billevesées, s'était donné la peine de vérifier si la *Dundee-marmelade* ne contenait que de la carotte, il se serait facilement rendu compte que l'orange entrait bien dans la composition de cette confiture, et que, en fait de carotte, c'était celle qu'il se permettait de servir à ses lecteurs.

Après avoir exercé sa verve sur la *Dundee-marmelade*, M. Emile Gautier s'en prend aux Confitures belges, qui, d'après lui, ne seraient fabriquées qu'à l'aide de l'agar-agar, ou colle du Japon, et des épluchures de pommes fournies par la Californie qui en expédierait des millions de kilogrammes à Anvers.

Cette critique des confitures belges ne mérite pas d'être prise plus au sérieux que celle de la *Dundee-marmelade*, car, en l'écrivant, M. Emile Gautier avait surtout en vue, de se servir de cette critique comme une amorce pour prôner, à tant la ligne, les mérites du *jubol*, un nouveau purgatif à base d'agar-agar, cette fameuse gélose.

Le cas de M. Emile Gautier n'est pas isolé. Combien d'écrivains qui se font, de la question des fraudes, un tremplin pour se moquer de leurs contemporains en leur racontant des bourdes comme celle-ci :

« En Allemagne, on fabrique, paraît-il, une délicieuse confiture de chiffons ».

Comment ?

D'une façon originale, comme ceci :

Une fabrique d'Allemagne produit par jour cinq cents kilogrammes de chiffons de vieille toile de lin.

Ces chiffons, composés de fibres de cellulose à peu près pure, sont d'abord soigneusement lavés, puis traités par l'acide sulfurique (huile de vitriol) qui les convertit en dextrine.

La dextrine, ainsi obtenue, subit un lavage au lait de chaux (chaux délayée dans de l'eau); puis on traite avec une nouvelle quantité d'acide sulfurique plus forte que la précédente; aussitôt la masse se transforme et se cristallise en glucose, — chimiquement identique à celle qui constitue l'un des sucres naturels du raisin, du miel et des fruits mûrs, glucose dont on peut faire d'une manière économique de « riches confitures et gelées ».

Et dire que le beau papier est si cher parce que l'on ne trouve plus assez de chiffons pour en fabriquer !

Si, généralement, ce sont les produits étrangers qui se trouvent ainsi attaqués, il ne s'ensuit pas que les produits français soient à l'abri de ces attaques aussi malfaisantes que fantaisistes. Voici un échantillon de ces attaques publiées dans des journaux, sans qu'il soit peut-être venu à l'esprit de ceux qui les écrivent, que le fait de jeter d'une façon générale le discrédit sur les produits d'une industrie est une mauvaise action indigne d'un écrivain digne de respect.

« Certaines confitures à bon marché sont faites sans « sucre ni fruit. Le fruit est remplacé par de la *gélose* « de carottes ou de navets et par du potiron; le sucre « est remplacé par de la *glucose*. Quant à l'arôme, il « est donné à cette masse insipide par des essences, « obtenues chimiquement par synthèse. Un litre de ces « essences vaut une vingtaine de francs; avec cinq « litres, on aromatise environ 1.000 kilog. de confi- « tures ».

La gélose est une substance gélatiniforme que l'on extrait de certaines algues marines qui servent au Japon et en Chine à la préparation de nombreux produits alimentaires, dont l'usage y est très répandu. Ce sont ces algues marines qui servent aux hirondelles à constituer leurs fameux nids, dont les Célestes sont si friands, et qui chez nous servent à confectionner des

potages, dont le principal mérite est d'être compté très cher au consommateur.

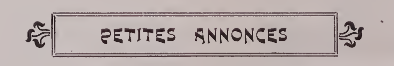
C'est du *gelidium corneum* (*fucus spinosus*), dont on extrait l'agar-agar, ou colle du Japon, qui est vendu en paquets de filaments grisâtres et à demi-transparents. En faisant dissoudre dans l'eau bouillante ces filaments, on obtient une colle végétale que les Japonais emploient pour préparer des gelées, des potages et des sauces. On ne saurait donc protester contre l'emploi de l'agar-agar, qu'au cas où la présence de cette substance serait cachée au consommateur et ne servirait qu'à jouer un rôle frauduleux.

Quant à la présence de la glucose dans les confitures, les professionnels et les chimistes savent que pendant la cuisson des fruits et du sucre, il s'invertit une quantité de sucre qui varie avec le degré d'acidité des fruits, avec la durée de la cuisson et le degré du chauffage. Cette inversion est plus élevée avec les groseilles, les framboises, les cassis, etc., qui sont relativement très acides, qu'avec les poires, l'angélique, les pastèques, les melons, les cédrats ou les abricots. On a constaté que la proportion de ce sucre inverti peut aller jusqu'à 40 et même 50 pour cent. Comme ce sucre inverti n'est autre que la glucose, la présence de cette dernière dans les confitures, ne peut donc pas dans ces proportions et en pareils cas, être considérée comme une fraude.

Pour conclure, nous croyons que, s'il est juste de poursuivre ceux qui vivent de l'exploitation de la fraude des substances alimentaires, il serait également juste de poursuivre judiciairement ceux qui exploitent la crédulité humaine en faisant de la *Fraudomanie* un tremplin dont ils tirent un produit scandaleux.

F. Barthélemy.

(*Journal des Confiseurs et Pâtissiers.*)



JEUNE HOMME, 30 ans, très actif et très commerçant, disposant importants capitaux désire entrer soit comme associé, soit comme intéressé dans grande parfumerie ou fabrique de parfums.

Tanazacq, 9, rue Turbigo, Paris.

PRESSE A SAVONS DE TOILETTE. Etat de neuf à balancier, ayant couté 400 francs, laisée à 125.

Bureaux du journal.



De nouveaux produits fort intéressants, notamment pour l'exportation et la préparation de toutes les spécialités SANS ALCOOL de plus en plus nombreuses, soit à base de glycérine, de borax, d'acide salycilique, pour les soins du visage et de la peau, soit à base de teintures de bois (panama, sapindus, etc.), pour le cuir chevelu, soit encore à base de formol, d'acide acétique, pour les usages du salon, ont été lancés sous le nom d'*Oléaromes*. Ces produits ne sont pas des dilutions à 45° ou 50° d'alcool de parfums artificiels ou d'essences déterpénées, mais bien des huiles essentielles sans alcool, solubilisées par un procédé spécial et un dissolvant nouveau.

Leur succès à l'exportation a été d'autant plus réel, que, non seulement les spécialités courantes concentrées, à base d'alcool, paient généralement des droits élevés, mais encore que les parfums alcooliques sont généralement frappés, comme en France, de droits somptuaires très élevés.

A la dose de 5 à 10 grammes par litre d'eau distillée ou bouillie, ils donnent des eaux de toilette d'excellente qualité; à la dose plus élevée de 20 grammes par litre, on peut obtenir des produits de luxe très parfumés, de valeur très réelle et très appréciés du public.

Les odeurs en sont d'ailleurs choisies et il s'agit de produits très fins et très agréables, susceptibles de convenir aux clientèles les plus difficiles.

Ils sont parfaits pour la création de doses à vendre au public ou au coiffeur pour la préparation rapide de toutes les spécialités de parfumerie, et les confectionneurs y trouveront la source de toute une série de nouveautés appréciables et rémunératrices.

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs HORS DE FRANCE de s'assurer le monopole de ces produits pour leur contrée; nul doute qu'ils en tirent un sérieux avantage. Les concessionnaires déjà installés dans certaines régions d'outre-mer, sont plus que satisfaits d'avoir su dès le début s'assurer l'exclusivité de ces nouveaux produits.

Max Dorier & Cie, rue Marengo, 80, Marseille.





Parfumerie Instantanée
Dorier
LA PLUS ANCIENNE MARQUE
" OLEAROMES "
ESSENCES CONCENTRÉES
" Sans Alcool "
SOLUBLES A L'EAU
ODORANTHÈMES
ACCESSOIRES POUR LE SALON
M. DORIER & Cie
80, Rue Marengo, 80
MARSEILLE (FRANCE)



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)



HYGIÈNE

L'ANTISEPSIE DU NEZ. — C'est par le nez que la respiration normale doit s'effectuer; l'air en pénétrant par ses orifices s'y réchauffe, s'imprègne de vapeur d'eau et devient pour les bronches plus tolérable et moins irritant. Aussi doit-on avec soin éviter les rhumes de cerveau qui obstruent le passage, aussi doit-on faire la place nette, quand il y a un obstacle créé par les polypes, des végétations adénoïdes. La libre respiration une fois assurée, il serait utile de maintenir cette voie dans un état d'asepsie aussi parfait que possible, car c'est dans le nez et l'arrière du nez que gisent un tas de microbes qui n'attendent qu'une occasion pour pulluler et diffuser dans l'économie, créant une série de maladies plus ou moins graves. Une désinfection idéale du nez assurerait, je crois, à son bienheureux possesseur la préservation de bien des maladies épidémiques, grippe, brônchites, pneumonies, sans compter la plus grave, la méningite cérébro-spinale dont le microbe se trouve encore après guérison dans les cavités nasales.

Cette antisepsie n'est pas facile à réaliser. La muqueuse pituitaire est loin d'être tolérante, elle réagit à la moindre introduction de poussière ou de corps étranger par une violente défense sternutatoire et une sécrétion abondante de mucus. Les pommades à base de menthol, de résorcine ne sont que des moyens assez anodins. Il faut, pour agir avec certitude sur les éléments microbiens logés dans les méandres des cavités nasales des agents plus énergiques. Les Drs Schneider et Vincent ont préconisé à titre d'agent prophylactique dans les épidémies de méningite cérébro-spinale des gargarismes et des fumigations à base d'iode, et, de fait, chez des porteurs du bacille, on n'en trouvait plus au bout de quelques jours de cette médication. Les fumigations étaient faites en immergeant dans une cuvette d'eau bouillante une capsule contenant un peu d'une solution alcoolique d'iode au dixième. Le procédé est efficace comme l'ont prouvé les médecins du Val-de-Grâce, mais il est loin d'être agréable et bien des gens toléreraient mal ces vapeurs d'iode. Dans l'état ordinaire et dans la vie courante, il n'est pas utile de recourir à des moyens aussi énergiques.

Un médecin spécialiste des hôpitaux, le Dr Bourgeois, a songé à employer un vieux produit qui servait jadis de matière à pansement et que les laryngologistes utilisaient fréquemment contre la tuberculose des voies respiratoires. C'est le baume du Pérou, le *myloxylon Peruiferum* qui a des propriétés antiseptiques connues des anciens. M. Bourgeois estime qu'une pommade préparée avec ce baume peut, en étant employée dès le début d'un rhume, le faire avorter. Il préconise la formule suivante :

Baume du Pérou	0 gr. 75
Lanoline	5 gr.
Vaseline	10 gr.

Je modifierais légèrement cette formule en y ajoutant, si la pommade est destinée à un adulte, une petite proportion de chlorhydrate de cocaïne ou de stovaïne qui atténue l'action un peu irritante du baume du Pérou, et quelques gouttes d'essence de Bergamotte ou de tout autre parfum au goût du sujet pour la rendre plus agréable. En reniflant un peu de cette pommade matin et soir, M. Bourgeois a fait avorter des coryzas et il ajoute, en signalant ces faits, qu'il voudrait la voir utilisée, comme moyen prophylactique, par tous les abonnés du rhume de cerveau pendant la saison froide et par tous ceux qui se trouvent dans un foyer de ces épidémies saisonnières qui constituent la grippe. Le remède est simple, facile à employer; peut-être pour de jeunes enfants serait-il bon de diminuer un peu la dose du produit, pour ne pas provoquer trop d'irritation.

Dr A. C.
(*La Nature.*)



INFORMATIONS COMMERCIALES



On nous signale les cours suivants de quelques produits et nous restons à la disposition de nos lecteurs pour les mettre en relation avec les importateurs :

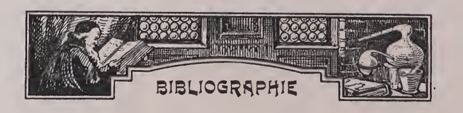
Ylang-Ylang Bourbon ....le Kilog.	300 francs.
Ylang-Ylang Madagascar extra	300 —
Ylang-Ylang Madagascar	200 —
Poches de Rat Musqué Sibérie	1.250 —
Graisse de laine anhydre extra : 100 Kil.	150 —
Carbonate de Magnésie poudre, en caisse	70 —
Carbonate de Magnésie poudre, en sacs	60 —
Carbonate de chaux léger	35 —
Carbonate de chaux précipité	40 —
Patchouly	46 fr. 50
Cèdre	3 » 85
Linaloé	31 » 75
Palmarosa	29 » 50
Géranium Bourbon	30 francs.
Géranium d'Alger	32 —
Géranium Corse	75 —
Lemongrass 75 %	12 —
Bergamotte	38 —
Civette	290 —

Par lots ou par caisses entières, prix et conditions spéciales pour envois détaillés.

Tubes cristal pour brosses à dents, capsule nickel ....le Mille	90 —
Terpènes de Citron ....le Kilog.	4 —



ESSENCE DÉTERPÉNÉE
WHITE STAR
pour Eau de Cologne
EST LA PLUS PRATIQUE
LA PLUS ÉCONOMIQUE — LA PLUS SUAVE
Soluble à 30° sans Filtrage. Dose de 1 à 3 grammes par litre d'alcool
Quatre types différents : PRIMA, EXTRA, RUSSE et LUXE
Prix et Échantillons sur demande à GATTEFOSSÉ & FILS, LYON



Bibliothèque de la « Parfumerie Moderne »

Industrie des Parfums, par M. Otto, br. 22 fr. rel. 24 fr.
Plantes à Parfums, par P. Hubert ....relié 10 »
Manuel du Parfumeur, par Askinson et Calmels broché .... 6 »
Manuel pratique du Savonnier, par Calmels et Wiltner, broché .... 4 »
Nouveau guide du Parfumeur (Durvelle) br. 6 fr. relié .... 7 »
Essences et Parfums (Durvelle), br. 15 fr., relié 16 50
Aide-Mémoire et Formulaire (Gattefossé) br. 1,25, r. 2 »
Traité de Savonnerie (Moride et Varenne), relié 16 »
Constitution des savons du commerce, par Mercklen, relié .... 6 »
Les Huiles essentielles (Charabot, Pillet et Dupont), relié .... 20 »
Industrie des Parfums, par Dr. O. Simon, broché 5 »
Matières odorantes artificielles (G.-F. Jaubert), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Produits aromatiques naturels et artificiels (id.) broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Parfums comestibles (G.-F. Jaubert), br. 2,50, rel. 3 »
Abrégé de la Chimie des Parfums (Jeancard et Satie), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Essai des Huiles essentielles, par Henri Labbé, broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Formulaire de Parfumerie, par R. Cerbelaud, rel. 14 »
Chimie des Parfums, par S. Piesse, relié .... 5 »
Histoire des Parfums, par S. Piesse, relié ...... 5 »
Savons et bougies, par Puget, relié .... 6 »
Parfums artificiels, par Charabot, relié .... 5 »
Parfumeur, par Pradal, Malepeyre et Villon, relié 6 »
Savonnier, par E. Lormes (3 vol.), reliés........ 9 »
Jurisprudence sur les Falsifications, par X. de Borssat, relié 7 50
La Parfumerie Moderne, coll. compl., br. 10 fr. reliés 13 50
Les Fleurs du Midi (Cultures industrielles), par Granger .... 4 »
Les Cultures sur le Littoral de la Méditerranée, par E. Sauvaigo .... 4 »
Chimie du Distillateur, par Guichard, ... 5 »
Précis de Chimie industrielle, par P. Carré .... 5 »
Maladies du Cuir chevelu (prophylaxie et traitement), par le Dr Gaston 1 50
Hygiène du Visage, par le Dr Gaston 1 50
Parfums, Médicaments et Produits photographiques (Lignon et Blanc)....................... 1 50

Les Cultures sur le littoral de la Méditerranée

Par Emile SAUVAIGO

Un volume relié .... 4 francs

Nous donnons d'autre part une liste complète des ouvrages en langue française intéressant le parfumeur distillateur, le parfumeur confectionneur, le savonnier, etc. L'ouvrage de E. Sauvaigo s'adresse particulièrement au propriétaire désireux de produire les plantes de droguerie et de parfumerie, ou au distillateur susceptible d'en provoquer le développement avantageux dans sa région.

Le chapitre *Plantes à Parfums*, particulièrement développé est heureusement complété par des études sur les plantes décoratives et commerciales, sur les plantes à fruits exotiques, plantes potagères et arbres fruitiers indigènes, amandiers, figuiers, oliviers, orangers, etc.

Si l'on considère que les terrains occupés seulement aux cultures florales dans la région de Nice-Cannes-Grasse est d'environ 1.000 hectares, indépendamment des surfaces occupées par les plantations de citrus et les lavanderaies sauvages et terrains frustes occupés par les romarins, thym, etc..., on concevra l'importance des récoltes de plantes et fleurs aromatiques sur le littoral méditerranéen.

L'ouvrage de Sauvaigo, fortement documenté sur place, doit être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent directement ou indirectement aux cultures industrielles. Il est à rapprocher des *Fleurs du Midi*, par P. Granger (un volume relié: 4 fr.), qui le complète parfaitement.

❖ ❖ ❖

Annuaire-Indicateur de l'Administration des Postes

Le nouvel *Annuaire-Indicateur de l'Administration des Postes*, qui vient de paraître, présente le plus haut intérêt pour le public; il contient tous les renseignements dont on peut avoir besoin sur les Postes, les Télégraphes et les Téléphones, notamment les derniers tarifs, le mode d'expédition des courriers pour tous pays, les jours et heures de départ.

Les heures d'arrivée, de distribution, les destinations expédiées à chaque heure de la journée sont indiquées à chaque ville et à chaque Bureau de Poste.

C'est un véritable dictionnaire de renseignements postaux, clair, pratique et facile à consulter. Il donne à tout le monde le moyen d'utiliser sans perdre de temps et avec le moins de frais tous les moyens de communication du service des Postes et des Télégraphes.

Le volume: édition commerciale, in-8° raisin, 1.560 pages, richement relié ...... 5 francs

Administration: Paris-Postes-France et Etranger, 9, rue Saint-Georges, Paris.







Cartes Parfumées

La question est toujours intéressante et s'étend d'ailleurs à de multiples applications. La réclame destinée aux dames, notamment, quelle que soit la partie qui l'utilise (bijouterie, mode, lingerie, etc.), et à l'exportation, tend à être de plus en plus parfumée et la création d'un parfum pour *cartes* spécialement étudié était indispensable.

Nous avons en partie résolu cette question par notre nouveauté: *Salvia.*

Ce produit est à base de nos fixateurs les plus efficaces :

Musc Tonkin dégraissé, soluble,
Civette dégraissée soluble,
Ambre dégraissé,
Formidol,
Muscambrette,
Floranal, etc...

et contient en outre quelques parfums stables, coumarine, etc., et des essences qui donnent au mélange une odeur agréable. Quoiqu'on l'emploie généralement seul, il est très facile de mélanger le Salvia à toutes les essences habituelles (synthétiques de préférence et très concentrées), de Violette, Rose, Cyclamen, Muguet, Foin coupé, etc. On peut, à l'occasion, et si la préparation en vaut la peine, faire des mélanges spéciaux pour chaque odeur et dont voici des exemples:

Violette

Ambre dégraissé	40	grammes
Teinture de Labdanum	15	—
Teinture de benjoin 20 p. 100	15	—
Violette artificielle	20	—
Jasmin	5	—
Coumarine	5	—

pour 1 litre d'alcool.

Rose

Musc dégraissé	20	—
Muscambrette cristallisé	5	—
Formidol	4	—
Alcool phényléthylique	11	—
Santal (ou Vétiver, Cèdre)	10	—
Rhodinol	20	—
Teinture de benjoin	30	—

Cyclamen

Teinture de benjoin	23	—
Civette dégraissée	15	—
Teinture de Labdanum	25	—
Formidol	5	—
Aldéhyde dodécylique	1	—
Linalol	10	—
Terpinéol	20	—
Aldéhyde phénylacétique	1	—

pour un litre d'alcool.

Muguet

Ambre dégraissé	20	—
Floranal	5	—
Rosindol	5	—
Méthylisoeugénol	5	—
Aldéhyde nonylique	1	—
Linalol	10	—
Terpinéol	10	—
Alcool phényléthylique	2	—
Fleur d'iris synth.	5	—
Teinture de benjoin	37	—

pour un litre d'alcool.

Foin coupé

Civette dégraissée	15	—
Teinture de benjoin	41	—
Teinture de labdanum	15	—
Benzylisoeugénol	10	—
Coumarine	10	—
Chrysol	5	—
Lavande	1	—
Mousse de chêne concentrée	3	—

pour un litre d'alcool.

Les cartes destinées à être parfumées doivent être imprimées autant que possible sur papier sans colle et nuancé, pour masquer la couleur légère que donnent les

résines utilisées. L'impression doit être soignée et ne comportera aucun à-plat en encres solubles dans l'alcool (laques, etc.), mais seulement des traits, hâchures, pointillés en encres grasses, ne risquant pas de se délayer dans le parfum et de former des bavures; bien entendu, l'encre sera, ainsi que le papier, de bonne qualité et ne devra dégager, après dessication, aucune odeur *sui generis*.

Application du parfum. — On a essayé sans succès les poudres imprégnées de parfum dans lesquelles on faisait séjourner les cartonnages à parfumer; puis la vaporisation; enfin, plus récemment, une modification de la machine à coller les étiquettes et qui imprègne, au moyen d'un rouleau, une des faces de la carte du liquide parfumé. Toutes ces méthodes ne donnent que des résultats approximatifs. Seule, la *trempe* donne des résultats suivis, comparables entre eux. Les cartes obtenues par cette méthode sont imprégnées de résines et de parfums cristallisés, dans la pâte du papier. On sait que les muscs, par exemple, peuvent parfumer pendant des temps infiniment longs sans perdre de leur poids, d'autre part les résines forment avec les huiles essentielles et les parfums artificiels signalés plus haut des sortes de vernis qui sèchent lentement en emprisonnant les produits odorants dans les cellules du carton. Les meilleurs éléments de ténacité sont réunis.

On utilise l'alcool à 60°, la dissolution est louche évidemment, mais cela n'a aucune importance; il faut préparer le mélange de parfums à l'avance et à chaud; si la formule contient des muscs ou parfums cristallisés, il faut les faire dissoudre dans les huiles essentielles et les ajouter ainsi, au bain-marie, dans les teintures.

On peut encore additionner les produits indiqués de 20 % de sulforicinate de soude et employer l'eau comme véhicule, mais la dessication des cartes est moins rapide et le vernis formé à l'intérieur des cellules du papier est moins solide. Cependant, il est bon de retenir cette façon d'opérer pour quelques usages particuliers.

Il faut noter enfin que les aldéhydes nouveaux (octylique, nolylique, décylique, duodécylique, phényl-acétique, etc.) sont très puissants, pénétrants et persistants; que les benzyl et méthylisoeugénol, quoique sans odeur particulière, fixent énergiquement les préparations et qu'enfin les muscs sont à déconseiller pour les parfums stables à la violette. Il vaut mieux leur substituer les fixateurs plus doux comme Floranal, Rosindol, Coumarine, Ambre, etc...

Pour entretenir l'éclat des métaux

On nous demande un produit d'un emploi simple pour l'asticage des cuivres de laboratoires, instruments, etc.

Nous conseillons, pour tous les métaux et même pour l'aluminium si difficile à débarrasser de sa teinte plombée et le vermeil si facile à rayer, la poudre de Blanc de Zinc employée avec de l'Eau, au lieu et place du Blanc de Troyes. Les résultats sont magnifiques. Le nickel est instantanément débarrassé de sa couche d'oxyde gras et adhérent. Pour l'emploi, on délaie la poudre dans un peu d'eau, on l'applique sur l'objet à remettre à neuf, on laisse sécher et on polit avec un torchon de laine sèche.

Pâte à schampoing

On sait que la pratique du shampoing pour le nettoyage de la chevelure s'est introduite partout.

Voici la formule d'une pâte toute préparée :

Prendre 112 grammes de savon blanc de Marseille que l'on râpe. On le fait fondre au bain-marie dans une quantité double d'eau et on y ajoute 289 grammes de carbonate de potasse. On retire et on laisse refroidir, puis tout en remuant on verse 56 grammes de glycérine, 5 gouttes d'essence de lavande et 10 d'essence de bergamotte.

On peut diminuer la proportion de carbonate de potasse pour rendre la préparation moins active.



Les fleurs dans les chambres à coucher

On croit, en général, que soit les plantes, soit les fleurs coupées, ne doivent pas être conservées dans les chambres en raison d'un dégagement continu d'acide carbonique qui pourrait être nuisible à la santé. Il paraît pourtant que cette manière de voir n'est pas absolument fondée; il résulte, en effet, d'expériences et d'analyses faites de l'air d'une serre renfermant plus de 6.000 plantes, qu'il contenait 4 parties d'acide carbonique pour 10.000 d'air, ce qui est en somme une proportion normale et constante. Pendant la nuit, il y avait un peu plus d'acide carbonique, mais cette différence n'était tout au plus que de 0.36 pour 10.000. Du reste, il n'est pas prouvé, bien au contraire, que les plantes et les fleurs coupées exhalent de l'acide carbonique.

L'action antiseptique des essences

On a constaté que l'essence de cannelle de Ceylan a une puissance antiseptique sensiblement égale à celle du sublimé à 1 pour 100 à l'égard du bacille de la fièvre typhoïde ; dans l'essence de cannelle, le bacille est tué en dix minutes, alors que dans la solution de sublimé, il est nécessaire que le contact soit prolongé pendant 12 minutes.

D'autres expériences comparatives furent faites, les résultats obtenus furent parallèles et cela confirme ce que l'on sait évidemment depuis longtemps, à savoir: que les anciens en faisant usage des essences, faisaient de l'antisepsie; ils ignoraient le mot, mais il connaissaient la chose.

L'examen des momies prouve en effet que les Egyptiens ont connu des antiseptiques très énergiques.

Ainsi en faisant des recherches anatomiques sur 2 momies datant de plus de 2.000 ans, on pouvait reconnaître, au microscope, des fragments d'intestin.

Or, tous les procédés employés par les Egyptiens pour embaumer les corps, se résument dans le suivant: introduction dans un corps de poudres aromatiques, de baume, de résines aromatiques et d'essences. Ce sont donc ces dernières qui conservent les momies.

D'ailleurs, on est arrivé à embaumer des corps et à leur donner l'apparence de momies en injectant dans les artères un mélange d'essences de lavande, romarin et camomille (Dr Battandier).

Les huiles, les vins aromatiques, les onguents préparés à l'aide d'oléo-résines, constituaient également la base des différents pansements dont usaient les médecins de l'antiquité et ceux qui, les premiers, se sont occupés de chirurgie, depuis Hippocrate, Gallien, jusqu'à Ambroise Paré.

La médecine populaire a hérité de ces vieilles traditions et les plantes aromatiques en forment encore aujourd'hui la principale matière.

Dépilation

On nous signale les observations suivantes sur les réactions fonctionnelles survenues à la suite d'une épilation complète par le procédé Foray :

Le sujet, doué d'une villosité intense de la face externe de la main et de l'épiderme des avants-bras (poils touffus atteignant 4 cm.), ayant été épilé complètement, il s'ensuivit pendant quelques jours une sensation de froid très pénible et la surface épidermique se recouvrit d'une sécrétion abondante et visqueuse jusqu'à ce que la sensation de froid ait disparu.

Aucun accident, bouton, rougeur, n'a indiqué qu'il y ait là un résultat direct de l'action de l'épilatoire (dont l'effet est d'ailleurs purement mécanique). Il faut supposer que cette sécrétion abondante a eu pour objet momentané de compenser la protection pileuse antérieure.



Essences de Menthe

La récolte française paraît avoir été sérieusement influencée par le mauvais été. En outre, les plantations ont diminué cette année par suite de la vente défavorable l'an dernier. Dans le Vaucluse, on ne compte guère que sur une demi-récolte; dans les Alpes-Maritimes, les cours se maintiennent. En Angleterre, la récolte est déficitaire. Il faut dire que les commerçants consciencieux sont défavorisés par la falsification éhontée de cette essence. MM. Staford Allen and Son affirment que les bénéfices que retirent un grand nombre de commerçants peu consciencieux de la vente d'essence américaine sous le nom d'essence anglaise, sont tels que le total des Essences *dites anglaises* dépassent *énormément* la récolte réelle. Il serait temps que les commerçants anglais, s'ils ne veulent pas être considérés comme complices de cette fraude, prennent des mesures de protection énergiques.

En *Italie*, la récolte sera trop minime pour influencer le marché.

En *Amérique*, on annonce une production de 100.000 livres. Les cours varient de 7 s. 9 d. à 8 s., H. G. H. à 10 s. 5 d. Le marché est lourd.

Au *Japon*, le menthol cristallisé, à 25.50, et l'essence démentholisée à 15.50, en hausse marquée du fait d'ordres d'Europe très importants.

Essences d'Agrumes

Les essences de Sicile sont en suspens. La Bergamotte se maintient autour de 42.25, le Citron à 9.80, l'Orange douce à 15.20 sur place et pour demande immédiate. La mauvaise saison pour les limonades et boissons gazeuses, dans le monde entier, a arrêté une hausse escomptée à l'avance par quelques spéculateurs.

Essence de Rose de Bulgarie

La récolte ne dépasse pas 110.000 onces, soit environ 3.000 kilog. Les cours s'établiront autour de 1.250 à 1.300 francs, et il faut escompter une falsification sur une large échelle par le géranium rectifié et le géraniol purifié. Les essences artificielles de bonne qualité seront sans doute volontiers adoptées par des consommateurs habituels d'essence de Bulgarie.

Essence de Rose française

Egalement très déficitaire; il a fallu avoir recours aux fleurs italiennes ou d'horticulteur, pour parfaire les stocks d'eau distillée. Les consommateurs d'essence concrète ou liquide seront bien inspirés en faisant leurs provisions pour l'année.

Essence de Géranium

Toujours très élevée. Algérie à 38. Vallauris, en avance à 90/95 fr. Corse, à 75, au-dessous de sa valeur réelle. Le manque d'essence de Rose les fera hausser encore si les prochaines coupes ne sont pas plus favorables.

Néroli et Petit-Grain

Sont plutôt en baisse. Le premier à 500 et 600 fr., le second à 60/65 francs environ.

Jasmin

Les plantations sont très en retard à cause de la fraîcheur de la température et ne donnent pas le quart de la production habituelle. Cependant, si les chaleurs reviennent, la production redeviendra normale.

Lavande

La distillation est commencée dans la montagne. La récolte paraît devoir être assez abondante, grâce aux dernières pluies. En ce qui concerne les prix, rien ne s'établira avant le milieu de septembre.

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre, 14, r. Bellecordière, Lyon

TERPENLESS ICE=PEPPERMINT=OIL

Essences de Menthe poivrée glaciales, d terpénées, concentrées— extra solubles.

FLORT MINT " RED STAR" Goût Anglais & STELLA " GOLD STAR" Goût Français

Moins chères que les Essences Anglaises

GARANTIES PURES CULTURES FRANÇAISES

Prix et échantillons ou demande à GATTEFOSSÉ et Fils

PARFUMS DE LA COTE-D'AZUR

EXTRAITS AUX FLEURS

Essences de Fleurs Incolores

EAUX DISTILLÉES

de Sauge sclarée, Fleurs d'Oranger, Roses, etc.

M. ABEL, à LORGUES (Var)

Maurice D

Marque Déposée

PEAU DE BAUDRUCHE ◇ ◇ ◇ ◇

◇ ◇ ◇ ◇ **et Nouvelles Peaux blanches opaques**

pour Coiffage de Flacons

Meilleur marche que toutes les peaux connues

C. MARTIN

à COURBEVOIE (Seine), 51, rue d'Alsace



FLACONS EN VERRE

pour

Parfums concentrés

Essences, Huile de rose, etc.

de toute sorte, seulement chez

F. G. BORNKESSEL

MELLENBACH (Allemagne)



PRODUITS GUYOT

12, Rue Bellecordière, 12

DEPIL'ATTILA

ne contenant ni arsenic, ni caustiques alcalins. Agit merveilleusement en quelques minutes, sans nul danger ni douleur. Pour les membres : 1 fr. 50 ; pour le visage : 3 francs.

CAPILLINE FERIE

le plus puissant régénérateur de la chevelure débilitée. Le pot.. 2 francs

LOTION DIVINE

le plus radical des produits anti-pelliculaires. Agit en 15 jours. Le flacon.. 2 francs.

TOILETTE DE LA BELLE-CORDIÈRE

Eau, Crème, Fard, Poudres de riz, Pilules pour l'epanouissement des seins, etc.

REMISES IMPORTANTES POUR TOUS ACHATS EN GROS

Fournitures pour Laboratoires - J. DELERS, *12, Rue de Condé* LYON

VENTE EN GROS D'INSTRUMENTS ET OBJETS EN VERRE SOUFFLÉ OU MOULÉ POUR CHIMIE, PHARMACIE ET USAGE TECHNIQUE

Thermomètres, Densimètres, Verreries graduees, Boîtes postales pour Echantillons de Liquide

TUBES EN VERRE, NIVEAUX A GLACES PRISMATIQUES ET PROTECTEURS DE NIVEAUX POUR CHAUDIÈRES

Siphons auto-amorçeurs, Vide-Touries et Vide-Fûts. Porcelaines, Verreries et Caoutchoucs pour Laboratoires

NOUVEAU MATÉRIEL EN QUARTZ FONDU POUR LABORATOIRES, (Capsules, Creusets, Tubes, Moufles

3e Année Numéro 9. SEPTEMBRE 1910





LA PARFUMERIE MODERNE

ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 9

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : **0,40** Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.



Demande Agents et Dépositaires pour l'exportation

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

DE LA

Société Chimique

DES

Usines du Rhône

ANCIENNEMENT

GILLIARD, P. MONNET et CARTIER

6, rue Pigalle, à PARIS

Adresse Télégraphique : RHODIA-PARIS

Aubépine, Coumarine, Héliotropine, Néroline, Vanilline, Acétates de Benzyle et de Linalyle, Wintergreen et Salicylate d'Amyle

VIOLETTES RHODIA et RHODINOLS

PARFUMS SPÉCIAUX POUR LA SAVONNERIE

Essences solubles à l'eau









Flacons en tous genres avec et sans bouchons, pr parfums, essences, etc. — Tubes avec capsules nickel pour tablettes, poudres.

A. WILH. SCHMIDT

Altenfeld in Thur. — Allemagne



SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



COLLECTION DE LA PARFUMERIE MODERNE



Par suite des demandes nombreuses, qui nous sont parvenues les mois derniers, nous avisons nos lecteurs que les Collections de notre Revue depuis l'origine (Nov. 1908), sont devenues très rare. Il ne nous en reste plus que 100 environ que nous enverrons aux 100 premières demandes (10 fr. franco). Les collections qui nous seront demandées par la suite seront envoyées aussi complètes que possible, mais sans garantie à cet égard, certains numéros étant presque épuisés. La Collection de notre Revue, qui forme un beau volume de plus de 500 pages sur papier de luxe, abondamment illustrée, deviendra introuvable dans quelques années et atteindra une grande valeur.

LA DIRECTION



UN PEU D'AIDE S. V. P.



Il arrive fréquemment que nos abonnés s'adressent à nous pour nous demander auprès de qui ils pourraient trouver certains articles. Nous sommes souvent obligés de les adresser à des maisons avec lesquelles nous n'avons aucune relation, alors que certains de nos abonnés pourraient peut-être leur donner satisfaction.

Nous avons donc pensé qu'il était utile que nos lecteurs puissent faire des affaires entre eux. Or si nous connaissons la raison sociale et les principales opérations de nos abonnés, nous ignorons tout de ce qu'ils peuvent fabriquer ou vendre. Dans ces conditions, nous prions ceux qui voudraient bien bénéficier de notre intervention purement gracieuse et aimable de nous envoyer une provision d'une dizaine de leurs catalogues ou prix-courants que nous leur demanderions de renouveler dès qu'elle serait épuisée.

De cette façon, notre Revue réalisera, encore une fois de plus, son but qui est d'être utile à tous ses fidèles et nombreux amis.

Les divers documents seront adressés au Directeur du Service de Publicité de la Revue.



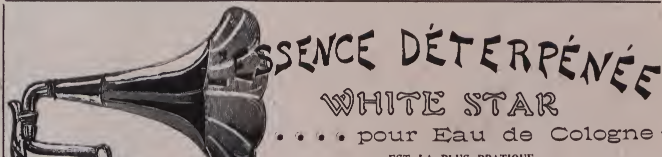
PETITES ANNONCES







NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I Nyo-Jonquille Nyo-Narcisse Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II Nyo-Néroli M Nyo-Rose A Nyo-Muguet
Nyo-Œillet Nyo-Néroli big. Nyo-Rose M Nyo-Orange
Nyo-Cassie Nyo-Lilas Nyo-Héliotrope Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)


ESSENCE DÉTERPÉNÉE
WHITE STAR
pour Eau de Cologne
EST LA PLUS PRATIQUE,
LA PLUS ÉCONOMIQUE — LA PLUS SUAVE
Soluble à 30° sans Filtrage. Dose de 1 à 3 grammes par litre d'alcool
Quatre types différents : PRIMA, EXTRA, RUSSE et LUXE
Prix et Échantillons sur demande à GATTEFOSSÉ & FILS, LYON



« English peppermint oil still holds its own, thought the market has been made very improfitable by a numoer of unscrupulous dealers, who do not hesitate to mix the English oil with rectified American, selling the mixture as true English oil.

The number of snrewd bussiness men who are taken in over this, and think they are getting a bargain is truly extraordinary, the amount of « Guaranteed English » oil offered being largely in excess of the actual production ».

Essential oil Record, London.
June, 1910.

ESSENCES DE MENTHE POIVRÉE GLACIALE

de Vaucluse

Haute-Garonne, Alpes-Maritimes

ESSENCES EXOTIQUES

Le marché de l'essence de menthe anglaise véritable a été rendu détestable par le grand nombre de marchanas peu scrupuleux qui n'hésitent pas a mélanger l'essence anglaise avec de l'essence américaine rectifiée et à céder cette mixture sous le nom d'essence véritable Mitcham.

Le nombre de ces malfaisants industriels devient excessif et leur gain malhonnete est tellement extraordinaire que la quantité d'essence offerte comme « garantie anglaise » dépasse en ce moment et de beaucoup la production réelle.

Essential oil Record, Londres.
Juin 1910

Les essences de menthe sont certainement les huiles essentielles les plus utilisées par les industries de l'alimentation : confiserie, liquoristerie, etc... ; aussi doivent-elles être examinées soigneusement au point de vue de la pureté et de la finesse de l'arôme.

L'examen purement chimique n'a qu'une valeur très relative : voici, en effet, les constantes de quelques essences pures de diverses provenances :

	Française	Anglaise	Italienne	Américaine	Japonaise
Rotation optique	— 16°	— 22°	— 13°	— 25°	— 25°
Ethers de menthol	6 °/.	4 à 8 °/.	5 °/.	10 °/.	7 °/.
Menthol total	58/65 °/°	55/65 °/.	40/45	60/65 °/.	60 °/.

Ces chiffres varient, en outre, dans chaque pays avec les localités, les coupes, les rectifications, etc. : les essences des Alpes-Maritimes polarisent jusqu'à 25°, les essences déterpénées contiennent 75 % et plus de menthol. L'analyse chimique est donc impuissante à déterminer l'origine d'une essence et moins encore un mélange. Toute garantie sur ce point est sans valeur. On achète donc généralement une essence de menthe « de confiance » en se basant sur ses connaissances *organoleptiqùes* personnelles et le plus souvent sur une réputation ou sur une habitude prise.

Or, on affirme depuis longtemps que les essences anglaises sont les meilleures. Cette affirmation, qui était exacte il y a cinquante ans, alors que la consommation était limitée et que la production française *n'existait pas*, est controuvée aujourd'hui pour plusieurs raisons :

1° La consommation d'essences dites anglaises est plus grande que la production de l'Angleterre ;

2° La production et les qualités des essences de menthe françaises modernes sont bien supérieures à celles des essences anglaises véritables.

Le territoire de Mitcham, canton de Surrey, devrait, pour assurer la consommation actuelle d'essence de menthe dite Mitcham avoir une surface de cultures, en menthe seulement, de 5.000 hectares de menthe blanche (Mitcham véritable) ou 2.000 hectares de menthe noire

Union de Producteurs d'Essences de Vaucluse



Champ de Menthe. — Première année de culture

(qualité inférieure, mais de plus fort rendement) (1). D'après John C. Umney, la menthe blanche ne donne que 3 livres d'essence par tonne d'herbe, alors que la menthe noire en donne 8 livres pour la même quantité. Sil Walter Gilbey nous apprend que l'hectare donne de 11 à 17 kilog. d'essence. Ce sont des rendements insignifiants dus aux mauvaises conditions climatériques, au froid, à l'humidité, au brouillard, etc. Si l'on tient compte, en outre, que la région du Mitcham (Surrey) a la réputation de produire également de fortes quantités de camomille et de lavande, dans des conditions tout aussi défavorables, alors que la production de primeurs pour la proche capitale (Londres 14 kilom.) est beaucoup plus rémunératrice, on admettra volontiers que cette réputation est très exagérée à l'égard de la production des essences de menthe.


Union de Producteurs d'Essences de Vaucluse



Champ de Menthe. — Elimination des faux plants

On fera une comparaison intéressante sur la facilité avec laquelle la menthe pousse et prospère dans le département de Vaucluse, par exemple : L'hectare donne 50 kilog. d'essence, quelquefois plus ! Le terrain et le climat sont, il est vrai, parfaits pour cette culture : Un soleil de 300 jours par an en moyenne, un sol parfaitement drainé et arrosé, des soins culturaux aisés dans un terrain favorable, tout est réuni pour la production idéale d'une essence exquise. Chacun sait que la France est, pour tous les produits de consommation, le pays par excellence où se développent les arômes les plus fins, les odeurs les plus suaves, les bouquets les plus délicieux et que nul autre pays tempéré, surtout au Nord, ne peut rivaliser avec elle pour la satisfaction du palais ou de l'odorat. Le département de la Haute-Garonne, notamment le canton de Revel, dans la Montagne-Noire, célèbre dans le monde entier par son Peppermint Get, et le département des Alpes-Maritimes si connu, produisent également des essences de menthe sans rivales. Un essai consciencieux permettra au praticien sincère de choisir parmi les qualités d'origine française un produit parfait pour ses préparations. Il faut mettre fin à une prédilection qui a beaucoup plus pour raison première un snobisme faisant admirer des produits d'Outre-Manche, qu'une réalité objective.

Enfin, la question de la *rectification* est de la plus haute importance. Longtemps, et aujourd'hui encore, des praticiens ont affirmé que l'essence anglaise n'était qu'une affaire de rectification et que l'origine de l'essence n'était que secondaire. Mais, aujourd'hui, l'invention des essences, *déterpénées concentrées solubles*, fabriquées au moyen d'appareils ultra-modernes, détrône aisément les essences les plus rectifiées. En effet, les rectifications, si parfaites soient-elles, par entraînement à la vapeur d'eau, n'élimineront jamais, comme la « *concentration* », les parties légères de l'essence, hydrocarbures non oxygénés, insolubles et sujets à rancir, à odeur d'huile, appelés *terpènes*. De même les procédés nouveaux seuls permettent d'enlever complètement la totalité des résines peu solubles, si abondantes dans les essences de menthe.

Une essence de menthe déterpénée concentrée contient exclusivement le menthol et ses composés aux arômes délicats, parties oxygénées de l'essence, seules porteur de l'arôme et entièrement solubles dans l'alcool dilué. Elle est près de deux fois plus forte qu'une essence triple rectification. Elle ne s'altère jamais et n'a aucun arrière-goût d'huile de poisson. Elle permet de préparer à 60° et au-dessous des alcools de menthe très forts

1) Alors que les surfaces occupées par les plantes aromatiques dans le sud de la France (Côte d'Azur) couvrent seulement 1.000 hectares et alimentent le monde entier en essences de toutes sortes.

(8 gr. par litre) sans filtrage (1). Son emploi permet aisément la préparation de liqueurs peu alcooliques chargées en essence et faciles à clarifier.

Les *Essences françaises déterpénées concentrées solubles* sont déjà avantageusement connues dans les pays de langue anglaise sous le nom de *Terpenless ice peppermint oil* ou *Essences déterpénées de menthe poivrée glaciale.*

Un essai convaincra que la France, pays du soleil, est et sera toujours mieux placée pour produire des fruits savoureux, des vins parfaits, des essences délicieuses que le Royaume des Brouillards.

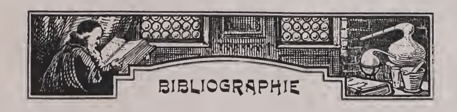
(*Communiqué.*)

(1) Essai de solubilité d'une essence : Si à 30 gouttes d'alcool 93° on ajoute 3 gouttes d'essence de menthe, on pourra ajouter, sans faire troubler le mélange, 5 gouttes d'eau si elle est brute, 8 gouttes si elle est rectifiée, 10 gouttes si elle est triple rectifiée et 16 gouttes et plus si elle est déterpénée. Ces chiffres se passent de commentaires!

Union de Producteurs d'Essences de Vaucluse



Champ de Menthe en fleurs. — Dernier sarclage



Bibliothèque de la « Parfumerie Moderne »

Industrie des Parfums, par M. Otto, br. 22 fr. rel. 24 fr.
Plantes à Parfums, par P. Hubert ....relié 10 »
Manuel du Parfumeur, par Askinson et Calmels broché .... 6 »
Manuel pratique du Savonnier, par Calmels et Wiltner, broché .... 4 »
Nouveau guide du Parfumeur (Durvelle) br. 6 fr. relié .... 7 »
Essences et Parfums (Durvelle), br. 15 fr., relié 16 50
Aide-Mémoire et Formulaire (Gattefossé) br.1,25, r. 2 »
Traité de Savonnerie (Moride et Varenne), relié 16 »
Constitution des savons du commerce, par Mercklen, relié .... 6 »
Les Huiles essentielles (Charabot, Pillet et Dupont), relié .... 20 »
Industrie des Parfums, par Dr. O. Simon, broché 5 »
Matières odorantes artificielles (G.-F. Jaubert), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Produits aromatiques naturels et artificiels (id.) broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Parfums comestibles (G.-F. Jaubert), br. 2,50, rel. 3 »
Abrégé de la Chimie des Parfums (Jeancard et Satie), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Essai des Huiles essentielles, par Henri Labbé, broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Formulaire de Parfumerie, par R. Cerbelaud, rel. 14 »
Chimie des Parfums, par S. Piesse, relié .... 5 »
Histoire des Parfums, par S. Piesse, relié ...... 5 »
Savons et bougies, par Puget, relié .... 6 »
Parfums artificiels, par Charabot, relié .... 5 »
Parfumeur, par Pradal, Malepeyre et Villon, relié 6 »
Savonnier, par E. Lormes (3 vol.), reliés........ 9 »
Jurisprudence sur les Falsifications, par X. de Borssat, relié 7 50
La Parfumerie Moderne, coll. compl., br. 10 fr. relié 13 50
Les Fleurs du Midi (Cultures industrielles), par Granger .... 4 »
Les Cultures sur le Littoral de la Méditerranée, par E. Sauvaigo .... 4 »
Chimie du Distillateur, par Guichard, ... 5 »
Précis de Chimie industrielle, par P. Carré .... 5 »
Maladies du Cuir chevelu (prophylaxie et traitement), par le Dr Gastou..................... 1 50
Hygiène du Visage, par le Dr Gastou............ 1 50
Parfums, Médicaments et Produits photographiques (Lignon et Blanc)........................ 1 50

L'Ozone et ses applications industrielles

Par M. de la Coux, ingénieur chimiste, inspecteur de l'enseignement technique, Lauréat de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, etc.

Deuxième édition complétée par une étude spéciale sur certains emplois de l'ozone. — Un volume gr. in-8° de VI-614 pages avec 159 figures. — Broché, 16 fr. 50; relié, 18 francs.

On sait que l'emploi de l'ozone a révolutionné maintes industries. L'emploi de ce gaz si actif a transformé d'une façon extraordinaire un grand nombre de fabrications difficiles en les simplifiant. L'Ozone est certainement un de ces corps nouveaux qui changeront l'industrie chimique. Il faut prévoir le jour où nos longues et délicates préparations actuelles, aux rendements souvent bien faibles, et nécessitant des matériels considérables, deviendront aisées et très profitables par l'usage de corps peut-être encore inconnus aujourd'hui, mais dont la découverte est dans l'air.

La nouvelle édition complétée de M. de la Coux est indispensable au chimiste, la connaissance de l'ozone et de ses multiples applications est nécessaire au Directeur de distilleries et de chais (purification des alcools et vieillissement et conservation des vins, vinaigres, alcools, bières, cidres, etc.) au chimiste de sucreries, d'amidonneries, etc.

L'ozone est d'un emploi journalier en photographie, en blanchiment, en séricicultture, et dans un grand nombre d'autres industrie, mais ce qui nous intéresse surtout, c'est l'usage de l'ozone dans le traitement des huiles et la fabrication des savons, dans l'oxydation et le blanchiment des huiles à vernis, dans l'industrie des matières colorantes, et surtout dans celle des Parfums artificiels.

L'Isœugénol, la Vanilline, l'Aubépine, l'Héliotropine, etc. sont préparées d'une façon relativement très simple au moyen de l'ozone. L'ouvrage de M. de la Coux détaille l'action de l'ozone sur les essences de térébenthine, sur le camphène (préparation du camphre par l'ozone), préparation du péroxyde de terpène, action sur le benzène, sur le toluène, le xylène, sur le glycol, etc.

C'est un des éléments indispensables de la bibliothèque du chimiste-parfumeur.

❧ ❧ ❧

La Technique Moderne, juillet et août. — Matériel de savonnerie avec croquis et figures explicatives, par E. Bontoux.

❧ ❧ ❧

Hygiène du Visage

Cosmétique, Esthétique et Massage, par le Dr Gastou, Directeur du Laboratoire central de l'Hôpital Saint-Louis, 1910 :
1 vol. in-18 de 70 pages avec 14 fig., cart....... 1 fr. 50



Coton coloré

Pour emballages de luxe

Nous avons fait établir pour la parfumerie, par une grosse fabrique de cotons cardés pour pansement, des cotons et ouates colorées de nuances fines et très agréables. Ce coton se livre en paquets de 1 kil. par 10 kilogs assortis au prix de 4 francs le kilo.

❧ ❧ ❧

Les parfums des Souveraines

La plus extravagante consommation de parfums est faite, sans aucun doute, par l'Impératrice de Russie. Ses appartements et les cabines du yacht royal sont journellement imprégnés d'essences de lilas, de jasmin, de narcisse, de tubéreuse et de violettes blanches.

Les fleurs avec lesquelles ces parfums sont faits, sont choisies spécialement, et cueillies aux heures indiquées par l'Impératrice. Les violettes,qu'on expédie de Grasse, en grande quantité, et qui sont destinées à la préparation de son eau de toilette, sont ramassées entre cinq et sept heures du soir, moment où leur suavité est la plus délicate.

La Cour d'Angleterre est toujours traditionaliste. La reine Alexandra est restée fidèle au « bouquet de Ess », dont la famille royale, use depuis 1829. Le secret de ce parfum est jalousement gardé par ses fabricants, qui se le transmettent de père en fils. On suppose qu'il est un composé d'ambre, d'essences de roses, de violette, de jasmin, de fleurs d'oranger et de lavande, délicieux bouquet digne d'une reine bien-aimée (*Lady's Realm*; mai).

❧ ❧ ❧

Essence pour Eau de Cologne J. M. N° 4

Dose 10 *gr. par litre d'alcool* 35°

(Le kil. : 50 fr.)

C'est une dilution d'essences déterpénées préparée de telle façon que 10 grammes donnent, avec 1 litre d'alcool 35°, une solution limpide et très parfumée.

C'est une essence parfaite, soit pour la vente en doses au consommateur, au pharmacien, au coiffeur, et son prix est suffisamment avantageux pour laisser un bénéfice très raisonnable. A ce point de vue, elle est tout indiquée au droguiste et aux fournisseurs des coiffeurs, merciers, etc...

Pour la préparation des Eaux de Cologne — réclame dont la formule est : « *Parfum de luxe, alcool faible* »; cette nouveauté est parfaite. Un simple mélange à l'alcool suivi d'une macération. Aucun filtrage.

Gattefossé et Fils.



Spécialités

Nous rappelons à nos lecteurs fabricants de *produits de beauté* ou de *spécialités de parfumerie* qu'il nous est fréquemment demandé, notamment par nos lecteurs d'outre-mer, sur ces produits, particuliers à l'industrie française de la Parfumerie, des renseignements d'ordre commercial. Ces produits ont une vente très active hors de France et nos lecteurs ont tout avantage à profiter de notre rubrique pour exposer la valeur de leur spécialité.

Nous prions de noter que nos abonnés ont droit à douze lignes gratuites par an dans cette rubrique et que les lignes supplémentaires sont comptées 50 centimes seulement.

Nous espérons publier ainsi une monographie complète de la Parfumerie Confectionnée Moderne.

❧ ❧ ❧

La Sémiphoras

Grande Lotion capillaire du Professeur Pierre et Cie.

Infaillible contre la chute des cheveux et leurs affections.

Lotion végétale garantie sans produits toxiques et artificiels !

La Sémiphoras arrête presque instantanément la chute des cheveux, même la plus rebelle, ayant résisté à tous les traitements connus jusqu'à ce jour.

Cette lotion guérit avec une rapidité merveilleuse toutes les maladies du cuir chevelu : Pelade, Teigne, Dartres, Démangeaisons, Calvitie et Alopécie récentes, Maladies de la barbe, des cils, sourcils, etc.

Réclamer la Notice explicative, qui est envoyée gratuitement et franco, au Laboratoire de M. le Professeur Pierre, 3, rue Herschel, Paris-VI (ou écrire au Bureau du journal à Lyon).

Le Flacon .... 6 fr. 50
Prix du Flacon, grand modèle .... 12 fr. »

Remise aux Pharmaciens, Herboristes et Coiffeurs. Dépositaires demandés.

Pour recevoir un flacon de *La Sémiphoras*, il suffit d'envoyer un mandat-poste à Monsieur le Professeur Pierre et Cie, du prix du flacon que l'on désire, *il sera expédié franco.*

❧ ❧ ❧

Lotion de Sœur St-Augustin

M. de Pazanan, à La Demi-Lune (Rhône).

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre, 14, r. Bellecordière, Lyon

3e Année Numéro 10. OCTOBRE 1910



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 10

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.


NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



Comment on fait des Nouveautés

La profession de Préparateur en parfumerie, celle qui représente la partie Artistique du métier, est en train, sinon de disparaître, du moins de diminuer. Elle sera bientôt l'apanage de quelques-uns, soigneusement et jalousement accaparés par les grands Parfumeurs Parisiens et aussi par les Fabricants de Parfums artificiels. Il faut réagir et préparer soi-même le plus possible.

Autrefois, la Mode, si impérieuse de nos jours, ne contraignait pas le Parfumeur « CHIC » à créer régulièrement des nouveautés dans le goût du jour. Nouveautés souvent éphémères, mais qui quelquefois durent au contraire et deviennent des *types* bientôt imités par l'étranger et la province.

Ces TYPES durables voient le jour chaque fois qu'une matière première réellement nouvelle permet d'introduire dans la gamme déjà si importante des odeurs, une note inédite. C'est ce qui s'est produit lors de l'invention de l'alcool phényléthylique, qui a donné naissance à toutes les Roses et à tous les Muguets nouveaux.

Mais il semble que les Parfums de fleurs ne soient pas réellement ceux à qui le goût général donne la préférence. C'est au contraire les parfums capiteux à base d'ambre qui reviennent, comme au commencement du XVII[e] siècle, à la mode.

On ne rencontre plus que ces parfums puissants et tenaces qui font la joie des mondaines par leur persistance. Le Trèfle incarnat, dont la base connue est le Salicylate d'Amyle, a été, comme un de ses précurseurs, le Corylopsis du Japon, un de ces extraits qui font époque. Sa formule, ou plutôt celle de ses imitations, car les produits de marque restent toujours les meilleurs, est la suivante :

ESSENCE DE TRÈFLE ARTIFICIELLE

Salicylate d'amyle ou d'isobutyle	80
Ylang-Ylang	10
Rose	2.5
Bergamotte	2.5
Vanilline	2.5
Mousse de chêne	0.2
Chrysol 100 %	0.2
Musc ou succédanés	Q. S.

Bien entendu, les meilleures imitations sont celles qui, à l'instar du produit originel, contiennent les teintures les plus vieilles et les plus précieuses. Les produits industriels, c'est-à-dire ceux qui sont faits rapidement

ne peuvent prétendre à une qualité aussi parfaite.

Le CORYLOPSIS peut être imité par le mélange suivant convenablement fixé et fondu par macération :

Extrait de Rose	Parties égales
— de Lilas	
— de Salvia	
— de Jasmin	
— d'Ambre	
— de Cyclamen	

Les recettes que nous indiquons n'ont rien d'absolu, car elles ont pour base des matières premières essentiellement variables selon leur préparateur.

L'ancien Chypre était un mélange d'extraits de Violette, de Rose, d'Ambre et de Foin coupé. On l'a modifié aujourd'hui par des additions successives de produits plus nouveaux, comme Coumarine, Vanilline, et surtout essence de Mousse de Chêne.

Cette nouvelle Matière première devient absolument indispensable dans la Parfumerie moderne, et nous donnerons prochainement des indications techniques sur sa nature et sa préparation.

Qu'il nous suffise pour le moment de rappeler le succès de quelques spécialités dont elle fait la base, comme Fleur de Mousse de Sauzé, Chypre Royal, Safranor, etc., qui sont des mélanges délicieusement combinés où domine l'odeur agreste et persistante de la Mousse de Chêne.

Faut-il également rappeler le succès de notes de parfums tout à fait différentes, sucrées et très capiteuses, telles que Idéal, Azuréa, Cœur de Jeannette, etc... La base de ces préparations est fort probablement la Vanilline dont l'usage correct donne des résultats inespérés.

Voici une formule excellente pour la préparation d'une imitation de Cœur de Jeannette et qui est à conseiller :

CŒUR DE JEANNETTE (Imitation)

Vanilline	40
Mimosa art.	15
Narcisse art.	15
Lilas art.	15
Jasmin art.	10
Rose artificielle	4
Indol	2.5
Anthranylate de Méthyle	2.5
Nérol	2

Musc ou fixateurs *ad libitum.*

Cette composition servira de base à une multitude de mélanges excellents et, si notamment on a réussi une composition *Ambre* satisfaisante, on sera en possession de *bases* essentiellement indiquées pour la préparation de Nouveautés au goût du jour :

Voici quelques poids pour la fabrication d'un extrait d'*Ambre* agréable :

AMBRE

Ambre naturel concentré (infusion 5 %)	30
Musc infusion concentrée (à 5 %)	20
Vanilline	20
Musc kéton	10
Muscambrette	2
Jasmin artificiel	5
Mousse de Chêne	5
Rose de Mai naturelle	5
Coumarine	3

En solution dans l'alcool, pour ramener à 5 % de pur : 1.000 grammes.

Le Santal a eu une vogue très réelle et il est indispensable dans beaucoup de préparations; le Santalol, par sa solubilité, sa suavité et sa fixité, est à conseiller de préférence. Voici un type de Parfum *Oriental :*

PARFUM ORIENTAL

Santalol	35
Coumarine	25
Rose	20
Patchouli	15
Cannelle et Girofle	5
Muscambrette	5

Cet extrait, en mélange avec les préparations déjà indiquées, donnera une multitude de dérivés excellents :

SCLAREA

Chypre	Parties égales
Ambre	
Cœur de Ninette	
Oriental	
Iris	

On approchera aisément de l'extrait *La Feria* par le mélange ci-dessous :

LA FÉRIA (imitation)

Extrait de Sclaréa	par parties égales
— de Trèfle	
— de Rose Niel	

Tous les bouquets peuvent être préparés avec un peu de goût et de doigté ; il suffit de savoir qu'on doit obtenir un produit fondu, une stabilité suffisante et une note dominante caractéristique. Il est inutile de songer à mêler par exemple en parties égales un extrait agreste du type Foin coupé avec une odeur douce type Vanille ou Héliotrope : il est indispensable que l'un serve de base, l'autre de correctif.

Nous le répétons, toutes ces indications n'ont rien d'absolu et serviront simplement à démontrer la complexité et la délicatesse du métier de Préparateur de Parfumerie. Peut-on être original, ne jamais imiter le voisin ?... C'est assez rare et il faut avoir l'aplomb de trouver, même parmi les produits catalogués et connus, le produit qui servira de base typique et introduira la note nouvelle. Les Aldéhydes nouveaux (C^8, C^{10}, C^{12}) n'ont été utilisés qu'avec prudence et n'ont pas encore fait l'objet de nouveautés absolues ; on ne les a utilisés que comme correctifs. Beaucoup d'autres matières premières pourraient également servir à la préparation de nouveautés : Paraméthylacétophénone, acétate de phényléthyle, dérivés cinnamiques, etc. (Le Benzylidène acétone a donné le Sweet-pea en vogue ces temps derniers).

Nous sommes d'avis que le fabricant de parfumerie doit assumer de lui-même ces recherches et utiliser chaque fois qu'il le peut un corps nettement défini et susceptible de concurrence. Il doit éviter d'acheter les compositions toutes faites, si bonnes soient-elles, car elles le mettent à la merci d'un seul et lui coûtent généralement beaucoup plus cher que le prix exact des matières premières. Elles lui économisent, il est vrai... le TEMPS, si coûteux à notre époque. C'est une excuse.

FLORIANE.



Quest-ce donc que le " Minimax "

C'est le plus simple, le plus sûr, le plus pratique de tous les extincteurs portatifs d'incendie, *le seul* qui réunisse sous un *mini*mum de prix, de poids et de volume, le *max*imum de simplicité et d'efficacité.

Pas de Piston.

Pas de Tuyau.

Pas de Mécanisme.

Pas de Pompe.

Un coup sec sur le sol avec le bouton se trouvant au bas de l'appareil

« MINIMAX »

fait jaillir automatiquement un jet extincteur à environ 12 mètres en longueur et 8 mètres en hauteur.

DESCRIPTION TECHNIQUE DE L'APPAREIL « MINIMAX »

L'appareil « Minimax » se compose d'un cône creux en tôle de fer plombée portant une poignée sur le côté. A l'intérieur de ce cône, du côté opposé à la poignée, se trouve un tuyau d'échappement en forme de cône aplati qui aboutit à la tuyère, laquelle est vissée sur la pointe de l'appareil. Le tuyau d'échappement n'arrive pas tout à fait jusqu'au fond de l'appareil et se termine par un tamis en toile métallique.

Au milieu de la base du cône se trouve une ouverture par laquelle on introduit dans l'appareil un panier de métal perforé dont le fond porte un ressort à boudin. Ce panier contient un tube de verre rempli d'acide.

L'appareil est fermé à sa base par un obturateur que traverse un percuteur ou tige de fer qui se termine à l'intérieur par un petit plateau et du côté opposé par un bouton molleté. L'appareil porte, en outre, à l'extérieur, un anneau de suspension.

Le cône est rempli d'une solution de bicarbonate de soude.

Lorsqu'on enfonce le bouton du percuteur, le tube de verre se brise, l'acide se mélange instantanément à la solution de bircarbonate de soude, ce qui a pour résultat de produire une grande quantité d'acide carbonique. Sous la pression de ce gaz, le liquide extincteur est violemment chassé dans le tuyau d'échappement d'où il est projeté dehors par la tuyère.

PRINCIPAUX AVANTAGES ASSURÉS PAR « MINIMAX »

1° *Sécurité*

a) Nos appareils ont été examinés au point de vue technique au Conservatoire National des Arts et Métiers.

b) Nos appareils sont essayés à 15 kg. de pression. (pas d'éclatement possible).

c) Nos appareils se conservent indéfiniment (aucune évaporation ou altération possible).

d) Nos appareils possèdent seuls la fermeture hydraulique à la base, d'où contrôle automatique toujours visible.

e) Nos appareils n'ont ni pompe, ni tuyau, ni robinet, ni mécanisme quelconque ; rien qui puisse se détériorer avec le temps.

f) Nos appareils sont placés sur un support spécial, de sorte qu'ils ne peuvent être déplacés de temps à autre ; ils sont donc toujours visibles et à portée de la main au moment voulu.

2° *Système de vente*

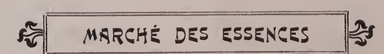
a) Nos appareils sont garantis sur facture.

b) Nos appareils sont chargés gratuitement.

c) Nos appareils sont rechargés gratuitement après extinction d'incendie, sur attestation écrite du client.

d) Nos appareils sont contrôlés gratuitement et régulièrement tous les ans.

MINIMAX S. A.,
119, rue Réaumur, Paris.



On nous écrit de Catane :

Essence de Citron

Le marché est ferme à cause d'une meilleure demande pendant ces derniers jours et, comme les prix sont encore assez bas pour ne pas courir un trop grand risque, ce qui, sans doute, engagera des acheteurs à faire nouvellement des marchés, nous considérons le moment actuel assez avantageux. D'ailleurs, la récolte sera bien tardive cette année et elle n'est pas, comme on sait, aussi favorable que celle de l'année dernière.

Essence de Portugal

Ferme également par suite d'une faible récolte et les prix présents nous semblent justifiés et raisonnables.

Essence de Bergamotte

Cet article a éprouvé une hausse énorme.

Nous-mêmes, cependant, nous n'avons que très peu de confiance en cet article, simplement parce que la même irrégularité que nous avons déjà senti l'année passée se fait sentir aujourd'hui aussi, et c'est pourquoi, nous croyons devoir conseiller à nos clients de n'acheter que ce qui est absolument nécessaire.



Produits de Beauté

Le SECRET DE JEUNESSE. — M. Dœuvre, l'inventeur du *Secret de Jeunesse*, est un spécialiste qui se consacre presque exclusivement à la recherche de ces nouveautés qui font sensation et qui sont considérées, par les femmes soucieuses de leur beauté et de la conservation de leurs charmes, comme des trésors sans pareils. Les parfumeurs se font des clientèles de premier choix en sachant offrir des produits uniques et dont la valeur est ailleurs que sur l'étiquette.

Nous leur conseillons de demander à M. Dœuvre, 74, rue du Dauphiné, son catalogue spécial de produits de beauté; ils y trouveront, en dehors des produits classiques établis consciencieusement, toute une liste de ces spécialités inédites qui font plus pour la réputation d'un parfumeur que le bouquet le mieux composé.

Le SECRET DE JEUNESSE, entre autres, est un liquide



Quel malheur qu'il y ait un état civil. Avec le "Secret de jeunesse" j'ai vingt ans de moins. Merci Monsieur Dœuvre.
Odette Dulac
1913 DE LA GAÎTÉ

incolore, absolument limpide et agréablement parfumé; il ne révèle en rien extérieurement ses propriétés de « Poudre de riz liquide », mais, après une simple application, il détermine, dans l'épaisseur du derme, la formation d'une couche microscopique de poudre blanche qui donne au teint la blancheur nacrée rêvée par toutes les mondaines. Cette nuance ne se détache pas par frottement, elle ne blanchit pas les vêtements comme la poudre, elle ne les graisse pas comme les blancs gras et les fards. C'est l'illusion absolue du naturel.

Son succès dans l'Amérique du Sud, les Antilles, l'Orient s'est affirmé par des courriers merveilleux. Nul doute que le Japon, les Etats-Unis et tous les pays où les filles du Soleil envient la nuance délicate des Parisiennes, ne recherchent aussi bientôt ce produit plus qu'intéressant.

Chez le fabricant, Dœuvre, 74, rue du Dauphiné, à Lyon, et 41, rue de Rome, à Paris.

❧ ❧ ❧

Distillerie

Une liqueur réellement hygiénique et qui soit à conseiller dans la majorité des cas, c'est la COLA-RIVET. On connaît la vertu des noix de Kola fraîches et de la Coca, excitants et stimulants nerveux et musculaires, conservateurs de l'énergie physique et mentale, ces deux végétaux sont la base de cette liqueur.

Commerçants, industriels, chimistes, etc., l'utiliseront pour éviter les effets du surmenage; les sportmen, les explorateurs, les colons ne peuvent s'en passer pour parer aux influences déprimantes du grand air ou des climats tropicaux et fiévreux.

À ces différents titres, nous recommandons la *Cola-Rivet* à tous nos correspondants Européens et d'Outre-Mer. Ils savent que nous accordons à chaque produit l'attention qu'il mérite par ses vertus et que nous ne leur conseillons que l'achat de spécialités de valeur. Le monopole de la *Cola-Rivet* pour leur Région leur sera une source de profit et de considération. — Bouchacourt, distillateur, 42, cours Richard-Vitton, Lyon.

❧ ❧ ❧

Eau du Sahel

Cette spécialité n'est pas de celles qui, à la Chambre des Députés, ont été classées sous l'épithète peu gracieuse, mais si souvent méritée, de charlatanesque. C'est un produit hygiénique, doué de propriétés reconnues, même par des médecins, et qui a été expérimentée d'une façon très sérieuse. Ce produit a un effet immédiat sur l'épiderme, il peut remplacer les poudres, fards, crèmes et laits contre les éphélides, notamment ceux qui, à base de produits plombiques, offrent certains dangers. Une preuve manifeste de l'intensité de son action peut se constater dans la réparation du derme après brûlures et autres accidents cutanés.

Comme collyre, pour la beauté des yeux, c'est également un produit sans rival. On l'a nommée la panacée de l'épiderme...

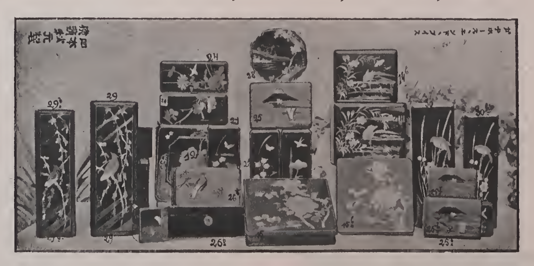
Les commerçants, soucieux de conserver leur clientèle, en France et partout, sont toujours désireux de connaître les produits capables de leur valoir des compliments, nous leur conseillons de s'intéresser à l'eau du Sahel, peut-être en tireront-ils un profit plus durable que des produits à grand fracas, mais sans efficacité.

(*Communiqué par M. Dorier, de Marseille*).

V. MENIL, 185, Yamaschitacho, YOKOHAMA (Japon)

LAQUES DU JAPON

Pour la Parfumerie, Confiserie, Mercerie, etc.



STOCK DISPONIBLE à la PARFUMERIE MODERNE, DÉPOSITAIRE à LYON

Nos	Dimensions en m/m	Dé or	Prix la pièce	
12	195×160, H 75,	luxe relief.. .	**2.25**	ensemble **3.75**
12 bis	160×140, H 55,	plaqué	**1.80**	
13	195×160, H 75,	bronze couleurs	**1.95**	ensemble **3.20**
13 bis	175×145, H 60,	»	**1.50**	
14	180×150, H 60,	cigogne	**1.65**	ensemble **2 65**
14 bis	160×130, H 50,	»	**1.20**	
15	200×200, H 40,	b. à mouchoirs	**1.95**	ensemble **3.15**
15 bis	180×180, H 25,	sans fermoir ..	**1.50**	
21	160×75, H 75,	fermoir bouton .	**0.80**	
24	160×75, H 75,	fermoir clé	**0.95**	
25	150×105, H 85,	paysage fond or	**2.25**	ensemble **4.10**
25 bis	130×90, H 65,	grand luxe.....	**1.75**	
25 ter	110×65, H 45	....	**1 »**	
26	180×125, H 85,	oiseaux fond or	**2.55**	ensemble **5 »**
26 bis	160×100, H 70,	grand luxe,...	**2 »**	
26 ter	140×80, H 50,	» ...	**1 25**	

Nos	Dimensions en m/m	Décor	Prix la pièce	
27	180×150, H 65,	petit coffret. .	**1.25**	ensemble **2 »**
27 bis	160×130, H 50,	» ...	**0.95**	
28	135×130. H 40,	forme ronde...	**1.95**	
29	305×105, H 75.	boîte à gants..	**1.80**	ensemble **2.80**
29 bis	280×85, H 60,	longue	**1.25**	
30	305×105, H 75,	boîte à gants. .	**2.25**	ensemble **3.50**
30 bis	280×85. H 60,	» ..	**1.80**	
A	240×190, H 75,	grand modèle.	**2 »**	ensemble **3.25**
A bis	220×175, H 75,	décor 12......	**1.60**	
B	»	» »	**2.75**	ensemble **4.50**
B bis	»	» »	**2.25**	
C	»	» »	**1.90**	ensemble **3 »**
C bis	»	» »	**1.50**	

Nos prix s'entendent par 12e pris à Lyon, sauf vente (douane acquittée)

EXPÉDITION DIRECTE POUR ORDRES IMPORTANTS



TOUS MODÈLES A EXÉCUTER SUR COMMANDE

Délai 4 à 6 mois

BOURIKIS étuis spéciaux pour flacons à plongeurs, en bois, métal, etc., très bon marché, Boîtes doubles garnies, etc.

POUR RENSEIGNEMENTS

PARFUMERIE MODERNE, 19, rue Camille, LYON



LA RÉGLEMENTATION DE LA DROGUERIE

La plupart de nos confrères de l'Etranger reproduisent notre article sur la réglementation de la Droguerie dans les différents pays. *La Revue de la Droguerie de Zurich* le fait suivre par la note suivante :

« En reproduisant bien volontiers l'aperçu de notre « confrère, nous tenons pourtant à faire observer qu'en « Allemagne il se trouve de nombreux droguistes à « côté des droguistes-pharmaciens, qui exploitent des « drogueries vu qu'ils n'ont pas ou très tard obtenu « une licence de pharmacie, le nombre de ces dernières « étant limité. Cet état de choses, soit la limitation du « nombre des pharmacies, favorise beaucoup l'existence « de nombreuses drogueries. Nous trouvons donc qu'en « Allemagne les droguistes sont bien plus nombreux « que les pharmaciens.

« En Suisse, c'est le contraire. Le nombre des phar- « macies n'étant pas limité, elles y sont beaucoup plus « nombreuses et les drogueries y sont en minorité, sur- « tout dans les grandes villes.

« Il convient encore d'ajouter que plusieurs cantons « suisses, tels que Berne, Neufchâtel, etc., reconnais- « sent officiellement la profession du droguiste et dans « ces localités seulement les candidats à ce titre doivent « subir un examen en règle. Il est malheureusement « vrai que les autres cantons traitent en fait de légis- « lation les droguistes absolument sur le même pied que « le premier commerçant venu. Par contre, ces cantons « accordent aux droguistes l'autorisation bien mince de « vendre les poisons techniques, ce qui constitue en « somme une compensation peu en rapport avec les be- « soins de la sécurité publique et en considération des « apprentissages et études que le droguiste suisse cons- « ciencieux s'impose librement à lui-même à défaut « d'examen professionnel, réclamé en vain depuis long- « temps.

« N. D. L. R. — En Suisse comme en Belgique, « nos confrères sont à la même enseigne ; ils luttent « et font leur possible pour arriver à faire reconnaître « leurs droits méconnus en haut lieu. Là, comme chez « nous, le public veut le droguiste parce que en maintes « circonstances il a besoin de ses services. Par ce fait « le droguiste est devenu une nécessité publique et « aucune loi ne peut empêcher ou supprimer la volonté « de toute nation.

« En Belgique, à la suite d'un rapport fait par un « pharmacien, le ministre compétent a, d'un trait de « plume, supprimé l'examen ; cette suppression n'a servi « à rien en faveur des pharmaciens belges, puisque « d'après un dernier recensement fait par nous, nous « constatons que, à côté des 600 droguistes diplômés « qui restent de l'ancien régime, il en existe maintenant « plus de 500 du nouveau régime qui n'ont ni diplômes « ni garantie de capacité pour le public ».

Victor KREBS.



INFORMATIONS

Emploi du carton ondulé pour les emballages

Voici la circulaire des Compagnies de chemins de fer, relative à l'emploi du carton ondulé :

« Les cartons ondulés employés à la confection des emballages doivent être fabriqués avec des papiers de bonne qualité. Pour éviter l'effet de l'humidité, ils doivent être uniquement composés de pâtes collées et présenter une résistance suffisante, peser notamment les poids minima suivants : 1° Papiers paille bouchonnés, goudron ou autres, de toutes couleurs : simple face (S. F.), 450 gr. ; double face (D.F.), 650 gr. (le mètre carré). 2° Papiers cellulose, bisulfite ou autres de même qualité : S. F., 370 gr. ; D. F. 470 gr. Quelle que soit la dimension des colis, il est obligatoire de les ficeler très serrés, ainsi : 1° il doit y avoir au moins une ficelle par longueur d'arête de 0 m. 15 ou fraction de 0 m. 15 ; 2° à chaque arête, les ficelles doivent, au moins sur l'une des faces, être perpendiculaires au sens des cannelures.

« Les emballages d'ondulé ne sont acceptés que pour les transports G. V. dans les limites suivantes. Jusqu'à : 5 k., pour liquides,corps gras ou fluides ; 10 k., pour œufs, autres produits fragiles, les colis de plus de 5 k. étant cloisonnés comme il est dit au § *D* ; 15 k., pour autres marchandises. Par exception, les papiers, cartons, boîtes, etc., en ondulé voyageant comme marchandises dans des emballages en ondulé, sont acceptés en P. V. Les emballages en ondulé doivent, en outre, remplir les conditions suivantes :

« *A*. Présenter la forme des boîtes construites pour répondre aux conditions précitées du ficelage.

« *B*. Les épaisseurs des parois varient suivant la nature des colis et doivent être au minimum les suivantes, en allant de l'extérieur à l'intérieur. Marchandises fragiles : 1° fluides, liquides, corps gras admis jusqu'à 5 k.).

de 0 à 3 k. 1 D. F.; de 3 à 5 k. 2 D. F.; 2° autres (jusqu'à 10 k.) de 0 à 5 k. 1 D. F.; de 5 à 10 k., 2 D. F. (en colis cloisonnés). — Marchandises non fragiles : 1° transportées en vrac : de 0 à 3 k., S. F.; de 3 à 5 k., D. F.; 5 à 10 k. 2 D. F. (au moins sur les 4 faces latérales et D. F. sur les fonds); de 10 à 15 k., 2 D. F. (sur chaque face et les fonds); 2° préalablement emballées en boîtes ou en paquets bien fermés et ficelés : de 0 à 5 k., S. F.; 5 à 10 k., D. F., 10 à 15 k., 2 D. F. (au moins sur les 4 faces latérales et D. F. sur les fonds).

« *C.* En ce qui concerne les colis en vrac pesant plus de 5 k., à cause de l'inconvénient de l'entrebâillement possible des joints aux arêtes des boîtes, on doit faire usage : soit de couvercles dont la hauteur cumulée représente au moins 1/3 de la hauteur totale de la boîte, soit des garnitures présentant la forme de rabats et désignés dans l'usage commercial sous le nom d'oreillettes ou protecteurs, et disposées de manière à empêcher toute atteinte aux objets placés à l'intérieur de l'emballage. Les garnitures ci-dessus peuvent être prises sous les épaisseurs indiquées au § B. Cette protection des arêtes n'est pas exigée quand les objets sont eux-mêmes déjà emballés dans des boîtes ou en paquets bien fermés ou ficelés.

« *D.* Quand les marchandises n'épousent pas complètement la forme des emballages, les vides doivent être remplis de fibres de bois ou autres, bien tassées. Les objets fragiles doivent être emballés avec soin, pièce par pièce, chacun étant séparé des autres et de l'emballage par des fibres précitées; ils peuvent aussi être contenus dans un cloisonnement intérieur de la dimension des objets, en ondulé D. F., à cannelures perpendiculaires aux fonds, l'emploi de ce cloisonnement est obligatoire pour les colis de plus de 5 k. Pour les liquides, le cloisonnement intérieur de la dimension des récipients est accepté comme constituant l'emballage intérieur prescrit par le règlement postal, à conditions que les flacons soient entourés de toutes parts d'une matière absorbante.

Remarque générale. — Le carton ondulé est admis au même titre que le papier d'emballage pour tous les emplois où celui-ci est d'usage commercial; il ne peut, toutefois, remplacer le papier goudronné imperméable, à moins d'être lui-même goudronné ».

❧ ❧ ❧

Nous informons nos lecteurs que nous pouvons leur procurer des étuis *bois et métal nickelé* pour les nouveaux parfums sans alcool.

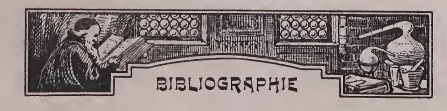
❧ ❧ ❧

Colorants Naturels

Les nouvelles dispositions légales interdisant l'emploi des colorants artificiels, notamment pour la fabrication des sirops, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant les colorants naturels K. R. garantis purs, dont les noms suivent :

Rouge végétal cristallisé ou en poudre..	le kilo	65	fr.
Rouge végétal extra gros cristaux....	—	80	»
Vert Menthe extra (pur végétal)........	—	46	»
Rouge grenadine végétal..............	—	50	»
Rose brillant végétal.................	—	55	»
Brun rhum végétal....................	—	45	»
Jaune citron végétal..................	—	46	»
Jaune chartreuse végétal..............	—	50	»

Augmentation de 10 % pour quantités de moins de 1 kilogramme.



Fraudes et Falsifications

par Xavier de Borssat, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, secrétaire adjoint de la Délégation française au premier Congrès international de la Répression des Fraudes, avec préface de M. Eug. Roux, Docteur ès-sciences, chef du service de répression des fraudes.

Un fort volume in-8° de 560 pages, prix 7,50 franco.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'ouvrage de notre collaborateur distingué a été honoré des souscriptions des Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, de la Ville de Paris, du Département de la Seine, du Conseil général de l'Algérie, etc., et qu'il lui a été décerné des médailles de vermeil par la Société des Apiculteurs de France et par la Société des Viticulteurs.

C'est un ouvrage indispensable dans toutes les bibliothèques des commerçants, industriels, etc.

Les Maladies du Cuir Chevelu

Prophylaxie et Traitement, par le Dr Gastou, assistant à l'Hôpital Saint-Louis.

2e Edition 1907, 1 vol. in-16 de 96 p., 19 figures, cartonné .... 1 fr. 50

Le but de ce livre est de donner un aperçu des maladies du cuir chevelu, d'en donner l'hygiène, la prophylaxie et le traitement en basant sur les données scientifiques cette étude pratique. Un formulaire cosmétique (lotions et frictions, pommades, huiles, brillantines, teintures) complète l'ouvrage. La Pelade, les Teignes, certaines folliculites pyogènes peuvent être transmissibles et créer des épidémies. Leur connaissance doit être vulgarisée dans l'intérêt de la prophylaxie sociale.

Le Gérant : Gattefossé.

Imp. P. Legendre, 14, r Bellecordière. Lyon

3e Année Numéro 11. NOVEMBRE 1910



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 11

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : 0,40 Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.

Ancienne Maison MATHIEU & ARLAUD, d'AVIGNON

UNION DE PRODUCTEURS D'ESSENCES DE VAUCLUSE

ALTHEN-LES-PALUDS

SPÉCIALITÉ
D'ESSENCE DE MENTHE
FRANCO - ANGLAISE

"STELLA".

CULTURES MODÈLES ET DISTILLERIES A
ALTHEN-LES-PALUDS, ENTRAIGUES
PERNES, VALAYANS

Adresse Télégraphique : UNION PRODUCTEURS ALTHEN-LES-PALUDS

Société Anonyme "FLORA"

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES

DUBENDORF - ZURICH
SUISSE

MATIÈRES PREMIÈRES POUR FABRIQUES DE PARFUMERIE
Savons de Toilette, etc.

Direction : Dr A. CORTI et Dr BAUR-THURGAU

Représentants pour LYON et la Province : GATTEFOSSÉ & FILS, 15-19, rue Camille, LYON

TARIFS SUR DEMANDE



Distillerie d'Essences
ET EAUX AROMATIQUES

Alberto CALDES

Calle Huerto de los Frailes. No 1
ALCIRA (Valencia) Espagne

SPÉCIALITÉ D'ESSENCES PURES RECTIFIÉES
d'Orange douce (Portugal), Néroli, Lavande,
Pouliot, Sauge, Camomille, Citron, Thym, Eucalyptus, Romarin, etc., etc.

PRIX ET ECHANTILLONS SUR DEMANDE

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES



Opiat-Dentifrice

Ces pâtes dentifrices à base de miel ont généralement la formule suivante :

Miel blanc.............	500 grammes.
Glycérine neutre.......	500 —
Carbonate de chaux....	500 —
Carbonate de magnésie.	250 —
Kaolin blanc pulvérisé..	100 —
Saccharine	5 —

La coloration est obtenue par addition de carmin ou de rouge végétal, et le parfum est ajouté à la dose de 8 à 15 grammes par kilog selon les formules habituelles (Voir Formulaire R.G., page 57).

On peut remplacer la saccharine par la glycérrhysine, extrait du réglisse, ou plus simplement par de l'extrait de réglisse. Le goût de ce produit est réellement agréable dans la bouche.

On reproche à la formule ci-dessus son peu de cohésion, la glycérine ayant toujours une tendance à se séparer. On y remédie en remplaçant la glycérine par un glycéré d'amidon ou de préférence par une crème glycérinée au stéàrate toujours très stable. Dans ce cas, on emploie 1 kilog de crème pour remplacer 500 gr. de glycérine. (Voir *Parfumerie Moderne*, supplément, mars 1909, page 30).

On donne aux dentifrices une fraîcheur agréable en les additionnant d'une toute petite proportion de camphre. Le camphre de romarin paraît particulièrement indiqué, mais on le trouve assez peu dans le commerce.

NOTA. — Rappelons que le rédacteur chargé de la rubrique « Recettes et procédés utiles », se met dans la mesure du possible à la disposition des abonnés pour apprécier les produits qui lui seront soumis et donner son avis pour la préparation de produits similaires.

Savon liquide transparent

Il est assez difficultueux de préparer un savon liquide parfaitement transparent et suffisamment détersif. On recherche, non seulement pour les distributeurs à clapet, mais aussi pour toutes les préparations (shampoings, lotions, etc.), destinées à nettoyer, une formule donnant des résultats satisfaisants. Nous conseillons la suivante qui a fait ses preuves :

Dissoudre dans un litre de solution chaude de carbonate de potasse, 150 grammes de colophane claire (verre à vitre). Après refroidissement, ajouter 1 kilog de sulforicinate de soude et un demi-kilog de solution de sapindus ou de panama.

Parfumer avec un parfum soluble dans l'eau (Oléarome) ou avec 1 gr. maximum par kilog de parfum sans terpènes. Une trop grande addition d'essence ordinaire amènerait un louche de la préparation.

Shampoing au savon

Le savon à employer dans les shampoings, doit être pur, sans addition de charge ni de fécule, ce qui arrive souvent avec les savons mous de qualité courante.

Eau de Cologne 50°.....	1 litre.
Savon mou pur.........	70 grammes.
Essence de Verveine....	4 grammes.

Parfums Fixes pour Savons

Gattefossé et Fils (sans alcool), trois séries, tous parfums à 10, 20 et 40 francs le kilog. Rendement le plus élevé pour tous savons ordinaires.

Saponé de Thymol

(Désinfectant pour arrosage).

Nous devons à M. Musnier la formule suivante qu'il utilise depuis plusieurs années avec succès :

Thymol cristallisé......	4 grammes.
Acide borique..........	100 grammes.
Méthylène	1/2 litre.
Essence de thym........	20 grammes.
Lessive de potasse......	30 grammes.
Eau	4 litres 1/2

Savon pour la barbe

On sait qu'un savon pour la barbe doit donner une mousse persistante. Or, les savons ordinaires, même les savons de coco à froid, ne donnent qu'une mousse, abondante, il est vrai, mais fugace et sans tenue et qui tombe rapidement. On remédie à cet inconvénient par addition de gomme arabique. On peut pallier à la dessication trop rapide de la mousse gommeuse avec un peu de glycérine et la fabrication est la suivante :

Le savon est comme d'usage coupé en copeaux et séché avant broyage, on utilisera la pâte la plus mousseuse, par elle-même. On la broie soigneusement avec 5 % de solution épaisse gomme arabique, ou Soudan soluble. On le laisse sécher à nouveau quelque temps, on le parfume, le colore comme d'habitude et on le boudine à travers un orifice cylindrique et le coupe de la longueur voulue.

Ce savon ne se frappe pas ; on l'habille quelquefois de papier d'étain, d'aluminum, ou simplement métallisé, et on l'enferme dans un étui métallique *ad hoc*. Les bourikis japonais en métal laqué sont tout indiqués pour cet usage. Leur prix relativement modique et leur joliesse inédite les rendent intéressants.

Poudre minérale pour les enfants

Cette poudre est destinée à remplacer le licopode, l'amidon en poudre, ou les poudres de riz qui ne sont pas à conseiller pour cet usage, à cause de leur fermentation facile.

Talc stérilisé..........	140 grammes.
Acide borique pilé.....	40 —
Sous-nitrate de bismuth	20 —
Salol	5 —
Parfum	Q.S.

Anti-Mites

La composition suivante est destinée à remplacer le camphre et préserve les fourrures, les vêtements, de l'attaque des insectes. Son odeur est agréable, le Thymol masquant parfaitement l'odeur désagréable de la naphtaline.

Naphtaline	800 grammes.
Camphre	180 —
Thymol	20 —

Sachets de Chypre

On nous demande souvent des formules de préparations très aromatiques encore que bon marché, destinées à être offertes en primes et susceptibles de parfumer agréablement le linge.

Santal citrin pilé......	50 grammes.
Poudre d'Iris..........	50 —
Roses de Provins pilées	50 —
Essence de Géranium..	1 —
Musc artificiel.........	0,5

Dépilatoire

Sulfure de sodium......	25 grammes.
Chaux vive.............	25 —
Poudre d'amidon........	100 —
Essence de Verveine...	2 —

Diluer au moment de l'emploi et appliquer en couche mince.

Insecticide liquide

Méthylène 90°..........	1 litre.
Essence de lavande pure	25 grammes.

Pulvériser ou badigeonner dans les endroits infestés.







3, Rue des Rosiers, 3, PARIS

Téléphone ; 1002-85 · Adresse Télégraphique ABIRKENS PARIS

Parfums Synthétiques

Evitez la hausse sur les essences de Bergamotte et de Géranium en employant nos

Essence de Bergamotte Artificielle
— Géranium Rosat Artificielle

AUSSI FINES et PLUS PUISSANTES que les Essences Naturelles

ET CONSIDÉRABLEMENT MOINS CHÈRES

Nouveauté : CYCLAMEN

USINE A MONTREUIL (Seine), 76, Rue Armand-Carrel

FABRIQUE D'HUILES ESSENTIELLES, DE PARFUMS SYNTHETIQUES ET D'ESSENCES

E. SACHSSE & Cie

LEIPZIG

SPÉCIALITÉS :

HUILES ESSENTIELLES SANS TERPÈNES, NI SESQUITERPÈNES "SACHSSE"

Très fines, très concentrées et facilement solubles dans l'alcool dilué

EXEMPLE : **Huile essentielle de Citron** sans terpènes, ni sesquiterpènes **"Sachsse"** :

Rotation optique	— 2 1/2	Solubilité :	1 : 8–10 dans l'alcool 60 %.
Poids spécifique	0,889-0,905	Contenance en Citral	60 à 70 %

HUILES ESSENTIELLES de Fleurs fines concentrées et sans alcool

HUILES ESSENTIELLES ARTIFICIELLES

Bergamotte, Citron, Géranium, Iris, Rose-Damascine, (Cette dernière surpasse, par sa finesse et son arôme, tous les produits artificiels connus jusqu'alors, et constitue le meilleur substituant de l'Huile essentielle naturelle.)

Acétate de Benzyle, Arome de Cire et de Miel, Citral, Rosalol, Salicylate d'Amyle (Tréfol), Yara-Yara, etc., etc.

V. MENIL, 185, Yamaschitacho, YOKOHAMA (Japon)

LAQUES DU JAPON

Pour la Parfumerie, Confiserie, Mercerie, etc.



STOCK DISPONIBLE à la PARFUMERIE MODERNE, DÉPOSITAIRE à LYON

Nos	Dimensions en m/m	Décor	Prix la pièce	
12	195×160, H 75,	luxe relief.. .	2.25	ensemble 3.75
12 bis	160×140, H 55,	plaqué	1.80	
13	195×160, H 75,	bronze couleurs	1.95	ensemble 3.20
13 bis	175×145, H 60,	»	1.50	
14	180×150, H 60,	cigogne	1.65	ensemble 2.65
14 bis	160×130, H 50,	»	1.20	
15	200×200, H 40,	b. à mouchoirs	1.95	ensemble 3.15
15 bis	180×180, H 25,	sans fermoir ..	1.50	
21	160×75, H 75,	fermoir bouton .	0.80	
24	160×75, H 75,	fermoir clé.....	0.95	
25	150×105, H 85,	paysage fond or	2.25	ensemble 4.10
25 bis	130×90, H 65,	grand luxe.....	1.75	
25 ter	110×65, H 45...............		1 »	
26	180×125, H 85,	oiseaux fond or	2.55	ensemble 5 »
26 bis	160×100, H 70,	grand luxe,...	2 »	
26 ter	140×80, H 50,	» ...	1 25	

Nos	Dimensions en m/m	Décor	Prix la pièce	
27	180×150, H 65,	petit coffret...	1.25	ensemble 2 »
27 bis	160×130, H 50,	» ...	0.95	
28	135×130. H 40,	forme ronde...	1.95	
29	305×105, H 75.	boîte à gants..	1.80	ensemble 2.80
29 bis	280×85, H 60,	longue	1.25	
30	305×105, H 75,	boîte à gants..	2.25	ensemble 3.50
30 bis	280×85, H 60,	» ..	1.80	
A	240×190, H 75,	grand modèle.	2 »	ensemble 3.25
A bis	220×175, H 75,	décor 12......	1.60	
B	» »	»	2.75	ensemble 4.50
B bis	» »	»	2.25	
C	» »	»	1.90	ensemble 3 »
C bis	» »	»	1.50	

Nos prix s'entendent par 12e pris à Lyon, sauf vente (douane acquittée)

EXPÉDITION DIRECTE POUR ORDRES IMPORTANTS



TOUS MODÈLES A EXÉCUTER SUR COMMANDE

Délai 4 à 6 mois

BOURIKIS étuis spéciaux pour flacons à plongeurs, en bois, métal, etc., très bon marché, Boîtes doubles garnies, etc.

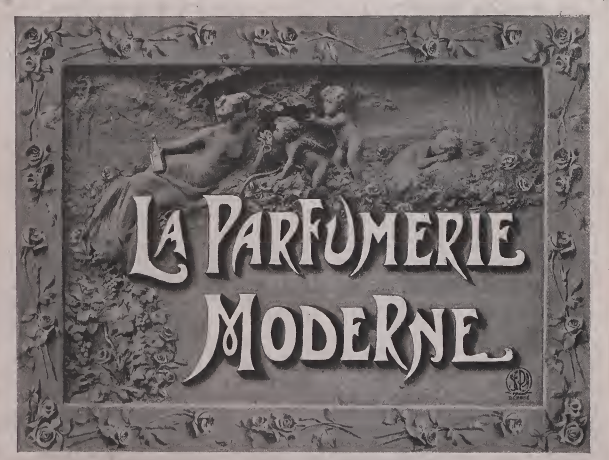
POUR RENSEIGNEMENTS

PARFUMERIE MODERNE, 19, rue Camille, LYON



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

Le Gerant : GATTEFOSSÉ. Imp. P LEGENDRE, 14, r Bellecordière, Lyon



ET DROGUERIE MODERNE RÉUNIES

Revue Scientifique et de Défense Professionnelle

PARFUMERIE ※ SAVONNERIE ※ DROGUERIE ※ PHARMACIE ※ LIQUORISTERIE ※ CONFISERIE, ETC

JOURNAL MENSUEL ILLUSTRÉ

SOMMAIRE DU N° 12

ADMINISTRATION : 19, Rue Camille, LYON

93, Boulevard Soult, 93. — PARIS

ABONNEMENTS : 12 mois : FRANCE : 5 francs; ETRANGER : 6 francs

Le Numéro : **0,40** Centimes

Imp. P. LEGENDRE et Cie, Lyon.



NYO-PARFUMS
ESSENCES FLORALES
Nyo-Jasmin I
Nyo-Jonquille
Nyo-Narcisse
Nyo-Réséda
Nyo-Jasmin II
Nyo-Néroli M
Nyo-Rose A
Nyo-Muguet
Nyo-Œillet
Nyo-Néroli big.
Nyo-Rose M
Nyo-Orange
Nyo-Cassie
Nyo-Lilas
Nyo-Héliotrope
Nyo-Violette I
PARFUMS NATURELS ET ARTIFICIELS
Th. MÜHLETHALER S. A.
GRASSE (France) NYON (Suisse)

V. MENIL, 185, Yamaschitacho, YOKOHAMA (Japon)

LAQUES DU JAPON

Pour la Parfumerie, Confiserie, Mercerie, etc.



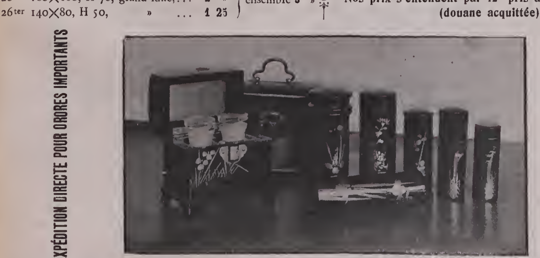
STOCK DISPONIBLE à la PARFUMERIE MODERNE, DÉPOSITAIRE à LYON

Nos	Dimensions en m/m	Décor	Prix la pièce	
12	195×160, H 75,	luxe relief.. .	2.25	ensemble 3.75
12 bis	160×140, H 55,	plaqué	1.80	
13	195×160, H 75,	bronze couleurs	1.95	ensemble 3.20
13 bis	175×145, H 60,	»	1.50	
14	180×150, H 60,	cigogne	1.65	ensemble 2 65
14 bis	160×130, H 50,	»	1.20	
15	200×200, H 40,	b. à mouchoirs	1.95	ensemble 3.15
15 bis	180×180, H 25,	sans fermoir ..	1.50	
21	160×75, H 75,	fermoir bouton .	0.80	
24	160×75, H 75,	fermoir clé.....	0.95	
25	150×105, H 85,	paysage fond or	2.25	ensemble 4.10
25 bis	130×90, H 65,	grand luxe.....	1.75	
25 ter	110×65, H 45...............		1 »	
26	180×125, H 85,	oiseaux fond or	2.55	ensemble 5 »
26 bis	160×100, H 70,	grand luxe,...	2 »	
26 ter	140×80, H 50,	» ...	1 25	

Nos	Dimensions en m/m	Décor	Prix la pièce	
27	180×150, H 65,	petit coffret. .	1.25	ensemble 2 »
27 bis	160×130, H 50,	» ...	0.95	
28	135×130. H 40,	forme ronde...	1.95	
29	305×105, H 75.	boîte à gants..	1.80	ensemble 2.80
29 bis	280×85, H 60,	longue	1.25	
30	305×105, H 75,	boîte à gants..	2.25	ensemble 3.50
30 bis	280×85, H 60,	» ..	1.80	
A	240×190, H 75,	grand modèle.	2 »	ensemble 3.25
A bis	220×175, H 75,	décor 12......	1.60	
B	» »	»	2.75	ensemble 4.50
B bis	» »	»	2.25	
C	» »	»	1.90	ensemble 3 »
C bis	» »	»	1.50	

Nos prix s'entendent par 12e pris à Lyon, sauf vente (douane acquittée)

EXPÉDITION DIRECTE POUR ORDRES IMPORTANTS



TOUS MODÈLES A EXÉCUTER SUR COMMANDE

Délai 4 à 6 mois

BOURIKIS étuis spéciaux pour flacons à plongeurs, en bois, métal, etc., très bon marché, Boîtes doubles garnies, etc.

POUR RENSEIGNEMENTS

PARFUMERIE MODERNE, 19, rue Camille, LYON

SOMMAIRE DU N° PRÉCÉDENT



RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES



Poudre Minérale extra-blanche

Craie précipitée	50	grammes.
Talc extra	50	—
Sulfate de chaux précip.	100	—
Parfum	Q.S.	

Emploi du Chrysol

On nous a demandé à plusieurs reprises quelques formules pour l'utilisation du Chrysol (constituant de l'essence de Chrysantème, d'une agréable odeur de verdure ou de pistils de roses), en voici quelques-unes.

FOUGÈRE

Chrysol	30	grammes.
Bourgeons de bouleau	5	—
Mousse de chêne 10 %	20	—
Coumarine	3	—
Lavande déterpénée	2	—
Bergamotte déterpénée	2	—

Fixateur *ad libitum.* (Pour 15 litres d'extrait).

FOIN DE MAI OU FOIN COUPÉ

Coumarine	20	grammes.
Chrysol	20	—
Bergamotte déterpénée	4	—
Géranium déterpénée	4	—
Vétyver	4	—
Linalol	4	—
Mousse de chêne	3	—
Vert de Violette	0,5	—

Fixateur *ad libitum.*

Pour 7 litres 1/2 d'extrait.

MIMI-PINSON IMITATION

Foin coupé ci-dess. (essence)	35	grammes.
Fougère ci-dessus (essence).	35	—
Essence de Santal	6	—
Essence de Vétyver	5	—
Essence d'Ambrette	3	—
Iris absolu (ou artificiel)	2	—
Civette naturelle	1	gramme.
Musc Tonkin en grains	1	—
Vanilline	1	—
Rose concrète	0,5	—
Jasmin concrète	0,5	—

Pour 20 litres d'extrait.

Parfums pour Savons

Nous devons à l'obligeance de M. Larcher, le chimiste bien connu, rédacteur à la *Seifensieder Zeitung*, les formules suivantes qui sont utilisées avec succès, paraît-il, dans maintes savonneries. Chacune des formules ci-dessous s'entend pour 100 kilogs de savons :

ROSE POUR SAVON N° 1

Essence de géranium d'Afrique	60 gr.
— — artificielle	80 —
Miellone « Flora »	10 —
Essence de Niobé	20 —
Salicylate de méthyle	20 —
Essence de Carvi	40 —
Musc « Flora »	4 —
Alcool cinnamique « Flora »	20 —
Santal	80 —
Acétate de Géranyl	30 —
Roséine « Flora »	40 —

ROSE POUR SAVON N° 2

Essence de Bergamotte artificielle	50 gr.
— de Badiane	20 —
Yara-Yara	1 —
Essence de Géranium artificielle	200 —
Essence de Girofle	80 —
Chinambrol « Flora »	10 —
Citronellol	20 —
Musc « Flora »	5 —
Acétate de Benzyle	60 —

ROSE POUR SAVON N° 3

Essence de Palmarosa	50 gr.
Essence de Géranium artificielle	100 —

Essence de Rose artificielle	20 —
Essence de Girofle	40 —
Essence de Niobé	30 —
Styrax	100 —
Acétate de Benzyle	20 —
Musc 100 %	10 —
Citral	10 —
Patchouli	10 —
Essence de Cannelle	20 —

MUGUET POUR SAVON N° 1

Terpinéol	200 gr.
Essence de Coriandre	5 —
Muguet « Flora »	50 —
Benzylpropionate « Flora »	100 —
Salicylate d'amyle	10 —
Linalol ou ess. de linaloé	200 —
Coumarine	20 —
Muscambre « Flora »	5 —

MUGUET POUR SAVON N° 2

Benzylpropionate	100 gr.
Citronellol	20 —
Essence de linaloé	200 —
Essence de Cananga	40 —
Héliotropine	20 —
Coumarine	10 —
Néroline	5 —
Acétate de linalyle	20 —
Musc « Flora »	4 —
Terpinéol	150 —

VIOLETTE POUR SAVONS N° 1

Violette artificielle 6	100 gr.
Propionate de Benzyle	100 —
Terpinéol	300 —
Héliotropine	100 —
Mousse de chêne	10 —
Vanilline	20 —
Flora-Violan	60 —
Essence de Cananga	50 —
Coumarine	20 —

VIOLETTE POUR SAVONS N° 2

Essence de Bergamotte artificielle	80 gr.
Essence de Petitgrain Vallauris	40 —
Flora-Violan	60 —
Essence de Géranium artificielle	80 —
Essence de Cèdre	100 —
Violette artificielle 100 %	200 —
Essence de Girofle	40 —

VIOLETTE POUR SAVONS N° 3

Floranal	20 gr.
Violette en pâte Mulhethaler	100 —
Terpinéol	100 —
Vanilline	20 —
Coumarine	10 —
Héliotropine	40 —
Essence de Cannelle	60 —
Essence de Lavande	20 —
Essence de Géranium d'Algérie	50 —

HÉLIOTROPE POUR SAVONS N° 1

Essence de Girofle	50 gr.
Narcisse artificiel	20 —
Alcool cinnamique	20 —
Baume de Tolu	30 —
Essence de Petitgrain	10 —
Terpinéol	300 —
Acétate de Benzyle	100 —
Héliotropine	200 —
Amandes amères	20 —
Vanilline	10 —

Violette et Aldéhyde C^{12}

La recette indiquée par notre collaboratrice Floriane, dans notre dernier numéro, a eu le plus grand succès; les nombreuses demandes qui nous sont arrivées de tous côtés nous l'ont abondamment prouvé.

Rappelons que la Maison Gattefossé et Fils fabrique un aldéhyde duodécylique spécial, privé de toute odeur grasse et dilué au 10e pour en faciliter l'usage, au prix de 120 francs le kilog (10 % en plus par petites quantités).

Au moyen de ce produit nouveau, de violette 100 % et d'essence véritable, il a été créé une Essence de Feuilles de Violette N° 792, à 500 francs le kilog., dont l'emploi donne des résultats merveilleux.

Si on utilise par exemple :
Violette Vera, 100 %, 80 parties,
Feuilles de Violettes 792, 20 parties,
On obtient une violette fleurie qui donne l'absolue illusion de la réalité.

On peut également utiliser avec succès la nouvelle composition Feuilles de Violette 792, dans toutes les préparations actuelles, sans aucun risque de les détériorer et en leur donnant une fraîcheur absolument unique.

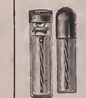
L'aldéhyde duodécylique G. F. 10 % peut s'employer sans précautions spéciales, sa dilution mettant le préparateur à l'abri des trop fortes erreurs de pesées qui risqueraient de donner des notes trop différentes de celles qui sont admises d'ordinaire.

Emploi de l'Aldéhyde C^{10}

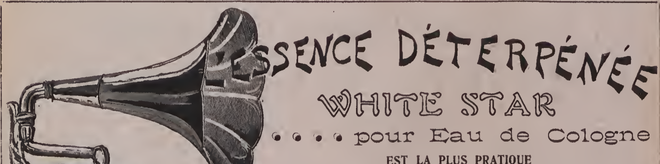
En continuant les essais sur les nouveaux parfums aldéhydiques supérieurs, après avoir préparé la Violette Feuille 792, à l'aldéhyde C^{12}, puis la Rose de Provins 792, à l'aldéhyde nonylique, qui donnent toutes deux des résultats hors de pair, notre laboratoire a utilisé l'aldéhyde Décylique C^{10} dans les Essences pour Eau de Cologne.

Nous avons préparé pour le lancement d'Eaux de Cologne pour le mouchoir une essence de Cologne de luxe, 792 (à 500 francs le kilog) dont la suavité est merveilleuse. Cette nouveauté n'est créée exclusivement que pour les préparations de luxe auxquelles on pourra appliquer des dénominations nouvelles avec la certitude qu'elles plairont rapidement au public sélect.

Les aldéhydes supérieurs ont une ténacité remarquable.






ESSENCE DÉTERPÉNÉE
WHITE STAR
pour Eau de Cologne
EST LA PLUS PRATIQUE
LA PLUS ÉCONOMIQUE — LA PLUS SUAVE
Soluble à 30° sans Filtrage. Dose de 1 à 3 grammes par litre d'alcool
Quatre types différents : PRIMA, EXTRA, RUSSE et LUXE, à 100, 135, 200 & 250 fr.
Prix et Échantillons sur demande à GATTEFOSSÉ & FILS, LYON



Manuel du Coiffeur-Parfumeur

Formulaire cosmétique et guide pour fabriquer les eaux de toilette, eaux de Cologne, eaux dentifrices, lotions, extraits d'odeurs. crèmes, poudres, pommades, fards, brillantines, teintures, shampoings, dépilatoires, par L. FERVILLE. — 1 vol. in-18 de 100 p. cart., 2 fr.

La place de plus en plus grande prise par l'hygiène dans la vie moderne, en même temps que la passion de la beauté de plus en plus vivace chez la femme, ont provoqué dans l'art du parfumeur un raffinement de plus en plus grand. La consommation toujours croissante des produits des grandes marques laisse cependant toujours place à la fabrication plus modeste du petit parfumeur. Il y a là une source de bénéfices très appréciable à retirer, pour qui veut s'en occuper.

Nous avons assisté dans ces derniers temps, à une véritable éclosion de spécialités.

Mais leur cherté relative semble ne les destiner qu'aux classes les plus favorisées de la société.

Une lacune restait donc à combler : mettre les produits d'incontestable valeur à la disposition du public entier en lui fournissant le moyen de les fabriquer lui-même, sans difficulté.

Ce petit volume offre la garantie de l'expérience professionnelle de l'auteur, faite de vingt années d'études comme préparateur dans les laboratoires. La préparation de ses formules donnera toujours pleine satisfaction.

On remarquera que l'auteur a apporté dans son exposition toute la clarté, la simplicité et la précision désirables. Il s'est abstenu, à dessein, d'employer le langage scientifique, afin d'éviter toute confusion. D'autre part, la variété des formules indiquées permettra de satisfaire toutes les préférences.

Enfin, innovation très intéressante, on y trouvera un aperçu des prix de revient des principaux produits.

Ce livre est appelé à rendre service au coiffeur-parfumeur qui en tirera une source de revenu appréciable. Il pourra aussi rendre service aux gens du monde qui voudront essayer de mettre à exécution quelques-unes de ses recettes.

Bibliothèque de la « Parfumerie Moderne »

Industrie des Parfums, par M. Otto, br. 22 fr. rel. 24 fr.
Plantes à Parfums, par P. Hubert ....relié 10 »
Manuel du Parfumeur, par Askinson et Calmels broché .... 6 »
Manuel pratique du Savonnier, par Calmels et Wiltner, broché .... 4 »
Nouveau guide du Parfumeur (Durvelle) br. 6 fr. relié .... 7 »
Essences et Parfums (Durvelle), br. 15 fr., relié 16 50
Aide-Mémoire et Formulaire (Gattefossé) br. 1,25, r. 2 »
Traité de Savonnerie (Moride et Varenne), relié 16 »
Constitution des savons du commerce, par Merck-len, relié .... 6 »
Les Huiles essentielles (Charabot, Pillet et Dupont), relié .... 20 »
Industrie des Parfums, par Dr. O. Simon, broché 5 »
Matières odorantes artificielles (G.-F. Jaubert), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Produits aromatiques naturels et artificiels (id.) broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Parfums comestibles (G.-F. Jaubert), br. 2,50, rel. 3 »
Abrégé de la Chimie des Parfums (Jeancard et Satie), broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Essai des Huiles essentielles, par Henri Labbé, broché 2 fr. 50; relié .... 3 »
Formulaire de Parfumerie, par R. Cerbelaud, rel. 14 »
Chimie des Parfums, par S. Piesse, relié .... 5 »



PETITES ANNONCES



A CÉDER bonnes marques Eau de Cologne, Alcool de Menthe, Crème, avec montages. S'adresser Rolland et Oudard, 21, rue Dubois, Lyon.

FLEURS ET GRAINES DE LAVANDE sont disponibles. Faire offre aux bureaux du Journal sous J. B. B. de Rouffiac.

ESSENCE D'ORANGE D'ESPAGNE. — Lot avantageux à saisir dans de bonnes conditions. Bureau du Journal.

JEUNE HOMME, 30 ans, très actif et très commerçant, disposant importants capitaux désire entrer soit comme associé, soit comme intéressé dans grande parfumerie ou fabrique de parfums.

Tanazacq, 9, rue Turbigo, Paris.

VOYAGEUR en parfumerie ayant débouché demande offres en petites boîtes de vaseline parfumée.

Bureaux du journal.



Demande Agents et Dépositaires pour l'exportation





SANTO GRECO FU F^{sco}

REGGIO DI CALABRIA

Adresse Télégraphique : SAGREF Reggio-di-Calabria

Usine à S. CATERINA

ESSENCES PURES

de Bergamotte, Citron, Cédrat, Limette, Orange douce et amère, Néroli, Mandarine, etc.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1890

GATTEFOSSÉ & FILS, Agents

LYON



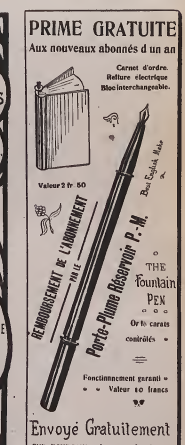
Flacons en tous genres avec et sans bouchons, pr parfums, essences, etc. — Tubes avec capsules nickel pour tablettes, poudres.

A. WILH. SCHMIDT

Altenfeld in Thur. — Allemagne









ANALYSE DES BREVETS FRANÇAIS PUBLIÉS RÉCEMMENT



N° 415.825 du 4 avril 1910. — SCHMIDT. — Disposition nouvelle de produits et préparations chimiques, pharmaceutiques, cosmétiques, hygiéniques et désinfectants, de formes quelconques et pouvant tourner autour d'un axe muni d'une poignée.

L'invention consiste en ce que les produits, de forme quelconque, peuvent être montés sur un manche interchangeable dont les extrémités forment ressort; la fixation du manche à la forme, s'effectuant à l'aide de douilles axiales, axes, bagues, etc., dans le but d'empêcher que le produit ne vienne à se briser, l'ensemble de la forme et du manche pouvant être disposé dans un étui de forme appropriée.

N° 415.328 du 27 avril 1910. — BOYE. — Distributeur pour savon liquide.

Ce distributeur de savon comprend une poignée en connexion avec un piston servant à refouler le savon et avec une tige de soupape d'écoulement, de telle sorte qu'en soulevant la poignée, le piston de refoulement est élevé, puis, successivement, le savon peut couler dans un récipient de jauge, la soupape d'écoulement est ouverte et le piston de refoulement déclanché. Ce dernier, en retombant, peut fermer l'orifice d'admission du savon et refoule le savon au dehors, après quoi la soupape d'écoulement est fermée lorsque la poignée est abandonnée à elle-même. Le piston de refoulement est muni d'une garniture étanche pour rendre l'égouttage impossible.

N° 415.974 du 14 mai 1910.— MACPHERSON & HEYS. — Perfectionnements apportés à la fabrication du savon.

Ces perfectionnements consistent à fabriquer un agent détersif en faisant agir une lessive concentrée d'alcali caustique sur une « substance végétale » et du savon en ajoutant à cette « substance végétale alcalinisée » l'acide ou les acides gras nécessaires, ainsi que de l'eau ou une nouvelle quantité de lessive d'alcali qui peut être nécessaire.

N° 416.766 du 13 août 1909. — MERCIER. — Emulsions aqueuses perfectionnées d'hydrocarbures ou d'essences végétales.

Ces émulsions, relativement stables, insolubles dans l'eau, sont obtenues en employant l'acétone comme intermédiaire entre l'émulsionnant, l'eau et l'hydrocarbure; ces émulsions pouvant être utilisées soit pour le lavage, soit comme insecticides, parfums ou autres usages.

N° 417.139 du 14 juin 1910. — Firme SAPONIA-WERKE Ferdinand BOEHM. — Procédé de fabrication de pains de savons se dissolvant facilement.

Ce procédé pour la fabrication d'un pain de savon consiste à imprégner de la sciure de bois ou autre substance analogue avec de la dextrine ou autre agglutinant approprié, puis à comprimer avec de la poudre de savon.

N° 417.547 du 27 juin 1910. — GRANTY. — Procédé et appareil pour la fabrication du savon.

Ce procédé pour la fabrication du savon contenant une grande quantité de borate de glycérine consiste à soumettre un premier mélange à l'action d'un mélangeur, puis à amener une certaine quantité dans un récipient de mesure du mélangeur intermédiaire d'où ladite quantité est injectée dans un convertisseur à des intervalles déterminés, après que le mélange de soude caustique, d'huiles et de graisses a été soumis à un mélange préalable dans ledit convertisseur.

L'invention comprend également un appareil pour l'application de ce procédé dans lequel le convertisseur est disposé pour ramener périodiquement les matières projetées au dehors par l'effet de la force centrifuge, en vue d'un mélange intime et d'une combinaison parfaite, le convertisseur comportant, à cet effet, une enveloppe où sont disposées une série de lames centrales tournant dans un sens et des lames supplémentaires tournant, en sens inverse, autour des premières.

Prix de chaque copie : 1 fr. 50.

Liste communiquée par le Cabinet AASBLEAU, MM. B. BLOCH & A. HAAS, ingénieurs-conseils en matière de Propriété industrielle et commerciale, 25, rue Drouot, à Paris (9e). (S'y adresser pour tous renseignements gratuits.)



INFORMATION



Exposition Internationale de Turin
(avril 1911)

La participation française à la classe 123, groupe XVIII *B* (parfumerie, essences, matières premières, etc.) qui intéresse particulièrement nos lecteurs, est organisée par un comité dont le président est M. P. Nocard, de la Parfumerie Piver et Cie, 10, boulevard de Strasbourg; le vice-président, M. P. Lecaron, de la maison Gellé frères, 6, avenue de l'Opéra, et le secrétaire, M. A. Simon, 59, faubourg Saint-Martin. C'est à eux que doivent s'adresser tous ceux qu'intéresse l'exposition de Turin.

LA PARFUMERIE MODERNE

3e ANNÉE

Janvier-Décembre 1910

SUPPLÉMENT



TABLE DES MATIÈRES

Office d'Exportation

Revue des Revues

Variétés

Confiserie

Droguerie

Recettes et Procédés Utiles

Parfums artificiels

Jurisprudence

Bibliographie

Divers

Essences

Informations

Parfumerie Confectionnée

Imp. P. LEGENDRE & Cie, 14, rue Bellecordière, Lyon



Le Gérant : GATTEFOSSÉ. Imp. P. LEGENDRE, 14, r. Bellecordière, Lyon